GERFLINT

Numéro 8 / Année 2025

Synergies Tunisie

Revue du GERFLINT

Langues / Discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées

Coordonné par Soumaya Mejri
et Monia Bouali

Synergies Tunisie

Numéro 8 / Année 2025

Langues / Discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées

Coordonné par Soumaya Mejri
et Monia Bouali

REVUE DU GERFLINT
2025

POLITIQUE ÉDITORIALE

Synergies Tunisie est une revue francophone de recherches en sciences humaines particulièrement ouverte aux thématiques culturelles et linguistiques, à la lexicologie, aux champs de la terminologie et de la traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Tunisie, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, *Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale.* C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © ***Synergies Tunisie*** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au *Code français de la Propriété Intellectuelle*. La rédaction de *Synergies Tunisie,* partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle
ISSN 2105-1054 / ISSN en ligne 2257-8390

Directeur Fondateur
Jacques Cortès†, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Direction de la publication et Coordination éditoriale
Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne
GERFLINT, France

Rédacteur en chef
Salah Mejri, Professeur émérite
Université de la Manouba, Tunisie/Sorbonne Paris Nord, France

Rédacteurs en chef adjoints
Thouraya Ben Amor, Université de la Manouba, Tunisie
Béchir Ouerhani, Université de Sousse, Tunisie
Inès Sfar, Sorbonne Université, France

Titulaire et Éditeur : GERFLINT
Siège en France
GERFLINT
58 rue de Monceau - Cs 48756
75008 Paris - France

www.gerflint.com
gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Tunisie
Contact : synergies.tunisie.redaction@gmail.com

Comité scientifique
Hassan Annabi (Université de Tunis, Tunisie), Taieb Baccouche (Université de Carthage, Tunisie), Xavier Blanco Escoda (Université Autonome de Barcelone, Espagne), Jean-Pierre Colson (Université Catholique de Louvain, Belgique), Gaston Gross (Sorbonne Paris Nord, France), Fredj Lahouar (Université de Sousse, Tunisie), Sonia Mehiri (Université de Tunis, Tunisie), Soumaya Mejri (Université de Tunis, Tunisie), Igor Mel'cuk (Université de Montréal, Canada), Abdellatif Mrabet (Université de Sousse, Tunisie), Franck Neveu (Sorbonne Université, France), Antonio Pamies Bertrán (Université de Grenade, Espagne), Jean Pruvost (Université de Cergy-Pontoise, France).

Comité de lecture
Monia Bouali (Université de Gafsa, Tunisie), Pierre-André Buvet (Sorbonne Paris Nord, France), Abdellatif Chekir (Université de Carthage, Tunisie), Pierre-Patrick Haillet (Université de Cergy-Pontoise, France), Néji Kouki (Sorbonne Paris Nord, France), Dhouha Lajmi (Université de Sfax, Tunisie), Luis Meneses Lerin (Université d'Artois, France), Lichao Zhu (Sorbonne Paris Nord, France).

Patronages et partenariats
Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL : Gerflint, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

© GERFLINT- 2025 - Pôle Éditorial International -

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Tunisie nº 8 - 2025
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Indexations et référencements

ABES (SUDOC)
Data.bnf.fr
EBSCOhost :
. Humanities Abstracts
. Humanities International Index
. Humanities Source
Ent'revues
EZB
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
HAL Science ouverte
JournalSeek
Linguistic Bibliography
LISEO (France éducation internationale)
MIAR
Mir@bel
Open policy finder
Ulrichsweb
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

© GERFLINT- 2025 - Pôle Éditorial International

Synergies Tunisie nº 8 - Année 2025
ISSN 2105-1054 / ISSN en ligne 2257-8390

Langues / Discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées

Coordonné par Soumaya Mejri
et Monia Bouali

Sommaire

Préface

Salah Mejri **11**
De la cohésion et de la cohérence textuelles :
moule-matrice, stratification, attracteurs prédicatifs

Présentation

Soumaya Mejri, Monia Bouali **31**
Présentation du numéro

Recherches thématiques

Sarah Théroine, Laurent Gautier **45**
La double opposition terminologie / phraséologie et lexique /
grammaire revisitée au prisme d'un discours (très) contraint :
les bulletins de météo marine

Leila Hosni **77**
La notice de médicament : un moule-matrice textuel

Sounayhawand Moalla **97**
Le discours métalinguistique, une langue de spécialité particulière

Lassaad Kalai **117**
Langue, discours et contexte, quels rapports ?

Warda Hmidi **141**
Les entrelacs du sens : l'ambiguïté de la parataxe syndétique dans la traduction littéraire du français vers l'arabe de *L'Étranger* de Camus

Ali Jaouedi **187**
Le discours de vulgarisation dans la linguistique arabe : éléments définitoires et procédés discursifs

Dhouha Lajmi **205**
L'actualisation dans le discours de vulgarisation entre détermination nominale et temporalité aspectuo-modale

Thouraya Ben Amor, Monia Bouali **229**
Modalité et intelligence artificielle

Varia

Asma Hkimi **263**
Rôle de la diversité de genre et de nationalités dans l'amélioration de la performance environnementale, sociale et de gouvernance des banques islamiques du Conseil de Coopération du Golfe

Dorra Talbi, Mouna Baccouri **289**
Impact des caractéristiques des dirigeants sur la détention de liquidité des entreprises françaises

Nour El Houda Yeferni, Soumaya Mejri **311**
Proposition de la notion de « culture durable » : cas *COFICAB*

Rania Aloui, Soumaya Mejri **341**
Ambiguïté du développement durable : engagement environnemental

Comptes rendus de lecture

Imen Mizouri **377**
Autour de la reformulation. Sous la direction de Olga Inkova, *Recherches et Rencontres*, Volume 36, Droz, 2020

Intissar Boughalmi **383**
Numéro 10 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire : Dictionnaires et Territoires* sous la direction de Giovanni Dotoli, Encarnaciòn Medina Arjona et Salah Mejri, Paris, Classiques Garnier, 2018

Sounayhawand Moalla **389**
Numéros 1 et 2 de la revue *Le Français moderne* : *Le défigement* coordonnés par Salah Mejri, 93e année, 2025, Paris, CILF

Sounayhawand Moalla **399**
Numéro 17 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* :
La fragmentation de la langue dans le dictionnaire / Dictionnaire et polylexicalité, Sous la direction de Giovanni Dotoli, Paweł Golda, Salah Mejri et Eric Turcat, 2025

Présentation de thèse doctorale

Omar Ismaili.....**407**
L'agir professoral des enseignants novices de français au Maroc : contexte(s) de formation et d'enseignement et co-construction du répertoire didactique

Annexes

Profils des auteurs **415**

Projet pour le nº 9 - Année 2026 .....**419**

Consignes aux auteurs **427**

Publications du GERFLINT **431**

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Préface

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 11-28

De la cohésion et de la cohérence textuelles : moule-matrice, stratification, attracteurs prédicatifs

Salah Mejri
Université de la Manouba, Tunisie
Université Sorbonne Paris Nord, France
ssalah.mejri@gmail.com
https://orcid.org/0000-0003-0094-6181

L'intitulé de ce numéro, *Langue / discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées*, se veut à la fois général et précis : général parce qu'il vise à embrasser le maximum de facettes de l'objet, *langues / discours spécialisés* ; précis parce que l'objectif fixé consiste à relever tout ce qui fait la problématique de cet objet, qu'il s'agisse de la théorie ou des applications. L'appel à contributions a essayé d'en expliciter de multiples facettes tout en en retenant sept couvrant les dimensions théoriques et appliquées des langues / discours spécialisés. Cette dénomination, duale, traduit une problématique théorique non encore résolue : s'agit-il d'une langue spécialisée à part entière ? Si oui, comme le laisse suggérer le principe que rien n'est possible en discours s'il n'est pas prévu au préalable dans les virtualités de la langue, cela exigerait qu'on cherche en langue ce qui autoriserait l'émergence de ce type de réalisations discursives. Si la réponse est négative, cela présuppose que ce qui ferait la spécificité des discours spécialisés ne résiderait pas dans les contraintes de la langue, mais relèverait dans ce cas de ce qui est commun à tous les types de discours, qu'ils soient spécialisés ou non, c'est-à-dire de phénomènes émergents non encore identifiés en tant que tels. Il s'agirait alors de les chercher, de les repérer et d'en faire un faisceau définitoire. Cette manière de décliner la problématique pourrait induire en erreur parce qu'elle passe sous silence la dynamique langagière. Conçue sous l'angle d'une opposition stricte entre langue et discours, elle ne tient pas compte des interactions constantes entre les deux termes de cette dichotomie qui font que la langue

soit en perpétuel changement, même si la perception qu'on en a montre le contraire, et que le discours soit le lieu où la langue naît, se transforme et se fixe. Ce qu'on considère comme langue est certes un système, mais un système constamment soumis aux pressions de la production langagière. Si la langue rend possibles tous les discours, ces derniers, en retour, la reconfigurent par l'ensemble des phénomènes dont ils recèlent. Ainsi considérée, la dichotomie faisant l'objet de ce numéro se prêterait mieux à une démarche heuristique qui tente de séparer tout ce qui est partagé par tous les types de discours et ce qui constitue la spécificité des discours non spécialisés.

Un fait incontestable : tout discours conçu dans une langue est élaboré avec les mots de cette langue, ses règles syntaxiques, morphologiques, sémantiques, énonciatives et pragmatiques. Autrement, il ne serait pas accessible dans cette langue. Il reste à démêler dans l'ensemble des mots et des règles ce qui est irréductible, donc partagé, c'est-à-dire ce qui est consubstantiel à tout discours, et ce qui relève d'un type particulier de texte.

Nous introduisons là un nouveau concept, celui de texte, qu'il ne faut pas confondre avec discours. Si le discours renvoie à l'actualisation des virtualités de la langue, comme le soulignent les différentes approches[1], il ne représente pas pour autant une unité linguistique construite autonome. La notion de discours ne présuppose pas celle d'unité. Les typologies courantes, notamment en analyse de discours, ont recours le plus souvent à des critères énonciatifs et métalinguistiques : elles classent les discours par domaines d'activité (discours juridique, politique, journalistique, etc.) sans leur assigner une forme autonome spécifique. Le discours politique, par exemple, peut se manifester dans toutes sortes de formes : des pétitions, des tracts, des articles de journaux, des déclarations, des ouvrages, etc.

On peut en dire autant des autres types de discours, même si certaines affinités existent entre un domaine et des formes particulières[2]. Toujours est-il que la notion de discours laisse la problématique de l'unité

[1] Saussure, Benveniste et Guillaume, même si leurs approches respectives ne coïncident pas, considèrent la production langagière (parole, discours) comme la manifestation concrète du système linguistique.

[2] Cf. par exemple les textes de lois dans le domaine juridique, les ordonnances dans le domaine médical, etc.

linguistique en dehors de son champ. C'est là que celle de texte trouve toute sa pertinence. Franck Neveu souligne bien l'articulation entre les deux notions : « Ainsi le discours peut-il être défini comme un ensemble d'usages linguistiques codifiés, ensemble subordonné à une pratique sociale (discours juridique, religieux, scientifique, etc.) par distinction avec le texte formant, comme le précise François Rastier, une suite autonome, orale ou écrite, produite par un énonciateur dans le cadre d'une pratique sociale spécifique et constituant un objet empirique, cohésif et cohérent ». Et d'ajouter : « […] un genre est ce qui rattache un texte à un discours ». (2004 : 106)[3].

Ainsi devrait-on démêler ce qui relève de chacune de ces notions. Pour la clarté de l'exposé, il faut qu'on procède à une distinction claire entre ce qui fait partie des unités linguistiques et ce qui relève de la production langagière : les unités linguistiques engagent le système, et à ce titre, elles sont partagées par l'ensemble des locuteurs, et participent de ce fait à l'élaboration de toute production langagière ; cette dernière, qui peut prendre toutes sortes de formes d'expression, allant du mot au texte, représente l'ensemble des opérations linguistiques impliquées dans les réalisations langagières effectuées par les locuteurs et le résultat auquel elles donnent lieu : les énoncés, des productions véhiculant des messages créés pour la nécessité de l'interlocution. Pour ce faire, il faut disposer d'un cadre théorique en mesure d'être en adéquation avec les données linguistiques, capable de fournir une explication cohérente de l'organisation générale du fait langagier avec ce qu'il comporte de virtuel, systémique, partagé par l'ensemble des locuteurs, et ce qui est contingent, relevant de la liberté des usagers quand ils communiquent entre eux.

Nous rappelons brièvement les prémisses de départ :

a. La langue est un système symbolique (sémiotique) triplement articulé assurant une triple pertinence sémiotique par laquelle chaque signifiant est associé à un signifié[4] ;

[3] Franck Neveu (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

[4] Cf. Salah Mejri (2025), « Figement et défigement : dimensions heuristiques », *Le français moderne*, n°1, p. 3-32.

b. Le système langagier dans sa globalité se décline en trois espaces : celui du système de la langue, celui de la production langagière et celui de l'interface qui assure à la fois le lien entre les deux et le passage de l'un à l'autre[5] ;

c. Dans la langue, tout est prédicatif, c'est-à-dire que tout dans le système linguistique est mobilisable pour prédiquer : établir des relations entre les entités de l'univers telles qu'elles sont intériorisées chez les locuteurs grâce au système symbolique qu'est la langue.

Si a. et c. ne posent pas de problèmes particuliers : tout le monde convient pour a. que toute langue répond à cette triple articulation, même si l'expression change d'une langue à l'autre. Si l'on excepte les deux premières articulations, dont les unités sont respectivement le phonème et le morphème, il reste la troisième articulation, qui est à la fois l'aboutissement des deux premières, mais surtout le lieu de l'émergence d'une nouvelle caractéristique qui assure au système toute sa puissance sémiotique, la dimension grammaticale qui sert de forme aux unités lexicales (les mots) dont le statut conditionne l'ensemble des capacités combinatoires. Avec le lexique émerge la grammaire, avec sa double composante syntaxique et catégorielle[6].

L'ensemble des unités de a. assurent l'élaboration des contenus prédicatifs de c. La prédication prend essentiellement deux formes : celle qui génère toutes sortes d'énoncés, qui a pour forme d'expression prototypique la phrase ; celle qui est stockée (encapsulée) dans les unités de la troisième articulation[7]. Se servir des mots pour élaborer des énoncés, c'est se servir de la structure prédicative (élémentaire ou complexe) pour

[5] *Cf.* Salah Mejri (2023), « Psychomécanique et sémantique grammaticale. À propos du récent livre d'Olivier Soutet *Le sens sous tension* (2022) », in *Zeitschrift für Französische Sprache und Litertur*, ZfSL, 133, 2023-1, p. 44-76.

[6] Si la syntaxe renvoie aux parties du discours et à leurs contraintes combinatoires, la composante catégorielle couvre l'ensemble des catégories générales comme le genre, le nombre, la personne, le temps, l'aspect, la modalité, etc.

[7] Tout mot porte en lui-même un ensemble cohérent de prédicats virtuels actualisables dans le discours. La définition lexicographique essaie d'en faire l'inventaire.

produire la prédication voulue[8]. Le problème qui se pose ici est l'unité formelle qui sert de siège à la prédication de base et de brique à toutes les productions langagières.

C'est là qu'intervient b. avec son interface qui assure le passage du système linguistique à la production langagière. Nous l'avons déjà mentionné ailleurs (Mejri, 2025), l'interface, dont le siège est l'ensemble des participants à l'acte d'interlocution (du côté de la production et de celui de l'interprétation), doit participer, comme tout espace de séparation, de chacune des aires séparées. C'est pourquoi il faut être en mesure d'identifier l'unité linguistique qui assure le passage de la langue à la production discursive. Cette unité doit être nécessairement le lieu de prédication avec sa face systémique et sa face énonciative. Comme l'a bien souligné Benveniste, la phrase est le lieu de la prédication. Cela signifie que pour prédiquer quoi que ce soit, la langue met à notre disposition un type particulier d'unité qui se présente comme la structure linguistique dédiée à toute relation prédicative. Cette structure d'interface emprunte aux unités de la 3e articulation la charpente syntaxique, résultat de la combinaison des unités lexicales munies de leurs parties du discours respectives pour former l'unité maximale et autonome qu'est la phrase. Cette unité a son signifié propre (agent, patient, bénéficiaire, instrument, locatif, temporel, etc.) et comporte une relation prédicative (modalisateur, prédicat et arguments) : tous les deux sont nécessaires à l'élaboration de l'énoncé phrastique. Jusque-là, on est dans l'espace de la langue avec la phrase.

Pour passer à l'énoncé, le locuteur a besoin de saturer les différentes positions de la double structure prédicative et syntaxique par des unités lexicales qu'il doit ancrer dans la situation d'énonciation, avec tout ce que cela implique comme opérations d'actualisation des catégories grammaticales générales : la détermination, les déictiques, les différentes catégories générales comme la personne, le temps, etc. Michele Prandi montre bien que la phrase et l'énoncé appartiennent à deux ordres différents : la phrase relève de l'ordre symbolique ; l'énoncé de l'ordre indexical. « Le signifié de la phrase – le procès – peut être défini comme un réseau de relations conceptuelles qui organisent un nombre spécifique de

[8] Le contenu prédicatif correspondrait à la proposition, évaluée en termes de valeurs de vérité (vrai, faux, plus ou moins vrai ou faux).

rôles. Le procès a un noyau, qui inclut le pivot prédicatif – typiquement un verbe – et les rôles qu'il contrôle : les arguments. Autour de ce noyau, nous avons des couches d'expansions, que je propose d'appeler « marges » » (2019 : 241)[9]. Ce signifié est la contrepartie de la structure syntaxique imposée par la langue dans laquelle doit être versé le signifié.

Pour que la phrase, lieu privilégié de la prédication de base, donne lieu à une production langagière effective, il faut qu'elle bascule du côté de l'énoncé qui « comme Janus regarde la phrase modèle avec l'une de ses faces et l'action communicative avec l'autre ». Il est « la contrepartie fonctionnelle » (*Ibidem*, p.145) de la phrase, son équivalent fonctionnel, c'est-à-dire le message contingent qu'il véhicule. Pour que le message soit réalisé, il a besoin d'un autre type de relation, la relation indexicale, c'est-à-dire l'actualisation de l'ensemble des catégories d'ancrage énonciatif : la référenciation, la détermination, la quantification, etc.

Avec l'énoncé, le passage de l'interface à l'espace de la production langagière conduit à d'autres formes linguistiques qui, même si elles sont conçues grâce aux unités des trois articulations et sur la base des structures syntaxiques et prédicatives qu'elles engendrent, n'appartiennent pas pour autant au système linguistique, mais en sont le produit. L'énoncé s'élabore certes à partir des relations syntaxiques de la phrase et des relations indexicales, moyennant la saturation des positions structurales par des unités lexicales encapsulant des prédicats virtuels, il ne relève pas pour autant du système symbolique ; il n'en est qu'un produit éphémère créé pour assurer la transmission d'un message, lequel correspond à un micro-récit comportant agent, patient, locatif, temporel, instrument, etc., bien ancré dans son cadre énonciatif. L'énoncé serait donc « la plus petite unité communicative capable d'exercer la fonction élective de véhiculer un message. En tant que tel, l'énoncé est le module d'un texte ou d'un discours qui l'englobe et lui donne sa valeur. » (*Ibid*., p. 134).

Ainsi obtiendrait-on au final la répartition en trois espaces avec leurs unités respectives :

[9] Michele Prandi (2019), « Phrase et énoncé : de l'ordre symbolique à l'ordre indexical », in Frank Neveu, Dir., *Proposition, phrase, énoncé*, ISTE Éditions, p. 131-154.

Espaces	Unités respectives	Illustrations
Espace de la langue ↓	. Phonème (1ère articulation) . Morphème (2ème articulation) . Unité lexicale (3ème articulation)	. */a/*, */i/*, */k/*, */s/*, etc. . *trans-*, *mi-*, *-ons*, etc. . *maison*, *habiter*, *grand*, etc.
L'interface ↓	. La phrase (relations prédicatives, relations syntaxiques, relations indexicales, lexique)	. *M (Préd., Argum.)* . *SN + SV + SP* . *Déterminants, marques de temps, personne, référence, quantification, etc.*
Espace de la production langagière ↓	. L'énoncé . L'interphrastique . Le texte	. *Les enfants jouent chaque jour au même endroit.* . $Phrase_1 \wedge Phr._2 \wedge \ldots Phr._n$. (*Un ensemble d'énoncés cohésifs et cohérents.*)

Schéma 1 : Les trois espaces langagiers
La flèche traduit l'ordre hiérarchique entre les unités.

Il reste à définir le texte : il s'agit d'un message complexe, autonome, qui répond à une double structuration assurant la cohésion et la cohérence de la totalité, composé d'énoncés véhiculant des micro-récits. La globalité a pour contrepartie prédicative un récit global obtenu à partir de la concaténation prédicative qui traduit un enchaînement sur la base d'un schéma abstrait englobant : *Déterminé (s) / Déterminant (s)*. Le tout est versé dans un moule formel correspondant aux genres textuels : le poème, le conte, le roman, l'essai, l'article, etc. Chaque genre se définit par des invariants à définir et des variations qui assurent la créativité langagière.

Découle de ce cadre théorique la cohérence entre les différents espaces langagiers et leurs unités respectives, où tout ce qui est réalisé dans la production langagière n'est que le fruit des unités du système de la langue, avec un passage obligé par l'unité phrastique qui emprunte à la troisième articulation les relations syntaxiques avec le signifié correspondant, le procès, et le lexique qui sature les positions prévues par cette structure. Il s'ensuit que le discours spécialisé, comme tout discours, trouve sa forme accomplie dans l'unité textuelle, unité que l'on ne peut analyser que dans sa finitude. Sa globalité lui assure la cohérence nécessaire à l'enchaînement des éléments qui la composent et dont ils tirent leur valeur tout en

participant en même temps à la totalité textuelle, condition *sine qua non* de l'interprétation du texte. La problématique du discours spécialisé se trouve ainsi davantage précisée : le discours spécialisé a pour cadre légitime d'analyse l'unité textuelle. C'est à ce niveau que l'on pourrait dégager l'ensemble de ses caractéristiques, caractéristiques qui le distinguent des textes non spécialisés.

Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire des éléments définitoires du texte. Nous renvoyons pour cela à l'abondante littérature sur la question, notamment Michel Adam (2018 et 2020)[10]. Nous retenons uniquement ce qui relève de la dialectique entre cohésion et cohérence à l'origine de l'émergence de l'unité textuelle, deux concepts autour desquels il y a un consensus. La cohésion intervient en amont, à un niveau microscopique ; la cohérence, qui en est l'aboutissement textuel, concerne le niveau macroscopique. Le fait d'isoler les deux aspects et de focaliser sur l'interdépendance entre les deux aiderait à mieux en saisir l'action et à mieux en situer le niveau d'intervention : la cohésion participe de la cohérence au niveau de la forme et du contenu, et la cohérence du tout en est l'aboutissement ultime.

***

Essayons de voir comment les contributeurs à ce numéro, qui ont conçu leurs travaux les uns indépendamment des autres, rendent compte, malgré les différences de méthode et de centres d'intérêt, de ce double mouvement de la construction textuelle, dans ce qu'elle a de général et de particulier. Deux types de contributions sont retenus : des textes spécialisés dans le domaine des sciences de gestion et des textes de linguistique où les auteurs mènent une réflexion sur des textes relevant de domaines aussi variés que la météo marine (Sarah Théroine et *al.*), la linguistique (Ali Jaoudi, Sounayhawand Moalla), la littérature (Warda Hmidi), la physique (Dhouha Lajmi), le domaine pharmaceutique (Leila Hosni) et le domaine culinaire (Thouraya Ben Amor et Monia Bouali). Si notre hypothèse s'avérait vérifiable, le premier groupe de textes, celui qui porte sur les sciences de gestion (Asma Hkimi, Soumaya Mejri, Dorra Talbi, Mouna Baccouri, Nour El

[10] Jean-Michel Adam (2018), *Souvent textes varient*, Paris, Classiques Garnier, et (2020), *La linguistique textuelle*, 4e édition, Paris : Armand Colin.

Houda Yeferni et Rania Aloui), devrait répondre à l'ensemble des caractéristiques dégagées par le second groupe de textes.

Sur le plan microscopique, la phrase et son corollaire l'énoncé sont évidemment à la base de tout texte. Ils sont conçus sur la base des structures syntaxiques de la langue véhiculées par le lexique mobilisé pour le message qu'on cherche à communiquer. À ce stade, tout relève du lexical et du grammatical dans sa double composante syntaxique et indexicale. C'est au niveau transphrastique que le pendant lexical prend le relais. Même si le grammatical dans sa dimension indexicale participe à la cohésion transphrastique (la distribution temporelle, l'usage des pronoms, les actualisateurs de toutes sortes, la continuité référentielle, les relations endophoriques, etc.), l'essentiel de la cohésion textuelle repose sur le lexique employé. Comme les unités lexicales impliquent à la fois leur dimension grammaticale, leurs contenus prédicatifs ne peuvent pas être appréhendés en dehors des interactions qui s'effectuent entre les mots dans le cadre de la combinatoire. Rappelons que chaque unité lexicale porte en elle virtuellement un ensemble de prédicats dont seuls ceux qui correspondent à l'emploi exigé par l'environnement combinatoire sont actualisés. Ce mécanisme est au cœur de la cohésion entre les mots : des interactions de contenus entre les éléments lexicaux de la combinatoire morphosyntaxique constituent la base des attractions lexicales qui s'opèrent au niveau de l'enchaînement phrastique. De ces attracteurs émerge le phénomène collocationnel qui est l'une des spécificités de la cohésion textuelle. Elles traduisent indépendamment de leurs contenus prédicatifs des particularités idiosyncrasiques, souvent traités sous un angle stylistique quand il s'agit d'auteurs, ou d'un point de vue domanial dans le cas des discours spécialisés. Ces discours se caractérisent par la densité terminologique, c'est-à-dire celle des éléments lexicaux propres à la spécialité ou domaine, qui, grâce à la combinatoire, servent d'attracteurs pour toutes sortes d'autres items et finissent par faire émerger une couverture phraséologique textuelle que l'on ne peut appréhender qu'au niveau transphrastique, et par conséquent textuel. Cet aspect est traditionnellement décrit en termes de champs lexicaux et sémantiques. En réalité, c'est au niveau des regroupements syntagmatiques que la marque phraséologique prend racine. Il s'agit d'un phénomène dont les

principaux mécanismes agissent à un niveau microscopique, mais dont la saillance s'observe à un niveau plus large. C'est souvent grâce à ce maillage phraséologique que l'on reconnait intuitivement s'il s'agit d'un texte spécialisé ou pas. Sonnayhawand Moalla le démontre pour les textes métalinguistiques.

Si l'on se place du côté du macro-structurel, l'on constate que le genre textuel pèse fortement sur le micro-structurel : il lui impose de très fortes contraintes pouvant atteindre le figement d'aspects à la fois formels et conceptuels. Sarah Théroine et *al.* ont pu montrer que les bulletins de météo marine se présentent « comme des moules textuels imposant des restrictions morphosyntaxiques, phraséologiques et sémantiques ». Croisant « paterns lexico-grammaticaux et scénarios », ils découvrent « une ossature phrastique semi-figée » et « une architecture conceptuelle stable organisée autour des dimensions *Phenomanon-Time-Space* ». Le tout, hiérarchisé, répond à une structuration globale qui prend la forme d'un « patron discursif prototypique du bulletin ». La contrepartie fonctionnelle du moule constitué, dans le cadre duquel s'insèrent « un noyau phénoménal, des paramètres mesurés, des repères spatio-temporels et un prédicat dynamique ou prospectif », est une grande économie interprétative qui repose sur une reconnaissance globale permettant d'aller chercher directement l'information pertinente là où elle figure dans la forme textuelle. Les auteurs établissent ainsi la preuve incontestable que le genre textuel en question, le bulletin de météo marine, n'est pas un simple jeu formel, substituable à tout autre type d'organisation globale. Au contraire, il véhicule bel et bien un contenu prédicatif d'un type particulier dont le rôle consiste à organiser et à canaliser l'ensemble des informations pertinentes, de manière à ce que l'interprétation du message soit la plus économique possible et la moins déformable possible. Cela signifie que la forme contrainte de l'expression réduit le bruit qui risque de perturber l'information véhiculée par le message et oriente l'interprétant dans le décodage du contenu. En d'autres termes, le genre textuel serait une forme sémiotique macro-structurelle qui prend en charge l'organisation des contenus prédicatifs internes et qui commande par là le processus interprétatif dans sa totalité.

Tout ce qui vient d'être dit à propos des bulletins de météo marine peut s'appliquer aisément à d'autres types de textes de structures semblables comme celui de la notice de médicament (Leila Hosni) ou la recette de cuisine (Thouraya Ben Amor et Monia Bouali). Leila Hosni, se servant de la notion de moule-matrice, aboutit aux mêmes conclusions que Sarah Théroine et *al.* Flexibilité du côté de la matrice et fixité du côté du moule assurent aux contenus prédicatifs d'être versés dans un « récit » obéissant au schéma binaire *Déterminé* (le médicament) / *Déterminants* (l'ensemble des indications fournies : posologie, indications, contre-indications, effets indésirables, etc.). Il en est de même de la recette de cuisine : ingrédients, dosage, instructions relatives à la préparation, etc. L'ensemble des genres textuels courts obéissent au même type de structuration : les annonces, la notice de montage de meubles, les modes d'emploi, etc. On peut ajouter à cette liste l'ensemble des formulaires administratifs, les contrats, les ordonnances médicales, etc. La liste, contrairement à ce que l'on croit, est très longue. L'ensemble de ces types textuels répondent à cette règle : à la rigidité formelle correspondent des fixités dans l'interprétation de chacun des textes. Y déroger pourrait avoir des conséquences importantes comme l'exposition à des dangers pour l'utilisateur, les impacts sur la santé et sur la sécurité, des retombées de nature judiciaire, etc. Comme on le voit, s'ajoute aux dimensions linguistiques et prédicatives tout un volet pragmatique relatif aux mésusages qui découlent du non-respect des fixités spécifiques à ces genres textuels.

Plus on s'éloigne de ces formes prototypiques qui présentent l'avantage de mettre en exergue la solidarité entre les niveaux macro et microscopiques, où se tissent les liens de cohésion et de cohérence textuelles, plus la marge de la liberté de la circulation des contenus prédicatifs à l'intérieur du moule imposé par le genre est importante, sans que cela remette en question le schéma de base décrit *supra*. L'interprétation des textes demeure tributaire d'un triple savoir : un savoir linguistique nécessaire au décodage des contenus prédicatifs véhiculés par les mots et leur combinatoire, un savoir sémiotique relevant d'une dimension culturelle relative aux genres textuels et un savoir pragmatique permettant d'évaluer l'usage qu'on en fait.

Si l'on prend le cas des textes métalinguistiques (traités, dictionnaires, manuels, articles, etc.), on retombe sur des canevas textuels plus prégnants les uns que les autres : l'article du dictionnaire ne comporte pas la même forme que le chapitre d'un manuel de grammaire ou un article de linguistique. Toujours est-il que la circulation de l'information à l'intérieur de ces moules est l'une des plus dense, plus riche et plus libre. Intéressons-nous à la densité de l'information. Elle peut se mesurer à l'aune du nombre des strates que comporte le texte spécialisé. Plus le nombre de strates est important, plus la densité des contenus est grande. Sounayhawand Moalla le montre très bien à propos du discours *méta*-linguistique. Comme l'indique le préfixe *méta-*, ce type de textes contient au moins deux couches qui le structurent dans sa globalité : celle qui représente la langue objet du discours, présente nécessairement sous la forme de toutes sortes d'échantillons (exemples forgés, citations plus ou moins grandes, etc.), et celle des commentaires qui portent sur ces échantillons (analyses, descriptions, etc.). Nous n'avons là, nous dit l'auteur, que les couches de base : au niveau des contenus prédicatifs que comportent les descriptions et analyses loge une stratification propre, où l'on distingue deux types de contenu : le contenu sémantique déductible de la concaténation des items lexicaux et celui qui renvoie aux contenus conceptuels véhiculés par la terminologie employée par le linguiste. Cette dernière strate n'est accessible qu'à ceux qui en maîtrisent le contenu (les experts du domaine que sont les linguistes). Dans certains contextes, à ces strates on peut en ajouter d'autres, comme c'est le cas quand il s'agit de commentaires (explications, critiques, controverses, etc.) portant sur des méthodes, écoles, théories, etc. L'interprétation ne peut être menée correctement que si l'on se situe au niveau métathéorique imposé par le texte. Rien qu'en se limitant au cas de figure retenu ici, l'on peut saisir le poids de cette spécificité du discours spécialisé : *la stratification des contenus prédicatifs* que l'on peut ramener à deux types : les contenus sémantiques et les contenus encyclopédiques. *Structuration en moule-matrice* et *stratification de contenus prédicatifs* participent tous les deux à la cohésion et à la cohérence textuelle.

Comme nous l'avons constaté dans les genres textuels très contraints, la dimension pragmatique est indissociable de leur conception : forme de

l'expression, contenu prédicatif et aspects énonciatifs et fonctionnels participent d'une manière concomitante à l'acte langagier. La production langagière, ainsi conçue, subsume celle de contexte, qui selon Lassaad Kalai, est intimement lié à la langue et au discours. Tous les trois ne peuvent être dissociés sans qu'on porte atteinte à l'acte langagier dans sa globalité. Montrant que la notion de contexte subsume celle des aspects pragmatiques, l'auteur confronte les éléments définitoires de la trilogie langue-discours-contexte tout en abordant le contexte dans les cadres littéraire, linguistique et didactique, son objectif étant de montrer que le contexte représente le « passage obligé pour saisir le sens. » L'« ancrage contextuel » rejoint ainsi l'analyse *supra* qui le situe dans l'interface entre langue et production langagière. L'auteur illustre ce positionnement par l'emploi des séquences figées dont la charge culturelle, fixée durablement en langue, en détermine l'usage.

En extrapolant la notion de contexte aux usages pour lesquels les genres textuels sont destinés, on peut retenir les trois axes suivants : la traduction, la vulgarisation et l'expérimentation. Pour la traduction du français vers l'arabe, Warda Hamdi prend l'exemple de celles dont le roman *L'étranger* d'Albert Camus a fait l'objet. Elle en choisit deux pour établir une comparaison permettant de vérifier la manière dont chaque traducteur traite une caractéristique microscopique par laquelle le style de ce roman est connu : la parataxe asyndétique. Elle procède à l'analyse contrastive des deux traductions du même roman pour voir le sort attribué à cette dimension formelle au cœur des enjeux sémantiques et esthétiques de l'ouvrage. Devant le sous-codage de la parataxe, l'ambiguïté qui en découle se trouve soit préservée, soit au contraire sacrifiée au profit d'interprétations dictées par les choix du traducteur. Son analyse s'inscrit dans le cadre de la théorie des blocs sémantiques.

La traduction, associée à la vulgarisation, est retenue par Ali Jaouedi qui choisit deux ouvrages de linguistique : l'un traduit du français vers l'arabe (celui de Gaston Gross, *Les expressions figées en français*, 1996), l'autre rédigé directement en arabe par Abdel Jabar Ben Gharbia comme une *Introduction à la grammaire cognitive*. Comme il s'agit de textes métalinguistiques, il focalise sur le caractère stratifié de ce type de discours, et particulièrement sur la problématique de la strate de base, les

échantillons de la langue décrite, en s'arrêtant sur le choix des exemples dans la langue cible, ce qui conduit les traducteurs à adapter leurs analyses aux mécanismes spécifiques aux échantillons choisis. S'ajoute aux exemples d'illustration la dimension terminologique avec tout ce qu'elle implique comme enjeux conceptuels et théoriques selon les paradigmes en usage dans chaque langue. Les deux textes choisis étant des manuels, l'auteur pose ainsi la problématique de la vulgarisation des contenus spécialisés lors des opérations de traduction avec ce qu'elle comporte comme procédés comme la paraphrase, la reformulation, le discours rapporté, les éléments paratextuels, les notes ajoutées pour expliciter, illustrer, détailler, ou tout simplement rectifier, etc.

Toujours en rapport avec des spécificités appartenant au niveau textuel microscopique, Dhouha Lajmi aborde également la vulgarisation telle qu'elle est pratiquée par Etienne Klein dans son ouvrage *La physique selon Etienne Klein* (2021). Focalisant sur l'actualisation dans ce type de texte, telle qu'elle s'effectue dans la détermination nominale et les enjeux temporo-aspectuo-modaux, elle passe en revue, avec des illustrations systématiques, l'usage qu'Etienne Klein fait des déterminants nominaux et des modifieurs. L'usage particulier des variations temporelles trahit les précautions que prend le vulgarisateur par rapport aux conditions de vérité de ce qu'il avance. Parce qu'il est lui-même physicien, Etienne Klein prend toute la liberté d'établir des comparaisons, de recourir à des métaphores et d'user du récit comme outil de reformulation des contenus spécialisés. Le jeu sur l'usage des temps comme le présent et le conditionnel se mêle à une touche humoristique qui met les contenus de la physique quantique à la portée des profanes auxquels s'adresse son texte.

Avec la contribution de Thouraya Ben Amor et Monia Bouali, on introduit l'expérimentation au moyen de l'intelligence artificielle (IA) comme approche heuristique, peu courante dans le domaine des sciences du langage. L'expérience consiste à partir d'un texte de recette de cuisine avec une dimension modale réduite au minimum et à demander à l'IA, à travers des prompts, de l'enrichir lexicalement et grammaticalement pour mesurer la part des modalisateurs ajoutée à chaque version. Les auteurs ont introduit la notion de genre dans leur instruction générative en précisant, dans la dernière instruction qu'elles demandent à avoir, au lieu de la recette

enrichie, le récit de cette expérience culinaire ; ce qui a fait basculer le résultat du genre des recettes à celui du texte narratif, avec tout ce que cela entraîne comme nouveaux procédés de modalisation : les jeux temporels, les métaphores filées, les prédicats cadratifs, etc. L'intérêt de cette expérimentation est de nature méthodologique : elle permet de valider ou d'invalider des hypothèses de travail grâce à cet outil moyennant des procédures reproductibles et objectivables.

C'est à la dimension expérimentale et illustrative que nous avons réservé la partie *Varia*. Nous avons demandé à des spécialistes en sciences de gestion des contributions sur leurs domaines de recherche respectifs. L'objectif de cette démarche consiste à vérifier l'ensemble des hypothèses présentées *supra*. Les quatre contributions, expertisées par des spécialistes du domaine et des linguistes, portent respectivement sur l'un des aspects de la gestion des banques islamiques (Asma Hkimi), sur certaines caractéristiques des dirigeants de plusieurs entreprises françaises du CAC40 (Dorra Talbi et Mouna Baccouri) et sur l'étude de cas (des entreprises tunisiennes) en rapport avec « l'intégration de la durabilité sociale dans la culture organisationnelle » (Nour El Houda Yeferni et Soumaya Mejri) et sur la réalité du développement durable dans une entreprise dans le secteur automobile abordée au moyen d'une enquête de terrain (Rania Aloui et Soumaya Mejri). L'ensemble de ces contributions représentent sur le plan linguistique une expérimentation indirecte concernant le genre textuel des articles académiques propres à un champ de spécialité. Le résultat nous conforte dans nos hypothèses : il s'agit dans tous les cas d'un moule-matrice comportant un objet de recherche précis qui se décline sous forme de questionnements conduisant à des hypothèses confrontées à des données de terrain, obtenues directement ou indirectement, par le biais d'outils théoriques ou de procédures de calcul, qui donnent lieu à des résultats confirmant, infirmant ou nuançant les hypothèses de départ. Parallèlement à ce canevas général, le recours à l'usage de données statistiques, de tableaux synthétiques, de formules de calcul, etc. constitue l'une des spécificités particulières à ce genre textuel dans le domaine des sciences de gestion. De telles particularités formelles conditionnent les aspects microscopiques qui œuvrent à assurer la cohésion au niveau textuel donnant lieu à un texte dont la cohérence globale est traduite formellement

par le résumé qui en est fait et par les mots-clés qui en définissent les contours. C'est là qu'intervient une dimension que nous n'avons pas mentionnée jusque-là : la cohérence prédicative, d'autres diraient thématique. L'ensemble des aspects formels, indépendamment du degré de granularité auquel on les aborde, sont mobilisés pour assurer au texte son unité prédicative.

***

L'essentiel de la construction textuelle, tant sur le plan de la cohésion que sur celui de la cohérence, se joue sur le plan prédicatif. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir recours à la notion d'équivalence prédicative pratiquée régulièrement à travers des exercices courants comme les résumés, comptes rendus, contraction de textes, ou toutes sortes de réduction de la masse textuelle tout en retenant l'essentiel du contenu du message, considéré comme équivalent à celui du texte de départ. C'est ce à quoi l'ensemble des contributeurs se sont donnés pour fournir au lecteur le condensé du texte exposé dans sa plénitude dans le format de l'article académique. Une telle opération peut se faire au moyen de formes d'expression plus denses comme les titres, les sous-titres, les conclusions récapitulatives. La question qui se pose concerne alors le parcours inverse qui consiste à procéder d'une manière analytique pour détailler une idée, une hypothèse, une démonstration, etc. Si le point de départ de tout texte est la brique de base phrastique, qui se meut en énoncé dès qu'elle assure sa fonction de communication, comme indiqué *supra*, la cohésion phrastique, à la fois syntaxique et prédicative, est transmise, lors de l'enchaînement prédicatif, aux relations transphrastiques, créant ainsi une chaîne de micro-récits, dont la solidarité se tisse au fur et à mesure du déroulement textuel sur la base des multiples relations implicatives. De la présupposition mutuelle établie entre unités de base se dégagent petit à petit, à la manière des pièces d'un puzzle, les éléments constitutifs d'un macro-récit, c'est-à-dire une relation prédicative répondant à la structure binaire globale déjà mentionnée *Déterminé(s)* et *Déterminant(s)*.

Cette progression implique de la part de l'interprétant la mise en place de plusieurs processus :

- Une orientation prédicative qui se dégage à la faveur de l'accumulation de contenus prédicatifs qui font émerger des contenus convergents ;
- Les contenus convergents, s'ils sont confirmés par le déroulement textuel, raffermissent l'orientation et finissent par se condenser dans un attracteur prédicatif[11] (englobant) ;
- Cette opération est réitérée en fonction de l'avancée dans le texte ; ainsi de plus en plus d'attracteurs émergent, constituant au fur et à mesure une trame de nœuds qui convergent eux-mêmes vers des attracteurs plus englobants ;
- La contrepartie des attracteurs au niveau de la forme linguistique correspond à des portions de textes, de tailles variables, que l'on pourrait appeler des empans ;
- L'ensemble des empans textuels et les attracteurs qu'ils véhiculent forment l'ossature de l'unité textuelle.

De tels éléments sont aisément vérifiables dans l'ensemble des textes que comporte ce numéro : le plan, les parties, les sous-titres, les paragraphes sont autant d'indices qui trahissent la manière dont chaque texte est construit, et par conséquent la manière dont il doit être interprété. La hiérarchie prédicative gouvernant l'architecture textuelle milite en faveur de la solidarité entre la cohésion qui agit au niveau des éléments constitutifs de base, et la cohérence globale qui en est l'ultime aboutissement à l'échelle l'unité textuelle dans son entièreté : le macro-récit que comporte n'importe quel texte.

[11] Un attracteur prédicatif est un nœud vers lequel convergent des prédicats élémentaires qu'il subsume. Il peut prendre n'importe quelle forme d'expression, ou être tout simplement inféré. La fable, fournit un bon exemple où la totalité du texte est orientée vers un seul attracteur prédicatif, la morale, et ce indépendamment de la place où il figure.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Présentation

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 31-41

Présentation du numéro

Soumaya Mejri
École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales
Université de Tunis, Tunisie
soumayamejri@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-8823-2145

Monia Bouali
Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités
Université de Gafsa, Tunisie
bouali_moni@yahoo.fr
https://orcid.org/0009-0003-8151-4133

Depuis Saussure, au début du XX^{e} siècle, le point de vue dominant est celui qui conçoit le langage comme un système complexe fondé sur des dichotomies, dont celle qui oppose la langue, en tant que système symbolique virtuel, à la parole considérée comme un produit langagier actualisé.

Un demi-siècle après, avec Benveniste (1966), émerge une nouvelle notion, celle de discours qui remet en cause la vision structuraliste normative de Saussure en considérant que la langue « entre en action » comme *discours*, lequel étant défini comme « acte de parole effective ». Ce qui a conduit à un réexamen de la relation langue / discours dans le système langagier.

Rompant avec le structuralisme, Hjelmslev et Guillaume remettent en question l'interprétation binaire de la formule saussurienne qui prône que le langage est une somme mécanique de deux systèmes : *langue* et *parole*. Il est par ailleurs important de noter que le terme *discours* ne figure pas dans L'Index du *Cours de linguistique générale* publié par Bally et Sechehaye (Payot, 1916).

Comme il est question de discours spécialisé dans la *partie thématique* de ce numéro, nous considérons ce discours comme un type particulier de production langagière dont nous essaierons de dégager les spécificités.

Sans reprendre le débat sur le discours spécialisé[1], nous partons de l'hypothèse formulée par Pierre Lerat pour qui « une théorie des langues spécialisées ne peut se fonder que sur une théorie générale des langues » (1995 : 24). Ainsi la langue de spécialité se définit-elle avant tout par son rôle normatif : « c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées » (*Ibid.* : 20). Si la langue générale organise de manière conventionnelle la conception du monde, la langue de spécialité (ou le discours spécialisé) organise les concepts heuristiques du domaine. Ces concepts seraient des « dénominations techniques conventionnelles » (Lerat, 1995 : 62) où « la terminologie est par excellence le matériau distinctif du texte spécialisé » (*Ibid.*).

Marie-Térésa Cabré (1992) fait la synthèse des traits communs des langues de spécialité : « Ainsi, les *communications technico-scientifiques* élaborées à partir des *langues de spécialité* possèdent une série de traits communs qui leur confèrent une unité. Cette unité s'appuie sur trois types d'éléments :

- L'aspect *sémantique* global : il s'agit de textes concis (qui tendent à être peu redondants), précis (qui tendent à éliminer l'ambiguïté) et impersonnels (donc peu émotifs).
- Les éléments qui composent la phrase : le *lexique* est le niveau le plus important dans cette classe de textes, et, à l'intérieur du lexique, les nominalisations et les formes nominales (en plus des formes verbales et adjectivales) tiennent un rôle primordial, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.
- L'aspect *formel* du discours : les langues de spécialité donnent la priorité à l'écrit par rapport à l'oral et se distinguent par l'*intégration d'autres systèmes sémiotiques* dans le texte. » (1992 : 133) [c'est nous qui soulignons].

[1] *Cf.* entre autres : Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Paris, Presses Universitaires de France ; Cabré, M.-T. (1992). *Terminologie et langues spécialisées : pour une approche communicative de la langue de spécialité*. Paris : Didier.

Le but de ce numéro est de rassembler différents points de vue sur les spécificités du discours spécialisé. La variété des corpus pris en compte dans les diverses contributions donne d'ores et déjà une idée relativement précise sur les multiples formes que le *discours spécialisé* peut avoir : discours métalinguistique, discours de vulgarisation, billets météorologiques, notices de médicaments, entretiens de terrain ou textes générés par l'IA, etc.

Toutes les contributions partagent une hypothèse commune : ce qui fait *texte*, c'est l'ensemble des interactions sémantiques entre ses unités constitutives. Chacune des contributions décline cette hypothèse selon le type de texte traité et l'angle sous lequel il est abordé.

- L'analyse de **Sarah Théroine** et **Laurent Gautier** portant sur un discours spécialisé fortement contraint aussi bien au niveau formel que conceptuel, celui des bulletins de météo marine, pose la problématique de ce genre textuel. La piste prise par les auteurs témoigne du croisement de la terminologie, de la phraséologie, du lexique et de la grammaire ; ce qui relève d'une quête holistique de ce qui fait texte. Parmi les multiples enjeux que portent ces bulletins météorologiques, les auteurs retiennent une double caractéristique : celle de la variation comme le recours aux verbes participiaux, et celle de la fixité observable notamment dans les patterns lexico-grammaticaux, dans les scénarios et dans le moule textuel rigide. L'éclairage porté par les auteurs montre bien que la spécificité du corpus étudié participe à la structuration du texte en moule-matrice, où la part de variation est assurée par le lexique.
- Toujours en lien avec la notion de moule-matrice, **Leila Hosni** s'intéresse à un genre textuel particulier, celui des notices des médicaments pour montrer qu'outre le moule rigide, la marge de variation est assurée par la matrice qui génère des variations discursives relevant de la nature même de ce discours médico-pharmaceutique destiné au grand public. L'alternance entre terminologie spécialisée et langue générale amène Hosni à emprunter une démarche intégrative, celle de l'analyse prédicative qui lui permet d'appréhender la notice comme un récit où la forme

ultime convient à la structure duale de base : un Déterminé, le médicament, et des Déterminants, tout ce qu'on en dit.

- La question qui intéresse **Warda Hmidi** est la traduction des énoncés ambigus dans une œuvre littéraire. Après avoir identifié les « formes d'ambiguïté », caractéristiques de l'*Étranger* d'Albert Camus, Hmidi examine comment l'ambiguïté est traitée dans deux traductions arabes de ce roman. Elle inscrit son analyse dans le cadre des blocs sémantiques pour examiner l'ambiguïté relevée dans des énoncés paratactiques détectables à trois niveaux : syntaxique, énonciatif et discursif. Trois pistes de solutions pour élucider les différentes formes d'ambiguïté sont relevées par l'auteur : préserver, atténuer ou carrément dissiper l'ambiguïté. Hmidi procède à l'examen des effets d'interprétation lors de la traduction du français vers l'arabe qui passe nécessairement par des contraintes linguistiques et des contenus culturels que les unités de chaque langue comportent. L'examen de plusieurs exemples permet à l'auteur de confirmer son hypothèse de départ : les stratégies de gestion de l'ambiguïté dans les traductions arabes sont structurées par des contraintes linguistiques, culturelles et interprétatives.

S'ajoute à cette approche holistique le caractère stratifié du texte spécialisé, sa couverture phraséologique textuelle et le transfert de sa densité prédicative :

- Un type particulier de discours spécialisé est étudié par **Sounayhawand Moalla** : le discours métalinguistique. Étant par définition stratifié, ce discours sur le discours (d'où le recours au préfixe *méta*-), se caractérise, comme le montre bien Moalla, par une densité à la fois conceptuelle et prédicative. L'analyse d'exemples précis permet à l'auteur d'introduire la notion de stratification prédicative qui fait que le discours métalinguistique est formé de couches terminologique, conceptuelle, méta-discursive et phraséologique. Le recours à la notion de Couverture Phraséologique Textuelle (CPT) (*cf.* Salah Mejri, 2011, « Phraséologie et traduction », *Équivalences*, 38^{e} année, n°1-2, p. 111-133) permet à Moalla de voir l'incidence des unités phraséologiques dans le discours

métalinguistique. La CPT participe de la cohérence conceptuelle et donc, de l'unité prédicative du discours métalinguistique. Elle joue le rôle d'un système sous-jacent à la composition de ce discours. La densité conceptuelle et prédicative participe de sa nature stratifiée.

- Toujours en lien avec l'hypothèse de la stratification des textes métalinguistiques, **Ali Jaouedi** propose d'étudier des extraits de textes linguistiques arabes pour mettre en lumière les mécanismes de vulgarisation dans un discours scientifique particulier, en choisissant deux ouvrages : مدخل إلى النّحو العرفاني de Abdeljabbar Ben Gharbia (2010) et la traduction arabe de l'ouvrage *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions* de Gaston Gross (traduit par Salah Mejri et Béchir Ouerhani, 2008). L'enjeu consiste à voir comment le même contenu prédicatif se traduit et se vulgarise en langue cible. Il s'agit de rapprocher le concept original de l'univers de croyance du lecteur arabe en l'adaptant, le reformulant ou le versant dans une nouvelle unité de la langue arabe. À travers l'examen des deux écrits linguistiques arabes, Jaouadi révèle l'existence de deux discours parallèles : l'un scientifique, se caractérise par la densité de ses réseaux conceptuels et terminologiques, souvent peu accessibles au lecteur non spécialiste ; le second tend à simplifier les connaissances scientifiques et à les rendre accessibles au lecteur ordinaire. Ce qui témoigne de la densité du discours métalinguistique qui conjugue abstraction et simplification.

Dans une orientation didactique, **Lassaad Kalai** émet l'hypothèse d'articuler langue, discours et contexte afin de mieux cerner le sens. Cette problématique, longuement discutée dans la littérature, est abordée par Kalai sous un nouvel angle : essayer de voir comment ce croisement pourrait être exploité dans le domaine de l'enseignement, notamment en rapport avec l'impact du contexte dans l'interprétation du sens à travers des énoncés figés. L'auteur prend l'exemple d'un pragmatème en dialecte tunisien pour montrer comment le contexte participe à la détermination du sens et comment le contenu culturel y joue un rôle fondamental.

Une dernière question retenue par ce numéro, celle du mécanisme complexe de l'actualisation, et son corollaire la modalisation, qui permet de passer des possibles langagiers à la concrétisation discursive dans un discours médian, celui de la vulgarisation scientifique :

- À mi-chemin entre langue générale et discours spécialisé, le discours de vulgarisation est abordé par **Dhouha Lajmi** par le biais de l'actualisation, mécanisme complexe situé lui-même à l'interface des possibles virtuels de la langue et de l'ancrage effectif dans le discours. En s'inspirant de la thèse de Gosselin pour qui « la modalité a des dimensions temporelles et aspectuelles et, inversement, le temps et l'aspect ont des propriétés modales », l'auteur montre, à travers le marquage aspectuo-temporel du texte de vulgarisation scientifique d'Etienne Klein, que l'actualisation participe non seulement à élucider la charge modale du vulgarisateur, celui qui prend en charge la traduction des contenus scientifiques et encyclopédiques en des formes langagières accessibles par le lecteur, mais participe aussi au passage de la technicité du discours scientifique à la transmission d'un discours ordinaire accessible par un lecteur non spécialiste.
- La question en vogue soulevée par **Thouraya Ben Amor** et **Monia Bouali** est celle des textes générés par l'IA. L'originalité de la démarche des auteurs consiste à tester de manière empirique les réponses données par la machine en jouant sur la part de la modalité dans les textes obtenus comme réponses à des prompts. L'intérêt linguistique de la démarche consiste à démontrer que l'actualisation est un vecteur de modalisation. Les multiples expérimentations menées par les auteurs montrent que plus l'actualisation est marquée, plus la modalisation est forte. D'où l'intérêt de multiplier les expériences en interrogeant la machine afin de mener une réflexion sur la forme et le contenu de textes spécialisés générés par l'IA.

Les quatre articles, dans la partie *Varia*, présentent une illustration concrète des analyses proposées dans ce numéro. Il s'agit de la production

langagière de spécialistes en sciences de gestion. Leur discours se caractérise entre autres par :

- son ambiguïté

Le discours des sciences de gestion est omniprésent dans la vie quotidienne : on s'en sert pour décrire la réalité économique. Il est fortement mobilisé par le grand public et les non spécialistes comme les journalistes, les politiciens ou encore les juristes.

- son hétérogénéité

Le domaine du management est à la croisée de plusieurs autres domaines. C'est un domaine multidisciplinaire (pluridisciplinaire, interdiscipliniare et transdisciplinaire) qui emprunte nécessairement à plusieurs domaines de connaissances au sens large : terminologique, méthodologique, technique, théorique, etc. L'hétérogéniété s'explique par la diversité de la provenance disciplinaire : le droit, les mathématiques, le domaine militaire, l'anthropologie, l'économétrie, la sociologie, etc.

- son étendue

Les sciences de gestion représentent un domaine vaste qui comprend de nombreux sous-domaines, à la fois différents et complémentaires. Il y est question de finance, de comptabilité, de marketing, de logistique, de ressources humaines, d'entrepreneuriat, de production, etc.

Bien qu'inscrites dans le même domaine des sciences de gestion, les contributions de ces spécialistes peuvent être réparties en deux catégories : celle qui relève du domaine financier et celle qui concerne le domaine managérial.

La première catégorie comporte l'article de Mouna Baccouri et Dorra Talbi et celui de Asma Hkimi. Ces deux articles se caractérisent par une terminologie spécialisée et opaque surtout dans les modèles d'analyse mobilisés pour l'étude quantitative, une terminologie empruntée au domaine de l'économétrie :

- La contribution de **Mouna Baccouri** et **Dorra Talbi** étudie l'impact des caractéristiques des dirigeants des entreprises françaises du CAC

40 sur la détention de liquidités. À partir d'un cadre théorique relatif à la théorie des échelons supérieurs et aux approches financières traditionnelles, les auteurs émettent des hypothèses de recherche relatives aux variables de l'étude (âge, origine, ancienneté du dirigeant d'un côté, la détention de liquidités de l'autre), vérifiées par le biais d'un modèle qui génère des résultats statistiques descriptifs sur un échantillon. Des analyses univariée et multivariée permettent d'examiner les relations entre les variables. Des tests de robustesse du modèle sont effectués pour nuancer les résultats.

- Dans le même esprit, le travail d'**Asma Hkimi** porte sur une étude quantitative sur des banques islamiques (BI) opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) au cours de la période 2016-2022. Cette étude cherche à examiner également la relation entre ces deux variables : d'un côté la diversité du genre et de nationalité au sein des conseils d'administration, de l'autre la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Sur le plan théorique et pour montrer la corrélation entre les variables et formuler les hypothèses de recherche, de nombreuses approches sont mobilisées : la théorie d'agence, la théorie des parties prenantes, la théorie de la dépendance aux ressources et la théorie de la légitimité. Sur le plan empirique, de nombreux modèles sont utilisés (GLS, Heckman et GMM) pour garantir la robustesse des résultats.

Dans la seconde catégorie, loin des études quantitatives et de la sphère financière, Rania Aloui, Nour El Houda Yeferni et Soumaya Mejri inscrivent leurs contributions dans le domaine du développement durable à travers l'analyse qualitative portant sur des études de cas uniques. Les deux articles de cette catégorie se caractérisent par une terminologie moins opaque au niveau de l'analyse mais plus fournie au niveau conceptuel :

- L'étude de **Rania Aloui** et **Soumaya Mejri** propose la notion d'engagement environnemental favorisant les pratiques responsables d'entreprise. En examinant la littérature relative au développement durable et en réalisant des entretiens semi-directifs,

combinant observation participante et examen de plusieurs documents internes et externes au sein d'une entreprise polluante, les auteurs montrent que, face à l'ambiguïté des théoriciens et la confusion des praticiens, la notion d'engagement institutionnel et individuel peut contribuer à la réalisation de pratiques responsables et durables.

- L'article de **Nour El Houda Yeferni** et **Soumaya Mejri** propose la notion de « culture durable » qui permet des pratiques sociales responsables d'entreprise, indispensables pour favoriser la cohésion interne et la légitimité externe. L'étude porte sur une multinationale opérant dans le secteur automobile. Des entretiens semi-directifs, une observation participante, un examen documentaire et une analyse thématique font ressortir trois axes structurant la dimension sociale du développement durable, à savoir les valeurs partagées, les comportements organisationnels et les pratiques sociales intégrées.

Les deux parties, *thématique* et *varia*, sont suivies d'une troisième consacrée aux recensions d'écrits qui viennent enrichir ce numéro en prolongeant la réflexion autour de la problématique fondamentale *langue / discours spécialisés*.

Une présentation de la thèse *L'agir professoral des enseignants novices de français au Maroc : contexte (s) de formation et d'enseignement et co-construction du répertoire didactique* de **Omar Ismaili** permet à l'auteur d'exposer sa recherche doctorale portant sur l'enseignement du FLE au Maroc. Ce domaine de spécialité, qui repose sur des pratiques langagières particulières, est abordé par Ismaili au moyen de corpus hétérogènes comportant des questionnaires, des manuels, des enquêtes de terrain, des supports pédagogiques de formation, etc. Le tout est mis au service de l'étude de l'adaptation du discours spécialisé d'un enseignant novice en classe de FLE, confronté aux contraintes du métier comme les réformes et les exigences didactiques.

Suivent quatre comptes rendus dont l'axe principal est celui du métadiscours. Dans le compte rendu de l'ouvrage *Autour de la reformulation* dirigé par Olga Inkova, **Imen Mizouri** retient trois axes qui transcendent les différents textes : la contribution de Fuchs dans les études

sur la paraphrase et la reformulation, l'apport de cet ouvrage dans la littérature linguistique sur la reformulation et les typologies qui en découlent. Il s'avère que reformuler, c'est-à-dire produire un discours sur le discours, est une opération très complexe mobilisant plusieurs procédés linguistiques, ce qui assigne à la reformulation de multiples fonctions comme expliquer, corriger, rectifier, hiérarchiser les informations, etc.

Rangé souvent parmi les procédés discursifs de la manipulation langagière, le défigement fait l'objet du dernier numéro de la revue *Le français moderne* (2025) dont la recension est assurée par **Sounayhawand Moalla** qui, tout en passant en revue l'ensemble des contributions à ce numéro, aboutit à la conclusion suivante : reconsidérer le défigement comme un possible de langue inhérent au système lui-même, qui pourrait avoir plusieurs configurations dans les productions langagières.

Les deux comptes rendus qui portent sur le discours dictionnairique ont la particularité de mettre en exergue, chacun suivant la problématique traitée dans le numéro des *Cahiers du dictionnaire* recensé, la densité du discours lexicographique. Dans le premier, qui porte sur le numéro 17, *La fragmentation de la langue dans le dictionnaire / Dictionnaire et polylexicalité* (2025), **Sounayhawand Moalla** pointe la densité de ce discours en explorant à travers toutes les contributions à ce numéro ses différentes facettes, dont notamment deux volets peu étudiés : la fragmentation et la polylexicalité.

Le second compte rendu en lien avec le discours lexicographique, réalisé par **Intissar Boughalmi,** montre que le numéro 10 des *Cahiers du dictionnaire* (2018) consacré aux *Dictionnaires et territoires,* témoigne de la stratification intrinsèque à ce genre normé. Dans ce sens, l'auteur souligne l'idée que le dictionnaire est non seulement le territoire de différents champs disciplinaires mais également celui des unités lexicales, qu'elles soient mono- ou polylexicales.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Recherches thématiques

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 45-75

La double opposition terminologie / phraséologie et lexique / grammaire revisitée au prisme d'un discours (très) contraint : les bulletins de météo marine

Sarah Théroine
Centre Interlangues Texte Image Langage (UR 4182)
Université Bourgogne Europe, France
sarah.theroine@u-bourgogne.fr
https://orcid.org/0000-0003-4238-763X

Laurent Gautier
Centre Interlangues Texte Image Langage (UR 4182)
Université Bourgogne Europe, France
laurent.gautier@u-bourgogne.fr
https://orcid.org/0000-0002-6210-410X

Reçu le 12-10-2025 / Évalué le 02-11-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé
Cet article analyse les bulletins de météo marine en tant que discours spécialisés fortement contraints, situés à l'interface de la communication maritime normalisée et de la météorologie opérationnelle. À partir d'un corpus de 38 000 mots, l'étude montre que ces textes relèvent pleinement des langues contrôlées, leur moule textuel imposant des restrictions morphosyntaxiques, phraséologiques et sémantiques. L'approche croisée par patterns lexico-grammaticaux et scénarios, issue de la frame semantics révèle l'existence d'une ossature phrastique semi-figée et d'une architecture conceptuelle stable organisée autour des dimensions *Phenomenon – Time – Space*. L'analyse des prédicats, majoritairement participiaux, met en évidence un macro-scénario météorologique structuré par le cadre *Weather_Change*, qui articule états, évolutions et projections. L'articulation entre figement formel et figement conceptuel confirme ainsi que la contrainte discursive opère au croisement de la terminologie, de la phraséologie, du lexique et de la grammaire.

Mots-clés : langue contrôlée, patterns lexico-grammaticaux, sémantique des cadres, météo-marine, discours spécialisé

The dual opposition between terminology / phraseology and lexicon / grammar revisited through a highly constrained discourse: shipping forecast

Abstract
This article examines marine weather bulletins as highly constrained forms of specialized discourse, positioned at the intersection of standardized maritime communication and operational meteorology. Based on a 38,000-word corpus, the study shows that these texts fully belong to the category of controlled languages, their textual mold imposing morphosyntactic, phraseological, and semantic restrictions. Combining lexico-grammatical pattern analysis with frame-semantic scenario modelling reveals a semi-

fixed phrasal structure and a stable conceptual architecture organized around the dimensions *Phenomenon – Time – Space*. The analysis of predicates — mostly participial forms — highlights a meteorological macro-scenario structured by the *Weather_Change* frame, which articulates states, evolutions, and projections. The interplay between formal and conceptual *figement* thus confirms that discursive constraint operates at the crossroads of terminology, phraseology, lexicon, and grammar.

Keywords: controlled language, lexico-grammatical patterns, frame semantics, marine weather, specialized discourse

1. Éléments de contextualisation[1]

Cette contribution s'inscrit pleinement dans la thématique de ce numéro consacré aux « langues / discours spécialisés ». Elle prend pour objet un champ spécialisé, celui de la météo marine[2], encore largement *terra incognita* pour le français bien qu'en partie défriché pour l'anglais (*cf. infra*). Ce choix peut surprendre étant donné le périmètre restreint de ce champ et le volume limité de textes disponibles (*cf.* section 3). De même, sa diffusion peut également paraitre confidentielle. Pour démentir ces a priori et contextualiser notre propos, nous convoquerons deux événements récents.

Le premier épisode remonte à la fin de l'année 2016 qui marquait, dans le monde radiophonique, l'arrêt de la diffusion en grandes ondes par la station publique France Inter et, du même coup, la disparition pure et simple de la diffusion « parlée » des bulletins de météo marine de Météo France[3]. Comme s'en est alors fait écho la presse nationale, ces bulletins avaient déjà disparu de la diffusion FM en septembre 2008 et finissaient par ne plus totalement correspondre aux besoins d'information du monde maritime, de nouvelles sources d'information s'étant entre-temps

[1] Laurent Gautier a rédigé les sections 1, 2 et 4, Sarah Théroine les sections 3, 5 et 6 de cet article. Cette contribution s'inscrit dans un projet interdisciplinaire associant Christophe Cruz (informatique) et Gennaro Ascione (linguistique), collaborateurs actifs à toutes les étapes de préparation, exploitation des données, discussion des différentes versions du texte et relecture.

[2] Cela vaut, de façon plus générale, pour le champ de la météo comme le montre le bilan de recherche de Liégeois (2024).

[3] Le genre discursif « météo marine » avait fait l'objet, en mai 2009, d'un documentaire radiophonique sur France Culture intitulé *À l'écoute de la météo marine*. Il est encore disponible en podcast sur le site de la station : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-heure-du-documentaire/a-l-ecoute-de-la-meteo-marine-7630608 [consulté le 12 septembre 2025].

imposées[4]. Mais c'était ignorer l'impact de ces bulletins en dehors de la communauté spécialisée initialement ciblée : la météo marine avait un « vrai » public. C'est exactement ce que met au jour le second évènement, contemporain celui-ci de l'écriture de cet article, à savoir l'anniversaire en 2025, fêté en grande pompe par la BBC, des 100 ans de diffusion du pendant britannique du bulletin météo, le *shipping forecast* du MET Office. Deux articles, dont un éditorial, publié à cette occasion par *The Guardian*[5], tout comme un article du *Monde*[6] s'accordent pour souligner le caractère quasi mythique de ce type de texte tant pour les « gens de mer » que pour des locuteurs totalement extérieurs à la communauté de pratique et de discours (*cf. infra*) visée, voire pour des artistes puisant dans le bulletin l'inspiration les menant au geste créatif (Nyqvist, 2019). L'évènement est à ce point important outre-Manche que la navigatrice, journaliste et autrice Meg Clothier a publié à cette occasion, aux éditions de la BBC, un ouvrage d'hommage (Clothier, 2024)[7].

Le discours médiatique autour de ces deux évènements s'accorde sur deux traits caractéristiques de ce type de texte qui ne peuvent que retenir l'attention du linguiste de spécialité et qui nous ont semblé fournir un point de départ intéressant au vu de la problématique du présent numéro :

- Le premier concerne le degré de technicité ressenti comme très élevé, voire extrême, qui fait apparaître ces textes comme relevant d'un discours réservé aux seuls initiés. Les articles de presse mentionnés ci-dessus, tout comme le documentaire radiophonique, emploient des descriptifs comme *langue énigmatique des marins* ou encore *bulletins jargonneux* en insistant sur un ensemble particulier de dénominations, celle des zones maritimes faisant l'objet des prévisions, du type *Circéo, Cromarty, Fisher* ou encore *Iroise*. La lecture attentive de la version écrite de ces bulletins laisse

[4] *Cf*. « France Inter dit bon vent à sa météo marine », *Libération*, 27.12.2016 et « France Inter met fin aux ondes longues et dit bon vent à sa météo marine », *Le Monde*, 30.12.206.

[5] *Cf.* « We listen to it to remind us of home: 100 years of the Shipping Forecast », *The Guardian*, 27.12.2024 et "The Guardian view on the Shipping Forecast at 100: the radio's prayer", *The Guardian*, 3.1.2025.

[6] *Cf.* « La météo marine de la BBC, cent ans d'ondées positives », *Le Monde*, 15.02.2025.

[7] Les limites de volume imposées à cet article ne nous permettent pas d'aller plus loin dans cette contextualisation. Elle fera, associée à la saisie ethnographique des communautés de pratique et de discours concernée, l'objet d'une publication séparée en cours d'écriture.

toutefois entrevoir d'autres « zones de résistance » pour un non-expert, par exemple la dénomination des phénomènes météorologiques visés ou encore la syntaxe de certaines phrases, pouvant paraître comme déroutante. On peut résumer cette impression en affirmant que quiconque comprend un bulletin météo « classique » n'est absolument pas en mesure de comprendre un bulletin de météo marine. Le curseur se place donc dès l'abord, et de façon claire, sur la spécialité et illustre parfaitement la position certes déjà ancienne, mais non dépassée de Lerat (1995 : 20) : « La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées ».

- Le second trait mis en avant par les sources interrogées ici semble à première vue paradoxal : il s'agit de son caractère attractif, voire séduisant. Les témoignages rassemblés dans les émissions marquant en France la disparition du bulletin et célébrant au Royaume Uni son anniversaire se retrouvent en effet sur un point : l'hermétisme des formes et des contenus est perçu par les non-experts tantôt comme une invitation au voyage – suivant, à travers l'énumération lancinante des zones maritimes, les trajets imaginaires des marins écoutant, depuis leur paquebot de croisière ou leur chalutier, ces informations – tantôt comme un accès en quelque sorte clandestin à une communauté fermée, celle de ceux « qui comprennent », les gens de mer[8].

Cette double caractérisation depuis une perspective exogène révèle, nous semble-t-il de façon indubitable, le caractère spécialisé de ces textes. Il s'agit même d'une forme extrême de spécialisation qui place le curseur, sur le continuum qui va du non spécialisé au spécialisé, à l'extrémité en quelque sorte ultime et nous fait basculer dans le domaine des langues

[8] Ces langages contrôlés, en particulier leur double ancrage communautaire et professionnel, ne sont pas sans rappeler les « langues communautaires » voire « langues secrètes » largement étudiées dans la recherche allemande, *cf*. par exemple les ouvrages de la collection *Sondersprachenforschung* publiée aux éditions Buske à Hamburg.

contrôlées pour la caractérisation desquelles nous suivons la définition devenue classique de Kuhn (2014 : 123)[9] :

> *Une langue naturelle contrôlée est une langue construite, fondée sur une langue naturelle donnée, mais plus restrictive sur le plan du lexique, de la syntaxe et/ou de la sémantique, tout en préservant la plupart de ses propriétés naturelles.*

Cette définition[10] contient exactement les éléments convoqués dans cet article : le point de départ est une langue naturelle (ici le français) sujette à des restrictions dans ses répertoires grammaticaux, lexicaux et sémantiques sans pour autant devenir un langage formel ou artificiel. La notion de restriction sera ainsi à interroger au prisme du couple terminologie/phraséologie dans la mesure où elle présuppose – ou implique selon la perspective choisie – le figement ou, à tout le moins, la fixité.

Dans ce contexte, l'hypothèse centrale des pages qui suivent est de démontrer cette dimension de contrainte en problématisant ses conséquences pour les deux grandes catégories d'analyse linguistique souvent mobilisées pour approcher les discours spécialisés : l'articulation entre terminologie et phraséologie d'un côté, la tension entre grammaire et lexique de l'autre. Pour répondre à ce cahier des charges, la section (2) commence à formaliser les questions de recherche qui affleurent autour de trois problématiques centrales avant que la section (3) ne présente le jeu de données sur lequel ont travaillé les auteurs. La section (4) dresse le cadre méthodologique mobilisé pour aborder les phénomènes de figement, celui des patterns lexico-grammaticaux, articulés avec la sémantique des cadres. Les résultats des analyses sont présentés et discutés en section (5) avant de s'arrêter en conclusion sur les limites et les perspectives qui se font jour (*cf.* section 6).

[9] Kuhn (2014: 123) : *A controlled natural language is a constructed language that is based on a certain natural language, being more restrictive concerning lexicon, syntax, and/or semantics while preserving most of its natural properties.*

[10] Dans un article consacré au paradigme de l'ergonomie linguistique, Condamines (2018 : 211) propose une reformulation intéressante de cette définition, car l'articulant aux conditions d'emploi : « Les langues contrôlées sont donc des recommandations de formes langagières élaborées à partir de régularités spontanées utilisées par des experts en situation professionnelle ».

2. Problématiques et questions de recherche

Dans le cadre qui vient d'être esquissé – et au vu du caractère quasi vierge de la recherche francophone sur cet objet et le type de texte « bulletin de météo marine » – il convient de préciser plus avant les problématiques qui se dégagent de cet ensemble en lien avec la catégorie des textes spécialisés. Elles permettront de mieux spécifier les questions de recherche.

2.1. Un champ spécialisé ?

La première problématique est celle du positionnement du bulletin dans un ou des champs pouvant être qualifiés de spécialisés. La littérature *en* anglais et *sur* l'anglais[11] montre qu'on peut tout à fait défendre l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un genre spécialisé inclus dans le champ plus vaste de la communication maritime. Cette dernière satisfait en effet tout à fait à la définition opératoire du domaine spécialisé de Petit (2010 : 9) qui constitue aujourd'hui un point de départ largement partagé dans la recherche francophone :

> *Nous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui, par sa nature, sa finalité et ses modalités particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques.*

Dans cette perspective, la communication maritime est organisée essentiellement autour de trois pôles (Johnson, 1992) donnant chacun naissance à un discours propre :

- la communication entre les embarcations et la terre (capitainerie, autorités maritimes, etc.) ;
- la communication entre embarcations en mer ;
- la communication interne à une embarcation, donc entre membres de l'équipage.

[11] Deux raisons semblent pouvoir justifier cette place de l'anglais dans la recherche existante : d'une part la puissance maritime historique du Royaume-Uni et de l'empire britannique (souvent qualifié de « civilisation de la mer ») et d'autre part le rôle de l'anglais Lingua Franca dans ce champ spécialisé et d'activité.

Cette première approche, pour ne pas rester abstraite, doit être affinée à travers une cartographie permettant de mettre en évidence l'articulation entre les acteurs en question, leurs pratiques et leurs savoirs experts qui construisent/accompagnent ces dernières (Gautier, 2012 : 66-67). À cette triade, il convient d'ajouter la notion de *« lieux du spécialisé »* proposée par Gautier (sous presse). Ce sont *a minima* ces quatre dimensions qui construisent les « *discours-cultures-milieux de spécialité* » (Gautier, 2019) qui permettent de contextualiser, avec un risque réduit de contre-sens, les textes analysés ici. Un aspect doit être particulièrement souligné dans ce contexte : il s'agit du positionnement en quelque sorte hybride du type de texte étudié. Si son champ d'inscription est bien la communication maritime, variante 1 : terre-mer, il se nourrit très largement de la discipline 'météorologie' qui, elle, a un spectre plus large que le seul périmètre maritime (Liégeois, 2024).

On débouche donc sur de premières questions de recherche, en particulier pour les aspects termino-phraséologiques : quel est le positionnement disciplinaire, donc conceptuel et ontologique, exact de ce discours spécialisé ? Comment conjugue-t-il d'une part les savoirs météorologiques et d'autre part les savoirs maritimes ?

2.2. Contrôle et normalisation

Les nombreux travaux de Barry Johnson (1992, 1995, 1999) sur l'anglais maritime le montrent – et le détour proposé en introduction par les versions radiophoniques du bulletin l'ont illustré : ce qui peut être conceptualisé aujourd'hui comme un langage contrôlé est le résultat d'une évolution qui trouve son origine dans les premiers systèmes techniques, au sens de dispositifs, de communication navire-garde-côtes et navire-navire et son point d'aboutissement dans la normalisation internationale des échanges dans le domaine maritime. Cette normalisation vise à couvrir l'essentiel des situations de vie de ces milieux, qui peuvent être saisis en termes de communautés de pratique (Wenger, 2018), doublées de communautés de discours (Swales, 1998), précisément associées à des lieux/*places* et des praxis comme postulé précédemment.

Cette volonté de normalisation se donne à lire, pour le linguiste travaillant sur ce champ, dans un ensemble de référentiels linguistiques

émanant de la *International Maritime Organisation* (Pritchard, Kalogjera, 1999) dont les étapes les plus importantes ont été :

- le *Standard Marine Navigational Vocabulary* (1977) ;
- *Seaspeak* (1988) ;
- les *Standard Marine Communication Phrases* (1997, puis 2002) ;
- *Maritime English*, Model course (2015) ;
- le *International SafetyNET Services Manual* (2022).

Ces différents guides et cours se présentent concrètement comme des listes d'énoncés préfabriqués associant une situation donnée (le plus souvent une situation à risque ou de détresse) à des phrases types constituées d'une ossature morphosyntaxique comportant des slots vides pouvant être instanciés par le terme correspondant à la situation concrète. Voici, à titre d'exemple, les énoncés proposés pour la perte en mer de containers :

.2 Containers with dangerous substance of IMO-Class… adrift near position….
.2.1 Barrels/drums with dangerous substance of IMO-Class… adrift near position…
.2.2 Bags with dangerous substance of IMO-Class… adrift near position….
.2.3 … with dangerous substance of IMO-Class… adrift near position…

Ce cadre global de communication à partir de structures normalisées « à compléter » ou « à trous » confirme l'inscription de ces discours au sein des langages contrôlés. La question qui se pose reste toutefois celle de savoir si cette caractérisation générale descend jusqu'au niveau des bulletins de météorologie marine. Cela nous semble être le cas pour au moins deux raisons : (i) tout d'abord parce que la question météorologique est bien incluse dans ces directives – même si ce ne sont pas les bulletins directement et (ii) ensuite parce que – et ce sera l'objet des parties suivantes de cette contribution que de le démontrer – les bulletins s'apparentent bien à des structures de ce type où des figements structurels et conceptuels laissent des « places vides » à remplir selon les valeurs météorologiques observées et/ou attendues. Cette différence fondamentale de pré-formation par rapport aux bulletins météo « normaux » largement plus ouverts à la variation, y compris individuelle (Liégeois, 2024) confirme par ailleurs cette interprétation.

La question de recherche sera ainsi celle d'examiner comment les discours spécialisés étudiés ici illustrent et mettent en œuvre cette notion de préfabriqué langagier au service de la non-ambiguïté de la communication professionnelle.

2.3. Du contrôle à l'interface terminologie/phraséologie

Au terme des deux étapes précédentes, la dimension phraséologique de la communication maritime ne fait guère de doute. Dans l'esprit des travaux fondateurs de Gréciano (1995)[12] sur les intersections naturelles, en discours de spécialité, entre terminologie et phraséologie et à la suite de nos propres propositions (Gautier, 2004, 2022) de faire de la notion de figement la notion clef pour l'analyse des productions langagières spécialisées (Gautier, 2017), il convient de caractériser brièvement cette intersection.

Pour la communication maritime de façon générale, comme pour les bulletins de météo marine en particulier, le caractère phraséologique se manifeste au niveau de l'unité phrase elle-même qui peut être analysée comme un squelette associant, sur l'axe syntagmatique, des restrictions morphologiques (personnes, temps et modes des verbes, utilisation du singulier ou du pluriel) à des restrictions d'ordre syntaxique (ellipses, structures parataxiques, linéarisation des constituants). Cette structuration contrainte se vérifie empiriquement dans notre corpus. Ainsi, un des bulletins relatifs à la zone Alboran fournit la séquence suivante : « À l'extrême nord-est : Variable 3 à 5, s'orientant Ouest 4 à 5 en fin de nuit, puis fraîchissant 5 à 6 demain midi. Ailleurs : Ouest à Nord-Ouest 5 à 6, parfois 7, fraîchissant Ouest 6 à 7 le matin. Rafales. ». Cette phrase illustre précisément le caractère phraséologique du genre, en ce qu'elle mobilise un enchaînement régulier de patrons lexico-grammaticaux. On y retrouve notamment le segment « *Variable 3 à 5, s'orientant Ouest 4 à 5 […]* », attesté de manière récurrente dans l'ensemble des zones du corpus, et dont la construction peut être schématisée comme suit : < figement « variable » > [Measure] à [Measure], [Verbe de mouvement] [Space] [Measure] à [Measure] … Cette régularité formelle témoigne d'un figement

[12] La recherche allemande, dans laquelle s'inscrivait Gertrud Gréciano, a largement contribué à la théorisation de ces questions de figement à l'échelle du discours. Le volume de Gautier, Modicom & Vinckel-Roisin (2018) en propose un état des lieux à date.

constructionnel, où des unités lexicales spécialisées (« variable », « s'orientant », « fraîchissant ») s'insèrent dans un moule syntaxique stable. La composante terminologique vient, pour sa part, alimenter la structure en dénominations conceptuelles. La démonstration à venir essaiera toutefois de montrer que les deux niveaux sont intrinsèquement liés et imbriqués et que la structure qualifiée ci-dessus de squelette est déjà conceptuellement saturée dans le domaine, orientant la réflexion vers la notion de constructions isomorphiques (*cf*. à ce propos sur la problématique météo en général Liégeois / Gautier, 2025a, 2025b).

Les questions de recherche afférentes sont donc au nombre de trois : (i) comment identifier et, surtout, représenter ces préfabriqués morpho-syntaxiques, (ii) comment articuler ces structures de surface sur les structures conceptuelles sous-jacentes, ce qui nécessite (iii) d'identifier les cadres théoriques les plus productifs pour atteindre ce double objectif.

Ces différentes dimensions, qui ancrent les bulletins dans un format linguistique à la fois normalisé et phraséologiquement contraint, appellent une vérification empirique. La section suivante présente donc le corpus mobilisé pour tester ces hypothèses et examiner la matérialisation concrète du figement au niveau phrastique et textuel.

3. Données

Pour cette étude, nous avons constitué un corpus de bulletins de météo marine (BMS) tels que caractérisés ci-dessus. Deux formats doivent être distingués : la version orale, diffusée par radio maritime et qui obéit à des contraintes prosodiques et techniques spécifiques : une articulation lente, une absence de chevauchement, des balises orales de prise de tour et l'absence de rétro-canalisation, conformément au mode *simplex* des communications VHF (Pritchard, Kalogjera, 2000), et la version écrite, choisie pour ce corpus, structurée typographiquement autour de segments elliptiques, d'expressions figées et d'une forte densité informationnelle. Malgré ces différences, les deux formats partagent une syntaxe spécialisée fondée sur des patrons lexico-grammaticaux normés. Le corpus utilisé ici, d'environ 38 000 mots, regroupe des bulletins publiés par Météo France entre le 28 février et le 6 mars 2024 pour la Méditerranée occidentale.

Nombre de documents	Nombre de *tokens*	Nombre de types	Nombre de phrases
29	38,416	550	3,245

Tableau 1 : Données quantitatives du corpus.

Ces textes relèvent d'un genre institutionnel fortement contraint par les normes de communication maritime spécifiées en section (2) et sont destinés à la navigation côtière et hauturière. Ils présentent une macrostructure récurrente et normalisée composée de quatre blocs : (1) une séquence d'annonce (date, heure, alerte), (2) une description synoptique de la situation générale, (3) une section zonale détaillant les prévisions (vent, mer, visibilité, houle) par zone, et (4) une tendance à 24 heures, optionnelle mais fréquente comme l'illustre ce premier exemple[13] :

> *Origine Météo-France. Bulletin côtier pour la bande des 20 milles, de la baie de Somme au cap de la Hague du jeudi 10 juillet 2025 à 18h15 légales.*
>
> *Vent moyen selon échelle Beaufort. Mer selon échelle Douglas. Heure légale = heure UTC + 1 en hiver et heure UTC + 2 en été. Attention : en situation normale, les rafales peuvent être supérieures de 40 % au vent moyen et les vagues maximales atteindre 2 fois la hauteur significative.*
>
> Pas d'avis de vent fort en cours ni prévu.
>
> *Situation générale le jeudi 10 juillet 2025 à 12h00 UTC, et évolution*
>
> Dépression 1015hPa à l'ouest du Portugal, se comblant vendredi après-midi. Anticyclone 1025hPa au sud de l'Irlande avec dorsale sur la Manche, prévu 1023 hPa en Mer du Nord vendredi matin. Dépression se creusant 1013 hPa cette nuit dans le fond du Golfe de Gascogne, prévue 1008 hPa vendredi soir.
>
> *Observations le jeudi 10 juillet 2025 à 15h00 UTC*
>
> Cap de la Hague : vent Est-Nord-Est 6 nœuds, 1023 hPa en baisse, clair ou peu nuageux, visibilité 10 miles. Bernières : Vent Nord-Nord- Est 6 nœuds. Cap de la Hève : vent Nord 6 nœuds, rafales 16 nœuds. Dieppe : vent Nord-Ouest 4 nœuds, 1023 hPa en baisse. Cayeux sur mer : vent Ouest 8 nœuds.

L'analyse du corpus révèle que l'ordonnancement et l'enchaînement des informations se lisent jusque dans la structure du document et que la standardisation du format soutient la rapidité de décodage requise en contexte opérationnel (Johnson, 1999 ; Bocanegra-Valle, 2011). Cette organisation est caractéristique d'un moule textuel, entendu comme

[13] L'absence de reproduction visuelle (capture d'écran) d'un bulletin limite la possibilité d'appréhender pleinement la matérialité linguistique et la configuration macro-structurelle du texte.

un modèle compositionnel et discursif stabilisé (Gautier, 2009, 2022). Celui-ci détermine la structure des bulletins, les régularités morphosyntaxiques et les stratégies discursives mobilisées (clarté, concision, absence d'ambiguïté), tout en orientant les attentes interprétatives des marins. La rapidité de décodage ne repose donc pas seulement sur le lexique employé mais aussi sur la rigidité structurelle du format, conforme aux pratiques de communication normalisée.

À un degré de granularité plus fin, chaque bulletin se déploie selon six unités informatives : (1) une ouverture sur la situation actuelle ou attendue avec datation, (2) une identification des zones concernées, (3) une description des phénomènes en cours et de leur évolution, (4) une indication de la durée de validité, (5) un rappel des localisations spécifiques (ex. CASQUETS, OUESSANT), et (6) un tableau descriptif standardisé des conditions attendues (vents, mer, houle, visibilité). L'extrait ci-dessous illustre ce séquençage :

(1) [Situation actuelle – avis]
« Coup de vent en cours ou prévu pour FINISTERRE. Situation générale le mardi 7 février 2023 à 00h et évolution. »

(2) [Zone concernée]
« Proche Atlantique et Manche-Ouest. »

(3) [Événement météorologique en cours et projections]
« Zone dépressionnaire se creusant progressivement au sud-ouest du Portugal, prévue 1015 hPa la nuit prochaine. Anticyclone 1044 hPa sur l'Europe centrale, se décalant lentement vers l'est. Dorsale associée se maintenant sur les îles britanniques et la Manche. »

(4) [Durée de validité des prévisions]
« Prévisions par zone jusqu'au mercredi 8 février à 06h UTC. »

(5) [Localisation complémentaire]
« CASQUETS, OUESSANT : »

(6) [Informations générales sur les phénomènes en cours ou attendus]
« Est à Nord-Est 3 à 5, parfois 6 sur l'extrême sud-ouest l'après-midi, virant Est à Sud-Est 3 à 4 la nuit. Mer peu agitée à agitée sur l'est, agitée à forte sur l'ouest. »

La séquence de ces six unités incarne pleinement la fonction du moule textuel : l'ouverture répond à une exigence pragmatique d'une annonce

immédiate (1), l'identification des zones s'appuie sur une nomenclature figée (2), la description mobilise des verbes météorologiques spécialisés (3), la durée inscrit le message dans une temporalité fixe (4), les localisations renforcent l'ancrage géographique (5), et les informations générales constituent la dimension la plus figée du moule (6), garantissant la comparabilité et l'efficacité communicative (Brommer, 2018: 67 ; Sandig, 2006 : 485).

Cette macrostructure observée correspond, sur le plan fonctionnel, à la structure rhétorique décrite par Bocanegra-Valle (2015 : 281-282) pour l'anglais sous la forme d'une séquence[14] de « *mouvement »* et de « *étapes* », c'est-à-dire d'unités communicatives qui assurent la progression informationnelle du genre. Ce modèle s'inscrit dans la lignée des travaux de Biber sur l'organisation rhétorique des registres, qui mettent en évidence l'existence d'unités communicatives hiérarchisées assurant la structuration interne des genres spécialisés (Biber, 2006 : 12). Ainsi, la séquence d'annonce comprise comme le bloc 1 ci-dessus correspond au « *mouvement 1 »* (headline/alerte), la description synoptique au « *mouvement 2 »* (situation générale), la section zonale au *« mouvement 3 »* (prévisions par zones) et la tendance à 24 heures au « *mouvement 4 »* (projection). De plus, les « *moves »* (Bocanegra-Valle, 2015 : 281-282) décrivent la fonction rhétorique abstraite du bulletin : alerter, décrire, prévoir, projeter, tandis que la macrostructure ci-dessus en constitue la réalisation discursive et séquentielle concrète traduisant la superstructure conceptuelle du bulletin, soit le scénario communicatif complet dans lequel s'insèrent les *moves*. Ces deux niveaux se complètent : la macrostructure représente la forme textuelle observable du *moule*, tandis que les *moves* décrivent son organisation fonctionnelle et générique. Cette correspondance illustre la nature « hautement conventionnalisée[15] » des bulletins de météo-marine, décrite par Bocanegra-Valle (2015 : 281-282). L'analyse permet de montrer comment opère la fossilisation langagière au niveau micro de cette conventionnalisation de niveau macro.

Comme nous l'indique la conclusion à la fin de la section (2), il paraît intuitivement évident que le *moule textuel* des bulletins de météo marine

[14] Bocanegra-Valle (2015 : 281-282) « *move* » et « *step* ».
[15] Bocanegra-Valle (2015 : 281-282) : « *highly conventionalized texts* ».

entretient un lien étroit avec le figement lexical et phraséologique : la stabilité discursive du moule, visible dans l'ordonnancement séquentiel des unités informatives, se traduit par la récurrence d'expressions figées telles que « coup de vent prévu », « mer peu agitée à agitée » Le moule fournit ainsi la charpente organisationnelle, tandis que le figement assure le matériel phrastique qui rend le message immédiatement reconnaissable et décodable. Cette relation ne peut toutefois être posée d'emblée : elle doit être confirmée par une analyse empirique mesurant la fréquence, la stabilité intertextuelle et l'intégration des patrons dans la macrostructure des bulletins. En d'autres termes, si le figement constitue la manifestation linguistique la plus visible du moule textuel, cette hypothèse doit encore être vérifiée par l'étude du corpus.

4. Cadres méthodologiques

L'analyse de la macrostructure et des unités informatives met donc en évidence un texte fortement contraint, structuré par des séquences stables. Pour examiner systématiquement ces régularités et comprendre leur motivation conceptuelle, la section 4 adopte une approche méthodologique croisant patterns lexico-grammaticaux et sémantique des cadres.

La recherche présentée ici adopte une approche basée opérationnellement sur les outils de linguistique de corpus d'inspiration « corpus-based » au sens de Tognini-Bonelli (2001 : 85). D'un point de vue théorique, elle croise une approche en termes de *patterns* lexico-grammaticaux, qui capturent l'agencement formel et phrastique des bulletins et la sémantique des cadres qui modélise les schémas cognitifs mobilisés par le domaine. L'hypothèse centrale est que ces deux niveaux ne se superposent pas mais se co-déterminent : les formes figées du genre matérialisent des cadres conceptuels prévisibles, et ces cadres motivent en retour la stabilité formelle des énoncés. Aussi, l'objectif est double au vu des problématiques dégagées en section (2) : (i) détecter systématiquement les structures prédicat – arguments mobilisées dans ce type de discours spécialisé, et (ii) démontrer que les bulletins s'organisent autour de constructions conventionnelles et productives fondées sur une combination stable de formes et de significations (*cf*. Bach et *al*., 2022),

4.1. Les patterns lexico-grammaticaux

Dans la droite ligne des positions défendues en section (2.3) sur l'interpénétration, en discours de spécialité, de la phraséologie et de la terminologie et du caractère contraint de la langue maritime par restrictions morphosyntaxiques discuté en section (2.2), la notion de *patterns* lexico-grammaticaux, parce qu'elle permet de dépasser la dichotomie lexique-grammaire, nous semble constituer un cadre d'analyse optimal pour détecter les régularités de surface (Gautier, 2022). Nous partons ici de la définition classique de Gledhill & Kübler (2016 : 75) car elle s'inscrit dans une réflexion globale sur les langues spécialisées (à partir de l'exemple de l'anglais)[16] :

> *Ces caractéristiques linguistiques typiques des langues spécialisées ne peuvent pas être décrites comme une liste d'items isolés (terminologie technique, voix passive, atténuation, expressions impersonnelles, etc.) ; les traits les plus représentatifs des textes d'ESP sont plutôt des chaînes de structures lexicales et grammaticales interdépendantes et porteuses de sens, que nous appelons des patterns lexico-grammaticaux.*

C'est d'abord le caractère holistique du *pattern* qui trouve le plus écho dans ces pages. À partir du moment où l'on suit le modèle proposé par les guides de communication maritime et qu'on étend leur mode de fonctionnement aux bulletins étudiés, il apparaît clairement que les énoncés en question sont des *patterns* et que le bulletin constitue une concaténation ontologiquement structurée de ces unités. C'est ensuite la dimension globalement signifiante du *pattern* qui va être testée ici, comme corolaire de la dimension holistique. En effet, pris individuellement, chacun des éléments constitutifs de ces constructions qui pourraient être abordés en termes de groupes syntaxiques (nominaux, prépositionnels, etc.), ne porte pas le « sens spécialisé » attendu dans le type de texte par les communautés de pratique et de discours visées. De plus, le décodage et le découpage ontologique qui garantissent le fonctionnement en situation ne suivent pas forcément la linéarité de surface, ni les catégories

[16] Gledhill, Kübler (2016 : 75) : *The typical linguistic features of (specialized language) cannot be characterised as a list of discreet items (technical terminology, the passive, hedging, impersonal expressions, etc.), rather the most typical features of ESP texts are chains of meaningful interlocking lexical and grammatical structures, which we have called lexico-grammatical patterns.*

grammaticales traditionnelles. Les analyses ci-dessous le montreront pour l'utilisation des participes.

Dans cette perspective, les *patterns* lexico-grammaticaux ne sont pas de simples outils descriptifs, mais des unités fonctionnelles participant à la structuration cognitive et discursive du bulletin. Ils fournissent un cadre permettant d'expliquer la forte prévisibilité des énoncés et leur caractère ritualisé, tout en rendant compte de leur capacité à véhiculer des informations hautement spécialisées dans un format extrêmement concis. Les bulletins apparaissent alors comme des configurations discursives où se cristallisent des associations récurrentes entre formes, relations syntaxiques et contenus sémantiques, associations qui ne peuvent être pleinement appréhendées que comme des blocs formels-signifiants. En outre, cette approche permet de saisir la manière dont les locuteurs-énonciateurs exploitent la productivité contrôlée de ces constructions pour encoder des variations limitées, sans remettre en cause le schéma global. Ainsi, l'entrée par les *patterns* éclairera non seulement la dimension phrastique des bulletins, mais également leur organisation textuelle, fondée sur l'enchaînement régulier et hiérarchisé de ces unités. Toutefois, la description de ces régularités formelles tant sur la dimension phrastique que textuelle ne prend pleinement sens que replacée dans l'architecture conceptuelle qui les motive dont le rôle est aussi déterminant que celui des patterns dans la structuration du bulletin.

4.2. L'articulation ontologique par les scénarios

La sémantique des scénarios (*frame semantics)*, telle qu'initiée par Fillmore (1982 : 111-138), repose sur l'idée qu'un mot ne peut être compris qu'en relation avec la situation conceptualisée qu'il évoque. Autrement dit, chaque unité lexicale active un ensemble structuré de connaissances partagées – des participants, des relations, des conditions – qui servent d'arrière-plan « imposé » tant dans la production que dans la réception. Cette approche offre une alternative au lexique décomposé en traits isolés : le sens y est intrinsèquement relationnel et fondamentalement ancré dans des configurations d'expérience. En conséquence, l'analyse sémantique ne porte plus sur des items isolés mais sur les réseaux de dépendances conceptuelles mobilisées par la langue en contexte.

C'est cette conception qui a débouché sur la base *FrameNet* (Fillmore, Baker, 2012), visant à cartographier de façon systématique les liens entre unités lexicales et cadres conceptuels de l'anglais contemporain. *FrameNet* propose une description fine des relations sémantiques grâce à l'annotation de corpus, où chaque occurrence d'un mot est reliée au cadre qu'elle active et aux rôles sémantiques qu'elle instancie. La rigueur méthodologique de *FrameNet* – articulation entre inventaire conceptuel, annotation empirique et structuration ontologique – en fait aujourd'hui une référence majeure pour toute étude de sémantique fondée sur corpus. Elle montre surtout que l'accès au sens lexical passe nécessairement par la reconstruction des scènes ou situations que les mots mettent en jeu. En revanche, *FrameNet* s'en tient à la langue dite générale et son implémentation pour les discours spécialisés reste largement à faire (Gautier, 2008, 2014, 2022).

Dans le cadre de l'approche défendue ici, une telle modélisation s'avère particulièrement féconde pour aborder l'ontologie des discours spécialisés, ici reformulée en termes de *scénarios de spécialité*. Les bulletins de météo marine mobilisent en effet un ensemble stable de scènes conceptuelles récurrentes (évolution d'un phénomène, localisation, dynamique d'intensification, menace potentielle, etc.) qui structurent l'interprétation des énoncés. L'approche par scénarios, articulée sur les *patterns*, permet ainsi de dégager l'architecture conceptuelle sous-jacente à ces discours en reliant directement *patterns* linguistiques et organisation ontologique du domaine. De plus, envisager les scénarios comme des scénarios spécialisés permet de rendre compte des attentes interprétatives propres aux professionnels (marins, prévisionnistes), pour lesquels chaque unité linguistique réactive un schéma d'action particulier. À ce titre, la sémantique des scénarios offre un outil pertinent pour relier la structuration linguistique des bulletins à leur fonction opérationnelle et cognitive dans la pratique maritime.

5. Résultats

L'analyse s'articule en trois étapes principales : la première consiste en la compilation du corpus sur *SketchEngine* (Kilgariff, 2004) et l'extraction des verbes pour identifier ceux jouant un rôle de prédicat. Deux catégories de

formes susceptibles de jouer le rôle de prédicat ont été retenues : (a) les verbes conjugués à une forme personnelle (ex. « atteint », « se creuse », « mollira »), et (b) les participes présents (ex. « s'accompagnant », « virant », « affectant »), souvent mobilisés pour condenser des relations prédicatives sous une forme non finie. Ensuite, une annotation manuelle des unités lexicales extraites a été réalisée selon les catégories sémantiques proposées par *FrameNet*.

5.1. Exploration quantitative de la densité verbale

À partir du corpus compilé sur *SketchEngine* (Kilgarriff, 2004), des recherches CQL ([tag = "V.*"] et [tag = « V.*.I.* »]) ont permis d'extraire l'ensemble des formes verbales, soit 2 433 occurrences représentant 6,1 % du total des *tokens*. La répartition présentée en Figure 1 montre que seules 420 occurrences correspondent à des verbes conjugués, tandis que les participes passés et présents constituent la majorité des formes identifiées.

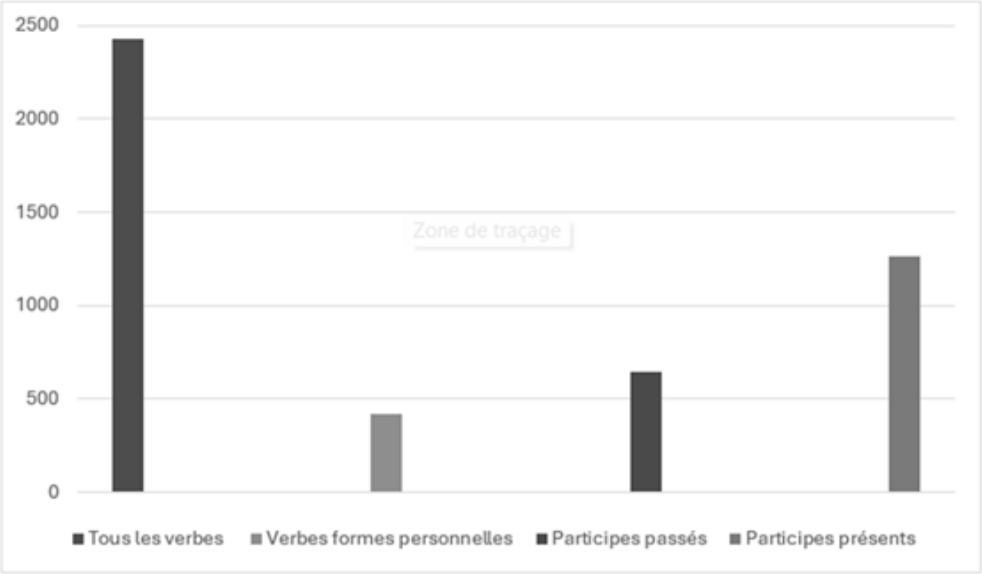

Figure 1 : Occurrences des catégories verbales extraites du corpus météo-marine

Cette première analyse quantitative permet d'établir la densité verbale du corpus, entendue comme le rapport entre le nombre total de formes verbales et le nombre total de *tokens,* indicateur du degré de verbalité du discours. Les résultats obtenus montrent que les formes participiales prédominent dans le discours de météo marine (*cf.* Figure 2). La Figure 2

confirme cette tendance : 82 % des verbes apparaissent sous forme participiale, contre seulement 18 % sous forme personnelle.

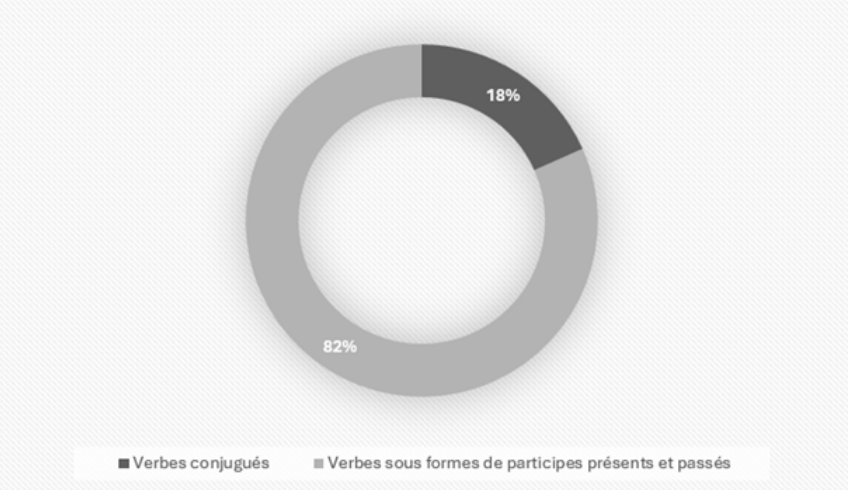

Figure 2 : Proportion entre la densité verbale et les verbes aux participes (passé/présent)

Cette prédominance des formes non finies constitue un marqueur central du discours de météo marine : elle traduit une préférence pour des constructions nominales et elliptiques, conforme aux exigences de concision, de standardisation et de lisibilité des langues contrôlées (Condamines, 2018 ; Sinclair, 1991) et aux impératifs opérationnels rappelés en section 2.2. Comme l'a montré Bocanegra-Valle (2011), cette condensation syntaxique caractérise le genre du bulletin de météo marine, en facilitant à la fois la rapidité de décodage et l'uniformisation du message.

Cette prépondérance impose d'examiner en détail le rôle des prédicats dans la structuration sémantique du bulletin, ce qui constitue l'objet de la section 5.2.

5.2. Du prédicat au scénario

L'étude des formes verbales récurrentes révèle qu'elles fonctionnent comme prédicats au sens de *FrameNet*[17], soit comme noyaux sémantiques autour desquels s'organisent les *frame elements* (instances participatives)

[17] Compte tenu des choix méthodologiques et théoriques effectués et présentés ici, la notion de prédicat est celle au centre de la théorie des scénarios. Nous ne discutons pas ici, faute de place, son articulation avec les autres conceptions de la notion en sciences du langage ou en logique formelle.

attendus par le cadre sémantique mobilisé (Fillmore, 1982 ; Das et *al*., 2014). Dans le corpus, les formes participiales condensent l'événement météorologique sous une forme nominalisée ou adjectivale. Ce « tropisme » participial découle de la macro-organisation du bulletin et du format tabulaire et télégraphique de la section zonale (synopsis → zones → tendance), conforme aux contraintes du genre. Au total, vingt-cinq prédicats ont été identifiés, dont cinq sont analysés plus en détail pour illustrer leur rôle dans le macro-scénario « prévisions marines » :

- « Devenant » qui comptabilise 303 occurrences, et fonctionne comme un marqueur aspectuel de transition entre deux états météorologiques : « Mer forte à très forte, *devenant* temporairement grosse à l'extrême nord-est en fin de nuit » il introduit le passage vers un nouvel état, activant le cadre *Weather_Change* autour de *Phenomenon*, borné par *Time* et *Place*, tandis que *Cause* demeure en instanciation zéro[18], relevant du savoir spécialisé du domaine.
- « Mollissant » avec 303 occurrences et « fraîchissant » avec 152 occurrences expriment l'affaiblissement ou le renforcement du vent et s'inscrivent dans le cadre *Weather_Change*, articulant *Phenomenon*, *Intensity*, *Location* et *Time*. Ils structurent l'évolution dynamique du phénomène : « À l'ouest : Nord-Ouest 5 à 6, *mollissant* 4 à 5 à la fin » ou encore « Golfe de Gascogne : virant secteur Nord-Ouest assez fort à fort avec menace de grand frais, puis *fraichissant* par l'ouest en fin de période, Ouest à Nord-Ouest fort avec menace de grand frais à coup de vent ».

Bien que « devenant » et les verbes « mollir » / « fraîchir » soient bien prédicatifs, leur fonctionnement révèle une différence aspectuo-sémantique essentielle. « Devenant » n'assume pas le rôle de prédicat « total » : il agit comme marqueur transformationnel encadrant la transition d'état, tandis que l'adjectif résultatif (« grosse ») porte la véritable

[18] L'instanciation 0 correspond à un *Frame Element* non exprimé en surface mais dont la présence est récupérée automatiquement par l'interpréteur grâce au savoir encodé dans le frame activé. L'élément manquant est récupéré implicitement par le contexte discursif, la situation, le genre textuel ou le « background frame knowledge ». Autrement dit, le rôle est conceptuellement présent mais linguistiquement absent (Fillmore, 1976 : 1985).

prédication en actualisant l'instance *Intensity* du cadre *Change_of_state*. À l'inverse, « mollir » et « fraîchir » condensent le changement météorologique et sa modulation d'intensité, activant conjointement *Weather_Change* et *Intensity*. Ce contraste montre que le marquage aspectuel joue un rôle structurant dans le scénario météorologique : il met en évidence l'isomorphie entre le déroulement réel du phénomène et son séquençage linguistique dans les bulletins. Autrement dit, l'organisation discursive ne se contente pas de décrire le changement, elle en reproduit la dynamique.

- « Prévu » (55 occurrences) est un participe passé récurrent dans les formules « coup de vent prévu », « dépression prévue » ou encore dans l'exemple suivant « Nouvelle dépression Atlantique se creusant prévue 981 hPa à 375 milles au nord-ouest de l'Irlande cet après-midi, puis *prévue* 970 hPa à 280 milles au nord-ouest de l'Écosse cette nuit, puis 966 hPa à 200 milles au sud-est de l'Islande demain midi ». C'est le prédicat de prévision par défaut qui active le scénario *Prediction*. L'instance participative *Time* est souvent exprimée (« prévu la nuit prochaine »), tandis que *Cause* reste implicite et est en instanciation 0.
- « Se creusant » (38 occurrences) exprime l'évolution dépressionnaire, qui déclenche le cadre *Atmospheric_process*. Il exprime l'intensification comme dans « Nouvelle dépression "Emil" 1002 hPa au sud de la Mer Tyrrhénienne le matin, fusionnant avec "Dorothea", puis *se creusant* 998 hPa au sud de la Sardaigne jeudi matin. » avec le cadre élément *Phenomenon* (« dépression Emil ») instancié, mais l'instance *Impact* portant sur la navigation est en instanciation 0.
- « S'atténuant » (47 occurrences) et « s'amplifiant » (34 occurrences) : Ces prédicats expriment la dynamique de phénomènes marins (« houle », « mer agitée ») tels que présentés dans les exemples suivants : « Mer agitée à forte, s'atténuant peu agitée à agitée la nuit. » ou encore « Longue houle de Nord-Ouest 3 à 4 m, *s'amplifiant* 4 à 5 m en fin de nuit ». Leur rôle est de moduler l'intensité d'un état déjà introduit, en renforçant le caractère évolutif du discours.

L'examen du corpus montre que l'ensemble des verbes météorologiques repose sur un prédicat conceptuel de base, le cadre *Weather_Change,* instanciation spécialisée du cadre plus général *Change_of_State*. Les autres prédicats – « devenir », « mollir », « fraîchir », « se creuser », « s'atténuer ». – fonctionnent alors comme des prédicats de niveau inférieur, chacun ajoutant une information minimale supplémentaire à la simple indication d'un changement : modulation d'intensité, orientation, rythme de transition ou portée spatiale. Ainsi, ils activent systématiquement un cadre sémantique et organisent les *frame elements* correspondants, même si certains arguments périphériques (*Time*, *Place*, *Cause*) restent en instanciation 0. Cette économie syntaxique ne compromet pas l'interprétation : les rôles non exprimés sont automatiquement récupérés grâce aux valeurs par défaut imposées par l'ontologie du domaine dans laquelle les prédicats météorologiques s'insèrent. Il existe ainsi une correspondance structurelle entre le scénario conceptuel du changement météorologique et le scénario textuel : les prédicats lexicalisent des étapes du changement, tandis que le moule textuel en assure l'ordre, la lisibilité et la comparabilité interzones. Ensemble, hiérarchie des prédicats et structuration discursive matérialisent un même schéma cognitif partagé par la communauté professionnelle.

Verbes	Rôle prédicatif	Cooccurrents	FrameNet activé	Instanciation 0	Sens prédicatif
Devenir (devenant)	Marque une transition d'état	Variable ; Fort ; grosse ; belle ; Agitée	Change_of_state	Temps, cause	Validité du bulletin
Mollir (mollissant)	Exprime l'affaiblissement du vent	Secteur ; ouest ; après-midi ; Progressivement ; temporairement	Weather_change	Temps, Lieu, intensité	Force standard implicite
Fraîchir (fraîchissant)	Exprime le renforcement du vent	Nord ; Ouest ; Sud ; Localement ; temporairement	Weather_change	Temps, Lieu	Force standard implicite
Prévoir (prévu)	Projette un état futur	Hpa	Prediction	Intensité	Période indiquée ailleurs
Se creuser (se creusant)	Intensification dépressionnaire	Hpa	Atmospheric_process	Intensité	Zone météo, temporalité générale
S'atténuer (s'atténuant)	Affaiblissement d'un phénomène	Peu	Attenuation	Lieu, intensité	Zone météo, conditions normales
S'amplifier (s'amplifiant)	Amplification d'un phénomène	Nord-Est ; Ouest ; progressivement	Intensity_increase	Lieu, intensité	Zone météo, conditions normales

Figure 3 : Principaux prédicats météorologiques du corpus et caractéristiques sémantiques associées

L'analyse des prédicats permet de distinguer plusieurs types de fonctionnement : (1) les prédicats statifs ou d'état, qui décrivent une condition météorologique stabilisée ou résultative (« mer *agitée* », « vent *établi* ») ; (2) les prédicats dynamiques, qui expriment une évolution climatique (« devenant », « mollissant »,) ; et (3) les prédicats prospectifs qui projettent un événement futur (« prévu », « annoncé »).

Cette typologie met en lumière la fonction structurante des prédicats, qui organisent l'énoncé autour d'un noyau sémantique et activent un cadre spécifique.

5.3. L'activation des Frames et la construction de séquences « conceptuelles »

L'examen des prédicats montre donc qu'ils sélectionnent systématiquement un ensemble restreint de rôles sémantiques, ce qui ouvre naturellement une analyse en termes de cadres.

La typologie tripartite observée dans les bulletins peut être interprétée comme trois modes d'activation de slots organisant la sélection des *frame elements* constitutifs de la scène météorologique décrite :

- *Phenomenon* (événement ou processus météorologique) : « vents », « houles », « rafales », « tempêtes », « dépression », représentent le noyau dur des approches « terminologiques »
- *Time* (dimension temporelle explicite ou implicite) : dates, adverbiaux de temps (« demain », « actuellement », « en fin de nuit »), mais aussi adverbes aspectuels comme « progressivement », « temporairement », qui oscillent entre-temps, intensité et dynamique[19].
- *Space* (localisation topographique ou dynamique) : noms de zones (e.g. « Lion », « Provence »), repères géographiques, expressions directionnelles (« au large de », « en Manche », « vers le nord-est »).

Les prédicats statifs instancient un état stabilisé du cadre *Phenomenon* généralement accompagné de *non-core elements Time* et *Space*, tandis que les prédicats dynamiques activent les cadres *Change* ou *Move* qui séquencent explicitement des mises à jour *Time/Space.*

[19] Cette dimension aspectuelle (à la fois aspect-phase et *Aktionsart*) est très complexe et sera au centre d'un article séparé en cours de rédaction.

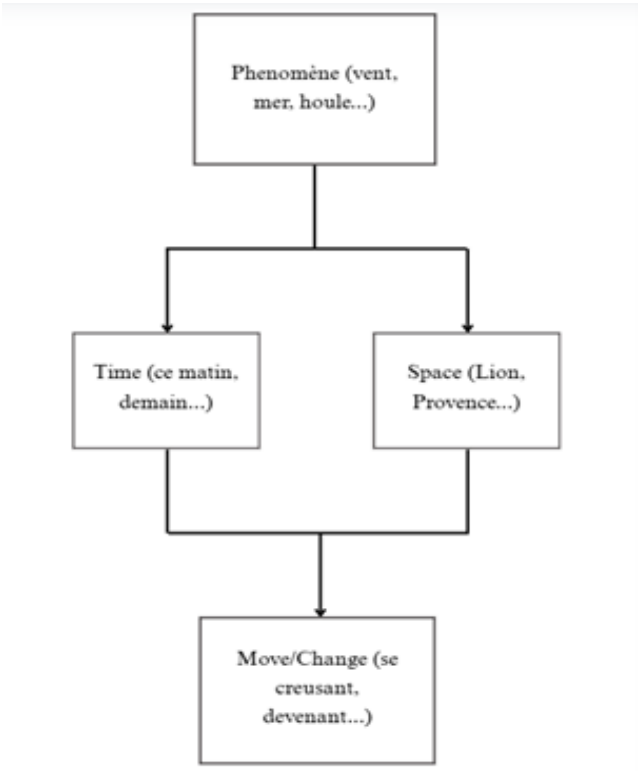

Figure 4 : Architecture conceptuelle *Phenomenon – Time – Space*

L'approche *FrameNet* ne réduit pas la prédication aux seuls verbes ; elle considère également les adjectifs, les adverbes et certaines prépositions comme des unités lexicales capables d'activer un cadre « core » (Das et *al.,* 2014), et traite *Place* et *Time* comme des « non-core », facultatifs dans la structure grammaticale, pourtant déterminants pour la cohérence discursive et l'interprétation par la communauté de pratique. Cette structuration se constate dans nos exemples :

1. Tempêtes à 983 hPa [*phenomenon + measure*] au large de la Manche [*space*] ce matin [*time*] se déplaçant vers l'est [*move + change + space*] dans les prochaines heures [*time*], prévue à 980 hPa [*prospect* + *measure*] sur la côte normande [*space*] ce soir [*time*]. Elles perdent en intensité [*phenomenon + change*] sur le nord de la France [*space*] demain matin [*time*].

2. Dépressions 1007 hPa [*phenomenon + measure*] au large d'Ouessant [*space*] se creuse et se décale vers le sud-est [*move* + *change* + *space*] prévue 1001 hPa [*prospect* + *measure*] sur les pays de la Loire [*space*] ce soir [*time*]. Elles se comblent [*phenomenon* + *change*] sur le centre de la France [*space*] demain dimanche [*time*].

La figure 4 met en évidence l'organisation hiérarchique qui sous-tend la structuration prédicative des bulletins : un *Phénomène* météorologique

constitue toujours le noyau sémantique, auquel s'arriment deux paramètres fondamentaux : *Time* et *Space*. Ceux-ci actualisent la situation du phénomène dans une trajectoire spatio-temporelle. Le prédicat, qu'il soit statif ou dynamique, opère alors comme déclencheur d'un troisième niveau : les cadres *Move* ou *Change*, qui réinterprètent conjointement les mises à jour temporelles et spatiales. Dans cette configuration et dans les bulletins, les cadres *Time* et *Space* se spécialisent par l'arrivée du troisième niveau dans lesquels ils deviennent des cadres « cores ». Cette architecture conceptuelle, visualisée dans la figure 4, synthétise donc la séquence prototypique d'un bulletin : un phénomène ancré dans le temps et dans l'espace, puis reconfiguré par un prédicat évolutif qui organise la lecture du changement. Elle permet ainsi d'interpréter de manière unifiée les patrons observés dans les corpus, où chaque nouvelle unité lexicale vient renseigner l'un de ces trois pôles (*Phenomenon – Time – Space)* avant d'être enchâssée dans une dynamique *Move/Change*. Cette condensation visuelle reflète les propriétés séquentielles et événementielles qui caractérisent la texture discursive du genre. Cette micro-séquence prédicative repose en grande partie sur la succession syntaxique, qui implicite les relations causales et temporelles. Ce séquençage s'inscrit dans les « mouvements » rhétoriques du bulletin (*cf.* Section 3), allant de l'état présent à l'évolution dynamique puis à la projection future. Les patrons identifiés reflètent cette progression prototypique, chaque énoncé combinant un noyau phénoménal, des paramètres mesurés, des repères spatio-temporels et un prédicat dynamique ou prospectif. Cette configuration stable permet de dégager une séquence lexico-grammaticale récurrente, que l'on peut modéliser ainsi :

< phenomenon > < measure > < space > < time_period > < move > < time_period > < prévue > < measure > < space > < time_period > < phenomenon > < move > < space > < time_period >

Cette séquence formalise le patron discursif prototypique du bulletin : une organisation lexico-grammaticale stable qui articule l'ancrage du phénomène dans le temps et l'espace, son évolution dynamique et sa projection prévisionnelle. En tant que séquence semi-figée (Orna-Montesinos, 2012), elle sert de balise cognitive et textuelle, assurant à la

fois la cohésion informationnelle et la reconnaissance immédiate du genre « météo-marine ».

Dimension	Fonction	Effet pour le destinataire
Organisation du discours	Structurer les étapes du bulletin (situation → évolution → prévision → tendance) et rendre visibles les transitions du moule textuel.	Lecture séquentielle facilitée ; anticipation de la progression informationnelle.
Standardisation de l'interprétabilité	Signaler immédiatement la catégorie d'information (intensité, état, direction) via des séquences figées (*mer peu agitée à agitée*, *coup de vent prévu*, etc.).	Décodage rapide et homogène ; reconnaissance immédiate du type d'information.
Fonction méta-discursive implicite	Orienter l'interprétation en activant des scripts cognitifs partagés (prévision = projection ; état de mer = stabilisation ; tendance = évolution).	Guidage interprétatif ; activation des attentes propres à la communauté maritime.

Figure 5 : Fonctions discursives et cognitives des schémas météorologiques dans les bulletins

La prospection exprimée par le figement *« prévu »* relève pleinement des langues contrôlées (Condamines, 2018) et des normes de communication maritime visant à stabiliser l'interprétation (Johnson, 1999 : 150). Les marqueurs textuels, à la fois lexicaux, temporels et compositionnels, encadrent la section prospective des bulletins en signalant explicitement le passage d'un cadre temporel actuel vers un cadre futur (Théroine et *al.*, soumis)[20]. Ils incluent les verbes et participes prédicatifs, (« prévu », « attendu » etc.), les noms de projection (« tendance », « évolution prévue », « prévision »), ainsi que les adverbes temporels et aspectuels (« demain matin », « dans les prochaines heures », « progressivement », « ultérieurement »), qui articulent la progression du message vers une phase d'anticipation. S'y ajoutent des marqueurs compositionnels comme les sous-titres « Tendance pour les prochaines 24 heures ou Prévisions pour demain », ainsi que l'usage récurrent du participe à valeur prospective (« prévue à 980 hPa sur la côte normande ce soir »). En signalant la transition vers la projection météorologique, ces marqueurs assurent la cohésion textuelle et s'inscrivent dans les *mouvements* 3 (synopsis, systèmes) et 4 (zones, vent/météo/visibilité) décrits par

[20] L'article « Textual Molds for In-Context Learning at Sea : Can Generative AI Produce Shipping Forecasts without Semantic Guidance ? » analyse la capacité de LLMs à reproduire les régularités lexico-grammaticales et les contraintes conceptuelles des bulletins de météo-marine, afin d'évaluer leur sensibilité générique et leur cohérence sémantique en contexte spécialisé.

Bocanegra-Valle (2015 : 281-282). Ces derniers ancrent nos séquences dans un ordonnancement générique et prévisible. Ils montrent enfin comment la typologie prédicative active des cadres *FrameNet* (*Phenomenon – Time – Space*), tandis que l'analyse lexico-grammaticale met en évidence la progression séquentielle et stable des bulletins.

6. Bilan et perspectives

Cet article avait pour objectif d'interroger la double articulation terminologie/phraséologie et lexique/grammaire dans un type de discours extrêmement contraint : les bulletins de météo-marine. Après avoir établi, en section (2), la nature hautement spécialisée de ces textes – à la croisée de la communication maritime normalisée et de la météorologie opérationnelle – nous avons montré que ce genre relève pleinement des langues contrôlées au sens de Kuhn (2014). L'examen du corpus présenté en section (3) a mis en lumière un moule textuel rigide, structuré en unités informatives fixes et articulé sur une tradition normative internationale, qui induit une forte prévisibilité discursive. Dans ce cadre, l'approche méthodologique combinant *patterns* lexico-grammaticaux et sémantique des scénarios (section 4) a permis d'identifier des régularités structurelles significatives : d'une part, l'existence de patrons morphosyntaxiques semi-figés formant l'ossature phrastique du bulletin ; d'autre part, l'ancrage systématique des prédicats dans des cadres conceptuels stables, organisés selon les dimensions *Phenomenon – Time – Space.* L'étude quantitative a révélé la prédominance des formes participiales, véritable marqueur du genre et indice d'une syntaxe condensée. L'annotation sémantique a ensuite permis de dégager un ensemble restreint de prédicats dynamiques (« devenir », « mollir », « fraîchir », « se creuser », « s'atténuer », « s'amplifier ») structurant l'évolution météorologique selon un macro-scénario de base. Enfin, l'articulation entre *patterns* linguistiques et scénarios conceptuels a montré que les bulletins fonctionnent comme des chaînes d'unités formelles isomorphes, chacune rejouant un segment du scénario de prévision maritime et assurant ainsi l'efficacité opérationnelle du message. L'ensemble de ces résultats confirme que le figement, dans ce

domaine, est aussi structurel que conceptuel, et qu'il opère à l'interface même du lexique, de la grammaire et de l'ontologie du domaine.

Dans la continuité de ce travail, plusieurs pistes de recherche sont apparues et / ou peuvent être envisagées. La première concerne la dimension chronologique et aspectuelle des phénomènes météorologiques, dont le marquage – souvent implicite ou externalisé – mériterait une analyse fine afin de mieux modéliser la temporalité interne des scénarios. Une seconde piste, en cours de mise en œuvre dans l'équipe de co-auteurs, est l'ouverture à une comparaison interlangue, notamment avec l'anglais du *shipping forecast* et d'autres langues maritimes, ce qui permettrait de déterminer la part « universelle » et la part proprement idiomatique des patrons identifiés. Enfin, l'intégration des modèles de langage (LLMs) constitue une perspective particulièrement prometteuse qui a déjà été explorée dans Théroine et *al.* (soumis) : leur capacité à détecter des régularités séquentielles et à générer des textes contrôlés pourrait être mobilisée à la fois pour l'analyse automatique des *patterns* et pour tester leur aptitude – ou leurs limites – à produire des bulletins conformes au moule textuel et aux contraintes disciplinaires. Une réflexion critique sur ces usages, notamment en termes de fidélité sémantique et de sécurité opérationnelle, demeurera cependant indispensable.

Bibliographie

Bach, M. 2022. *Sémantique discursive cognitive. Frames et constructions des discours de vente du vin en Autriche*. Berlin : Peter Lang.

Bach, M. et *al*. 2022. « L'approche constructionnelle comme méthodologie d'analyse textuelle. Propositions à partir d'un corpus de textes de conjoncture économique » ; *Echo des études romanes*, 18/1, p. 11-27.

Biber, D. 2006. *University Language: a corpus-based study of spoken and written registers*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Bocanegra-Valle, A. 2011. « The language of seafaring: standardized conventions and discursive features in speech communications ». *International Journal of English Studies*, 11 (1), p. 35- 53.

Bocanegra-Valle, A. 2015. « The constructing of shipping forecasts in English: a pilot study ». *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, 212, p. 278-282.

Clothier, M. 2024. *The Shipping Forecast. Celebrating 100 years*. Londres: BBC Books.

Condamines, A. 2018. « For the development of ergonomic linguistics: the example of controlled languages ». *Le Travail Humain*, 81 (3), p. 205-226.

Das, D., Chen, D., Martins, A. F. T., Schneider, N., Smith, N. A. 2014. « Frame-semantic parsing ». *Computational Linguistics*, 40 (1), p. 9-56.

Fillmore, C. J. 1976. « Frame semantics and the nature of language ». *Annals of the New York Academy of Sciences*, 280 (1), p. 20-32.

Fillmore, C. J. 1982. Frame Semantics. In: *Linguistics in the Morning Calm*. Seoul: Hanshin Publishing Company, p. 111-137.

Fillmore, C. J., Baker, C. 2012. A frames approach to semantic analysis. In: B. Heine, H. Narrog (éds.), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*. Oxford : Oxford University Press, p. 313-340. DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199544004.013.0013.

Gautier, L. 2004. Terme, phraséoterme, phrasème : questions de délimitation en langue spécialisée. In : H. Jatlaoui et *al.* (éds). *Le continuum en linguistique*, p. 153-172. Sousse : Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse.

Gautier, L. 2008. Fach, Fachsprache und Fachtextsorte : ein ‚magisches Dreieck'in der Fachsprachenvermittlung ?. In: D. Baudot & M. Kauffer (éds). *Wort und Text. Lexikologische und textsyntaktische Studien zum Deutschen und Französischen*, p. 3-13. Tübingen: Stauffenburg Verlag.

Gautier, L. 2009. Nochmals zum (Fach-)Textmuster: von der Kognition zur Beschreibung einzelner Textexemplare. In: Histoires de textes. Mélanges pour Marie-Hélène Pérennec à l'occasion de son soixantième anniversaire. [En ligne] : http://langues.univ-lyon2.fr/1184-Histoires-textes.html [consulté le 15 septembre 2025].

Gautier, L. 2012. *Pour une saisie linguistique intégrative des discours spécialisés*. Document de synthèse en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches. Paris : Sorbonne Université.

Gautier, L. 2017. *Figement et discours spécialisés*. Berlin : Frank & Timme (éds).

Gautier, L. 2019. La recherche en « langues-cultures-milieux » de spécialité au prisme de l'épaisseur socio-discursive. In : M. Calderón & C. Konzett-Firth (éds), *Dynamische Approximationen. Festschriftliches pünktlichst zu Eva Lavrics* 62,5. *Geburtstag,* p. 369-387. Berlin: Peter Lang.

Gautier, L. 2022. Zur Produktivität des Musterbegriffs zur holistischen Charakterisierung von Fachtextsorten. Fallstudien am Beispiel des Finanzdiskurses. In: A. Gondek et al. (éds). *Aktuelle Trends in der phraseologischen und parömiologischen Forschung weltweit*, p. 15-35. Hamburg: Kovac.

Gautier, L., Modicom, P.-Y., Vinckel-Roisin, H. (éds) 2018. *Diskursive Verfestigungen Schnittstellen zwischen Morphosyntax, Phraseologie und Pragmatik im Deutschen und im Sprachvergleich*. Berlin : de Gruyter.

Gautier, L. sous presse. « Pour en finir avec la terminologie ? Les discours viti-vinicoles saisis en leurs lieux ».

Gledhill, C., Kübler, N. 2016. « What can linguistic approaches bring to English for Specific Purposes? ». *ASp. La revue du GERAS*, 69, p. 5-25.

Gréciano, G. 1995. Fachphraseologie. In: R. Métrich & M. Vuillaume (éds). *Rand und Band,* p. 183-195. Tübingen: Narr.

Johnson, B. 1992. « Maritime Radiotelegraphy: A Reduced Language? ». *Fachsprache*, 14/3-4, p. 126-131.

Johnson, B. 1995. « Some features of Maritime Telex Service Communication ». *English for Specific Purposes*, 14(2), p. 127-136.

Johnson, B. 1999. « English in the Global Maritime Distress and Safety System ». *World Englishes*, 18(2), p. 145-157.

Kilgarriff, A., Rychlý, P., Smrž, P., Tugwell, D. 2004. The Sketch Engine. In: G. Williams, S. Vessier (éds.), *Proceedings of the 11th EURALEX International Congress*. Lorient: Université de Bretagne Sud, p. 105-116.

Kuhn, T. 2014. «A survey and classification of controlled natural languages». *Computational Linguistics*, 40, p. 121-170.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.

Liégeois, V. 2024. *Textmustervariation. Eine korpusgestützte Analyse inter-individueller Variation in audiovisuellen Wetterberichten (frz.-dt.)*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Dijon : Université Bourgogne Europe & Düsseldorf: Heinrich-Heine-Universität.

Liégeois, V. Gautier, L. 2025a. «Existential structures as specialised constructions». *ELAD-SILDA*. [En ligne] : https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=1673 [consulté le 15 septembre 2025].

Liégeois, V., Gautier, L. 2025b. « Domain-sensitive weather phraseology from a constructionist perspective: A case study based on Dutch dialects in Flanders ». *Duch Journal of Applied Linguistics*, 14, 1-23. [En ligne]: https://doi.org/10.51751/dujal12632 [consulté le 15 septembre 2025].

Nyqvist, S. 2019. Poetics of the Shipping Forecast. In: B. Le Juez & B. Richardson (éds.), *Spaces of Longing and Belonging: Territoriality, Ideology and Creative Identity in Literature and Film*, p. 49-63. Leiden: Brill.

Orna-Montesinos, C. 2012. *Constructing professional discourse: a multiperspective approach to domain-specific discourses*. Newcastle-upon-Tyne: Cambridge Scholars Publishing.

Petit, M. 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité ». *e-Rea*, 8(1), sans page. |En ligne] : https://doi.org/10.4000/erea.1400 [consulté le 15 septembre 2025].

Pritchard, B., Kalogjera, D. 2000. On some features of conversation in maritime VHF communication. In: M. Coulthard, J. Cotterill & F. Rock (éds.), *Dialogue Analysis VII: Working with Dialogue*, p. 185-196. Berlin: De Gruyter.

Sinclair, J. 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford University Press.

Swales, J. M. 1998. *Other floors, other voices: a textography of a small university building*. Mahway, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.

Théroine, S., Gautier, L., Ascione, G., Cruz, C. (forthcoming). Textual Molds for In-Context Learning at Sea: Can Generative AI Produce Shipping Forecasts without Semantic Guidance? In: I. Busch-Lauer (éd.), *Fachkommunikation im Zeitalter von KI – Forschung – Vermittlung – Translation*, p. 185-202, Berlin: Frank & Timme.

Tognini-Bonelli, E. 2001. *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam – Philadelphie: John Benjamins Publishing.

Wenger, E. 1998. *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge: Cambridge University Press.

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 77-95

La notice de médicament : un moule-matrice textuel

Leila Hosni
Université de Tunis, Tunisie
hosni_leila@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-7164-010X

Reçu le 14-10-2025 / Évalué le 20-11-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé
« Notice de médicament », « Notice : information de l'utilisateur », etc. sont toutes des dénominations qui réfèrent à un guide médico-pharmaceutique, visant à spécifier les caractéristiques d'un médicament. Ce genre de document est un corpus « riche » qui mérite d'être étudié, aussi bien au niveau de la forme (« un moule ») qu'au niveau du contenu (il associe la langue générale à la langue de spécialité pour former un tout cohérent). C'est dans ce sens que nous nous proposons de rendre compte de certains aspects qui, à notre connaissance, n'ont suscité l'intérêt d'aucune autre étude linguistique. Il s'agit d'appliquer une analyse prédicative sur un ensemble de notices, que nous considérons comme « des récits » ; mais des récits dont la particularité consiste dans leur « structure ». Une notice de médicament est donc « un moule-matrice », dans lequel est versé ce type de discours spécialisé.

Mots-clés : discours spécialisé, moule-matrice, notice de médicament, récit, analyse prédicative

The medicament information leaflet: a textual mold-matrix

Abstract
"Medication package leaflets", "Package leaflet: information for the user", etc. – all these terms refer to a medico-pharmaceutical guide intended to specify the characteristics of a drug. This type of document is a "rich" corpus worthy of study, both in form (a "mould") and content (it combines general language with specialized language to form a coherent whole). It is in this sense that we propose to highlight some aspects which, to our knowledge, have not attracted the interest of any other linguistic study. Our aim is to apply a predicative analysis to a set of leaflets, which we consider as "narratives" – but narratives whose particularity lies in their "structure". A medication package leaflet is therefore a "mould-matrix", into which this type of specialized discourse is poured.

Keywords: specialized discourse, mould-matrix, "medicament information leaflet", narrative, predicative analysis

Introduction

« La langue spécialisée » a fait l'objet de plusieurs études (Harris, 1988 ; Lerat, 1995, 1997 ; Condamines, 1997, etc.) qui rendent compte de sa particularité par rapport à la langue générale. Cette particularité réside au niveau lexical, syntaxique, etc. Toutefois, « à un niveau plus global, celui du texte, les instruments linguistiques d'analyse restent très limités : la « grammaire de texte » obtient peu de résultats en dehors du traitement des anaphores ; la typologie des actes de langage manque encore de robustesse ; la notion d'environnement cognitif est nécessaire mais peu technique pour le moment, et elle relève plus de la logique que de la syntaxe proprement dite » (Lerat, 1997 : 4).

Le discours spécialisé ne présente donc pas des propriétés définitoires qui peuvent le distinguer des autres types de discours. Cela est dû, nous semble-t-il, à l'hétérogénéité des différents types de discours qui lui sont associés. De ce fait, les travaux qui lui sont consacrés sont effectués en termes de « genres » : « discours scientifiques », « discours linguistiques », « discours informatiques », etc., lesquels genres impliquent, eux aussi, des « sous-genres » (« discours médical », « discours lexicographique », etc.).

Les linguistes se sont penchés sur l'étude de ces « genres » et « sous-genres », afin d'en identifier les critères qui les distinguent les uns des autres. C'est dans ce cadre que nous nous intéressons aux « notices de médicaments » (désormais NM), ce type de discours médico-pharmaceutique.

Contrairement aux autres approches qui les traitent comme des « discours spécialisés » appartenant à un genre textuel précis (les discours procéduraux / programmateurs / régulateurs, etc.), nous les traiterons comme des « moules textuels », qui génèrent des récits, dont l'attracteur ultime (cf. *infra*) est « le produit médical ».

1. Une étude discursive de la notice de médicament

En définissant la notion de « notice », les dictionnaires s'accordent sur son caractère discursif. Il s'agit, selon le TLFi, d'un « texte bref destiné à présenter sommairement un sujet particulier », et selon le *GR*, d'un « bref exposé écrit (…) ». « La notice de médicaments » est donc un « discours », un type particulier de discours. Toutefois, et contrairement à d'autres types

de discours spécialisés, elle n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. Excepté certains travaux qui ont tenté de rendre compte de ses propriétés essentiellement formelles (ses composantes, sa structure, etc.) ; ou encore certains autres qui l'abordent d'un point de vue contrastif, à notre connaissance, elle n'a fait l'objet d'aucun travail qui puisse mettre en évidence toutes ses propriétés linguistiques. Adam (2001) s'est tout simplement contenté de la citer, comme étant un « texte », qui appartient à un genre textuel, impliquant un flottement terminologique.

1.1. La NM : flottement terminologique

À la classe des textes injonctifs correspond un ensemble de supports textuels, qui servent à accompagner plusieurs types de produits (médicaux, supports électroniques, etc.). Leur rôle consiste à « conseiller » / à « guider » l'utilisateur. Ce sont, selon l'appellation d'Adam (2001), des textes qui « disent de / comment faire ». Il s'agit, par conséquent, d'une sorte de « mode d'emploi », dont la source est « le producteur du produit » et le destinataire est le « consommateur ». Nous en citons, à titre d'exemple, les « guides et notices de montage », « les contrats », « les manuels de savoir-vivre », etc.

La diversité de ces documents a donné lieu à une diversité de dénominations. Bien qu'ils partagent le même objectif (guider / conseiller), ces textes se distinguent l'un de l'autre, par un ensemble de propriétés, aussi bien sur le plan de la forme que sur le plan du contenu. Certains linguistes parlent, en effet, de « textes régulateurs » (Mortara Garavelli, 1988), d'autres de « textes programmateurs » (Greimas, 1983), d'autres encore de « textes de conseil » (Luger, 1995) ou de « textes procéduraux » (Adam, 2001).

Assurant le même rôle, la NM serait donc inscrite dans ce « genre » de discours, qui ne présente pas une classe homogène. En effet, les différents textes qui le constituent n'impliquent pas tous les mêmes propriétés définitoires. Une NM n'a pas, par exemple, les mêmes caractéristiques qu'une « recette de cuisine » ou d'une « notice de montage ». C'est dans ce sens que Jean-Paul Bronckart affirme que :

> *S'ils sont intuitivement différenciés, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres*

> *susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables* (Bronckart, 1997 : 138)[1].

Ce flottement terminologique ne concerne pas seulement le genre de discours auquel appartient la NM, il porte également sur la dénomination attribuée à cette dernière. Dans la littérature, nous notons, par exemple, « Notices médicales et pharmaceutiques » (Adam, 2001), « Notices pharmaceutiques » (Wone, 2023), « la notice de médicament » (Fathi-El Fakharani, 2025), etc. Même les auteurs de ces notices ne s'accordent pas sur une même appellation. Voici quelques exemples de NM[2], qui illustrent cette idée (voir note 2, notices de médicament, figures 1 et 2).

Une telle diversité terminologique, relative aussi bien au « genre » de discours auquel appartient la NM qu'à la notice elle-même, ne peut que témoigner d'une certaine « imprécision » et d'un certain « flou » qui caractérisent ce type de document. À ce flou terminologique s'ajoute « l'éclatement discursif », qui l'éloigne en quelque sorte de la définition standard du texte, ce dernier étant essentiellement défini par sa cohérence, laquelle cohérence est assurée par des outils linguistiques connectant les phrases, les paragraphes, etc.

1.2. La NM : un éclatement discursif

Bien qu'elle soit considérée comme « un texte », et qu'elle soit définie par son appartenance à un « genre discursif », la NM ne présente pas toutes les caractéristiques d'un texte prototypique, dans le sens où elle est construite sur la base de « rubriques » et non pas de paragraphes liés entre eux par des connecteurs.

La progression thématique de ce type de discours est assurée par « les titres » et « sous-titres ». Ces derniers jouent le rôle de connecteurs qui, ici, n'expriment pas une relation logique, mais une « addition ».

[1] Cité dans J-M. Adam (2011 : 7) et dans Adam (2001 : 14).

[2] Figure 1 : https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice
Figure 2 : https://www.e-compendium.be/fr/notices/download/3303?scientific=0

L'enchaînement des rubriques est donc assuré via « un éclatement discursif », lequel, selon Wone (2023 : 3)[3] « vise à faciliter la compréhension du message ». La démarche adoptée est donc au service de l'objectif même de la NM, cette dernière étant « un guide » médical, qui vise à orienter l'utilisateur du médicament.

Cet éclatement textuel est renforcé par les signes graphiques, qui, d'une part, mettent en relief les titres et les sous-titres, et d'autre part permettent d'énumérer certaines caractéristiques du médicament :

- Les tirets / les points[4] (voir note 4, figure 3) ;
- Le soulignement et / ou la majuscule[5] (voir note 5, figure 4)
  Rubrique 1. QU'EST-CE QUE PARACETAMOL AHCL 1 g, comprimé effervescent ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?
- Les tableaux[6], servant à « résumer », « synthétiser » ou « énumérer » (voir note 6, figure 5) ;
- Etc.

Malgré cet éclatement discursif, la NM demeure un texte cohérent. Tous les éléments contribuant à cette « fragmentation » permettent, en effet, de le structurer et d'en faire, par conséquent, un « texte ». Elle nous rappelle, d'ailleurs, le discours lexicographique relatif aux médicaments qui sont définis par leur « posologie », « contre-indications », « compositions », etc. dans la base de données « Vidal », cette plateforme qui présente, entre autres, la monographie des différents médicaments. Si toutes les NM du corpus partagent le même « genre » discursif et si elles présentent, toutes, cet éclatement discursif, nous ne pouvons pas affirmer qu'elles partagent la même structure générale. Certaines sont monolingues, donnant lieu à un seul texte ; et d'autres sont plutôt bilingues ou trilingues, donnant plutôt lieu à deux ou trois textes.

[3] Version numérique.
[4] Figure 3 : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D4 Rubrique. *Quelle est sa composition ?*
[5] Figure 4 : https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/notice/N0442090.htm
[6] Figure 5 : https://www.sanofi.fr/assets/dot-fr/pages/docs/notre-science/nos-produits-et-medicaments-de- sante/mesures-additionnelles-de-reduction-des-risques/toujeo-guide-patient-new.pdf (Tableau page 2).

1.3. La NM : entre mono- et plurilinguisme

Contrairement aux NM françaises qui ne sont rédigées qu'en français, destinées ainsi à des utilisateurs francophones, les NM des médicaments produits dans des laboratoires tunisiens sont rédigées en deux langues au moins (français et arabe). Elles sont parfois même trilingues : au français est ajoutée une version anglaise de la notice. Ce plurilinguisme témoigne d'une diversité linguistique au sein de la société tunisienne. Certains consommateurs sont monolingues ; d'autres sont bi- ou trilingues. Faute d'espace, nous nous contentons d'illustrer cette idée avec un extrait de cette notice bilingue[7] (voir note 7, figure 6).

Dans son article « Le discours spécialisé : le cas des prospectus » (2005), A. Hamza s'est intéressé à la traduction de la métalangue médicale dans les NM. Ce traitement métalinguistique met l'accent sur les difficultés auxquelles se heurtent les traducteurs de ce genre de texte. Selon l'auteur, ces difficultés sont essentiellement liées à « la complexité de l'opération de traduction à travers le transfert de la terminologie médicale d'une langue de départ ou langue source (L1 : le français) dans une langue d'arrivée ou langue cible (L2 : l'arabe) » (p. 47). Les solutions pour lesquelles opte le traducteur sont essentiellement « la translittération » :

Composition chimique de SULFATRIM

- Sulfaméthoxazole → [su:lfa:mtu:ksa:zu:l]
- Trimethoprime → [tRi:mtu:bRi:m]
- Parahydroxybenzoate de méthyle → [ba:Ra:(h)i:dRu:ksi:binzuwa:t miti:l][8]

et « le calque » :

- Excipient aromatisé → [siwa:g(h)un muattaRun]
- Insuffisance hépatique → [kusu:Run kabidijjun][9]

Associée aux différents travaux qui ont traité les aspects linguistiques de la NM, cette étude contrastive permet de donner une vue d'ensemble sur un discours spécialisé dont :

[7] Figure 6, Notice bilingue : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D72
[8] Ces exemples sont cités dans Hamza (2005)
[9] *Ibidem*.

- le genre demeure indéterminé, ce qui remet en question cette classification en termes de genre (Adam, 2001 et 2017) ;
- la structure fragmentée donne lieu à un « éclatement textuel » (Wone, 2023) ;
- la traduction demeure une tâche difficile, voire « impossible » (Hamza, 2005).

Malgré leur diversité, ces approches n'offrent pas une étude « complète » des NM. Elles insistent plutôt sur les « imprécisions » et « le flou », liés à l'identification du genre, d'une part et aux difficultés de traduction de l'autre. Dans le cadre d'une analyse prédicative, ces problèmes pourraient être résolus, voire dépassés : la NM y serait définie comme un type particulier de « récit » ayant la configuration d'un « moule-matrice textuel ».

2. La notice de médicament : un récit

« On entend par récit tout enchaînement prédicatif constituant un texte fini (…) » (Mejri, Mizouri, 2023 : 20), l'enchaînement prédicatif étant « la concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, Gishti, 2022 : 37).

À cette définition obéit la NM. Comme tout récit, elle est également :

- fondée sur la structure Déterminé (*Dé*) – Déterminant (*Dã*) ;
- constituée d' « empans ». L'empan est défini par Mejri et Mizouri (2023 : 22) comme « une unité de mesure textuelle fondée sur la présence d'un attracteur dominant » ; c'est-à-dire d'un prédicat hiérarchiquement supérieur vers lequel convergent tous les prédicats du récit.
- prise en charge par un modalisateurs M.

2.1. La NM : une structure Dé – Dã

« (…) tout texte est, en définitive, un récit répondant à la structure globale : Dé (s) / Dã (s) [Déterminé (s) / Déterminant (s)] » (Mejri, Mizouri, 2023 : 15). Toutes les notices du corpus sont donc considérées comme « des récits », structurés sur la base de cette dualité. Elles sont, en effet, constituées d'un même Dé, à savoir le nom du médicament, objet de la

notice, et d'un ensemble de Dã, qui réfèrent à l'ensemble des caractéristiques de ce produit. La notice suivante[10] (voir note 10, figure 7, Exemple de notice médicale) est constituée d'un Dé, à savoir « Coparamol Adultes » et de plusieurs Dã, qui rendent compte de ses différentes propriétés médico-pharmaceutiques (*composition*, *précautions d'emploi*, *mode d'emploi et posologie*).

La particularité de la NM par rapport à d'autres types de récits, c'est qu'elle présente une relation *Dé- Dã* plus ou moins complexe, dans la mesure où, en réalité, elle n'en présente pas une, mais plusieurs. L'ensemble des rubriques s'emboîtent dans une hiérarchie permettant d'avoir plusieurs déterminés suivis de leurs déterminants. À l'intérieur de chaque NM, chaque empan est donc fondé sur cette relation de hiérarchie. Le *Dé* « Mode d'emploi et posologie » » a pour *Dã* « Voie orale. Les comprimés sont à avaler avec un vers d'eau… » ; et au *Dé* « Propriétés » correspondent les *Dã* « Antalgique périphérique et Antalgique opioïde ».

Cette relation structurante de la notice est renforcée par une autre relation, contribuant à la cohérence de ce type de discours : la relation endophorique. Le *Dé* (le nom du médicament) assure, en effet, une relation cataphorique dans la mesure où, tout en étant un *Dé,* il encapsule tous ses *Dã*, ces derniers étant également des prédicats virtuels qu'il renferme et qui sont, par conséquent, actualisés selon le contexte. Formant un réseau prédicatif, tous ces prédicats convergent vers ce *Dé*-cataphorique, pour en faire « l'attracteur ultime » du texte (cf. *supra*.).

À cette relation cataphorique s'ajoute une relation anaphorique établie entre les *Dé* des différents empans et le *Dé* hiérarchiquement supérieur (le nom du médicament). Il s'agit d'anaphores inférées, ces dernières étant définies dans Hosni (2023 : 104) comme : « une relation établie entre des prédicats impliqués dans un enchaînement prédicatif donné comportant au moins un prédicat virtuel commun ». Ce prédicat est, ici, « médicament ».

Sans pour autant être suffisantes, la relation *Dé- Dã*, d'une part, et la relation endophorique, de l'autre, confirment notre constat de départ : la NM est un récit. Sa structuration et sa cohérence sont interprétées dans le

[10] Figure 7, Exemple de notice médicale : https://www.labosalem.dz/notices/coparamol-20400mg.pdf

cadre d'un enchaînement prédicatif phrastique, micro-empanique et empanique.

2.2. NM : une concaténation d'empans

Les différentes rubriques de la NM sont des empans. Leur mode d'enchaînement présente, toutefois, une particularité par rapport à d'autres types de récits. Cette particularité réside au niveau de l'interprétation de l'attracteur médian (le prédicat hiérarchiquement supérieur vers lequel convergent les prédicats d'un empan), généralement fondée sur « la paraphrase résomptive[11] », qui permet de l'inférer. Dans la NM, l'interprétant ne recourt pas à ce processus : il n'infère pas ; puisque cet attracteur est explicite dans le discours, prenant la forme d'un « titre », c'est-à-dire d'un *Dé*-cataphorique[12]. Toutes les NM du corpus présentent le même enchaînement prédicatif, que nous illustrons, par exemple, par la notice[13] de LOCAPRED 0,1 % (voir note 13, Figure 8).

Dans d'autres NM, comme PROFENID 100 mg, les empans sont constitués de micro-empans[14].

L'enchaînement des empans et des micro-empans n'est pas assuré par des « méso-empans », c'est-à-dire par des marqueurs de liaisons. Leur absence n'affecte pourtant pas la cohérence de la notice. Il nous semble que cela est dû, dans ce cas, à l'actualisation des attracteurs de chaque empan et micro-empan. L'interprétant n'a pas besoin d'« inférer » un lien entre ces composants du récit. Ce lien est « explicite ». Il s'agit, en effet, d'un mode d'enchaînement très particulier : c'est l'enchaînement des « attracteurs médians » qui permet de structurer, mais aussi d'interpréter

[11] « (…) il s'agit d'une opération de traduction intralinguale (ou interlinguale) par laquelle on transforme le dire de l'autre dans notre propre dire en essayant d'en préserver l'intégralité du contenu » (Mejri et Mizouri, 2023 :44).

[12] Les titres des rubriques de la NM assurent une fonction ana-cataphorique. C'est dans ce sens qu'ils contribuent à la fois à la structuration et à la cohérence du texte.

[13] Figure 8, Notice de LOCAPRED 0,1 % :
https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/61243216/extrait#tab-notice

[14] C'est « l'unité la plus petite formant un enchaînement prédicatif de base. Il constitue à lui seul un récit, et peut prendre même la forme d'une unité monolexicale. » (Mizouri, 2021 : 261).

la NM[15] (voir note 15, Figure 9). Cette idée est confirmée par Mejri et Mizouri (2023 : 19) :

> Évidemment, autant de textes, autant de modes d'enchaînements. Mais il existe des constantes, sortes d'invariants, qui fixent des configurations et conduisent parfois à des normes textuelles partagées socialement. Le tout se joue au niveau du dosage dans tout texte de la part respective de l'explicite et de l'implicite dans l'organisation textuelle : plus l'explicite est important, moins la marge de l'interprétant est importante.

C'est dans ce sens, d'ailleurs, que nous avons considéré dans la section (1.2), que l'éclatement textuel qui caractérise la NM, n'est pas un indice d'incohérence textuelle. Il est, au contraire, un marqueur de cohérence, par excellence. Cette cohérence est assurée par un modalisateur : celui qui prend en charge le contenu de la NM.

2.3. La modalisation dans la NM

Comme tout récit, la NM est produite par un auteur, qui prend en charge tout son contenu prédicatif. Il s'adresse à un destinataire, à savoir l'utilisateur de la notice. Il prend en charge la valeur de vérité de ce qu'il énonce[16]. La modalisation, telle qu'elle est conçue dans ce type de discours, présente, toutefois, un fonctionnement différent des autres types de discours.

Dans la théorie des trois fonctions primaires, la modalisation assure le passage d'un espace langagier (la langue) à un autre (la production langagière), servant ainsi d'interface. Ce rôle est parfaitement assuré dans le cas des NM, mais il est doublé d'un autre rôle. La modalisation sert, en effet, d'interface, qui permet le passage d'une « langue spécialisée » à « un discours spécialisé », la fonction du modalisateur n'étant pas seulement d'actualiser les unités de « la langue » dans le « discours », mais aussi d'actualiser « les termes médico-pharmaceutiques » dans un discours spécialisé. C'est dans le cadre de cette fonction primaire que s'effectue le passage d'une « langue spécialisée » à un « discours spécialisé ».

Contrairement aux autres types de récits, ce passage n'est pas effectué par un modalisateur, mais par plusieurs. Ces derniers sont tous inférés, formant quatre strates, allant de « l'auteur de la NM » (M1), passant par

[15] Figure 9, NM de PROFENID 100 mg, Rubrique. 4.6. Fertilité, grossesse et allaitement : https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/rcp/R0428592.htm

[16] C'est pourquoi il en est juridiquement tenu pour responsable.

« les organisations sanitaires », qui évaluent sa validité scientifique[17] (M2), pour arriver aux « juristes », qui évaluent, eux sa légalité[18] (M3). Se superpose à ces trois modalisateurs (M4) le « spécialiste », c'est-à-dire « le chimiste », qui produit le médicament.

Considérer que la NM est un discours de vulgarisation scientifique[19] vient de cette superposition de modalisateurs, M1 étant « le vulgarisant », c'est-à-dire celui qui rédige ce discours et (M4) étant le producteur du discours initial (le discours scientifique). La NM met donc en évidence un prédicat hiérarchiquement supérieur (le nom du médicament), dont certains prédicats virtuels sont actualisés (<posologie>, <composition>, etc.), et certains autres inférés. Ce sont des prédicats encapsulés qui ne peuvent être déchiffrés que par les spécialistes. Les prédicats virtuels de PROFENID 100, par exemple[20] (voir note 20, Figure 10, L'actualisation des prédicats virtuels de PROFENID 100 par M1) sont ainsi actualisés par (M1).

D'autres prédicats virtuels sont explicités dans le symbolisme du domaine (<propriétés chimiques> et <propriétés physiques> de la classe à laquelle appartient ce médicament (*Kétoprofen*[21]), voir note 21, Figure 11, Des prédicats explicités dans le symbolisme du domaine).

Toutes les propriétés définitoires de la NM nous mènent à considérer sa structure prédicative comme une sorte de « moule », à l'intérieur duquel on verse des enchaînements prédicatifs donnant lieu à ce type de discours. La structure globale est la relation *Dé / Dã*, qui implique des relations endophoriques, structurant des « empans textuels » contenant des micro-empans. Ce moule ne présente toutefois pas « un modèle figé » de la NM, dans la mesure où on y verse plusieurs autres types de récits. La particularité de la NM réside dans le fait que ce « moule textuel » (Zhu, 2025) peut en générer d'autres.

[17] Cf. *infra*.
[18] Cf. *infra*.
[19] Cf. infra.
[20] Figure 10, L'actualisation des prédicats virtuels de PROFENID 100 par M1, *Ibid,* Rubrique. 5.1. Propriétés pharmacodynamiques.
[21] Figure 11, Des prédicats explicités dans le symbolisme du domaine : https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9toprof%C3%A8ne, Rubrique. Propriétés chimiques et propriétés physiques

3. La NM : un ou des moule(s)-matrice(s) textuel(s) ?

En définissant la notion de « moule », L. Zhu l'a toujours liée au « figement ». Pour lui, « tout syntagme (ou phrase) figé(e) doit correspondre à un moule qui croise lexique, syntaxe et sémantique, qui prend la forme de caractères, de signes diacritiques et de ponctuation » (Zhu, 2020 : 5). Elle sert donc à « conceptualiser les modèles linguistiques des phraséologismes » (Zhu, 2016), définis par leur « fixité ».

« Moule » et « fixité » présentent donc deux concepts « complémentaires », permettant de rendre compte des phénomènes phraséologiques. Bien qu'ils impliquent une certaine « rigidité », ces deux concepts ne nient nullement « la flexibilité » et « la souplesse » de ce genre d'unités polylexicales. En avançant dans ses recherches, Zhu (2020 : 7) affirme, en effet, qu'un « moule » est « une structuration polylexicale avec comme noyau un élément figé et avec une certaine flexibilité formelle, contrairement à l'image reçue d'un moule rigide et non variable ». « La fixité » qui définit le « moule » n'est donc pas une « fixité qui fige », mais « une fixité qui produit ». Il substitue donc le concept de « moule-matrice[22] » à celui de « moule », le premier impliquant une certaine flexibilité.

Dans son intervention, intitulée « Moule-matrice textuelle[23] » (2025), L. Zhu étend la notion de « Moule-matrice » au domaine textuel. Tout comme l'unité lexicale et la phrase, le texte répond à la même structuration. La NM en est un exemple. Elle est le fruit d'un « moule-matrice » qui génère d'autres « moules-matrices », structurant deux types de discours :

- Un discours spécialisé (médico-pharmaceutique),
- Un discours de vulgarisation scientifique.

[22] Selon lui, « le moule » est à « la matrice » ce que « la fixité » est à « la variation, ce que « l'invariant » est à la « variation ».

[23] L'auteur a présenté ce travail dans le cadre du cycle de séminaires doctoraux « Analyses, Discours, Argumentation (ADA) : approches numériques, linguistiques, didactiques et traductologiques », organisés par les laboratoires GRAMMATICA, T&C-CoTraLIS (Université d'Artois) & CERCLL (UPVJ). La thématique de la journée, qui a eu lieu le 13 juin 2025 (vidéoconférence), est « Discours médiatiques et politiques ».

3.1. La NM : un discours spécialisé

3.1.1. Le discours spécialisé

Pour désigner le langage et le métalangage qui caractérisent un domaine de spécialité (scientifique, technique, etc.), Harris (1982, 1988) parle de « sous-langage de domaine », qu'il définit comme l'une des composantes d'une langue naturelle, ayant sa propre grammaire et son propre lexique. De ce fait, il se distingue de la langue générale.

P. Lerat (1997), quant à lui, l'appelle « langue spécialisée », qu'il considère comme un sous-système du système de la langue générale :

> *Comme les langues spécialisées ne sont rien d'autre que des usages spécialisés des langues naturelles, leur étude suppose la prise en compte des différents niveaux de l'analyse linguistique* (1997 : 1).

C'est à partir de la nomenclature d'une « langue spécialisée » / « sous-langage » d'un domaine particulier que se construit un « discours spécialisé ». Les experts l'élaborent sur la base d'un vocabulaire spécialisé, qui s'articule dans le texte selon des règles empruntées à la langue générale, mais qui lui sont exclusivement destinées. Le lexique de ce type de discours est, par exemple, dominé par les compositions savantes. Et sur le plan syntaxique, on relève la dominance de la forme impersonnelle, des articulateurs logiques, etc. Comme tout discours spécialisé, la NM est :

- composée d'une nomenclature médicale et pharmaceutique ;
- rédigée par des « spécialistes », c'est-à-dire des scientifiques ;
- destinée, entre autres, à des spécialistes.

3.1.2. La notice de médicament : un discours médico-pharmaceutique

Si elle est considérée comme un discours spécialisé, c'est parce qu'elle obéit à l'ensemble de ces critères : son émetteur et une partie de ses destinataires sont des experts (spécialistes) ; son contenu s'articule autour d'un médicament, dont on énumère les caractéristiques dans un langage qui, sans être essentiellement spécialisé, présente pour autant certaines propriétés qui l'inscrivent dans le domaine médico-pharmaceutique.

a) Un destinateur-spécialiste

Les NM sont rédigées et diffusées par les laboratoires qui produisent le médicament. Les auteurs sont donc des experts qui en maîtrisent la composition, la posologie, les effets secondaires, etc. La version définitive de la notice ne pourrait être définitive que si elle passe par d'autres étapes à travers lesquelles elle sera finalisée (cf. *supra*.).

b) Un destinataire-spécialiste

Contrairement à ce qu'on pense, le destinataire de la notice de médicaments n'est pas exclusivement le patient. Ce document est également destiné aux experts, notamment les experts médicaux et paramédicaux. Plusieurs rubriques de la notice ne peuvent, en effet, être déchiffrées que par ces derniers[24] (voir note 24, Figure 12, Exemple de NM destinée aux experts) et d'autres leur sont essentiellement consacrées[25] (voir note 25, Figure 13, Langage spécialisé de NM).

c) Un langage spécialisé

Sur le plan lexical, la nomenclature médicale est plus ou moins dominante. Alternant avec des mots de la langue générale, elle se manifeste également à travers :

- les noms de médicaments, qui figurent généralement au début du document, pour désigner le produit médical[26] (Voir note 26, Figure 14 : Nom de médicament) ;
- leurs classes pharmaceutiques[27] (Voir note 27, Figure 15, Classe pharmaceutique de médicament) ;

[24] Figure 12, Exemple de NM destinée aux experts : cf. Figures 9 et 10
https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/rcp/R0428592.htm
[25] Figure 13, Langage spécialisé de NM : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D4
Rubrique. Quelle est sa composition ?
[26] Figure 14, Nom de médicament :
https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice
Rubrique. Dénomination du médicament.
[27] *Ibid,* Rubrique. 1. QU'EST-CE QUE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

- les noms d'autres médicaments ou classes de médicaments[28] (Voir note 28, Figure 16, Les noms d'autres médicaments ou classes de médicaments) ;
- les noms de maladies[29] : PROFENID 100 mg est, par exemple, utilisé pour « soulager les symptômes » (Voir note 29, Figure 17, Les noms de maladies) ;
- des phrasèmes médicaux (« insuffisance veineuse », « les corticostéroïdes cutanés », « impatiences du primo-décubitus », « une hypertonie oculaire », etc.). La complexité morphologique de ces syntagmes est accompagnée d'une complexité sémantique pour les non-spécialistes.

Outre le lexique, la syntaxe joue également un rôle primordial dans la structuration de ce type de discours. Il s'agit, en effet, d'une syntaxe basée sur les phrases courtes[30], d'où le recours systématique aux « tirets », qui marquent l'énumération (Voir note 30, Figure 18 : Syntaxe réduite).

La fréquence de ces énumérations, l'une des caractéristiques qui font la concision du discours spécialisé, n'exclut pas la présence de développements plus ou moins longs, qui, comme dans tout discours scientifique, expliquent ou explicitent ce qui est avancé[31] (Voir note 31, Figure 19 : Développement du discours spécialisé).

Toutes ces propriétés, énonciatives, lexicales et syntaxiques, inscrivent la NM dans le cadre des discours spécialisés, et plus particulièrement dans ce que M. Petit (2010) appelle « un domaine de discours spécialisé[32] », à savoir le discours médico-pharmaceutique, évoquant à la fois « les médicaments » (domaine pharmaceutique) et « les maladies » (domaine des pathologies). N'étant pas exclusivement destinées aux experts, ces notices constituent également un « discours de vulgarisation scientifique ».

[28] *Ibid,* Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Autres médicaments et PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé.
[29] Figure 17, Les noms de maladies : *Ibid*, Rubrique. 1. QU'EST-CE QUE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ? Indications thérapeutiques.
[30] Figure 18, *Ibid,* Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Personnes ayant un risque cardiovasculaire.
[31] Figure 19, *Ibid,* Rubrique. Grossesse, allaitement et fertilité → Grossesse.
[32] Pour M. Petit (2010), ce n'est qu'« en redéfinissant le discours spécialisé en termes de discours des domaines spécialisés, qu'on peut concevoir une analyse du discours qui permette de mieux éclairer les divers aspects qui fondent et manifestent le spécialisé du discours ».

3.2. La notice de médicament : un discours de vulgarisation scientifique

« La vulgarisation scientifique » (désormais VS) est « classiquement considérée comme une activité de diffusion, vers l'extérieur, de connaissances scientifiques déjà produites et circulant à l'intérieur d'une communauté plus restreinte ; cette diffusion se fait hors de l'institution scolaire-universitaire et ne vise pas à former des spécialistes, c'est-à-dire à étendre la communauté d'origine » (Authier, 1982 : 34)[33]. C'est à partir de cette définition de la « vulgarisation » que nous proposons de considérer la NM comme un « discours de vulgarisation scientifique ».

Il s'agit d'un discours médico-pharmaceutique qui s'adresse également au « grand public », c'est-à-dire aux non-spécialistes qui, contrairement aux spécialistes qui maîtrisent les caractéristiques du médicament, éprouvent le besoin de mieux le connaître (posologie, effets secondaires, etc.), pour mieux l'utiliser. Considérer ces notices comme un discours de VS est donc d'abord justifié par la dualité Destinateur - Destinataire, c'est-à-dire Spécialiste - Non spécialiste. D'ailleurs, l'omniprésence de ce dernier dans le récit est le premier signe de vulgarisation. Il se manifeste à travers la deuxième personne du pluriel (le patient)[34] (Voir note 34, Figure 20 : Dualité spécialiste – non spécialiste),

En s'adressant à lui, on recourt à un langage simple. Même si on utilise des termes médicaux, tels que *prescription*, *corticoïdes*, *antibiotiques*, etc., il s'agit bien de termes souvent fréquents dans la langue générale. On recourt également à des « restrictions » et des « précautions » et ce, via des hypothétiques[35] (Voir note 35, Figure 21 : Restrictions – Précautions).

Tout en divulguant une information médico-pharmaceutique, la NM cherche à impliquer l'utilisateur du médicament. Elle présente, par

[33] Cité dans Valérie Delavigne (2007 : 21).

[34] Figure 20, Dualité spécialiste – non spécialiste :
https://medis.com.tn/sites/default/files/produits/p101.pdf
Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAITRE AVANT DE PRENDRE STPALGIC 500 mg, comprimé sécable ?

[35] Figure 21, Restrictions – Précautions :
https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice
Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Ne prenez jamais PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé.

conséquent, à la fois, « un discours spécialisé » et un « discours de vulgarisation scientifique ». C'est dans ce sens que nous proposons de la considérer comme un « discours d'interface », les deux limites étant « le discours purement scientifique » et « le discours de vulgarisation scientifique ».

Conclusion

C'est dans le cadre d'une analyse prédicative que nous avons pu rendre compte des différentes propriétés linguistiques d'un type de discours spécialisé. Comme tout texte, une NM est un récit, construit sur la base d'une relation *Dé – Dã*, véhiculant un attracteur ultime, composé d'empans et de sous-empans et ayant plusieurs modalisateurs. C'est un récit qui s'élabore autour d'un « médicament ».

Sa particularité réside au niveau de sa structure. Ce que la littérature considère comme « un éclatement discursif », nous le considérons, via l'analyse prédicative, comme « un moule-matrice », dans lequel est versé le récit. Il s'agit même d'un ensemble de « moules-matrices », qui se superposent pour donner lieu à un discours, à la fois « spécialisé » et « de vulgarisation ».

Bibliographie

Adam, J-M. 2001. « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? ». *Langages*, 35e année, n°141. *Les discours procéduraux,* p. 10-27.

Adam, J-M. 2017. *Les textes types et prototypes*. Armand Colin, coll.

Authier, J. 1982. « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique ». *Langue française, « La Vulgarisation »*, p. 34-47.

Carretier, J., Delavigne, V., Fervers, B. 2010. « Du langage expert au langage patient : vers une prise en compte des préférences des patients dans la démarche informationnelle entre les professionnels de santé et les patients ». *Sciences-Croisées*, 6, p. 1-25.

Condamines, A. 1997. « Langue spécialisée ou discours spécialisé ? ». *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Les Presses d'Alfa, p. 171-184.

Delavigne, V. 2007. Les mots des patients atteints de cancer, Socioterminologie et pratique professionnelle en santé. In : *Les langues de spécialité en question :*

perspectives d'étude et applications. 12e journée scientifique de la CRL, Dardo de Vecchi; Claire Martinot, Nov 2007, Paris, France. p.18-32.

Fathi-El Farkharani, Ch. 2025. « Sur un discours procédural : la notice de médicament ». *Crossroads*, Vol 1. [En ligne] : https://cpijlt.journals.ekb.eg/article_421281_74ee6f8395da65f6d0c124791dbbdcb4.pdf [consulté le 15 septembre 2025].

Hamza, A. 2005. Le discours spécialisé : le cas des prospectus ». *La terminologie, entre traduction et bilinguisme*, journée scientifique de formation et d'animation régionale, Hammamet 14 octobre 20014, dir. S. Mejri & Ph. Thoiron, p. 39-59.

Harris, Zellig S. 1982. *A Grammar of English on Mathematical Principles*. New-York : Publisher.

Harris, Zellig S., 1988. *Language and Information*. New York : Columbia University Press (traduction française par Amr H.Ibrahim et Claire Martinot, 2007, *La langue et l'information*. Paris : Cellule de recherche en linguistique).

Hosni, L. 2023, « Prédication et relations anaphoriques ». *Synergies Tunisie*, nº 6. *Inférence et analyse prédicative*, Ben Amor Th. et Mizouri I. (coord.), Gerflint, p. 95-108.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. PUF, collection Linguistique nouvelle.

Lerat, P. 1997, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *ASp*, 15-18, p.1-10. [En ligne] : http://journals.openedition.org/asp/2926 [consulté le 15 septembre 2025].

Loffler-Laurian, A-M. 1984, « Vulgarisation scientifique : formulation, reformulation, traduction ». *Langue française*, n° 64, p. 109-125.

Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 74, p. 27-48.

Mejri, S., Mizouri, I. 2023. « L'analyse prédicative : éléments méthodologiques ». *Synergies Tunisie*, n° 6, *Inférence et analyse prédicative*, Ben Amor Th. et Mizouri I. (coord.), Gerflint, p. 17-67.

Mizouri, I. 2020. *L'enchaînement polylexical : du prédicat à la polylexicalité*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Nord.

Mortara Garavelli, B. 1988. "Tipologia dei Testi". *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL) IV, p. 157-168.

Mortureux, M-F. 1982. « Présentation ». *Langue française*, n° 53. *La vulgarisation*, p. 3-6.

Nahon-Raimondez, A-M. 2010. La phraséologie du discours médical : Discours pour le grand public ou pour le spécialiste ?. Maurice Kauffer, Gilbert Magnus. In : *Mélanges en l'honneur de Marthe Philipp*, Presses universitaires de Nancy, p. 56-70.

Petit, M. 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité ». *e-Rea,* 8.1. [En ligne] : http://journals.openedition.org/erea/1400 [consulté le 15 septembre 2025].

Wone, E-H-M-Y. « Approche linguistique de la notice pharmaceutique ». *Djiboul*, n°005, Vol.2. [En ligne] : https://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/08/Tire-a-part_17-El-Hadj-Malick-Sy-WONE.pdf [consulté le 15 septembre 2025].

Zhu, L. 2016. « Pour une notion de *moule* dans le figement ». *Les cahiers du dictionnaire*, n° 8, *Les mots de la méditerranée dans le dictionnaire*, p. 97-109.

Zhu, L. 2020. Défigement et moule locutionnel. In : *La phraséologie française en questions*. Paris : Hermann, p. 293-307.

Zhu, L. 2022. « Discours dictionnairique, moule phraséologique et corpus textuel. *Langages*, n° 225, p. 127-146.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, n° 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 97-115

Le discours métalinguistique, une langue de spécialité particulière

Sounayhawand Moalla
Faculté des Lettres des Arts et des Humanités
Université de la Manouba, Tunisie
moallasounayhawand@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-2117-7013

Reçu le 01-09-2025 / Évalué le 27-10-2025 / Accepté le 26-11-2025

Résumé
Cet article examine le discours métalinguistique en tant que langue de spécialité et met en évidence ses caractéristiques propres à travers une double approche : sa singularité interne et ses convergences avec les autres langues de spécialité. L'étude analyse sa structure binaire et stratifiée, explore la formation d'unités phraséologiques collocationnelles au sein de la syntaxe grammaticale et le situe dans le cadre typologique des langues de spécialité. En se basant sur l'analyse d'exemples concrets, nous cherchons à montrer que le discours métalinguistique encapsule dans sa propre architecture la pensée théorique qui le fonde, ce qui en fait une langue de spécialité à part entière, dotée d'une organisation interne spécifique et de points de contact avec d'autres discours spécialisés. Cette réflexion contribue à mieux comprendre la place du métalangage dans le champ des langues de spécialités et à mettre en relief son rôle dans la structuration et la transmission des savoirs.

Mots-clés : métalangage, collocation spécialisée, terminologie

Metalinguistic discourse: a particular type of specialized language

Abstract
This article examines metalinguistic discourse as a specialized language and highlights its distinctive features through a dual approach: its internal singularity and its convergences with other specialized languages. The study analyzes its binary and layered structure, explores the formation of phraseological collocations within grammatical syntax, and situates it within the typological framework of specialized languages. Based on the analysis of concrete examples, we show that metalinguistic discourse encapsulates within its own architecture the theoretical thought that underpins it, making it a specialized language in its own right, with a specific internal organization and points of contact with other specialized discourses. This reflection contributes to a better understanding of the place of metalanguage within the field of specialized languages and sheds light on its role in structuring and transmitting knowledge.

Keywords: metalanguage, specialized collocations, terminology

Introduction

La linguistique, science qui prend le langage pour objet d'étude, se distingue par une propriété remarquable : elle mobilise la langue pour penser et décrire la langue elle-même. Cette réflexivité par laquelle le langage se commente lui-même, donne naissance au discours métalinguistique, un domaine d'étude unique dans son genre.

Loin d'être un simple usage technique, ce discours repose sur une langue de spécialité à part entière, caractérisée par une terminologie et une phraséologie qui lui sont propres. Il emprunte à la langue naturelle, mais en reconfigure les unités pour créer des termes stabilisés, qui ne sont plus de simples mots, mais des termes correspondant à des concepts précis et univoques. Ce processus nous amène à considérer le discours métalinguistique sous un double éclairage : celui de sa singularité intrinsèque et celui de ses convergences avec les autres discours spécialisés.

Cet article se propose d'explorer les spécificités propres au discours métalinguistique. Nous commencerons par examiner ses caractéristiques structurelles, notamment sa structure binaire et sa stratification en plusieurs niveaux, qui le distinguent d'autres discours scientifiques. Nous mettrons ensuite en évidence la dimension collocationnelle de ce discours, en analysant comment les termes grammaticaux s'associent pour former des unités phraséologiques porteuses de sens. Enfin, nous situerons le discours métalinguistique dans le champ des langues de spécialité.

Avant d'entamer notre investigation, il importe de poser un cadre définitoire qui vise à clarifier les notions-clés mobilisées et à structurer le champ conceptuel dans lequel s'inscrit notre analyse en rappelant les définitions conventionnelles des trois concepts clés.

- La terminologie

Comme le souligne Cabré, « la terminologie est un domaine interdisciplinaire dont les mots spécialisés de la langue naturelle constituent l'objet d'étude premier. En plus de la linguistique, d'autres disciplines scientifiques contribuent à la terminologie » (1992 : 71). Cette remarque est essentielle pour cerner la spécificité du discours métalinguistique. En effet, ce dernier se nourrit de la langue naturelle, mais il la réinvestit dans

un usage spécialisé qui lui confère une valeur scientifique. Les termes grammaticaux tels que *attribut, complément* ou *aspect* ne sont pas de simples mots de l'usage commun[1] :

(1) *La raison est un **attribut** essentiel de l'être humain*.
(2) *Le dessert, **complément** du repas*.
(3) *Un homme d'**aspect** misérable*.

Ces termes se voient assigner une acception unique et stable dans le champ grammatical en tant que repères conceptuels [2] :

(4) « L'**attribut** indique « la manière d'être du sujet » ».
(5) « Malgré ses inconvénients, la notion de **complément** continue à être largement utilisée dans les grammaires contemporaines ».
(6) « Selon les langues, les variations morphologiques en temps et en **aspect** sont séparées ou conjointes ».

Ainsi, la terminologie constitue un véritable socle du discours spécialisé, en particulier du discours métalinguistique. Les termes grammaticaux (*attribut, complément*, *aspect)* ne relèvent plus du lexique commun, mais acquièrent le statut d'instruments conceptuels qui rend possible d'aborder la langue comme objet du discours scientifique.

- La métalangue

« À partir du grec *meta*, « ce qui dépasse, englobe ». Dans le domaine linguistique, le terme de métalangue désigne la langue (naturelle ou formelle) servant à décrire la langue et le langage. La notion entre donc dans le champ de la terminologie, qui prend pour unité non pas le mot mais le terme. Loin d'être réservée à l'analyse des énoncés des diverses langues, la métalangue n'est le plus souvent qu'un usage technique de la langue commune : en grammaire, par exemple, les termes *apposition, aspect, attribut, complément, mode, proposition,* etc. ne sont que des applications spécialisées de mots du lexique commun. Si bien que l'on pourrait élargir la définition de la notion de métalangue à tout type de discours tenu sur les langues, ce qui coïnciderait avec le champ de la fonction métalinguistique

[1] Les exemples sont empruntés au *Petit Robert*, *2023*.
[2] Les exemples sont empruntés à *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française* (1968).

du langage telle que l'a définie Roman Jakobson. Dans cette perspective, le langage grammatical et lexicographique s'inscrit dans cette réflexivité linguistique que l'on appelle métalangue ou métalangage » (Neveu, 2004 : 188-189).

Cet extrait nous éclaire sur les idées suivantes :

- La métalangue emprunte à la langue naturelle, mais en reconfigure les unités pour construire des unités stabilisées.
- La métalangue se rattache au champ de la terminologie. Elle ne manipule pas des mots, mais des termes.
- La métalangue englobe tout discours sur les langues et pas seulement le discours grammatical ou lexicographique.
- La fonction métalinguistique de Jakobson se traduit par la capacité du langage à se commenter lui-même.

- La collocation spécialisée

Il est admis, comme le souligne L'Homme (2017 : 217-218), que la collocation est la présence d'une « affinité[3] » particulière qui unit certains mots, une relation qui ne découle pas simplement de leurs caractéristiques grammaticales ou sémantiques. Dans la communauté scientifique des linguistes et spécialistes du lexique, ces associations privilégiées entre unités lexicales portent le nom de *collocation*. Deux approches principales définissent cette notion. D'un côté, certains chercheurs comme Sinclair (1991) identifient cette affinité à travers l'observation statistique qui met en relief la fréquence dans l'usage. Cette conception quantitative facilite notamment leur détection informatisée dans de vastes ensembles de textes. D'un autre côté, des linguistes tels que Hausmann (1997) et Mel'čuk (1996) expliquent le phénomène par des restrictions d'ordre lexical qui gouvernent la sélection de *la base* et du *collocatif*.

Il serait toutefois utile de préciser que lorsque la base est un terme rattaché à un domaine de spécialité, il est difficile de distinguer entre « terme complexe » et « collocation » En effet, certains auteurs (Meyer, Mackintoch, 1994 ; L'Homme, Jia, 2015) considèrent que l'intégration d'un

[3] Cf. L'Homme, M. (2017), « Combinatoire spécialisée : trois perspectives et des enseignements pour la terminologie », *TTR,* 30 (1-2), p. 215-241.

collocatif dans une entrée terminologique donne lieu à un terme complexe, tandis que d'autres (Willy Martin, 1992 et Ulrich Heid, 1994**)** y voient plutôt l'émergence de collocations. De plus, certains collocatifs se combinent avec un ensemble de termes, ce que Heid considère comme « collocations conceptuelles ». Dans notre analyse, nous retenons le terme « collocation spécialisée » qui désigne toute combinaison récurrente dont au moins un élément est un terme du domaine de la description grammaticale[4]. Ces collocations relèvent d'une phraséologie à fonction descriptive, où le lexique technique s'articule avec des modificateurs syntaxiques, sémantiques pour structurer un discours spécialisé.

1. Les caractéristiques propres au discours métalinguistique

Lorsqu'on examine les textes de spécialité en linguistique, qu'il s'agisse d'ouvrages théoriques, de manuels de grammaire ou d'articles issus de dictionnaires de langue, une caractéristique saillante émerge : la dualité de ce discours.

1.1. Un discours binaire

Le discours métalinguistique se caractérise tout d'abord par sa structure binaire fondée sur une relation entre deux pôles distincts mais interdépendants. Le premier pôle, le « déterminé », est présenté sous forme discursive par le biais d'exemples, tandis que le deuxième, le « déterminant », mobilise des outils terminologiques et des cadres théoriques pour former un savoir sur la langue. Ainsi, ce discours expose la langue d'une part comme étant un support, objet de description, et d'autre part, son emploi comme appareil explicatif qui décrit et informe sur ce support. Il se construit à travers un va-et-vient constant entre le phénomène linguistique concrétisé par des exemples, citations ou toutes sortes de portions discursives, et le commentaire portant sur le phénomène objet de l'analyse.

Cette structure binaire a deux effets majeurs : le premier consiste à considérer la langue comme un objet scientifique, d'où son inscription dans

[4] Dans les limites de ce travail, nous ne développerons pas la problématique des limites entre « terme complexe » et « collocation ».

le discours spécialisé ; le second réside dans l'élaboration de couches successives de ce qui est décrit et le dispositif qui assure la description ; ce qui donne lieu à la stratification de ce genre de discours.

À titre illustratif, nous mettons en regard deux extraits provenant de corpus différenciés autour de la même notion de locution :

« Mais toutes les locutions ne donnent pas libre jeu à la connotation ; certaines sont beaucoup plus démotivées même au niveau connotatif, elles échappent aux règles (ex. *faire des gorges chaudes de quelqu'un, avoir maille à partir avec quelqu'un*). Certes des effets connotatifs très actifs se produisent, mais ils reposent sur de pseudo-motivations (*gorge* est interprété comme « gosier », cf. *rire à gorge déployée* ; *maille* comme « point de tricot », *partir* entraîne vaguement l'idée de « séparation »). Jusqu'aux locutions lexicalisées à élément résiduel obscur qui gardent des zones connotatives : *sans coup férir* n'efface pas *sans coup*, *au fur et à mesure* constitue une redondance pour *à mesure »*. (Rey, 1977 : 191)

« La *locution* est un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. Ainsi *faire grâce* est une locution verbale (ou verbe composé) correspondant à *gracier* ; *mettre le feu* est une locution verbale équivalant à *allumer* ; *en vain* est une locution adverbiale (ou adverbe composé) correspondant à *vainement* ; *mise en jeu* est une locution nominale (ou nom composé).

On appelle *locutions toutes faites* celles de ces locutions qui expriment un comportement culturel lui aussi figé : ainsi, l'expression « Comment allez-vous ? (Comment ça va ?) » est une locution toute faite utilisée pour faire commencer un échange verbal dans certaines situations. » (Dubois, 1994 : 289).

Le premier extrait illustre parfaitement la structure binaire du discours métalinguistique. Les exemples de locutions figées (*faire des gorges chaudes de quelqu'un, avoir maille à partir avec quelqu'un, sans coup férir, au fur et à mesure),* constituent le déterminé, c'est-à-dire le matériau linguistique présenté comme objet d'analyse. Face à eux, le déterminant, se manifeste dans le recours aux outils terminologiques employés par Rey « locution », « démotivation », « connotation », « lexicalisation », lesquels

relèvent d'un cadre théorique centré sur le figement. Le commentaire métalinguistique vient ainsi conférer aux exemples leur statut d'objet de savoir dans une circulation permanente entre données empiriques et conceptualisation.

Dans l'article consacré au terme *locution* extrait du *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage* (1994), la structuration binaire est manifeste. Les exemples proposés (*faire grâce, gracier, mettre le feu, allumer, en vain, vainement, mise en jeu, comment allez-vous ?*) constituent le déterminé puisqu'ils représentent des éléments empiriques comportant le terme renvoyant à la notion de *locution*. Le déterminant se déploie à travers l'appareil terminologique mobilisé (*locution verbale, locution adverbiale, locution nominale, locution toute faite*), qui s'inscrit chaque fois dans un cadre théorique de description des expressions figées et de leurs équivalents lexicaux. Comme dans l'exemple précédent, le commentaire ne se limite pas à désigner, mais il établit des correspondances, précise des équivalences et catégorise les unités linguistiques. Ainsi les données à l'état brut se transforment-elles en objet de savoir, dans une dynamique de stratification qui confirme la dualité constitutive de ce type de discours.

La confrontation des deux extraits met en évidence une même logique discursive, mais actualisée selon des finalités différentes. Dans le passage d'Alain Rey, tiré d'un ouvrage savant destiné à la communauté de linguistes, le discours s'ancre résolument dans une perspective théorique. Les exemples de locutions y sont convoqués comme des données empiriques (déterminé) immédiatement insérées dans un cadre terminologique et interprétatif (déterminant) qui mobilise des notions spécialisées telles que *pseudo-motivation* ou *élément résiduel obscur*. L'accent est ainsi mis sur la conceptualisation et sur l'inscription des faits de langue dans un champ problématique plus large, celui de la motivation sémantique et du figement lexical. En revanche, le texte de Dubois, bien qu'il relève lui aussi du discours spécialisé, prend place dans un dictionnaire de référence, c'est-à-dire un outil destiné non seulement aux linguistes mais également à l'enseignement et à la transmission des savoirs linguistiques. Les exemples proposés ont une fonction plutôt pédagogique : ils illustrent des catégories terminologiques (*locution verbale, locution adverbiale, locution nominale, locution toute faite)* afin de faciliter la compréhension et

l'appropriation des définitions. La binarité du discours est présente, mais dans une version didactisée où les exemples visent moins à problématiser qu'à communiquer clairement une distinction conceptuelle.

Ainsi, si les deux textes relèvent du même type de fonctionnement discursif, c'est-à-dire une alternance entre donnée de la langue et commentaire linguistique, ils se différencient par leur destination puisque le premier inscrit les exemples dans une argumentation scientifique adressée aux pairs, tandis que le second les mobilise dans une démarche de vulgarisation savante destinée à l'enseignement et à la communication.

1.2. Stratification du discours[5]

Le discours métalinguistique combine trois niveaux enchevêtrés dans une dynamique d'aller-retour :

1. Le phénomène linguistique, lui-même, isolé et présenté comme objet d'étude.
2. L'exemple qui illustre le phénomène.
3. Le commentaire du linguiste qui interprète l'exemple et rend explicite sa valeur théorique.

À ce niveau, il est essentiel de souligner le fonctionnement particulier de l'exemple. En effet, les mots employés dans les exemples basculent en permanence de leur emploi « mondain » (Rey-Debove : 1997) à l'emploi en « mention ». Ils ne désignent plus un référent, mais ils se désignent eux-mêmes. Dans leur emploi « mondain », les mots servent à communiquer sur le monde, alors que dans un discours métalinguistique (grammaire, linguistique, dictionnaire), les mots deviennent autonymes, c'est-à-dire ils parlent d'eux-mêmes. Cette mise en « mention » est une condition nécessaire pour que le texte qui porte sur la langue puisse fonctionner comme un savoir scientifique. Cela se traduit graphiquement par des marques typographiques comme l'écriture en italique ou l'insertion des guillemets.

[5] L'idée de « stratification du discours » a été initiée par Salah Mejri dans le cadre de ses séminaires de linguistique.

L'article « autonymie », extrait de *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, assume une double fonction ; il soulève un aspect du métalangage et simultanément, il donne à voir ce qu'il définit.

> « Un signe est dit autonyme quand il se désigne lui-même. Dans *Paris rime avec souris*, *Paris* et *souris* sont autonymes. (= employés de façon autonymique, en autonymie) : Ils désignent les formes linguistiques *Paris* et *souris*, et non les objets correspondants. De ce fait, il est impossible de les remplacer par leurs synonymes ou leurs définitions : **la capitale de la France rime avec un petit mammifère rongeur* ; en outre **la capitale de la France rime avec un petit mammifère rongeur* serait une phrase fausse […] » (Arrivé, 1986 : 89).

Ce texte illustre la dynamique tripartite qui caractérise le discours métalinguistique, en articulant successivement la désignation du phénomène, l'illustration par un exemple et l'illustration théorique. Tout d'abord, le phénomène linguistique identifié est celui de l'*autonymie*, définie dans le champ de la métalangue comme la capacité d'un signe à se désigner lui-même. Ensuite, l'exemple mobilisé « Paris rime avec souris » est soustrait à sa valeur référentielle mondaine (désigner une ville et un animal) pour être placé « en mention » (une séquence phonétique). Cette mutation fait que *Paris* et *souris* cessent de référer au monde pour se désigner eux-mêmes en tant que formes linguistiques. Enfin, le commentaire du linguiste explicite la portée théorique de l'exemple en soulignant l'impossibilité de substituer ces unités à des périphrases définitoires telles que « la capitale de la France » ou « un petit mammifère rongeur ». Cette impossibilité démontre la spécificité du fonctionnement autonymique, qui repose sur la désignation formelle plutôt que sur la référence. Ainsi, cette démarche met en lumière le rôle central de l'exemple, lequel opère un basculement entre l'usage « mondain » et l'usage autonymique, et par conséquent, le passage de l'objet empirique au savoir scientifique. L'intérêt de cet exemple est double car il inscrit dans son propre énoncé la preuve empirique de ce qu'il affirme théoriquement.

1.3. La dualité de la strate

La dualité ne vaut pas seulement pour l'ensemble du discours, chacune des strates est intrinsèquement clivée. Il ne s'agit pas d'un simple

échantillon comme dans les autres domaines de spécialité où l'objet est étudié distinctement du matériau de l'étude : pour un biologiste, la cellule est examinée au moyen du microscope ; pour un écologue aquatique, la qualité de l'eau est mesurée à l'aide de sondes physico-chimiques. Quant au linguiste, c'est à lui de construire un élément discursif moyennant la langue et de le commenter en utilisant cette même langue. Il serait utile de préciser que l'exemple forgé n'est pas la seule source pour représenter la langue. Le recours à des citations est fortement déployé dans les démonstrations des phénomènes linguistiques. Certes, la strate constitue une production langagière en soi mais, en réalité, elle est mobilisée à des fins d'illustration du phénomène qu'elle comporte. Ainsi, la strate est un support illustratif du phénomène linguistique qu'elle manifeste. Dès lors, le choix de l'exemple revêt une importance décisive, d'autant plus que forger un exemple requiert une compétence linguistique très fine. Par ailleurs, un même exemple peut être traité sous plusieurs angles et même avoir des commentaires variés selon les écoles théoriques créant ainsi des débats et des enchevêtrements remarquables. L'exemple n'est donc pas utilisé pour son usage dans la communication, mais parce qu'il comporte un phénomène langagier. Ainsi, le commentaire se fait dans un mouvement de va-et-vient entre l'exemple et le phénomène qu'il véhicule. Cet extrait illustre bien cette dynamique :

> « La grammaire traditionnelle est une grammaire de dépendances, si l'on minimise les différences terminologiques entre *régime*, *complément*, *déterminant*, etc. Le point commun de ces liens hiérarchiques est qu'ils sont du type *x governs y (y depends on x)*, comme l'observe Mel'cuk (1988 : 23). Une phrase comme « Louis regrette amèrement le vieux cabanon de la calanque » illustre la généralité de ce lien : le sujet et le complément sont le régime du verbe, l'adverbe complète aussi le verbe, *calanque* est le complément déterminatif de *cabanon*, *vieux* est épithète, *la* est un déterminant. Bref, on peut dire que « tous les mots sont en régime » à la façon de l'abbé Girard au XVIII^{e} siècle » (Lerat, 1995 : 77).

L'exemple proposé par Lerat, « Louis regrette amèrement le vieux cabanon de la calanque », ne vaut pas pour son usage communicatif, c'est-à-dire communiquer une information sur Louis et ses regrets, mais parce qu'il concentre un phénomène théorique : la dépendance syntaxique. De ce fait, l'exemple n'a rien d'anodin, il a été forgé par le linguiste dans le

but de rendre visible une notion de grammaire. Il s'inscrit dans la théorie qui affirme que la grammaire de dépendance est une relation du type « x governs y », puis il se tourne vers l'exemple pour en extraire des relations concrètes (le sujet dépend du verbe, l'adverbe dépend du verbe, etc.). Dans cette perspective, l'exemple fonctionne comme une strate clivée : d'une part, il est une production linguistique autonome et de l'autre, il constitue un matériau empirique. Enfin, si Lerat mobilise les notions de régime, complément ou déterminant, c'est dans le cadre d'une tradition grammaticale particulière, qui n'est pas nécessairement partagée par toutes les écoles. D'ailleurs, cette même phrase pourrait être soumise à une analyse syntaxique à partir d'autres termes qui relèveraient d'un autre choix terminologique (valence, actants, fonctions syntaxiques, etc.) pour produire des commentaires divergents.

2. La dimension collocationnelle dans le discours métalinguistique

Pour rendre compte des spécificités du discours métalinguistique, nous avons choisi d'observer la densité collocationnelle telle qu'elle se manifeste au sein du discours sur la syntaxe. Selon Dubois, la syntaxe est « la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives ; la syntaxe, qui traite des fonctions, se distingue traditionnellement de la morphologie, étude des formes ou des parties du discours, de leurs flexions et de la formation des mots ou dérivation. La syntaxe a été parfois confondue avec la grammaire elle-même. » (1994 : 468). Ce choix est doublement motivé : d'une part, la syntaxe concentre un ensemble de notions fondamentales (complément, attribut, datif, etc.) qui jouent le rôle de repères conceptuels stabilisés dans le champ grammatical ; d'autre part, ces notions ne fonctionnent jamais de façon isolée, elles s'insèrent dans des paradigmes terminologiques et des chaînes collocationnelles qui donnent à voir la spécificité phraséologique du discours métalinguistique.

Dans cette perspective, la syntaxe peut être considérée comme une véritable matrice de collocations. Elle génère des associations terminologiques privilégiées qui structurent le discours grammatical, et

c'est dans ce cadre que s'inscrit notre corpus, construit à partir de la *Grammaire Méthodique du français*[6].

Ainsi, le terme *complément* donne lieu à ce paradigme terminologique : [*complément de verbe, de nom, d'objet direct, d'objet indirect, d'objet interne, de mesure, d'intérêt, circonstanciel*].

De la même manière, le terme *verbe* se décline en de multiples combinaisons : [*verbes supports, copules, d'état, transitifs directs ou indirects, intransitifs, à élargissement attributif, à deux compléments, à triple complémentation*].

Le terme *attribut*, quant à lui, se réalise principalement dans les collocations : [*attribut du sujet, du complément d'objet*].

Enfin, le terme *datif* produit à son tour des associations spécialisées : [*datif étendu, éthique, de la totalité impliquée*].

Ces exemples illustrent la productivité collocationnelle propre au discours grammatical et confirment que la syntaxe ne se limite pas à un inventaire de fonctions comme le montre cette analyse.

On relève une prédominance du patron SN + de + SN ; le premier SN est un terme de base, alors que le deuxième est un collocatif qui joue le rôle de spécificateur **:** [complément de nom **/** complément d'objet **/** complément du verbe / complément d'intérêt / verbe d'état / attribut du sujet]. Cette construction déterminative établit une relation hiérarchique où le premier substantif (terme générique) est spécifié par le second (terme spécialisant). La préposition « de » fonctionne comme connecteur relationnel, créant une dépendance syntaxique asymétrique. Ce patron génère une relation d'appartenance conceptuelle qui permet la création d'une taxonomie terminologique. Le terme spécificateur délimite le champ sémantique du terme générique, créant des sous-catégories conceptuelles précises.

[6] Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Parallèlement, le patron N + Adj, tel qu'il est employé dans [complément circonstanciel **/** complément argumental / datif étendu / datif éthique], utilise l'adjectif postposé comme modificateur restrictif, créant une relation de dépendance directe avec le substantif tête. L'adjectivation permet une caractérisation qualitative du concept de base. « Les adjectifs classifiants[7] » *circonstanciel, argumental, étendu*, *éthique* ne sont pas descriptifs mais catégoriels. « Ils participent à la dénomination de catégories[8] », créant des distinctions conceptuelles binaires ou graduelles dans la typologie grammaticale.

Ce processus peut être encore plus détaillé avec la structure SN + adj modifié, comme dans *verbes transitifs directs* ou *indirects*, qui permet un affinement taxonomique. D'autres constructions, telles que SN + à + SN, comme *verbe à double complémentation*, décrivant le schéma de la valence du verbe, tandis que l'ajout d'un numéral cardinal *verbe à deux compléments* impose une contrainte combinatoire explicite.

Finalement, des structures plus complexes comme *SN + de + SN modifié,* à titre d'exemple : *complément d'objet interne* ou *datif de la totalité impliquée* ne sont pas des sous-catégories conceptuelles, la mention *interne* n'est pas un simple trait taxonomique : elle décrit un mécanisme syntaxico-sémantique particulier fondé sur une incorporation sémantique entre le verbe et son complément (ex. : *vivre sa vie, aller son chemin*)[9]. De même, *la totalité impliquée* qui renvoie à un actant oblique introduit par *à* (ex. *Pierre lui serre la main (Pierre serre la main à quelqu'un)*)[10], fonctionne comme un opérateur interprétatif qui exprime une relation globale avec l'énoncé, d'où sa fonction pragmatique, et non pas classificatoire.

L'analyse de ces échantillons de collocations spécialisées confirme que les structures syntaxiques ne sont pas de simples supports lexicaux, mais de véritables marqueurs conceptuels. La préposition *de* y occupe une place centrale qui organise les relations hiérarchiques, tandis que *à* structure les relations actancielles. Les modifieurs adjectivaux ou numéraux, quant à eux, agissent comme filtres conceptuels, précisant l'extension, la portée ou l'intensité d'un concept grammatical.

[7] Cf : Jan Goes, 2014, « Les adjectifs classifiants et la dénomination ».
[8] Marengo, (2011 :121), cité par Jan Goes.
[9] L'exemple est emprunté à la *Grammaire Méthodique du Français* (*GMF*).
[10] *Ibid.*

À mesure que l'on observe ces collocations de près, on constate qu'elles ne constituent pas des étiquettes figées, mais bien des micro-analyses encapsulées dans la terminologie elle-même. Ces syntagmes terminologiques constituent une véritable mini-grammaire en filigrane :

- certains patrons (*N + de + SN*) classent et hiérarchisent ;
- d'autres (*N + de + SN modifié*) analysent et interprètent simultanément ;
- parfois même, la structure du syntagme intègre déjà une prise de position théorique sur la nature syntaxique ou la valeur sémantique de l'élément désigné.

Ces observations ouvrent naturellement sur la question de la couverture phraséologique textuelle (CPT) : dans la section suivante, il s'agira de voir comment ces collocations, loin de rester confinées à la nomenclature, se déploient et se réactivent dans le tissu discursif de la *GMF.*

Application de la CPT à un extrait de la *Grammaire Méthodique du Français*

Dans son article « *Phraséologie et traduction* », Salah Mejri (2011) propose une méthode pour évaluer la présence des phraséologismes dans les textes : la *Couverture Phraséologique Textuelle* (CPT). Il la définit ainsi :

> *Le rapport entre la totalité des mots d'un texte et le nombre de mots impliqués par les phraséologismes représente la couverture phraséologique textuelle.*
>
> *CPT = nombre de mots phraséologiques ÷ nombre global des mots* (Mejri, 2011 : 120).

Ce calcul permet d'objectiver la part que représente la phraséologie dans la texture verbale d'un texte. Cette mesure est particulièrement pertinente pour l'étude des textes traduits, mais son application peut inclure tous les textes spécialisés, dans la mesure où ceux-ci font appel à des expressions régulières et typiques du domaine dont ils font partie. En d'autres termes, étudier les textes de spécialité au prisme de la phraséologie spécialisée nous éclaire davantage sur les spécificités de ce genre de discours.

Ex.1→ Extrait de la *GMF*

Les **grammaires traditionnelles** pratiquent une **analyse** implicitement **valencielle** et **notionnelle** qui fait des **compléments du verbe** (ou des **attributs du sujet** et **de l'objet**) des **constituants symétriques du sujet *par rapport au* pivot verbal**. On considérera ici que, ***contrairement au*** sujet et au **complément circonstanciel** ; les **compléments** dits **d'objet** et les attributs sont des **constituants du groupe verbal** caractérisés par leur **dépendance syntaxique *par rapport au*** verbe. Ces fonctions seront donc étudiées ***dans le cadre de* la syntaxe du groupe verbal**. ***Il en va tout autrement des* fonctions « primaires » de sujet** et **de complément circonstanciel** qui, ***d'un point de vue*** syntaxiqu***e***, sont des **constituants immédiats de la phrase**[11]. (Rigel et *al*., 1994 : 243)

Nombre total des mots : 111
Nombre de mots constitutifs de phrasélogismes de langue générale : 22
Nombre de mots constitutifs de phrasélogismes de langue spécialisée : 48
Nombre total de mots constitutifs de phrasélogismes : 70

CPT = (70 ÷ 111) ×100 = 63,06 %

→Le calcul de la CPT pour cet extrait (63,06 %) révèle une forte saturation phraséologique, ce qui confirme que le discours grammatical ne se construit pas à partir de lexèmes isolés, mais au moyen de blocs terminologiques stabilisés. La densité de ses combinaisons témoigne du caractère hautement codifié et technique du métalangage grammatical où la précision conceptuelle prime sur la fluidité discursive. Les unités phraséologiques spécialisées structurent en effet le discours en opposant, hiérarchisant et classant les fonctions syntaxiques. Ainsi le caractère scientifique du texte tient autant à la stabilité et à la régularité de ses formules qu'au contenu notionnel véhiculé. La CPT élevée met donc en évidence la spécificité du discours métalinguistique : « une densité phraséologique[12] » typique aux discours spécialisés.

3. Discours métalinguistique et discours spécialisés

L'analyse du discours grammatical ne peut se contenter de l'observation de ses traits propres. Il convient aussi de le situer dans le champ plus large

[11] Les phraséologismes de langue générale sont en gras italique.
Les phraséologismes de langue spécialisée sont en gras.

[12] *Cf.* Soumaya Mejri et Salah Mejri, 2020, « La phraséologie spécialisée : Concepts, opacité, culture », *Phrasis*, p. 280.

des discours spécialisés, dont il partage un ensemble de caractéristiques structurantes. Ces points de convergence permettent d'ancrer le discours métalinguistique dans une typologie générale des langues de spécialité, telle qu'elle a été développée par Cabré (1992), Lerat (1995), Pich et Draskau (1985) et Rondeau (1983).

Comme le rappelle Lerat (1995 : 24) « Une théorie des langues spécialisées ne peut se fonder que sur une théorie générale des langues ». Les langues spécialisées doivent être définies avant tout par leur fonction pragmatique : « c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. » (1995 : 20). Elles se caractérisent par la présence de dénominations techniques conventionnelles (les termes) : notons que « la terminologie est par excellence le matériau distinctif du texte spécialisé » (*Ibid*. : 62). Leur orientation est prioritairement écrite, et leur visée communicative est centrée sur la transmission d'un savoir qui se présente comme objectif.

Dans cette perspective, Cabré (1992 : 121) insiste sur la double appartenance des langues spécialisées : elles partagent avec la langue générale une organisation globale fondée sur la cohérence structurale des phénomènes linguistiques, tout en se distinguant avec leur objet, leurs conditions de communication et leurs ressources terminologiques. Les textes spécialisés apparaissent donc comme des textes « marqués » : le marquage repose sur le sujet traité, le profil des interlocuteurs, la fonction de communication et le canal privilégié (*Ibid*. : 122).

Marie Térésa Cabré fait la synthèse des traits communs des langues de spécialité : « Ainsi, les communications technico-scientifiques élaborées à partir des langues de spécialité possèdent une série de traits communs qui leur confèrent une unité. Cette unité s'appuie sur trois types d'éléments :

- L'aspect sémantique global : il s'agit de textes concis (qui tendent à être peu redondants), précis (qui tendent à éliminer l'ambiguïté) et impersonnels (donc peu émotifs) ;
- Les éléments qui composent la phrase : le lexique est le niveau le plus important dans cette classe de textes, et, à l'intérieur du lexique, les nominalisations et les formes nominales (en plus des formes verbales et adjectivales) tiennent un rôle primordial, tant du point de vue quantitatif que qualitatif ;

- L'aspect formel du discours : les langues de spécialité donnent la priorité à l'écrit par rapport à l'oral et se distinguent par l'intégration d'autres systèmes sémiotiques dans le texte. » (*Ibid.* : 133).

Force est de constater que le discours métalinguistique présente des similitudes structurelles avec les autres discours spécialisés.

En ce qui concerne le plan formel, le discours métalinguistique privilégie l'écrit et s'appuie à l'instar des discours scientifique et technique sur des dispositifs complémentaires (« schémas syntaxiques », « arbres », « tableaux de paradigmes ») qui permettent de transformer un objet complexe en une représentation stable. Ces instruments remplissent ainsi une fonction comparable à celle des graphiques, formules ou tableaux de résultats dans les sciences expérimentales. Ils permettent de réduire la complexité et de neutraliser l'ambiguïté interprétative. Ces dispositifs participent à l'objectivation, à la systématisation et à la transmission du savoir linguistique.

Pour ce qui est du plan sémantique global, il tend vers la concision, la précision et « l'impersonnalisation ». Il se soumet aux mêmes exigences discursives observables dans le discours juridique et le discours médical où l'évitement de la subjectivité et l'ambiguïté constitue une condition de validité du savoir ; la dimension affective ou poétique est quasiment absente.

Enfin, sur le plan phrastique, le lexique occupe une place centrale avec le déploiement de la terminologie technique, des unités polylexicales stabilisées, des collocations spécialisées et des syntagmes nominaux complexes. Il rappelle le fonctionnement du discours administratif, économique ou juridique où les formes nominales constituent des marqueurs distinctifs, plus visibles que les formes verbales. Aussi faudrait-il préciser que le phénomène collocatif couvre toutes les combinaisons syntagmatiques, indépendamment des parties du discours impliquées.

Par ses caractéristiques fondamentales, le discours métalinguistique s'inscrit dans le paradigme des langues de spécialités ; il partage avec elles une structuration terminologique stabilisée, une visée objectivante et une économie discursive fondée sur la rigueur descriptive, la cohérence systémique et la vocation de transmettre des savoirs spécialisés.

Conclusion

L'examen du discours métalinguistique confirme qu'il ne saurait être appréhendé uniquement à travers ses spécificités internes. Sa structuration binaire entre objet de description et discours, son ancrage terminologique et son organisation phraséologique témoignent d'un fonctionnement qui dépasse le simple registre descriptif pour constituer une véritable architecture de la pensée linguistique. Ainsi, il ne se contente pas de refléter la théorie linguistique ; il la matérialise, l'organise et la transmet selon une dynamique discursive qui le rapproche des autres discours spécialisés.

Cette étude ouvre plusieurs perspectives. D'abord, un élargissement du corpus aux grammaires savantes et aux manuels pédagogiques permettrait de mesurer l'équilibre entre invariance phraséologique et variation contextuelle. Ensuite, l'analyse du passage du discours ésotérique vers sa version vulgarisée mettrait en lumière les dynamiques de transmission des savoirs linguistiques. Enfin, une approche comparative avec d'autres langues offrirait de dégager à la fois les régularités transversales propres aux discours spécialisés et les spécificités culturelles qui marquent chaque communauté savante.

Bibliographie

Arrivé, M., Daval, R., Frath, P., Hilgert, E., Palma, S. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Benveniste, É. 1971. *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris, Gallimard.

Béjoint, H., Thoiron, P. (2010). *La terminologie, une question de termes ?* Limoges : Lambert-Lucas.

Cabré, M.-T. 1992. *Terminologie et langues spécialisées : pour une approche communicative de la langue de spécialité*. Paris : Didier.

Dubuc, R. 2002. *Manuel de terminologie*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dubois, J., *& al.* 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

Goes, J. 2014. Les adjectifs classifiants et la dénomination. In : R. Daval, P. Frath, E. Hilgert & S. Palma (Eds.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*. Reims : Presses Universitaires de Reims, Vol. 4, p. 219- 236.

Hausmann, F. J. 1984. « La phraséologie dans les dictionnaires monolingues ». *Travaux de linguistique et de littérature* (TLL), volume 22, nº 1, p. 197-202.

L'Homme, M.-C. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

L'Homme, M.-C. 2017. « Combinatoire spécialisée : trois perspectives et des enseignements pour la terminologie. », *TTR*, 30 (1-2), p. 215- 241.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.

Martinet, A. 1960. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

Mejri, S. 2011. « Phraséologie et traduction ». *Équivalences*, 38e année-n°1-2, *L'enseignement de la traduction,* sous la direction de Christian Balliu. p. 111-133.

Mejri, S., Mejri, S. 2020. « La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture ». *Phrasis*, *Rivista Di Studi Fraseologici E Paremiologici,* 4, p. 256-283.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Pecman, M. 2018. *Langue et constituant de connaissance*. Paris : L'Harmattan.

Rey, A. 1992. *Essai de sémantique terminologique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Rey, A. 1997. *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*. Paris : Le Robert.

Rey-Debove, J. 1997. *Le métalangage*. Paris : Armand Colin.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Tutin, A., Grossmann, F. 2002. « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de linguistique appliquée* 2002/1 Vol. VII, p.7-25.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 117-139

Langue, discours et contexte, quels rapports ?

Lassaad Kalai
Université de Carthage, Tunisie
Laboratoire Langues, Discours et Cultures (LR11ES37)
lassaadka2016@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-7675-0024

Reçu le17-08-2025 / Évalué le 15-10-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé
Si l'on est amené à explorer les grandes tendances de la linguistique du vingtième siècle, il s'avère qu'elles ont été axées sur l'identification, la description, l'analyse et la mise en relation des réalisations linguistiques. Il s'agit de passer au peigne fin les phénomènes linguistiques en partant des manifestations linguistiques déjà formées. Cependant, les rapports entre la langue en tant qu'inventaire de structures, de mots et d'expressions existants en état latent, le discours, qui rend la langue vive et actuelle, et le contexte ont été traités d'une manière parcellaire reléguant souvent les rôles joués par les paramètres contextuels pour façonner la langue et le discours au second plan. Or, ces trois notions sont intimement liées et le lien qui les unit change et se renouvelle suivant l'approche adoptée. L'interaction entre les trois notions offre des perspectives d'analyse fécondes. C'est ce qui nous encourage à nous inscrire dans cette mouvance et à porter un grand intérêt à l'analyse de ce croisement qui permet de mieux comprendre la signification globale de l'énoncé et de dissiper les malentendus.

Mots-clés : contexte, langue, discours, sens, énoncé

Language, discourse and context, what are the relationships?

Abstract
If we are led to explore the major trends in twentieth-century linguistics, it turns out that they have been focused on the identification, description, analysis, and connection of linguistic achievements. This involves combing through linguistic phenomena, starting from already formed linguistic manifestations. However, the relationships between language as an inventory of structures, words, and expressions existing in a latent state, discourse, which makes language lively and current, and context have been treated in a piecemeal manner, often relegating the roles played by contextual parameters in shaping language and discourse to the background. However, these three notions are intimately linked, and the link that unites them changes and renews itself depending on the approach adopted. The interaction between the three notions offers fruitful perspectives for analysis. This is what encourages us to join this movement and to take

a great interest in the analysis of this intersection which allows us to better understand the overall meaning of the statement and to dispel misunderstandings.

Keywords: context, language, discourse, meaning, statement

Introduction

Patrick Charaudeau et Dominique Mangueneau, dans leur *Dictionnaire d'Analyse du Discours* (2002), pensent que les différentes composantes du contexte sont présentes dans la communication sous forme de « connaissances » et de « représentations » faisant intervenir des participants. C'est ce qui fait du discours une activité qui dépend du contexte, mais qui peut le modifier du moment que la situation peut changer suivant les faits discursifs en rapport avec cette situation. Il faut mentionner ici que la notion de discours est interpellée en tant qu'ensemble signifiant de schématisations de l'expérience sous la forme de langage. En d'autres termes, l'expérience humaine est structurée et exprimée à travers le langage. Ce premier supposé nous met déjà dans une situation où des relations se tissent entre langue, discours et contexte. Le croisement des trois notions mises en relation dans le titre permet donc d'envisager une réponse à la question d'Orecchionni (2012) : « quelle place le contexte joue-t-il dans le fonctionnement des unités linguistiques ? ».

Cette conception élargie stipule que pour comprendre le sens et son partage dans la société, il est important d'analyser le verbal et le non verbal, le linguistique et le non linguistique (Fontanille, 2008, 2015 ; Landowski, 1989). Cela revient à dire qu'il est nécessaire d'étudier comment ces différents niveaux de sens s'articulent et interagissent pour donner lieu à une compréhension partagée.

C'est dans cette perspective d'analyse des interactions des notions citées *supra* que voudrait s'inscrire cet article : Comment s'articulent la langue et le discours, qui se déploient dans différents champs, et le contexte ? Quel rôle peut jouer le contexte quand il s'agit d'interpréter des données discursives ? En quoi les rencontres et les imbrications entre les contextes et les discours sont révélatrices de nos imaginaires et de nos représentations du monde et comment ceux-là les configurent à leur tour ?

1. Aperçu terminologique

Longtemps considéré comme étant l'apanage de la linguistique, l'apprentissage de la langue s'avère plus complexe et tout porte à penser qu'il y a d'autres paramètres qui interviennent dans ce processus et auxquels il faut accorder de l'importance. Ainsi, la méconnaissance des paramètres contextuels inhibe la compréhension d'une langue et se dresse comme un obstacle devant la communication cohérente et authentique dans une langue étrangère. En effet, pour communiquer dans une langue cible, les mots, à eux-seuls, ne suffisent pas pour permettre cette communication, encore faut-il user de tout un arsenal : les implicites, les tournures, les intonations, les expressions toutes faites, la connivence culturelle, etc. Toutes ces notions relèvent alors du contexte de production du discours.

Il est donc indispensable de sortir du cadre étroit de la linguistique pour aborder d'autres aspects intervenant dans l'acquisition des compétences langagières, d'où l'idée de développer une réflexion pour repenser l'articulation de la langue, du discours et du contexte. Il s'agit, dans cette première réflexion, de développer des notions comme langue, discours et contexte, qui sont les noyaux durs de ce travail, avant de nous interroger sur les différents rapports qui les unissent. Ce n'est pas le lieu ici pour développer une réflexion profonde sur les trois concepts - une pléthore d'études et de recherches a suffisamment débattu de ces questions - ; nous nous limiterons à repenser les rapprochements entre les trois dans le but de dégager les différences qui les distinguent et les complémentarités qui les unissent dans une approche impliquant les mécanismes dans la dynamique du processus profond et fondamental de la langue.

1.1. La langue

Dans ce travail, nous tenterons de nous éloigner des considérations strictement linguistiques en rapport avec le concept de langue pour l'aborder dans une position plus large : celle où la langue prend naissance et se conçoit dans une large interaction sociale et culturelle. Nous entendons la langue ici comme une construction socioculturelle arbitraire. C'est ce qui nous amène à admettre la primauté du discours sur la langue. Les locuteurs, imbus de leur subjectivité, sont donc les

responsables de transformations et de changements linguistiques. À ces propos et si l'on veut donner une définition de la langue, on peut se référer aux propos de Saussure (1971 : 31) pour qui la langue « est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ».

Dans la définition de Rauzduel-Lambourdière (2007), la langue se démarque des concepts de langage et de parole :

> *Une langue est un système structuré de signes oraux ou écrits qui permettent aux hommes de se représenter la réalité et de communiquer, en associant un sens et une marque graphique, sonore, gestuelle. La langue, constituant un code, permet à l'homme de réaliser une aptitude, le langage, qui lui est propre, à travers l'acte de la parole, car chaque sujet pense avec les éléments d'une langue, pour se comprendre, comprendre le monde et ses semblables, et communiquer avec eux.*

À travers ces considérations, nous pouvons déduire que la langue est d'abord une construction sociale, elle est le produit des interactions entre l'homme et la communauté comme le souligne Humboldt (2000 : 97), elle n'est pas uniquement le produit de l'homme, elle est plutôt le produit de la collectivité cumulé dans l'histoire et passé d'une génération à une autre.

1.2. Le discours

Cette contribution se veut être une exposition succincte de certains points en rapport avec le discours. Au-delà d'une tentative d'exposer des définitions et des classifications, le travail se veut une présentation et une comparaison des principales théories qui ont débattu de ce sujet, étape indispensable pour l'analyse des différents rapports que l'on peut établir entre langue, discours et contexte, objet de notre étude.

Une majorité d'écrits en linguistique n'oublie pas de s'attarder sur cette notion de discours, que ce soit pour la clarifier ou pour s'inscrire en faux contre une théorie antérieure. Nous nous inscrivons dans une optique qui se veut un défrichement de terrain devant une tentative comparative afin de mettre en exergue les liens qui unissent le discours à la langue et au contexte.

1.2.1. Différentes acceptions du discours

Le terme de discours présente une panoplie d'acceptions complémentaires et parfois même contradictoires. On parle alors (Ivan, 2017 : 21) :

- du discours mis en opposition avec la phrase dans le sens de définir le discours par une succession de phrases. Dans ce cadre, les linguistes soutiennent que le discours est « une unité linguistique d'interprétation supérieure à la phrase » (Reboul, Mœschler, 1998 : 17) ;

- du discours mis en opposition avec l'énoncé : en linguistique, le discours et l'énoncé sont deux notions distinctes, bien que liées. Le discours est un concept plus large qui englobe l'ensemble des pratiques langagières dans une situation donnée, tandis que l'énoncé est une unité concrète de langage, un message produit dans une situation d'énonciation spécifique. À ce propos, Maingueneau (1990 : 101) affirme que « le discours c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication ». Cela nous met devant un postulat selon lequel l'étude du discours exige la prise en compte des facteurs suivants : le locuteur, l'allocutaire, la situation de communication, la visée communicative du locuteur, le contenu du discours et la doxa se rapportant au savoir commun imbu de cultures et des us et coutumes ;

- du discours mis en opposition avec le langage selon le sens du discours donné par Benveniste (1966 : 81) pour qui le discours est « la langue en emploi et en action », très proche, de fait, de la parole saussurienne : « Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours ». Nous saisissons de ce qui est évoqué *supra* que la langue, comprise en tant qu'inventaire de mots et d'expressions existants en état latent, ne devient vive et actuelle que par l'intermédiaire du discours. Ainsi, un locuteur voulant communiquer un message, fait usage de la langue en sélectionnant ses propres mots et expressions puisés dans son stock lexical tout en les adaptant à un contexte de communication précis, en fonction de sa visée communicative, de son allocutaire et d'autres enjeux. Le locuteur, selon l'idée de Charaudeau (1992 : 643), est, de ce fait, amené à choisir

« certaines catégories de langue qu'il ordonne dans des modes d'organisation du discours pour produire du sens, à travers la mise en forme d'un texte » ;

- du discours associé au texte et au contexte : dans ce cadre, nous avançons un postulat de départ : l'agencement des énoncés se fait en rapport avec le contexte. C'est autour du contexte qu'on développe des phrases en usage pour accomplir l'acte de communication. Ainsi, la même phrase énoncée, dans des contextes différents, correspondra à des énoncés différents ;

- de la dichotomie discours / récit : dans ce cadre, Benveniste (1966 : 239, 241) distingue deux types d'énoncés, l'histoire et le discours. Dans l'histoire, « il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. […] Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes ». Quant au discours, il est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (*ibid,* 241- 242).

Dominique Maingueneau (1981 : 51) développe cette dichotomie discours/récit dans ces propos :

> *Appartiennent au discours les énoncés oraux ou écrits référés à l'instance d'énonciation, c'est-à-dire comportant des embrayeurs. Appartiennent en revanche au récit les énoncés, presque toujours écrits, qui ne contiennent aucune référence à l'instance d'énonciation, sont dépourvus d'embrayeurs (je, tu, le présent, etc.) : ils ne sont donc compatibles qu'avec la non-personne.*

Ce qui distingue donc le discours du récit c'est la présence ou l'absence des embrayeurs qui sont liés à la modalisation, cette manière dont l'énonciateur prend en charge son énoncé. Ainsi, le *je* dans le discours, c'est une entité qui prend en charge l'énoncé. Dans ce type d'énonciation, on rencontre une abondance des traces de cette prise en charge impliquant des modalités variées (modalités affectives, exclamatives, etc.).

1.2.2. Les types de discours

Il ne s'agit pas ici de passer en revue les typologies du discours, une littérature abondante s'est chargée de cette tâche dans les ouvrages, les articles, les colloques, etc. Nous nous limiterons à reprendre une classification qui nous semble pertinente pour la cohérence de la thématique traitée.

Nous nous référons à Jean Michel Adam (1992 : 17) pour parler d'une première classification. Cet auteur, s'étant imprégné de la linguistique textuelle allemande, a introduit dans la linguistique française la notion de schéma textuel global susceptible de donner une certaine cohérence au texte. Les principaux schémas évoqués sont : le narratif, le descriptif et l'argumentatif (Ivan, 2017 : 24). Dans ce même ordre d'idées, Adam traite le récit, la description, l'argumentation et l'explication comme des « *formes monogérées* » alors que le dialogue est traité comme une « *forme compositionnelle polygérée »,* tout en s'attardant à plusieurs reprises sur l'hétérogénéité de ces types discursifs.

Dans une autre optique, Dominique Mangueneau (1981 : 31), en s'appuyant sur la notion des embrayeurs, va au-delà de la simple distinction discours oral/discours écrit pour articuler différents types de discours faisant usage spécifique de ces embrayeurs. Pour ce faire, il fait le partage entre le discours épistolaire, qui renferme les traces d'une référence aux instances d'énonciation, et le discours scientifique privé de ces embrayeurs.

Cette idée d'embrayage trouve son écho chez Kerbrat-Orecchioni, (1980 : 71) qui opère une distinction entre le discours objectif et le discours subjectif. Le premier s'efforce d'effacer toutes les traces de la présence de l'énonciateur comme c'est le cas du discours scientifique. Le second implique l'énonciateur dans son discours ; les traces de sa présence sont manifestes et abondantes comme c'est le cas du discours politique.

1.3. Le contexte

1.3.1. Une notion problématique

Concernant la notion de contexte, on précisera qu'il s'agit ici de ce qu'on appelle généralement le contexte situationnel (« externe » ou « objectif ») qui peut être considéré comme « l'environnement réel, proche ou lointain

des locuteurs, en fait tout ce qui n'est pas le message et notamment le message verbal » (Schmoll, 1996 : 241).

Dans le but de côtoyer une première approche de la notion de contexte, nous nous alignons sur la définition de Matthey et Py (1995 : 14) pour qui le contexte désigne « l'ensemble des facteurs situationnels qui se révèlent pertinents pour la compréhension d'un comportement langagier ». Cette multiplicité des facteurs rend la notion de contexte floue et parfois ambiguë. Elle est « à la fois indispensable et problématique », comme l'affirmait Catherine Kerbrat-Orecchioni dans un numéro spécial de la revue *Scolia* (1996 : 39). Pour se convaincre de la pertinence de ces propos, il suffit de consulter le grand nombre de publications traitant de cette problématique au cours de ces vingt dernières années. Pour revenir aux propos de cet auteur, l'emploi du terme « indispensable » trouve sa justification dans la fréquence croissante des travaux et recherches consacrés à la notion de contexte. Quant au terme « problématique », il se justifie par la grande plasticité et la variété d'acceptions que la notion de contexte peut recevoir.

Si l'on remonte dans l'histoire, il s'avère que le terme contexte a son origine dans le latin classique *contextus* ayant le sens d'assemblage ; il est également *employé* au sens de « contexture d'un discours ». C'est cette signification principale qui est attestée à partir du 16^{e} siècle (1539), considérant le discours comme un « ensemble ininterrompu des parties d'un texte ». De nos jours, cette notion se rapproche plus de l'environnement agissant sur le contenu de la communication (Castellotti, 2014 : 3).

Si l'on resserre sur le volet linguistique, Leonard Bloomfild (1933) sans s'attarder sur une définition exacte du terme, l'utilise pour désigner des phénomènes liés aux domaines syntaxique, sémantique ou expérientiel. Le contexte pour André Martinet (1985) est « ce qui suit ou précède » un segment (unité ou séquence) à un quelconque niveau de structure linguistique. Pour Mahmoudian (1997), la notion de contexte d'un élément désigne l'ensemble des éléments qui l'accompagnent dans l'énoncé. Dans le cadre d'une approche sociolinguistique, William Labov (1976) postule que le contexte couvre les relations sociales.

Pour développer encore plus cette notion de contexte, nous nous référons à Besse (1984 : 8) qui donne plus d'éléments de définition à cette notion :

> *Par contexte, nous entendons à la fois l'environnement discursif plus ou moins proche d'une unité donnée (mots, syntagmes, énoncés), ce qu'on pourrait appeler son cotexte, et son environnement communicatif réel ou imaginé, ce qu'on pourrait appeler sa situation d'interlocution, autrement dit ses conditions de production, de transmission et de réception.*

À la lecture de toutes ces définitions, il s'avère que la notion de contexte est incontournable dans l'étude des phénomènes linguistiques car elle déborde le cadre linguistique pour toucher à d'autres domaines. L'usage pluridisciplinaire qui en est fait explique probablement cette ambiguïté.

1.3.2. Le contexte en analyse littéraire

L'introduction du concept de contexte en analyse littéraire entraîne inévitablement une complexification des relations que la littérature entretient avec son environnement. Comme le souligne David (2001 : 174) : « on ramasse indistinctement différents modes de mise en relation de la littérature avec autre chose qu'elle-même ». Ce concept tend à englober de manière indistincte une pluralité de modes d'articulation entre l'œuvre et ce qui lui est extérieur. Ce flou apparent révèle néanmoins une caractéristique essentielle de la littérature : elle ne se développe jamais dans le vide, mais au contraire dans un tissu de relations qui débordent largement la seule textualité. Dans cette perspective, le contexte devient un prisme essentiel par lequel l'on cherche à comprendre la production, la signification et la réception des œuvres. En effet, chaque texte littéraire est appréhendé comme l'aboutissement - ou du moins le reflet - d'un contexte particulier, constitué d'éléments hétérogènes : événements historiques, débats idéologiques, conditions sociales, mouvements artistiques, expériences personnelles de l'auteur, etc. Selon Viau (2006), ces facteurs participent, à divers degrés, à la genèse du sens de l'œuvre, à sa valeur esthétique**,** ainsi qu'à son orientation idéologique**.** Cela implique que toute interprétation littéraire sérieuse ne saurait faire abstraction de ces dimensions contextuelles multiples. Le contexte devient alors une clé permettant d'accéder à des significations profondes et parfois implicites,

tâche qu'une lecture superficielle du texte est incapable de réaliser. De ce fait, le texte cesse d'être une forme autonome sans lien direct avec le contexte, il est envisagé comme une expression dépendant d'une réalité historique, sociale et culturelle précise.

Il s'ensuit que la démarche de l'analyse littéraire change de perspective pour devenir empirique supposant un travail d'enquête sur les conditions d'émergence de l'œuvre littéraire, dans une logique événementielle. Les exemples abondent en littérature pour corroborer cette idée. Les œuvres naturalistes et réalistes, pour ne citer que ces exemples, entrent dans cette mouvance où l'on s'efforce de reconstituer, autant que possible, les circonstances concrètes ayant influencé sa production et sa réception.

Cette conception du contexte, telle qu'elle est mobilisée en analyse littéraire, repose donc sur l'idée que l'œuvre ne peut être comprise indépendamment de l'environnement qui l'a vu naître. Il s'agit d'une vision historicisée de la littérature**,** qui s'oppose aux approches formalistes ou autonomistes, et qui fait du contexte un élément constitutif de l'œuvre, au même titre que ses dimensions formelles ou stylistiques. Le contexte n'est plus seulement un arrière-plan, mais une dimension active de la signification littéraire.

1.3.3. Le contexte en analyse linguistique

Il n'existe pas en linguistique une définition stable, unique ou universelle du contexte. Bien au contraire, la signification attribuée à ce concept a considérablement varié au cours du XX^{e} siècle, en fonction des orientations théoriques et des méthodes d'analyse privilégiées. Ainsi, selon les écoles ou les courants linguistiques (structuralisme, générativisme, pragmatique, linguistique énonciative, analyse du discours, etc.), le contexte est tour à tour considéré comme marginal, central, contraignant ou même insaisissable.

Cette diversité a conduit à une certaine instabilité épistémologique de la notion. Comme le souligne Neveu (2000), cette polysémie contribue à en faire un concept à la fois omniprésent dans les discours scientifiques et paradoxalement peu opératoire. Le contexte devient une sorte de « fourre-tout » dont les contours flous en compliquent l'usage analytique rigoureux. L'absence de délimitation stricte crée un malaise théorique : tout en étant

reconnu comme essentiel à la compréhension du langage, le contexte échappe souvent à une formalisation claire.

Cependant, cette variabilité historique et théorique du concept de contexte n'est pas sans intérêt : elle reflète en réalité l'évolution même de la discipline linguistique, qui s'est progressivement éloignée d'une vision focalisée sur la langue comme système autonome, pour intégrer les dimensions extérieures au texte, telles que la situation d'énonciation, les conditions sociales de production, les intentions communicatives, les rapports de pouvoir, etc. En ce sens, l'histoire de la notion de contexte illustre le basculement progressif d'une linguistique du code vers une linguistique de l'usage**,** plus attentive aux pratiques discursives réelles.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la perspective proposée par Moirand (2006 : 43) qui parle d'« une conception dynamique [du contexte], ce qui, pour le chercheur en analyse du discours qui travaille sur les données empiriques, repose sur le repérage et la prise en compte d'indices de contextualisation de niveaux divers au fur et à mesure de l'avancée du recueil des données et des analyses effectuées […] ». L'auteur défend donc une conception dynamique basée sur l'évolution de la recherche et donc sur une certaine forme de prise en compte de l'ensemble de l'environnement. En d'autres termes, le contexte ne peut être envisagé comme un cadre figé, préalable à l'analyse, mais doit être construit progressivement, en fonction des indices linguistiques et situationnels relevés au fil du travail empirique. Il s'agit donc d'un contexte à géométrie variable**,** qui se construit dans l'interaction entre les données et l'interprétation du chercheur. Cette approche est particulièrement féconde dans le champ de l'analyse du discours, où l'objectif est de mettre au jour les mécanismes de contextualisation mobilisés dans les productions langagières, à travers l'analyse de multiples niveaux (linguistique, social, institutionnel, interdiscursif, etc.).

Dès lors, le contexte devient un objet d'analyse en soi**,** et non plus seulement un arrière-plan explicatif. Il est reconstruit à partir des éléments linguistiques eux-mêmes (déictiques, temps verbaux, modalisations, références culturelles, marques d'énonciation, etc.), et non supposé comme donné *a priori*. Cela confère au travail d'analyse une dimension

exploratoire et inductive**,** où le contexte émerge comme un ensemble de relations dynamiques entre langage, situation et société.

1.3.4. Le contexte en didactique

Dans le domaine de la didactique du français, la notion de contexte est centrale et incontournable. Elle englobe divers aspects de la situation d'enseignement-apprentissage, influençant la compréhension et la production du langage. Le contexte peut être linguistique, situationnel, culturel, ou social, et il est crucial pour l'interprétation du sens et l'adaptation des pratiques pédagogiques. Cette importance du contexte est soulignée par Cuq (2004 : 54) qui le définit comme étant « l'ensemble des déterminations extralinguistiques des situations de communication où les productions verbales (ou non) prennent place ». Dans ce même ordre d'idée, Cambra Giné (2003 : 52) souligne le caractère dynamique, construit et interactif du contexte ; pour cet auteur, le contexte c'est « l'ensemble structuré des traits d'une situation sociale qui peuvent être pertinents pour la production et l'interprétation d'un événement communicatif et du discours produit ».

Ainsi, les paramètres contextuels interviennent de manière inéluctable dans le processus d'enseignement apprentissage. Ces paramètres englobent une variété de dimensions - linguistique, situationnelle, culturelle et sociale - qui interagissent de manière complexe dans toute situation d'enseignement-apprentissage. En effet, le contexte linguistique fait référence aux éléments verbaux et grammaticaux qui entourent un mot, une phrase ou un discours, et qui aident à en interpréter le sens. Par exemple, le même mot peut avoir des significations différentes selon son emploi dans une phrase donnée, et c'est le contexte immédiat qui permet de lever l'ambiguïté. Cette prise en compte est essentielle pour développer chez les apprenants des compétences de compréhension fine et de production pertinente. Le contexte situationnel**,** quant à lui, concerne les circonstances spécifiques dans lesquelles se déroule l'interaction : qui parle ? à qui ? dans quel lieu ? à quel moment et pour quel objectif ? En didactique du français, cela implique d'adapter les activités pédagogiques aux situations de communication authentiques ou simulées, en tenant compte des rôles des interlocuteurs, de l'intention

communicative et de la relation sociale entre les participants. Le contexte culturel, de son côté, joue également un rôle fondamental, notamment dans les situations d'enseignement du français langue étrangère (FLE) ou langue seconde. Comprendre une langue, c'est aussi comprendre les références culturelles, les codes implicites, les normes sociales et les valeurs qui lui sont associées. Ainsi, enseigner le français, c'est non seulement transmettre un système linguistique, mais aussi initier à une culture, voire à une pluralité de cultures francophones. Enfin, le contexte social renvoie aux dynamiques sociales, aux rapports de pouvoir, aux identités linguistiques, et aux représentations que les apprenants et les enseignants peuvent avoir de la langue française. Ces éléments influencent la motivation, l'engagement, et la manière dont chacun investit l'apprentissage. Un enseignant sensible au contexte social saura ajuster ses pratiques pour favoriser un climat d'apprentissage inclusif et équitable.

En somme, une prise en compte rigoureuse et réfléchie du contexte permet de mieux répondre aux besoins des apprenants, de rendre les contenus plus pertinents et les activités plus efficaces. Elle constitue un levier fondamental pour une didactique du français ancrée dans la réalité, ouverte sur la diversité, et soucieuse de former des usagers de la langue autonomes et critiques.

2. Interactions langue, discours et contexte

2.1. L'analyse du contexte : un passage obligé pour saisir le sens

Les recherches menées en linguistique, en sociolinguistique ainsi que dans d'autres disciplines connexes ont montré que le sens ne se limite pas aux seuls mots. Il déborde cette conception restreinte pour intégrer des éléments non verbaux (gestes, mimiques, postures) ainsi que des dimensions extralinguistiques, telles que le contexte socioculturel et situationnel. Dans cette perspective, Fontanille (2015) et Landowski (1989) plaident pour une approche holistique de la communication, qui tienne compte de l'ensemble de ces composantes afin de mieux saisir les mécanismes de la signification et de la compréhension dans les interactions sociales.

Cette approche conduit à remettre en question les frontières classiques entre langue, discours et contexte – qu'il soit interne (linguistique) ou externe (situationnel). En effet, il semble désormais difficile d'envisager l'analyse d'un énoncé en dehors de tout contexte, sauf à réduire l'objet d'étude à des unités minimales comme la phrase syntaxiquement définie ou le phonème phonologiquement délimité. Même dans ces cas, le contexte demeure incontournable : le système de la langue constitue lui-même un cadre contextuel pour les unités qui le composent, qu'il s'agisse de phonèmes, de morphèmes ou de structures syntaxiques.

Le contexte peut ainsi être décliné selon les différents niveaux de description linguistique : contexte phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, etc. Prenons l'exemple du segment *va* dans l'énoncé oral /pɔlvabjɛ/ (*Paul va bien*) :

Au niveau phonologique, la réalisation du segment /va/ est influencée par les segments qui l'entourent, en l'occurrence /pɔl/ et /bjɛ/, ce qui affecte son articulation.

Au niveau morphologique, la présence du sujet *Paul* impose la forme *va* comme réalisation morphologique du verbe *aller*. Un changement de sujet impliquerait une autre forme (*nous allons*, *vous allez, ils vont*…).

Au niveau syntaxique, le contexte structurel de l'énoncé contraint l'interprétation de *va* comme un indicatif présent. Dans d'autres configurations syntaxiques, la même forme phonétique pourrait correspondre à un impératif (ex. : *Va chercher ton manteau*).

Au niveau sémantique, et si on se place dans un autre contexte, le segment /va/ désigne un mouvement, un déplacement dans l'espace, il est doté des caractéristiques d'un verbe de mouvement.

2.2. Le rôle déterminant du contexte dans la production et la réception du discours

Du point de vue discursif, chaque production langagière s'inscrit dans un cadre singulier et répond à des exigences contextuelles précises. Le discours politique, par exemple, est étroitement tributaire d'un contexte sociopolitique défini. Lors d'une campagne électorale, le locuteur mobilise une rhétorique particulière destinée à convaincre les électeurs et à susciter

leur adhésion. Ce type de discours est conçu pour répondre à une situation de communication spécifique, avec des finalités déterminées.

De même, le discours littéraire s'inscrit dans une tradition socioculturelle riche. Il mobilise souvent des ressources expressives ancrées dans l'imaginaire collectif, notamment à travers l'usage de séquences figées. Ces dernières constituent selon Kalai (2023 : 211), « une manière de communiquer à la fois populaire, insolite, imagée, innovatrice, donnant ainsi à la langue une couleur particulière ».

La notion de contexte doit donc être comprise dans un sens élargi, comme l'ensemble des éléments qui conditionnent la production, l'interprétation et la réception du discours. Il s'agit d'un cadre dynamique, multidimensionnel, englobant à la fois des paramètres matériels (situation de communication, cadre spatio-temporel, canal, support technique) et discursifs (cotexte, représentations mentales, connaissances partagées, référents culturels, etc.). Kerbrat-Orecchioni (2009 : 17) souligne à juste titre que :

> *Le contexte est déterminant pour l'ensemble des choix discursifs : sélection des thèmes, formes d'adresse, niveau de langue, actes de langage (tributaires de leurs conditions de réussite, lesquelles sont de nature contextuelle), application des maximes conversationnelles (laquelle est également fonction du contexte, et en particulier des savoirs et intérêts que le locuteur attribue aux destinataires) : la prise en compte du contexte intervient à tous les niveaux.*

Autrement dit, les locuteurs produisent leur discours en fonction de la représentation qu'ils se font de la situation de communication. Le discours est donc indissociable du contexte dans lequel il s'actualise. L'exemple le plus approprié à cette situation est le discours politique qui n'est pas un discours comme les autres. Cela est dû à l'enjeu de ce discours qui se veut une recherche d'adhésion du public dans le cadre d'une propagande de masse. L'objectif essentiel de ce type de discours est d'agir sur la représentation collective à propos d'une réalité humaine (politique, économique, culturelle, etc.) à un moment donné pour changer ou maintenir un ordre existant. C'est le lieu d'évoquer les paramètres contextuels et d'analyser les variables qui régissent les modes de production ou de réception du discours. Pour réaliser les objectifs fixés par le locuteur, il est question d'articuler la parole, le contexte, les enjeux et les

stratégies discursives et de prévoir les effets de ces paramètres combinés. Cela nous laisse penser qu'il ne faut pas expliquer le discours politique uniquement selon une approche langagière, où il est considéré comme un cas de figure de la linguistique, encore faut-il interroger le contexte pour saisir la globalité de ce type de discours.

Une forte synergie s'installe alors entre la langue, le discours et le contexte. Celui qui prononce ce discours influe sur le public par la puissance de la rhétorique, par le choix du vocabulaire adéquat, par les tournures syntaxiques, par l'intonation, etc. dans le but de persuader. Mais c'est la commune et la cité qui offrent les balises de la production et de la réception de la parole politique. Il s'agit de prendre en considération des informations extralinguistiques notamment l'état général de la société, la culture, les valeurs en vigueur sans évincer les représentations collectives. Tous ces paramètres contextuels convergent dans l'élaboration et la réception des discours de nature politique.

Enfin, la langue elle-même constitue un vecteur culturel. Zarate et Gohard-Radenkovic (2003 : 57) rappellent que « la langue est une manifestation de l'identité culturelle, et tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée ». Le discours, à ce titre, reflète les habitudes discursives d'un groupe et les représentations sociales propres à une communauté. Il traduit des formes de pensée culturellement situées. Charaudeau (2001 : 343) insiste sur ce point en affirmant que *«* ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire ».

2.3. Séquences figées et ancrage contextuel

Les séquences figées, en tant que partie intégrante de la langue, sont ancrées dans le contexte dans lequel elles ont pris naissance. Les motivations contextuelles, comprises comme les rapports entre les signifiés et les signifiants de ces séquences, fournissent une base à ces unités linguistiques. Ces motivations sont d'ordre cognitif (métaphore, métonymie, ou image mentale) ou d'ordre contextuel. Ces dernières se fondent sur un élément appartenant au domaine de l'histoire, de la religion,

de la mythologie ou de la littérature. C'est ce qui explique pourquoi les séquences figées diffèrent d'une langue à une autre et leur sens semble s'enraciner dans une expérience physique et/culturelle bien déterminée. Ce fait pose de vrais problèmes de compréhension pour les non natifs apprenant une nouvelle langue. En effet, les paramètres contextuels donnent aux séquences figées une certaine opacité qui ne peut être dissipée que si l'on saisit les éléments du contexte dans lequel elles sont nées. C'est ce qui permet à Mejri (2018 : 27) de penser que

> *Si l'on définit le contexte, par opposition au cotexte, comme la situation extralinguistique ou énonciative, cela devrait couvrir les éléments constitutifs de la situation d'énonciation : le Je-Ici- Maintenant. Il s'agit de la dimension pragmatique de l'emploi des phraséologismes, avec tout ce que cela implique comme interaction entre les acteurs de l'échange verbal, leurs relations, croyances, représentations. S'y ajoutent évidemment l'usage qui est réservé à ces séquences et la ritualisation de certains de ces usages. Tous ces éléments interviennent dans la sémantique des phraséologismes de trois manières différentes : soit ils s'inscrivent dans le sens même des séquences, soit ils prennent la forme d'un rituel langagier qui en conditionne l'emploi, soit ils servent de marqueurs extralinguistiques.*

Pour revenir au phénomène de figement, nous dirons que ce phénomène trouve expression dans le lexique et les tentatives de donner une définition exacte à ce phénomène soulèvent des problématiques langagières et linguistiques. En effet, aucune définition claire et univoque n'est proposée à ce phénomène ; ce qui met les chercheurs en phraséologie devant des problèmes délicats. C'est ce qui fait dire à Gaston Gross (1996 : 5) que « le fait linguistique du figement a été obscurci par des dénominations floues et très hétérogènes, de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles ». Pour expliquer ce fait, nous dirons que le concept de figement linguistique a été rendu confus par des appellations variées et peu précises, entraînant des définitions souvent incompatibles. En d'autres termes, les différentes manières dont on a désigné le figement ont créé une certaine opacité et des contradictions dans la compréhension du phénomène. Il est donc difficile de présenter une définition unique du figement qui repose sur la nature même des séquences figées. Ces dernières échappent aux logiques de la communication linguistique directe. Contrairement aux unités lexicales ordinaires dont le sens est littéral, explicite et généralement partagé au sein d'une

communauté linguistique, les expressions figées relèvent davantage d'un système de signification implicite. Autrement dit, elles fonctionnent comme des « signes de signification » fournissant des « indices » socioculturels, qui constituent paradoxalement des obstacles de communication, plutôt que comme de simples outils de transmission d'un message immédiat.

Cette articulation contexte/figement a donné lieu dans les différentes études à deux types d'approches du figement. La première est linguistique centrée sur le traitement du figement sur le plan syntaxique et sémantique : caractérisation du figement, degré, unités touchées par le figement, opacité, etc. L'aspect culturel de ces réalisations linguistiques n'est abordé que d'une façon parcellaire « dans les dictionnaires », où l'« on donne des exemples de collocations ou de phraséologie car il peut s'y nicher des éléments culturels » (Humbley, 2004 : 165). La deuxième approche est qualifiée de « culturelle », comme l'expose Mejri (1997) ; elle traite à la fois le niveau linguistique et le niveau culturel dans la mesure où le figement est certes universel, car il est présent dans beaucoup de langues, mais laisse apparaitre les traces des particularités socioculturelles propres à chaque langue comme le mentionne Mejri dans ces propos :

> *Si le figement […] est un phénomène universel impliquant les mêmes mécanismes linguistiques et présentant plusieurs caractéristiques communes telles que la polylexicalité, la globalisation, la conceptualisation, la figuration, etc., il donne lieu dans chaque langue à des SF [séquences figées] propres : les parcours et les transferts de domaines, et les sélections sémiques sont rarement les mêmes* (Mejri, 1997).

Les séquences figées font partie du patrimoine immatériel de toute société humaine. Dans un contexte donné, les connotations culturelles motivées par l'expérience des individus, par les us et coutumes d'une communauté, etc. peuvent entraver la communication si les interlocuteurs ne partagent pas la même culture. L'emploi de ces constructions est corollaire du contexte socio-culturel dans lequel est ancré l'usager. Ce dernier fait usage d'un niveau de langue précis selon une situation bien déterminée et pour des visées bien déterminées. « Ainsi, le culturel n'est-il plus considéré comme une surcharge qui se greffe sur le langage ; il est, au contraire, partie intégrante des mécanismes du système » (Mejri, 1998 : 10).

Les textes littéraires véhiculent aussi la culture de la langue en question. « En littérature les expressions idiomatiques sont utilisées souvent sous une forme personnalisée, créative. En effet, elles naissent des métaphores culturelles, profondément ancrées dans l'histoire d'un peuple et pour cela, elles sont la reproduction de sa pensée » (Capra, 2010).

Si l'on resserre sur un exemple précis et très fécond dans le domaine de la construction des séquences figées, à savoir la mort, il s'avère que le sens d'un grand nombre de locutions construites autour de la mort est motivé.

Ainsi, l'expression « prendre le bouillon d'onze heures » est basée sur la métaphore « la mort est un repas », s'ajoute à cela une motivation culturelle en rapport avec un contexte religieux bien précis. En effet, « onze heures » est considérée dans la Bible comme étant la dernière heure (Mathieu 20, 1-16). Les exemples abondent dans la littérature et la langue en général pour rappeler l'ancrage puissant de ces expressions dans la mythologie, l'histoire, la religion et la littérature des communautés linguistiques variées.

Si l'on se place dans une perspective contrastive, comme l'ont déjà fait plusieurs chercheurs (Yaiche, 2014, entre autres), il s'avère que plusieurs séquences sont liées à un contexte bien précis. En effet, une séquence comme « tomber dans les pommes » est ancrée dans un contexte géographique bien précis : le fruit cité est abondant dans les pays européens ; il est ancré dans l'imaginaire de leurs peuples ; c'est ce qui explique sa présence dans les récits (*La belle au bois dormant*, par exemple). Dans un autre contexte géographique, celui de l'Afrique du nord, on aurait changé le mot pomme par d'autres fruits spécifiques à ce contexte (figue, dattes, figue de barbarie, etc.). Dans le contexte tunisien, par exemple, il existe une séquence qui se rapproche de « tomber dans les pommes », *halit il karmous fi adila*
حالة الكرموس في العديلة (L'état des figues dans un sac) pour dire que quelqu'un est épuisé. Les termes choisis s'apparentent au contexte tunisien, plus précisément à la langue et à la culture berbère propres aux peuples qui ont habité au nord de l'Afrique.

Conclusion

Croiser langue, discours et contexte a fait l'objet de plusieurs travaux en linguistique (Kerbrat-Orecchion, 2012 ; Adam, 2006, entre autres), en sociolinguistique (Labov, 1972), en psycholinguistique (Noyau, 2009), mais surtout en didactique des langues (Castelloti, 2014 ; Blanchet, 2009 ; Besse, 1984, etc.). Cet article ne prétend pas ouvrir d'autres perspectives et orientations en rapport avec cette problématique, mais revisite ce croisement entre les concepts traités *supra* en mettant en exergue ce rapport étroit entre ces trois unités et d'établir les liens qui se tissent entre elles en montrant comment ces notions peuvent s'appréhender à différents niveaux de l'analyse linguistique. Pour résumer, nous dirons que le contexte (social, situationnel, culturel…) façonne la langue dans le discours, qui à son tour actualise cette langue en agençant les structures linguistiques et en puisant dans le stock lexical emmagasiné afin de réaliser une communication, comme nous l'avons mentionné *supra* et l'analyse de ce croisement permet de mieux comprendre la signification globale de l'énoncé et de dissiper les malentendus.

Bibliographie

Adam, J-M. 2006. « Texte, contexte et discours en questions ». *Pratiques,* n°12, p.21-34.

Adam, J.-M.1992. *Les textes : types et prototypes*. Nathan.

Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

Besse, H. 1984. « Contexte (s) et enseignement / apprentissage d'une grammaire ». *Linx*, n° 11, Didactique des langues étrangères. p. 7-26.

Blanchet, P. 2009**.** Contextualisation didactique : de quoi parle-t-on ? *Le français à l'université*, n° 14, Entretien.

Bloomfield, L. 1970. *Le Langage*. Paris : Payot (1re éd. 1933).

Cambra Giné, M. 2003. *Une approche ethnographique de la classe de langue*, coll. « LAL ». Paris : Didier.

Castellotti, V. 2014. Contexte, contextualisation, cultures éducatives. Quels usages ? Pour quelles orientations de la recherche en DDL ?. In : Babault, S., Bento, M., Le Ferrec, L. & Spaeth, V., (coord.). *Contexte global, contextes locaux. Tensions, convergences et enjeux en didactique des langues*. Actes du colloque international, 23-25 janvier 2014, FIPF, p. 111-124.

Charaudeau, P. 2001. « Langue, discours et identité culturelle ». *Ela. Études de linguistique appliquées*, n° 123-124, p. 341-348. [En ligne] : https://doi.org/10.3917/ela.123.0341 [consulté le 06 août 2025].

Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Charaudeau, P., Mangueneau, D., dirs. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éd. du Seuil.

Capra, A. 2010. « *Traduttore traditore* : de la possibilité de traduire les expressions figées en littérature ». *Textes et contextes,* n° 5. [En ligne] : http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=237 [consulté le 27 juillet 2025].

Cuq, J.-P. 2004. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris : Didier.

David, J. 2001. « Du bon usage littéraire des contextes ». *Études de lettres*, n° 2 (dossier « Les contextes de la littérature : études littéraires, sciences sociales, épistémologie », sous la direction de J. David), p. 151-175.

Fontanille, J. 2008. *Pratiques sémiotiques*. Paris : PUF.

Fontanille, J. 2015. *Formes de vie*. Liège : Presses Universitaires de Liège.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*. Ophrys.

Humbolt, W. 2000 [1828]. *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*. Paris : Points Seuil.

Humbley, J. 2004. Approches définitoires du rapport culturel français / autre langue dans les dictionnaires spécialisés bilingues. In : Anne-Marie Laurian (Éd.), *Dictionnaires bilingues et interculturalité*, p. 163-181.

Ivan, M. V. 2017. « Le concept de discours. Les types de discours ». *Studii şi cercetări filologice. Seria Limbi Străine Aplicate*, p. 21-25. [En ligne] : https://scf-lsa.info/wp-content/uploads/2017/04/4-IVAN-Mirela.pdf [consulté le 15 août 2025].

Kalai, L. 2023. « Les rôles que jouent les contextes dans la configuration finale des séquences figées ». *Langues & Cultures*, n° 9, p. 206-223. [En ligne] : https://asjp.cerist.dz/en/article/237834 [consulté le 15 août 2025].

Krieg-Planque, A. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2012. « Le contexte revisité ». *Corela,* HS-11. [En ligne] : http://journals.openedition.org/corela/2627 [consulté le 3 juillet 2025].

Kerbrat-Orecchioni, C. 2009. Le traitement du contexte en analyse du discours en interaction. In : *Analyses du discours et contextes*, textes réunis et présentés par Sandré, M. Éditions Lambert-Lucas, Limoges, p.11-30

Kerbrat-Orecchioni, C. 1996. « Texte et contexte ». *SCOLIA,* n° 6, p. 39-61.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.

Landowski, E. 1989. *La société réfléchie. Essais de socio-sémiotique*. Paris : Seuil.

Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.

Maingueneau, D. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Bordas.

Maingueneau, D. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Hachette.

Matthey M., Py, B. 1995. Introduction. In : Lüdi, G., Py, B., et *al. Changement de langage et langage du changement*. Lausanne, l'Age d'Homme, p. 9-28.

Martinet, A. 1985. *Syntaxe générale*. Paris : Colin.

Mejri, S. 2018. « La phraséologie : cotexte, contexte et contenus culturels ». Lublin studies in modern languages and literature, 42(4), p. 11. [En ligne] : https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=738939 [consulté le 3 juillet 2025].

Mejri, S. 1998. « Mémoire des séquences figées : une troisième articulation, ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique ? ». *Actes du colloque La mémoire des mots*, Actualité Scientifique, AUPELF-UREF, Tunis, p. 3-11.

Mejri, S. 1997. Le *figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.

Moirand, S. 2006. « Textes/discours et co(n)textes ». *Pratiques*, n°129-130, p. 43-49.

Neveu, F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan Université.

Noyau, C. 2009. *Modalités d'optimisation du passage de L1 à L2 dans l'enseignement primaire en contexte multilingue. Mali, Mauritanie, Seychelles*. Paris : OIF / Le Web Pédagogique.

Rauzduel-Lambourdière, N. 2007. « Langage, Langue et Culture ». *Recherches et ressources en éducation et formation,* n°1, p. 48-59. [En ligne] : https://journals.openedition.org/rref/141 [consulté le 1 juillet 2025].

Reboul, A., Mœschler, J.1998. *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Armand Colin.

Saussure, F. de. 1971. *Cours de linguistique générale*. éd. Bally et Sechehaye.

Schmoll, P. 1996. « Production et interprétation du sens : la notion de contexte est-elle opératoire ? ». *Scolia*, n° 6, p. 235- 255.

Searle, John R. 1979. *Sens et expression*, chapitre IV. Paris : Minuit.

Viau, R. 2006. *La motivation en contexte scolaire*. De Boeck Université.

Yaiche, S. 2014. *Figement et prédication en arabe et en français : études linguistiques et psycholinguistiques* soutenue à l'Université de Sfax, Thèse sous la direction de Dominique Bassano et de Salah Mejri. [En ligne] : https://theses.fr/2014PA080050 [consulté le 1 juillet 2025].

Zarate, G., Gohard- Radenkovic, A., Luisser, D., Penz, H. 2003. *Méditation culturelle et didactique des langues*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 141-186

Les entrelacs du sens : l'ambiguïté de la parataxe syndétique dans la traduction littéraire du français vers l'arabe de *L'Étranger* de Camus

Warda Hmidi
Université de Carthage, Institut Supérieur des Langues de Tunis
Laboratoire : Langue et formes culturelles
warda.hmidi1990@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-1387-197X

Reçu le15-10-2025 / Évalué le 10-11-2025 / Accepté le 30-11-2025

Résumé
Ce travail examine la gestion de *l'ambiguïté discursive* dans deux *traductions arabes* de *L'Étranger* d'Albert Camus à partir de la *Théorie des Blocs Sémantiques* (TBS). En confrontant le texte source aux versions traduites, l'étude analyse le rôle des structures paratactiques syndétiques et des connecteurs, notamment و [wa] et ف [fa], dans la reconfiguration des relations sémantiques et argumentatives. Elle met en évidence des déplacements interprétatifs qui affectent la posture énonciative du narrateur, la construction du personnage de Meursault et la réception de l'absurde dans le contexte arabe. Les stratégies traductives observées oscillent entre maintien, atténuation et explicitation de l'ambiguïté, en fonction de contraintes linguistiques et culturelles. L'approche adoptée permet de concevoir la traduction comme un acte de reconstruction discursive impliquant des choix interprétatifs déterminants. Cette réflexion contribue à la traductologie littéraire en soulignant le rôle central des connexions logiques dans la transmission des effets de sens et ouvre des perspectives à l'ère de la traduction automatique.

Mots-clés : parataxe syndétique, ambigüité discursive, traduction littéraire, théorie des blocs sémantiques, réception culturelle

The interlaces of meaning: the ambiguity of syndetic parataxis in the literary translation from french to arabic of Camus's The Stranger

Abstract
This study investigates the management of discursive ambiguity in two *Arabic translations* of *The Stranger* by Albert Camus through the framework of the *Semantic Blocks Theory* (SBT). By comparing the source text with its translations, it examines the role of syndetic parataxis and connectors, particularly و [wa] and ف [*f*a]*,* in reshaping semantic and argumentative relations. The analysis highlights interpretive shifts that influence the narrator's enunciative stance, the construction of Meursault's character, and the reception of the absurd in the Arabic context. The observed translation strategie*s* range from preserving ambiguity to mitigating or explicating it, depending on linguistic and cultural constraints. This approach conceptualizes translation as a process

of discursive reconstruction involving crucial interpretive decisions. The study contributes to literary translation studies by emphasizing the centrality of logical connections in meaning-making and opens new perspectives in the context of increasing reliance on *automated translation* tools.

Keywords: syndetic parataxis, discursive ambiguity, literary translation, semantic blocks theory, cultural reception

Introduction

La traduction des textes littéraires du français vers l'arabe représente un exercice technique[1], où se conjuguent des compétences linguistiques, une sensibilité esthétique et une aptitude à interpréter les nuances du texte original. *L'ambiguïté* en constitue l'une des principales difficultés, et l'un des traits distinctifs du discours littéraire qui se distingue par son ouverture interprétative et la richesse de ses *effets de sens*. Dès lors, son transfert en arabe, langue aux structures et normes culturelles distinctes, devient un enjeu majeur. Le traducteur doit ainsi équilibrer l'opacité du texte source et la clarté nécessaire pour le lectorat cible. Ce dilemme traductif soulève des interrogations fondamentales sur la nature du discours littéraire et sur sa traduction en tant que forme de discours spécialisé.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude, centrée sur *L'Étranger* (1942) d'Albert Camus, un roman dont la dimension ambiguë est omniprésente. L'écriture sobre et dépouillée, la narration à la première personne, les silences et les ruptures discursives génèrent une *ambiguïté* fondamentale, notamment dans la construction du personnage de Meursault, son rapport à la morale, à la société et à la mort. Ces caractéristiques font du roman un terrain privilégié pour analyser comment l'*ambiguïté* est traitée lors de la traduction littéraire en arabe. À travers l'étude comparée de deux traductions arabes (2014 / 2015) du

[1] Bien que la littérature ne relève pas d'un champ technique au sens classique, le *discours littéraire* n'en constitue pas moins une forme spécialisée. Il obéit à des logiques formelles propres : recours systématique à des figures de style, variations syntaxiques marquées, structures narratives non linéaires, polysémie volontaire, etc. Dans cette perspective, traduire un *texte littéraire* revient à rendre compte non seulement de son *contenu sémantique*, mais aussi de sa *construction formelle* – autrement dit, de sa *spécificité discursive*. Ainsi, la *traduction littéraire* peut être envisagée comme une pratique spécialisée, dans laquelle l'expertise du traducteur consiste à transposer des *formes complexes de signification* dans un *autre système linguistique et culturel*, tout en conservant l'*effet esthétique et discursif* du texte source.

roman, cette recherche vise à mettre en lumière les différentes *stratégies de gestion de l'ambiguïté*, tout en évaluant leurs effets sur la réception du texte dans le contexte linguistique et culturel arabe.

Notre problématique repose donc sur la question suivante : comment les traducteurs arabophones de *L'Étranger* gèrent-ils les différentes *formes d'ambiguïté* présentes dans le texte source, et quelles sont les conséquences de leurs choix traductifs sur la réception de l'œuvre par le lectorat cible ? Nous partons de l'hypothèse que les choix opérés par les traducteurs – qu'il s'agisse de *préserver*, *d'atténuer ou de dissiper l'ambiguïté* – sont influencés par des contraintes linguistiques, discursives et culturelles spécifiques. Nous supposons également que ces *choix* ont un impact direct sur l'*interprétation* du texte traduit, en orientant la *lecture* du personnage principal et *la compréhension globale* du roman.

Méthodologiquement**,** nous nous proposons d'adopter une démarche comparative entre le français et l'arabe. Nous chercherons à identifier les énoncés discursivement ambigus en français, et à examiner comment leur ambiguïté est traitée en arabe. L'analyse s'appuiera sur la *Théorie des Blocs Sémantiques (TBS),* développée par Marion Carel (2011), qui permet de rendre compte de la dimension argumentative des énoncés paratactiques syndétiques, y compris dans leur forme littéraire. Le recours à la *TBS* n'a pas pour objectif de réduire la diversité des relations discursives à des schémas causaux univoques, mais d'offrir un *outil heuristique* permettant de modéliser les orientations interprétatives possibles d'un *énoncé sous-codé*. Dans cette perspective, deux concepts fondamentaux de la *TBS* guident notre *désambiguïsation* : *l'aspect exprimé*[2] et *l'enchaînement évoqué*[3]. En comparant les reformulations arabes avec les unités sémantiques construites dans le *texte source*, nous pourrons mettre en lumière les effets

[2] *L'aspect exprimé* renvoie ici à la *réalisation syntaxique* du *prédicat argumentatif* dans l'énoncé source et dans ses versions traduites – en prenant en compte les *termes expressifs*, les *modalités discursives* et la présence ou non de la négation. L'objectif est d'observer comment le *choix syntaxique* et le *lexique* dans chaque *traduction* influencent l'*interprétation* du *contenu sémantique* et, par conséquent, le positionnement du lecteur vis-à-vis du *sens implicite ou explicite* du texte.

[3] *L'enchaînement évoqué*, quant à lui, permet d'analyser la manière dont les traducteurs rendent (ou transforment) les *relations sémantiques implicites* au sein du discours original – notamment les relations d'implication, d'opposition ou de justification. C'est la concrétisation syntaxique de *l'aspect exprimé*, de *l'interdépendance sémantique* et de *l'entrelacement lexical* entre les *termes constitutifs* de l'*énoncé*.

de conversion, de transposition ou de neutralisation de l'ambiguïté par les traducteurs. L'apport de la *TBS* consiste à traiter la traduction littéraire comme un acte de *reconstruction discursive* dans lequel chaque énoncé s'inscrit dans un réseau d'*interdépendances sémantiques.* Cette approche permettra d'évaluer comment l'*ambiguïté* - conçue non comme un *flou*, mais comme une *pluralité de jugements possibles* contenus dans un *bloc* - est maintenue, altérée ou clarifiée dans le processus traductif. L'analyse visera donc à confronter le *contenu sémantique* de départ à ses équivalents traduits, en s'interrogeant sur les conséquences *argumentatives et esthétiques* des choix opérés.

Notre objectif est double. Il s'agit, d'une part, d'identifier les *formes d'ambiguïté* caractéristiques de *L'Étranger*, en particulier celles liées au *style paratactique* et aux *silences discursifs*, et, d'autre part, d'analyser les procédés adoptés pour traduire l'*ambiguïté* en arabe. Il convient également d'évaluer les *effets interprétatifs* induits par ces *choix*, notamment en examinant les *écarts de réception* entre le texte original et ses réécritures arabes. Ce travail cherche à éclairer les tensions propres à la *traduction* littéraire en tant que *forme de discours spécialisé*. L'enjeu n'est donc pas de redécrire des phénomènes déjà attestés, mais d'examiner la manière dont ils se reconfigurent dans le *passage traductif*, où l'*ambiguïté* devient un objet de *décision interprétative*. Nous montrerons que la gestion de l'*ambiguïté*, loin d'être un simple problème technique, renvoie à des *choix* interprétatifs et culturels, qui engagent la responsabilité du traducteur dans la *construction du sens*. Ainsi, cette étude met en lumière la complexité de *L'Étranger* et sa réception et vise à enrichir la réflexion sur la traduction comme *acte de médiation* entre *systèmes discursifs hétérogènes*, en soulignant l'exigence d'une *compétence spécialisée* dans le traitement de *l'ambiguïté littéraire.*

1. L'*ambiguïté* dans *les textes littéraires* : nature, fonction et enjeux interprétatifs

Depuis les travaux fondateurs de Wayne C. Booth (1961) sur la *pluralité interprétative* dans la *narration*, puis ceux d'Umberto Eco (1990), la littérature est envisagée comme un *espace d'indétermination* (Fuchs,

1996), où le *sens* est offert à une *série d'interprétations possibles*. Cette ouverture constitue une caractéristique structurante du *discours littéraire*, en particulier dans les œuvres modernes et existentielles comme *L'Étranger*, un texte à haute densité d'*ambiguïtés*, dont la lisibilité dépend largement du lecteur. De nombreuses études critiques ont souligné cet aspect. Jean-Paul Sartre y voyait une forme d'« absurde narratif », où « l'homme est livré à une logique sans logique » (1947 : 123). Plus récemment, Jean-Pierre Richard (1992 : 145), évoque chez Camus une « poétique de la distance », qui affecte les relations entre langage, perception et réalité. L'*ambiguïté*, dans *L'Étranger*, ne réside pas uniquement dans le *contenu* des événements, mais dans la manière dont ils sont racontés : la *linéarité du récit* est constamment parasitée par des décalages de ton, des omissions, des dissonances énonciatives**,** qui installent un effet de trouble herméneutique. Il ne s'agit donc pas d'une *ambiguïté lexicale isolée*, mais d'un *phénomène discursif* global, relevant de l'organisation même du *récit*.

Dans le champ traductologique, cette problématique a été abordée par Antoine Berman (1999 : 102), qui affirme que « l'ambiguïté est l'une des dimensions les plus intraduisibles de l'écriture littéraire », en raison de son ancrage dans une structure discursive propre à la langue source. Pourtant, peu de travaux ont tenté de modéliser formellement cette *ambiguïté* dans une perspective discursive et argumentative, afin d'en proposer une analyse transposable aux langues cibles (ex. A. Hamm, 2001 ; Xamidovna Egamberdieva, 2023). C'est dans cet écart entre reconnaissance du phénomène et outillage analytique que s'inscrit notre démarche. Dans notre perspective, la *TBS* offre un cadre permettant de concevoir l'énoncé littéraire comme une *unité discursive* dotée d'un *jugement unique* (un prédicat argumentatif), qui peut être perçu comme *normatif* ou *transgressif*[4] selon son articulation syntaxique et le contexte énonciatif. À travers les concepts d'*aspect exprimé* (réalisation syntaxique du prédicat,

[4] Carel (1992 / 2011), dans le cadre de la *TBS*, distingue deux types majeurs de *connecteurs* au sein des *enchaînements* : les *normatifs* (*Donc* / DC), introduits par des *connecteurs* tels que *donc*, *parce que*, *si*, *alors*, etc. et les *transgressifs* (*Pourtant* / PT), associés à des *connecteurs* comme *pourtant*, *bien que*, *malgré* ou *même si, etc*.

entrelacement lexical selon Carel, 2011 : *termes constitutifs*[5] reliés par un *connecteur*) et d'*enchaînement évoqué* (concrétisation de *l'interdépendance sémantique* par *paraphrase*), la *TBS* nous permettra d'examiner les *ambiguïtés* de *L'Étranger*, au-delà de l'intuition critique. L'intérêt de ce cadre n'est pas de supprimer entièrement l'*ambiguïté,* mais de *la* formaliser en classant les *enchaînements* possibles en deux types principaux (*normatif* en DC vs *transgressif* en PT), ce qui permet d'atténuer partiellement l'*indétermination* associée à « et » tout en *explicitant* les conditions de construction et les *effets interprétatifs*.

Cette première partie a pour objectif de cerner les *formes d'*ambiguïté à l'œuvre dans le *texte source*, de les typologiser**,** puis d'analyser leur *fonction esthétique* et *interprétative*, en préparation à leur étude traductologique dans les parties suivantes. Elle repose sur trois hypothèses. Tout d'abord, l'*ambiguïté* n'apparaît pas comme un effet fortuit ou secondaire, mais comme un élément structurel de *L'Étranger*, produit par des choix syntaxiques et stylistiques spécifiques (la *parataxe syndétique*) et par un positionnement énonciatif marqué par la neutralité, la distance ou le silence. Ces *ambiguïtés* participent à un système discursif où le jugement reste souvent *implicite*, flottant entre l'adhésion et le retrait. Ensuite, ces *formes d'ambiguïté* peuvent être modélisées à l'aide de la *TBS***,** qui permet d'envisager chaque énoncé comme porteur d'un *jugement potentiellement multiple* – *normatif* ou *transgressif* – selon la façon dont l'énoncé est formulé et intégré dans une *chaîne argumentative*. Cette *modélisation* vise une *explicitation analytique*, non une réduction des lectures possibles. Enfin, ces *ambiguïtés* ne se limitent pas à une visée esthétique : elles sont liées à la *construction du sens* de l'œuvre et orientent sa *réception* et son *interprétation*.

Pour approfondir ces hypothèses, cette partie s'organisera en trois sections. La première proposera un cadre terminologique et conceptuel de la notion d'*ambiguïté* dans le champ littéraire et traductologique. La deuxième s'appuiera sur une sélection d'exemples représentatifs issus du texte source pour illustrer concrètement les *formes d'ambiguïté*

[5] Selon la *TBS* (2011), un terme *constitutif* est un terme qui porte une *signification argumentative* propre et qui active, dans l'*énoncé*, plusieurs *schémas d'enchaînements possibles,* parfois transformés, donnant lieu à une *pluralité d'interprétations*.

repérées. Enfin, la troisième section visera à analyser les *fonctions herméneutiques* de ces *ambiguïtés* dans le roman, en les replaçant dans le *projet existentiel et littéraire* de Camus.

1.1. Ambiguïté et sous-codage : cadre théorique appliqué à la parataxe syndétique

Dans une perspective linguistique et traductologique, l'*ambiguïté* devient un véritable enjeu de *sous-codage* dans la *construction syntaxico-sémantique* du *texte littéraire*. C'est ce que montre la présence récurrente, dans *L'Étranger*, de *structures parataxiques syndétiques*[6] introduites par la *conjonction polysémique* « et », où la *liaison grammaticale* ne suffit pas à *expliciter* la nature exacte de la *relation sémantique* entre deux segments. Le *sous-codage* ne signifie donc pas *absence de relation*, mais *absence de hiérarchisation explicite* de cette relation. Dans ces cas, l'*interprétation* repose sur un processus argumentatif, c'est-à-dire sur la capacité du lecteur à reconstruire une *logique implicite* entre les unités textuelles.

Comme l'expliquent Gross et Prandi (2004 : 27), « le sous-codage est une forme de codage insuffisamment explicite, qui impose au lecteur de combler une lacune syntaxique ou logique par un travail interprétatif fondé sur sa connaissance du monde ou du contexte discursif ». La conjonction « et », dans les *constructions syndétiques*, agit souvent comme un *marqueur* « transparent » (Béguelin *et alii*, 2010 : 266), c'est-à-dire dépourvu d'une valeur relationnelle *univoque*. Elle peut articuler deux procès en coordination chronologique, causale, consécutive, voire concessive - sans qu'aucune de ces lectures ne soit imposée par le texte. Cette *polysémie* est un fait largement décrit (Abu-Melhim, 1991 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005 ; Gross, 2009) ; l'enjeu est ici d'en analyser les *effets discursifs* et *interprétatifs*.

[6] La *parataxe* est un *procédé syntaxique* qui consiste à mettre en relation des segments (*propositions, phrases, sous-phrases, etc.*) sans hiérarchie de subordination. Elle se présente sous deux formes : la *parataxe asyndétique* (ou asyndète), qui juxtapose des segments sans marque morphologique de liaison (« suppression ou absence des mots de liaison », *Larousse* ; TLFi, cité par Béguelin et *al*., 2010 : 4), et la *parataxe syndétique*, qui recourt à un *connecteur* (ex. *et, mais, ou*) tout en conservant une relative autonomie des segments. Cette dernière, définie comme une « coordination à vocation subordonnée » (Béguelin et *al*., 2010 : 237), constitue un espace intermédiaire entre coordination et subordination, et représente l'objet de notre analyse.

Dans ce contexte, la *parataxe syndétique* devient le lieu privilégié d'une *ambiguïté structurelle*, que Fuchs (1996 : 6) qualifie de « non-biunivocité entre forme et sens ». Ce type d'*ambiguïté* est renforcé par *l'effet de neutralité ou d'indifférence* affective propre au style camusien dans *L'Étranger*, où les *enchaînements logiques* sont souvent laissés à la seule déduction du lecteur. *L'ambiguïté* résulte alors moins d'un *déficit de sens* que d'un *retrait énonciatif contrôlé*. Prenons l'exemple suivant, cité dans notre corpus :

Ex. 1. « Je me suis senti mieux *et* je me suis aperçu que j'avais faim. », (Camus, 1942 : 76)

Cet énoncé présente une *structure syntaxique simple* : deux propositions coordonnées par la conjonction « et ». Cependant, *l'interprétation* de cette *coordination* est loin d'être *univoque*. Plusieurs *lectures* sont possibles : 1. relation causale implicite : le soulagement psychique (se sentir mieux) permet le retour d'un besoin physiologique (la faim) [Se sentir mieux DC (*alors / si bien que*) Avoir faim] ; relation consécutive : l'un des états découle de l'autre, mais la direction de l'effet n'est pas claire [Se sentir mieux DC (*puis*) Avoir faim] ; relation descriptive neutre : simple juxtaposition d'états sans lien fort [Se sentir mieux & (*et / par ailleurs*) Avoir faim], etc. Les *paraphrases* en DC n'indiquent pas une *causalité unique*, mais regroupent des inférences distinctes relevant d'un même schéma normatif.

Cette *incertitude* découle du *sous-codage* de la *relation transphrastique*, que Gross (2009) qualifie d' « enrichissement inférentiel », car le lecteur doit *reconstruire le lien logique absent ou mal codé* : « Moins l'expression de la relation est explicite, plus elle sollicite de la part du locuteur une démarche active[7] d'interprétation », (Gross, 2009 : 253).

Dans ce cas, la *parataxe syndétique* constitue à la fois un défi pour la *traduction* et un révélateur stylistique. Elle favorise une *lecture ambiguë* où l'énonciateur semble volontairement suspendre le lien entre ses perceptions internes et leur signification. Cela confère à l'énoncé une *ambiguïté énonciative*, dans la mesure où le narrateur ne hiérarchise pas ses états ; et une *ambiguïté discursive*, dans la mesure où le lien entre les deux propositions reste ouvert à plusieurs interprétations. Cette suspension

[7] Carel (2011), tout comme Gross (2009), conçoit l'*interprétation* comme un processus où le lecteur joue un rôle actif dans la *co-construction du sens*.

n'exclut pas la *modalisation*, faible et sous-déterminée, mais la rend dépendante de l'activité interprétative du lecteur. Un deuxième exemple, lui aussi représentatif de cette dynamique, est celui-ci :

Ex. 2. « Il ne faut rien exagérer *et* cela m'a été plus facile qu'à d'autres. », (Camus, 1942 : 117)

L'ambiguïté ici est double. Premièrement, elle réside dans le degré de *normativité* du premier énoncé (« Il ne faut rien exagérer », cas typique de parataxe elliptique), qui semble énoncer un principe général, mais sans *référent explicite* ni *modalisation forte*. Deuxièmement, elle se trouve dans le lien instable avec le second segment, coordonné par « et », qui prend la forme d'un auto-commentaire personnel. Le lecteur hésite : s'agit-il d'une justification (argumentation) [Ne rien exagérer DC (*puisque*) lui être plus facile qu'à d'autres], d'un déni (rejeter l'idée de souffrance à cause de la gravité de la situation) [Ne rien exagérer PT (*au contraire*) lui être plus facile qu'à d'autres], ou d'une minimisation (atténuation de la portée de la difficulté) [Ne rien exagérer DC (*car*) lui être plus facile qu'à d'autres] ? Le choix entre DC et PT ne vise pas à trancher l'interprétation, mais à *formaliser des orientations argumentatives concurrentes*. La fonction du connecteur est ici *sémantiquement indéterminée*, et *l'ambiguïté syntaxique* rejoint une *ambiguïté d'attitude énonciative*. Comme le note Kerbrat-Orecchioni (2005 : 35), une telle *opacité discursive* fait partie intégrante du *style littéraire ambigu* : « L'ambiguïté se donne comme une stratégie rhétorique : elle vise à laisser au lecteur le soin de trancher là où le texte se dérobe ».

Ces deux exemples illustrent comment la *parataxe syndétique*, dans *L'Étranger*, fonctionne comme une matrice d'*ambiguïtés linguistiques et discursives*. L'analyse en *TBS* permettra, dans les sections suivantes, d'examiner comment les *énoncés* sont traduits dans les *versions arabes*, et si les *stratégies de sous-codage* sont conservées, renforcées ou effacées. L'objectif n'est pas de hiérarchiser[8] les lectures, mais de comparer la manière dont les traductions redistribuent ces *possibles interprétatifs.*

[8] Il est à signaler que la *TBS* ne se substitue pas aux analyses sémantiques classiques de « et », mais propose un cadre complémentaire centré sur les *effets interprétatifs* produits par le *sous-codage*. Elle n'abolit pas la *polysémie du connecteur*, mais en éclaire les *conséquences*

1.2. Ambiguïtés paratactiques syndétiques dans *L'Étranger* d'Albert Camus

Dans le prolongement des fondements conceptuels posés dans la section précédente - articulant les typologies linguistiques (Fuchs, 1996) et rhétoriques (Kerbrat-Orecchioni, 2005) de l'*ambiguïté* -, cette section vise à explorer les manifestations textuelles de ce phénomène dans *L'Étranger*. L'*ambiguïté* y est une strate constitutive du projet narratif camusien, incarnée dans une écriture que Roland Barthes (1953) qualifie de « blanche ». Cette écriture « sans style », épurée de toute subjectivité visible, produit un effet de désaffection formelle qui, loin de neutraliser le texte, le rend étrangement opaque. Le narrateur, Meursault, devient ainsi le vecteur d'un discours qui, tout en paraissant dénotatif, est chargé de *significations implicites* - souvent ambivalentes, parfois contradictoires. Cette présentation souligne que l'*ambiguïté* est *intentionnelle et structurale*, et non un simple artefact linguistique. L'exemple suivant illustre cette stratégie d'*effacement énonciatif* :

Ex. 3. « J'avais déjà lu une description semblable dans des livres *et* tout cela m'a paru un jeu », (Camus, 1942 : 98).

L'attitude de Meursault face à la description d'une scène judiciaire, comparable à celle des romans, témoigne d'un brouillage perceptif : ce qui devrait susciter gravité et tension est ramené à une expérience lue, préfabriquée, assimilée à un « jeu ». Ce *terme constitutif*, en apparence banal, opère un *glissement sémantique* décisif : il introduit une dimension ludique dans un *contexte* dramatique, révélant une ambivalence axiologique. Le *contenu sémantique* ici identifié - (procès perçu comme fiction / réaction désengagée) - articule un *aspect exprimé* (la banalisation de l'événement : [Lire une description semblable dans des livres DC / PT (*alors / mais*) Lui paraitre un jeu]) à un *enchaînement évoqué* (désengagement moral, voire nihilisme affectif : [Meursault avait déjà lu une description semblable dans des livres, *si bien que* tout cela lui a paru un jeu (lecture causale) ; Meursault avait déjà lu une description semblable dans des livres, *mais* tout cela lui a paru un jeu (contraste) ; Meursault avait

argumentatives. Même en situation de *sous-codage*, la *modalisation* n'est pas absente, mais déplacée : elle n'est plus *encodée linguistiquement*, mais *reconstruite par l'interprétation*.

déjà lu une description semblable dans des livres, *puis* tout cela lui a paru un jeu (lecture consécutive neutre, descriptive). Cette typologie montre que DC / PT n'impose pas de limitation : la *TBS* organise les *possibles interprétatifs* tout en préservant la *richesse polysémique* de « et ».

L'ambiguïté émerge du contraste entre la *forme simple* de la phrase et la *complexité du jugement implicite*, suggérant ce que Carel (2011) considère comme un « conflit d'enchaînements », c'est-à-dire une pluralité de lectures possibles d'un même *aspect exprimé*. Nous soulignons ici que le *lecteur participe activement* à *l'élaboration du sens*, ce qui nuance l'idée d'un « *sous-codage* » dénué de *modalisation*. Un autre exemple met en relief une *ambiguïté* d'une nature différente :

Ex. 4. « Je n'ai pas bien compris ce qu'il entendait par là *et* je n'ai rien répondu », (Camus, 1942 : 102).

Cet énoncé, d'une neutralité syntaxique, manifeste une *suspension du sens*. L'incapacité du narrateur à interpréter la parole d'autrui, combinée à son silence, constitue une double négation énonciative : non seulement l'interlocuteur n'est pas compris, mais aucune réaction ne vient combler cette faille communicationnelle. Nous sommes ici dans le champ de ce que Fuchs (1996) qualifierait d'*ambiguïté énonciative* : le positionnement du locuteur est flou, son engagement pragmatique indécidable. Dans le cadre de la *TBS*, cette construction relève d'un contenu sémantique où l'aspect exprimé [NAG[9] comprendre PT / DC NAG répondre] est un désinvestissement discursif, et l'enchaînement évoqué peut osciller entre indifférence stratégique [Il n'a pas bien compris ce qu'il entendait par là, *mais il n'a néanmoins rien répondu* (Il comprend mal, *mais* surtout, il choisit délibérément de ne pas répondre → détachement volontaire)], impuissance cognitive [Il n'a pas bien compris ce qu'il entendait par là, *donc il n'a rien répondu* (Il ne répond pas *parce qu*'il est incapable d'interpréter)] ou posture de retrait [Il n'a pas bien compris ce qu'il entendait par là, *et, de toute façon, il n'a rien répondu* (Il se retire de l'échange, sans que la *compréhension* ou l'*incompréhension* en soit la cause directe)]. Ces distinctions montrent que la *TBS* n'impose pas un *lien unique*, mais organise et rend visibles les *multiples inférences* que le texte autorise.

[9] NAG ou Nég : négation argumentative d'après la TBS.

Ces exemples illustrent la manière dont *l'ambiguïté* dans *L'Étranger* repose sur une économie de moyens (la *parataxe*[10]). L'opacité du texte provient d'un décalage constant entre l'*expression minimale* et les *interprétations maximales* qu'elle autorise. Comme le note Jean-Yves Tadié (2008 : 44), « le silence du style camusien est un langage en soi : il suggère sans imposer, il ouvre sans fermer ». Cette *stylistique du non-dit* crée une tension entre l'apparente neutralité de Meursault et les attentes morales du lecteur, ce qui contribue à *l'effet* d'*étrangeté* du roman. Ces observations montrent que la *TBS* met en lumière ces *tensions interprétatives* tout en respectant *l'indétermination inhérente du texte*. La section suivante nous permettra d'élargir cette réflexion en explorant les *implications philosophiques et esthétiques* de l'*ambiguïté* dans le cadre de l'*étrangeté* de *L'Étranger*.

1.3. Ambiguïté et interprétation : enjeux philosophiques et esthétiques

À l'issue des sections précédentes, cette section vise à élargir la perspective analytique de l'*ambiguïté* dans *L'Étranger* en interrogeant ses *implications philosophiques* et *esthétiques*. Elle constitue un levier fondamental d'interprétation, enraciné dans la poétique que l'auteur développe dans son cycle de *l'absurde*[11]. Ce qui est en jeu, ici, c'est la capacité des *énoncés syndétiques* à produire une *lecture* instable, ouverte, et par là même profondément signifiante. Cela illustre que *l'ambiguïté*

[10] Dans la *parataxe*, qu'elle soit *syndétique* - lorsque *et* fonctionne comme *connecteur polysémiqu*e - ou asyndétique, par effacement du *lien*, *l'ambiguïté* demeure structurellement forte. Nos essais de *recodage* montrent que, hormis l'introduction de *connecteurs univoques*, toute autre transformation (ponctuelle ou syntaxique), en particulier en arabe où la coordination simple est dominante, ne fait que maintenir un *sous-codage* interprétatif problématique. Autrement dit, la *parataxe*, avec ou sans *et*, laisse intacte la *pluralité d'enchaînements potentiels*.

[11] Camus décrit *l'absurde* comme une confrontation entre « l'appel humain » et le « *silence* déraisonnable du monde » (*Le Mythe de Sisyphe*, 2005 : 26), et *L'Étranger* peut être lu comme la mise en fiction de cette tension. Meursault, personnage dénué d'intériorité apparente, déjoue constamment les attentes herméneutiques du lecteur. Ce que plusieurs critiques (Brée, 1959 ; Maubant, 1982) ont nommé son « étrangeté morale » ou sa « distance ontologique » n'est pas une *absence de sens*, mais une saturation d'*ambiguïté* : tout *jugement* est suspendu, toute évaluation différée, et toute modalisation neutralisée. Cette *esthétique* ne saurait être dissociée d'un projet de *signification*, au sens fort du terme, où *le texte* devient le lieu d'une *co-construction du sens* entre *auteur*, *personnage* et *lecteur*.

constitue un *terrain d'interprétation actif*, offrant au *lecteur* un espace de lecture et de *co-construction du sens*. Prenons à ce titre l'exemple :

Ex. 5. « Pourtant je ne les entendais pas *et* j'avais peine à croire à leur réalité. », (*Camus*, 1942 : 18).

Cet énoncé, qui s'inscrit dans une scène funéraire, manifeste une faille sensorielle autant qu'ontologique. Le verbe « entendre », polysémique, oscille entre perception physique et *compréhension* affective. La *construction syntaxique syndétique* installe une discontinuité perceptive qui reflète une disjonction existentielle. Le *contenu sémantique* : NAG-Entendre-DC/PT-Avoir-Peine-A-Croire-A-Leur-Réalité, ici, est un segment suspendu entre *présence* et *absence*, entre monde vécu et monde perçu. Dans les termes de la *TBS*, *l'aspect exprimé* [NAG entendre & Avoir peine à croire à leur réalité] est neutre, sans marque de modalisation ou d'affectivité ; *l'enchaînement évoqué*, en revanche, active plusieurs pistes : 1. perte de contact sensoriel (relation causale) [Pourtant il ne les entendait pas, *donc* il avait peine à croire à leur réalité], 2. refus d'adhésion émotionnelle (relation concessive-explicative) [Pourtant il ne les entendait pas, *car en réalité* il avait peine à croire à leur réalité], ou 3. évacuation du réel comme posture existentielle (relation d'opposition) [Pourtant il ne les entendait pas, *mais* il avait peine à croire à leur réalité]. La *TBS* ici met en évidence la *variété des interprétations* offertes par le *texte*, montrant que *polysémie* et *sous-codage* deviennent des *ressources interprétatives* plutôt que des limites. Le second exemple illustre une tension complémentaire :

Ex. 6. « Je respirais l'odeur de la terre fraîche *et* je n'avais plus sommeil. », (Camus, 1942 : 22).

À première vue, *l'énoncé* paraît descriptif et anodin, mais une *lecture* attentive révèle une transition du physique au mental. L'odeur évoque la terre, la mort, mais aussi le cycle vital. Le réveil du *narrateur*, exprimé dans un registre physiologique, peut être interprété comme une prise de conscience : un éveil métaphorique à une perception aiguë de la condition humaine. Le verbe « respirer », ici encore *polysémique*, établit un lien entre l'organique et l'introspectif. Selon la *TBS*, le *contenu sémantique* : Respirer-L'odeur-de-La-Terre-Fraiche-DC-NAG-Avoir-Sommeil est construit sur un

aspect exprimé concret [Respirer-DC-NAG-Avoir-Sommeil], charnel, et un *enchaînement évoqué* de type *existentiel* [1. Il respirait l'odeur de la terre fraîche, *si bien que* il n'avait plus sommeil (prise de conscience) ; 2. Il respirait l'odeur de la terre fraîche, *et c'est pourquoi* il n'avait plus sommeil (réaction physiologique) ; 3. Il respirait l'odeur de la terre fraîche, *mais* il n'avait plus sommeil (lecture existentielle paradoxale, absurde)]. *L'ambiguïté* ne réside donc pas dans le *lexique* lui-même (*respirer*, *terre fraîche*, *sommeil*), mais dans l'écart entre les deux dimensions sémantiques : ce que le narrateur *dit* (l'énoncé) et ce que cela active comme horizon de *sens* (l'effet interprétatif). Ce constat illustre encore que la *TBS* rend explicites certains *enchaînements argumentatifs possibles*, en offrant un outil pour classer *l'indétermination fonctionnelle du texte* sans l'amoindrir. Ces deux occurrences montrent que *l'ambiguïté* est une *stratégie poétique et philosophique* qui vise à suspendre le *sens* sans jamais le fermer, laissant au lecteur la tâche d'en reconstruire les contours, comme le souligne Barthes (1963 : 7) : « Écrire c'est ébranler le sens du monde, y disposer une interrogation indirecte, à laquelle l'écrivain, par un dernier suspens, s'abstient de répondre ». Ainsi, nous pouvons constater que *L'Étranger* est un texte qui lit le lecteur autant que le *lecteur* le lit : il est le lieu d'un renvoi constant à *l'interprète*, à ses attentes morales, à ses *projections philosophiques*. La *TBS* est ici positionnée comme un *outil analytique* pour clarifier ces *relations*, sans prétendre *neutraliser l'indétermination* ou la richesse interprétative.

La deuxième partie se fondera sur ces constats pour aborder l'*ambiguïté* dans les deux traductions arabes de notre corpus. En examinant comment elles traitent ce phénomène - à travers les deux notions d'*aspect exprimé* vs d'*enchaînement évoqué* -, nous évaluerons dans quelle mesure les *versions cibles le préservent*, le *déplacent* ou l'*effacent*. La *co-construction du sens* ne sera plus seulement entre *auteur* et *lecteur*, mais entre *texte source* et *texte cible*, à travers le *filtre interprétatif* du traducteur.

2. Méthodologie de l'analyse contrastive

Dans notre perspective, la traduction est envisagée comme un acte opérant dans un *discours spécialisé*, caractérisé par des *traits formels*

exigeants : *structures stylistiques et syntaxiques spécifiques*, ponctuation minimaliste, *silences narratifs*, etc. Selon Gotti (2006), les *discours spécialisés* exigent précision, transparence et concision, tandis que la littérature au contraire exploite la *polysémie* et *l'ambiguïté* ; des entreprises souvent jugées antithétiques aux standards des autres formes discursives. La *TBS* est adaptée pour formaliser les *ambiguïtés* sans les réduire, tout en rendant explicite le *rôle actif* du *lecteur* ou du *traducteur* dans la reconstruction du sens, non en assignant un *lien logique unique* aux coordinations, mais en identifiant les types d'*enchaînements argumentatifs* effectivement activables à partir d'un même *sous-codage syntaxique*. C'est pourtant dans cette tension entre *spécialisation formelle littéraire* et *fonctions discursives ciblées* dans *la traduction* que s'inscrit notre problématique : les *traductions* de *L'Étranger* impliquent le *transfert* de *structures discursives ambigües* et de *contenus sémantiques complexes*, dont l'*ambiguïté* relève d'une *organisation argumentative implicite* du discours.

Le développement méthodologique que nous proposons s'articule en trois points. Nous commencerons par présenter le corpus d'analyse, constitué de deux traductions arabes contemporaines de *L'Étranger*, choisies pour leur traitement différentiel des *constructions paratactiques syndétiques* et des *contenus sémantiques ambigus* identifiés dans la première partie. Cette étape permettra de contextualiser les versions retenues en précisant les choix traductifs dominants, ainsi que les critères ayant guidé la sélection des passages analysés. Cette sélection permet de montrer que la *TBS* est utilisée comme un outil analytique flexible, capable de saisir la *multiplicité des interprétations possibles* de « et » et de comparer la *gestion de l'ambiguïté* entre *source* et *cibles*, en mettant au jour non la *polysémie* déjà décrite du *connecteur*, mais la manière dont chaque traduction privilégie *implicitement* un *type d'orientation argumentative* (normative ou transgressive). Dans un second temps, nous expliquerons la méthodologie d'analyse contrastive fondée sur la *TBS***.** Il s'agira d'identifier dans chaque occurrence traduite les *aspects formels* explicitement exprimés (modalisation, connecteurs, lexique, structure syntaxique), ainsi que les *enchaînements implicites* qu'ils évoquent (relations logiques ou affectives, positionnement éthique, continuité

narrative ou rupture). La réduction des *relations discursives* à deux schèmes argumentatifs fondamentaux (DC / PT) ne vise pas à nier la diversité causale, temporelle ou consécutive des lectures possibles, mais à fournir un principe de classement permettant de comparer des *interprétations hétérogènes* sur une base commune. Ce protocole d'analyse sera appliqué aux deux *versions arabes*, en comparant pour chaque *énoncé* les *effets de sens* produits dans la *langue cible*. Nous insistons sur le fait que la *TBS* ne simplifie pas la polysémie mais met en évidence les *lectures multiples* et les *choix interprétatifs du traducteur***,** en rendant visibles les *opérations de hiérarchisation interprétative* là où le texte source maintient volontairement le *lien logique sous-codé*. Enfin, la troisième section sera consacrée à une réflexion critique sur les apports et les limites de cette méthode, en évaluant à la fois son pouvoir d'objectivation de *l'ambiguïté littéraire* dans un *discours spécialisé*, et les obstacles inhérents à toute *approche interprétative*, notamment en *contexte bilingue et interculturel*, ce qui permet de situer la TBS non comme une théorie totalisante de *l'ambiguïté*, mais comme un instrument d'analyse des effets discursifs produits par sa gestion. Ce triptyque méthodologique permettra ainsi de construire une base pour l'analyse contrastive menée dans la troisième partie de ce travail.

Cette partie s'inscrit dans la thématique générale de notre étude : la *traduction littéraire* comme *discours spécialisé*, où la *forme grammaticale*, la *structure syntaxique* et le *jugement implicite* jouent un rôle aussi important que le *contenu sémantique*. La *TBS* formalise ces subtilités et fournit un cadre pour articuler la complexité du texte source et la diversité des solutions traductives, sans prétendre imposer une *interprétation unique*, mais en montrant comment toute traduction, même minimale, engage nécessairement une *orientation argumentative* là où le texte original maintient une *indétermination calculée*. Elle a pour objectif donc de rendre compte de ces subtilités *formelles et interprétatives* dans la *traduction littéraire*.

2.1. Corpus

Dans le prolongement de l'analyse des *contenus sémantiques ambigus* dans *L'Étranger* (sections 1.2 et 1.3), cette section a pour objectif de justifier

les *choix opérés* dans la constitution du corpus de traduction. En nous inscrivant dans une approche fondée sur la *TBS*, nous avons sélectionné deux *traductions arabes* contemporaines de *L'Étranger* :

T1.
الغريب، ألبير كامو، ترجمة عائدة مطرجي إدريس، دار الآداب للنشر و التوزيع، ساقية الجنزير. بناية بيهم (11 . (4123(21/12/2014)، ص. ب بيروت. لبنان
[Al-gharīb, Al-bīrkāmū, tarjamat 'ā'idatmaṭarjiidrīs, dār al-ādāb li-n-nashrwa-at-tawzī', sāqiyyat al-janzīr - bināyatbihīm, ṣafḥa - ba (4123 - 11) Bayrūt - Lubnān]. (21/12/2014)

T2.
الغريب، ألبير كامو، ترجمة محمد ايت حنا، الطبعة الأولى، منشورات الجمل، بغداد. بيروت ، ص. ب (0482 - (12/9/2015 112)، بيروت. لبنان
[Al-gharīb, Al-bīrkāmū, tarjamatMuḥammadaytḥannā, al-ṭab'ah al-ūlā, manšūrāt al-jamal, Baġdād - Bayrūt, ṣafḥa - ba (112-0428), Bayrūt - Lubnān] (12/9/2015)

Ces deux versions, proches dans le temps, présentent des divergences tant sur le *plan stylistique* que sur le *plan interprétatif*, ce qui les rend propices à une *analyse contrastive* des *mécanismes de transfert de l'ambiguïté*. Leur sélection repose sur certains *critères formels et discursifs*. Il s'agit de cerner comment chaque traducteur gère les *structures syntaxiques ambivalentes du texte source*, notamment les *parataxes syndétiques*, les modulations énonciatives *implicites*, et les glissements de subjectivité non formulés explicitement. Le corpus illustre la capacité de la *TBS* à objectiver le *flottement interprétatif* du texte, tout en respectant sa complexité et ses *ambiguïtés* structurelles. Ces éléments, qui relèvent d'un véritable *discours spécialisé littéraire*, posent des *défis traductifs* spécifiques que la *TBS* permet d'examiner.

Pour plus de représentativité des phénomènes étudiés, notre champ d'analyse a été circonscrit à des énoncés *paratactiques ambigus* détectables à trois niveaux : *énonciatif* (absence de position explicite du narrateur), *syntaxique* (présence de *coordinations paratactiques*), et *discursif* (effet de *flottement interprétatif* entre événements et émotions). Ces critères nous ont amenée à retenir deux exemples emblématiques issus du roman. Le premier :

Ex. 7. « *Je me suis retourné et j'ai vu le vieux Pérez à une cinquantaine de mètres derrière nous* », (*Camus,* 1942 : 28),

incarne une *parataxe syndétique* descriptive neutre dans laquelle *l'enchaînement logique* est volontairement suspendu. L'absence de réaction affective, pourtant attendue dans un tel *contexte* (l'enterrement de la mère du narrateur), est soulignée par la *sobriété de la coordination* par « *et* », qui *juxtapose deux faits sans les interpréter*. Cette *ambiguïté syntaxique et énonciative* est traduite différemment dans les deux versions arabes :

التفتُّ و رأيتُ بيريز العجوز متخلّفا وراءنا بخمسين مترا. (23 : 2014)

T1. [iltafattuwaraʾaytubīrīz al-ʿajūzmutakhallifanwarāʾanā bi-khamsīnametran.]

اِستدرت فرأيتُ أنّ السّيّد بريز قد صار على بعد ما يقارب الخمسين مترا منّا. (22 : 2015)

T2. [istadartu fa-raʾaytuʾanna al-sayyid barīzqadṣāraʿalābuʿdimāyuqāribu al-khamsīnametranminnā]

Dans la T1, *le traducteur* a conservé la *structure paratactique syndétique* avec و [wa], correspondant directement au « et » français. En arabe, و *[*wa] est un *connecteur polysémique* (Abu-Melhim, 1991 ; Ryding, 2005), pouvant signifier simultanéité, simple succession, causalité implicite ou juxtaposition neutre. Cette *conservation* de و [wa] permet donc de maintenir la même neutralité *interprétative* que dans *le texte original*, en préservant le flottement entre présence descriptive et absence d'affect. En revanche, dans la T2, l'usage du *connecteur* ف [fa], qui marque habituellement une séquence logique ou causale faible (Badawi, Carter, 1993), induit subtilement une forme de progression narrative entre les deux actions, comme si l'acte de se retourner *provoquait* ou *engendrait* la perception de l'éloignement de Pérez. Même si ف [fa] *conserve une certaine ambiguïté*, il est moins neutre que و [wa] dans *l'arabe standard*, car il inscrit *l'enchaînement* dans une temporalité ou une *logique implicite*. Cette observation permet de montrer que la *TBS* est un outil pour analyser comment les *connecteurs polysémiques* déplacent *l'ambiguïté* dans la *traduction*, plutôt que de l'éliminer. Ainsi, cette variation dans le *choix du connecteur* illustre une tension traductive entre neutralité syntaxique (T1) et légèrement plus de structuration causale (T2), ce qui affecte directement la *conservation de l'ambiguïté d'origine*.

Les exemples (8 & 9) confirment que *l'absence de connecteur* (parataxe asyndétique) dans le texte source ouvre plusieurs lectures possibles :

Ex. 8. Fr. « J'ai réfléchi. Ø J'ai dit : « Non. ». » (Camus, 1942 : 162)

"فكرت. ثمّ قلت : ""لا"" (2014 : 131)

T.1. [fakkartu. ṯumma qultu : "lā".]

"رويت، ثمّ قلت : ""لا"" (2015 : 124)

T.2. [rawaytu, ṯumma qultu : "lā".]

→ « J'ai réfléchi, puis j'ai dit : « Non ». »

Ex. 9. Fr. « Il devenait vert, Ø c'était le soir. » (Camus, 1942 : 169)

"وكان الجو يخضرّ، ثمّ يهبط المساء." (2014 : 138)

T.1. [wa kāna al-ǧawwu yaḫḍarru, ṯumma yahbiṭu al-masāʾu.]

→ « Et le temps était vert, ensuite le soir est tombé."

"كانت تجنح إلى الخضرة، فالوقت صار مساء." (2015 : 130)

T.2. [kānat taǧnaḥu ilā al-ḫuḍraï, fāl-waqtu ṣāra masāʾan.]

→ « Il devenait vert, car c'était le soir. »

Dans l'exemple 8, les deux *traductions convergent* : T1 et T2 recourent toutes deux à ثُمَّ [ṯumma], *connecteur univoque* de succession, neutralisant l'*ambiguïté* initiale mais de manière homogène. En revanche, l'exemple 9 montre une *divergence interprétative* : T1 explicite la *relation* par ثُمَّ [ṯumma], privilégiant une simple progression temporelle, tandis que T2 choisit فَ [fa], suggérant un *enchaînement* plus étroit où la modification chromatique « mène » à l'arrivée du soir. Ainsi, lorsque les *traducteurs* uniformisent le *lien logique*, l'*ambiguïté* se réduit de façon cohérente (ex. 8), mais lorsque leurs *choix divergent* (ex. 9), l'*explicitation* même produit des *effets interprétatifs contrastés*, montrant que l'*ambiguïté*[12] ne disparaît pas : elle *se déplace* vers la variation des *solutions traductives*. La *TBS* aide à formaliser ces *lectures multiples* et à comparer leur traitement dans chaque *traduction*, démontrant que *l'ambiguïté* peut se déplacer plutôt que disparaître. Nous assistons ainsi à un *glissement interprétatif*, où le rôle du lecteur dans la *co-construction du sens*[13] se trouve partiellement pris en

[12] L*'aspect [Devenir vert DC être le soir]* présente une *absurdité sémantique apparente***,** due à *l'absence de connecteur* : rien ne précise si la « verdure » du paysage précède, explique ou contraste avec l'arrivée du soir. Dans l'exemple 9, le *choix des traducteurs explicite différemment cette relation* : la T1 recourt à ثُمَّ [ṯumma] (« ensuite »), marquant une simple succession temporelle après avoir ajouté و [wa] en tête, tandis que la T2 choisit فَ [fa] (« alors / car »), introduisant une causalité faible. Comme nous l'avons montré dans une étude antérieure (Hmidi, 2025), *l'absence de marqueur discursif* dans la *parataxe asyndétique* n'est pas toujours la source première de l'*ambiguïté*, et l'ajout d'un *connecteur univoque* ne garantit pas sa résolution : *l'ambiguïté* peut persister ou se déplacer selon la relation que le traducteur *reconstruit*. Cette observation rejoint Constant (2006), pour qui l'*explicitation* d'un *lien* ne supprime pas nécessairement la *pluralité interprétative sous-jacente*.

[13] Selon Carel (2011), le *lecteur* n'est pas un simple récepteur passif mais un *véritable co-constructeur du sens*. Son *interprétation* s'élabore activement à partir des indices linguistiques

charge par le *traducteur*. Ces exemples illustrent l'intérêt méthodologique du corpus retenu : *les structures paratactiques ambiguës* y sont traduites de manière différente, révélant des *choix interprétatifs parfois implicites, parfois explicites*.

L'ambiguïté du texte se voit soit préservée, soit transformée dans *la langue cible* selon la *stratégie adoptée par le traducteur*. Ces *choix* permettent d'amorcer une analyse orientée non seulement par *la structure linguistique des énoncés*, mais aussi par les *effets interprétatifs* produits dans chaque version. L'étude de la *parataxe syndétique* en arabe, à travers la *polysémie*[14] de و [wa] et l'*usage interprétatif* de ف [fa]*,* constituera un axe essentiel dans l'évaluation de la *fidélité stylistique et discursive des traductions*. La *TBS* éclaire ainsi comment les *traducteurs* négocient la complexité des *relations logiques implicites* et la *richesse interprétative* de la *langue source*.

2.2. Cadre théorique

La méthodologie adoptée repose sur la *TBS*, qui offre un cadre conceptuel pour analyser les *formes d'ambiguïté*. Chaque *énoncé* est traité comme un *prédicat argumentatif*[15], porteur d'un jugement *unique,* potentiellement multiple (*enchaînement normatif* vs *enchaînement transgressif*[16]), dont la forme linguistique (*aspect exprimé*) et la relation

mis à sa disposition - qu'il s'agisse du *contexte explicite*, de *l'entrelacement lexical*, des *connecteurs* ou d'autres *marqueurs discursifs*. C'est en mobilisant ces éléments que le *lecteur* parvient à dégager une *lecture univoque de l'énoncé*.

[14] Dans une étude antérieure (Hmidi, W., 2025), nous avions mis en évidence l'ampleur des transformations induites en traduction par le choix de ف [fa] et و [wa], notamment lorsque ces particules étaient mobilisées pour combler des *parataxes asyndétiques ambiguës*. Parmi les pistes ouvertes figurait l'examen de leur *polysémie*, enjeu que la présente analyse approfondit en l'articulant à la question de la *fidélité stylistique et discursive*.

[15] *Le jugement unique ou prédicat argumentatif* dans le cadre de la *TBS*, le *sens* d'un *énoncé* ne réside pas dans un *enchaînement* allant d'un argument vers une conclusion, comme le postulent les approches traditionnelles. Contrairement à la théorie des topoï, qui suppose l'existence d'un principe médiateur assurant ce passage, la *TBS* envisage le *sens* comme le produit d'une *interdépendance sémantique* entre les termes d'un *énoncé*. Cette relation réciproque n'implique pas une succession, mais une *co-présence indissociable* : elle donne lieu à un *prédicat argumentatif unique, indivisible et autonome* (Carel, 2011).

[16] Le concept d'*enchaînement argumentatif* désigne l'ensemble des potentialités paraphrastiques liées au *contenu d'un énoncé* (son *sens*). Comme le souligne Kida (2015 : 4), les *enchaînements argumentatifs* se répartissent en deux grandes catégories selon le *type de connecteurs* employés, tels que *donc* ou *pourtant*. Le *contenu d'un énoncé*, appelé *contenu*

implicite (*enchaînement évoqué*) peuvent être repérées et comparées dans les *traductions*. La fonction du cadre n'est pas d'assigner un *lien logique précis*, mais de rendre comparables des *orientations argumentatives implicites* dans des *formulations sous-codées*. Cette approche permet de dépasser une vision superficiellement équivalente de la *traduction* pour se concentrer sur la *restructuration discursive* comme réécriture influencée par les *normes poétiques et culturelles* du domaine cible (Even-Zohar, 1990 ou Lefevere, 1992).

Ex. 10. « J'ai répondu cependant que j'avais un peu perdu l'habitude de m'interroger *et* qu'il m'était difficile de le renseigner. », (Camus, 1942 : 100)

Cet *énoncé paratactique syndétique* manifeste une séquence argumentative atténuée, où deux *segments* conjoints sont unis par une coordination avec « et », mais dont le second constitue un *enchaînement implicatif* du premier. La difficulté à renseigner découle logiquement de la perte de l'habitude réflexive [Avoir perdu l'habitude de s'interroger DC Lui être difficile de le renseigner]. *L'ambiguïté* réside dans *l'absence de connecteur logique explicite* du type de donc (*connecteur normatif selon la TBS*) ou de pourtant (*connecteur transgressif*), ce qui ouvre la lecture à *plusieurs interprétations* : juxtaposition neutre [Avoir perdu l'habitude de s'interroger & Lui être difficile de le renseigner], enchaînement causal [Avoir perdu l'habitude de s'interroger DC (*si bien que*) Lui être difficile de le renseigner] ou justificatif [Avoir perdu l'habitude de s'interroger DC (*car*) Lui être difficile de le renseigner].

على أنّي أجبته بأنّني فقدت قليلا عادة التّساؤل، و أنّه يصعب عَلَيَّ إفادته. (82 : 2014)

T1. [ʿalāʾannīʾajabtuhu bi-ʾanna-nīfaqadtuqalīlanʿādatan al-tasāʾul, wa-ʾannahuyaṣʿubuʿalayyaʾifādatuhu]

argumentatif, peut ainsi être reformulé sous la forme d'un *enchaînement*, c'est-à-dire présenté comme une *paraphrase structurée par un connecteur*. Dans la perspective de la *TBS*, *l'enchaînement argumentatif* correspond à une suite de deux propositions grammaticales, X et Y, reliées par un *connecteur* de type *donc*. Des énoncés tels que « X donc Y », « X alors Y », « X par conséquent Y », ou encore certaines constructions du type « si X, Y », relèvent de cette catégorie. L'ordre des propositions n'étant pas contraint, des formulations inversées comme « Y parce que (car, puisque) X » sont également considérées comme des *enchaînements argumentatifs* (Kida, 2015 : 122).

→ Ici, la *traduction* conserve la *structure paratactique syndétique* : les deux propositions complétives sont introduites par « بأنّ » [bi-ʔanna] et coordonnées par و [wa], préservant ainsi *l'ambiguïté logique du texte source*. Le verbe modal « يصعب » [yaṣʿubu] (il est difficile) fonctionne comme *terme constructeur de l'ambiguïté argumentative* : il ne détermine pas clairement si cette difficulté est une conséquence logique, une coïncidence psychologique ou un effet contextuel. Selon la *TBS*, *l'aspect exprimé* se compose d'une structure déclarative modale neutre (Avoir perdu l'habitude de s'interroger [*et*] lui être difficile de le renseigner), tandis que *l'enchaînement évoqué* suggère une relation de type *donc* (causalité faible) : « j'ai perdu l'habitude de m'interroger, *alors* il m'est difficile de le renseigner ».

غير أنّي أجبته بأنّي فقدت إلى حدّ ما عادة مساءلة ذاتي، و صار من الصعب عليّ إجابته. (83 : 2015)

T2. [ghayraʾannīʾajabtuhu bi-ʾannīfaqadtuʾilāḥaddinmāʿādatanmusāʾalatidhātī, wa-ṣāra mina as-ṣaʿbiʿalayyaʾijābatuhu]

→ Cette version reformule la deuxième proposition en recourant à « صار من الصعب » [ṣāra mina as-ṣaʿbi] (cela devint difficile pour moi), introduisant une tournure plus subjective et temporelle. Néanmoins, la *structure de coordination* par و [wa] est maintenue, ce qui conserve la *parataxe syndétique ambiguë*. Ici encore, la *TBS* identifie un *enchaînement implicite* de type consécutif, suggéré par « صار » [ṣāra] (devenir) : *alors* il m'a été difficile de répondre. Mais la présence du verbe de transformation modale « صار » [ṣāra] introduit aussi une gradation énonciative, indiquant une évolution intérieure, renforçant la subjectivité du *contenu sémantique*.

Dans les deux traductions, la *coordination syndétique* par و [wa] permet donc de préserver *l'ambiguïté argumentative du connecteur* « et », *sans explicitation formelle du lien* causal. L'analyse montre que la *TBS* permet d'identifier non une causalité « réelle », mais le maintien ou le déplacement d'une *orientation interprétative* laissée indécidable dans l'original. Le *flottement interprétatif* est maintenu, ce qui respecte *l'ambiguïté syntaxique et modale* propre au style du *texte source*.

Ex. 11. « Il semblait que le juge ne s'intéressât plus à moi *et* qu'il eût classé mon cas en quelque sorte. », (Camus, 1942 : 108)

Ce second exemple illustre une modalisation faible : « il semblait que… », forme impersonnelle, projette un jugement extérieur, incertain, sur l'attitude du juge. Les deux propositions complétives sont coordonnées par « et », dans une structure hypothético-conclusive *implicite* : [NAG s'intéresser à lui DC Avoir classé son cas]. Mais la *structure reste ouverte à interprétation*, puisque « et » ne précise pas s'il y a causalité (*si bien que ;* peut être *car*[17]*)* ou simple coïncidence (*et en même temps*).

وكان يبدو أنّ القاضي كفّ عن أن يهتمّ بي وأنّه قد بتّ في قضيتي نوعا ما. (89 : 2014)

T1. [wa-kānayabdūʾanna al-qāḍīkaffʿanʾanyahtammabīwa-ʾannahuqadbattafīqaḍiyyatīnawʿanmā]

→ La *coordination* و [wa] est ici pleinement conservée, articulant deux complétives modalisées *sans hiérarchisation logique explicite*. Le verbe [kaffa] (cesser de) porte une valeur négative et aspectuelle forte, construisant un *aspect exprimé discontinu*, tandis que [batta] (trancher) évoque une action définitive et dénotant une clôture subjective du jugement. *L'enchaînement évoqué* est donc *interprétable* comme une relation explicative implicite (justification psychologique de l'attitude du juge, ce qui maintient *l'ambiguïté*.

و بدا أنّ القاضي لم يعد مهتمّا بقضيتي و أنّه قد بتّ في أمري شيئا ما. (83 : 2015)

T2. [wa-badāʾanna al-qāḍīlamyaʿudmuhtamman bi-qaḍiyyatīwa-ʾannahuqadbattafīʾamrīshayʾanmā]

→ Même schéma syntaxique ici : و [wa] articule deux propositions dans *une construction paratactique syndétique*, conservant *l'ambiguïté du lien logique*. La substitution de « قضيتي » [qaḍiyyatī] (affaire judiciaire) par « أمري » [ʾamrī] (ma question, mon sujet) ne modifie pas l'*enjeu discursif*. *L'enchaînement évoqué* peut être interprété selon la *TBS* comme une *relation de conséquence implicite* ou de diagnostic éthique flottant : [NAG s'intéresser DC (*car*) Considérer le cas comme résolu]. Le lexique modal « شيئا ما » [shayʾanmā] (quelque chose) renforce ici *l'indétermination*.

[17] Dans cet exemple, *car* est possible, mais plus affirmatif. *Elle* suppose que la cause est posée comme valable par le locuteur.

Ces deux exemples montrent comment, malgré des *différences lexicales ou stylistiques* mineures, les deux *traductions arabes* conservent toutes deux le dispositif syntaxique de la *parataxe syndétique*, en articulant les segments narratifs ou argumentatifs à l'aide du *connecteur* و [wa], dont la *polysémie* permet de préserver *l'ambiguïté structurale* du texte source. La *TBS* met ici en évidence une constante discursive : l'absence de *hiérarchisation explicite du jugement*, reconduite dans les deux langues malgré des *choix lexicaux distincts*. En termes de *TBS*, cela permet de maintenir la tension entre *aspect exprimé neutre ou impersonnel* en و [wa], et *enchaînement évoqué* non stabilisé - entre *alors*, *car*, ou simple *juxtaposition* - offrant une *large marge d'interprétation* au *lecteur arabe*, comme dans *l'original*.

Dans cet *espace interprétatif pluriel*, la *TBS* permet d'objectiver l'*ambiguïté* dans les dimensions formelles du *texte*. Elle fournit un principe descriptif stable pour analyser des *phénomènes discursifs instables*, sans transformer l'*ambiguïté* en équivalence logique. À partir de cette application, il convient désormais d'interroger les résultats de cette méthode dans une perspective *traductologique*. La section suivante explorera ces enjeux, en confrontant l'analyse descriptive de la *TBS* aux *contraintes subjectives, culturelles et énonciatives* propres au champ de la *traduction littéraire*.

2.3. Apports et limites de l'approche

À la lumière des analyses menées dans la section 2.2, où la *TBS* nous a permis d'identifier et d'analyser les *dynamiques sémantiques de l'ambiguïté* à travers les notions d'*aspect exprimé* et d'*enchaînement évoqué*, cette section vise à répondre à la question suivante : dans quelle mesure la *TBS* constitue-t-elle un outil opérationnel pour *interpréter*, dans un *cadre comparatif*, les *effets de la parataxe syndétique* - notamment dans la *traduction* vers *l'arabe* ? Et inversement, jusqu'où les *contraintes linguistiques, culturelles ou interprétatives* peuvent-elles déstabiliser la validité ou la portée explicative de cette méthode ? L'enjeu est donc d'évaluer la capacité du modèle à décrire de façon systématique des *orientations interprétatives instables*.

Avant de discuter ses limites, il faut souligner que la *TBS*, en articulant *entrelacement lexical*, *contexte discursif*, *modalisation* et *position du narrateur*, permet d'interpréter les *effets* de la *parataxe syndétique*, notamment en *traduction vers l'arabe*. Toutefois, la *polysémie* du *connecteur* و [wa] et les *contraintes linguistiques et culturelles* montrent que certaines *ambiguïtés* persistent, limitant la portée explicative de la méthode. Ces persistances ne constituent pas un échec du cadre, mais un indicateur empirique de la *résistance interprétative du texte littéraire*.

a. Un premier exemple de brouillage interprétatif : ambiguïtés et choix ponctuationnels

Ex. 12. « De toute façon, il ne faut rien exagérer *et* cela m'a été plus facile qu'à d'autres. », (Camus, 1942 : 117)

Dans cet *énoncé*, la *relation logique* entre les deux *segments n'est pas explicitée*. *L'enchaînement évoqué* pourrait relever d'un rapport causal (*puisque* je ne dramatise pas, cela m'a été plus facile), concessif (*même si* je ne dramatise pas, cela reste plus facile), ou encore justificatif (je dis cela *car* cela m'a été plus facile). *L'ambiguïté du connecteur* **«** et » s'avère donc problématique. Dans la T1. :

و على كلّ حال يجب ألاّ نبالغ في أيّ أمر. لقد كان ذلك أسهل بالنسبة إليّ من الآخرين. (97 : 2014)

[wa-ʿalākulliḥālyajibuʾallānubālighafīʾayyiʾamrin. laqadkānadhālikaʾashhala bi-l-nisbaʾilayya mina al-ʾākharīn]

Nous observons une *parataxe* plutôt *asyndétique* **:** les deux segments sont séparés par un point, avec و [wa] en tête de phrase. Cette *segmentation* accentue la *discontinuité syntaxique*, et rend difficile l'identification de la logique entre les deux *phrases*. *L'effet produit* est celui d'un *enchaînement* faible, voire d'un simple collage informatif. L'analyse met ici en évidence un cas où *l'enchaînement évoqué* reste *sous-déterminé* non par le lexique, mais par une *segmentation graphique* relevant du *choix traductif*. *L'interprétation* est laissée entièrement au *lecteur*, ce qui respecte en partie *l'ambiguïté de l'original*, mais fragilise l'hypothèse argumentative [NAG exagérer DC Lui être plus facile qu'à d'autres] si nous appliquons la *TBS*. Dans la T2. :

و على العموم لا ينبغي المبالغة في شيء، فقد جرت الأمور معي بيسر أكثر ممّا حدث مع آخرين كثر. (90 : 2015)

[wa-ʿalā al-ʿumūmlāyanbaghī al-mubālaghafīshayʾin, faqadjarat al-umūrumaʿī bi-yusrinʾaktharamimmāḥadathamaʿaʾākharīnakathīr]

Cette fois, les deux *propositions* sont reliées par *une virgule* et *le connecteur* ف [fa], porteur d'un *enchaînement* causal-explicatif *explicite*. Ce *choix*, tout en rendant *l'interprétation* plus stable, *réduit l'ambiguïté syntactico-sémantique* présente dans *l'original*. La *TBS* permet ici de mesurer un *déplacement interprétatif* : d'une *orientation ouverte* vers une *lecture causale explicitée* (*comme il n'a pas exagéré, les choses lui ont été plus faciles.*), sans confondre explicitation et équivalence. Cette observation illustre une limite de la *TBS* : si la méthode permet d'identifier les *enchaînements évoqués*, elle ne rend pas toujours compte des *effets subjectifs* produits par des *choix ponctuationnels* ou des *combinaisons de connecteurs* dans la *traduction* (par exemple, l'utilisation simultanée de ف [fa] et و [wa] ou le recours à la parataxe asyndétique), qui peuvent brouiller l'*interprétation*.

b. Deuxième exemple : polyphonie du point de vue et clôture interprétative

Ex. 13. « Elle s'est demandé alors si elle m'aimait *et* moi, je ne pouvais rien savoir sur ce point. », (Camus, 1942 : 68)

Ici, deux *focalisations énonciatives*[18] sont *juxtaposées* : celle du personnage féminin (Marie), dans l'acte de se poser une question intime, et celle du narrateur (Meursault), affirmant son ignorance. Le *connecteur* « et » assure un *lien* entre ces deux plans sans les hiérarchiser, ce qui crée *un effet d'équivalence subjective flottante*. Dans la T1. :

عندها تساءلتْ إن كانت تحبّني، و أنا لم أكن أستطيع أن أعرف شيئا بهذا الخصوص. (57 : 2014)

[18] La deuxième limite peut être abordée en complément par la Théorie Argumentative de la Polyphonie (TAP) de Carel (2012). Cette approche complète la *TBS*, centrée sur les *contenus argumentatifs*, en prenant en compte les *modes énonciatifs* et les *fonctions textuelles* des *énoncés*. L'articulation des deux cadres théoriques constitue aujourd'hui un enjeu méthodologique pour proposer une *interprétation complète* et *nuancée* des textes littéraires et de leurs traductions (Hmidi, W. 2025).

[ʿindahātasāʾalatʾinkānattuḥibbunī, wa-ʾanālamakunʾastaṭīʿuʾanʾaʿrifashayʾan bi-hādhā al-khuṣūṣ]

Le *choix* du و [wa] comme *connecteur syndétique* maintient *l'ambiguïté* : s'agit-il d'un simple *enchaînement* chronologique (*puis*), d'une *corrélation* affective (*si bien que / de sorte que*), ou d'un contraste *implicite* (*tandis que* / *alors que*) entre sa conscience à elle (Marie) et son ignorance à lui (Meursault) ? La *TBS* permet ici de repérer une asymétrie entre *l'aspect exprimé* (deux faits mis en parallèle : [Se demander si elle l'aimait / NAG savoir sur ce point]) et *l'enchaînement évoqué* (absence de réponse partagée [elle s'est demandé si elle l'aimait (?) lui ne pouvait rien savoir sur ce point]), mais elle ne peut trancher *l'ambiguïté interprétative* sans faire intervenir la *subjectivité du lecteur*. Ce cas montre que la *TBS* fonctionne comme un outil de repérage des *tensions énonciatives*, non comme un mécanisme de résolution du point de vue. Dans la T2. :

فتساءلتْ حينئذ عمّا إذا كانت هي تُحِبُّني، و ما كان بوسعي أن أعرف شيئا عن هذا الأمر. (53 : 2015)

[fatasāʾalatḥīnaʾidhinʿammāʾidhākānathiyatuḥibbunī, wa-mākāna bi-wusʿīʾanʾaʿrifashayʾanʿanhādhā al-ʾamr]

Le choix du *connecteur* ف [fa] en tête de phrase accentue ici la temporalité du questionnement, mais il est aussitôt suivi de و [wa], qui maintient une *parataxe syndétique ambiguë*. La tension entre ces deux *connecteurs* souligne les *limites interprétatives de la TBS* : *l'enchaînement évoqué* semble se dédoubler, entre explication temporelle ف [fa] et juxtaposition subjective و [wa], mais le *flou de l'articulation* persiste [Se demander si elle l'aimait (?) NAG savoir sur ce point]). L'analyse révèle une *superposition d'orientations argumentatives concurrentes*, que le modèle permet d'identifier sans les hiérarchiser.

Ces deux cas mettent en lumière quelques limites de la *TBS* :

- L'instabilité du و [wa] dans les *traductions arabes* rend *l'identification* d'un *enchaînement évoqué* souvent spéculative, parfois hypothétique. *L'ambiguïté du connecteur empêche de trancher nettement* entre causalité, chronologie ou juxtaposition. La *TBS* n'élimine pas cette indécision, mais en fait un objet d'analyse.

- *La subjectivité du traducteur* intervient massivement : le *choix* de ف [fa] (*interprétatif*) ou de و [wa] (*neutre, flottant*), la ponctuation (point ou virgule), ou encore les modalisations (قد، صار، ما كان بوسعي) [qad, ṣāra, mākāna bi-wusʿī] (il se peut, devenir, je ne pouvais) modifient la tonalité énonciative, et donc *l'interprétation* du *contenu argumentatif*. Le cadre permet ainsi de comparer ces interventions sans les réduire à des écarts lexicaux.
- La méthode repose sur une *interprétation* argumentée du *texte* (*contexte explicite*[19]), mais non sur une *modélisation linguistique formelle explicite et marquée*. Dès lors, elle dépend de la *compétence* du *lecteur*, et peut varier selon les *traditions de lecture*. Elle assume ainsi une *dimension herméneutique* contrôlée, plutôt qu'une formalisation strictement logique.

En somme, la *TBS* ne vise pas une typologie fine des *relations logiques*, mais une modélisation minimale de l'*orientation argumentative*.

- DC ≠ cause / temps / conséquence
- DC = orientation interprétée comme allant dans le sens d'une norme
- PT = tension ou rupture interprétative

Cette réduction volontaire des catégories ne constitue pas une faiblesse, mais une condition de comparabilité des *lectures* dans des *contextes traductifs divergents*.

En dépit de ces limites, la *TBS* a permis de mettre au jour la *complexité des relations logiques implicites* dans le texte, et d'*interpréter* la manière dont les traductions traitent les ambiguïtés. Sa puissance réside moins dans la *désambiguïsation* et *l'univocité explicitée* que dans la mise en visibilité des *choix interprétatifs* opérés par les *traducteurs*. Elle ne cherche pas à produire une vérité unique, mais à *identifier les possibles interprétatifs*.

[19] Selon Fuchs (1996), la levée de *l'ambiguïté linguistique* ne peut être appréhendée qu'à travers un *contexte* dit *explicite*, c'est-à-dire complet et non tronqué. En effet, une *ambiguïté* repérée dans un *segment discursif* restreint peut disparaître dès lors que l'on élargit le *cadre contextuel*. Ainsi, ce qui apparaît comme ambigu dans une phrase isolée peut s'éclairer si on la replace dans un *enchaînement* plus vaste - d'abord à l'échelle de plusieurs *phrases (énoncé dans le cadre de la TBS)*, puis du *paragraphe*, voire de l'ensemble du *texte*. Autrement dit, plus le *contexte* s'étend, plus la potentialité d'*ambiguïté* tend à s'atténuer, car *l'interprétation* se stabilise progressivement dans la dynamique discursive (Fuchs, 1996 : 35-36).

C'est pourquoi, dans la partie suivante, nous nous intéresserons aux *stratégies de traduction* mobilisées face aux *ambiguïtés syntaxico-sémantiques*, en analysant comment les *traducteurs arabes* de *L'Étranger* gèrent ces *flottements discursifs*. Le *passage de la langue-source à la langue-cible* devient alors un révélateur d'*intentions*, de *déplacements* et de *reconfigurations* du *sens*.

3. Traduire l'ambiguïté : stratégies et effets dans les traductions arabes

À ce stade, notre objectif sera de répondre à la question : comment les *traductions arabes* traitent-elles l'*ambiguïté structurée* et quels *effets discursifs et interprétatifs* en résultent dans la *culture cible* ? La problématique ici est *traductologique*. Il s'agit d'observer comment *l'ambiguïté* est maintenue, déplacée ou résolue par des *choix traductifs concrets* et d'interroger le devenir des *structures formelles* du *discours spécialisé littéraire,* avec leurs *connecteurs polysémiques*, modalités *implicites*, et *jugements flottants*, lorsqu'ils transitent d'un *système linguistique* à un autre.

D'après Lefevere (1992) la *traduction littéraire* est moins un *transfert* neutre qu'une forme de réécriture située dans un système poétique et normatif qui transforme le *sens même* du *texte source*. Les analyses précédentes ont montré que cette transformation s'opère souvent à un niveau micro-discursif, par la gestion des *enchaînements implicites*. Dans le même ordre d'idées, des études récentes (ex. Delabastita, 1996 ; Hatim, Mason, 1997 ; Venuti, 2012) soulignent la nécessité de préserver les *effets d'īhām* (double sens intentionnel), caractéristiques des *procédés stylistiques complexes*, qui imposent au *traducteur* un équilibre entre *fidélité* et *adaptation culturelle*.

Ce rôle de médiateur se fait sentir dans le cas de *la parataxe syndétique* avec *le connecteur* « *et* » / و [wa]. Les exemples analysés ont montré que ce connecteur constitue un point de cristallisation des choix interprétatifs, davantage qu'un simple outil de *liaison syntaxique*. La *TBS* permet d'observer comment les *traditions linguistiques arabes* (qui privilégient souvent l'usage de و [wa] ou de ف [fa]) modulent ou effacent cette ambivalence, non en multipliant les *valeurs sémantiques*, mais en orientant

différemment les *enchaînements argumentatifs reconstruits* par le *lecteur*, déplaçant parfois le *jugement implicite*, parfois la neutralité discursive.

Ainsi, cette partie s'articulera en trois volets. D'abord, nous analyserons comment *les* traducteurs gèrent *l'ambiguïté* (*parataxe syndétique* vs *asyndétique*, *choix* de و [wa] ou de ف [fa], ponctuation), en classant les stratégies observées : maintien de la polyfonctionnalité, explicitation causale, neutralisation normative, etc. Cette typologie repose sur des régularités observables dans le corpus, et non sur des catégories abstraites. Ensuite, nous procéderons à l'analyse des *effets interprétatifs* dans chaque version : *déplacements sémantiques* dans les *énoncés ambigus*, *transformation* des *jugements implicites* (de transgression à neutralisation ou explicitation), et influence des *normes langagières arabes* sur la posture discursive adoptée dans chaque *traduction*. Il s'agira de montrer que ces *effets* ne sont pas accessoires, mais structurants pour la lecture du *texte* traduit. Enfin, nous nous pencherons sur les *implications de ces choix traductifs* pour le *lectorat cible* : comment la perception de Meursault, de l'esthétique de *l'absurde* ou de la tension morale du roman est-elle affectée ? Comment ces traductions sont-elles reçues dans *le monde arabe* ? Les variations observées suggèrent que la *traduction* reconfigure l'*expérience interprétative* plus qu'elle ne la reproduit. Ce volet s'intéressera à la *traduction* comme *acte de médiation* responsable dans un *discours spécialisé*, respectueux de sa forme tout en restant ouvert à la culture cible*,* où chaque *choix formel* engage une *orientation argumentative et éthique* identifiable.

3.1. Stratégies traductives

Face à *l'ambiguïté discursive* dans notre corpus, les *traducteurs* se trouvent confrontés à des *choix interprétatifs* susceptibles d'altérer les *effets énonciatifs du texte source.* Cette section propose une typologie des *stratégies traductives* à partir de quelques occurrences représentatives[20], non pour établir des règles générales, mais pour dégager des régularités observables dans la gestion de *l'implicite*, où *l'ambiguïté* se manifeste par

[20] Les occurrences retenues ont été sélectionnées à des fins illustratives. Une étude systématique et exhaustive dépasserait les limites de cet article.

des *enchaînements discursifs* faiblement balisés et des aspects expressifs à *interprétation différée ou équivoque*.

a. Le maintien partiel de l'ambiguïté : un équilibre fragile

Dans :

Ex. 14. « En arrivant, le concierge m'a regardé *et* il a détourné les yeux. », (Camus, 1942 : 136),

le discours en français articule deux segments dans une *parataxe syndétique*, à travers la conjonction « et ». Selon la *TBS*, la séquence peut se lire ainsi :

1. Aspect normatif (A DC B) : [le concierge a regardé Meursault, *alors* il a détourné les yeux]
2. Aspect transgressif (A PT B) : [le concierge a regardé Meursault, *mais* il a détourné les yeux]

La juxtaposition A → B reste ouverte : s'agit-il d'un regard évaluatif suivi d'un retrait gêné ? d'un simple échange de politesses ? d'un malaise ? *L'ambiguïté* ne tient pas à une *indétermination lexicale*, mais à l'absence d'orientation argumentative stabilisée entre les deux gestes. Le statut expressif du deuxième segment (*détourner les yeux*) est crucial : il est *sémantiquement ambigu* (geste interprétable selon le contexte culturel et affectif) et pragmatiquement flottant. Dans la T1. :

نظر إليّ الحاجب لدى وصوله و أشاح بعينيه. (112 : 2014)

[naẓaraʾilayya al-ḥājibladāwuṣūlihiwa-ʾashāḥa bi-ʿaynihi]

le maintien de و [wa] préserve cette *non-hiérarchisation*, laissant intacte la *pluralité des lectures possibles* : les deux segments restent liés par un *enchaînement minimal*, sans projection causale. Le deuxième segment (أشاح بعينيه) [ʾashāḥa bi-ʿaynihi] (il a détourné les yeux) reste un *terme constitutif* sans ancrage émotif *explicite* qui laisse ouverte *la lecture* du geste (respect, malaise, mépris...). À l'inverse, dans la T2. :

و حين وصوله كان قد نظر إليّ ثمّ أشاح بعينيه عنّي. (106 : 2015)

[wa-ḥīnawuṣūlihikānaqadnaẓaraʾilayyathummaʾashāḥa bi-ʿaynihiʿannī]

l'introduction de ثمّ [thumma] reconfigure l'énoncé comme une simple succession événementielle, neutralisant la *tension interprétative*. Cela introduit deux déplacements majeurs :

1. Le complément temporel (حين وصوله) [ḥīnawuṣūlihi] (à son arrivée) donne au *contexte* un *encadrement plus explicite* ;
2. Surtout, le *connecteur* ثمّ [thumma] (*puis*) inscrit un *enchaînement consécutif marqué* entre les deux segments. Ce *marqueur* impose une progression temporelle linéaire et *univoque*, qui oriente *l'interprétation* vers une *lecture* narrative : le regard est suivi d'un détournement sans implication émotionnelle. Le geste devient un simple fait, son *ambiguïté* est neutralisée. C'est ici un cas clair de dissipation partielle.

Ainsi, le choix de maintenir une *coordination faiblement marquée* avec و [wa] ou d'opter pour un *enchaînement* temporel explicite ثمّ [thumma] (*puis*) a un impact direct sur *l'ambiguïté du discours* : dans la première version, le *lecteur arabe* est invité à combler *l'implicite*, alors que dans la seconde, la *lecture* est canalisée dans une temporalité explicative. Ce contraste montre que le maintien de *l'ambiguïté* repose moins sur la *fidélité lexicale* que sur la conservation d'un *enchaînement* faiblement orienté.

b. La dissolution de l'attente énonciative : de la suspension au commentaire

Dans :

Ex. 15. « Il est resté un moment sans parler *et* je lui ai demandé comment son affaire s'était passée. », (Camus, 1942 : 60),

la syntaxe française met en œuvre une *parataxe syndétique* avec le *connecteur* « et », faiblement opératoire d'un point de vue logique. *Deux lectures interprétatives* s'ouvrent :

1. Une *lecture normative*, selon un *enchaînement* causal *implicite* :
   → [Il est resté un moment sans parler] DC (*alors* ; *c'est pourquoi*) [il lui a demandé…]

2. Une lecture *transgressive*, selon un *enchaînement* perturbateur ou intrusif :
   → [Il est resté un moment sans parler] PT (*même si* ; *cependant*) il lui a demandé…]

La *TBS* révèle ici une structure potentiellement transgressive (A PT B), où l'acte de parole surgit sur fond de silence. L'intérêt de l'analyse tient à la manière dont la *traduction* peut soit maintenir cette rupture, soit la reconfigurer comme une *continuité discursive*.

T1. :

و ظلّ لحظة صامتا. سألته كيف جرت قصّته. (50 : 2014)

[wa-ẓallalaḥẓatanṣāmitan. saʾaltuhukayfajaratqiṣṣatuhu]

Cette version opère une *parataxe asyndétique* qui renforce la *disjonction énonciative*, laissant intacte la tension entre silence et parole : le *point* marque une séparation nette entre les deux propositions, s*ans conjonction*. Le و [*wa*] initial est un simple *marqueur* d'ouverture de phrase. Ainsi, la *traduction* restitue la *tension énonciative* du *texte source*. Le *silence* et la prise de parole sont maintenus dans un rapport de tension non résolue.

T2. :

و ظلّ صامتا برهة. سألته عن مآل قضيّته. (47 : 2015)

[wa-ẓallaṣāmitanburhatan. saʾaltuhuʿanmaʾālaqaḍiyyatihi]

La structure est identique : *absence de connecteur*, *point séparatif*, و [wa] en tête de phrase**.** Il s'agit donc aussi d'une *parataxe asyndétique*. Cependant, le choix de (عن مآل قضيّته) [ʿanmaʾālaqaḍiyyatihi] (quel était le résultat de son affaire) au lieu de (كيف جرت قصّته) [kayfa jarat qiṣṣatuhu] (comment son histoire s'était déroulée) produit un *glissement sémantique* vers une formulation plus neutre et plus abstraite qui affaiblit la charge interactionnelle du silence, orientant *l'énoncé* vers une *lecture* plus normative. Le *silence* devient un préambule *interprétable*, sans charge narrative. La stratégie ne dissipe pas *l'ambiguïté syntaxique*, mais en atténue l'impact pragmatique : *l'enchaînement* devient A DC B affaibli.

c. La gestion contrastée du silence : entre mystère et explicitation

Dernier exemple :

Ex. 16. « Elle n'a rien dit *et* je suis resté ainsi. », (Camus, 1942 : 32)

L'énoncé français repose sur une faible clôture argumentative minimale, où le silence demeure non interprété. *L'ambiguïté* réside ici dans l'absence de *relation explicitée* entre le silence de l'autre (complice, gêné, hostile ou simplement neutre ?) et l'inertie sans justification du narrateur : « je suis resté ainsi » (*enchaînement* de type A PT B). Dans la T1. :

لم تقل شيئا. بقيتُ هكذا. (2014 : 28)

[lamtaqulshayʾan. baqītuhākadhā]

Le choix de supprimer tout connecteur entre les deux propositions (asyndétisme) crée un effet de suspension ou de pause plus marqué qu'en français. Cette *structure paratactique asyndétique* sans و [wa] instaure un *flottement interprétatif*, laissant au *lecteur* la *liberté d'interpréter le silence* et la réaction du narrateur *sans lien formel entre les deux segments*. Cela traduit une gestion minimale et presque neutre de *l'ambiguïté*. Ainsi, *l'asyndétisme* accentue la discontinuité et radicalise la *suspension interprétative*. À l'inverse, la T2. :

لم تعترض، و بقيتُ على تلك الحال.(2015 : 26)

[lamtaʿtariḍ, wa-baqītuʿalātilka al-ḥāl]

introduit le *connecteur syndétique* و [wa], qui établit une *coordination* entre les deux *segments*. Ce و [wa] atténue l'*effet de suspension*, suggérant un *enchaînement* plus fluide et *normalisé* entre le *silence* (ici interprété *comme un refus* d'objection, (لم تعترض) [lam taʿta-riḍ] (elle n'a pas objecté) et l'état du narrateur. Le *silence* est donc transformé en acte intentionnel, avec une légère *explicitation* affective. Le rapport devient moins énigmatique, avec une *interprétation active* du *silence* comme cause ou raison indirecte du maintien de l'état narratif [NAG dire DC (*si bien que* ; *donc* ; *si bien que*) Rester ainsi]. Le silence passe ainsi d'un état discursif ouvert à un comportement implicitement motivé. Ces trois cas (a, b, c) montrent comment les traductions arabes oscillent entre :

1. la *préservation* de *l'ambiguïté* par des *structures* faiblement orientées (ex. 14) ;
2. son *atténuation* par neutralisation lexicale ou syntaxique (ex. 15) ;
3. sa *dissipation* partielle par explicitation discursive (ex. 16).

Les *choix traductifs* modifient ainsi le statut expressif des *éléments ambigus* qui passent d'un [A PT B] (rupture, suspension, intrusion) à un [A DC B]. Ces *déplacements* ne suppriment pas l'*ambiguïté*, mais en modifient le régime interprétatif et impactent la *texture discursive* et le *positionnement subjectif* du *narrateur* dans la *langue cible*. Ils confirment que la *traduction* agit comme un *filtre interprétatif*, où la *gestion des connecteurs*, du silence et de la ponctuation reconfigure la posture narrative dans la *langue cible*. Toutefois, il convient de noter que ces constats restent partiels, centrés sur des *exemples représentatifs*, et que d'autres occurrences (*jugements implicites*, glissements empathiques, tonalités affectives) mériteraient un repérage plus large pour cerner pleinement les *dynamiques de traduction*.

Cette exploration invite donc à approfondir, dans la section suivante, l'analyse des *déplacements argumentativo-discursifs* pour mieux comprendre les *effets de sens* induits par les *stratégies traductives* dans le *contexte culturel arabe*.

3.2. Analyse argumentativo-discursive à la lumière de la TBS

Dans la continuité de la *typologie traductive* précédente, il s'agit à présent d'approfondir l'analyse des *effets argumentatifs et interprétatifs* induits par les *transformations discursives* observées dans les versions arabes de *L'Étranger*. L'enjeu n'est pas de comparer des *équivalences sémantiques*, mais d'observer comment les *orientations argumentatives implicites* sont stabilisées, déplacées ou renforcées en *traduction*. La *TBS* met en évidence le *rôle des connecteurs* dans la création ou la levée des *ambiguïtés* (Plantin, 2016 ; Waber, 2021). Deux exemples emblématiques nous permettront d'illustrer ce type de *déplacement argumentatif* : l'un centré sur le *jugement* affectif *implicite*, l'autre sur le *glissement* empathique du narrateur.

a. Du jugement affectif implicite à la reformulation normative

Ex. 17. « Je le trouvais très gentil avec moi *et* j'ai pensé que c'était un bon moment. », (Camus, 1942 : 61)

Dans le contexte du chapitre IV de la première partie, Meursault décrit une scène anodine après une partie de billard avec Raymond. Le *jugement* « je le trouvais très gentil » est énoncé sur un ton apparemment neutre, mais il ouvre en réalité une *interprétation plurielle* : complicité amicale, approbation morale, ou simple constat mécanique. Le *segment* suivant – « j'ai pensé que c'était un bon moment » – pourrait s'entendre comme une validation affective ou une banalisation ironique, typique de la *posture ambiguë* de Meursault. *L'ambiguïté* ne réside pas dans le lexique évaluatif lui-même, mais dans l'absence de *hiérarchisation argumentative* entre appréciation et conclusion.

La *TBS* permet de lire cette séquence selon un *enchaînement normatif implicite* (A DC B), sans que cette orientation soit imposée par la forme linguistique :

➔ [Il le trouvait très gentil avec lui DC (*alors*, *c'est pourquoi*) il a pensé que c'était un bon moment].

Cette lecture repose sur une *parataxe syndétique* en français, laissant au lecteur la charge d'inférer la *relation entre les deux segments*.

Les deux traductions arabes introduisent toutes deux le *connecteur syndétique* « و [wa] », qui établit une *coordination simple*. Ce *choix* maintient formellement la *parataxe*, mais les ajustements lexicaux déplacent subtilement la valeur du *jugement implicite*.

كنت أجده لطيفا جدا معي، و فكّرت أنّ تلك كانت لحظة جميلة. (52 : 2014)

T1. [kuntuʾajiduhulaṭīfanjiddanmaʿī, wa-fakkartuʾannatilkakānatlaḥẓatanjamīlah]

كنت أجده لطيفا معي، و خمّنتُ أنّي قضيتُ وقتا ممتعا. (48 : 2015)

T2. [kuntuʾajiduhulaṭīfanmaʿī, wa-khammantuʾannīqaḍaytuwaqtanmumtiʿan]

L'usage du و [wa] ici est *polysémique* : il ne tranche pas clairement entre une causalité émotionnelle, une juxtaposition descriptive ou une simple

coïncidence. La *lecture* reste donc ouverte, mais les *choix lexicaux* introduisent des *nuances interprétatives* :

- T1 opte pour une tonalité plus affective (لطيفا جدا) [laṭīfān ǧidān] très gentil, (لحظة جميلة) [laḥẓaẗ ǧamīlaẗ] un beau moment), conservant un *degré d'ambiguïté* qui respecte la posture minimaliste du narrateur.
- T2, en revanche, introduit le verbe « j'ai pensé » (خمّنتُ) [ḫammantu] (j'ai supposé) qui crée un effet de rationalisation intérieure, tout en reformulant la scène sous un registre hédoniste (« c'était un bon moment » قضّيتُ وقتا ممتعا] qaḍḍaytu waqtān mumtiʿān] (j'ai passé un bon moment), ce qui atténue la banalité originale du constat.

Dans les deux cas, *l'ambiguïté du texte source* n'est pas entièrement levée, mais elle est réorientée vers une lecture plus évaluative que strictement constatative, ce qui reflète un *cadre culturel de réception* moins tolérant à l'indécision axiologique et *plus normatif*.

b. Du glissement empathique à l'explicitation logique

Ex. 18. « J'ai compris qu'il était ému *et* je l'ai mieux écouté. », (Camus, 1942 : 177)

Cet énoncé apparaît dans la partie II, chapitre V, lors du procès de Meursault. Il suit un échange avec l'aumônier et reflète un changement interne subtil : face à l'émotion de l'autre, Meursault adopte une posture d'écoute inhabituelle. Il met en scène un *enchaînement* discret entre perception et réaction. La force du *texte source* tient à l'absence de justification explicite du passage à l'écoute. Ce *glissement* constitue une *rupture énonciative discrète*, révélant peut-être une forme d'ouverture tardive à l'altérité, ou une simple attention passagère.

La *TBS* permet ici encore une *lecture normative* du type A DC[21] B, tout en laissant ouverte la nature exacte du lien (empathique, circonstanciel ou pragmatique) :

[21] Pour cet exemple, la lecture contrastive A PT B est moins probable mais possible [Il a compris qu'il était ému, *mais* / *cependant* il l'a mieux écouté]. Elle met en relief une réaction qui pourrait sembler inattendue.

➔ [J'ai compris qu'il était ému DC (*car*/*c'est pourquoi*/*alors*) je l'ai mieux écouté].

En français, cette logique est *implicite*, ce qui entretient le *flottement interprétatif* sur la cause réelle de l'attention accrue.

Les deux traductions arabes, en revanche, recourent au *connecteur* ف [fa] qui explicite la *relation* causale. Ce *choix* transforme un *glissement interprétatif* en *relation* logiquement motivée, réduisant la zone d'*indétermination*.

ففهمتُ أنّه كان منفعلا، فأوليتُه مزيدًا من الإصغاء. (144 : 2014)

T1. [fafahimtuʾannahūkānamunfaʿilan, fa-ʾawlaytuhumazīdan mina al-ʾiṣghāʾ]

و فهمتُ أنّه كان متأثرا، فأنصتُّ له بقدر أكبر من الإنتباه. (136 : 2015)

T2. [wa-fahimtuʾannahūkānamutaʾaththiran, fa-ʾanṣattulahu bi-qadriʾakbar mina al-intibāh]

Elles insèrent une double articulation logique :

1. Le premier ف [fa] relie l'énoncé à ce qui précède (*contexte antérieur* : un discours chargé de l'aumônier).
2. Le second ف [fa] établit une causalité claire entre l'émotion perçue et la réaction du narrateur.

L'effet de cette double causalisation est doublement *interprétatif* :

- Le *flottement énonciatif du texte source* est levé : Meursault écoute davantage *parce qu*'il perçoit une émotion, ce qui normalise le lien entre émotion et réaction empathique.
- Les *choix lexicaux* renforcent cette *lecture* affective : « il était ému » [منفعلا munfaʿilan] (nerveux) (T1) et [متأثرا mutaʾaththiran] (influencé) (T2) donnent un portrait émotionnel intense du prêtre, ce qui accentue le pathos absent du *texte original*.

La *transformation* est donc ici explicative et rationalisante. Le *narrateur* est reconstruit comme un sujet sensible et *réceptif*, en rupture partielle avec la neutralité détachée du Meursault camusien. La *traduction* ne supprime pas l'*ambiguïté* de l'émotion, mais verrouille *l'enchaînement interprétatif* qui la relie à l'action. Ces deux exemples montrent que les

traductions arabes tendent moins à effacer *l'ambiguïté* qu'à en reconfigurer l'*orientation argumentative*, notamment par l'introduction de *connecteurs univoques* (ف [fa]). Là où le *texte français* maintient une indécision structurelle fondée sur la *parataxe*, les versions arabes privilégient une lisibilité logique et affective.

La *TBS* permet ici d'identifier précisément ce déplacement : non pas du flou vers la clarté, mais d'un *enchaînement* faiblement orienté vers une *orientation interprétative* stabilisée. Elle ne vise donc pas à résoudre *l'ambiguïté*, mais à rendre visibles les *choix discursifs* qui en modifient la *trajectoire interprétative*.

Ces constats nous amènent à examiner une dernière dimension : les *effets interprétatifs* et la *réception des traductions* dans le *contexte arabe*. Comment ces *choix traductifs* influencent-ils la perception de Meursault, de l'absurde, et du rapport au monde dans les cultures réceptrices ? C'est l'objet de la section suivante.

3.3. Effets interprétatifs et réception dans le contexte arabe

L'analyse comparée des traductions arabes de *L'Étranger* révèle que les *choix traductifs* ont des *effets* profonds sur la *reconstruction* du personnage de Meursault, la perception du *ton absurde* du roman, et sa *réception culturelle dans le monde arabe*. Cette section vise à mettre en lumière ces *effets* dans leur dimension herméneutique et énonciative, en posant la *traduction* comme un *acte de médiation culturelle à la fois linguistique et idéologique* (Berman, 1999 ; Ballard, 2013).

Le cas suivant nous permet de clore cette étude en analysant les *effets* de surface apparemment anodins, mais profondément *interprétatifs* du traitement des *connecteurs* dans deux *versions arabes*.

Ex. 19. « Puis il a voulu faire une partie de billard *et* j'ai perdu de justesse. », (Camus, 1942 : 61)

Dans cet énoncé, Meursault continue de relater son après-midi avec Raymond, quelques lignes après l'échange analysé précédemment (« je le trouvais très gentil… »). Le style narratif reste sec, descriptif, *paratactique*, mais la banalité de l'action masque un *registre ironique et absurde*, renforcé par la *juxtaposition* d'un fait ludique (jouer au billard) à une phrase à

l'apparence dénuée d'affect (« j'ai perdu de justesse »), sans aucune insistance émotionnelle.

Or, selon la *TBS*, l'intérêt de cet exemple réside moins dans son *contenu* que dans sa *fonction discursive implicite*. Il s'inscrit dans un bloc de continuité ordinaire qui accentue *l'effet* d'indifférence mécanique du *narrateur* : en énumérant ses actions sans transition psychologique ni causalité apparente, Meursault reconduit un rapport désaffectivé au monde (Amossy, 2021). Le *ton absurde* s'exprime par cette *absence* de *hiérarchisation* entre le jeu et la mort, entre l'essentiel et l'anodin.

Les deux traductions proposées mobilisent ici deux *stratégies* distinctes à travers le *choix du connecteur*, avec des *implications interprétatives* notables :

ثم أراد أن يلعب البلياردو فخسرتُ في آخر لحظة. (51 : 2014)

T1. [thummaʾarādaʾanyalʿaba al-bilyārdu fa-khasirtufīʾākhirlaḥẓah]

→ Le *connecteur* ف [fa] introduit ici une *relation* consécutive *claire*, presque causale : *« il (Raymond) a voulu jouer, DC alors il (Meursault) a perdu ».* Cette articulation suggère une continuité logique, voire un enchaînement d'actions fluide, où la perte est une conséquence attendue de la situation. Le *lecteur arabe* est ainsi guidé vers une lecture cohérente, rationnelle, *dénuée d'ambiguïté*.

ثم رغب في أن نلعب دور بلياردو، و ما كاد يغلبني. (48 : 2015)

T2. [thummaraghibafīʾannalʿabadawrabilyārdu, wa-mākādayaghlibunī]

→ Ici, le *connecteur* و [wa] maintient la *parataxe ambigüe du texte original*. La deuxième partie de l'énoncé (« il a failli me battre ») nuance aussi la formulation, remplaçant la perte effective par une incertitude, un presque-défait, ce qui pourrait réintroduire un détachement ironique ou une auto-observation distante, plus fidèle à l'esprit meursaultien.

La comparaison entre ces deux traductions met en évidence deux orientations interprétatives distinctes :

- T1 opère une rationalisation douce du récit, renforçant une logique narrative fluide qui atténue l'effet d'étrangeté**.**
- T2 préserve une zone de flottement qui autorise une *lecture* plus conforme à la *posture absurde du narrateur*.

Ces choix ne sont pas neutres : dans le contexte arabe, la réception de *L'Étranger* s'est souvent accompagnée de lectures moralisantes ou psychologisantes, qui tendent à *réinterpréter* Meursault comme un personnage tragique, rédimé ou pathétique, plutôt qu'absurde. La critique a parfois souligné le manque d'émotion du personnage comme une insensibilité problématique, incomprise hors de son contexte existentiel original. Les traductions qui *explicitent* ou *restructurent* les *blocs discursifs* contribuent à adoucir cette *posture d'étrangeté*, voire à la relocaliser dans un cadre culturel plus acceptable. Ainsi, la gestion de *l'ambiguïté narrative*, en particulier celle véhiculée par les *connecteurs logiques*, devient un lieu stratégique pour le traducteur : c'est à travers eux que se joue l'équilibre entre *fidélité esthétique*, *réception culturelle* et *lisibilité narrative*. Ce travail permet de mettre en évidence les constats suivants :

- Les *connecteurs* ne sont pas de simples *marqueurs syntaxiques*, mais des *vecteurs d'interprétation* et de posture. Leur *choix* peut neutraliser, accentuer ou réorienter la *logique discursive implicite du texte*.
- Les *traductions* qui privilégient des *enchaînements logiquement marqués* tendent à transformer une écriture de l'énumération indifférente en récit causalement organisé, modifiant ainsi le *régime de lecture du texte*.
- La *TBS* permet de rendre visibles ces *déplacements* sans postuler une perte ou une trahison du *sens* : elle montre comment *l'indétermination argumentative* du *texte source* est soit maintenue, soit redistribuée selon des *schémas interprétatifs* plus normés.
- Les différentes figures de Meursault construites en *traduction* ne relèvent pas de *divergences stylistiques* mineures, mais correspondent à des *reconstructions discursives* alignées sur des *attentes culturelles* distinctes quant à l'expression de l'émotion, de la responsabilité et de la causalité.

Ces résultats soulignent que traduire l'*ambiguïté* ne consiste pas à la reproduire formellement, mais à décider de son degré de lisibilité et de sa place dans *l'économie interprétative* du *texte cible*. À ce titre, la *traduction littéraire* apparaît comme un espace de négociation entre *fidélité esthétique* et *normes de réception*, où chaque *connecteur* engage une *orientation de lecture* et une certaine *conception du sens*. Les observations ouvrent une réflexion plus large sur la *responsabilité du traducteur littéraire* face à l'*ambiguïté du texte*. Dans une époque marquée par l'essor de la traduction automatique, le traitement des *connecteurs* – notamment dans les langues à *fort potentiel polysémique* comme l'arabe – devient un enjeu crucial : comment préserver la *richesse interprétative d'un texte* littéraire sans tomber dans l'opacité ni dans la simplification appauvrissante ?

Conclusion

L'analyse menée dans ce travail a permis de confirmer l'hypothèse initiale : les *stratégies de gestion de l'ambiguïté* dans les *traductions arabes* de *L'Étranger sont structurées par des contraintes linguistiques, culturelles et interprétatives.* Loin d'être anodins, les *connecteurs logiques* - en particulier و [wa] et ف [fa] - se révèlent être de véritables *opérateurs discursifs*, orientant la *lecture* et modulant la *construction des relations* entre les *unités sémantiques*, non pas en imposant un *sens unique*, mais en configurant des *parcours interprétatifs distincts*.

Nous avons observé, à travers les exemples étudiés, que les traducteurs interviennent selon trois postures principales : 1. La préservation de *l'ambiguïté*, souvent par la *parataxe* ; 2. L'atténuation, via des *reformulations lexicales* neutres ou généralisantes ; 3. La dissipation, à travers des *choix syntaxiques ou sémantiques* qui *explicitent* le lien causal, affectif ou logique. Ces *stratégies* ne relèvent pas uniquement de *choix linguistiques* : elles s'inscrivent dans des *contraintes discursives et normatives* plus larges, liées aux exigences de lisibilité et aux *conventions interprétatives* de la *culture cible*. L'analyse a montré que ces *choix traductifs* engagent une *reconfiguratio*n du *jugement implicite* et de la *posture énonciative* du *narrateur*, en particulier lorsque *l'explicitation causale* par des *connecteurs univoques* tend à infléchir la représentation de Meursault,

en réduisant son *détachement absurde* au profit d'une *lecture* rationalisée ou psychologisante.

Dans ce cadre, la *TBS* a permis de distinguer les *types d'enchaînements* (*parataxe* vs *hypotaxe*), repérer les *glissements interprétatifs entre langue source et langue cible,* et analyser les *effets argumentatifs* de chaque traduction sur la posture énonciative du narrateur. Son apport spécifique ne réside pas dans une classification fine des *relations logico-sémantiques* (cause, conséquence, temporalité), mais dans la *formalisation de schémas d'enchaînement minimaux* (A DC B / A PT B) qui rendent visibles les *orientations interprétatives* rendues possibles par le *texte*. Loin d'être un simple cadre théorique, elle ancre l'analyse *traductologique* dans une *lecture textuelle*, tenant compte à la fois de la *cohérence locale* (phrase) et du *sens global* (texte).

Plusieurs pistes de recherche s'ouvrent à l'issue de cette étude telles que l'élargissement à d'autres œuvres littéraires, notamment celles où le style repose sur *l'ambiguïté*, le *non-dit* ou la *polyphonie* (Kafka, 1925 ; Beckett, 1953, etc.), afin d'évaluer l'apport de la *TBS* dans d'autres *contextes littéraires* ; la *comparaison interlinguistique*, en intégrant d'*autres langues cibles* (anglais, espagnol, persan…), pour observer si les *stratégies* de gestion de *l'ambiguïté* varient selon des *contraintes culturelles spécifiques* ou des *structures discursives différentes* ; et la formation des *traducteurs littéraires*, qui pourrait intégrer un enseignement spécifique sur la gestion des *ambiguïtés*, les *effets énonciatifs des connecteurs*, la gestion de l'*indétermination fonctionnelle*, et les risques d'uniformisation induits par les modèles de *traduction automatique*.

Dans un contexte où l'intelligence artificielle et la traduction automatique s'imposent de plus en plus, il devient nécessaire de réfléchir à la place de *l'interprétation humaine*, en particulier pour les *textes littéraires* où *l'ambiguïté* est une *composante esthétique* et cognitive essentielle. La capacité à identifier des *enchaînements* faiblement balisés, à maintenir des zones de *tension interprétative* et à résister à *l'explicitation systématique* apparaît alors comme une *compétence traductive* clé.

Ainsi, cette recherche montre que la *traduction littéraire* ne consiste pas seulement à *transmettre un contenu*, mais à restituer une *expérience discursive et cognitive*, où chaque *connecteur*, chaque *choix de mot*, chaque

silence, participe à la construction du *sens*. En ce sens, la *TBS* offre un outil conceptuel opératoire pour penser la *responsabilité interprétative* du traducteur, responsabilité qu'il convient désormais de mieux former, mieux outiller et mieux valoriser.

Bibliographie

Abu-melhim, A.-R. 1991. « Arabic discourse markers ». *Journal of Pragmatics,* nº 16, p. 1-18.

Badawi, E.-S., Carter, M. 1993. *Aspects of Arabic discourse*. London: Routledge.

Baker, M. 2018. *In other words: A coursebook on translation* (3e éd.). London : Routledge.

Ballard, M. 2013. *La traduction comme médiation culturelle*. Arras : Artois Presses Université.

Barthes, R. 1953. *Le degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil.

Barthes, R. 1963. *Essais critiques*. Paris : Seuil.

Béguelin, M.-J., Avanzi, M., Corminboeuf, G. (éds.). 2010. *La parataxe entre dépendance et intégration. Structures, marquages et exploitations discursives*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

Ben Hamadi Mélaouhia, H. 2014. *La grammaire du silence. Étude comparative entre le français et l'arabe de l'ellipse modale*. Tunis : Éditions CPU.

Berman, A.1999. *La traduction et la lettre ou L'auberge du lointain*. Éditions du Seuil.

Booth, W. C. 1961. *The rhetoric of fiction*. Chicago: University of Chicago Press.

Brée, G. 1959. *Camus*. New Brunswick : Rutgers University Press.

Camus, A. 1942. *L'Étranger*. Paris : Gallimard.

Camus, A. 2005 [1951]. *Le Mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard, coll. Folio essais.

Carel, M. 1992. *Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue*. Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Carel, M. 2011. *Blocs sémantiques et cohérence discursive : pour une analyse de la stéréotypie argumentative*. Paris : Ophrys.

Carel, M. 2012. *Polyphonie et argumentation*. Paris : Presses universitaires de France.

Constant, L. 2006. « Syndète, asyndète et ambiguïté ». *Santé mentale au Québec,* 1(2), p. 1-29.

Delabastita, D. 1996. *Introduction to the analysis of wordplay.* Manchester: St. Jerome.

Eco, U. 1990. *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset.

Egamberdieva, S. X. 2023. « Expressive love vocabulary in the letters of Tatiana and Onegin ». *Psycholinguistics in a Modern World*, 2(1), p. 14-22.

Even-zohar, I. 1990. « Polysystem studies ». *Poetics Today,* 11(1).

Fuchs, C. 1996. *Les ambiguïtés du français*. Paris : CNRS Éditions.

Ghaffar, S., Khater, Z. 2021. « Translation and the cultural turn: A case study of Arabic literary translations ». *Journal of Translation Studies,* 14(3), p. 45-60.

Gross, G., Prandi, M. 2004. *Les relations transphrastiques : pour une linguistique de l'interprétation*. Genève : Droz.

Gross, G. 2009. *Sémantique de la cause*. Paris : Hermès/Lavoisier.

Hamm, A. 2001. « Towards a discourse related typology of ambiguity ». *Recherches anglaises et nord-américaines* (RANAM), 34(1), p. 29-42.

Hatim, B., Mason, I. 1997. *The translator as communicator*. London: Routledge.

Hmidi, W. 2015. *Parataxe et inférence dans L'Étranger d'Albert Camus*. Mémoire de master, ISEAH de Gafsa, Université de Gafsa.

Hmidi, W. 2022. « L'ambiguïté de la figure du héros dans L'Étranger d'Albert Camus ». *Langues & cultures,* vol. 3, nº 3, p. 51-71.

Hmidi, W. 2025. « Décodage et interprétation argumentatifs du discours engagé dans les textes littéraires ». *Langue et formes culturelles, GRALIFAH,* vol. 2, nº 1, p. 86-103.

Hmidi, W.2025. *Absence de marqueurs et ambiguïté discursive. Étude comparative du français et de l'arabe*. Thèse de doctorat, ISLT, Université de Carthage.

Jauss, H. R. 2020. *Toward an aesthetic of reception*. *Minneapolis* : University of Minnesota Press.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2005. *L'ambiguïté*. Paris : Armand Colin.

Kida, K. 2015. « Prédicat argumentatif et concept ad hoc ». *Travaux de linguistique,* 70(1), p. 121-137.

Krause, D. 2021. *The translator's voice in translated literature*. London : Routledge.

Lederer, M. 2020. *La traduction : théorie et pratique*. Paris : L'Harmattan.

Lefevere, A. 1992. *Translation, rewriting, and the manipulation of literary fame*. London: Routledge.

Maingueneau, D. 2022. *L'analyse discursive en traduction*. Paris : Presses universitaires de France.

Maubant, J.-L. 1982. *Albert Camus ou l'écriture du silence*. Paris : Nizet.

Mejri, S. 2008. « Figement et traduction : problématique générale ». *Meta,* 53(2), p. 244-252.

Newmark, P. 1988. *A textbook of translation*. London : Prentice Hall.

Plantin, C. 2016. *Dictionnaire de l'argumentation*. Lyon : ENS Éditions.

Richard, J.-P. 1992. *Microlectures*. Paris : Seuil.

Ryding, K. C. 2005. *A reference grammar of modern standard Arabic*. Cambridge: Cambridge University Press.

Sartre, J.-P. 1947. *Situations I*. Paris : Gallimard.

Steiner, G. 2018. *After Babel: Aspects of language and translation*. Oxford : Oxford University Press.

Tadié, J.-Y. 2008. *Le roman d'aventure*. Paris : Presses universitaires de France.

Venuti, L. 2012. *The translator's invisibility*. London : Routledge.

الغريب، ألبير كامو، ترجمة عائدة مطرجي إدريس، دار الآداب للنشر و التوزيع، ساقية الجنزير - بناية بيهم (11 - 4123(21/12/2014)، ص - ب بيروت - لبنان

[Al-gharīb, Al-bīrkāmū, tarjamat 'ā'idatmaṭarjiidrīs, dār al-ādāb li-n-nashrwa-at-tawzī', sāqiyyat al-janzīr - bināyatbihīm, ṣafḥa - ba (4123 - 11) Bayrūt - Lubnān]. (21/12/2014)

الغريب، ألبير كامو، ترجمة محمد ايت حنا، الطبعة الأولى، منشورات الجمل، بغداد - بيروت ، ص – ب (0482 (12/9/2015) - 112)، بيروت - لبنان

[Al-gharīb, Al-bīrkāmū, tarjamatMuḥammadaytḥannā, al-ṭab'ah al-ūlā, manšūrāt al-jamal, Baġdād - Bayrūt, ṣafḥa - ba (112-0428), Bayrūt - Lubnān] (12/9/2015).

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 187-204

Le discours de vulgarisation dans la linguistique arabe : éléments définitoires et procédés discursifs

Ali Jaouedi
Université de Sousse, Tunisie
jaouediali@hotmail.fr
https://orcid.org/0009-0004-8306-7944

Reçu le15-10-2025 / Évalué le 15-11-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé
Cette contribution vise à mettre en lumière un type particulier de discours qui n'a pas fait l'objet d'études approfondies dans les travaux linguistiques arabes, à savoir le discours de vulgarisation scientifique. Elle se propose d'en cerner les contours conceptuels, d'en analyser les modes de fonctionnement ainsi que les marqueurs discursifs qui le caractérisent, tout en interrogeant sa place au sein du discours métalinguistique arabe moderne et ses fonctions dans la médiation des savoirs. Pour ce faire, un corpus de textes représentatifs du discours métalinguistique arabe moderne a été constitué et soumis à une analyse qualitative, dans le but d'identifier les différentes manifestations de la vulgarisation scientifique. Ce travail ambitionne ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques de diffusion du savoir linguistique dans le contexte arabe.

Mots-clés : discours métalinguistique, vulgarisation, traduction intra-linguale, procédés discursifs

Vulgarization discourse in arabic linguistics: defining elements and discursive processes

Abstract
This contribution aims to highlight a particular type of discourse that has not been extensively studied in Arabic linguistic research, namely scientific popularization discourse. It seeks to outline its conceptual framework, analyze how it functions, and identify its defining discursive markers, while also examining its place within modern Arabic metalinguistic discourse and its role in the mediation and dissemination of knowledge. For this purpose, a corpus of texts representative of modern Arabic metalinguistic discourse has been compiled and subject to qualitative analysis in order to identify the various manifestations of scientific popularization. This study thus aims to contribute to a better understanding of the dynamics involved in the dissemination of linguistic knowledge in the Arabic context.

Keywords: metalinguistic discourse, vulgarisation, intralinguale translation, discursive procedures

Introduction

Le discours scientifique est généralement défini par la prise en considération des participants impliqués, du cadre énonciatif, de la capacité de produire ces discours et surtout de les comprendre. C'est un discours réservé à un nombre restreint de récepteurs disposant d'un niveau suffisant de connaissances scientifiques (Cabré, 1988 ; Jaouedi, 2023). Les participants à l'acte énonciatif possèdent un minimum de connaissances partagées, c'est-à-dire un univers de croyance commun. Le discours scientifique, dont le discours métalinguistique à titre d'exemple, est structuré par des termes rigoureusement définis, élaborés dans des contextes fortement précis et difficilement accessibles au grand public. Cette situation soulève une problématique particulière lorsqu'on cherche à établir une communication entre une communauté scientifique et une communauté de profanes, dans le but de leur transmettre un savoir spécialisé. C'est à partir de ce point que naît la notion de *discours de vulgarisation scientifique.*

Notre contribution s'articule autour de deux axes principaux. Le premier consiste à définir la notion de discours de vulgarisation scientifique et à en dégager les composantes et les caractéristiques spécifiques. Le second porte sur l'analyse d'un corpus de discours de vulgarisation dans le champ de la linguistique arabe moderne, à partir d'un ensemble de textes rédigés initialement en arabe ainsi que des textes traduits du français. L'objectif est d'identifier les mécanismes linguistiques qui sous-tendent la construction du discours de vulgarisation scientifique.

1. Le discours de vulgarisation

On peut définir le discours de vulgarisation scientifique à partir des mêmes caractéristiques que celles du discours scientifique. Toutefois, dans le cadre qui nous intéresse, nous retenons deux propriétés essentielles : d'une part, le public cible, et d'autre part, le niveau lexical.

1.1. Public cible et univers de croyance :

Dans l'analyse des modes définitoires du discours de vulgarisation, nous tiendrons compte des critères liés au contexte discursif, surtout le public

cible. Nous partons de la définition du *Grand Robert*, où la vulgarisation est définie comme suit :

> *Fait d'adapter des connaissances techniques, scientifiques, pour les rendre accessibles à un public non spécialiste* (*Le Grand Robert* en ligne).

Nous retenons de cette définition la différence des acquis scientifiques entre l'émetteur du discours et son récepteur, ce qui nous renvoie à une divergence au niveau de l'univers de croyance (Martin, 1992) propre à chacun d'eux. Le discours de vulgarisation s'adresse à un public qui soit ne possède aucune connaissance préalable dans le domaine concerné, soit dispose d'un savoir limité ne lui permettant pas de comprendre un discours excessivement spécialisé. C'est à partir de cette caractéristique qu'il acquiert sa dimension didactique, visant la diffusion du savoir scientifique, ce qui a conduit Daniel Jacobi à le considérer comme un « discours d'éducation scientifique non-formelle » (Jacobi, 1999 : 129). Cette dimension didactique exige elle-même ce que l'on appelle une traduction intra-linguale. Selon la typologie proposée par Roman Jakobson, la traduction intra-linguale désigne l'opération qui consiste à reformuler un énoncé dans la même langue, en le rendant plus accessible ou plus clair pour un public donné (Jakobson, 1959). Dans le cadre de la vulgarisation scientifique, elle prend la forme d'une reformulation des discours spécialisés en des termes plus simples adaptés à un public non expert.

Face à ce type de traduction intra-linguale, nous nous trouvons en présence de deux discours : un « discours scientifique primaire » (Jacobi, 1993) et un discours second. Le discours premier est généralement issu d'un domaine spécialisé ; il est destiné à un public d'experts et mobilise un lexique technique ainsi qu'un appareil conceptuel dense. Le discours second, quant à lui, est le résultat d'un processus de reformulation visant à adapter le contenu du discours initial à un public non spécialiste. Cette opération implique non seulement une simplification du lexique, mais aussi une restructuration du discours et une mise en contexte pédagogique des notions abordées. Ainsi la traduction intra-linguale ne se réduit-elle pas à un simple exercice linguistique mais s'inscrit pleinement dans une dynamique de médiation du savoir.

1.2. Le niveau lexical

La traduction intra-linguale engendre, comme nous l'avons mentionné, deux discours qui s'entrelacent, ce qui se manifeste notamment au niveau lexical. En effet, le discours de vulgarisation scientifique constitue un mélange hétérogène de systèmes différents en termes de référents théoriques et conceptuels. Le premier est un système terminologique renvoyant au champ de savoir auquel le discours appartient, et porteur de ses thématiques principales. Le second, quant à lui, repose sur le lexique de la langue commune, lequel joue un rôle fondamental dans la mise à la portée du contenu scientifique, en assurant sa réception auprès d'un public non spécialiste ; c'est ce que souligne Katarzyna Pluta en ces termes :

> *Les termes définis peuvent être divisés en deux grandes catégories : termes clés qui déterminent le thème principal du texte et termes auxiliaires qui servent à expliquer le sens de ces premiers.* (Pluta, 2010 : 96).

Ce croisement entre les vocabulaires spécialisé et ordinaire confère au discours une double orientation : fidélité au contenu d'origine, et adaptation aux capacités de compréhension du récepteur. Dans cette perspective, la vulgarisation ne consiste pas simplement à simplifier un contenu, mais à le reconfigurer en opérant une traduction interne à la langue, où les mots quotidiens deviennent les relais d'un univers scientifique spécialisé. C'est cette dynamique d'adaptation qui confère au discours de vulgarisation son efficacité communicationnelle, tout en soulignant la complexité de l'acte de transmettre un savoir sans le trahir.

Après avoir défini le discours de vulgarisation scientifique et mis en lumière sa nature hybride, résultant d'une traduction intra-linguale entre un discours spécialisé et un discours accessible, il convient désormais d'examiner de plus près les procédés linguistiques qui permettent cette opération de médiation. En effet, la vulgarisation ne repose pas uniquement sur une simplification du contenu, elle mobilise également un ensemble d'outils linguistiques et discursifs précis, visant à adapter le savoir scientifique à un public non expert. Ces procédés, qui relèvent de la lexicologie, de la syntaxe, de la pragmatique et de la rhétorique, constituent les véritables mécanismes de transformation du discours premier en un discours second intelligible. Il s'agira donc, dans ce qui suit, d'analyser les

principales stratégies linguistiques mises en œuvre dans le discours de vulgarisation.

2. Les procédés discursifs du discours de vulgarisation

Partant du fait que le discours métalinguistique arabe moderne englobe les discours rédigés initialement en arabe et ceux traduits vers l'arabe (Jaouedi, 2023), notre analyse sera divisée en deux parties : la première concerne les discours arabes, tandis que la seconde porte sur les discours traduits. Pour ce faire, nous avons choisi deux ouvrages : le premier مدخل إلى النّحو العرفانيّ de عبد الجبار بن غربيّة[1], le second la traduction arabe de *Les expressions figées en français noms composés et autres locutions.*

Nous avons choisi le premier ouvrage pour son orientation pédagogique puisqu'il est destiné à des étudiants, comme indiqué dans la préface. Il adopte donc une démarche vulgarisatrice, ce qui nous permet d'identifier les mécanismes discursifs employés à cet effet. Quant au second ouvrage, nous l'avons retenu parce qu'il traite d'un phénomène qui n'était pas encore abordé dans les études linguistiques arabes, à savoir le figement. Cela nous amène à nous interroger sur les mécanismes utilisés par le traducteur pour rapprocher la question étudiée de l'esprit d'un récepteur qui l'ignore.

Nous partons du postulat selon lequel les modalités de vulgarisation scientifique dans le discours métalinguistique arabe présentent des différences, même minimes, entre le discours arabe original et le discours traduit.

2.1. Les procédés discursifs du discours de vulgarisation arabe

Le repérage des termes et leurs définitions dans le discours de vulgarisation sont facilités par des éléments textuels comme la reformulation, le discours rapporté etc., ou par des éléments para-textuels comme les schémas, les signes typographiques, etc.

2.1.1. Les éléments textuels

2.1.1.1. La reformulation

D'après Charaudeau et Maingueneau « en linguistique et en analyse de discours, la reformulation est une relation de paraphrase, elle consiste à

[1] *Introduction à la grammaire cognitive.*

reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique, différente de celle employée pour la référenciation antérieure. » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 490).

Nous retenons de cette définition deux éléments principaux : le premier est que la reformulation représente un phénomène discursif ; le second, qui revêt une importance particulière dans notre étude, est que la reformulation établit une relation d'équivalence sémantique entre deux énoncés, c'est-à-dire une relation d'équivalence entre deux contenus prédicatifs puisque le contenu sémantique correspond au contenu prédicatif que véhicule l'énoncé (Oueslati, 2024 ; Mejri, Ouerhani 2022 ; etc.). Sous cet angle, on peut considérer la reformulation comme une opération de production langagière qui s'impose en tant que pratique de réécriture d'un énoncé.

Dans son article intitulé « Contenus prédicatifs, paraphrase et reformulation », Béchir Ouerhani mentionne au moins cinq fonctions de la reformulation : l'explication, l'explication vulgarisante, l'interprétation, la déduction et la prise de position controversée (Ouerhani, 2024 : 258). Parmi ces fonctions, notre intérêt se porte particulièrement sur la fonction vulgarisante puisque la vulgarisation est l'un des actes essentiels du discours scientifique et technique. Dans cette perspective, Pétroff affirme que la formulation est « un acte du discours scientifique et technique qui reprend une information dans sa totalité ou partiellement pour l'adapter soit à une situation nouvelle soit à d'autres destinataires. » (Pétroff, 1984 : 54).

Étant un phénomène purement discursif, la reformulation se manifeste dans les discours par des marqueurs discursifs, comme cela apparaît dans l'exemple suivant :

- كلّ وحدات اللّغة إذن هي وحدات رمزيّة، ***ونعني*** بوحدات اللّغة كلّ الوحدات الّتي أدرجها اللغويون ضمن المعجم أو الصّرف أو التّركيب. وكلّ منها تجمع بين قطبين : قطب فونولوجي وقطب دلالي. هذه الوحدات بأنواعها تمثّل مسترسلا لا يُمكن إقامة حدود واضحة بين العناصر المكوّنة له ولا اعتبار مجموعة منها مكوّنا منفصلا عن باقي المكوّنات. ***بعبارة أخرى*** لا يُمكن اعتبار التّركيب والصيغة والمعجم والدّلالة مستويات مختلفة متفاصلة عند التحليل اللغوي. (عبد الجبار بن غربية، 2010: 45)

Cet exemple, tiré de l'ouvrage *Introduction à la grammaire cognitive* où l'auteur explique le principe de continuum entre les unités de la langue, constitue une reformulation discursive à visée vulgarisante. En effet, l'auteur a ressenti le besoin d'expliquer et de reformuler le contenu prédicatif du terme (continuum /استرسال) sous une autre forme, ce qui se

manifeste par le recours au marqueur discursif (بعبارة آخرى/ en d'autres termes). Cela nous conduit à présenter la reformulation sous la forme suivante :

(CP1/ forme 1) (بعبارة أخرى/en d'autres termes) (CP1/ forme 2)[2]

Il convient de souligner la richesse des marqueurs discursifs de reformulation dans le discours métalinguistique arabe moderne. Parmi les plus fréquentes, nous citons notamment la particule أي (équivalent de *c'est-à-dire* en français) utilisée pour expliciter un propos comme dans l'exemple suivant :

- وبذلك فقدت القواعد بأنواعها وأشكالها المختلفة منزلتها وقيمتها وأصبح الأساس كائنا في التّمييز بين جهاز من العمليات un dispositif يُعتمد لمعالجة العناصر والوحدات، ***أي*** مجموعة العمليات الذّهنيّة العرفانيّة المنتظمة ومجموعة العناصر والوحدات التي تعالجها وما يوافقها من أبنية وتراكيب. (عبد الجبار بن غربية، 2010: 34)

En outre, nous rencontrons également des expressions composées de la particule « أو » et le verbe « قال » à l'impératif «قل» souvent utilisé dans le discours pour introduire une reformulation directe, une explication ou une instruction méta-discursive, comme c'est le cas de l'exemple suivant :

- والنّحو العرفانيّ يتبنّى وجهة نظر ذاتيّة للمعنى ***أو قل*** رؤية ذاتيّة للمعنى. (عبد الجبار بن غربيّة : 2010، 42)

La reformulation, en tant que phénomène discursif et forme de simplification scientifique, se manifeste dans le discours à travers divers marqueurs énonciatifs qui remplissent tous une même fonction : celle de diffuser le contenu scientifique et de le rendre accessible au plus grand nombre de récepteurs.

En réalité, toutes ces marques peuvent être ramenées à une structure unifiée :

CP1 forme 1 + marqueur discursif + CP1 forme 2.

Il convient de souligner aussi que la reformulation révèle un aspect subjectif du discours scientifique, dans la mesure où l'auteur prend en charge le contenu de son énoncé parce qu'il choisit d'expliquer ce qu'il juge difficile à comprendre.

[2] CP : contenu prédicatif.

2.1.1.2. Le discours rapporté

Le discours rapporté est considéré comme une modalité de la reformulation, ainsi que le suggère Franck Neveu en l'intégrant dans sa définition même du concept : « La reformulation couvre une grande diversité de faits linguistiques et énonciatifs, notamment ceux qui ont trait au détachement et à la glose, au discours rapporté » (Neveu, 2004).

Parmi les trois types de discours rapportés : « le discours direct », « le discours indirect » et « le discours indirect libre » (Authier-Revuz, 1992), c'est le discours indirect qui, plus que les autres, assume la fonction de simplification scientifique. En effet, en s'éloignant de la littéralité du discours original, le discours indirect offre une reformulation plus accessible ; il est adapté aux besoins de compréhension du récepteur, sans pour autant trahir le sens fondamental de l'énoncé initial. Il s'impose ainsi comme un outil privilégié dans les pratiques de vulgarisation scientifique, où la clarté et la transmission fidèle de l'idée priment sur la production exacte des propos. De cette manière, le discours indirect ne se limite pas à la fonction de relais, mais agit comme un véritable vecteur d'interprétation et de médiation linguistique. Prenons l'exemple suivant :

- اتّفق الدارسون على تعريف اللّسانيات بأنّها الدراسة العلميّة لملكة اللغة. (عبد الجبّار بن غربيّة : 2010، 14)

Dans cet exemple, l'auteur a intégré un second discours dans le discours principal : il s'agit d'un discours rapporté attribué aux linguistes. Sur le plan syntaxique, il prend la forme d'une structure relative, dont la proposition subordonnée constitue le discours rapporté proprement dit. Toutefois, l'auteur ne le produit pas textuellement ; il le reformule à l'aide de termes adaptés à la situation d'énonciation, laquelle exige un certain degré d'explication et de simplification.

Ce recours à la structure relative instaure une forme d'équivalence sémantique entre le contenu original (rapporté) et le nouveau contenu inséré dans le texte, créant ainsi une continuité discursive qui renforce la clarté du propos.

2.1.1.3. La comparaison

Puisque la vulgarisation scientifique est définie comme la transmission d'un contenu scientifique à des personnes qui ne le possèdent pas, certains auteurs recourent à des procédés rhétoriques, dont le plus fréquent est la

comparaison que Jacobi définit comme une « procédure permettant la mise en relation d'un terme A (le *comparé*) et de toute autre expression B (le *comparant*) afin d'évaluer leurs ressemblances ou leurs différences » (Jacobi, 1999 : 83).

Dans le contexte de la vulgarisation scientifique, la comparaison est utilisée pour rapprocher les contenus conceptuels abstraits des unités terminologiques difficilement accessibles pour un récepteur ordinaire, qui ne possède pas les connaissances préalables dans le domaine dans lequel le discours a été rédigé. De même, Isabelle Collombat Laval affirme que la métaphore, dans le domaine de la vulgarisation, « établit un parallèle analogique entre un comparé ressortissant au domaine scientifique et un comparant issu des espèces naturelles d'expérience » (2003 : 43). La comparaison, en tant que mécanisme de vulgarisation scientifique, est présente dans le discours métalinguistique arabe moderne à travers de nombreux exemples, dont le suivant, tiré de notre corpus :

- تقترن وجهة النّظر بنافذة إشاريّة une fenêtre de monstration **شبيهة كلّ الشبه** بعمليّة التأطير التي يقوم بها ملتقط الصّور أو المصوّر في السينما. فالمشهد وكذلك مكوّنات المشهد لا يقع تعيينها أو الإشارة إليها كاملة بكلّ جوانبها وأبعادها، وإنّما يقع اختيار جزء من المشهد أو جانب من الشيء الذي نصفه أو نتحدث عنه، ونقوم بإبرازه وتعيينه. (عبد الجبار بن غربيّة : 2010، 52)

Dans cet exemple, l'auteur explique la notion de « figure » ou « fenêtre de monstration » à partir de l'élaboration d'une relation analogique entre le comparé qui est un terme utilisé dans le domaine de la grammaire cognitive, et l'opération de filmer. Cette analogie est fondée sur la présence d'un connecteur « شبيهة » (comparable).

Ce que l'on peut retenir, c'est que l'analogie vise à clarifier une idée abstraite n'appartenant pas à l'univers de croyances du récepteur, recourant à un équivalent concret, représenté par l'opération de tournage cinématographique, conformément au principe d'analogie. Cet équivalent relève de l'expérience sensible du récepteur, et donc de son univers de croyances, ce qui facilite la compréhension du contenu conceptuel et renforce sa capacité de compréhension.

2.1.1.4. Les notes de l'auteur

Les notes de bas de page mettent en évidence les termes scientifiques en les signalant et permettent au lecteur d'enrichir ses connaissances grâce

à des approfondissements, souvent de nature définitionnelle comme nous pouvons l'observer dans les exemples suivants :

1. مصطلح عبارة يُطلق على كلّ وحدة لغويّة مهما كان حجمها، أي سواء كانت هذه الوحدة مفردة أم جملة، وهو الاستعمال المتعارف عليه عند عدد من العرفانيين. (عبد الجبار بن غربيّة : 2010، 35)
2. مكوّنات هذا المنوال أربعة : الفضاء l'espace والزمان le temps والمادة la substance matérielleوالطاقة l'énergie، وهي تذكرنا بلا شك بالعناصر الأربعة الّتي قام عليها الفكر اليوناني، أعني الهواء والماء والأرض والنّار. (عبد الجبار بن غربيّة : 2010، 57)
3. وهو نحو توليديّ تخلى أصحابه عن العمليات التحويليّة ولم يعترفوا بوجود أبنية عميقة، أي أنكروا وجود مستوى تركيبي عميق. ويُمكننا أن نذكر من أهمّ ممثليه Gerald Gazdar (عبد الجبار بن غربيّة : 2010، 28)

Ces trois exemples constituent des renvois en bas de pages, et la dimension définitionnelle y apparaît de manière évidente. En (1), l'auteur définit le terme « expression ». En (2), il propose la définition d'un modèle cognitif en exposant ses composants ainsi que ses fondements théoriques, remontant jusqu'à la pensée grecque. Quant au troisième exemple, comporte la définition d'une théorie linguistique, à savoir la grammaire transformationnelle.

Ce que l'on peut observer dans ces exemples, c'est que la définition dans le discours de vulgarisation scientifique diffère de la définition lexicographique. Alors que cette dernière fournit des informations encyclopédiques sur le terme ou la notion en s'appuyant sur des relations d'inclusion et de hiérarchisation, la définition en vulgarisation prend plutôt la forme d'une glose, se limitant à expliquer l'unité terminologique dans un contexte précis et bien déterminé, parce que « l'objectif du DV[3] est de les approfondir, de proposer des termes propres à la thématique et de l'expliquer. Et c'est justement le rôle des gloses. » (Pluta, 2010 : 102).

Les notes de bas de page constituent l'un des procédés discursifs mobilisé dans le discours de vulgarisation scientifique afin de faciliter la compréhension et de guider la lecture. Elles tracent des parcours de lecture parallèles au texte principal et offrent des explications terminologiques ou conceptuelles prenant souvent la forme de gloses, brèves et contextualisées. Pour cette raison elles participent pleinement à la vulgarisation scientifique.

L'ensemble des procédés de vulgarisation scientifique évoqués jusqu'à présent dans le discours métalinguistique arabe moderne relève de moyens

[3] DV : discours de vulgarisation.

textuels, générés à même le discours et articulés par les ressources lexicales de la langue. Toutefois, ces procédés ne constituent pas les seules stratégies mobilisées dans le cadre de la vulgarisation scientifique, puisque l'on observe également l'usage des moyens para-textuels afin d'atteindre les mêmes finalités communicatives.

2.1.2. Les éléments para-textuels iconiques

Dans son article intitulé « Vers une théorie des paratextes : images mentales et images matérielles », Daniel Peraya propose d'élargir la notion de paratexte en y intégrant ce qu'il appelle le *paratexte iconique*, comprenant les éléments visuels tels que les graphiques, les dessins et les photographies, etc. (Peraya, 1995). Ces éléments jouent un rôle important dans l'encadrement du texte, la médiation du sens et la facilitation de la compréhension, en particulier dans les textes à visées pédagogique ou scientifique.

Puisque le corpus que nous analysons s'inscrit dans le cadre de la linguistique cognitive, il se caractérise par une forte densité d'illustrations représentant différents modèles cognitifs, comme dans l'exemple suivant :

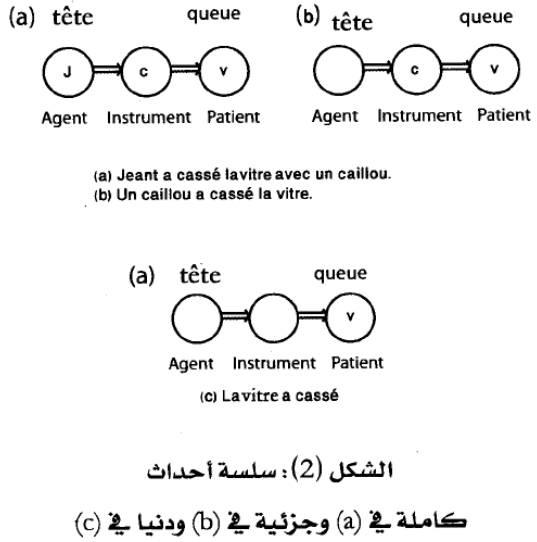

Schéma 1 : Possibilités d'organisation d'un même événement

Ce schéma illustre trois possibilités d'organisation d'un même événement : soit en mentionnant tous les participants, soit deux d'entre eux, soit seulement un seul.

On remarque que l'auteur a inséré ce schéma après avoir évoqué les trois possibilités en question, cela laisse penser qu'il n'avait d'autre intention que de simplifier ce contenu scientifique et de le rendre plus accessible et plus clair.

L'observation de cet exemple, ainsi que de nombreux autres cas présents dans le corpus, permet de conclure que le paratexte visuel remplit plusieurs fonctions, toutes orientées vers l'objectif fondamental de la vulgarisation scientifique. Parmi ces fonctions, on peut citer :

- la représentation visuelle des concepts abstraits ou complexes permettant de faciliter leur conceptualisation ;
- l'accès immédiat et intuitif au contenu favorisant une compréhension plus rapide et efficace ;
- la substitution ou le complément au langage spécialisé par des formes visuelles accessibles rendant le discours plus clair pour un public non expert ;
- l'orientation de l'interprétation et la captation de l'attention du lecteur assurées par des supports visuels explicites.

Après avoir examiné les mécanismes de vulgarisation scientifique dans le discours rédigé directement en arabe, et identifié ses caractéristiques propres tant sur le plan linguistique que communicationnel, il convient à présent de nous pencher sur l'étude de ces mécanismes dans le discours traduit vers l'arabe.

2.2. Les procédés discursifs dans le discours traduit

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le discours métalinguistique arabe moderne englobe à la fois les productions rédigées directement en arabe et celles traduites vers l'arabe. Dans cette section, nous nous proposons d'analyser les procédés discursifs de vulgarisation à l'œuvre dans un texte traduit en arabe.

Partant du principe que les procédés de vulgarisation scientifique sont en grande partie communs entre les différentes langues, nous nous attachons ici à mettre en lumière ce qui pourrait constituer une spécificité

du discours traduit. Nous porterons une attention particulière aux exemples et aux notes de traducteurs.

2.2.1. Les exemples

Il convient de rappeler, en premier lieu, que l'exemple constitue un élément central dans le discours métalinguistique (Ouerhani, 2006). En effet, la linguistique repose fondamentalement sur la description de phénomènes langagiers, lesquels sont illustrés à travers des exemples tirés de la langue. Ces exemples servent ensuite de base à l'élaboration d'analyses, d'interprétations et de commentaires, puisqu'ils représentent des échantillons significatifs de l'usage linguistique.

Il convient de signaler, dans ce contexte, que le corpus que nous utilisons a fait l'objet d'un choix de la part des traducteurs, qui ont remplacé les exemples formulés en français (langue source) par d'autres relevant de la langue cible. Ces exemples peuvent être classés en deux catégories : ceux qui appartiennent à l'arabe standard et ceux qui relèvent du dialecte tunisien. Cette option s'explique selon les traducteurs, par plusieurs raisons mentionnées dans la préface de l'ouvrage, telles que la cohérence structurelle entre l'analyse et les exemples, ainsi que le caractère universel du phénomène étudié (le figement), applicable à toutes les langues et à leurs variantes. Nous estimons toutefois qu'une autre raison mérite d'être soulignée : celle de la vulgarisation scientifique, sur laquelle nous reviendrons en détail dans ce qui suit.

2.2.1.1. Les exemples en arabe standard

La traduction du discours scientifique, y compris le discours métalinguistique, constitue une forme de vulgarisation scientifique, dans la mesure où elle vise à rapprocher des savoirs formulés dans une langue source L1 vers une langue cible L2. Un des éléments qui participent à cette opération de simplification réside dans le choix des exemples illustrant le phénomène étudié dans la langue cible. En effet, le fait d'opter pour des exemples que le récepteur connaît et qui appartiennent à son environnement culturel et conceptuel peut faciliter largement la compréhension du contenu scientifique du discours. Cela se manifeste dans de nombreux exemples, parmi lesquels on peut citer :

- لقد ضاق صدر سامي(الماجري والورهاني : 2008، 23)
- La moutarde lui monte au nez (Gross, 1996 : 11)

Cet exemple a été introduit pour illustrer la notion d'opacité sémantique dans les expressions figées, c'est-à-dire que le sens d'une phrase ou d'une séquence ne résulte pas de la somme des significations de ses unités, mais qu'il s'agit d'un sens global. Il est à noter que les traducteurs ont remplacé l'exemple français par un équivalent arabe remplissant la même fonction explicative puisque les deux phrases désignent une personne en colère. Étant donné que le phénomène de figement et ses caractéristiques étaient encore peu connus dans les études linguistiques arabes – du moins au moment de la traduction de l'ouvrage -, l'application de ce concept à un exemple familier pour le récepteur arabe en facilite la compréhension. En effet, le figement est un phénomène fortement chargé culturellement et cette dimension peut constituer un obstacle à la compréhension de l'exemple dans sa langue d'origine, rendant ainsi difficile l'assimilation du contenu prédicatif qu'il véhicule.

Ainsi, on peut affirmer que le choix d'exemples issus de la langue cible, à la place des exemples originaux, se situe au cœur même de la vulgarisation scientifique. Ce choix vise à transmettre les concepts liés au phénomène de figement à un récepteur qui en est peu ou pas familier. La simplification peut aller encore plus loin, notamment par l'adoption d'exemples tirés du dialecte tunisien, en raison de leur proximité culturelle et sémantique avec le public visé.

2.2.1.2. Les exemples en dialecte tunisien

Nous allons partir de l'exemple suivant pour illustrer notre propos :

- فانطلاقا من أسماء مثل **كرة، قهوة، مرمّة**، لا يمكن أن نضيف (في الدّارجة التّونسيّة :دت) إلاّ اللاّحقة **اجي :كوّارجي، قهواجي، مرمّاجي**. في حين لا ينطبق ذلك على حدّاد أونجّار. يمكن أن نؤكّد إذن أنّ العلاقة بين الاسم **قهوة** واللاّحقة **اجي** تمثّل حالةَ تكلّس أوعلى الأقلّ حالةَ حصر (الماجري والورهاني، 2008: 21-22)

- Sur la base de l'adjectif *gentil*, on peut former un substantif dérivé à l'aide du suffixe d'état -*esse* mais non avec le suffixe -*té,* qui traduit pourtant, lui aussi, un état. On peut donc affirmer que la relation entre l'adjectif *gentil* et le suffixe -*esse,* représente un cas de figement ou du moins de restriction (Gross, 1996 : 10).

En examinant cet exemple, deux remarques principales peuvent être dégagées :

- Les traducteurs remplacent l'unité lexicale analysée dans le texte original (*gentil)* par trois unités dans la langue cible (كرة، قهوة، مرمّة), dans le souci d'approfondir l'explication du phénomène et de garantir une meilleure compréhension par le lecteur arabe.
- Le choix porte sur des termes relevant de la langue commune, compréhensibles et utilisés par l'ensemble des locuteurs du dialecte tunisien.

Comme le phénomène étudié est chargé culturellement, ce qui rend la traduction des exemples du français vers l'arabe particulièrement difficile, les traducteurs sont amenés à choisir des exemples issus de la culture populaire, et nous entendons par là le dialecte tunisien. Tout cela contribue à faciliter l'assimilation des connaissances nouvelles et des termes étrangers par le lecteur arabe.

2.2.2. Les notes de traducteur

La fonction des notes fournies par le traducteur ne diffère pas de celles proposées par l'auteur du texte original ; la différence fondamentale entre les deux réside dans le fait que les notes des traducteurs visent à rapprocher le sens pour un lecteur appartenant à une culture différente. C'est pourquoi l'on remarque que la plupart des indications portent sur le degré de correspondance du phénomène étudié entre la langue source et la langue cible, ou offrent des précisions sur la possibilité de l'existence de ce phénomène dans la langue source, comme dans les deux exemples suivants :

- واضح أنّ هذا التعريف ينطبق على الألسن ذات الحروف اللاتينيّة دون العربيّة : فالأحرف لا يفصل بينها دائما بياض، وهي صعوبة أخرى تُضاف إلى ما يتحدّث عنه الكاتب .(الماجري والورهاني : 2008، 38)
- المُلاحظ أنّ المحدّد في المثال العربيّ (وهو التعريف بال) يلحق مكوّني التتابعة وهو موطن الاختلاف مع المثال الفرنسيّ حيث يقتصر التعريف على رأس الوصلة .(الماجري والورهاني : 2008، 40)

Il est clair que les traducteurs établissent dans ces deux exemples une comparaison entre le système de la langue arabe et celui de la langue française ainsi que des langues utilisant généralement les caractères latins. Cette comparaison met en évidence non seulement les différences structurelles et syntaxiques entre les langues, mais elle explique également

la manière dont ces différences influencent l'analyse et les commentaires des traducteurs. Ce faisant, elle montre le degré de correspondance du phénomène étudié entre les deux langues.

La référence à la présence ou à l'absence du phénomène dans la langue arabe vise à rapprocher le concept original de l'esprit du lecteur arabe, qui peut être dépourvu de certaines subtilités particulières à la langue française.

Conclusion

L'examen des écrits linguistiques arabes à travers certains échantillons révèle l'existence de deux discours parallèles qui diffèrent essentiellement par la nature du public cible. Le premier, plus scientifique, se caractérise par la densité de ses réseaux conceptuels et terminologiques, souvent très abstraits, car il s'adresse à un public de spécialistes et de chercheurs. Le second, quant à lui, tend à simplifier la connaissance et à la rendre accessible au lecteur ordinaire. En effet, plusieurs procédés discursifs vérifient cette orientation dans de nombreuses occurrences de la littérature linguistique arabe moderne, où un ensemble de moyens discursifs sont mis au service de la simplification, certains étant textuels comme la reformulation, le discours rapporté, etc., d'autres relèvent du registre para-textuel tels que les illustrations.

Le discours traduit ne diffère pas fondamentalement du discours original, mais il ajoute certaines stratégies propres au contexte de la traduction, telles que le choix des exemples et certaines allusions qui accompagnent le lecteur et lui permettent de comprendre le phénomène dans la langue source en le comparant aux caractéristiques de la langue d'arrivée. Ce réseau de procédés discursifs fait du discours métalinguistique arabe moderne un discours hybride où se conjuguent abstraction et simplification, le tout visant à rendre le discours métalinguistique accessible à tous les lecteurs.

Bibliographie

Authier-Revuz, J. 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale*, n° 55, p. 38-42.

Ben Gharbiya, A.J. 2010. *Introduction à la grammaire cognitive*. Édition miskiliyani Tunis (en arabe).

Cabré, M.T. 1998. *La terminologie : théorie, méthode et application*. Les Presses de l'Université de Ottawa.

Charaudeau, P. Maingueneau, D. (dir.) 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.

Jacobi, D. 1993. « Les terminologies et leur devenir dans les textes de vulgarisation scientifique ». *Didaskalia*, n°1.

Jacobi, D. 1999. *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*. PUG Grenoble.

Jakobson, R. 1959. « On linguistic aspects of translation ». *On translation*, Harvard UniversityPress, Cambridge, Massachusetts, p. 232-239.

Jaouedi, A. *Le discours métalinguistique arabe moderne : origines intellectuelles et théoriques*. Thèse. Soutenue le 31-05-2023, sous la direction de Taoufik Grira à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis (en arabe).

Laval, I.C. 2003. « Le discours imagé en vulgarisation scientifique : étude comparée du français et de l'anglais ». *Metaphorik.de,* n° 5, p 36-61.

Le Grand Robert en ligne. https://dictionnaire.lerobert.com/fr/ [consulté le 15 septembre 2025].

Martin, R. 1992. *Pour une logique du sens*. PUF.

Mejri, S., Ouerhani, B. 2008. Traduction arabe de *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, التّعابير المتكلّسة : الأسماء المركّبة وعبارت أخرى, Tunisie, Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES).

Mejri, S., Ouerhani, B. 2022. « L'analyse prédicative de la virtualité de la langue à l'actualisation dans le discours », *Actes du colloque international de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan « L'ampleur dans le discours »,* les 30-31 mars, 1er avril 2022 (en arabe التّحليل الإسنادي من تقديريّة اللّسان إلى التّحيين في الخطاب), p. 93-113.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences de langage*. Armand Colin.

Ouerhani, B. 2006. « La problématique de l'exemple dans la traduction de la métalangue ». *Syntaxe et sémantique,* n° 7, p. 196-180.

Ouerhani, B. 2024. « Contenus prédicatifs, paraphrase et reformulation ». *Synergies Tunisie,* n°7, p. 224-265.

Oueslati, L. 2024. « L'unité adverbiale : l'invariant prédicatif dans les paraphrases intra-linguales et inter-linguales ». *Synergies Tunisie,* n°7, p.75-96.

Pétroff, A.J. 1984, « Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique ». *Langue française*, n° 64, p. 53-67.

Pluta, K. 2010. « Le terme scientifique et le discours de vulgarisation ». *Acta Universitatis Wratislaviensis,* n° 3228.

Preya, D. 1995. « Vers une théorie de paratextes : images mentales et images matérielles ». *Recherche en communication*, p. 119-157.

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 205-228

L'actualisation dans le discours de vulgarisation entre détermination nominale et temporalité aspectuo-modale

Dhouha Lajmi
FLSHS, Université de Sfax, Tunisie
dhouhalajmi@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-8428-8344

Reçu le 09-10-2025 / Évalué le 15-11-2025 / Accepté le 01-12-2025

Résumé
Nous envisageons le discours de vulgarisation du point de vue de l'actualisation à travers deux paramètres complémentaires, d'une part la détermination nominale et d'autre part la temporalité aspectuo-modale. Nous développons l'idée que les mécanismes au service de l'adaptation et de la reformulation du savoir spécialisé, en général, sont aussi tributaires de contraintes liées à la nature morphosyntaxique et lexicale des choix linguistiques. Quand le fait de rendre matériel l'immatériel se réalise par la reformulation des substantifs, il s'accompagne nécessairement de changements au niveau des déterminants (définis, démonstratifs, possessifs), des adjectifs, etc. Et quand le défi de la vulgarisation touche les verbes, il implique un nouvel ancrage modal, temporel et aspectuel. La complexité du discours d'experts, notamment sur la physique, se transforme en discours accessible non seulement grâce à la métaphore mais également à des procédés beaucoup moins manifestes parce qu'ils se confondent en apparence avec les moyens linguistiques de tout discours.

Mots-clés : discours de vulgarisation, détermination nominale, aspect, temps, modalité

Discourse-based actualisation in popular science writing: between nominal determination and aspectual-modal temporality

Abstract
We examine popular science discourse from the perspective of actualisation through two complementary parameters: nominal determination on the one hand, and aspectual-modal temporality on the other. We develop the idea that the mechanisms involved in the adaptation and reformulation of specialised knowledge, in general, are also subject to constraints linked to the morphosyntactic and lexical nature of linguistic choices. When the process of making the immaterial tangible is achieved through the reformulation of nouns, it is necessarily accompanied by changes in determiners (definite, demonstrative, possessive), adjectives, etc. And when the challenge of popularisation concerns verbs, it entails a new modal, temporal and aspectual anchoring. The complexity of expert discourse, particularly in physics, is transformed into accessible discourse not only through metaphor but also through processes that are far less obvious because they appear to blend in with the linguistic means of any discourse.

Keywords: popular science discourse, nominal determination, aspect, tense, modality

Introduction

Le discours de vulgarisation représente un « genre » qui a fait l'objet d'une littérature assez importante. Il a, en effet, des caractéristiques linguistiques bien spécifiques qui méritent notre attention dans le cadre d'une approche sur l'actualisation en général et sur l'actualisation dans le texte spécialisé en particulier. Le vulgarisateur a recours à certains mécanismes linguistiques et à des stratégies discursives lui permettant de rendre accessible un savoir scientifique assez complexe et fortement imprégné d'une technicité au niveau du vocabulaire, du raisonnement et de la démarche. En nous basant sur les textes d'Etienne Klein, reconnu non seulement comme le spécialiste de la physique quantique et de la question du temps, mais surtout comme un vulgarisateur talentueux voulant partager le savoir scientifique en rendant abordables les concepts inaccessibles de la physique, nous allons examiner la démarche de l'auteur au niveau du choix des actualisateurs. Aborder la problématique de l'actualisation dans ce genre de discours revient à étudier deux grands volets, à savoir l'actualisation du nom et celle du verbe.

1. De quelques propriétés du discours de vulgarisation

Partant de cette définition de la *vulgarisation* dans le *Grand Robert* (2005) comme : **«** Cour. (1867, Zola). | *Vulgarisation scientifique :* fait d'adapter un ensemble de connaissances scientifiques, techniques, de manière à les rendre accessibles à un lecteur non spécialiste ; reformulation d'un discours portant sur un objet de science, destinée à être comprise d'un plus grand nombre de lecteurs. », nous retenons deux notions fondamentales à savoir, l'*adaptation* et la *reformulation*. Ces deux mécanismes qui permettent de transformer des connaissances scientifiques peu accessibles en données compréhensibles par un large public, contribuent à établir un pont entre deux types de discours (scientifique et ordinaire) et à créer un nouveau discours, qui a lui-même, ses propres spécificités.

1.1. Texte de vulgarisation : une passerelle entre le discours scientifique et le discours général

Le discours de vulgarisation peut être considéré comme un discours « passerelle » entre le discours scientifique et le discours ordinaire, dit également courant. Notons une série de divergences entre les deux types de discours qui semblent être aux antipodes. Si le premier se caractérise par une certaine objectivité où l'instance énonciative renvoie à un *nous* collectif et où la visée explicative centrée sur les connaissances domine, le discours courant repose sur une visée communicative, à travers laquelle on informe, on narre, on explique, on décrit et où la subjectivité de celui qui parle est présente d'une manière manifeste. Par ailleurs, le discours de vulgarisation, en tant que discours d'un genre particulier, emprunte certaines caractéristiques tantôt au discours scientifique, tantôt au discours général.

En effet, le discours de vulgarisation emprunte au discours scientifique le contenu, le savoir bien établi sous forme de concepts, de notions, de lois et de principes en essayant d'être le plus fidèle possible aux théories, aux théoriciens et aux définitions consacrées.

> *« Le temps est l'image mobile de l'éternité immobile » (Platon), ou bien « le nombre du mouvement selon l'avant et l'après » (Aristote) ; d'autres plus récentes : « ce qui passe quand rien ne se passe » (Giono), ou bien ce qui fait que toute chose réelle est en train d'être… Mais – et c'est ce qui donne raison à l'auteur des Pensées – toutes ces prétendues définitions du temps, en fait, n'en sont pas : ce ne sont que des images, des tautologies, des déplacements, puisque toutes présupposent, en amont d'elles-mêmes, l'idée de temps (vieille question logique : comment fonder les fondamentaux ?* (p.33)

Quant à la démarche, elle suit le même enchaînement logique et la même structuration démonstrative du texte de départ dans le but de garder cette dimension explicative qui rend le savoir accessible.

Toutefois, et sans le recours au jargon technique, aux équations, aux données chiffrées et à la démarche logique stricte et objective du discours scientifique, le vulgarisateur rend les notions abstraites palpables et tangibles par le biais des mécanismes tropiques comme les comparaisons, les métaphores et les analogies d'une manière générale. Prenons à titre d'exemple, le traitement de la notion de *temps* dans quelques passages de *La physique selon Etienne Klein* (2021). Le locuteur se situe dans une approche analogique lui permettant la concrétisation de l'abstrait et la

matérialisation de l'immatériel : à partir d'une notion assez complexe et difficile à saisir comme celle du temps, il l'assimile à des images de l'expérience quotidienne comme c'est le cas dans ce passage :

> *Le temps, pour nous, est une sorte d'évidence familière, un être clair, une réalité qui va de soi. Nous le devinons toujours là, en nous, autour de nous, secret, silencieux, mais constamment à l'œuvre, dans cette feuille qui tombe, cet enfant qui naît, ce mur qui s'écaille, cette bougie d'anniversaire qu'on souffle, cet amour qui commence, cet autre qui pâlit.* (p. 25)

D'ailleurs, le recours à la métaphore dans l'explication des phénomènes scientifiques est considéré comme une démarche récurrente et un procédé opératoire dans le texte de vulgarisation. On parle dans certains travaux sur la vulgarisation d'une « stigmatisation du goût excessif pour la métaphore ».

De même, par le recours à des récits et des anecdotes, E. Klein donne un aspect romanesque à la science et engage le lecteur dans une réflexion culturelle partagée comme c'est le cas de l'anecdote des babouins :

> *Ainsi, sur l'une des parois de la tombe de Toutankhamon, pharaon de la XVIII^e^ dynastie (vingt-sept siècles avant Galilée !), vingt-quatre babouins sont représentés, qui figurent la ronde des heures. Les anciens Égyptiens avaient en effet remarqué que cet animal avait la particularité d'uriner de manière assez régulière, à peu près toutes les heures. Ils prirent donc sa vessie pour une pendule.* (p. 28)

De ce fait, le travail d'adaptation du savoir scientifique passe généralement par le recours à un lexique familier au lecteur, par des images de la vie quotidienne et par une dimension narrative assez développée permettant au non initié de se représenter les idées et d'apprendre grâce à un style fluide, parfois humoristique et assez proche de son imaginaire.

1.2. Le discours de vulgarisation : un discours spécialisé

À partir de l'énumération de certaines ressemblances entre le discours scientifique d'un côté et le discours général de l'autre, le discours de vulgarisation présente des spécificités lui permettant d'accéder au statut d'un discours spécialisé. Il s'agit en fait d'un genre discursif qui présente certaines fixités formelles et conceptuelles. Dans ce sens, Lathene-Da Cunha (2013 : 134) résume quelques propriétés du genre en ces termes : « Se partageant entre les matériaux iconiques et linguistiques, le savoir scientifique vulgarisé se positionne nécessairement entre les modèles du

genre qui le définissent (le discours de vulgarisation scientifique comporte des modèles attendus comme l'emploi de texte et d'image pour construire son propos, l'adresse au lecteur, l'angle d'approche des sujets traités, etc.), et la nécessité du propos pour laquelle une image est requise (il s'agit par exemple de montrer des relations, ou bien pour un besoin d'économie du propos, de clarté de l'exposé, de représentation attendue, d'animation communicative, d'attraction par l'image, etc. mais aussi pour faire voir ce dont on parle, lui donner corps et donc existence, pour attester une hypothèse) ».

Tout en restant fidèle au discours scientifique sur le plan conceptuel et méthodologique, le discours de vulgarisation conserve la visée scientifique combinée à son corollaire explicatif et pédagogique.

Aux contraintes liées à la simplification conceptuelle et lexicale des notions abstraites, s'ajoute une démarche basée sur la reformulation et la paraphrase exprimées essentiellement par l'emploi du marqueur « c'est-à-dire » d'un côté, et sur l'exemplification via le recours à des exemples de théories évoquées ou même de la vie quotidienne de l'autre. Tel est le cas dans le passage suivant :

> *En 1918, la mathématicienne Emmy Noether établit qu'à toute invariance selon un groupe de symétries est nécessairement associée une quantité conservée en toutes circonstances,* ***c'est-à-dire*** *une loi de conservation. Postulons* ***par exemple*** *que les lois de la physique sont invariantes par translation du temps (****c'est-à-dire*** *qu'elles ne changent pas si l'on modifie le choix de l'instant de référence, l'« origine » à partir de laquelle sont mesurées les durées).*
>
> *Prenons* ***un exemple*** *à l'appui : imaginons que la force de pesanteur varie de façon périodique dans le temps.*

D'ailleurs, le pouvoir explicatif d'un extrait de *la Physique*, montre non seulement le mélange des genres discursifs (explication, narration, démonstration, etc.), mais également une structuration discursive fondée sur une progression logique qui part de l'hypothèse vers la conclusion. En effet, l'abondance des constructions phrastiques inscrites dans le système hypothétique semble être une fixité formelle d'un texte de vulgarisation. Les exemples suivants illustrent cette idée :

> *Si le temps fait tic-tac, il ne fait jamais tac-tic.* (p. 91)
>
> *Au préalable, posons-nous cette question candide : si quelqu'un trouvait dans le futur une machine à remonter dans le temps, comment expliquer que nous n'en disposions pas dès aujourd'hui ?* (p. 99)
>
> *Alors, si l'on voulait résumer les choses en quelques phrases, comme au journal de 20 heures, on dirait ceci : l'existence, aujourd'hui démontrée, de l'antimatière est la preuve matérielle (ou plus exactement « antimatérielle ») du fait que le temps existe, que c'est un sens unique qui ordonne les événements conformément à ce qu'exige le principe de causalité.* (p. 109)
>
> *Si une hôtesse laisse échapper de ses mains un verre d'eau, celui-ci tombe exactement de la même façon dans l'avion que si l'incident se produisait dans une cafétéria.* (p. 113)

Cet enchaînement logique qui permet de rapprocher des notions abstraites de l'esprit du lecteur engage la subjectivité du vulgarisateur qui intervient, émet des hypothèses et tire des conclusions. Cette subjectivité apparaît clairement à travers une modalisation du discours et à travers un procédé récurrent dans le discours de vulgarisation, à savoir le recours aux questions rhétoriques comme dans :

> *Dès lors, si l'on maintient que le temps physique est unique et qu'il n'est pas cyclique, ne devient-il pas ipso facto cette chose dans laquelle on ne peut pas voyager ?* (p. 99)
>
> *« Voyager dans le temps », serait-ce se remémorer un passé perdu ? Revivre en boucle les moments heureux ? Retrouver des proches disparus ? Changer d'époque sans changer d'âge ? Changer d'âge sans changer d'époque ?* (p. 95)

Grâce à cette série d'infinitifs délibératifs (*revivre, retrouver, changer*, etc.), E. Klein établit un dialogue avec son lecteur et l'implique dans le processus d'explication des phénomènes analysés.

Un autre invariant du discours vulgarisateur est le recours aux mécanismes tropiques, en particulier la métaphore. Elle ne constitue pas pour lui un procédé de style ou un procédé d'ornement de son discours mais elle représente plutôt un moyen efficace pour rendre l'abstrait concret. Citons quelques métaphores (temps/fleuve ; la flèche du temps) dans ces passages :

> *Notre façon de parler du temps comme d'un fleuve prend systématiquement le parti inverse : elle l'associe à la labilité, à la mouvance.* (p. 42)

> *La flèche du temps, elle, présuppose l'existence d'un cours du temps bien établi au sein duquel certains phénomènes sont eux-mêmes temporellement orientés, c'est-à-dire irréversibles : une fois accomplis, il est impossible d'annuler les effets qu'ils ont produits.* (p. 124)

Outre ces fixités qui donnent au discours de vulgarisation sa couverture spécialisée, l'actualisation joue un rôle important dans la structuration discursive et dans la stratégie argumentative de ce genre de discours.

1.3. La relation entre actualisation et discours de vulgarisation

Comme tout discours, le discours de vulgarisation présente un contenu, autrement dit une prédication qui a sa propre actualisation. Le choix des actualisateurs relatifs au temps, à l'aspect et à la détermination dans le message vulgarisateur représente un choix méthodologique pertinent dans la mesure où il contribue à l'effort d'adaptation du discours scientifique au public non spécialisé.

L'actualisation, définie par F. Neveu (2004) comme « une opération qui consiste, pour le sujet parlant en situation d'exercice de la parole, à faire passer un signe linguistique de la langue* au discours*, c'est-à-dire d'un état de virtualité, ou d'existence puissancielle, à un état d'existence effective. », est doublement opératoire dans le discours de vulgarisation dans la mesure où elle opère au niveau de la transition du virtuel à l'actuel d'une part et du passage du purement notionnel avec les concepts scientifiques au purement contextuel, voire référentiel dans le discours de vulgarisation. Dans ce sens, nous considérons l'actualisation comme un mécanisme efficace dans l'ancrage spatio-temporel, énonciatif, lexical, syntaxique, de toutes les notions abstraites de la science, que ce soit par les déterminants des substantifs ou par les propriétés aspectuo-temporelles des verbes.

2. La détermination nominale : un mécanisme opératoire dans la vulgarisation

La vulgarisation scientifique passe généralement par une explication et une explicitation des concepts. Les contenus conceptuels sont généralement véhiculés par des substantifs. Le nom est une partie du discours centrale dans la langue et dans le discours dans la mesure où « Dès sa naissance, le nom dénomme et est prêt à être le centre du dictionnaire.

Il représente la langue et en est la logique, la philosophie et le lien primaire avec la société » (Dotoli, 2022 : 67).

Dans cette optique, recourir à un texte à dimension explicative où le vulgarisateur explique des notions et des phénomènes assez complexes d'une façon simple doit se baser sur une actualisation déterminative bien spécifique assurant ainsi la clarté et la précision du message.

La détermination nominale englobe outre les déterminants, les modifieurs sous formes d'adjectifs ou d'expansions nominales (les appositions), prépositives (les compléments du nom) et propositionnelles (notamment les relatives).

2.1. Le notionnel bien établi par le déterminant défini et bien introduit par l'indéfini

Dans sa définition des déterminants définis, D. Leeman (2004 : 78) précise que « les déterminants définis présentent le référent du nom qu'ils introduisent comme connu. Ils peuvent être déictiques ou anaphoriques, c'est-à-dire établir la référence du nom en fonction de la situation et de ses protagonistes (le contexte) ou de l'environnement linguistique (le cotexte). ». De ce fait, des notions telles que *temps, Univers, physique*, *relativité, causalité*, etc. sont connues du non initié dans la mesure où selon les termes de D. Leeman (2004 : 78) « le défini apparaît le plus « neutre », le moins chargé sémantiquement : il ne suppose rien d'autre que l'évidence du référent (par opposition à d'autres possibles) ». Notons, que dans *La Physique,* il y a une prédilection pour les articles définis qui expriment une certaine généralité et universalité des concepts comme dans :

> *Nous avons vu comment **la physique** se représente le cours du temps, le lien qu'elle établit entre lui et l'antimatière.* (p.124)
>
> ***Le temps** est-il apparu « en même temps » que **l'Univers** ou l'a-t-il précédé ?* (p.20)

Soulignons que le « U » de l'univers, mis en majuscule confirme la portée universelle du concept. De même, l'emploi des articles définis devant des termes scientifiques montre une certaine stabilité terminologique censée être connue du lecteur comme pour les termes suivants : la « thermodynamique statistique » (p. 80 et 126), la gravité (« C'est la gravité : l'amont étant plus élevé que l'aval, l'eau s'écoule toujours dans le

même sens, du haut vers le bas », p. 42), la relativité (« En clair, selon la relativité générale », p. 102), la causalité (« La causalité affirme qu'il n'y a qu'un seul temps, non cyclique », p. 105), etc. Cette actualisation par l'article défini permet au vulgarisateur une sorte de « banalisation » de la terminologie afin de la rendre accessible et familière au lecteur.

Par ailleurs, le recours à la détermination définie comme dans les noms propres *le Tour de France*, *la Grande Boucle* ou les noms communs *le tiers provisionnel* représente une forme de connivence entre le vulgarisateur et le destinataire dans la mesure où le discours vulgarisateur sollicite ce qui est familier et connu par le lecteur. Les référents sont partagés non seulement par la communauté scientifique mais aussi par toute la communauté linguistique :

> *Les planètes tournent autour du Soleil, les jours succèdent aux nuits, les saisons se suivent et se ressemblent,* ***le Tour de France (la « Grande Boucle »)*** *fait chaque année réapparaître des pelotons de coureurs cyclistes, notre cœur bat à une cadence d'essuie-glace et* ***le tiers provisionnel*** *tombe à dates fixes dans nos boîtes aux lettres ».* (p. 77)

Contrairement aux articles définis qui sont plus nombreux dans le texte de vulgarisation de Klein, les articles indéfinis permettent d'introduire de nouvelles notions dans le discours, ils permettent selon les termes de D. Leeman (2004 : 59) « de poser l'existence de quelque chose (de l'introduire dans le discours), tandis que les définis la présupposent (la supposent déjà établie, posée).

> *Le temps, pour nous, est une sorte d'évidence familière, un être clair, une réalité qui va de soi.* (p. 24)

Le vulgarisateur, quand il utilise l'article indéfini pour introduire une notion nouvelle ou un nouveau référent, il le définit comme dans ce passage :

> *Une montre, c'est un objet qui, par définition et par finalité, montre autre chose que lui-même.* (p. 26)
>
> *Remarquons d'abord que toute durée est un « objet » fort étrange, et même mystérieux : à la différence d'une longueur, son équivalent spatial, une durée n'est jamais présente in extenso puisqu'elle est constituée d'instants qui ne coexistent pas.* (p. 27)

Par ailleurs, l'emploi de l'article indéfini devant des substantifs est généralement sollicité dans le cadre d'une illustration ou de l'introduction d'un récit imaginé comme dans les exemples suivants :

> *Imaginons **une table de billard** sur laquelle nous faisons entrer deux boules en collision.* (p. 125)
>
> *Pour mettre cette argumentation sous une forme plus rigoureuse, imaginons **une ligne droite**, indéfinie…* (p. 73)

Une autre catégorie de déterminants indéfinis revêt une importance non négligeable dans l'actualisation des concepts scientifiques, à savoir la classe des adjectifs indéfinis (*tout, chaque, aucun, la plupart, certains,* etc.).

> *À **chaque instant** correspond une valeur particulière de la variable temps, notée t, et **toute durée** est faite d'instants sans durée comme une ligne est faite de points sans dimension.* (p. 65)
>
> *Cela consiste à dire que les lois régissant **toute expérience de physique** ne sauraient dépendre du moment particulier où l'expérience est réalisée.* (p. 57)
>
> *Un théorème fondamental donne **toute sa force** à cette idée en reliant presque mécaniquement deux notions en apparence bien distinctes. (p. 57)*
> *Plus généralement, **aucune expérience de physique** ne permet de déterminer si l'on est dans l'avion en vol ou à l'arrêt au sol.* (p. 113)

Ces adjectifs indéfinis jouent le rôle de quantifieurs qui peuvent exprimer soit une quantification généralisante avec « tout » et « aucun », une quantification individualisante avec « chaque » ou une quantification incertaine avec « certains ». Ces actualisateurs indéfinis modalisent l'énoncé et marquent la notion de variabilité dans la science.

2.2. Les déterminants possessif et démonstratif : deux actualisateurs au service de la vulgarisation

Le déterminant possessif, nommé « déterminant relationnel » selon les termes de M. Heinz (2003 : 20), sert à marquer plusieurs relations possessives dans le texte de vulgarisation : il peut impliquer une relation de possession, une relation fonctionnelle, une relation de parenté, etc.

> *Un jour, la police religieuse arrivait avec ses fouets.* (p. 61)
> *Lorsqu'une horloge tombe en panne, ses aiguilles s'immobilisent sans empêcher le temps de continuer à s'écouler.* (p. 26)
>
> *Mais Gaïa finit par ne plus supporter de retenir en son sein ses enfants.* (p. 46)

Il permet au vulgarisateur de marquer l'appartenance des notions à leurs théories. À leurs théoriciens, « le possessif ajoute, à ce que véhicule le défini, la précision que le référent est à mettre en relation avec une personne (par opposition à d'autres référents du même ensemble) » (Leeman, 2004 : 78), d'éviter la répétition et par conséquent, créer une certaine connexion entre le possesseur et le possédé :

> *Presque tous les philosophes, d'Aristote à Kant en passant par M. de La Palice, ont fondé l'exercice de* ***leur*** *pensée sur la nécessité de la cause.* (p. 89)
>
> *On savait seulement que cette loi n'apparaissait pas dans* ***son*** *ouvrage de 1590, Sur le mouvement, mais qu'elle était très clairement formulée dans le fameux Dialogue des deux principaux systèmes du monde, publié en 1632.* (p. 17)

Outre cette fonctionnalité, le déterminant possessif participe à rendre la démonstration scientifique dynamique en personnifiant les notions tout en leur conférant certains attributs et par la suite une certaine agentivité comme c'est le cas dans les exemples suivants :

> *On peut soit imaginer que le temps crée le monde au fur et à mesure qu'il passe, instant après instant, comme s'il le portait sur* ***ses propres épaules*** *et avançait avec lui, soit concevoir qu'il ne fait que parcourir un territoire déjà là, présent de toute éternité.* (p. 72)
>
> *1905 : le « maintenant » fait* ***ses adieux*** *à l'univers* (p. 112)
>
> *Mais l'Univers n'en a pas moins intimement conservé la possibilité de faire réapparaître en* ***son sein****, selon des lois physiques invariables, ces objets qu'il ne contient plus, pour peu que des physiciens (aidés des contribuables) le poussent à la roue. Il autorise ainsi qu'on réactualise* ***ses vieux souvenirs*** *: une bonne collision bien violente entre deux particules, pour lui, c'est un bain de jouvence* (p. 59)

Ce genre de métaphore filée dans ces exemples est un procédé récurrent dans les discours de vulgarisation.

Par ailleurs, le recours au déterminant possessif avec ses formes du singulier et du pluriel à la première personne du pluriel *notre/nos* représente une stratégie discursive fondée sur le partage d'expériences entre le vulgarisateur et son lecteur dans le but de l'impliquer dans le processus d'apprentissage :

> *Nous devons faire le partage, dans **nos** expériences les plus quotidiennes, entre celles qui ne méritent pas d'être vécues à nouveau et celles dont nous pourrions vouloir qu'elles se reproduisent.* (p. 80)
>
> *Nous pouvons nous déplacer à notre guise à l'intérieur de l'espace, aller et venir (en principe) dans n'importe quelle direction, alors que nous ne pouvons pas changer volontairement **notre** place dans le temps. L'espace apparaît donc comme le lieu de **notre** liberté.* (p. 109)

Il s'agit, en effet, de l'emploi de déterminants possessifs issus d'un nous inclusif de l'énonciateur comme dans :

> *Le temps, pour **nous**, est une sorte d'évidence familière, un être clair, une réalité qui va de soi*. (p. 24)
>
> *Les planètes tournent autour du Soleil, les jours succèdent aux nuits, les saisons se suivent et se ressemblent, le Tour de France (la « Grande Boucle ») fait chaque année réapparaître des pelotons de coureurs cyclistes, **notre** cœur bat à une cadence d'essuie-glace et le tiers provisionnel tombe à dates fixes dans **nos** boîtes aux lettres.* (p. 77)

Quant au démonstratif, il est défini dans la littérature par D. Leeman (2004 : 63) comme suit : « le possessif et le démonstratif sont en outre « caractérisants », le premier ajoute à la quantité le lien à la personne, le second le rapport à la deixis ». Son rapport à la deixis est bien explicité par C. Guillot (2006 : 57) : « Dans son emploi déictique discursif, le démonstratif désigne des événements ou des propositions qui ont été mentionnés dans le discours précédent. » À partir de cette définition, l'adjectif démonstratif assure sa fonction première, celle de la reprise anaphorique et donc une transition fluide au niveau de la progression dans le discours :

> *La figuration du temps par une ligne est donc fondamentalement incomplète : elle omet d'indiquer comment **cette** ligne se construit*. (p. 72)

En outre, nous pouvons considérer le déterminant démonstratif comme un actualisateur « instructionnel » dans la mesure où il sert à guider le lecteur dans son cheminement logique et dans son exploration des phénomènes. Le recours aux adjectifs démonstratifs devant certains substantifs assure une mise en relief et une focalisation sur des notions, comme l'illustre l'exemple suivant :

> *Le temps est précisément **ce** mécanisme-là, **cette** machine à produire en permanence de nouveaux instants. **Ce** moteur intime, **ce** souffle caché au sein*

*du monde, par lequel le futur devient d'abord présent, puis passé. Il est **cette** force secrète par laquelle demain « glisse » jusqu'à devenir aujourd'hui, en fixant précisément les délais impartis pour **cette** opération quotidiennement répétée.* (p. 27)

E. Klein emploie le déterminant démonstratif dans le but de captiver l'attention du lecteur et de l'impliquer dans une discussion en cours :

*Pour éviter d'avoir à traiter **ces** questions embarrassantes, la physique fait l'hypothèse que ses lois sont invariantes au cours du temps, quitte à ce qu'elle les élargisse ou les transforme si des faits venaient à démentir **cet** a priori.* (p. 57)

*Un théorème fondamental donne toute sa force à **cette** idée*. (p. 57)

*Lorsqu'on applique le théorème de Noether, on découvre que **cette** invariance par translation du temps a pour corollaire direct la conservation de l'énergie.* (p. 57)

*On objectera à **cette** façon de considérer le temps que l'Univers d'aujourd'hui ne ressemble guère à l'Univers primordial.* (p. 58)

Notons que les substantifs *a priori*, *invariance, idée, façon*, etc. sont porteurs d'une anaphore résomptive renforcée par le déterminant démonstratif.

Pour résumer, nous pouvons dire que tout en participant à l'organisation discursive du texte, les déterminants possessifs et démonstratifs assurent une progression fluide de la vulgarisation en instaurant une cohérence interne et en jouant un rôle pragmatique dans le guidage du lecteur.

2.3. Le rôle des modifieurs dans l'actualisation nominale

Outre les déterminants, certains modifieurs du nom représentent une autre facette de l'actualisation nominale. En nous référant au texte d'E. Klein, nous avons constaté que le nombre de modifieurs du nom sous forme d'adjectifs qualificatifs ou de relatives est assez important. Cette importance est due essentiellement aux fonctions que peut occuper une relative dans ce genre de discours. La relative peut définir un concept :

Son formalisme, c'est-à-dire le jeu d'équations sur lequel elle repose, doit donc réussir le mariage de la physique quantique, **qui traite des objets très petits**, et de la théorie de la relativité, **qui traite des objets très rapides** (ceux **dont la vitesse n'est pas négligeable par rapport à celle de la lumière**). (p. 106)

Elle peut également spécifier un antécédent ou l'expliquer, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

> *On suppose que ce qui a pu varier au cours du temps, ce ne sont pas les lois elles-mêmes, mais les constantes universelles* ***qu'elles font intervenir****.*
>
> *Du coup, dans leurs formalismes, la causalité n'est plus qu'une simple méthode de rangement des événements, une « règle »* ***qui les place selon un ordre contraint****.* (p. 90)
>
> *Il arrive aussi qu'il entrouvre une porte en prenant le plus souvent appui sur la relativité générale,* ***qui fut énoncée par Einstein en 1915*****.** (p. 101)

Notons que le rôle de ces relatives déterminatives et explicatives implique une part de contrainte dans l'identification des antécédents conceptuels. Dans la même optique de précision des supports nominaux, les adjectifs participent à leur tour à l'explicitation des concepts et des notions scientifiques. Nous avons constaté une variété d'adjectifs mis en œuvre dans la vulgarisation. D'une part, il faut mentionner la présence massive des adjectifs relationnels (liés à d'autres substantifs) qui participent à la formation des unités terminologiques syntagmatiques comme *physique nucléaire, physique quantique, découvertes scientifiques, l'univers social, système philosophique, le temps physique, thermodynamique statistique, etc.*

Plusieurs adjectifs intervenant dans la caractérisation et la qualification des substantifs révèlent la subjectivité énonciative du vulgarisateur, surtout quand il s'agit d'adjectifs axiologiques comme « complicité féconde », « « concepts fondamentaux, « « improbables liaisons », « masque convaincant » « propriétés fallacieuses » ; ou des adjectifs intensifs comme « manière spectaculaire », « remarquable constance », « puissants arguments », « temporalités phénoménales », etc. Tous les adjectifs cités modalisent le discours de vulgarisation et lui confèrent un contenu émotionnel et un point de vue.

Par ailleurs, la distinction entre nom prédicatif et nom argumental fait intervenir un autre type d'actualisateur, à savoir le verbe support en tant qu'actualisateur de la prédication nominale. Ces actualisateurs lexicaux des noms prédicatifs, généralement des noms abstraits, représentent une charnière entre l'actualisation du nom et celle du verbe dans la mesure où les verbes supports conjuguent les noms prédicatifs et portent les marques

de temps, d'aspect et de modalité. Citons à titre d'exemples les verbes supports *prendre* (impliquant l'aspect inchoatif) et le verbe *perdre* (exprimant l'aspect terminatif) :

*Le temps **prend** un malin plaisir à transformer en pièges terribles les énoncés les plus simples.* (p. 43)
*Le temps **perd** toute opérativité.* (p. 85)
*Le temps **perd** donc son autonomie et son idéalité newtoniennes.* (p. 115)

Ce type de verbe opère la jonction entre l'actualisation de tout ce qui est prédicat non verbal et le verbe en tant que siège des marques de l'inscription du prédicat nominal dans les catégories grammaticales générales. Outre l'actualisation des prédicats nominaux et verbaux monolexicaux, le discours vulgarisateur actualise des unités phraséologiques en portant aussi bien sur leurs composants nominaux que verbaux, tel est le cas de l'actualisation du nom *tic-tac* dans la séquence verbale *faire tic-ta*c :

*Si le temps **fait tic-tac**, il ne fait jamais tac-tic.* (p. 91)

D'ailleurs, l'actualisation de la séquence nominale *tic-tac* dans cet exemple passe par une forme de défigement : *faire tic-tac/ ne pas faire tac-tic*. L'ouvrage de Klein E. 2021. *La physique selon Etienne Klein* recourt très fréquemment à des défigements. Cette pratique se vérifie dans le texte et surtout dans les titres de chapitres :

L'horloge est-elle si parlante ? (p. 25)
Un fleuve qui ne coule pas de source. (p. 41)
Avec le temps, tout ne s'en va pas. (p. 55)
Théories cherchent origine du temps, désespérément (p. 167)

Ces défigements actualisent de manière particulière des suites figées (nominales, verbales, phrastiques) censées être communément partagées en vue de rendre accessible ce qui est spécialisé.

3. La couverture vulgarisatrice du discours et la temporalité aspectuo-modale

L'imbrication entre temps, aspect et modalité est une donnée fondamentale à prendre en considération dans l'étude des actualisateurs

des formes verbales dans le discours de vulgarisation. Dans ce sens, L. Gosselin (2001 : 57) avance l'idée que « l'articulation théorique entre temporalité et modalité est, en linguistique, une nécessité reconnue ». Nous allons essayer de dégager à partir des marqueurs morphosyntaxiques rattachés aux formes verbales l'ensemble des implications temporelles, aspectuelles et modales. Pour étudier la temporalité aspectuo-modale, nous nous sommes inscrite dans une approche intégrée qui focalise sur les trois dimensions ensemble, à savoir le temps, l'aspect et la modalité. Cette approche s'inspire des analyses de Laurent Gosselin dans son ouvrage *Aspect et formes verbales en français* où il montre la relation étroite entre ces trois données fondamentales dans l'étude de l'aspectualité en français.

À la lumière de ce modèle, nous montrerons comment les formes verbales dans le discours vulgarisateur combinent temps, aspect et modalité et participent à la structuration discursive de l'ensemble. Une autre idée qui va dans le sens de l'entrelacement de ces trois composantes est la définition de Meunier (1974 : 8) de la modalité, où celle-ci « *renvoie à des réalités linguistiques très diverses (« modes » grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de « modalité » : pouvoir, devoir ; négation ; types de phrase : affirmation, interrogation, ordre ; verbes « modaux » : savoir, vouloir… ; « adverbes modaux » : certainement, peut-être, etc.*) ». À travers un repérage morphosyntaxique, nous examinerons l'apport des actualisateurs verbaux dans la vulgarisation scientifique et la manière dont la modalisation se décline dans les temps grammaticaux.

3.1. Le récit : un pilier de la stratégie vulgarisatrice

Rendre les connaissances accessibles à un large public, entre autres la problématique du temps, explique le recours d'E. Klein à des mises en scène de notions assez abstraites pour introduire récit, histoire, voire mythe qui facilitent la compréhension de l'idée avancée. Prenons à titre d'exemple ce passage où le narrateur raconte l'histoire de chronos et où le recours aux temps du passé comme l'imparfait et le passé simple joue un rôle central dans la progression textuelle :

> *Au début, donc, il y avait le Ciel et la Terre, Ouranos et Gaïa. Enfanté par elle, le Ciel recouvrait complètement la Terre. Il lui « collait à la peau »,*

maintenant sur elle une nuit continuelle sans cesser de s'épancher dans son ventre. En clair, il n'avait pas d'autre activité que sexuelle, de sorte que Gaïa se trouvait grosse de toute une série d'enfants, dont les Titans, qui restaient logés là même où Ouranos les avait conçus. Nul espace entre Ouranos et Gaïa qui aurait permis à leurs enfants de venir à la lumière et d'avoir une existence autonome. Mais Gaïa finit par ne plus supporter de retenir en son sein ses enfants, qui, faute de pouvoir sortir, la gonflaient et l'étouffaient. C'est alors que Kronos, le dernier conçu, accepta d'aider sa mère en affrontant son père. Tandis qu'Ouranos s'épanchait en Gaïa, il attrapa fermement les parties génitales de son père puis les coupa sèchement avec une serpe façonnée par sa mère. Ouranos poussa un hurlement de douleur qu'on imagine volontiers suraigu et, dans un geste brusque, se retira, s'éloigna de Gaïa, puis vint se fixer tout en haut du monde pour n'en plus bouger. En castrant Ouranos, Kronos réalisa donc une étape fondamentale dans la naissance du cosmos : il sépara le ciel de la terre et créa entre eux un espace libre.

Le jeu sur l'aspect imperfectif/perfectif (imparfait/passé simple), sécant (imparfait) dans « *recouvrait, collait, se trouvait, gonflaient, étouffaient*, etc. », et global (passé simple) dans « *accepta, attrapa, coupa, poussa, se retira, s'éloigna, vint, réalisa, sépara,* etc. » crée une unité narrative comme l'explique dans ce cadre Maingueneau (2007 : 95) « Les formes imperfectives s'y groupent autour de formes perfectives pour leur servir de base d'incidence, et chaque ensemble [forme(s) perfective(s) + forme(s) imperfective(s) associée(s)] constitue une unité textuelle cohérente à l'intérieur d'une totalité narrative plus vaste. Cette actualisation temporelle et aspectuelle instaure une dynamique et dessine la trame romanesque qui n'échappe pas à la structuration habituelle d'un récit, à savoir présentation de la situation, exposition du problème, explication et dénouement. La mise en situation des notions comme *le temps, la causalité*, etc. participe à la vulgarisation des données scientifiques qui peuvent paraître dans un discours scientifique des données brutes, difficiles à assimiler.

En 1929, le physicien britannique Arthur Eddington attribue au temps un curieux emblème, la flèche, que la mythologie attribuait jusqu'alors à Éros, le dieu de l'amour, représenté comme un enfant fessu et ailé qui blessait les cœurs de ses flèches aiguisées. Pour les physiciens, cette « flèche du temps » ne symbolise plus le désir amoureux, mais le constat qu'il est impossible de modifier le cours de certaines choses. (p. 123)

Par ailleurs, l'emploi du passé composé permet à E. Klein de retracer l'historique et l'histoire des concepts en mentionnant les théories et les

débats sur la question : le vulgarisateur fait en quelque sorte le récit conceptuel et terminologique des notions de physique abordées :

> *Toutefois, l'énoncé du principe de causalité a considérablement évolué au cours du temps. Après avoir joué un rôle essentiel dans la physique des XVIIe et XVIII^e^ siècles, le concept de cause a vu son importance décliner au XIXe siècle avec l'apparition de l'usage des probabilités en physique statistique. Au XX^e^ siècle, la physique quantique lui a porté le coup de grâce. En effet, l'usage que cette physique de l'infiniment petit fait des probabilités interdit qu'on puisse parler, à propos des processus quantiques, de cause au sens strict du terme.*

Dans le même ordre d'idées, le présent du « récit », appelé également *présent historique,* contribue à son tour à la formation de la chaîne narrative en permettant au narrateur d'introduire les récits des théoriciens et des physiciens, empreints d'une certaine vivacité et dynamicité donnant l'impression au lecteur de voir les événements se dérouler sous ses yeux :

> *Mais que démontre Einstein en 1905 ? Que le temps physique n'est pas newtonien et qu'il faut donc oublier tout cela. En couplant le temps à l'espace de façon quasi conjugale, il brise l'autonomie de l'un et de l'autre et modifie leurs propriétés. Cela ne signifie pas que l'espace soit devenu un nouvel habit du temps. Il acquiert plutôt un statut de partenaire, comme si l'un et l'autre trempaient en partie dans le même bain ontologique* (p. 112)

> *En 1918, la mathématicienne Emmy Noether établit qu'à toute invariance selon un groupe de symétries est nécessairement associée une quantité conservée en toutes circonstances, c'est-à-dire une loi de conservation* (p. 57).

Qu'il soit un récit métaphorique ou un récit historique, le récit avec ses fondements temporels et aspectuels s'avère un outil efficace et opératoire dans le parcours de vulgarisation des sciences.

3.2. La modalité de certitude entre la prise en charge et la vérité établie par le présent de vérité générale

E. Klein a recours au présent de l'indicatif non seulement pour garantir un ancrage temporel dans le moment d'énonciation mais surtout pour rendre compte de vérités déjà établies. Il définit des notions :

> *La physique, elle, distingue le temps du devenir, le cours du temps de la flèche du temps : le cours du temps désigne le fait que « le temps passe », qu'en passant il produit de la durée et seulement de la durée, bref qu'il engendre*

> *la simple succession des événements ; la flèche du temps renvoie quant à elle à la possibilité qu'ont les choses de devenir, c'est-à-dire de connaître au cours du temps des changements ou des transformations parfois irréversibles.* (p. 48)

Il rappelle grâce au présent de vérité générale des données tenues pour vraies :

> *Les planètes tournent autour du Soleil, les jours succèdent aux nuits, les saisons se suivent et se ressemblent, le Tour de France (la « Grande Boucle ») fait chaque année réapparaître des pelotons de coureurs cyclistes, notre cœur bat à une cadence d'essuie-glace et le tiers provisionnel tombe à dates fixes dans nos boîtes aux lettres* (p. 77).

Par ailleurs, soulignons que l'actualisation se fait dans le sujet parlant dans la mesure où il porte en lui-même le système linguistique, l'exploite et l'emploie en fonction de ses intentions communicatives. Il intervient dans son discours en le modalisant et en faisant valoir sa voix :

> *Cette histoire a une morale (une chute !) : certaines découvertes scientifiques ont suffisamment de portée pour défaire des pans entiers d'un système philosophique dominant. Elle démontre aussi que la physique moderne et le temps ont partie liée. Ce qui ne revient pas à dire que la physique, juchée sur quelque Aventin de la Connaissance, est la science du temps, ni qu'elle jouit d'une quelconque préséance lui permettant d'imposer ce qu'il convient d'en penser, mais qu'il y a manifestement entre elle et lui une affinité singulière, une complicité féconde : depuis que Galilée a apprivoisé le temps en en faisant une variable mathématique, la physique ne cesse de dire à son propos des choses que nous ne pourrions deviner sans elle.* (p. 19)

> *Cependant, une chose est sûre : lorsqu'il est question du temps, la physique contemporaine pulvérise les lieux communs, ébranle les vulgates, ouvre l'horizon* (p. 20).

> *Il est donc tout à fait possible d'avancer, avec Héraclite, que la seule chose qui ne change pas, c'est la propriété qu'ont les choses et les êtres de changer, de sorte que rien ne peut demeurer identique à soi-même.* (p. 42)

À travers le recours à un présent modalisateur combiné à d'autres modalités véhiculées par des propositions incidentes comme (une chute !), des constructions impersonnelles comme « Il est possible », le semi-auxiliaire « pouvoir », le vulgarisateur énonce des vérités bien établies et valables à toutes les époques.

E. Klein intervient dans son discours et émet ses propres commentaires en usant du présent de l'énonciation d'un côté et en recourant au présent

gnomique qui lui permet d'introduire dans son discours certaines phrases qui accèdent grâce à la détermination définie et au présent permanent au statut d'aphorismes comme :

> *Le temps loge hors de l'horloge.* (p. 28)
> *Le temps n'est pas une mare.* (p. 53)
> *Avec le temps, tout ne s'en va pas.* (p. 55)
> *Le temps des physiciens est un être simple*. (p. 87)
> *L'ennui ressemble à une pièce de monnaie : il a une certaine valeur et une double face.* (p. 64)

D'ailleurs, E. Klein s'implique dans son propre discours et implique son lecteur dans l'émission d'hypothèses et de suppositions et par la suite dans le processus de découverte et d'exploration ; cette démarche est assurée entre autres par le recours à des verbes comme *admettre, imaginer, postuler* conjugués à l'impératif à la première personne du pluriel :

> ***Admettons** cependant que ce soit possible.* (p. 84)
> **Admettons** qu'une telle machine soit fabriquée en 2050. (p. 99)
> **Prenons un exemple** à l'appui : **imaginons** que la force de pesanteur varie de façon périodique dans le temps, qu'elle soit par exemple très faible chaque jour… (p. 57)
> **Postulons par exemple que** les lois de la physique sont invariantes par translation du temps (c'est-à-dire qu'elles ne changent pas si l'on modifie le choix de l'instant de référence, l'« origine » à partir de laquelle sont mesurées les durées). (p. 57)
> **Imaginons-nous** à bord d'un vaisseau spatial et **allumons** une ampoule située au centre du cockpit. (p. 116)
> **Entendons-nous bien** : il n'est pas exclu que le cours du temps et la flèche du temps procèdent en définitive d'une seule et même réalité. (p. 12)
> **Imaginons** une table de billard sur laquelle nous faisons entrer deux boules en collision. (p. 125)

Grâce à l'emploi de certains verbes comme « *imaginer* », « *postuler* », « *prendre un exemple »*, l'auteur embarque le lecteur dans une réflexion sur certaines problématiques et l'invite à participer à une démonstration. L'impératif, loin de sa vocation de l'expression de l'ordre, joue dans le texte de vulgarisation un rôle pédagogique permettant à E.Klein de guider le lecteur dans le processus du savoir et acquiert par la suite une dimension pragmatique, voire même heuristique.

3.3. Le discours vulgarisateur et la valeur approximative du conditionnel entre l'hypothèse et l'éventuel

Contrairement au discours scientifique, caractérisé par la rigueur, la technicité et la précision, le discours de vulgarisation essaie d'être clair tout en optant pour d'autres choix méthodologiques. Il adopte une démarche basée sur la simplification terminologique, syntaxique et discursive. La précision du premier et l'approximation du deuxième est généralement traduite par une opposition temporelle et aspectuelle.

> *Ces équations, bien sûr, ne parlent pas d'elles-mêmes. Nous **serait**-il toutefois possible d'entendre ce qu'elles **diraient** du temps si, grâce à quelque improbable stratagème, une parole humaine leur était donnée ? En quoi leurs propos **se démarqueraient**-ils alors de nos façons ordinaires de rendre compte du temps, notamment celles qui l'assimilent au devenir ? Et **viendraient**-ils cautionner, critiquer ou contredire certains des grands systèmes philosophiques qui ont prétendu l'avoir cerné ?* (p. 8)

L'actualisation verbale par le conditionnel joue un rôle central dans la modalisation du message vulgarisateur. Notons que le conditionnel employé dans le texte d'E. Klein est plutôt le conditionnel mode-modalisateur de l'énoncé et non le conditionnel temps qui exprime le futur dans le passé. Ce temps grammatical, inscrit ou non dans le système hypothétique, exprime l'irréel, le potentiel, l'éventuel, etc. ; toutes ces modalités qui permettent au vulgarisateur de construire un raisonnement théorique comme l'illustre l'exemple suivant :

> *Comment **fonderait**-on une théorie à partir de concepts fluctuants ? Si les notions figurant dans des lois physiques n'étaient pas supposées fixes, que **deviendrait** le statut de ces lois ? Si le concept de mouvement était lui-même mobile, que **pourrait**-on en dire qui soit ferme ? Que **serait** une loi de la chute des corps chaque jour changeante ?* (p. 56-57)

À partir du passage précédent, nous pouvons dire que le locuteur réfléchit dans son propre texte sur les possibilités et l'éventualité de fonder une théorie en se basant sur des concepts fluctuants. En outre, le conditionnel s'avère le temps de la nuance et de la prise de distance, le locuteur ne voulant pas s'inscrire dans la certitude mais plutôt dans le doute et dans le possible, il note :

> *Dans ce contexte, la sortie du temps cyclique* ***serait*** *l'équivalent d'une délivrance apportant le salut définitif de l'âme.* (p. 80)
> *Ken Grimwood s'amuse, lui, avec l'éventualité qu'on pourrait indéfiniment refaire sa vie.* (p. 96)

Loin des affirmations tranchées, le recours au conditionnel semble être un mécanisme récurrent dans ce genre de discours. Il permet à l'énonciateur de prendre ses distances par rapport à l'énoncé et de présenter l'information avec le maximum de prudence.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que E. Klein a bien souligné la pertinence de son approche de vulgarisation et les oscillations qu'elle établit entre les différentes dualités du système en disant « je me rends compte que j'aime (ô combien) traverser les frontières, établir des connexions entre ce qu'elles séparent le plus souvent de façon abusive : la physique et la philosophie, la vie et l'œuvre, les équations et le langage ordinaire, les idées et le tempérament, l'intelligence et les émotions. » (p. 10).

Grâce à ce genre de discours, E Klein a réussi à rendre le vocabulaire, l'histoire, les méthodes de la physique accessibles au grand public avec un style bien élaboré et décontracté. D'ailleurs, il a fait une réflexion sur son propre style et sur le mérite de ce discours vulgarisateur dans la préface de son ouvrage *La physique* en disant : « Longtemps, j'ai craint que ce mélange des genres, peu respectueux des critères académiques, me soit reproché de façon plus ou moins directe. Mais aujourd'hui, je n'éprouve plus aucune peur de ce genre, car je sais d'expérience que les randonnées aux interfaces et les excursions entre sciences et culture sont le meilleur moyen – peut-être le seul – de donner du goût à la physique ».

E. Klein a bien mis la détermination nominale et le jeu des temps actualisateurs au service de la vulgarisation en mettant en situation une panoplie de notions abstraites et difficiles à saisir.

Bibliographie

Abeillé, A, Godard, D. 2021. *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud.

Adam, J.-M. 2011 [1992]. *Les textes : types et prototypes*, 3e éd. Paris : A. Colin

Bally, C. 1965 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.

Barbazan, M. 2006. *Le temps verbal : dimensions linguistiques et psycholinguistiques*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail (Interlangues).

Barceló, G. J., Bres, J. 2006. *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.

Bélisle, C. 1985. Faire comprendre la science ou la spécificité d'une démarche opératoire. In : *Vulgariser : un défi ou un mythe ?* La communication entre spécialistes et non-spécialistes, Lyon : Chronique Sociale, p. 69-81.

Confais, J.-P. 2002. *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand* [1990], 3 éd. Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Interlangues).

Dotoli, G. 2022. *La Grammaire dans le dictionnaire*. Éditions Hermann.

Gosselin, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la Neuve : Duculot.

Gosselin, L. 2001. « Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global ». *Syntaxe & Sémantique,* 2001/1 N° 2, p. 57- 80.

Gosselin, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck – Duculot.

Gosselin, L. 2010. *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam – New York, Rodopi. Presses universitaires de Caen.

Guénette, L. 1995. *Le démonstratif en français*. Paris : Champion.

Guilbert, L. 1973. « La spécificité du terme scientifique et technique ». *Langue française*, n° 17, p. 5-17.

Guillaume, G. 1929. *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : É. Champion.

Guillot, C.2006. « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain ». *Langue française* 2006/4 n° 152, p. 56- 69.

Heinz, M. 2003. « La sémantique du possessif ». *Le possessif en français*, Éditions De Boeck Supérieur, p. 19-348.

Jacobi, D. 1987. « Quelques formes du savoir savant dans les discours de vulgarisation scientifique ». *Aster,* n°4, *Communiquer les sciences*. p. 91-117.

Jacobi, D.1988. *Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance*. Seyssel, Éditions Champ Vallon.

Jeanneret, Y.1992. « Le choc des mots : pensée métaphorique et vulgarisation scientifique ». *Communication et langages*, n° 93, 3e trimestre 1992. p. 99-113.

Klein, E. 2021. *La physique selon Etienne Klein*. Flammarion.

Lajmi, D. (à paraître), « L'actualisation, au centre du système langagier ». *Actes du colloque Langues et productions langagières : unités combinatoires et énoncés,* en hommage au professeur S. Mejri, Sousse, avril 2024.

Lathene-Da Cunha, A. 2013. « L'image de vulgarisation scientifique : Essai de typologie ». *L'image dans le texte scientifique*, L'Harmattan, p. 133 -151.

Maingueneau, D. 1991. *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Nathan

Maingueneau, D. 2007. Imparfait, passé simple, passé composé. In : *L'énonciation en linguistique française*, Éditions Hachette Éducation, p. 93 -105.

Mortueux, M.F. 1985. « Linguistique et vulgarisation scientifique ». *Information sur les Sciences Sociales*, vol.4, p. 825-845.

Schiele, B, Larocque, G. 1981. « Le message vulgarisateur », *Communications*, 33, *Apprendre des médias*. p. 165-183.

Wilmet, M. 1986. *La détermination nominale*. Paris : PUF.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 229-260

Modalité et intelligence artificielle

Thouraya Ben Amor
Faculté des lettres, des arts et des humanités
Université de Manouba, Tunisie
bamorthouraya@gmail.com
https://orcid.org/0000-0002-0035-4920

Monia Bouali
Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités
Université de Gafsa, Tunisie
bouali_moni@yahoo.fr
https://orcid.org/0009-0003-8151-4133

Reçu le11-09-2025 / Évalué le 10-10-2025/ Accepté le 20-11-2025

Résumé
Dans le cadre d'une démarche expérimentale où l'innovation se veut essentiellement méthodologique, nous nous proposons d'explorer les marqueurs de modalité dans son aspect lexical, grammatical et stylistique. L'IA est investie en tant qu'outil qui permet, grâce à une progression des instructions, d'isoler les manifestations stratifiées de la modalité présentes dans les réponses aux requêtes obtenues à partir d'un texte initial où la modalité est minimale. L'intérêt linguistique de la démarche consiste à démontrer que l'actualisation est un vecteur de modalisation. Dans cette perspective, l'approche prédicative révèle d'une part, les actualisateurs-modalisateurs qui agissent au niveau phrastique et infra-phrastique et d'autre part, les cadres-modalisateurs qui structurent et garantissent la cohésion et la cohérence du niveau textuel.

Mots-clés : modalité, actualisation, intelligence artificielle, instruction générative, prédication

Modality and artificial intelligence

Abstract
As part of an experimental approach where innovation is essentially methodological, we propose to explore modality markers in their lexical, grammatical and stylistic aspects. AI is used as a tool that, thanks to a progression of prompts, makes it possible to isolate the stratified manifestations of modality present in the responses to queries obtained from an initial text where modality is minimal. The linguistic interest of this approach lies in demonstrating that actualisation is a vector of modalisation. From this perspective, the predicative approach reveals, on the one hand, actualisers-modalizers that act at the

phrastic and infra-phrastic level and, on the other hand, modalizer frames that structure and ensure cohesion and coherence at the textual level.

Keywords : modality, actualisation, artificial intelligence, prompt, predication

Introduction[1]

L'IA générative couvre la totalité des domaines des activités humaines. S'en réjouir ou s'en offusquer ne correspond pas aux défis majeurs qu'elle impose à l'ensemble des acteurs de la communauté humaine. Pour sortir des positionnements globalisants, à l'origine d'attitudes tranchées, souvent nocives, parce qu'elles reposent sur des considérations parcellaires, il faut rappeler que dans le cas de l'IA, il s'agit d'un outil technologique (une machine), et que, comme pour tous les outils, il faut savoir s'en servir pour le rendre utile aux humains et en tirer le meilleur profit. La problématique ainsi posée ne résiderait plus dans l'outil, mais dans les fonctionnalités qu'on lui attribue. C'est pourquoi, nous pensons que l'IA pourrait servir d'outil d'investigation dans le domaine des langues. Grâce au dialogue homme-machine, l'on peut instaurer des échanges exploitables dans certains champs de la discipline linguistique. Une longue tradition dans le traitement informatique (automatique) des langues naturelles a déjà fourni à la discipline plusieurs acquis inestimables sur les plans épistémologiques et méthodologiques. On en retient notamment l'adossement des recherches sur des corpus de plus en plus conséquents, ce qui a favorisé l'approche inductive, qui a du même coup, enrichi l'élaboration d'hypothèses de plus en plus pertinentes empiriquement. Les bases de données, les dictionnaires électroniques (Gross, 2005, Gross, 1994), le traitement du sens (Martin, 2001), la modélisation des systèmes phonologiques, la synthèse de la parole et la traduction automatique sont autant de réalisations qui participent à l'émergence des LLM (Large Language Model), donnant lieu aux IA, entraînées sur de très grands corpus en vue de « comprendre, générer et manipuler le langage humain », capables « d'accomplir des tâches comme la traduction, la rédaction, la

[1] L'idée de cette expérience a été initiée par Salah Mejri dans le cadre de ses séminaires. Quant à la rédaction de l'article, le travail a été réparti comme suit : l'expérience (1), l'évaluation (4) et les perspectives (5) ont été rédigées par Monia Bouali ; les résultats (2) et la description linguistique (3) ont été pris en charge par Thouraya Ben Amor.

réponse aux questions et la génération de code grâce à des réseaux neuronaux profonds et des architectures comme Transformer rendant les interactions avec les IA comme ChatGPT possibles[2] ».

C'est grâce à ce saut qualitatif, que l'IA apporte au dialogue homme-machine, qui permet à tout un chacun d'échanger avec cet outil et qui, dans une logique algorithmique, épouse le point de vue de l'humain, que nous avons opté pour une approche expérimentale. L'intérêt de l'expérimentation est d'essayer de réduire au maximum l'imprécision qui découle de la subjectivité de l'expérimentateur, d'élaborer des procédures précises, d'assurer la reproductivité de la démarche, sa généralisation, et par-delà les considérations empiriques de l'expérimentation, de permettre au linguiste de procéder aux manipulations de son objet, objet qui échappe aux inconvénients des échantillonnages *ad hoc* et manipulations transformant les résultats obtenus selon un ciblage adaptatif. Cette manière de procéder présente également l'avantage de s'inscrire dans une démarche perfectible reposant sur une structure binaire faite d'une instruction que l'humain donne à l'IA et l'exécution de la tâche demandée par la machine, l'interaction entre l'homme et la machine reposant principalement sur la qualité de l'instruction générative[3]. C'est pourquoi, le résultat obtenu est susceptible d'être amélioré, grâce à la relation dialogique entre l'utilisateur et l'IA. Il est à noter que les précisions impliquées dans l'instruction générative ne se limitent pas au contenu de la tâche à exécuter et à sa nature ; il est possible de préciser également la manière dont elle doit l'être : cela pourrait concerner le degré d'expertise dans un domaine précis ou le style dans lequel un texte doit être élaboré ou encore le genre textuel, etc.

La qualité des réponses n'est pas tributaire uniquement des spécificités de ce dialogue, elle dépend également de celle des données initiales figurant dans la mémoire de la machine. Cela se vérifie particulièrement dans des domaines aussi différents que celui de l'information et celui des sciences. Tout dépend des données de base : si elles comportent des fausses

[2] Réponse de l'IA, via *Google*, à la question relative aux LLM (le 17-01-2026)

[3] Il s'agit de l'instruction (équivalent de *prompt* en anglais) donnée à l'IA sous la forme d'un texte qui doit obéir à la triple exigence d'être explicite, clair et fournissant le maximum d'éléments contextuels aidant la machine à mieux cibler les éléments pertinents de la demande (cf. Yasmina Salmandjee, 2025 ; John Ayoun, 2024).

informations, l'IA en reproduit ; si elles sont fiables sur le plan de l'expertise dans le domaine considéré, le résultat obtenu s'en ressent. La possibilité d'alimenter la machine en données de qualité améliore considérablement la qualité des réponses. Il y a d'autres aspects qui peuvent impacter la qualité que nous ne pourrions pas développer ici, notamment ceux des biais liés à la conception de ces outils, à la nature des algorithmes (sorte de boîtes noires), à la dimension éthique, etc.

Limitons-nous à notre expérience linguistique. Il s'agit d'utiliser l'IA pour obtenir des textes comportant une dimension modale de plus en plus consistante, l'objectif étant d'isoler les marqueurs de la modalité dans chaque version. Notre hypothèse consiste à considérer que la modalité s'inscrit dans une échelle qui va du moins marqué au plus marqué : plus les marqueurs de la subjectivité sont importants, plus le texte obtenu est modalisé. Nous partons également de l'idée que les marqueurs relèvent de trois domaines différents : le lexique, la grammaire et le style. Nous décrivons dans ce qui suit :

- Notre expérience : sa nature (implicite, puisque les instructions génératives ne véhiculent pas la notion de modalisation), l'élaboration des instructions et leur explicitation par l'IA, la progression dans laquelle s'inscrivent les différentes requêtes, le caractère spontané de certaines instructions, etc.
- Les résultats obtenus en comparaison avec les attentes de l'utilisateur ;
- La description linguistique des ajouts d'un texte à l'autre et la part de la modalité dans chaque version ;
- L'évaluation des résultats sur les plans méthodologiques et linguistiques ;
- Les perspectives heuristiques.

1. Expérience[4]

Intelligence naturelle et intelligence artificielle sont deux types d'intelligence qui reposent sur des réseaux de neurones mais, qui

[4] L'idée de ce travail trouve ses origines dans le séminaire de S. Mejri et s'est réalisée dans le cadre du projet D3TIP. *Discours du Développement Durable. Traitement Informatique Phraséologique* (26 G 0606).

s'opposent par leur nature : l'un est biologique, l'autre est artificiel. Dans le même sens, J. Piaget affirme que l'intelligence « n'est pas ce que l'on sait, mais ce que l'on fait quand on ne sait pas[5], » contrairement à l'intelligence artificielle qui est définie comme « la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité[6] ». Partant de ce parallélisme, nous comptons établir un dialogue homme-machine pour effectuer une expérience linguistique. Étant définie comme propre à l'intelligence humaine, l'expression de la modalité serait dans cette expérience le produit de l'IA.

Optant pour une démarche expérimentale et au lieu de choisir un corpus, en l'occurrence un texte, et de faire l'inventaire des marqueurs de modalisation qu'il comporte, nous présentons à l'IA un texte « non modalisé », « degré zéro de l'écriture » (Barthes, 1953), et toute la tâche consisterait à le doter de l'expression de la modalité sans pour autant être explicite dans les requêtes à formuler.

Choisir un texte dépourvu de modalisation nous a fait penser aux textes spécialisés et plus particulièrement au domaine culinaire. Il s'agit d'une recette de cuisine, un texte procédural[7] qui transmet un savoir-faire par étapes. Elle repose sur une organisation chronologique stricte. D'ailleurs, J.-M. Adam considère « les textes qui ont en commun de dire de faire et de dire comment faire en prédisant un résultat et incitant très directement à l'action » comme des « genres de discours » (2001 : 12). Il insiste également sur « la présence dans leurs plans de texte de description-liste pour les ingrédients ou éléments épars et description d'actions pour la suite d'actes à accomplir, le nom de la recette ou de l'objet et sa représentation iconique correspondant, de plus, au thème-titre de toute description » (2001 : 12).

À ce texte procédural doivent être appliquées des instructions successives pour générer à chaque fois une version plus riche que la précédente. En effet, savoir formuler ses requêtes est essentiel pour avoir des réponses pertinentes qui répondent aux attentes de l'expérimentateur. Cela implique la clarté, la spécificité, la brièveté et la précision (Ayoun, 2024 : 12). Dans le cadre de cette expérience, les instructions fonctionnent

[5] L'approche de l'intelligence de Jean Piaget, biologiste, psychologue et épistémologue suisse est évoquée dans l'ouvrage de J. Ayoun, *ChatGPT*. *Comment rédiger des prompts efficaces* (2024 : 6)
[6] Définition donnée par Le Parlement européen selon Ayoun (2024 : 6).
[7] Voir annexe 1.

chacune par rapport à la réponse à celle qui la précède. Comme souligné auparavant, la première instruction[8] opère sur le texte initial[9] et donne une première version enrichie lexicalement. Une deuxième instruction[10] demande l'enrichissement par une grammaire expressive. Le texte, réponse de l'IA, conçu comme la deuxième version du texte initial reçoit les changements dictés par l'IA via la troisième instruction[11] qui donne lieu à une troisième version de la recette. Une dernière requête[12] adressée à la machine fait de cette troisième version un récit.

2. Les résultats obtenus en comparaison avec les attentes de l'utilisateur

2.1. L'instruction générative : entre requête minimale et instruction optimale

Les instructions linguistiques fournies à l'IA devraient être, en principe, déterminées par les attentes de l'utilisateur. L'efficacité de ces instructions dépend de leur qualité et se mesure *in fine* à l'aune de la satisfaction de l'utilisateur. Les quatre instructions présentent les propriétés suivantes :

- Chacune est claire et concise dans la mesure où chacune est censée assurer précisément un rôle ; la distribution des rôles entre les quatre instructions est réalisée de manière à ce que la première fournisse un enrichissement lexical, la deuxième une grammaire expressive, la troisième une touche de style et la dernière un genre textuel ;
- Le format de la réponse à la requête est spécifié de manière indirecte dans les instructions (1)[13] (« ce texte » implique une recette), (2)[14] (« cette même version de la recette ») et (3)[15] (« cette recette ») et directe dans l'instruction (4)[16] (« un récit ») ;

[8] Voir annexe 2.
[9] Voir annexe 1.
[10] Voir annexe 3.
[11] Voir annexe 4.
[12] Voir annexe 5.
[13] Voir annexe 2.
[14] Voir annexe 3.
[15] Voir annexe 4.
[16] Voir annexe 5.

- L'audience ciblée n'est signalée dans aucune des quatre instructions, ce qui nous conduit à considérer que nous avons affaire à des requêtes non contextualisées et par conséquent à une utilisation plutôt basique des instructions.

Ce sont dans l'ensemble des instructions simples même si d'une part, l'instruction (1)[17] présente l'avantage de fournir quelques exemples de nature à préciser la requête ; l'enrichissement lexical se fera à travers trois catégories grammaticales (verbe, nom, adjectif) et en sollicitant l'« expression figée » comme type d'unités lexicales. Par cette information supplémentaire, la requête gagne en précision et améliore sensiblement sa qualité[18]. Quant à l'instruction (4)[19], elle sollicite l'ajout « d'une touche de style » sans préciser le type de style, laissant ainsi le choix de la tonalité du texte de sortie hors du cadre.

Ainsi, les quatre instructions génératives ne cochent certes pas tous les paramètres auxquels devrait répondre une instruction idéalement, c'est-à-dire, le contexte, l'objectif, l'audience, le format et le style (Chervet, 2024). Toutefois, les informations essentielles pour guider la réponse sont bien disponibles. Confrontons ces instructions aux résultats obtenus.

2.2. Attentes et résultats

Sans être des instructions d'expert, ni des commandes puissantes, les résultats obtenus dans cette expérience sont globalement en conformité avec les instructions et répondent *a priori* aux attentes respectives de l'utilisateur.

Concernant l'instruction (1)[20], les exemples qui guident les réponses à cette requête vérifient bien l'adjonction d'un lexique sémantiquement riche parce qu'ayant trait à un domaine culinaire spécialisé, voire gastronomique, même si la recette est basique. Nous relevons :

- des verbes : *mouiller ; éliminer ; homogénéiser ; s'imprégner ; dresser, égrainer,* etc.

[17] Voir annexe 2.
[18] Cf. Chervet F. (2024), notamment le chapitre qui traite des 20 techniques avancées de *prompting*.
[19] Voir annexe 5.
[20] Voir annexe2.

- des noms : *mijotage, vapeur ; la légèreté ; le moelleux ;* etc.
- des adjectifs : *laiteuse, limpide ; uniforme ;* etc.
- des expressions figées : *jusqu'à ce que ; porter à (ébullition/gros bouillon) ; en pluie ; à couvert ; à l'aide de.*

À propos de la seconde instruction, même si l'expressivité en linguistique « intéresse toutes les disciplines des sciences du langage […] [et] reste malgré tout un sujet d'étude relativement marginal pour la linguistique théorique » (Legallois, François, 2022 : 197), qu'elle soit relative à l'affectivité (Bally, 1913), à l'émotion ou à l'intensité, la réponse aux instructions (2)[21] confirme l'existence de plusieurs marqueurs grammaticaux de l'expressivité comme :

- la forme exclamative :

Quel plaisir de voir l'amidon s'effacer pour laisser place à la pureté !

- la forme injonctive :

(choisissez-le noble, à grain long !)
Purifiez la céréale !
Surtout, ne cédez pas à la curiosité !
Admirez cette blancheur, ce moelleux incomparable et cette légèreté retrouvée !

- l'emploi du superlatif :

Réduisez le feu à son plus simple murmure ;

- les structures clivées :

C'est alors que vous jetez le riz en pluie ;
C'est ici, dans l'ombre du couvercle, que le riz s'imprègne de vie ;

- la focalisation :

D'un coup de fourchette aérien, égrainez le tout.

L'appréciation du degré de satisfaction des attentes de l'instruction (3)[22] soumise à l'IA et relative à l'ajout d'une touche de style à la recette initiale est plus difficile à déterminer. En effet, il y a bien un style qui se dégage de cette version grâce à des marques lexicales saillantes. Toutefois, l'orientation générale demeure quelque peu floue parce que nous relevons une tonalité poétique (*des perles d'ivoire* ; *une onde pure ; l'étincelle*

[21] Voir annexe 3.
[22] Voir annexe 4.

minérale, etc.) mêlée, entre autres, à une isotopie religieuse (*immaculé ; l'ablution originelle ; scelle leur destin ; ce repos providentiel ;* etc.). Finalement, la touche de style étant indéterminée dans l'instruction, elle échappe à un cadre précis. Par conséquent, la tonalité reste relativement ouverte. La part indéterminée est en quelque sorte laissée « à la discrétion » des algorithmes.

L'instruction (4)[23] offre une demande plutôt affinée du point de vue du format dans la mesure où la commande « récit » à partir de la recette, envisagée comme « expérience culinaire », fournit bien un texte narratif. Toutefois, cette version métamorphose l'expérience domestique et la sublime en expérience voluptueuse sans que cette orientation soit obligatoirement voulue par l'utilisateur. À défaut de précision dans l'instruction, cet aspect n'est pas prédictible ; le récit aurait pu développer la dimension épique ou une tout autre dimension en choisissant un autre répertoire et une autre tonalité.

En définitive, sur le plan factuel, les résultats sont à la hauteur des instructions et sur un plan plus subjectif, celui de l'évaluation par rapport aux attentes de l'utilisateur, il faudrait déterminer ce qu'il entend par *modalité* afin de pouvoir distinguer, d'une manière générale, la part de l'actualisation et celle de la modalité. C'est dans cette perspective qu'un éclairage linguistique s'impose.

3. La description linguistique des ajouts d'un texte à l'autre et la part de la modalité dans chaque version

Afin de décrire sur le plan linguistique les différents ajouts d'un texte à l'autre et de cerner la part additionnelle de la modalité, part complétée à l'aveugle, sans employer le terme *modalité*, une méthode s'impose. Deux paramètres concomitants nous ont semblé indispensables à prendre en considération :

- le premier paramètre est l'incidence de ces enrichissements : ils constituent autant d'apports conditionnés par les supports linguistiques auxquels ils se greffent, c'est pourquoi nous les organisons selon les

[23] Voir annexe 5.

différents niveaux linguistiques étant donné que chaque niveau implique des actualisateurs bien déterminés. Les enrichissements que reçoit notre recette initiale se réalisent selon des supports relevant des cinq paliers respectifs suivants :

- le niveau syntagmatique,
- le niveau de la proposition infinitive,
- le niveau de la phrase à un mode personnel,
- le niveau transphrastique,
- le niveau du texte.

- le deuxième paramètre est le mode d'agencement de ces enrichissements : les règles de concaténation font partie des éléments qui permettent l'actualisation. Ces enrichissements vont saturer des positions non encore saturées comme ils vont créer de nouvelles positions à saturer. Mais, ils ne peuvent actualiser que les positions saturables. Autrement dit, l'enrichissement répond à des contraintes combinatoires préétablies.

3.1. Niveau syntagmatique

Dans les syntagmes nominaux, l'enrichissement lexical est potentiellement incident au nom ou à tout le syntagme nominal comme nous pouvons l'observer dans le tableau suivant où la partie variable est en gras dans le texte :

Texte initial	Version 1	Version 2
a. Riz blanc nature	*a'. **L'Art du** riz blanc : **une cuisson subtile***	*a''. **L'Ode au** riz blanc : **le secret d'une cuisson magistrale***
b. 1 pincée de sel	*b'. Une **généreuse** pincée de sel **(fleur de sel ou sel fin)***	*b''. Une pincée de sel **pour exalter les saveurs***
c. 250 g de riz	*c'. 250 g de riz **(privilégiez une variété à grain long pour plus de tenue)***	*c''. 250 g de riz **(choisissez-le noble, à grain long !)***
d. 500 ml d'eau	*d'. 500 ml d'eau*	*d''. 500 ml d'eau **pure**.*

Tableau 1 : Résultats des instructions au niveau syntagmatique

Dans ces exemples, les résultats des instructions prouvent que la machine a bien ajouté, par rapport au texte initial :

- un adjectif (« *généreuse* ») au nom (« *pincée* ») du déterminant figée (« *pincée de* ») pour former un syntagme enrichi : (b'). « *Une généreuse pincée de sel »,*
- un groupe nominal (« *fleur de sel ou sel fin »*) pour spécifier le type de sel.

Du point de vue sémantique, l'enrichissement lexical se réalise à travers un adjectif prédicatif quantifieur (« *généreuse* ») et d'autres modifieurs classifieurs (« *fleur de sel/ sel fin »*). L'adjectif *généreuse* assure une fonction modalisatrice parce qu'il exprime un degré d'intensité. Le commentaire parenthétique « *fleur de sel »* et *« sel fin »* spécifie une catégorie de sel, ce qui devrait classer ces précisions parmi les modifieurs non prédicatifs. Néanmoins, « *fleur de* » dans « *fleur de sel* » recèle une valeur méliorative, donc modale, par rapport à « sel fin ».

L'adjonction de la proposition finale (« *pour exalter les saveurs* ») dans (b''). *Une pincée de sel pour exalter les saveurs* peut recevoir deux interprétations : rappeler une propriété intrinsèque au sel en tant que produit d'assaisonnement ou exprimer une appréciation de nature modalisatrice puisqu'elle indiquerait l'attitude du locuteur.

Quant aux expansions obtenues à partir de (c) (« *250 g de riz* »), il est clair que le commentaire métalinguistique en (c'') (« *choisissez-le noble, à grain long !* ») dévoile un plus grand engagement de la part du locuteur dans l'expression de la consigne que en (c'), (« *privilégiez une variété à grain long pour plus de tenue* »). Ici, la modalité appréciative est soulignée par la forme exclamative (c'') : (« *choisissez-le noble, à grain long !* »).

Du point de vue syntaxique, faut-il préciser que le sens enrichi est issu d'unités combinables selon des règles d'agencement qui préservent une chaîne congruente. Parmi les potentialités actualisées figure l'exploitation d'une position non saturée comme dans (b') ou (d'') :

1 (**position non saturée**) pincée de sel - > Une **généreuse** pincée de sel
500 d'eau (**position non saturée**) - > 500 ml d'eau **pure**.

L'enrichissement lexical découle aussi de l'adjonction de nouvelles relations, de nouveaux prédicats :

a'. **L'Art** du riz blanc
a''. **L'Ode** au riz blanc

Le syntagme *riz blanc* fait l'objet d'une expansion qui correspond au complément du nom dans le cadre de la grammaire normative : *L'Art du Riz Blanc*, *L'Ode au Riz Blanc*. Nous constatons, du point de vue de l'actualisation, que sous une structure invariante parallèle : *Déterminant + Nom + Préposition + SN*, se réalise une variation au niveau syntagmatique sur le statut du nom *riz*. Ce dernier est tantôt un nom argument-subjectal :

L'Art du Riz Blanc
- > *Le riz blanc* est un art,

tantôt un argument-objectal :

L'Ode au Riz Blanc
- > On célèbre *le riz blanc.*

Les deux paraphrases (*Le riz blanc est un art* ; *On célèbre le riz blanc*) permettent de démontrer d'une part, que le syntagme est une phrase compactée et d'autre part, qu'occuper la même place n'est pas synonyme d'avoir la même position structurelle ; ce qui est de nature à souligner la subtilité de l'actualisation et surtout la double composante à la fois syntactico-combinatoire et sémantique de la modalisation appréciative. Ainsi, l'enrichissement lexical et la grammaire expressive se rencontrent nécessairement dans la mesure où ils forment des strates qui s'interpénètrent.

Par ailleurs, l'enrichissement réside aussi dans le fait que des noms prédicatifs tels que *art* et *ode* soient adjoints à un nom élémentaire *riz* initial référant à une entité du monde.

Ainsi, à chaque version, la prédication nominale connaît des expansions syntagmatiques à partir du noyau de la suite nominale ou de son déterminant.

Le poids des prédicats qui servent la modalité est favorisé par la récursivité comme nous pouvons l'observer en comparant la forme initiale et les deux autres versions :

Riz blanc nature
- > a'. ***L'Art du*** *Riz Blanc :* ***Une Cuisson Subtile***
- > a''. *L'Ode au* ***riz blanc : le secret d'une cuisson magistrale***

Finalement, l'enrichissement lexical (instruction 1)[24], comme la grammaire expressive (instruction 2)[25], sont tous les deux tributaires de règles syntaxiques et sémantiques. Ils engagent tous les deux le procédé de l'actualisation. Ce dernier n'est pas systématiquement source de valeur modale.

3.2. Niveau de la proposition infinitive

Le texte initial se distingue par un déficit au niveau de l'actualisation qui, bien que présente, est extrêmement minimale. Dans les diverses versions, nous prendrons comme critère la présence de la structure *pour + infinitif*, étant donné qu'elle présente une non-actualisation double, celle de la préposition (*pour*) et du verbe à l'infinitif. Le tableau suivant visualise la progression d'un emploi fréquent surtout dans la première version, sensiblement moins fréquent dans la deuxième version et absent dans les deux dernières versions étant donné que la dernière occurrence (version 4) correspond à un cas de réduction infinitive, le sujet étant coréférentiel.

Version 1	Version 2	Version 3	Version 4
Cette étape cruciale permet d'éliminer l'excès d'amidon ***pour*** *garantir un riz qui ne colle pas.* *Mélangez une seule fois* ***pour*** *homogénéiser la cuisson.* *Réduisez le feu au minimum* ***pour*** *obtenir un feu doux.* *Laissez le riz s'imprégner de l'humidité pendant 12 à 15 minutes, sans jamais soulever le couvercle* ***pour*** *ne pas laisser s'échapper la vapeur.* *Égrainez délicatement le riz à l'aide d'une fourchette* ***pour*** *lui redonner de la légèreté et du moelleux.*	*Une pincée de sel* ***pour*** *exalter les saveurs.* *Quel plaisir de voir l'amidon s'effacer* ***pour*** *laisser place à la pureté !*		*Je plongeai mes mains dans l'eau fraîche* ***pour*** *brasser les grains.*

Tableau 2 : Visualisation de la progression d'un emploi

Progressivement, d'une version à l'autre, le degré d'actualisation augmente, à travers le choix d'autres moyens linguistiques et celui de la

[24] Voir annexe 2.
[25] Voir annexe 3.

modalité également de manière proportionnelle comme nous pouvons le constater d'après le tableau récapitulatif suivant :

Version 1	Version 2	Version 3
a. Rincer le riz à l'eau froide jusqu'à ce que l'eau soit claire.	***a'. Clarifier** le riz : Commencez par mouiller abondamment les grains à l'eau froide. Remuez délicatement jusqu'à ce que l'eau, initialement laiteuse, devienne parfaitement limpide. Cette étape cruciale permet d'éliminer l'excès d'amidon pour garantir un riz qui ne colle pas.*	***a''. Purifiez la céréale !** Plongez d'abord les grains sous un filet d'eau fraîche. Remuez, rincez et répétez ce geste jusqu'à ce que l'eau, autrefois trouble, devienne enfin cristalline. Quel plaisir de voir l'amidon s'effacer pour laisser place à la pureté !*
	***Verser** l'eau dans une casserole et porter à ébullition*	*Porter à ébullition : **Versez le volume** d'eau dans une casserole à fond épais. Portez le liquide à frémissement, puis à gros bouillons.*
***Réduire** le feu, couvrir la casserole et laisser cuire pendant 12 à 15 minutes -*	*Mijotage à l'étouffée : **Réduisez** le feu au minimum pour obtenir un feu doux. Couvrez hermétiquement la casserole. Laissez le riz s'imprégner de l'humidité pendant 12 à 15 minutes, sans jamais soulever le couvercle pour ne pas laisser s'échapper la vapeur.*	

Tableau 3 : Tableau récapitulatif

Les actes de langage que constituent les instructions comme « *rincer* », « *réduire* », « *couvrir* », etc. sont à un mode non personnel, en l'occurrence à l'infinitif. Nous savons que l'infinitif est, par excellence, la marque de l'effacement de la personne. On aurait tendance à considérer, à juste titre, que du point de vue morphosyntaxique, *verser l'eau*, pas proprement actualisé, serait non modalisé par rapport à *versez le volume d'eau*. Il est vrai que l'emploi de la forme impérative fait intervenir dans le discours systématiquement le locuteur et l'interlocuteur. Néanmoins, s'agissant d'une recette, donc d'une suite orientée d'instructions, les deux formes verbales impersonnelle et personnelle sont en quelque sorte en distribution complémentaire au service d'une même modalité : la modalité injonctive.

Quand l'infinitif participe à l'actualisation et à la modalisation, il s'accompagne d'un semi-auxiliaire *laisser,* pas dans le sens de l'abandon, mais dans celui de l'instruction. C'est ce que nous constatons au niveau de la phrase à un mode personnel.

3.3. Niveau de la phrase à un mode personnel

Dans les versions 3 et 4, l'actualisation se réalise exclusivement au niveau de la phrase au mode personnel ; le niveau de la proposition infinitive disparaît et le niveau syntagmatique est réduit. Le mode personnel est incident à des phrases où la modalité joue sur la catégorie verbale et plus spécifiquement sur le semi-auxiliaire comme dans ces exemples :

Version 1	Version 2
a'. *Cette étape cruciale* ***permet d'éliminer*** *l'excès d'amidon pour garantir un riz qui ne colle pas.*	a'. *Quel plaisir de voir l'amidon s'effacer pour laisser place à la pureté !*
b'. ***Laissez*** *le riz* ***s'imprégner*** *de l'humidité pendant 12 à 15 minutes, sans jamais soulever le couvercle pour ne pas* ***laisser*** *s'échapper la vapeur.*	b''**.** ***Laissez*** *la vapeur* ***opérer*** *sa magie à l'étouffée durant 12 à 15 minutes. C'est ici, dans l'ombre du couvercle, que le riz s'imprègne de vie.*
c'**.** ***Laissez*** *le riz* ***reposer*** *à couvert durant 5 minutes. Ce temps* ***permet*** *à la chaleur* ***de se répartir*** *de façon uniforme.*	
d'. ***Commencez*** *par mouiller abondamment les grains à l'eau froide*	d''.*Plongez* ***d'abord*** *les grains sous un filet d'eau fraîche.*

Tableau 4 : Niveau de la phrase à un mode personnel

Le semi-auxiliaire *laisser* à la forme impérative ajoute à la valeur injonctive une valeur modale de permission qui fait de cette instruction une recommandation particulière parce qu'elle est incidente à un procès ou à un état duratif avec un sujet non humain :

b'. *Laissez* ***le riz s'imprégner***
b''**.** *Laissez* ***la vapeur opérer sa magie***
c'**.** *Laissez* ***le riz reposer***

La valeur modale de *permettre* en (a'), « *Cette étape cruciale* ***permet d'éliminer*** *l'excès d'amidon…* » et (c'), « *Ce temps* ***permet*** *à la chaleur* ***de se répartir*** *de façon uniforme* », fait que les sujets respectifs l'*« étape cruciale »* et le *« temps »* rendent les actions réalisables. Enfin, le verbe *commencer* en (d'), « ***commencez*** *par mouiller* abondamment les grains à l'eau froide », souligne l'aspect inchoatif puisqu'il s'agit de l'étape initiale de la recette.

3.4. Niveau transphrastique

Le niveau transphrastique est dans le texte initial le lieu de juxtapositions et de parataxes. Il commence à être formellement marqué dès la réponse à la seconde instruction. À ce propos, il est intéressant de voir comment une même valeur aspectuelle est réalisée à des niveaux

linguistiques différents. Nous venons de voir l'aspect inchoatif verbal actualisé dans l'exemple (d') au niveau phrastique. Ce même aspect trouve une réalisation adverbiale de nature transphrastique dans l'exemple suivant pour signifier « dans un premier temps », « à cette première étape de la recette » :

d''. *Plongez **d'abord** les grains sous un filet d'eau fraîche*.

Cette modalité narrative reçoit dans la version (2), lors de la troisième étape de la recette, le marqueur « *c'est alors que* », qui vient souligner de manière saillante non seulement la dimension temporelle, mais aussi une relation quasi logique motivée par l'agencement procédural et instructionnel des étapes :

> « *3. La rencontre. **C'est alors que** vous jetez le riz en pluie, accompagné de son précieux sel. Un seul tour de cuillère suffit : il faut homogénéiser sans brusquer.* »

3.5. Niveau textuel

La quatrième version ne correspond plus au format d'une recette. Le cadre modal du texte est tributaire d'une nouvelle actualisation annoncée dès le premier paragraphe à travers trois éléments cadratifs primordiaux fondateurs d'un nouveau point de vue :

- l'espace : « *L'obscurité de la cuisine n'était rompue que par la lueur dorée de la hotte, créant une scène de théâtre autour du plan de travail* » ;
- le temps : « *Ce soir-là* » ;
- et la personne : « *je ne cherchais pas l'opulence, mais la perfection dans l'épure*. »

Tous les prédicats techniques de processus, d'opérations, d'actions, etc. que le locuteur est censé communiquer dans une visée fonctionnelle et utilitaire se muent en prédicats expérientiels orientés vers un événement jouissif initiatique : « *je compris que l'expérience touchait à son but : j'avais transformé l'ordinaire en un instant de volupté absolue* ». Tout le récit est construit en fonction de cet attracteur (Mejri, Mizouri 2023) principal vers lequel convergent tous les prédicats. Sa structure globale est organisée à partir d'un enchaînement de quatre attracteurs :

- la purification,
- le frémissement,
- la claustration,
- la révélation.

De nombreux prédicats cadratifs métaphoriques sous-tendent une modalité affective et une modalité axiologique qui expriment l'intensité d'un plaisir initialement gustatif devenu émotionnel et corporel.

En définitive, du point de vue linguistique, si nous comparons les résultats des réponses aux quatre instructions, nous observons que la différence entre les diverses versions réside d'abord essentiellement dans l'actualisation de leurs prédicats. En effet, l'output de chaque requête joue systématiquement sur deux paramètres corrélés :

- la nature des prédicats : prédicat nominal, verbal, adjectival, etc.
- et les formes d'actualisation de ces prédicats : une actualisation absente, minimale ou maximale.

Par ailleurs, pour commenter le choix opéré par l'IA, dans le dialogue homme-machine, l'IA réagit selon sa connaissance du voisinage des mots. Étant donné qu'elle prédit les cooccurrences les plus fréquentes, il est probable que cette propriété influence fortement le processus d'actualisation de manière générale. En effet, nous observons que les réponses fournies ne s'arrêtent pas strictement aux informations apportées par les instructions. Par exemple, la première instruction n'indique pas la catégorie adverbiale parmi les exemples qu'elle propose. Néanmoins, la première version propose une actualisation de nature modale qui engage toutes les parties du discours dont l'enrichissement lexical par un adverbe incident à un verbe ou à un adjectif comme dans :

Mouiller abondamment
Remuez délicatement
Parfaitement limpide
Couvrez hermétiquement
Entièrement résorbé
Égrainez délicatement

Quand le cadre n'est pas suffisamment précis, les résultats peuvent dépasser les instructions dans le sens où ils fournissent des composants linguistiques non explicitement demandés.

4. Évaluation

La description des résultats de cette expérience linguistique requiert une double approche évaluative. Il s'agit de juger de la validité du processus de stratification itérative des instructions d'une part, et d'examiner l'émergence des marqueurs de modalisation d'autre part.

4.1. Évaluation méthodologique

L'enjeu est ici d'interroger la dynamique d'interaction homme-machine, instruction-réponse ou encore instruction-exécution. L'issue de cette relation binaire fait émerger notre objet d'étude : les marqueurs de modalisation. Les instructions ne mentionnent pas explicitement la modalité, elles l'expriment indirectement. Il s'agit d'exploiter les trois domaines porteurs de modalité cités précédemment le lexique, la grammaire et le style.

4.1.1. La pertinence du texte initial[26]

Le choix du texte initial est un paramètre déterminant pour le bon déroulement de cette expérience linguistique dans la mesure où il conditionne à la fois le relevé des variations ou des ajouts linguistiques et l'expression stratifiée de la modalité. En effet, le recours à un texte simple, bref et neutre, s'est révélé méthodologiquement pertinent. Une recette minimaliste au niveau de la structure et du vocabulaire a permis de réduire les interférences sémantiques et stylistiques dès le départ offrant ainsi un terrain propice pour l'application des instructions adéquates. Celles-ci seront à l'origine des marqueurs de modalité propres à chaque niveau d'analyse. Le texte de départ, étant non marqué, nous conduit à isoler à chaque fois les ajouts générés par chaque instruction et à repérer une progression ascendante de l'expression de la modalité qui part des

[26] Annexe 1, Le texte choisi est une recette de cuisine : « Riz blanc nature ».

actualisateurs-modalisateurs syntagmatiques pour couvrir les cadres-modalisateurs textuels.

4.1.2. L'effet instruction sur instruction

Le recours à une stratégie d' « instruction sur instruction » qui consiste à faire porter chaque nouvelle consigne sur la réponse produite précédemment par l'IA s'avère un choix méthodologique central pour notre étude expérimentale. Ce procédé présente d'abord des apports significatifs pour l'analyse linguistique. Ainsi permet-il d'observer et d'identifier de manière progressive et cumulative l'effet de chaque strate linguistique comme réponse à l'instruction formulée tout en maintenant une continuité discursive. Chaque instruction fonctionne ainsi comme un vecteur de transformation orienté par l'homme et rendant visibles les modifications et les ajouts successifs induits aux niveaux lexical, grammatical et stylistique. Cette approche facilite l'identification des marqueurs de modalité et les situe sur une courbe qui va crescendo, partant des marqueurs modalisateurs phrastiques pour arriver aux marqueurs cadratifs textuels. D'ailleurs, la densité lexicale, grammaticale et stylistique se situe sur une échelle qui met en exergue cet effet de modalisation cumulative. D'un texte exempt[27] de modalisation, nous atteignons un texte saturé de modalité.

En revanche, les limites de cette expérience sont perceptibles surtout au niveau des interactions instructions-réponses : le dialogue pourrait être plus développé. Nous pouvions, par exemple, ne pas limiter les instructions-exécutions à une seule interaction et exploiter beaucoup plus les capacités de l'IA. Mais, il était impératif de ne pas fausser les résultats et de ne pas trahir l'objectif principal, celui de stimuler la génération des marqueurs de modalisation de manière implicite.

4.1.3. La reproductibilité et la généralisation de l'expérience

Dans une perspective expérimentale, la reproductibilité et la généralisation de la démarche se présentent comme des critères fondamentaux pour l'évaluation de cette expérience linguistique. Dans notre étude, la méthode mise en œuvre reposant sur un texte initial

[27] C'est un texte où la modalisation tend vers zéro sans jamais l'atteindre.

procédural neutre et une succession d'instructions qui s'appliquent de façon progressive présentent en théorie un potentiel de reproductibilité réel. En fait, cette expérience linguistique homme-IA peut être reconduite à l'identique en variant à chaque fois les supports et en affinant les requêtes. Il suffit d'avoir un texte non modalisé ou à faible modalité, des instructions bien formulées successives et les résultats seraient perçus immédiatement.

Toutefois, cette reproductibilité demeure réalisable sous conditions. Les résultats dépendront certainement de plusieurs paramètres variables tels que la bonne formulation des instructions génératives, le degré de précision du dialogue homme-IA et plus largement les mécanismes internes du modèle de langage mobilisé (*ChatGPT, Google Gemini, Copilot*, etc.).

Tout compte fait, cette expérience montre que dans un cadre impliquant une relation binaire homme-machine, la reproductibilité et la généralisation ne reposent pas sur l'identité stricte des résultats, mais plutôt sur la reconduction contrôlée d'une telle démarche expérimentale permettant d'attribuer à la machine des performances de fonctionnement jusque-là propres à l'humain. Il s'agit de vérifier et peut-être de généraliser des tendances linguistiques comparables.

La reproductibilité de cette expérience tient à la clarté de la démarche qui consiste à :

- choisir un texte initial qui présente un faible degré de modalité,
- établir un dialogue avec l'IA générative (le choix de l'intelligence artificielle correspondante est libre),
- formuler des instructions hiérarchisées de façon à faire émerger la modalité par strates ; il s'agit d'opter pour une progression explicite : lexique, grammaire, style ;
- repérer les marqueurs de modalité phrastique,
- identifier les marqueurs de modalité textuelle.

L'application rigoureuse de ces consignes, le respect des différents paramètres tels que la bonne formulation des prompts, la progression dans les instructions, etc. montrent que cette expérience peut être reproduite à l'identique. Quant à sa généralisation, nous pensons que tout phénomène

linguistique est susceptible d'être révisé ou revisité par l'intelligence artificielle.

4.2. Évaluation linguistique

Isoler les marqueurs de l'expression de la modalité est l'objectif de cette expérience linguistique. Étant non marqué, le texte de départ[28] se prête bien à la réception de la modalisation par instructions. De ce fait, la progression dans les instructions traduit une progression dans les résultats comme indiqué précédemment[29]. Il s'agit d'une évolution visible quantitativement et qualitativement. Les propositions infinitives (*rincer le riz à l'eau froide jusqu'à ce que l'eau soit claire ; verser l'eau dans une casserole et porter à ébullition.*) du texte de départ se voient muter en phrases (*commencez par mouiller abondamment les grains à l'eau froide ; remuez délicatement jusqu'à ce que l'eau, initialement laiteuse, devienne parfaitement limpide. Cette étape cruciale permet d'éliminer l'excès d'amidon pour garantir un riz qui ne colle pas ; versez le volume d'eau dans une casserole à fond épais ; portez le liquide à frémissement, puis à gros bouillons.*). Les phrases mises en relation grâce à des connecteurs passent au transphrastique et de là au texte (*L'obscurité de la cuisine n'était rompue que par la lueur dorée de la hotte, créant une scène de théâtre autour du plan de travail. Ce soir-là, je ne cherchais pas l'opulence, mais la perfection dans l'épure. Sur la table, le riz reposait dans un bol de porcelaine, une constellation de perles mates attendant son heure.*).

Dans ce sens, l'évaluation strictement linguistique de cette expérience porte sur la modalité, ses marqueurs et la manière dont ils se présentent dans le cadre de ce mode d'investigation. Cette démarche rend compte de l'actualisation comme vecteur de modalisation[30] qui prend en charge tous les types de marqueurs de l'expression de la modalité quel que soit le cadre de réalisation de la prédication principale (le syntagme, la phrase, le texte). Cela participe à la reconfiguration de tous les aspects du texte procédural[31] du début pour verser dans un moule textuel.

[28] Voir annexe 1.
[29] Section qui se rapporte aux résultats de l'expérience.
[30] Terme propre à S. Mejri (entretien dans le cadre de l'élaboration de cette expérience).
[31] Voir annexe 1.

4.2.1. L'actualisation, vecteur de modalisation

Derrière toute production langagière se dresse un *je* « agent de l'évolution et de l'interprétation. C'est le moi locuteur qui dispose de l'ensemble des préconstruits de la langue et qui déclenche, en tant qu'agent de l'acte de la production langagière, l'ensemble des processus d'actualisation » comme l'affirme Mejri (2024 : 8). De ce fait, la génération des marqueurs de modalisation dans cette expérience est la tâche de l'IA : elle génère, elle est à l'origine de la production langagière. À l'image de l'homme, l'IA se dresse comme un LLM et puise dans sa mémoire qui n'est autre que l'ensemble des corpus adossés, pour modaliser l'énoncé. La description linguistique des différentes versions générées par l'IA permet d'identifier différents marqueurs de modalisation qui peuvent être répartis en deux grands types selon « les cadres de réalisation de la combinatoire lexicale que sont le syntagme, la phrase et le texte[32] » : les actualisateurs-modalisateurs pour le syntagme et la phrase et les cadres-modalisateurs pour le texte.

4.2.2. Les actualisateurs-modalisateurs

Dans le cadre du syntagme considéré comme une prédication compactée ainsi que dans la phrase, cadre canonique de la prédication, l'actualisation est grammaticale. C'est la combinatoire syntaxique des unités lexicales qui rend compte des actualisateurs-modalisateurs ontologiques ou autres, à travers l'ancrage énonciatif (les catégories de la personne, du temps et de l'espace).

- Le jeu de modes

Les prédicats instructionnels présentés au début comme des prédications nominales ou verbales à un mode impersonnel, l'infinitif (*réduire le feu, couvrir la casserole et laisser cuire pendant 12 à 15 minutes*) se voient attribuer dans le cadre de la phrase un mode personnel, l'impératif (*Mijotage à l'étouffée : Réduisez le feu au minimum pour obtenir un feu doux. Couvrez hermétiquement la casserole. Laissez le riz s'imprégner*

[32] Selon S. Mejri (2023 : 17).

de l'humidité pendant 12 à 15 minutes, sans jamais soulever le couvercle pour ne pas laisser s'échapper la vapeur) qui met en valeur un *vous* interlocuteur-interprétant face à un *je* locuteur absent mais inféré par ses propos et l'emploi de *vous*.

- La présence massive des adverbes

Pour rendre compte de ces actualisateurs-modalisateurs, le choix des unités lexicales est le meilleur exemple de marqueurs de modalisation, les noms, les adjectifs et surtout les adverbes dont l'emploi est saillant surtout au niveau de la première version du texte initial après l'enrichissement lexical (pourtant non précisé dans l'instruction). Ces marqueurs varient entre quantifieurs (*abondamment*), appréciatifs (*délicatement*), intensifs (*au minimum, hermétiquement, entièrement*), fonctionnels (*à ébullition, à frémissement, à gros bouillons*). Il s'agit de modalisateurs qui portent sur la prédication principale dans le cadre de la phrase.

- La présence de circonstanciels

Les structures finales sont récurrentes comme étape ultime de chaque prédicat instructionnel (*pour garantir un riz qui ne colle pas ; pour obtenir un feu doux ; pour ne pas laisser s'échapper la vapeur ; pour lui redonner de la légèreté et du moelleux*).

- Les précisions fonctionnelles

Qu'elles soient temporelles ou instrumentales, les précisions ponctuent les syntagmes et les phrases des différentes versions de la recette. Par ailleurs, le locuteur veille à ce que la recette réussisse. Cela est perceptible dans les précisions telles que (*Laissez le riz s'imprégner de l'humidité* ***pendant 12 à 15 minutes****, sans jamais soulever le couvercle pour ne pas laisser s'échapper la vapeur*) ou (*Versez le volume d'eau dans une casserole* ***à fond épais****), (****Juste avant*** *de dresser, égrainez délicatement le riz* ***à l'aide d'une fourchette*** *pour lui redonner de la légèreté et du moelleux.)*

4.2.3. Les cadres-modalisateurs

C'est dans le cadre du texte[33] que nous situons ce type de modalisateurs. Suite à l'analyse prédicative de la version textuelle et de l'enchaînement prédicatif de la dernière version de la recette, et plus particulièrement du récit généré par l'IA, l'actualisation conçue comme vecteur de modalisation donne lieu à des cadres-modalisateurs. Citons-en les plus remarquables.

- Le schéma narratif

C'est la textualité qui prend le relais dans la dernière version de la recette. C'est pourquoi, l'on bascule de l'enchaînement des prédicats instructionnels au schéma narratif. L'émergence de la catégorie de la personne, un *je* qui raconte une historiette avec tous les critères du texte narratif. L'on décèle un jeu temporel (imparfait- passé simple) et aspectuel (accompli-inaccompli ou ponctuel-duratif). Ainsi relève-t-on (*je ne cherchais pas l'opulence ; je plongeai mes mains dans l'eau fraîche ; je jetai le riz en une pluie fine ; je compris que l'expérience touchait à son but : j'avais transformé l'ordinaire en un instant de volupté absolue*.). Il s'agit d'un texte porteur de la recette mais non pas comme un genre procédural construit essentiellement sur des prédicats instructionnels concis et précis (syntagmes ou phrases), mais plutôt d'un texte narratif ouvert à toutes sortes d'interprétations consolidées par un flou sémantique, résultat d'un flux de champs lexicaux et d'images qui rendent la prédication oblique et participe à la complexification du récit. En effet, d'une simple recette de cuisine *ordinaire*, l'on arrive à *un instant de volupté (j'avais transformé l'ordinaire en un instant de volupté absolue*)[34].

- La métaphore

La lecture de la version textuelle montre que la modalisation atteint son point culminant sur l'échelle conçue. Le récit final est un texte saturé de modalité et où la recette se perd avec ses ingrédients et ses instructions de préparation parmi les images et les champs lexicaux. Il ne s'agit pas d'en

[33] Voir annexe 5.

[34] Phrase ultime de la dernière version du texte de départ.

faire une étude stylistique mais il faut bien évaluer le prétexte dans lequel le texte initial est fusionné. D'ailleurs, la description linguistique de la dimension textuelle rend bien compte de la métaphore comme prédicat cadratif modalisateur. À partir de l'intitulé présenté dans une relation binaire *Le sacre du grain : chronique de l'alchimie domestique*, le métaphorique apparaît tout d'abord à travers ce vocabulaire religieux (dimension religieuse chrétienne) : *Le sacre du grain* tel *le sacre d'un roi* où le pape bénit l'ascension au trône, à la royauté ; et puis, dans *l'alchimie domestique* où la structuration chronologique opère une magie. En effet, l'intitulé condense en quelque sorte la cohésion et la cohérence textuelles grâce à ce parallélisme entre deux mondes qui tissent en filigrane la métaphore de *la métamorphose* déjà analysée dans la section de la description linguistique. En effet, la métaphore devient un actualisateur textuel qui se file parfois tout au long du récit. La modalité est en fait structurante au niveau du texte. Elle intègre le lexical, le sémantique et le syntaxique. Ainsi devient-elle le cadre de l'enchaînement prédicatif. C'est une procédure de découverte au service de l'actualisation textuelle : il s'agit de l'expression de la modalité à travers un cadre-modalisateur.

- Le moule textuel

Reste à souligner cette image subliminale qui associe *la nourriture* au *plaisir* qui se tisse derrière toutes les métaphores obliques et les champs lexicaux, qui convergent vers l'attracteur final, *la volupté*. Quelques indications dans ce qui suit sont identifiées dans la version finale pour appuyer cette idée de moule et peut-être de stéréotype généré par l'IA. Il s'agit d'*un instant de **volupté** absolue.* De cela découle la conjonction de quatre métaphores au moins *la nourriture, la religion, la métamorphose* et *le plaisir charnel* :

> ***Le rituel** commença par **l'ablution ;***
> *Sous mes doigts, **le frottement** des écorces polies produisait un **murmure** de sable fin ;*
> *C'était le premier **acte** : celui de la **purification** ;*
> *J'observais avec une attention quasi hypnotique les premières perles d'air s'accrocher aux parois, prémices du **frémissement** à venir ;*

> *Le moment le plus délicat fut celui de la **claustration** ; Je savais que là, sous le métal, le riz **s'imprégnait de l'élément liquide**, **s'épanouissant** dans une **solitude nécessaire** ;*
> ***Ces cinq minutes de silence étaient salvatrices** : elles permettaient à **la chaleur latente** de parfaire son œuvre sans agression ;*
> *Je compris que l'expérience touchait à son but : **j'avais transformé l'ordinaire en un instant de volupté absolue**.*

Toutes les unités lexicales soulignées participent des différentes métaphores et confectionnent le cadre- modalisateur constituant le moule textuel qui implique le lexique, la sémantique et l'enchaînement prédicatif. D'un texte procédural[35] précis, on atterrit dans un moule flou et ambigu. Le vecteur opératoire dans cette progression est l'actualisation qu'elle soit syntagmatique, phrastique ou textuelle. L'IA agit en tant que locuteur selon des algorithmes puisant dans les corpus mémorisés. En effet, la modalisation se situe sur une échelle allant de zéro jusqu'au point culminant via des types particuliers d'actualisateurs.

5. Perspectives

Pour ne pas conclure, nous pensons que l'interaction homme-intelligence artificielle dans le cadre de cette expérience ne cible pas seulement la vérification d'une hypothèse ou la validation d'un protocole, mais installe un rapport dialogique qui ouvre des champs d'investigation heuristique sans limites. Cela permet de :

- faire émerger de nouvelles interrogations et reconfigurer certains cadres linguistiques à la lumière des LLM et des intelligences artificielles qui ne cessent d'évoluer. En fait, penser la modalité autrement et pouvoir la situer sur une échelle de modalisation allant d'un degré minime à un point culminant confère à l'IA une performance inédite et ouvre de nouvelles perspectives pour l'étude de la modalisation et de ses marqueurs ;

[35] Voir annexe 1.

- mener une expérience inverse[36] de celle déjà menée, fondée non pas sur l'enrichissement progressif de la modalité, mais sur sa réduction graduelle. Il s'agirait de partir d'un texte fortement modalisé, marqué par une subjectivité explicite et de demander à l'IA via des instructions successives bien formulées de neutraliser le discours. Cette démarche expérimentale inverse permettrait d'explorer la modalité comme un processus réversible et décomposable. Ce qui plaidera pour une hiérarchisation des marqueurs de modalité qu'ils soient lexicaux, grammaticaux ou stylistiques ;
- examiner la capacité de l'IA à maintenir une continuité interprétative au-delà de la quatrième version. L'enjeu serait de déterminer à quel point la cohérence textuelle résiste aux transformations successives et à partir de quel seuil de modalisation apparaissent des ruptures thématiques ou des glissements sémantiques qui touchent à la cohérence et à la cohésion du texte.

Bibliographie

Adam, J.-M. 2001, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de et comment faire* ? ». *Langages*, 141, p. 10-27.

Ayoun, J. 2024, *ChatGPT. Comment rédiger des prompts efficaces*. Éditions First.

Bally, C. 1913, *Le langage et la vie*, Genève, Atar.

Barthes, R. 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, éditions du Seuil.

Beacco, J.-C. 2004. « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif ». *Langages*, 153. *Les genres de la parole*, sous la direction de Simon Bouquet. p. 109-119.

Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.

Benveniste, E. 1974. *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.

Bordas, É. 2022, « La notion d'expressivité. Présentation ». *Langages*, 2022/4, n° 228, p. 7-24.

Cabré, M.-T. 1992, *La terminologie. Théorie, méthode et application*. Les Presses Universitaires d'Ottawa, Armand Colin (version française 1998).

[36] Une idée de S. Mejri lors de notre entretien au sujet de l'expérience linguistique déjà menée et dans le cadre des travaux se rapportant au projet D3TIP (26 G 0606).

Chervet, F. 2024. *Hyperprompt, Le manuel de référence en français pour apprendre à prompter*, Les éditions Nullius in Verba.

Gross, G. 2025, « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français ». *Cahiers de Lexicologie*, 86, p. 11-33.

Gross, M. 1994. « Dictionnaires électroniques et traduction automatique ». *Langages,* nº 116, p. 48-58.

Larlin, E. 2025, *Guide pratique du prompt engineering*. Independently published.

Legallois, D., François, J. 2022, « Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique ». *Langages*, 2022/4, n° 228, p.197-222.

Martin, R. 2001, *Sémantique et automate.* Paris : PUF.

Mejri, S., I. Mizouri 2023, « L'analyse prédicative : éléments méthodologiques », *Synergies Tunisie*, 6, p.109-153.

Mejri, S. 2024, « Présentation », *Neophilologica*, 36, p. 8-17.

Annexes

Annexe 1

Recette : Riz blanc nature
Ingrédients

- 250 g de riz
- 500 ml d'eau
- 1 pincée de sel

Préparation

1. Rincer le riz à l'eau froide jusqu'à ce que l'eau soit claire.
2. Verser l'eau dans une casserole et porter à ébullition.
3. Ajouter le riz et le sel.
4. Réduire le feu, couvrir la casserole et laisser cuire pendant 12 à 15 minutes.
5. Lorsque l'eau est entièrement absorbée, retirer du feu.
6. Laisser reposer 5 minutes avant de servir.

Annexe 2

1re instruction

« Enrichissez ce texte par un lexique (verbe, nom, adjectif, expression figée) »

Recette 1re version

L'Art du Riz Blanc : Une Cuisson Subtile

Ingrédients :

- 250 g de riz (privilégiez une variété à grain long pour plus de tenue)
- 500 ml d'eau
- Une généreuse pincée de sel (fleur de sel ou sel fin)

Préparation :

1. Clarifier le riz : Commencez par mouiller abondamment les grains à l'eau froide. Remuez délicatement jusqu'à ce que l'eau, initialement laiteuse, devienne parfaitement limpide. Cette étape cruciale permet d'éliminer l'excès d'amidon pour garantir un riz qui ne colle pas.
2. Porter à ébullition : Versez le volume d'eau dans une casserole à fond épais. Portez le liquide à frémissement, puis à gros bouillons.
3. L'immersion : Versez le riz en pluie et ajoutez le sel. Dès la reprise de l'ébullition, mélangez une seule fois pour homogénéiser la cuisson.
4. Mijotage à l'étouffée : Réduisez le feu au minimum pour obtenir un feu doux. Couvrez hermétiquement la casserole. Laissez le riz s'imprégner de l'humidité pendant 12 à 15 minutes, sans jamais soulever le couvercle pour ne pas laisser s'échapper la vapeur.
5. L'absorption : Une fois que le liquide est entièrement résorbé et que de petits puits se forment à la surface du riz, retirez la casserole du feu.
6. Le repos salvateur : Laissez le riz reposer à couvert durant 5 minutes. Ce temps permet à la chaleur de se répartir de façon uniforme.
7. Le service : Juste avant de dresser, égrainez délicatement le riz à l'aide d'une fourchette pour lui redonner de la légèreté et du moelleux.

Annexe 3

2e instruction

« Appliquez une grammaire expressive sur cette même version enrichie de la recette »

Recette 2e version

L'Ode au Riz Blanc : Le Secret d'une Cuisson Magistrale

Ingrédients :

- 250 g de riz (choisissez-le noble, à grain long !)
- 500 ml d'eau pure.
- Une pincée de sel pour exalter les saveurs.

Préparation :

1. Purifiez la céréale ! Plongez d'abord les grains sous un filet d'eau fraîche. Remuez, rincez et répétez ce geste jusqu'à ce que l'eau, autrefois trouble, devienne enfin cristalline. Quel plaisir de voir l'amidon s'effacer pour laisser place à la pureté !
2. L'éveil de l'eau. Dans une casserole au fond robuste, faites monter la température. Attendez ce moment précis où le frémissement se transforme en une ébullition joyeuse.
3. La rencontre. C'est alors que vous jetez le riz en pluie, accompagné de son précieux sel. Un seul tour de cuillère suffit : il faut homogénéiser sans brusquer.

4. Le secret du silence. Réduisez le feu à son plus simple murmure et couvrez hermétiquement. Surtout, ne cédez pas à la curiosité ! Laissez la vapeur opérer sa magie à l'étouffée durant 12 à 15 minutes. C'est ici, dans l'ombre du couvercle, que le riz s'imprègne de vie.
5. L'accomplissement. Voyez comme l'eau s'est résorbée, laissant derrière elle des grains gonflés de promesses. Retirez du feu, mais patience…
6. L'ultime repos. Accordez-lui cinq minutes de quiétude absolue. Ce repos est salvateur : il permet à la texture de se fixer, de s'équilibrer, de s'épanouir.
7. Le geste final. D'un coup de fourchette aérien, égrainez le tout. Admirez cette blancheur, ce moelleux incomparable et cette légèreté retrouvée !

Annexe 4

3e instruction
« Ajoutez une touche de style à cette recette enrichie lexicalement et grammaticalement »

Recette : 3e version
L'Apothéose du Grain : Rituel du Riz Immaculé

L'Appareil (Les Ingrédients) :

- 250 g de riz : des perles d'ivoire, de préférence à grain long pour une élégance graphique dans l'assiette.
- 500 ml d'eau : une onde pure, miroir de la cuisson à venir.
- Une pluie de sel : l'étincelle minérale qui réveille les saveurs assoupies.

La Cérémonie de Préparation

1. L'Ablution Originelle : Douchez les grains d'un flot d'eau vive. Brassez-les avec la délicatesse d'un orpailleur jusqu'à ce que l'eau, d'abord trouble et laiteuse, devienne diaphane. Cette purification est le gage d'une texture aérienne, libérée de son carcan d'amidon.
2. Le Chant du Foyer : Dans l'antre d'une casserole au fond souverain, convoquez l'ardeur du feu. Guettez l'instant où la surface s'agite, passant du frémissement timide à une effervescence impérieuse.
3. L'Alliance : Précipitez le riz en une cascade légère dans ce bain bouillonnant. Salez avec justesse. D'un geste circulaire et unique, homogénéisez cette union avant que le couvercle ne scelle leur destin.
4. La Veillée sous Pression : Réduisez la flamme à un souffle, un simple murmure. Couvrez hermétiquement : que la vapeur devienne l'architecte du grain. Durant douze à quinze minutes de claustration, le riz s'imprègne de l'élément liquide dans un silence sacré.
5. La Métamorphose : Soulevez le voile. L'eau s'est résorbée, transmuée en une chaleur latente qui habite chaque grain. Ne brusquez rien.

6. Le Sommeil de l'Innocence : Accordez-lui une trêve de cinq minutes loin du brasier. Ce repos providentiel est le secret de la structure : il permet aux grains de s'affermir tout en conservant leur cœur tendre.
7. L'Éveil Final : D'une main légère, armée d'une fourchette d'argent, égrainez cette neige brûlante. Admirez la volupté de ce riz, à la fois ferme et fondant, prêt à s'offrir à votre palais.

Annexe 5

4e instruction
« Proposez un récit de cette expérience culinaire »

4e version

Le Sacre du Grain : Chronique d'une Alchimie Domestique

L'obscurité de la cuisine n'était rompue que par la lueur dorée de la hotte, créant une scène de théâtre autour du plan de travail. Ce soir-là, je ne cherchais pas l'opulence, mais la perfection dans l'épure. Sur la table, le riz reposait dans un bol de porcelaine, une constellation de perles mates attendant son heure.

Le rituel commença par l'ablution. Je plongeai mes mains dans l'eau fraîche pour brasser les grains. Sous mes doigts, le frottement des écorces polies produisait un murmure de sable fin. Peu à peu, l'eau devint diaphane, libérant le riz de son voile d'amidon, le rendant prêt pour sa métamorphose. C'était le premier acte : celui de la purification.

Puis vint l'éveil du foyer. Dans la casserole, l'eau commença sa lente ascension thermique. J'observais avec une attention quasi hypnotique les premières perles d'air s'accrocher aux parois, prémices du frémissement à venir. Dès que l'ébullition devint impérieuse, je jetai le riz en une pluie fine et régulière. Le sel suivit, étincelles de cristal s'évanouissant instantanément dans le tumulte bouillonnant. Un unique tour de cuillère, lent et solennel, vint sceller cette union.

Le moment le plus délicat fut celui de la claustration. En couvrant la casserole et en réduisant la flamme à un simple souffle, je créai un sanctuaire de vapeur. Durant quinze minutes, le temps sembla suspendre son vol. Aucun bruit, hormis le chuchotement presque imperceptible de l'eau se muant en nuage. Je savais que là, sous le métal, le riz s'imprégnait de l'élément liquide, s'épanouissant dans une solitude nécessaire.

Lorsque je soulevai enfin le couvercle, une volute de vapeur odorante m'enveloppa le visage, tel un encens domestique. L'eau s'était résorbée, laissant place à une architecture de grains dressés, fiers et gonflés. Je retirai le tout du brasier pour le repos final. Ces cinq minutes de silence étaient salvatrices : elles permettaient à la chaleur latente de parfaire son œuvre sans agression.

Enfin, d'un geste aérien, j'utilisai une fourchette pour égrainer cette neige comestible. Chaque grain se détachait avec une grâce infinie, révélant un moelleux insoupçonné sous une apparente fermeté. En déposant cette montagne de nacre dans l'assiette, je compris que l'expérience touchait à son but : j'avais transformé l'ordinaire en un instant de volupté absolue.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Varia

EISSN 2261-3463

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 263-288

Rôle de la diversité de genre et de nationalités dans l'amélioration de la performance environnementale, sociale et de gouvernance des banques islamiques du Conseil de Coopération du Golfe

Asma Hkimi
IHEC, Université de Carthage
MOCFINE, Université de la Manouba, Tunisie
asmahkimi@hotmail.fr
https://orcid.org/0000-0002-1971-9774

Reçu le 08-07-2025 / Évalué le 27-09-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé
Cet article examine l'impact de la diversité du genre et de la diversité des nationalités au sein des conseils d'administration sur la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des banques islamiques (BI) opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) au cours de la période 2016-2022. S'appuyant sur les théories de l'agence, des parties prenantes, de la dépendance aux ressources et de la légitimité, l'étude explore comment ces deux formes de diversité peuvent influencer les pratiques de durabilité au sein d'un secteur bancaire marqué par des spécificités religieuses, culturelles et institutionnelles distinctes. Les données ESG sont extraites de *RefinitivEikon*, tandis que les caractéristiques des conseils d'administration proviennent des rapports annuels. Sur le plan méthodologique, l'analyse mobilise les modèles GLS, Heckman et GMM afin de garantir la robustesse des résultats et de contrôler les biais potentiels d'endogénéité. Les résultats empiriques montrent que la diversité de genre n'a pas d'effet significatif sur la performance ESG, tandis que la diversité des nationalités exerce un impact négatif, suggérant que l'hétérogénéité culturelle pourrait complexifier le processus décisionnel et freiner l'intégration des initiatives ESG. Par ailleurs, la taille du conseil d'administration et celle de la banque apparaissent comme des déterminants positifs et robustes de la performance ESG. L'étude souligne ainsi l'importance d'une gouvernance adaptée au contexte institutionnel du GCC et met en évidence les défis liés à la gestion de la diversité au sein des banques islamiques. Elle offre enfin des recommandations pour les décideurs et ouvre des pistes pour des recherches futures sur d'autres dimensions de la diversité.

Mots-clés : diversité de genre, Performance ESG, pays du Conseil de Coopération du Golfe, diversité des nationalités

Role of Gender and Nationality Diversity in Enhancing ESG Performance of Islamic Banks in GCC Countries

Abstract
This article examines the impact of gender diversity and nationality diversity within boards of directors on the environmental, social and governance (ESG) performance of Islamic banks (IBs) operating in Gulf Cooperation Council (GCC) countries over the period

2016-2022. Drawing on agency theory, stakeholder theory, resource dependence theory and legitimacy theory, the study explores how these two forms of diversity may influence sustainability practices in a banking sector characterized by distinct religious, cultural and institutional features. ESG data are obtained from Refinitiv Eikon, while board characteristics are collected from annual reports. Methodologically, the analysis employs GLS, Heckman selection and GMM models to ensure the robustness of the results and to control for potential endogeneity bias. The empirical findings indicate that gender diversity has no significant effect on ESG performance, whereas nationality diversity has a negative impact, suggesting that cultural heterogeneity may complicate the decision-making process and hinder the integration of ESG initiatives. In addition, board size and bank size emerge as positive and robust determinants of ESG performance. The study thus highlights the importance of governance mechanisms appropriate to the institutional context of the GCC and underscores the challenges associated with managing diversity within Islamic banks. Finally, it offers recommendations for policymakers and opens avenues for future research on other dimensions of diversity

Keywords: board Gender Diversity, ESG performance, GCC Countries, Nationality diversity

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) est devenue une dimension stratégique incontournable pour les institutions financières (Alahdal et *al.*, 2024), particulièrement dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC). Dans ce contexte, les banques islamiques (BI) soumises à des principes éthiques stricts et à des attentes sociétales élevées, jouent un rôle déterminant dans la promotion des pratiques durables et responsables (Husain et *al.*, 2024 ; Karim et *al.*, 2024). La gouvernance interne et plus précisément la composition du conseil d'administration constitue à cet égard un mécanisme susceptible d'influencer l'orientation et l'intensité des initiatives ESG (Shakil et *al.*, 2021 ; Tahat, Hassanein, 2024 ; Hkimi, Ftouhi, 2025).

Le choix de se concentrer sur les BI se justifie par leurs spécificités institutionnelles et opérationnelles, qui les distinguent fondamentalement des banques conventionnelles. En effet, les BI reposent sur des principes issus de la charia, tels que l'interdiction de l'intérêt (riba), le partage des profits et des pertes, ainsi que *leur adhésion à des valeurs éthiques et sociales*, ce qui les rend intrinsèquement plus sensibles aux enjeux de responsabilité sociale et de durabilité. Contrairement aux banques

conventionnelles, dont l'engagement ESG est souvent motivé par des contraintes réglementaires ou des considérations réputationnelles, les pratiques ESG dans les BI sont étroitement liées à leur modèle d'affaires et à leur mission éthique. Cette singularité confère aux BI un cadre d'analyse distinct et pertinent pour l'étude des déterminants de la performance ESG. Dans ce contexte institutionnel spécifique, la gouvernance interne apparaît comme un mécanisme clé par lequel les spécificités des BI influencent leurs orientations et performances ESG.

Dans ce cadre, parmi les différentes dimensions de gouvernance, la diversité du genre et la diversité des nationalités apparaissent comme des leviers centraux pour comprendre comment ces spécificités institutionnelles se traduisent en pratiques ESG. D'une part, les pays du GCC ont engagé ces dernières années des réformes ambitieuses visant à renforcer la participation des femmes dans la vie économique, la gouvernance et les postes de décision. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large de modernisation économique, de diversification et d'amélioration de la compétitivité institutionnelle (Alsarhani et *al.*, 2023 ; Alghafes et *al.*, 2024 ; Hkimi, Ftouhi, 2025).

D'autre part, la diversité des nationalités constitue un enjeu majeur dans une région caractérisée par une forte présence de talents étrangers, un environnement multiculturel et une politique d'ouverture économique. La littérature internationale suggère que la présence d'administrateurs étrangers peut apporter des compétences uniques, une vision globale et une gouvernance plus rigoureuse (Abdelkader, Gao, 2023 ; Dong et *al.,* 2023 ; Setiawan, Yusup, 2025). Cependant, les résultats empiriques restent hétérogènes et peu étudiés dans le contexte des BI, où les spécificités culturelles, religieuses et institutionnelles peuvent fortement influencer le fonctionnement des conseils et leurs orientations ESG. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit la contribution de cette étude.

Dans ce contexte, de nombreuses recherches ont examiné l'impact de la diversité au sein des conseils d'administration sur la performance ESG. Plus précisément, la diversité de genre au sein du conseil d'administration (BGD) semble contribuer positivement à l'amélioration de la performance ESG (Naciti, 2019 ; Shakil et *al.,* 2021 ; Wu et *al.,* 2022 ; Bhatia, Marwaha, 2022). Par ailleurs, la divulgation des pratiques ESG s'accroît en fonction de

la proportion de femmes au sein du conseil d'administration et des postes exécutifs (Tahat, Hassanein, 2024). Enfin, l'effet optimal de la BGD sur la performance ESG est observé lorsque celle-ci est soutenue par des ressources internes adéquates, notamment le capital intellectuel (Sofiati, Mita, 2024 ; Tiwari, Arora, 2024 ; Hkimi, Ftouhi, 2025).

De plus, des études antérieures montrent que la diversité des nationalités au sein du conseil d'administration a un effet positif sur la performance ESG (Abdelkader, Gao, 2023 ; EmadEldeen et *al.,* 2025). Harjoto et *al.* (2019) démontrent également que la diversité des nationalités ainsi que la diversité des parcours éducatifs sont positivement associées à la performance sociale de l'entreprise. Cependant, Setiawan et Yusup (2025) prouvent que la diversité des nationalités n'a aucun impact significatif, ce qui souligne l'existence de résultats hétérogènes dans la littérature sur ce sujet. Malgré ces avancées, la littérature reste contrastée quant à l'impact réel de la diversité, tant de genre que de nationalité sur la performance ESG, et très peu d'études empiriques se sont intéressées à ce sujet dans le contexte bancaire islamique du GCC.

Contrairement aux travaux antérieurs qui examinent généralement une seule dimension de la diversité ou se concentrent sur des contextes occidentaux, cette recherche propose une analyse conjointe de la diversité de genre et de la diversité des nationalités au sein des conseils d'administration des BI opérant dans les pays du GCC sur la période 2016-2022. Cette approche permet d'appréhender de manière intégrée l'effet de ces deux formes de diversité dans un environnement institutionnel, religieux et socioculturel spécifique, distinct de celui des économies conventionnelles.

Enfin, l'étude s'inscrit dans une phase de transformation institutionnelle majeure, marquée par les efforts des pays du GCC pour renforcer la participation des femmes dans la gouvernance et la sphère économique, offrant un cadre pertinent pour évaluer empiriquement l'impact de ces réformes sur les pratiques ESG. Par ailleurs, l'étude examine la diversité nationale dans une région caractérisée par une forte mixité culturelle et une présence importante de talents internationaux, contribuant ainsi à mieux comprendre les effets potentiellement contrastés de cette hétérogénéité culturelle sur la gouvernance des BI. Sur le plan méthodologique, l'analyse

repose sur des modèles économétriques tels que le GLS, le modèle de sélection de Heckman et le GMM garantissant la robustesse des résultats et réduisant les risques de biais endogènes liés aux données de panel. Dans l'ensemble, cette recherche propose une analyse de l'influence de la diversité du conseil d'administration sur la performance ESG des BI du GCC, en lien avec les dynamiques de transformation institutionnelle et sociétale en cours dans la région.

La suite de l'article est organisée comme suit. La section 2 présente la revue de la littérature relative aux diversités des genres et des nationalités ainsi que le développement des hypothèses. La section 3 décrit l'échantillon et la méthodologie utilisée dans cette étude. La section 4 est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats empiriques. Enfin, la section 5 conclut l'article et propose quelques recommandations.

1. Revue de la littérature

1.1. Perspectives théoriques

Pour analyser le rôle des femmes et la diversité des nationalités au sein des conseils d'administration, ainsi que leur impact sur la performance ESG, cette étude mobilise quatre principaux cadres théoriques : la théorie d'agence, la théorie des parties prenantes, la théorie de la dépendance des ressources et la théorie de la légitimité. Ces cadres permettent de mieux comprendre les mécanismes par lesquels la diversité au sein des conseils d'administration peut influencer les pratiques ESG.

1.1.1. La théorie d'agence

Conformément aux perspectives de la théorie d'agence, on peut identifier trois catégories de problèmes d'agence en relation avec l'ESG. En premier lieu, les dirigeants peuvent détourner les ressources de l'entreprise à des fins personnelles. En second lieu, les entreprises pourraient manquer certains projets rentables en utilisant des fonds pour financer leurs opérations ESG. En troisième lieu, les responsables peuvent exploiter les pratiques ESG pour dissimuler une performance financière médiocre et obtenir des perceptions favorables (Peng, Isa, 2020). Selon Elgadi et Ghardallou (2022) et Aljuhaiman et *al.* (2023), la présence

des femmes au sein du conseil d'administration décourage le comportement opportuniste des dirigeants, favorise la réduction des problèmes d'agence et encourage un processus décisionnel plus prudent. En outre, leur présence au sein du conseil d'administration renforce les mécanismes de supervision et de contrôle et permet de diminuer l'asymétrie d'information grâce à leurs caractéristiques socio-psychologiques et cognitives (Adams, Ferreira, 2009 ; Naciti, 2019 ; Yilmaz et *al.,* 2023). De surcroît, il est avancé que les compétences en communication et en résolution de problèmes propres aux femmes jouent un rôle déterminant dans la réduction du risque moral et des coûts d'agence (Jabari, Muhamad, 2020 ; Mgbame et *al.,* 2020 ; Yilmaz et *al.,* 2023 ; Elgadi, Ghardallou, 2022). Par conséquent, son rôle médiateur en cas de conflits contribue à la réduction des tensions entre les investisseurs et les dirigeants (Yar, Ahmed, 2020).

1.1.2. La théorie des parties prenantes

Du point de vue de la théorie des parties prenantes, une représentation accrue des femmes au sein des conseils d'administration favorise la mise en place de réseaux de communication efficaces avec les parties prenantes et améliore la performance collective. Leur présence encourage l'émergence d'idées innovantes, facilite les discussions sur des sujets variés et favorise l'échange de points de vue diversifiés, contribuant ainsi à atténuer les conflits d'agence, à éviter les malentendus (Zhang et *al.,* 2013 ; Nadeem *et al.,* 2019 ; Yilmaz et *al.,* 2023 ; Javaid et *al.,* 2023). Comparativement aux hommes, les administratrices se distinguent par une plus grande efficacité dans l'exécution de leurs responsabilités, notamment grâce à leur capacité à instaurer des relations de confiance mutuelle (Khan et *al.,* 2024 ; Elgadi, Ghardallou, 2022 ; Aljughaiman et *al.,* 2023). Dans cette perspective, Arayssi et *al*. (2016) affirment que leur présence contribue à améliorer la performance de l'entreprise et à encourager l'investissement dans l'engagement social.

1.1.3. La théorie de la dépendance des ressources

Les études empiriques menées dans le contexte des BI indiquent que la présence féminine au sein des conseils d'administration constitue un

déterminant significatif de la performance ESG (Arayssi et *al.* 2019 ; Tumewang et *al.* 2024 ; Setiawan, Yusup, 2025). Sur la base de la théorie de la dépendance des ressources, les travaux montrent que les administratrices apportent des compétences cognitives et relationnelles qui améliorent la qualité du suivi des dirigeants, réduisent l'asymétrie d'information et renforcent les pratiques de gouvernance, ce qui se traduit par de meilleures performances ESG. Empiriquement, plusieurs recherches confirment que les conseils d'administration comptant un nombre plus élevé de femmes adoptent davantage de politiques ESG et sont plus transparents dans leur reporting extra-financier (Fan et *al.,* 2024 ; Khan et *al.,* 2024 ; Marie et *al.,* 2024 ; Wasiuzzaman, Subramaniam, 2023 ; Amin et *al.,* 2025).

1.1.4. La théorie de la légitimité

Parallèlement, la théorie de la légitimité souligne que l'intégration des femmes au sein des instances de gouvernance permettrait aux banques de répondre plus efficacement aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de transparence, d'éthique et de responsabilité sociale. La présence féminine contribuerait ainsi à renforcer leur légitimité institutionnelle en promouvant des pratiques de gouvernance plus responsables et une communication ESG plus claire et plus cohérente (Mallin, Michelon, 2011 ; Glass et *al.,* 2016). Selon Menicucci et Paolucci (2024), la diversité de genre pourrait constituer d'ailleurs un levier essentiel de légitimité, dans la mesure où elle serait susceptible de favoriser une divulgation ESG plus étendue et plus crédible. Cette relation semblerait particulièrement marquée dans les environnements fortement normatifs, comme celui de la finance Islamique, où les principes éthiques, sociaux et religieux jouent un rôle central. Dans ce contexte spécifique, la participation des femmes au conseil d'administration pourrait renforcer la réputation institutionnelle des banques, améliorer leur conformité aux standards ESG et accroître leur crédibilité auprès des régulateurs, des investisseurs et du public. La représentation féminine agirait alors comme un mécanisme de légitimation susceptible de stimuler la transparence, de soutenir l'alignement avec les attentes sociétales et de faciliter une meilleure adhésion aux normes ESG. Ces éléments soutiennent l'idée selon laquelle

la participation féminine dans les conseils d'administration des BI du GCC pourrait constituer un levier important pour stimuler et renforcer la performance ESG.

1.2. Développement des hypothèses

1.2.1. La diversité du genre et la performance ESG

La présence des femmes au sein des conseils d'administration des BI dans la région du Golfe (GCC) pourrait constituer un levier important pour renforcer la performance ESG. En effet, leur intégration reflète non seulement un progrès en matière d'égalité des genres, mais contribue aussi à enrichir le processus de décision par des perspectives diversifiées. Selon Gallego-Álvarez et Pucheta-Martínez (2022), un conseil avec une plus grande diversité culturelle, incluant la diversité religieuse, peut être perçu comme un atout précieux en termes de capital humain et social des administrateurs. Araysi et *al.* (2016) montrent que les administratrices participent à l'amélioration de la performance globale des entreprises et stimulent l'engagement social. Dans le contexte des BI du GCC où les principes de justice sociale, de transparence et de responsabilité sociétale sont au cœur de la gouvernance, la présence des femmes au conseil pourrait favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG. Conformément à la théorie des parties prenantes, les femmes sont souvent particulièrement sensibles aux questions sociales et éthiques (Narciti, 2019), ce qui peut encourager les institutions à adopter des politiques de responsabilité sociale durable et à renforcer le système de gouvernance interne. Par ailleurs, des études récentes (Yilmaz et *al.,* 2023 ; Ullah et *al.,* 2023 ; Srouji et *al.,* 2023 ; Alkurdi et *al.,* 2024 ; Abdelkader et *al.,* 2024) suggèrent que les administratrices améliorent la qualité des décisions stratégiques, ce qui peut contribuer à une meilleure performance ESG. Ainsi, dans le secteur bancaire islamique, l'intégration des femmes dans les organes de décision ne peut pas être considérée comme un simple symbole ou une question de conformité, mais comme un vecteur concret d'efficacité, de gouvernance responsable et de durabilité à long terme. En revanche, d'autres études démontrent que la diversité du genre affecte négativement la performance ESG. Sila et *al.* (2016) et Khan et *al.* (2020)

supposent que leur nomination est parfois motivée par des pressions sociales. Par ailleurs, Wang (2020) montre que le nombre d'administratrices n'exerce aucun impact significatif sur la performance financière ou la qualité de la gouvernance. Elgadi et Ghardallou (2022) et Aljughaiman et *al.* (2023) ajoutent qu'une plus grande diversité de genre au sein du conseil introduit une variété d'idées et de points de vue, ce qui peut accroître les difficultés de coordination et de communication. Par conséquent, cette diversité peut également renforcer les problèmes d'agence et affaiblir la cohésion sociale entre les membres du conseil (Farag, Mallin, 2017 ; Abad et *al.,* 2017). Par ailleurs, Wang (2020) montre que le nombre d'administratrices n'exerce aucun impact significatif sur la performance financière ou la qualité de la gouvernance.

Les études empiriques de Setiawan et Yusup (2025), menées sur un échantillon d'entreprises publiques non financières en Indonésie pendant la période 2019-2023, montrent que la diversité de genre influence positivement la performance ESG. De même, Hkimi et Ftouhi (2025), étudiant les BI du GCC entre 2016 et 2022, constatent un effet positif et significatif de cette diversité sur la performance ESG. Par ailleurs, les travaux d'Arayssi et *al*. (2019) indiquent que la présence de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises cotées dans les pays du GCC a un impact favorable sur le niveau de divulgation ESG. En utilisant des données provenant de la base *Refinitiv*, Tumewang et *al.* (2024) analysent les effets de la diversité sur la performance ESG dans les BI et conventionnelles au cours de la période 2015-2022. Leurs résultats révèlent qu'un environnement de travail plus diversifié et inclusif est associé à une meilleure performance ESG globale ainsi qu'à de meilleures performances environnementales et sociales. Cette relation positive et significative est particulièrement marquée dans les BI par rapport à leurs homologues conventionnels.

En revanche, les études empiriques d'EmadEldeen et *al.* (2025) sur un échantillon d'entreprises cotées au Royaume-Uni au cours de la période 2002-2021 montrent que la diversité du genre affecte négativement la performance ESG. En s'appuyant sur un échantillon d'entreprises cotées à la Bourse égyptienne au cours de la période 2007-2014, Farooque et *al.* (2022) concluent que la présence de femmes au sein du conseil

d'administration ne présente aucun effet significatif sur la performance ESG, aussi bien avant qu'après la révolution. De même, Nguyen et *al.* (2021) prouvent que les caractéristiques du conseil d'administration n'exercent aucun effet significatif sur la performance environnementale dans un échantillon de 100 entreprises chinoises opérant dans des industries fortement polluantes.

Ainsi, bien que la littérature internationale et régionale sur la diversité de genre dans les conseils d'administration produise des résultats positifs, négatifs et neutres, les spécificités institutionnelles, religieuses et socioculturelles des BI du GCC suggèrent qu'une plus grande représentation des femmes pourrait renforcer la gouvernance et la performance ESG. Sur cette base, notre première hypothèse est formulée comme suit :

H1. La diversité du genre affecte positivement et significativement la performance ESG.

1.2.2. La diversité des nationalités et la performance ESG

La diversité des nationalités apporte différentes priorités concernant les objectifs ultimes de l'entreprise dans les discussions et les prises de décision du conseil. Par exemple, des administrateurs issus de milieux différents peuvent proposer des points de vue variés sur la question de savoir si l'objectif fondamental de l'entreprise est de maximiser l'intérêt des actionnaires ou celui d'un ensemble plus large de parties prenantes (Harjoto et *al.,* 2018). Une diversité accrue de nationalités permet d'introduire au sein de l'organisation un réseau plus large et plus varié, ainsi que de nouveaux talents, informations, points de vue, compétences et idées innovantes. Cela contribue à améliorer le processus de prise de décision stratégique au sein des entreprises, influençant ainsi les comportements managériaux et les pratiques de divulgation d'informations (MaretnoAgusHarjoto et *al.,* 2018 ; Dong et *al.,* 2023). Selon la théorie de la légitimité, la présence d'administrateurs étrangers améliore la perception externe de l'entreprise, car elle signale un engagement envers la transparence, l'ouverture culturelle et la conformité aux standards internationaux. Les entreprises renforcent ainsi leur légitimité auprès des

investisseurs internationaux, des régulateurs et des parties prenantes, ce qui encourage des divulgations ESG plus crédibles et plus complètes.

Du point de vue de la théorie institutionnelle, les directeurs étrangers importent avec eux les normes, valeurs et pratiques de gouvernance rigoureuses de leurs pays d'origine. Lorsqu'ils proviennent d'environnements institutionnels plus développés, ils transfèrent ces standards au conseil d'administration, renforçant les pratiques de transparence et de conformité, surtout dans les contextes où le cadre institutionnel local est plus fragile (Areneke et *al.,* 2022). Ils peuvent apporter des compétences et des expériences très importantes issues de divers contextes institutionnels (Abdelkader, Gao, 2023). À travers la théorie de Resource-BasedView (RBV), la diversité nationale est considérée comme une ressource stratégique rare et difficilement imitable. Les directeurs étrangers apportent des connaissances uniques, des compétences spécifiques, des expériences internationales et une capacité accrue à identifier des opportunités innovantes, ce qui enrichit les discussions au sein du conseil, stimule la créativité et favorise l'innovation en matière de politiques ESG (Setiawan, Yusup, 2025). En outre, la théorie de la dépendance aux ressources soutient que les administrateurs étrangers élargissent l'accès de l'entreprise à des ressources externes essentielles, telles que des réseaux internationaux, des partenaires étrangers et des pratiques mondiales avancées. EmadEldeen et *al.* (2025) supposent que la nationalité aura un impact positif sur la qualité de travail du groupe en augmentant les échanges d'informations concernant les connaissances des marchés internationaux et en améliorant la performance de l'équipe. En conséquence, leur présence facilite l'adoption de politiques environnementales et sociales perçues comme des leviers d'innovation et de compétitivité (MaretnoAgusHarjoto et *al.,* 2018 ; Zhuang et *al.,* 2018 ; Yousfi, Béji, 2020). Enfin, dans la mesure où les activités sociales et environnementales peuvent affecter la performance financière, les coûts de litiges et la réputation de l'entreprise (Shaukat et *al*., 2016 ; Helfaya, Moussa, 2017), les administrateurs étrangers exercent plus de pression pour adopter des initiatives responsables sur le plan environnemental et social, améliorant ainsi les pratiques de responsabilité sociétale (Huijsmans, 2017).

En utilisant un échantillon d'entreprises cotées à la Bourse de Johannesburg (JSE) en Afrique du Sud au cours de la période 2015-2020, Abdelkader et Gao (2023) montrent que la diversité des nationalités au sein du conseil d'administration a un effet positif sur la performance ESG.EmadEldeen et *al*. (2025), en utilisant un échantillon d'entreprises cotées au Royaume-Uni sur une période de 20 ans (2002-2021), montrent que la diversité des nationalités a également un impact positif sur la performance ESG, car les entreprises dotées de conseils d'administration diversifiés sont mieux équipées pour traiter les enjeux environnementaux et sociaux, ce qui les aide à aligner leurs pratiques sur les standards internationaux. De plus, les travaux empiriques de Harjoto et *al.* (2019) sur un échantillon composé d'entreprises américaines prouvent que la diversité des nationalités au sein du conseil d'administration ainsi que la diversité des parcours éducatifs sont positivement associées à la performance sociale de l'entreprise. Cependant, certaines études mettent en évidence des effets neutres. Les études empiriques de Setiawan et Yusup (2025) menées sur un échantillon d'entreprises publiques non financières en Indonésie au cours de la période 2019-2023, prouvent que la diversité des nationalités n'a aucun impact significatif. Cette synthèse montre que, bien que les résultats empiriques soient contrastés selon les contextes, la diversité nationale apporte des ressources, des compétences et une légitimité qui peuvent favoriser une meilleure performance ESG, notamment dans les BI du GCC où les exigences sociétales et institutionnelles valorisent la transparence et l'ouverture culturelle. Sur cette base, notre deuxième hypothèse est formulée comme suit :

H2. La diversité des nationalités est positivement associée à la performance ESG.

2. Démarche méthodologique

2.1. Sélection de l'échantillon et collecte des données

Dans le cadre de cette étude empirique, nous analysons un échantillon de 41 BI au cours de la période 2016-2022. Les données ESG des banques ont été extraites de la base *RefinitivEikon*, tandis que les rapports annuels

ont été utilisés pour collecter les variables dépendantes et de contrôle. Les informations relatives à la croissance du PIB ont été obtenues auprès de la Banque mondiale et celles relatives à l'efficience de la gouvernance ont été collectées auprès du GlobalSustainableCompetitiveness Index. Les sous-sections suivantes présentent l'ensemble des variables utilisées dans l'estimation ainsi que leur mode de mesure (Tableau 1).

	Variables	Mesures retenues
ESG	Environment social governance	Composite ESG index
BGD	Board gender diversity	The percentage of women on the directors'board
NATDI	Nationalitydiversity	The percentage of foreign directors on the directors'board
SBOD	Board size	Natural logarithm of the number of directors on the board
INEM	Independent non-executive directorss	The percentage of independent non-executive directors on the directors'board
BM	Board meeting	
SSB	ShariahBoard's size.	The number of Shariah member
TOBINSQ	Firm Value	Tobin Q value of the bank
GOEF	Governance efficiency	Governance efficiency index
COVID19	Economic risk related to covid 19 crisis	A dummy variable that is equal to 1 for the crisis period (2019 – 2022) and 0 otherwise
GDP	Gross domestic product	GDP growth (annual %)

Tableau 1 : Description des variables

2.2. Les instruments de mesure des variables

2.2.1. La variable dépendante

La variable dépendante (ESG) reflète le niveau de performance environnementale, sociale et de gouvernance au sein de la banque.

2.2.2. Les variables indépendantes

Les variables indépendantes incluses sont : la diversité de genre au sein du conseil d'administration (BGD), mesurée par le nombre de femmes siégeant au conseil et la diversité des nationalités (NATDIV), mesurée par le nombre de membres étrangers au sein du conseil d'administration.

2.2.3. Les variables de contrôle

Afin d'isoler les effets spécifiques de la diversité du conseil sur la performance ESG, neuf variables de contrôle ont été intégrées, reflétant à la fois des facteurs internes à la banque et des facteurs contextuels au niveau des pays. Au niveau de la banque, elles comprennent : la taille du

conseil d'administration (LnSBOD), le nombre de membres indépendants non exécutifs (INEM) et le nombre de réunions du conseil (BM), mesurés respectivement par le nombre total de membres siégeant au conseil, le nombre de membres indépendants non exécutifs et le nombre de réunions tenues au cours de l'année. S'y ajoutent la taille du conseil de la Sharia (SSB), la taille de la banque (BS), mesurée par le logarithme du total de l'actif, et la valeur de la firme (*Tobinsq*), mesurée par le ratio de Tobin. Ces variables permettent de contrôler les caractéristiques organisationnelles susceptibles d'influencer la performance ESG. Au niveau des pays, les variables de contrôle incluent l'efficacité de la gouvernance (GOEF), la crise sanitaire (COV19) et la croissance du produit intérieur brut (GDP), afin de tenir compte des facteurs institutionnels et macroéconomiques pouvant affecter la mise en œuvre des pratiques ESG.

2.3. Présentation du modèle empirique

L'objectif principal de cette étude est d'examiner l'effet de la diversité de genre (BGD) et la diversité des nationalités (NATDIV) au sein du conseil d'administration sur la performance ESG des BI du GCC. Pour ce faire, nous utilisons un jeu de données de panel couvrant 41 banques sur la période 2016-2022. Les données de panel combinent une dimension transversale (différentes banques) et une dimension temporelle (plusieurs années), permettant ainsi de suivre les variations des variables au fil du temps tout en tenant compte des différences structurelles propres à chaque banque. L'utilisation de ce type de données permet de contrôler l'hétérogénéité non observée entre banques, d'améliorer l'efficacité des estimations et d'analyser les relations dynamiques entre la diversité des conseils et la performance ESG, en tenant compte des effets retardés sur plusieurs années. Pour estimer l'effet de la diversité des conseils sur la performance ESG, trois modèles économétriques ont été mobilisés. Premièrement, le modèle des Moindres Carrés Généralisés (GLS) a été utilisé, ce choix étant motivé par la nature des données de panel, susceptibles de présenter des problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des erreurs, fréquents dans les études bancaires sur données de panel. Le recours au GLS permet ainsi d'obtenir des estimateurs plus efficaces que ceux issus du modèle des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Deuxièmement, le modèle de sélection

en deux étapes de Heckman est mobilisé afin de corriger le biais potentiel de sélection de l'échantillon. Enfin, le modèle des Moments Généralisés (GMM) est utilisé comme test de robustesse pour vérifier la stabilité et la cohérence des résultats obtenus. Pour opérationnaliser nos hypothèses, nous avons utilisé les modèles économétriques suivants :

$$\mathrm{ESG}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 BGD_{i,t} + \alpha_2 \mathrm{NATDIV}_{i,t} + \alpha_3 \mathrm{LNSBOD}_{i,t} + \alpha_4 \mathrm{INEM}_{i,t} + \alpha_5 BM_{i,t} + \alpha_6 SSB_{i,t} + \alpha_7 TOBINSq + \alpha_8 GOEF_{i,t} + \alpha_9 COVID19_{i,t} + \alpha 10 GDP_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

avec :
α0 : une constante,α**1…** α **10** : les coefficients à estimer,εit : le terme d'erreur
i : désigne la banque qui varie de 1 jusqu'à 41 ; **t** : représente l'année de 2016 à 2022.

Figure 1 : Modèle économétrique

La variable dépendante (ESG) représente l'indice de performance environnementale, sociale et de gouvernance de la banque *i* à l'année *t*.

Les variables indépendantes incluent la diversité de genre du conseil d'administration (BGD), mesurée par le nombre de femmes administratrices, et la diversité des nationalités (NATDIV). Les variables de contrôle au niveau de la banque comprennent la taille du conseil d'administration (LnSBOD), le nombre d'administrateurs indépendants non exécutifs (INEM), la fréquence des réunions du conseil (BM), la taille du conseil de la Sharia (SSB), la taille de la banque (BS) et la valeur de la firme (Tobinsq). Au niveau pays, les variables de contrôle incluent l'efficacité de la gouvernance (GOEF), la crise sanitaire liée à la Covid-19 (COV19) et la croissance du produit intérieur brut (GDP).

3. Présentation et interprétation des résultats empiriques

3.1. Les statistiques descriptives

Variables	Moyenne	Écart-type	Min	Max	skweness	Kurtosis
ESG_{score}	36.955	16.822	5.92	88.89	0.461	2.591
BGD	0.331	0.635	0	3	1.961	6.386
NATDI	0.456	0.498	0	1	0.174	1.030
LnSBOD	2.241	0.134	1.945	2.564	-0.202	3.263
INEM	20.812	29.972	0	100	1.095	2.843
BM	7.250	2.841	4	22	1.761	7.572
SSB	3.848	0.988	1	6	-0.017	2.767
BS	10.023	1.160	7.201	12.619	0.015	2.327
TobinsQ	0.176	0.215	0	1.79	2.583	15.115
GOEF	53.717	3.106	48.5	59.2	0.129	1.878
COV19	0.571	0.495	0	1	-.288	1.083
GDP	1.790	3.390	-5.3	7.9	-.437	2.706

Tableau 2 : Analyses descriptives des variables continues

Les statistiques descriptives présentées dans le tableau (2) indiquent que la moyenne de la variable dépendante ESG_{score} est de 36,955, avec une valeur minimale de 5,92 et une valeur maximale de 16,822. Concernant les variables indépendantes, la variable BGD affiche une moyenne de 0,331, ce qui indique qu'en moyenne, la représentation féminine au sein des conseils d'administration demeure relativement limitée. Cette valeur signifie qu'environ une femme est présente pour trois conseils d'administration, traduisant une faible participation féminine dans la gouvernance des BI étudiées.

De même, la variable NATDIV présente une moyenne de 0,456, suggérant qu'environ 45,6 % des conseils d'administration comptent au moins un membre de nationalité étrangère**.** Cette moyenne reflète une présence modérée mais non généralisée de la diversité nationale au sein des conseils, avec des situations allant des conseils totalement homogènes à des conseils intégrant des administrateurs étrangers.

Pour les variables de contrôle, les statistiques montrent que la taille du conseil d'administration (LnSBOD), mesurée par le logarithme népérien, est en moyenne de 2,241, avec une valeur minimale de 1,945 et une valeur maximale de 2,564. En moyenne, 20,812 membres du conseil sont des administrateurs indépendants non exécutifs (INEM). Le nombre de réunions du conseil (BM) présente une moyenne de 7,250, avec un minimum de 4 réunions et un maximum de 22. Les statistiques révèlent également qu'un comité de la Charia (SSB) de petite taille comporte un seul membre, tandis qu'un comité de grande taille peut en compter jusqu'à 6. La taille des BI (BS), mesurée par le logarithme népérien du total de l'actif, a une moyenne de 10,023.

Enfin, pour les variables macroéconomiques, les moyennes de l'efficacité de la gouvernance (GOEF), de la variable COVID19 et de la croissance du PIB (GDP) sont respectivement de 53,717, 0,571 et 1,790.

3.2. Analyse bivariée entre les variables continues

Panel A : Matrix of correlation										
	ESGscore	LnSBOD	BGD	INEM	BM	SSB	BS	TobinsQ	GOEF	GDP
ESGscore	1.000									
lnBOD	0.270***	1.000								
BGD	0.024	0.372***	1.000							
INEM	-0.056	-0.105*	0.209***	1.000						
BM	-0.013	0.109*	0.117**	0.014	1.000					
SSB	-0.085	0.124**	0.025	0.052	0.193***	1.000				
BS	0.464***	0.229***	-0.146**	-0.247***	0.025	0.196***	1.000			
TobinsQ	0.294***	0.180***	0.166***	0.241***	0.037	0.084	0.177***	1.000		
GOEF	0.079	-0.174***	0.003	0.012	-0.059	-0.182***	0.238***	0.163***	1.000	
GDP	0.086	0.087	0.024	0.025	-0.099*	0.041	0.044	0.026	0.136**	1.000
Panel B : VIF										
	-	1.69	1.53	1.29	1.16	1.19	1.87	1.60	1.43	1.09

Tableau 3 : Matrice de corrélation

Le tableau 3 présente la matrice de corrélation de Pearson pour l'ensemble des variables indépendantes de notre étude. Les résultats montrent que la corrélation entre les paires de variables indépendantes est faible, suggérant l'absence de forte association linéaire. Afin de confirmer l'absence de multicolinéarité et de s'assurer que les coefficients de régression ne sont ni biaisés ni leurs variances excessivement amplifiées, nous avons également calculé le facteur d'inflation de la variance (VIF) (Gujarati, Porter, 2009). Le VIF permet d'évaluer dans quelle mesure la variance d'un coefficient estimé est augmentée par la corrélation entre variables explicatives. Dans notre étude, les valeurs de VIF observées indiquent que la multicolinéarité n'affecte pas significativement les résultats.

3.3. Discussion des résultats

Variables	Generalized least squares (GLS)			HeckmenSelectionModels		
ESG	**Coef.**	**Z**	**P > |z|**	**Coef.**	**Z**	**P > |z|**
BGD	.525	0.55	0.583	0.363	0.18	0.859
NATDIV	-5.167	-4.02	0.000***	-6.155	-2.23	0.026**
LnBOD	13.933	2.47	0.014**	47.377	4.68	0.000***
INEM	0.033	1.73	0.083*	0.002	0.05	0.961
BM	.162	0.83	0.407	-0.181	-0.39	0.694
SSB	-1.003	-1.52	0.127	0.028	0.26	0.795
lnBS	4.961	7.89	0.000***	0.400	3.97	0.000***
Tobinsq	6.387	2.23	0.026**	0.464	0.86	0.391
GOEF	-0.114	-0.72	0.469	0.093	2.47	0.014**
COV19	2.473	2.40	0.016**	1.443	6.22	0.000***
GDP	0.305	3.61	0.000***	0.049	1.39	0.164
Cons	-41.541	-2.72	0.007***	-9.226	-3.93	0.000***
observations	**172**			**240**		
Adj. R^2	**0.3580**			**-**		
Number of groups	**33**			**-**		
Ce tableau présente les résultats de la régression portant sur l'effet de la diversité de genre au sein du conseil d'administration (BGD) et de la diversité des nationalités (NATDIV) sur la performance ESG, en utilisant le modèle Moindres carrés généralisés (GLS) ainsi que le modèle de sélection en deux étapes de Heckman. Les valeurs p sont indiquées entre parenthèses. ***, ** et * représentent des niveaux de signification de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.						
NB : Il convient de noter que le panel utilisé est non équilibré en raison de la disponibilité incomplète des données pour certaines banques et certaines années. Cette situation explique la différence entre le nombre théorique d'observations et celui effectivement utilisé dans les estimations, sans remettre en cause la validité méthodologique des résultats.						

Tableau 4 : Résultat

Les résultats des régressions montrent que la diversité de genre au sein du conseil d'administration (BGD) n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la performance ESG, et ce, dans les deux modèles estimés (GLS et Heckman). Ce constat s'inscrit dans une littérature contrastée, où certaines études mettent en évidence un impact positif des administratrices sur la performance durable, tandis que d'autres soulignent l'absence d'effet ou même un effet négatif. L'absence de significativité dans notre contexte peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

D'une part, dans les BI du GCC, la présence féminine demeure souvent limitée en nombre, ce qui réduit la capacité des administratrices à influencer réellement les orientations stratégiques du conseil. D'autre part, comme le suggèrent Sila et *al.* (2016) et Khan et *al.* (2020), leur nomination peut parfois relever de considérations symboliques ou de pression institutionnelle, diminuant ainsi leur pouvoir décisionnel effectif. Enfin, l'hypothèse d'un manque d'intégration ou de participation active des administratrices aux comités clés pourrait également expliquer pourquoi leur présence n'engendre pas d'amélioration mesurable de la performance ESG, comme déjà constaté dans certains environnements émergents.

En revanche, la diversité des nationalités (NATDIV) présente un effet négatif et significatif sur la performance ESG (β = – 5,167, p < 1 % dans GLS ; β = – 6,155, p < 5 % dans Heckman). Ce résultat contraste avec une partie de la littérature qui associe généralement la présence d'administrateurs étrangers à une amélioration des pratiques ESG grâce au transfert de normes internationales, à l'élargissement des réseaux ou à l'amélioration de la légitimité externe. Dans le contexte spécifique du GCC et des BI, plusieurs mécanismes peuvent expliquer cet effet inverse. D'abord, la forte hétérogénéité culturelle et linguistique peut complexifier la coordination au sein du conseil, ralentir les processus décisionnels et créer des divergences sur les priorités stratégiques, comme souligné par Abad et *al*. (2017) et Elgadi et Ghardallou (2022). Ensuite, les directeurs étrangers peuvent manquer de familiarité avec les particularités institutionnelles, religieuses et réglementaires propres à la finance islamique, ce qui pourrait limiter leur capacité à promouvoir efficacement des initiatives ESG alignées sur les principes de la Sharia. Enfin, l'hypothèse d'un conflit entre les normes internationales importées et les attentes sociétales locales pourrait également conduire à une perte d'efficacité, réduisant l'impact positif attendu de cette diversité.

La taille du conseil (LnBOD) (β = 13,933, p < 5 % pour GLS ; β = 47,377, p < 1 % pour Heckman) et celle de la banque (LnBS) (β = 4,961, p < 1 % pour GLS ; β = 0,400, p < 1 % pour Heckman) apparaissent quant à elles comme des déterminants positifs et robustes de la performance ESG. Un conseil d'administration plus large offre généralement une diversité accrue de compétences, une meilleure capacité de supervision et une allocation plus efficace des responsabilités, ce qui semble favoriser la mise en œuvre de pratiques ESG structurées. De même, les banques de plus grande taille disposent davantage de ressources financières, humaines et technologiques pour investir dans des initiatives ESG, répondre aux exigences des rapports d'activité et mettre en place des mécanismes robustes de gouvernance durable. Ces résultats corroborent les travaux soulignant que les grandes institutions financières sont mieux équipées pour absorber les coûts liés à l'adoption de pratiques ESG avancées.

Concernant les variables de contrôle relatives au conseil, l'absence d'effet significatif du nombre d'administrateurs indépendants (INEM), du

nombre de réunions (BM) ou de la taille du conseil de la Sharia (SSB), suggère que ces mécanismes de gouvernance ne constituent pas, dans ce contexte, des leviers déterminants pour améliorer la performance ESG. Cela pourrait s'expliquer par une application formelle plutôt que substantielle de certains dispositifs de gouvernance ou par une faible implication des organes spécialisés dans les enjeux de durabilité. La valeur de la firme (TobinsQ) présente un effet positif et significatif uniquement dans le modèle GLS ($\beta = 6{,}387$, $p < 5\,\%$), ce qui laisse penser qu'une meilleure valorisation de marché peut accompagner une performance ESG plus élevée, mais cette relation n'est pas systématiquement robuste.

Concernant les variables macroéconomiques, l'effet positif de la crise sanitaire (COV19) dans les deux modèles indique que la période post-pandémie a incité les banques à accorder davantage d'importance aux questions sociales, de gouvernance et de gestion des risques, renforçant ainsi leurs scores ESG. L'efficacité de la gouvernance nationale (GOEF) n'est significative que dans le modèle Heckman ($\beta = 0{,}093$, $p < 5\,\%$). Enfin, la croissance du PIB (GDP) n'est significative que dans le modèle GLS ($\beta = 0{,}305$, $p < 1\,\%$), suggérant que l'environnement économique général peut soutenir les initiatives ESG, mais que cet effet demeure sensible aux méthodes d'estimation.

3.4. Test de robustesse

Variables	GeneralizedMethod of Moments (GMM)		
ESG	**Coef.**	**Z**	**P > |z|**
L.ESG$_t$	.676	5.18	0.000***
BGD	.970	1.04	0.300
NATDIV	-2.961	-2.18	0.029**
LnBOD	10.462	1.74	0.082*
INEM	-.040	-2.24	0.025**
BM	-.243	-1.12	0.261
SSB	-1.574	-2.04	0.041
lnBS	2.066	2.09	0.037**
Tobinsq	5.024	1.24	0.215
GOEF	-.055	-0.27	0.784
COV19	1.280	0.93	0.351
GDP	.255	1.79	0.073*
Cons	-20.685	-1.24	0.213
Observations	**140**		
Hansen test (p value)	**0.654**		
Arellano-Bond test (AR2)	**0.290**		

Ce tableau présente les résultats de la régression portant sur l'effet de la diversité de genre au sein du conseil d'administration (BGD) et de la diversité des nationalités (NATDIV) sur la performance ESG, en utilisant le modèle des moments généralisés (GMM). Les valeurs p sont indiquées entre parenthèses. ***, ** et * représentent des niveaux de signification de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

Tableau 5 : Résultat du test de robustesse

Nous avons procédé à une réestimation du modèle à l'aide du modèle GMM. Les résultats obtenus indiquent que les signes et les niveaux de significativité des variables explicatives sont cohérents avec ceux des modèles de référence (GLS et modèle de Heckman), ce qui renforce la robustesse de nos conclusions.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'impact de la diversité du genre et de la diversité des nationalités au sein des conseils d'administration sur la performance ESG des BI opérant dans les pays du GCC. Les résultats des modèles GLS et Heckman montrent que la diversité de genre ne présente pas d'effet significatif sur la performance ESG, ce qui suggère que la simple présence de femmes dans les conseils ne garantit pas nécessairement une meilleure intégration des pratiques ESG dans le secteur bancaire islamique. En revanche, la diversité des nationalités exerce un effet négatif significatif, indiquant que l'hétérogénéité culturelle peut générer des difficultés de coordination ou de communication susceptibles d'affecter la mise en œuvre des stratégies ESG.

Par ailleurs, la taille du conseil et la taille de la banque se révèlent être des déterminants positifs et robustes de la performance ESG, confirmant que les banques disposant de ressources plus importantes et d'une gouvernance élargie sont mieux positionnées pour intégrer des initiatives ESG efficaces. Les analyses menées à l'aide du modèle GMM confirment la stabilité de ces résultats, renforçant la fiabilité des conclusions avancées.

D'un point de vue théorique, cette recherche contribue à la littérature sur la gouvernance bancaire et la performance ESG en offrant des preuves issues d'un contexte institutionnel spécifique, caractérisé par la présence de principes financiers islamiques et de structures de gouvernance distinctes. Sur le plan pratique, les résultats suggèrent que les régulateurs et les décideurs du GCC pourraient accorder une attention particulière aux mécanismes d'intégration des administrateurs étrangers afin d'améliorer leur contribution à la performance durable tout en renforçant les dispositifs de formation et d'accompagnement permettant de tirer pleinement parti de la diversité. Enfin, cette étude ouvre la voie à de futures recherches

portant sur d'autres formes de diversité, telles que la diversité éducative, religieuse ou professionnelle et l'analyse comparative avec les banques conventionnelles de la région.

Bibliographie

Abad, D., Lucas-Pérez, M. E., Minguez-Vera, A., Yagüe, J. 2017. « Doesgenderdiversity on corporateboardsreduce information asymmetry in equitymarkets ? ». *BRQ Business ResearchQuarterly*, 20 (3), p. 192-205.

Abdelkader, M. G., Gao, Y. 2023. « Uncovering the role of foreignownership in the relationshipbetweenboardnationalitydiversity and ESG ». *International Journal of Research in Business and Social Science*, *12* (9), p. 288-302.

Abdelkader, M. G., Gao, Y., Elamer, A. A. 2024. « Board gender diversity and ESG performance: The mediating role of temporal orientation in South Africa context ». *Journal of Cleaner Production*, 440, 140728.

Adams, R. B., Ferreira, D. 2009. « Women in the boardroom and their impact on governance and performance ». *Journal of financial economics*, 94 (2), p. 291-309

Alahdal, W.M., Hashim, H.A., Almaqtari, F.A., Salleh, Z., Pandey, D.K. 2024. « The moderating role of board gender diversity in ESG and firm performance: empirical evidence from Gulf countries ». *Business Strategy & Development*, Vol. 7 No. 3, p. e70004.

Alghafes, R., S., Karim, Khaoula Aliani, Naila Qureishi. L., Alkayed. 2024. « Influence of key ESG factors on Islamic banks'financial performance: evidence from GCC countries ». *International Review of Economics & Finance*, Vol. 96, p. 103629.

Aljughaiman, A. A., Cao, N. D., Trinh, V. Q., Albarrak, M., Vo, X. V. 2023. « Does gender diversity affect financial strength differently in conventional and Islamic banks? Evidence from MENA countries ». *Pacific-Basin Finance Journal*, 80, 102095.

Alkurdi, A., Almarayeh, T., Bataineh, H., Al Amosh, H., Khatib, S. F. 2024. « Corporate profitability and effective tax rate: the moderating role of board gender diversity ». *Journal of Islamic Accounting and Business Research*, 15 (1), p. 153-171.

Alsarhani, Y.A.S., Laili, N.H.B., Marzuki, A. 2023. « The moderation effect of corporate governance between the intellectual capital and the GCC banking industry's performance ». *International Journal of Business Society*, Vol. 7 No. 6, p. 775-788.

Amin, M. H., Ali, H., Mohamed, E. K. 2025. « Doesindustrysensitivity affect the relationship between board diversity and ESG performance ? Fresh evidence from the G-7 countries ». *Journal of AppliedAccountingResearch*, 26 (3), p. 732-755.

Amin, M. H., Ali, H., Mohamed, E. K. 2025. « Does industry sensitivity affect the relationship between board diversity and ESG performance ? Fresh evidence from the G-7 countries ». *Journal of Applied Accounting Research*, 26 (3), p. 732-755.

Arayssi, M., Dah, M., Jizi, M. 2016. « Women on boards, sustainability reporting and firm performance. *Sustainability Accounting ». Management and Policy Journal*, 7 (3), p. 376-401.

Arayssi, M., Jizi, M., Tabaja, H. H. 2019. The impact of board composition on the level of ESG disclosures in GCC countries. Sustainability Accounting. « Management and Policy Journal », Vol. 11, No. 1 p. 137-161.

Bhatia, S., Marwaha, D. 2022. « The influence of board factors and gender diversity on the ESG disclosure score: a study on Indian companies ». *Global Business Review*, Vol. 23, No. 6, p. 1544-1557.

Chijoke-Mgbame, A. M., Boateng, A., Mgbame, C. O. (2020, July). "Board gender diversity, audit committee and financial performance: evidence from Nigeria". *Accounting Forum* (Vol. 44, No. 3, p. 262-286). Routledge.

Dong, Y., Liang, C., Wanyin, Z. 2023. « Boarddiversity and firmperformance : impact of ESG activities in China ». *Economic Research-Ekonomska Istraz˘ivanja*, Vol. 36 No. 1, p. 1592-1609.

Elgadi, E., Ghardallou, W. 2022. "Gender diversity, board of director's size and Islamic banks performance". *International Journal of Islamic and Middle Eastern Finance and Management,* 15 (3), p. 664-680.

EmadEldeen, R., Elbayuomi, A. F., Elmoursy, H., Bouaddi, M., Basuony, M. A. 2025. "Does board diversity drive sustainability? Evidence from UK-listedcompanies". *Sustainability*, 17(3), 1177.

ESG disclosures in GCC countries. *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*, 11(1), p. 137-161.

Fan, Y., Li, S., Yang, W. 2024. "The impact of the percentage of female directors on corporate ESG score". *Finance Research Letters*, 63, 105376.

Farag, H., Mallin, C. 2017. "Board diversity and financial fragility: Evidence from European banks". *International Review of Financial Analysis*, 49, p. 98-112.

Gallego-Álvarez, I., Pucheta-Martínez, M. C. 2022. "Sustainable development through the effect of board diversity and CEO duality on corporate risk: Does the state-owned enterprises matter?". *Sustainable Development*, 30(6), p. 1462-1476.

Glass, C., Cook, A., Ingersoll, A. R. 2016. "Do women leaders promote sustainability? Analyzing effect of corporate governance composition on environmental performance". *Business Strategy and the Environment*, 25(7), p. 495-511.

Gujarati, D. N., Porter, D.C. 2009. *Basic Econometrics*. McGraw-Hill/Irwin, New York, NY.

Harjoto, M. A., Laksmana, I., Yang, Y. W. 2019. "Board nationality and educational background diversity and corporate social performance". *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society*, 19(2), 217-239.

Hkimi, A., Ftouhi, K. 2025. "The moderating role of female directors in improving ESG performance through ntellectual capital: evidence from GCC countries". *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society*, 1-28.

Huijsmans, R. 2017. “Exploring the "Age Question" in Research on Young Migrants in Southeast Asia”. *Journal of Population and Social Studies*, 25(2), p. 122-134.

Husain, A., Karim, S., Sensoy, A. 2024. “Financial fusion: bridging Islamic and green investments in the European stock market”. *International Review of Financial Analysis*, Vol. 94, p. 103-341.

Jabari, H. N., Muhamad, R. 2021. “Gender diversity and financial performance of Islamic banks”. *Journal of financial reporting and accounting,* 19(3), p. 412-433.

Javaid, H. M., Ain, Q. U., D’Ecclesia, R. 2023. “Female directors in the boardroom and intellectual capital performance: Does the “critical mass” matter?”. *Financial Innovation*, 9(1), 74.

Karim, M.R., Shetu, S.A., Ahmed, I. 2024. “Determinants of corporate social responsibility (CSR) activities during the COVID-19 period: evidence from an emerging economy”. *SN Business &Economics*, Vol. 5 No. 1, p. 2.

Khan, K. U., Ali, W., Atlas, F., Khan, F. 2024. Driving change: the influence of female directors on ESG performance in the automotive industry. *Discover Sustainability*, 5(1), 523.

Khan, M. H., Fraz, A., Hassan, A., Abedifar, P. 2020. “Female board representation, risk taking and performance: Evidence from dual banking systems”. *Finance Research Letters*, 37, 101541.

Mallin, C. A., Michelon, G. 2011. “Board reputation attributes and corporate social performance : An empirical investigation of the US best corporate citizens”. *Accounting and business research*, 41(2), p. 119-144.

Marie, M., Qi, B., Gerged, A. M., Nobanee, H. 2024. “ExploringEnvironmental, Social and Governance research in the wake of COVID-19: A bibliometric analysis of current trends and recommendations for future research”. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 31(6), 6131-6149.

Naciti, V. 2019. “Corporate governance and board of directors: The effect of a board composition on firm sustainability performance”. *Journal of Cleaner Production*, 237, 117727.

Nadeem, M., Suleman, T., Ahmed, A. 2019. “Women on boards, firm risk and the profitability nexus: Does gender diversity moderate the risk and return relationship?”. *International Review of Economics & Finance*, 64, p. 427-442.

Paolucci, G., Menicucci, E. 2024. “Women on Board and ESG Performance: Insights from the Italian Utilities Sector”. *International Journal of Business and Management*, 19(3), p. 73-90.

Peng, L. S., Isa, M. 2020. “Environmental, social and governance (ESG) practices and performance in Shariah firms: agency or stakeholder theory?. *Asian Academy of Management Journal of Accounting & Finance”*, 16(1).

Setiawan, B., Yusup, A. K. 2025. “Board Diversity and ESG Performance in Indonesia: The Role of Financial Performance Moderators”. *Journal of Management Studies and Development*, 4(03), p. 295-313.

Shakil, M.H., Tasnia, M., Mostafiz, M.I. 2021. "Board gender diversity and environmental, social and governance performance of US banks: moderating role of environmental, social and corporate governance controversies". *International Journal of Bank Marketing*, Vol. 39, No. 4, p. 661-677.

Sila, V., Gonzalez, A., Hagendorff, J. 2016. "Women on board: does boardroom gender diversity affect firm risk?". *Journal of corporate Finance*, 36, p. 26-53.

Sofiati, I., Mita, A.F. 2024. "The role of gender diversity In increasing ESG performance through intellectual capital". *Journal Akuntansi*, Vol. 28 No. 1, p. 184-205.

Srouji, A. F., Hamdallah, M. E., Al-Hamadeen, R., Al-Okaily, M., Elamer, A. A. 2023. "The impact of green innovation on sustainability and financial performance: Evidence from the Jordanian financial sector". *Business Strategy & Development*, 6(4), p. 1037-1052.

Tahat, Y. A., Hassanein, A. 2024. "Exploring the synergy of corporate gender diversity, sustainability committee, and reporting ESG practices: international evidence", *Journal of Environmental Management*, Vol. 371, p. 123093.

Tiwari, R., Arora, A. 2024. "Moderatingrole of gender diversity in the relationship between intellectual capital efficiency and corporate performance". *International Journal of Productivity and Performance Management*, Vol. 74, No. 2.

Ullah, I., Zhao, Q., Zeb, A., Iqbal, A., Arif Khan, M. 2023. "Board diversity and financial reporting quality: evidence from China". *Economic research-Ekonomskaistraživanja*, 36(2).

Wang, Y. H. 2020. "Does board gender diversity bring better financial and governance performances? An empirical investigation of cases in Taiwan". *Sustainability*, 12(8), 3205.

Wasiuzzaman, S., Subramaniam, V. 2023. "Board gender diversity and environmental, social and governance (ESG) disclosure: Isit different for developed and developing nations?". *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 30(5), p. 2145-2165.

Wu, Q., Furuoka, F., Lau, S.C. 2022. "Corporate social responsibility and board gender diversity: a meta-analysis". *Management Research Review*, Vol. 45, No. 7, p. 956-983.

Yilmaz, M. K., Hacioglu, U., Tatoglu, E., Aksoy, M., Duran, S. 2023. "Measuring the impact of board gender and cultural diversity on corporate governance and social performance: evidence from emerging markets". *Economic Research-Ekonomska Istraživanja*, 36(2), 2106503.

Yousfi, O., Béji, R. 2020. CSR: What Does Board Diversity Bring to the Table?. In: *Corporate Social Responsibility*. IntechOpen.

Zhang, X., Husnain, M., Yang, H., Ullah, S., Abbas, J., Zhang, R. 2022. « Corporate business strategy and tax avoidance culture : Moderating role of gender diversity in an emerging economy". *Frontiers in Psychology*, 13, 827553.

Zhuang, Z., Landsittel, D., Benson, S., Roberge, R., Shaffer, R. 2010. "Facial anthropometric differences among gender, ethnicity, and age groups". *Annals of occupational hygiene*, 54(4), p. 391-402.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 289-310

Impact des caractéristiques des dirigeants sur la détention de liquidité des entreprises françaises

Dorra Talbi
ESSECT, Université de Tunis, Tunisie
Lab. FCF- Université de Tunis el Manar
dorra.talbi@essect.u-tunis.tn
https://orcid.org/0000-0002-9910-4090

Mouna Baccouri
ESSECT, Université de Tunis, Tunisie
Lab. MOCFINE- Université de Manouba
mouna.baccouri@essect.u-tunis.tn
http://orcid.org/0000-0002-0332-4540

Reçu le15-07-2025 / Évalué le 27-09-2025 / Accepté le 30-11-2025

Résumé
Cette étude examine l'impact des caractéristiques des dirigeants sur la détention de liquidités des entreprises françaises cotées. En s'appuyant sur la théorie des échelons supérieurs et les approches financières traditionnelles, elle analyse le rôle de l'âge, de l'ancienneté et de l'origine du directeur général (CEO, *Chief Executive Officer*) dans les décisions de trésorerie. L'analyse empirique porte sur un échantillon d'entreprises non financières du CAC 40 sur la période 2017-2021, en mobilisant des méthodes d'estimation adaptées aux données de panel. Les résultats montrent que l'origine du dirigeant et son âge influencent négativement la détention de liquidités, tandis que l'ancienneté exerce un effet positif. Des relations non linéaires sont également mises en évidence, révélant une courbe en U pour l'âge et en U inversé pour l'ancienneté. Ces résultats soulignent que les politiques de trésorerie ne dépendent pas uniquement de facteurs économiques, mais également des caractéristiques comportementales des dirigeants.

Mots-clés : détention de liquidité, dirigeants, gouvernance, comportement managérial, CAC 40

Impact of CEO Characteristics on Cash Holdings of French Firms

Abstract
This study examines the impact of CEO characteristics on cash holdings of French listed firms. Drawing on upper echelons theory and traditional financial approaches, it analyzes the role of CEO age, tenure and origin in cash management decisions. The empirical analysis is based on a sample of non-financial CAC 40 firms over the period 2017-2021, using estimation methods suitable for panel data. The results show that CEO origin and

age negatively affect cash holdings, while tenure has a positive effect. Nonlinear relationships are also identified, revealing a U-shaped relationship for age and an inverted U-shaped relationship for tenure. These findings highlight that cash holding policies are not solely driven by economic factors but are also influenced by the behavioral characteristics of managers.

Keywords: cash holdings, CEOs, governance, managerial behavior, CAC 40

Introduction[1]

La détention de liquidités constitue un thème central en finance d'entreprise, car elle influence directement la résilience financière, la flexibilité stratégique et la capacité des entreprises à faire face aux chocs économiques. La recherche s'est longtemps appuyée sur des approches fondées sur les déterminants économiques, notamment la théorie du compromis (Opler et *al.*, 1999), le financement hiérarchique (Myers, Majluf, 1984) ou la théorie du free cash-flow (Jensen, 1986). Ces cadres reposent sur l'idée que les dirigeants prennent leurs décisions selon une rationalité quasi optimale et qu'ils ajustent les niveaux de liquidités en fonction de considérations transactionnelles, prudentielles ou spéculatives.

Cependant, ces approches ne parviennent pas toujours à expliquer les différences marquées observées entre entreprises confrontées à des conditions similaires. Les décisions en matière de trésorerie reposent en partie sur le jugement individuel des dirigeants, qui disposent d'une marge discrétionnaire importante dans l'allocation des ressources (Lim, Lee, 2019). Cette dimension managériale, longtemps négligée par les modèles traditionnels, a favorisé l'émergence d'approches davantage centrées sur les comportements et les caractéristiques personnelles des décideurs. La théorie des échelons supérieurs (Hambrick, Mason, 1984) offre un cadre particulièrement pertinent pour appréhender ces dynamiques. Elle avance que les dirigeants n'agissent pas en fonction d'une rationalité parfaite, mais à travers leurs filtres cognitifs, leurs expériences, leurs valeurs et leurs préférences. Ces dimensions, bien que difficiles à observer directement, se

[1] La rédaction du manuscrit a été répartie comme suit : Mouna Baccouri a rédigé l'introduction et la revue de la littérature (sections 1 et 2), ainsi que les fondements théoriques et le développement des hypothèses ; - Dorra Talbi a rédigé la méthodologie, la présentation des données, les analyses empiriques et les résultats (sections 3 et 4), ainsi que les tests de robustesse et la conclusion.

reflètent dans des caractéristiques telles que l'âge, l'ancienneté, le parcours professionnel ou la formation (Carpenter et *al.*, 2004). Suivant cette logique, notre étude s'intéresse à trois attributs managériaux susceptibles d'influencer les décisions de liquidité : l'âge du directeur général (CEO, *Chief Executive Officer*), son ancienneté dans ses fonctions et son origine interne ou externe.

À partir de ces éléments, notre travail cherche à déterminer si les choix de trésorerie résultent uniquement de facteurs économiques ou s'ils traduisent également les spécificités comportementales et institutionnelles du dirigeant. L'analyse repose sur un échantillon d'entreprises non financières du CAC 40 couvrant la période 2017-2021. Cette période est particulièrement pertinente : elle combine un environnement relativement stable avant la pandémie avec un choc exogène majeur, celui du COVID 19, marqué par une instabilité extrême, une forte incertitude et des contraintes financières exceptionnelles. Une telle fenêtre temporelle permet d'observer à la fois le fonctionnement des entreprises en période calme et les ajustements imposés par une crise inédite.

Nos résultats empiriques indiquent que l'âge et l'origine interne du CEO réduisent la propension à détenir des liquidités, tandis que l'ancienneté exerce un effet positif jusqu'à un certain seuil, puis décroît – illustrant une relation en U inversé autour de 21 ans. L'âge du dirigeant suit, quant à lui, une relation en U, avec un tournant autour de 67,5 ans, suggérant que les dirigeants plus âgés privilégient des niveaux de liquidité plus conservateurs. Ces observations, robustes à des mesures alternatives de trésorerie, confirment que les politiques de liquidité reflètent les préférences et le contexte institutionnel du dirigeant. Par ailleurs, l'utilisation de méthodes instrumentales (GMM en système et 2SLS) permet de confirmer la fiabilité de nos résultats face aux enjeux d'endogénéité. Ces analyses valident notamment une vitesse d'ajustement élevée de 76,9 % pour les firmes du CAC 40.

Cette recherche apporte plusieurs contributions. D'abord, elle montre que les décisions de liquidité sont influencées par les caractéristiques individuelles du dirigeant, et ne relèvent donc pas uniquement des mécanismes économiques traditionnels. Ensuite, elle met en évidence le rôle de la discrétion managériale dans les choix financiers, en soulignant

que l'âge, l'ancienneté et l'origine du PDG façonnent les préférences en matière de trésorerie. Enfin, elle enrichit les travaux en finance comportementale en intégrant l'origine interne ou externe du dirigeant, un déterminant encore très peu exploré dans les études sur les liquidités (*cash holdings*).

La section suivante présente une revue de la littérature sur la relation entre les caractéristiques des dirigeants et la détention de liquidités. L'échantillon, la mesure des variables et le modèle de recherche sont décrits dans la section 3. La section 4 valide la robustesse des résultats. Enfin, la section 5 synthétise les conclusions et discute leur importance.

1. Revue de la littérature

Cette section constitue une analyse critique de la littérature existante relative aux liquidités détenues par les entreprises. Elle se poursuit par l'élaboration des hypothèses de recherche, en examinant l'influence des caractéristiques du PDG sur la gestion des liquidités.

1.1. Synthèse des recherches sur la détention de liquidité

La littérature antérieure s'appuie principalement sur les théories économiques traditionnelles pour expliquer les différences transversales dans les détentions de liquidités des entreprises. Cet ensemble de théories a largement contribué à approfondir la compréhension des politiques de gestion de trésorerie des entreprises (Opler et *al.*, 1999 ; Alkhataybeh et *al.*, 2022 ; Talbi, Menchaoui, 2022 ; Guizani et *al.*, 2023). Selon la théorie du compromis, le montant de liquidités conservé par une entreprise résulte d'un arbitrage entre les avantages et les coûts liés à la détention de liquidités, ce qui implique que les entreprises fixent un niveau optimal de trésorerie. La théorie du financement hiérarchique prévoit que les entreprises confrontées à des coûts élevés de financement externe et à des coûts du capital importants privilégieront le financement interne et détiendront davantage de liquidités, ou inversement. La disponibilité de ces fonds permet aux entreprises de réduire leur exposition aux marchés

financiers, lesquels impliquent souvent des coûts de transaction et des problèmes d'asymétrie d'information (Boubaker et *al.*, 2015).

Les théories du compromis et du financement hiérarchique supposent que les dirigeants agissent toujours dans l'intérêt des actionnaires, ce qui implique l'absence de conflits d'agence entre les deux parties (Belghitar, Khan, 2013 ; Hayes, Schaefer, 2000). Cependant, la conservation excessive de la liquidité peut avoir des inconvénients. En effet, la théorie du flux de trésorerie libre soutient que lorsque des flux de trésorerie élevés existent, des conflits d'agence importants peuvent survenir, suggérant que les dirigeants peuvent ne pas agir pour accroître la richesse des actionnaires. Les gestionnaires peuvent utiliser les excédents de trésorerie à leur avantage, car cela leur confère une plus grande latitude sans être soumis à la surveillance des investisseurs externes lorsqu'ils ont besoin de capitaux. Les excédents de liquidités peuvent ainsi aider les dirigeants opportunistes à générer des gains personnels, tels que la constitution d'empires via des acquisitions, la réalisation d'investissements opaques et inefficaces, ou encore l'obtention de rémunérations excessives (Harford et *al.*, 2008 ; Chen et *al*., 2023). Par conséquent, ils conserveront davantage de liquidités afin d'accroître les actifs sous leur contrôle et de réduire le recours au financement externe, ce qui diminue la discipline imposée par le marché (Alkhataybeh et *al.*, 2022).

Keynes (1937) considère que les entreprises détiennent des liquidités pour faire face aux dépenses courantes (motif de transaction), pour se prémunir contre les événements imprévus (motif de précaution) et pour investir dans des opportunités futures (motif spéculatif), conformément aux théories du compromis et du financement hiérarchique, également connues sous le nom d'hypothèse des frictions financières. Dans le même sens, Opler et *al.* (1999) et Bates et *al.* (2009) ont étudié les raisons pour lesquelles les entreprises conservent des niveaux élevés de liquidités. Ces motifs peuvent être résumés ainsi : (1) coûts de transaction, (2) protection contre les chocs négatifs, (3) fiscalité des distributions, et (4) volonté des dirigeants de financer des avantages personnels et des projets renforçant leur pouvoir.

1.2. Développement des hypothèses

Le point commun des théories économiques traditionnelles réside dans le fait qu'elles supposent un comportement individuel rationnel, laissant ainsi peu de place aux facteurs humains. Or, selon la finance comportementale, les agents économiques ne sont pas rationnels. Un courant émergent de la littérature financière considère la « rationalité limitée » et les traits comportementaux des décideurs comme des déterminants clés des décisions financières (Subrahmanyam, 2008). Dans cette optique, certains auteurs ont intégré d'autres théories aux approches traditionnelles afin d'offrir une analyse plus approfondie en incorporant des dimensions comportementales pour expliquer la gestion de trésorerie des entreprises. En effet, selon les théories des échelons supérieurs et du capital humain, les caractéristiques des dirigeants constituent des attributs essentiels de la performance de l'entreprise et peuvent, par conséquent, influencer la politique de trésorerie (Hambrick, Mason, 1984 ; Harris, Helfat, 1997 ; Hayes, Schaefer, 2000).

1.2.1. Âge du dirigeant (CEO) et détention de liquidités par l'entreprise

Selon la théorie des échelons supérieurs, les dirigeants plus âgés (CEOs) sont plus averses au risque et plus conservateurs que les dirigeants plus jeunes (Barker, Mueller, 2002 ; Hambrick, Mason, 1984). Par conséquent, les dirigeants âgés ont tendance à détenir davantage de liquidités afin de se prémunir contre des événements défavorables futurs. De plus, les dirigeants averses au risque privilégient le financement interne (jugé sûr) au financement externe (considéré plus risqué). Ainsi, nous nous attendons à ce que les dirigeants plus âgés soient plus conservateurs et attachés au motif de précaution lié à la trésorerie, ce qui se traduit par des niveaux de liquidités plus élevés que ceux des dirigeants plus jeunes.

Deuxièmement, les dirigeants âgés ont des horizons temporels plus courts. Ces horizons de carrière limités réduisent leur capacité à façonner des orientations stratégiques conformes à leurs préférences personnelles. Bertrand et Schoar (2003), qui identifient l'influence systématique et persistante des gestionnaires sur les politiques d'entreprise, constatent que

les dirigeants issus de générations plus anciennes semblent moins agressifs, optant pour des dépenses d'investissement plus faibles, un levier financier réduit et des niveaux de liquidités plus élevés. Par ailleurs, les investissements à long terme mobilisent des fonds au détriment de la rentabilité immédiate et ne génèrent des bénéfices qu'à long terme, ce qui ne profite pas aux dirigeants âgés. En conséquence, ces derniers perdent de l'intérêt pour les investissements et opportunités à long terme et se concentrent davantage sur le court terme (Barker, Mueller, 2002 ; McClelland, O'Brien, 2011).

Hypothèse 1 : L'âge du dirigeant influence positivement le niveau de liquidités détenues par l'entreprise.

1.2.2. Ancienneté du dirigeant (CEO tenure) et détention de liquidités par l'entreprise

L'expertise, les connaissances et la réputation s'accroissent avec l'ancienneté du dirigeant (Gupta, Govindarajan, 1984). Par conséquent, à mesure que la réputation du PDG se renforce avec l'ancienneté, il est plus susceptible de maintenir une qualité élevée des rapports financiers. Ainsi, les nouveaux dirigeants doivent apprendre à connaître l'organisation et l'environnement dans lequel leur entreprise évolue (Richard et *al.*, 2009). Ils sont plus susceptibles d'envisager plusieurs options, d'adopter une perspective plus externe, et se montrent plus réceptifs aux nouvelles idées, au changement et à l'expérimentation que les PDG en poste depuis longtemps (Hambrick et *al.*, 1993).

La littérature théorique avance deux points de vue opposés pour expliquer la relation entre l'ancienneté des dirigeants et la détention de liquidités. Premièrement, selon la théorie de l'agence, à mesure que l'asymétrie d'information diminue avec l'ancienneté, la qualité des rapports financiers s'améliore. Cependant, le dirigeant tend à devenir plus enraciné dans ses fonctions. Après avoir établi sa réputation, il se préoccupe moins de la construire et davantage de la protéger (Diamond, 1989). Les dirigeants en poste depuis longtemps, dans des entreprises disposant de réserves de liquidités importantes, peuvent gaspiller ces excédents, réduisant ainsi la valeur marginale de la trésorerie.

Inversement, selon la théorie des échelons supérieurs et les études montrant des schémas réguliers dans le cycle de vie des dirigeants, les PDG ayant une longue ancienneté se préoccupent moins du coût d'opportunité lié à la détention de liquidités excédentaires, ce qui peut les amener à conserver davantage de liquidités que les dirigeants récemment nommés.

Sur la base de cette discussion, nous reformulons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 2a : Il existe une relation négative entre l'ancienneté du dirigeant et la détention de liquidités (théorie de l'agence).
Hypothèse 2b : Il existe une relation positive entre l'ancienneté du dirigeant et la détention de liquidités (théorie des échelons supérieurs).

1.2.3. Origine du dirigeant (CEO origin) et détention de liquidités par l'entreprise

Récemment, de nombreux travaux ont été menés sur la succession des PDG. Lorsqu'un PDG est nommé en interne ou recruté à l'extérieur, le mode d'accès au poste est interprété différemment dans chaque cas. De plus, les entreprises font face à des arbitrages lorsqu'elles décident de recruter un dirigeant interne ou externe, ainsi qu'à des compromis liés à l'expérience des candidats externes.

D'un côté, les candidats internes apportent stabilité organisationnelle, connaissances et compétences spécifiques à l'entreprise et au secteur, et favorisent la motivation des employés. Les dirigeants internes peuvent être considérés comme des preneurs de risque (Zajac, 1990 ; Kuang et *al.*, 2014) en raison de leur connaissance approfondie de l'entreprise et de leur exposition fréquente au conseil d'administration. Ils sont donc plus susceptibles de s'engager dans des activités liées à la trésorerie, potentiellement plus risquées. Par conséquent, les PDG internes peuvent adopter une attitude passive vis-à-vis des activités de planification fiscale, compte tenu de leur connaissance empirique des ressources et des contraintes de financement de l'entreprise.

La situation des dirigeants externes est également ambiguë. En effet, les candidats externes élargissent le vivier de recrutement, peuvent apporter des connaissances et compétences pertinentes pour le secteur, et sont plus susceptibles d'introduire des stratégies nouvelles ou exploratoires.

Cependant, ils accroissent l'asymétrie d'information en matière de connaissances et de compétences (Zhang, 2008). Selon Zhang et Rajagopalan (2010), les PDG externes peuvent mettre en œuvre un changement graduel et non perturbateur (effet adaptatif) accepté par la direction interne et les autres parties prenantes.

Du côté de l'offre, les entreprises disposant d'un grand nombre de candidats internes de qualité sont moins susceptibles de recruter à l'extérieur. À titre d'exemple, la probabilité d'embaucher un PDG externe diminue avec la taille et l'âge de l'entreprise. Du côté de la demande, l'une des principales raisons pour lesquelles les entreprises recrutent un PDG externe est de provoquer un changement organisationnel.

Hypothèse 3 : La détention de liquidités est positivement associée à l'origine du dirigeant.

Variables	Description
Variable dépendante	
CH_1	Le ratio cash. Liquidité et équivalent de liquidité sur le total actif hors trésorerie
CH_2	Logarithme du ratio cash
Caractéristiques du dirigeant	Logarithme de l'âge du dirigeant
CEO Age	Logarithme de l'ancienneté du dirigeant
CEO tenure	Origine du dirigeant. C'est une variable binaire qui prend 1 lorsque le dirigeant est interne et 0 s'il est externe
CEO origin	
	Rendement des actifs. Résultat net sur total actif
Variables de contrôle	Ratio d'endettement. Dettes totales sur total actif
ROA	Ratio des dépenses en investissement. Dépenses d'investissement sur total actif
LEV	Taille de la firme. Logarithme de l'actif total
CAPEX	
SIZE	

Tableau 1. Description des variables

2. Méthodologie de recherche

L'objectif de cette étude est de vérifier l'impact des caractéristiques des dirigeants (PDG) sur la détention de liquidités des entreprises en France. L'échantillon utilisé comprend des entreprises non financières cotées sur l'indice français CAC 40 pour la période 2017-2021. Les entreprises financières ont été exclues en raison de leurs spécificités en matière de règles comptables, de décisions financières et de méthodes de gouvernance.

2.1. Présentation du modèle et mesure des variables

L'objectif principal de cette recherche est d'examiner si les entreprises françaises ajustent activement leurs détentions de liquidités en fonction des caractéristiques des dirigeants (PDG). Pour tester nos hypothèses, nous formulons le modèle suivant :

$$CH_{i,t} = C + \lambda_1 CEO_{Age_{i,t}} + \lambda_2 CEO_{tenure_{i,t}} + \lambda_3 CEO_{origin_{i,t}} + + \lambda_4 ROA_{i,t} + \lambda_5 LEV_{i,t} + \lambda_6 CAPEX_{i,t} + \lambda_7 SIZE_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Formule 1

Avec :

Détention de liquidités (CH). La variable dépendante, la détention de liquidités, est mesurée par deux mesures différentes. La première (CH1) est le ratio de liquidités, calculé en divisant la trésorerie et les équivalents de trésorerie par les actifs hors trésorerie ; la deuxième (CH2) est le logarithme de CH1.

Caractéristiques du dirigeant (CEO). En tant que variables indépendantes, trois caractéristiques sont prises en compte :

CEOAge : âge du dirigeant en années.

CEOtenure : durée pendant laquelle le dirigeant actuel occupe son poste.

CEOorigin : variable dichotomique prenant la valeur 1 si le dirigeant est un initié (nommé en interne) et 0 s'il est un externe (nommé hors de l'entreprise).

Variables de contrôle : En s'appuyant sur les arguments des théories économiques traditionnelles (Opler et *al.*, 1999 ; Orens et Reheul, 2013 ; Guizani et Ajmi, 2020 ; Talbi et Menchaoui, 2022 ; Guizani et *al.*, 2023 ; Guizani et Larabi, 2025), certaines variables spécifiques susceptibles d'influencer le niveau de détention de liquidités sont retenues :

Return on Assets (ROA) : ratio du résultat net sur le total des actifs.

Leverage (LEV) : ratio des dettes totales sur le total des actifs. L'endettement compense le fait que le remboursement de la dette a généralement un impact sur la trésorerie.

Capital expenditure (CAPEX) : ratio des actifs corporels sur le total des actifs. Les dépenses d'investissement réduisent la trésorerie car elles constituent une source de financement privilégiée (Harford, 1999).

Taille de l'entreprise (SIZE) : logarithme naturel du total des actifs. La littérature sur la trésorerie est partagée quant aux effets de la taille sur les niveaux de liquidités. L'effet peut être négatif en raison des économies d'échelle dans la détention d'actifs liquides (Miller, Orr, 1966 ; Talbi, Menchaoui, 2023), ou positif si les grandes entreprises génèrent davantage d'opportunités d'investissement nécessitant plus de liquidités (Opler et *al.*, 1999).

2.2. Analyse univariée

Les statistiques descriptives pour chacune des variables sont présentées dans le Tableau 2.

	CH_1	CEO origin	CEO Age	CEO Tenure	LEV	ROA	SIZE	CAPEX
Minimum	0.0068	0	44	1	0.0024	-0.1281	3.5079	0.0012
Maximum	0.9381	1	72	43	1.1806	0.7454	5.6206	0.2417
Moyenne	0.1577	0.6776	57.5333	10.0222	0.2129	0.0601	4.5549	0.0361
Médiane	0.1063	1	57	6	0.1714	0.0458	4.5703	0.0257
Std. Dev	0.1633	0.4686	7.1013	10.0495	0.1732	0.0798	0.4059	0.0361
Skewness	2.5731	-0.7608	0.1480	1.5389	2.2774	4.7473	-0.0301	2.5805
Kurtosis	10.0904	1.5788	2.0542	4.5375	10.3862	36.0515	2.6146	11.5666
Fréquence		0 / 56 (31 %) 1/ 124 (69 %)						

Tableau 2 : Statistiques descriptives

Le Tableau 2 présente les statistiques descriptives des variables utilisées. La variable dépendante, la détention de liquidités (CH_1), montre une variation importante entre les entreprises, avec des valeurs allant de 0,0068 à 0,9381 et une médiane de 0,1063. La distribution est fortement asymétrique à droite (asymétrie = 2,5731) et le ptokurtique (kurtosis = 10,0904), ce qui indique que, bien que la plupart des entreprises détiennent une quantité modeste de liquidités, certaines conservent des réserves très élevées.

Concernant l'origine du dirigeant, l'échantillon se compose de 124 dirigeants internes (69 %) et 56 dirigeants externes (31 %). La distribution est asymétrique à gauche (asymétrie = – 0,7608), reflétant la prédominance des nominations internes. L'âge des dirigeants (AGE) varie de 44 à 72 ans, avec une médiane de 57 ans. La distribution est approximativement normale, avec une asymétrie de 0,1480 et une kurtosis de 2,0542, suggérant

une représentation relativement équilibrée des groupes d'âge. L'ancienneté des dirigeants varie considérablement, de 1 à 43 ans, avec une médiane de 6 ans. Les données sont asymétriques à droite (1,5389) et leptokurtiques (4,5375), ce qui implique que, bien que la plupart des dirigeants aient une ancienneté relativement courte, certains occupent leur poste depuis des périodes exceptionnellement longues. L'endettement (LEV) montre une variabilité plus importante, avec des valeurs comprises entre 0,0024 et 1,1806 et une médiane de 0,1714. La distribution est fortement asymétrique à droite (2,2774) et leptokurtique (10,3862), ce qui révèle la présence d'entreprises avec des niveaux d'endettement très élevés.

Variable	CH_1							
CH1	1	**CEO origin**	**CEO Age**	**CEO Tenure**	**LEV**	**ROA**	**SIZE**	**CAPEX**
CEO origin	-0,1134 (-1,523)							
CEO Age	-0,1697*** (-2,297)	1						
CEO Tenure	0,0597 (0,798)	0,0630 (0,842)	1					
LEV	0,2259*** (3,093)	0,0156 (0,209)	0,6408**** (11,137)	1				
ROA	0,3063*** (4,293)	0,1495*** (2,017)	-0,0754 (-1,008)	0,0496 (0,662)	1			
SIZE	-0,3512**** (-5,004)	-0,0873 (-1,170)	-0,0012 (-0,016)	0,1178 (1,583)	0,0331 (0,442)	1		
CAPEX	0,3319**** 4,695)	-0,0488 (-0,651)	0,1368* (1,843)	-0,1424* (-1,919)	-0,1833*** (-2,488)	-0,2960**** (-4,135)	1	
Notes : Toutes les variables sont présentées dans le Tableau 1. Les statistiques sont indiquées entre parenthèses. Les effets fixes année et entreprise sont contrôlés dans toutes les régressions. *, ** et *** indiquent une significativité aux seuils de 1%, 5% et 10% respectivement.		-0,0807 (-1,080)	0,1881** (2,555)	0,0467 (0,624)	0,2245**** (3,073)	0,2563**** (3,537)	-0,2315**** (-3,174)	1

Tableau 3 : Matrice de corrélation

Le Tableau 3 présente la matrice de corrélation de Pearson entre les variables. Les coefficients ne révèlent aucun problème de multi colinéarité, la plupart restant modérés ou faibles, à l'exception de la corrélation entre AGE et TENURE. Cela justifie l'inclusion simultanée de ces variables dans les analyses de régression multivariée. De plus, à première vue, la détention de liquidités semble positivement corrélée avec l'endettement, la rentabilité (ROA) et les dépenses d'investissement, ce qui suggère que les entreprises

plus endettées et plus rentables tendent à détenir davantage de liquidités. En revanche, la trésorerie est négativement associée à l'âge du dirigeant, au statut d'initié et à la taille de l'entreprise. La plupart des corrélations sont faibles, à l'exception d'une forte relation entre l'âge et l'ancienneté du dirigeant, ce qui indique l'absence de problèmes sérieux de multi colinéarité.

2.3. Analyse multivariée

Le Tableau 4 présente les résultats des régressions examinant l'impact des caractéristiques des dirigeants sur la détention de liquidités des entreprises. Étant donné la structure en panel de nos données et la présence probable d'hétéroscédasticité et de corrélations intra-individuelles, l'estimation par EGLS (Estimated Generalized Least Squares) s'est avérée plus appropriée que les MCO. En effet, lorsque les erreurs ne sont pas sphériques, les MCO produisent des estimateurs inefficients et des erreurs standards biaisées, ce qui compromet la validité des tests statistiques (voir Greene, 2012 ; Wooldridge, 2010). À l'inverse, l'EGLS permet de corriger la matrice de variance-covariance et d'obtenir des estimations plus efficientes dans les modèles de panel (Baltagi, 2021). L'utilisation de cette méthode renforce ainsi la robustesse de nos conclusions concernant l'effet des caractéristiques managériales sur la détention de liquidités.

Variable	CH_1	CH_2
Constante	1.3281 (4.725)***	0.406 (4.03)***
CEO Origin	-0.0299 (-2.241)*	-0.012 (-2.91)***
CEO Age	-0.6403 (-3.945)**	-0.207 (-3.62)***
CEO Tenure	0.0571 (3.6937)**	0.018 (2.26)**
LEV	0.1026 (17.718)***	0.0386 (6.20)***
ROA	0.2933 (3.464)**	0.0719 (2.11)**
SIZE	-0.0375 (-2.110)*	-0.0162 (-2.94)***
CAPEX	1.3289 (4.739)***	0.1972 (2.74)***
R^2 ajustée **F**	0.6988 60.3526***	0.547 28.07***

Notes : Toutes les variables sont présentées dans le Tableau 1. Les statistiques t sont indiquées entre parenthèses. Les effets fixes année et entreprise sont contrôlés dans toutes les régressions.
*, ** et *** indiquent une significativité aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

Tableau 4. Impact des caractéristiques des dirigeants sur la détention de liquidité

Le modèle explore la relation directe entre les caractéristiques des dirigeants à savoir l'origine, l'âge et l'ancienneté sur la détention de liquidités, tout en contrôlant les variables au niveau de l'entreprise telles que l'endettement, la rentabilité (ROA), la taille et les dépenses d'investissement. Les résultats montrent que l'origine du dirigeant a une association significative et négative avec la détention de liquidités ($\beta = -0{,}0299$; $p < 0{,}05$), suggérant que les entreprises dirigées par des CEOs externes tendent à détenir moins de liquidités, probablement en raison d'une réorientation stratégique ou d'une moindre familiarité avec les inefficacités internes. Ce résultat contredit l'Hypothèse 3 et implique son rejet. Le coefficient négatif concernant l'âge du dirigeant ($\beta = -0{,}6403$; $p < 0{,}01$) contredit l'Hypothèse 1, qui prévoyait une relation positive fondée sur l'aversion au risque et les horizons temporels courts (Hambrick, Mason, 1984 ; Bertrand et Schoar, 2003). Ce résultat peut refléter une influence plus forte du conservatisme enraciné des dirigeants âgés, qui pourraient réduire les réserves de trésorerie inutiles pour rationaliser les opérations, en accord avec la minimisation des coûts d'agence. À l'inverse, l'ancienneté du dirigeant est positivement associée à la détention de liquidités ($\beta = 0{,}0571$; $p < 0{,}01$), ce qui soutient l'Hypothèse 2b et la perspective de la haute direction, selon laquelle les dirigeants en poste depuis longtemps, grâce à leur familiarité et leur influence interne, tendent à conserver davantage de liquidités comme outil de contrôle et de précaution (Gupta et Govindarajan, 1984 ; Hambrick et *al.*, 1993). Ces résultats remettent en question les hypothèses purement rationnelles des théories traditionnelles telles que le compromis et la hiérarchie des financements (Opler et *al.*, 1999 ; Myers et Majluf, 1984), et confirment que les traits comportementaux des dirigeants influencent la politique financière, conformément à la finance comportementale et à la théorie de la haute direction.

Concernant les variables de contrôle, l'endettement (LEV) présente une relation positive et statistiquement significative avec la détention de liquidités dans les trois modèles. Les valeurs des coefficients (0,1026 ; 0,0781 ; 0,1041) indiquent que les entreprises plus endettées tendent à conserver davantage de liquidités. Ce résultat s'aligne sur le motif de précaution suggéré par la théorie du compromis (Opler et *al.*, 1999), selon lequel les entreprises ayant des niveaux d'endettement élevés conservent

des liquidités supplémentaires pour se prémunir contre les risques financiers ou les obligations liées à la dette. La signification de cette relation ($p < 0,01$) suggère un fort soutien empirique à l'idée que l'endettement accroît le besoin de liquidité, conformément aux recherches antérieures (Alkhataybeh et *al.*, 2022).

Le Return on Assets (ROA) montre également une association positive et significative avec la détention de liquidités. Dans les Modèles (1) et (3), les coefficients (0,2933 et 0,2919) sont significatifs au seuil de 5 %, indiquant que les entreprises plus rentables sont susceptibles d'accumuler davantage de liquidités. Ce résultat est cohérent avec la théorie de la hiérarchie des financements (Myers, Majluf, 1984), qui postule que les entreprises rentables préfèrent financer leurs opérations par des fonds internes et conservent donc leurs bénéfices sous forme de liquidités. La moindre signification dans le Modèle (2) suggère que lorsque le capital social est inclus sans interactions, l'impact direct de la rentabilité devient moins prononcé.

La taille de l'entreprise (SIZE) présente une relation négative et significative avec la détention de liquidités dans toutes les spécifications. Les coefficients (-0,0375 ; -0,0787 ; -0,0398) impliquent que les grandes entreprises détiennent moins de liquidités, probablement en raison de leur accès plus facile aux marchés financiers et de la stabilité de leurs flux de trésorerie opérationnels. Ce résultat soutient à la fois les arguments liés aux frictions financières et aux coûts de transaction (Keynes, 1936 ; Bates et *al.*, 2009), selon lesquels les grandes entreprises bénéficient d'économies d'échelle et d'un meilleur accès au crédit, réduisant leur besoin de maintenir des réserves élevées. La constance des résultats significatifs confirme que la taille agit comme un facteur atténuant le risque de liquidité.

Enfin, les dépenses d'investissement (CAPEX) sont fortement et positivement associées à la détention de liquidités dans tous les modèles (coefficients de 1,3289 ; 1,1435 ; 1,3209, tous significatifs au seuil de 1 %). Ce résultat suggère que les entreprises ayant des besoins d'investissement plus élevés conservent davantage de liquidités, soit pour financer des projets futurs en interne, soit pour garantir une flexibilité financière. Cela s'inscrit dans le cadre du motif spéculatif de détention de liquidités (Keynes, 1936) et confirme les conclusions d'Opler et *al.* (1999) et Guizani

et *al.* (2023), qui soutiennent que les entreprises disposant de nombreuses opportunités d'investissement accumulent des liquidités pour éviter le sous-investissement dû aux contraintes de financement.

3. Vérifications de robustesse et analyses additionnelles

3.1. Vérification de la non-linéarité

Le tableau 5 présente les résultats des régressions intégrant des termes quadratiques pour l'âge et l'ancienneté du CEO, afin d'identifier d'éventuels effets non linéaires sur la détention de liquidités.

Variable	CH_1	CH_1
Constante	1.112 (2.82)***	0.368 (9.13)***
CEO Origin	-0.027 (-2.31)**	-0.029 (-3.71)***
CEO Tenure	0.058 (4.04)***	0.008 (4.33)***
CEO Age	-0.034 (-2.26)**	-0.004 (-5.46)***
(CEO Age) ^{2}	0.001 (1.99)**	
(CEO Tenure) ^{2}		-0.002 (-3.95)***
ROA	0.335 (2.71)***	0.211 (14.40)***
LEV	0.114 (13.90)***	0.104 (13.42)***
CAPEX	1.229 (5.02)***	1.229 (6.14)***
SIZE	-0.033 (-2.27)**	-0.062 (-11.57)***
R^2 Ajustée **F**	0.679 43.215***	0.621 25.586***
Notes : Toutes les variables sont présentées dans le Tableau 1. Les statistiques t sont indiquées entre parenthèses. Les effets fixes année et entreprise sont contrôlés dans toutes les régressions. *, ** et *** indiquent une significativité aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.		

Tableau 5. Exploration des relations non linéaires entre les caractéristiques du dirigeant sur la détention de liquidités

Les estimations révèlent une relation non linéaire significative entre l'âge du dirigeant et le niveau de liquidités détenues par les entreprises françaises cotées. L'effet associé à l'âge est négatif, tandis que celui du carré de l'âge est positif, ce qui met en évidence une courbe en U. Autrement dit, la trésorerie diminue lorsque les dirigeants avancent en âge, puis augmente au-delà d'un seuil estimé autour de 67,5 ans. Cela suggère que les CEO plus jeunes ou en milieu de carrière adoptent des politiques de liquidité plus

offensives, privilégiant l'investissement et la croissance au détriment des réserves. À l'inverse, les dirigeants plus âgés semblent favoriser des niveaux de trésorerie plus élevés, possiblement en raison d'une plus grande aversion au risque, d'une expérience accrue des périodes d'incertitude ou d'une réticence à engager l'entreprise dans des projets risqués.

L'ancienneté du CEO présente également une relation non linéaire, mais de forme inverse en U, avec un maximum aux alentours de 21 ans. Ce résultat suggère l'existence d'un cycle comportemental : une ancienneté intermédiaire serait associée à un maximum de prudence financière, tandis que des durées de fonction plus longues pourraient refléter une phase de relâchement, de confiance excessive ou de réorientation stratégique.

3.2. Utilisation de méthodes instrumentales

Les résultats présentés dans le tableau 6 valident la robustesse de nos résultats face aux problèmes d'endogénéité et de dynamique temporelle. L'analyse dynamique révèle une vitesse d'ajustement de la liquidité de 76,9 %, calculée à partir du coefficient de la variable retardée (0,231). Cette forte réactivité indique que les firmes du CAC 40 ajustent activement leurs encaisses pour converger vers un niveau optimal.

De plus, dans ce contexte d'ajustement rapide, le coefficient négatif associé à la variable CEO origin est cohérent dans les deux spécifications (-0,053 en GMM et -0,037 en IV), confirmant que les dirigeants issus de l'interne tendent à réduire les niveaux de liquidités. Cette convergence est renforcée par le test de Wu-Hausman ($p = 0,698$), qui indique que l'endogénéité ne biaise pas significativement nos estimations, validant ainsi la fiabilité du modèle GMM. Par ailleurs, l'impact positif et hautement significatif des CAPEX ($p < 0,05$ dans les deux modèles) souligne que la rétention de liquide au sein du CAC 40 répond prioritairement à un motif de financement des investissements futurs.

Enfin, les tests de Sargan ($p = 0,651$) et d'autocorrélation AR (2) ($p = 0,260$) confirment la validité des instruments utilisés et l'absence d'erreurs de spécification dans notre approche dynamique.

Variable	Sys GMM	IV - 2SLS
CH_1 (t-1)	0.231 (0.190)	
CEO Origin	-0.053* (0.027)	-0.037 (0.027)
CEO AGE	-0.003 (0.002)	-0.006** (0.002)
CEO TENURE	0.0001 (0.001)	0.001 (0.002)
LEV	0.112 (0.077)	0.105 (0.074)
ROA	0.071 (0.147)	0.232 (0.154)
SIZE	-0.022 (0.028)	-0.081** (0.035)
CAPEX	1.337** (0.658)	1.314*** (0.373)
Constante		0.774*** (0.179)
Sargan / Weak Instr.	p = 0.651	p < 0.001
AR (2) / Wu-Hausman	p = 0.260	p = 0.698
R^2 Ajustée		0.291
Notes : Toutes les variables sont présentées dans le Tableau 1. Les statistiques t sont indiquées entre parenthèses. Les effets fixes année et entreprise sont contrôlés dans toutes les régressions. *, ** et *** indiquent une significativité aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.		

Tableau 6. Méthodes instrumentales pour vérifier l'impact des caractéristiques du dirigeant sur la détention de liquidité : Sys GMM et 2 SLS

Conclusion

Cette étude a examiné l'impact des caractéristiques du dirigeant (CEO) sur la détention de trésorerie des entreprises françaises cotées. En s'appuyant sur des données provenant de sociétés non financières inscrites à l'indice CAC 40 sur la période 2017-2021, l'analyse met en évidence plusieurs résultats essentiels. Les caractéristiques du CEO exercent un effet notable sur les avoirs de trésorerie. Plus précisément, l'origine du CEO est négativement associée au niveau de trésorerie, indiquant que les entreprises dirigées par des CEO externes ont tendance à détenir moins de liquidités. Cela peut refléter une réorientation stratégique, une pression pour afficher une plus grande efficacité, ou une moindre familiarité avec les processus internes. L'âge du CEO présente, également, un effet négatif significatif, suggérant que les dirigeants plus âgés sont moins susceptibles à conserver un excès de liquidités, en raison de leur expérience, d'objectifs d'efficacité ou d'horizons décisionnels plus courts. À l'inverse, l'ancienneté du CEO est positivement associée aux avoirs de trésorerie, ce qui corrobore l'idée selon laquelle les dirigeants en poste depuis plus longtemps

accumulent des réserves de liquidités, traduisant un renforcement du contrôle, une sensibilité accrue au risque ou une influence interne plus affirmée.

La solidité de nos conclusions est confirmée par des tests de robustesse approfondis, révélant une dynamique de gestion des liquidités plus nuancée qu'une simple corrélation linéaire. L'identification d'une relation en U pour l'âge du CEO (avec un point d'inflexion à 67,5 ans) et en U inversé pour l'ancienneté (culminant à 21 ans) témoigne de l'existence de cycles comportementaux où l'expérience et l'horizon de carrière dictent les arbitrages entre prudence et offensive stratégique. Par ailleurs, le recours aux méthodes instrumentales (Sys-GMM et 2SLS) permet de lever les doutes sur l'endogénéité tout en confirmant une vitesse d'ajustement remarquable de 76,9 %. Cette forte réactivité des firmes du CAC 40, couplée à l'influence persistante de l'origine du dirigeant, valide l'idée que la structure du capital humain est un déterminant structurel, et non conjoncturel, de la performance financière et de la résilience des entreprises françaises.

Les résultats obtenus présentent plusieurs implications pour la gouvernance d'entreprise, les investisseurs et les conseils d'administration. Premièrement, comprendre comment l'âge, l'ancienneté et l'origine du CEO influencent la politique de trésorerie peut aider les conseils d'administration à adapter les processus de sélection des dirigeants et de planification de la succession afin de les aligner avec les objectifs financiers de l'entreprise.

Des pistes de recherche futures peuvent être envisagées. Tout d'abord, l'examen d'autres caractéristiques du CEO, telles que le niveau d'éducation, le genre ou la tendance à la surconfiance, pourrait enrichir la compréhension des décisions liées à la liquidité. Ensuite, les caractéristiques du conseil d'administration, notamment la diversité ou l'indépendance, pourraient jouer un rôle modérateur dans la relation entre le CEO et les avoirs de trésorerie. Enfin, des approches qualitatives ou mixtes pourraient apporter un éclairage supplémentaire sur les décisions de rétention de trésorerie influencées par les réseaux informels ou les valeurs personnelles.

Bibliographie

Alkhataybeh, A., AlSmadi, S.A., Shakhatreh, M.Z., Khataybeh, M.A. 2022. "Government ownership and corporate cash holdings: Empirical evidence from the Amman Stock Exchange". *Sustainability*, Vol. 14, No. 18, p. 11168.

Barker III, V.L., Mueller, G.C. 2002. "CEO characteristics and firm R & D spending". *Management Science*, Vol. 48, No. 6, p. 782-801.

Bates, T.W., Kahle, K.M., Stulz, R.M. 2009. "Why do US firms hold so much more cash than they used to ?". *The Journal of Finance*, Vol. 64, No. 5, p. 1985-2021.

Belghitar, Y., Khan, J. 2013. "Governance mechanisms, investment opportunity set and SMEs cash holdings". *Small Business Economics*, Vol. 40, No. 1, p. 59-72.

Bertrand, M., Schoar, A. 2003. "Managing with style : The effect of managers on firm policies". *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 118, No. 4, p. 1169-1208.

Boubaker, S., Derouiche, I., Nguyen, D.K. 2015. "Does the board of directors affect cash holdings ? A study of French listed firms", *Journal of Management & Governance*. Vol. 19, No. 2, p. 341-370.

Cambrea, D.R., Tenuta, P., Vastola, V. 2020. "Female directors and corporate cash holdings: Monitoring vs executive roles". *Management Decision*, Vol. 58, No. 2, p. 295-312.

Carpenter, M.A., Geletkanycz, M.A., Sanders, W.G. 2004. "Upper echelons research revisited: Antecedents, elements, and consequences of top management team composition". *Journal of Management*, Vol. 30, No. 6, p. 749-778.

Chen, W., Liu, X., Hong, Y. 2023. "Two heads better than one? Strategic alliance and firms'excess cash holdings". *Finance Research Letters*, Vol. 52, p. 103575.

Dudley, E., Zhang, N. 2016. "Trust and corporate cash holdings". *Journal of Corporate Finance*. Vol. 41, p. 363-387.

Guizani, M., Ajmi, A.N. 2020. "Financial conditions, financial constraints and investment-cash flow sensitivity: Evidence from Saudi Arabia". *Journal of Economic and Administrative Sciences*, Vol. 37, No. 4, p. 763-784.

Guizani, M., Larabi, C. 2025. "Exploring the nexus between CEO characteristics and the value of excess cash holdings through the lens of the resource-based view theory". *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society*, Vol. 25, No. 3, p. 586-605.

Guizani, M., Talbi, D., Abdalkrim, G. 2023. "Economic policy uncertainty, geopolitical risk and cash holdings: Evidence from Saudi Arabia". *Arab Gulf Journal of Scientific Research*, Vol. 41, No. 2, p. 183-201.

Gupta, A.K., Govindarajan, V. 1984. "Business unit strategy, managerial characteristics, and business unit effectiveness at strategy implementation". *Academy of Management Journal*, Vol. 27, No. 1, p. 25-41.

Habib, A., Hasan, M.M. 2017. "Firm life cycle, corporate risk-taking and investor sentiment". *Accounting & Finance*, Vol. 57, No. 2, p. 465-497.

Hambrick, D.C., Mason, P.A. 1984. "Upper echelons: The organization as a reflection of its top managers". *Academy of Management Review*, Vol. 9, No. 2, p. 193-206.

Hambrick, D.C., Geletkanycz, M.A., Fredrickson, J.W. 1993. "Top executive commitment to the status quo: Some tests of its determinants". *Strategic Management Journal*, Vol. 14, No. 6, p. 401-418.

Harford, J. 1999. "Corporate cash reserves and acquisitions". *The Journal of Finance*, Vol. 54 No. 6, p. 1969-1997.

Harford, J., Mansi, S.A., Maxwell, W.F. 2008. "Corporate governance and firm cash holdings in the US". *Journal of Financial Economics*, Vol. 87, No. 3, p. 535-555.

Harris, D., Helfat, C.1997. "Specificity of CEO human capital and compensation". *Strategic Management Journal*, Vol. 18, No. 11, p. 895-920.

Hayes, R.M., Schaefer, S. 2000. "Implicit contracts and the explanatory power of top executive compensation for future performance". *The RAND Journal of Economics*, Vol. 31, No. 2, p. 273-293.

Islam, M.A., Hossain, S., Singh, H., Sultana, N. 2021. "Outsider CEOs and corporate debt". *International Review of Financial Analysis*, Vol. 74, p. 101660.

Jensen, M.C. 1986. "Agency costs of free cash flow, corporate finance, and takeovers". *The American Economic Review*, Vol. 76, No. 2, p. 323-329.

Keynes, J.M. 1937. "The general theory of employment". *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 51, No. 2, p. 209-223.

Kuang, Y.F., Qin, B., Wielhouwer, J.L. 2014. "CEO origin and accrual-based earnings management". *Accounting Horizons*, Vol. 28, No. 3, p. 605-626.

McClelland, P.L., O'Brien, J.P. 2011. "Transaction cost economics and corporate governance: The case of CEO age and financial stake". *Managerial and Decision Economics*, Vol. 32, No. 3, p. 141-158.

Miller, M.H., Orr, D. 1966. "A model of the demand for money by firms". *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 80, No. 3, p. 413-435.

Myers, S.C., Majluf, N.S. 1984."Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have". *Journal of Financial Economics*, Vol. 13 No. 2, p. 187-221.

Myers, S.C. 1984. "The capital structure puzzle". *The Journal of Finance*, Vol. 39, No. 3, p. 575-592.

Omer, T.C., Shelley, M.K., Tice, F.M. 2020. "Do director networks matter for financial reporting quality? Evidence from audit committee connectedness and restatements". *Management Science*, Vol. 66, No. 8, p. 3361-3388.

Opler, T., Pinkowitz, L., Stulz, R.M., Williamson, R. 1999. "The determinants and implications of corporate cash holdings", *Journal of Financial Economics*, Vol. 52, No. 1, p. 3-46.

Orens, R., Reheul, A.M. 2013. "Do CEO demographics explain cash holdings in SMEs ?". *European Management Journal*, Vol. 31, No. 6, p. 549-563.

Richard, O.C., McMillan-Capehart, A., Bhuian, S.N. and Taylor, E.C. 2009. "Antecedents and consequences of psychological contracts: Does organizational culture really matter?". *Journal of Business Research*, Vol. 62, No. 8, p. 818-825.

Subrahmanyam, A. 2008. "Behavioural finance: A review and synthesis", *European Financial Management*, Vol. 14, No. 1, p. 12-29.

Talbi, D., Menchaoui, I. 2023. "Impact of board attributes and managerial ownership on cash holdings: Empirical evidence using GMM and quantile regressions". *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society*, Vol. 23, No. 4, p. 723-741.

Woolcock, M. 2010. "The rise and routinization of social capital, 1988-2008", *Annual Review of Political Science*, Vol. 13, No. 1, p. 469-487.

Zajac, E.J. 1990. "CEO selection, succession, compensation and firm performance: A theoretical integration and empirical analysis". *Strategic Management Journal*, Vol. 11, No. 3, p. 217-230.

Zhang, Y. 2008. "Information asymmetry and the dismissal of newly appointed CEOs : An empirical investigation". *Strategic Management Journal*, Vol. 29, No. 8, p. 859-872.

Zhang, Y., Rajagopalan, N. 2010."Once an outsider, always an outsider? CEO origin, strategic change, and firm performance". *Strategic Management Journal*, Vol. 31, No. 3, p. 334-346.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 311-340

Proposition de la notion de « culture durable » : cas *COFICAB*

Nour El Houda Yeferni
ESSEC-Université de Tunis
yefrnin@gmail.com
http://orcid.org/0009-0006-0945-691

Soumaya Mejri
ESSEC-Université de Tunis
soumayamejri@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-8823-2145

Reçu le 20-07-2025 / Évalué le 30-10-2025 / Accepté le 27-11-2025

Résumé
Cet article analyse l'intégration de la durabilité sociale dans la culture organisationnelle d'une multinationale opérant dans l'industrie automobile, à travers l'étude de cas de *COFICAB*, leader mondial du câble automobile. Alors que les dimensions économique et environnementale du développement durable (DD) ont été largement investiguées, la dimension sociale demeure marginalisée dans la littérature académique. Pour éclairer cette problématique, nous mobilisons une approche qualitative combinant 25 entretiens semi-directifs, une observation participante de six mois et une analyse documentaire. L'analyse thématique fait ressortir trois axes structurants : les valeurs partagées (innovation, excellence, responsabilité sociale), les comportements organisationnels, et les pratiques sociales intégrées (sécurité, diversité, formation, engagement communautaire). Les résultats empiriques mettent en évidence que la culture durable favorise la cohésion interne et la légitimité externe, mais révèle également des tensions liées à la résistance au changement et aux arbitrages entre impératifs économiques et sociaux. Ces résultats suggèrent que la durabilité sociale constitue un pilier incontournable de la performance organisationnelle et de la légitimité des entreprises automobiles dans un contexte de transformation durable.

Mots-clés : durabilité sociale, culture organisationnelle, industrie automobile, cohésion interne, légitimité externe

Proposal for the concept of "sustainable culture" : case Study *Coficab*

Abstract
This article examines the integration of social sustainability into the organizational culture of a multinational in the automotive industry, focusing on the case of *COFICAB*, a global leader in automotive cables. While the economic and environmental dimensions of sustainable development have been extensively studied, the social dimension remains relatively underexplored in academic literature. To address this gap, we adopted a

qualitative research design combining 25 semi-structured interviews, six months of participant observation, and document analysis. Thematic analysis highlights three structuring dimensions : shared values (innovation, excellence, social responsibility), organizational behaviors, and embedded social practices (safety, diversity, training, community engagement). Empirical findings indicate that a sustainability-oriented culture fosters internal cohesion and external legitimacy, while also revealing persistent tensions related to resistance to change and trade-offs between economic and social imperatives. Overall, the study suggests that social sustainability constitutes a foundational pillar of organizational performance and legitimacy for automotive companies in the context of sustainable transformation.

Keywords: social sustainability, organizational culture, automotive industry, internal cohesion, external legitimacy

Introduction[1]

Depuis la fin du XIX^{e} siècle, le secteur automobile incarne le progrès industriel, avec l'invention moderne par Karl Benz en 1886 (Mercedes-Benz Group, 2025). Depuis son émergence, il est connu par ses pratiques polluantes et sa consommation gourmande en ressources. Il est aujourd'hui au centre d'une transformation radicale. Le développement des voitures électriques et les scandales d'émissions, comme celui de Volkswagen, indiquent la nécessité pour les constructeurs automobiles d'examiner leurs valeurs et leurs pratiques (Keller, 2023).

Dans ce contexte, le développement durable (DD) n'est plus une option : il est devenu un impératif stratégique. Le rapport Brundtland (1987) souligne l'importance d'une approche équilibrée prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Cette approche holistique est également connue sous le nom de Triple Bottom Line ou ESG (Elkington, 1997).

La dimension sociale de la durabilité, souvent négligée, s'impose pourtant comme un levier clé de transformation. Elle se traduit par la sécurité et le bien-être des employés, la diversité, la formation continue et l'engagement communautaire (Audi, 2024). La crise sanitaire mondiale a

[1] La problématique, le plan et le traitement des données ont été discutés et arrêtés par les deux auteurs. La réalisation de l'étude a été effectuée par Nour El Houda Yeferni. La rédaction est partagée comme suit : la section méthodologie et les notes de bas de page par Soumaya Mejri, les autres sections par Nour El Houda Yeferni.

Ce travail est mené dans le cadre du projet tuniso-français, PHC UTIQUE 2026, intitulé *Discours du Développement Durable : Traitement Informatique Phraséologique* (D3 : TIP), code 26G0606.

également montré combien la responsabilité sociale des entreprises est essentielle pour maintenir la confiance et la légitimité auprès de leurs parties prenantes (Banque mondiale, 2021 ; Keller, 2023). Les entreprises doivent ainsi réévaluer leurs pratiques et intégrer des stratégies et valeurs de durabilité au cœur de leur culture organisationnelle. Ce concept englobe les valeurs, croyances, normes et pratiques partagées au sein d'une organisation, influençant non seulement le comportement des employés, mais aussi la manière dont l'organisation interagit avec son environnement externe.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude sur *COFICAB*, leader mondial du câble automobile, et sur l'intégration de la durabilité sociale dans sa culture organisationnelle. Nous cherchons à comprendre comment les valeurs et les comportements des employés influencent les initiatives de durabilité et la performance globale de l'entreprise. Pour ce faire, nous adoptons une méthodologie qualitative combinant des entretiens semi-directifs, six mois d'observation participante et l'analyse de documents internes (Thiétart et *al*., 2014).

L'objectif de cette recherche est de démontrer comment la durabilité sociale peut devenir un pilier structurant de la performance organisationnelle et de la légitimité externe. En intégrant ces principes, *COFICAB*, et plus largement l'industrie automobile, peut non seulement améliorer son impact social, mais aussi se positionner comme un acteur responsable et innovant.

Le reste de l'article est organisé comme suit : la première section présente le cadre théorique de la recherche ; la deuxième détaille la méthodologie adoptée pour l'étude qualitative ; la troisième expose les principaux résultats obtenus avec leur analyse et leur discussion.

1. Développement durable : définition, évolution et approche holistique

Le concept de DD s'est progressivement imposé comme un cadre de référence universel dans les débats académiques, politiques et managériaux. Sa première définition, largement reconnue, figure dans le rapport Brundtland (1987), qui le présente comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des

générations futures à répondre aux leurs ». Cette formulation fondatrice souligne l'équilibre entre progrès économique et préservation de l'environnement, mais elle demeure relativement silencieuse sur la dimension sociale, qui sera longtemps reléguée au second plan.

Avec la Conférence de Rio (1992) et l'Agenda 21, le DD s'enrichit d'une vision plus large, intégrant des objectifs de gestion des ressources (chapitres 17 et 18), de traitement des déchets (chap. 21), mais aussi de participation citoyenne, d'éducation et de coopération internationale (chap. 36 à 39). L'émergence de la notion de responsabilité commune mais différenciée (Déclaration de Rio, 1992) marque également une prise en compte des inégalités Nord-Sud et introduit une dimension d'équité entre nations. Toutefois, malgré cette ouverture, la composante sociale reste encore sous-explorée par rapport aux enjeux économiques et environnementaux.

Un pas supplémentaire est franchi avec le Sommet mondial de Johannesburg (2002), qui insiste sur la nécessité de transformer les modes de production et de consommation, et met en avant l'importance de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté et de l'équité sociale dans les stratégies de durabilité.

Cette dynamique sera renforcée par les Objectifs de développement durable (ODD, 2015) qui articulent explicitement les trois dimensions : économique, environnementale et sociale (ESG), et soulignent l'importance des enjeux sociaux tels que l'égalité des chances (ODD 5), le travail décent (ODD 8), la réduction des inégalités (ODD 10) et la paix, justice et institutions efficaces (ODD 16).

Sur le plan théorique, des auteurs comme Elkington (1997) avec son modèle du « triple bottom line » et Hart (1997) avec l'approche fondée sur la responsabilité sociétale de l'entreprise, ont contribué à renforcer la lecture holistique du développement durable. Ce modèle met en évidence l'interdépendance entre les trois dimensions ESG et invite à dépasser une logique de juxtaposition pour construire une véritable synergie systémique. Comme le rappelle Khan (2016), cette approche permet d'analyser la durabilité non seulement comme une performance économique et écologique, mais aussi comme une condition de justice sociale et d'inclusion.

Pourtant, la littérature souligne que la dimension sociale est restée marginalisée dans la mise en œuvre pratique des politiques de durabilité (Frimousse, Peretti, 2020). Trop souvent réduite à des aspects liés à l'emploi ou à la redistribution, elle est désormais revisitée à travers des perspectives nouvelles telles que l'innovation sociale (Ceccarelli, Chouki, Persson, 2023), la gouvernance participative et la culture organisationnelle. Cette évolution traduit une prise de conscience que le DD ne peut être réduit à une simple articulation économie/environnement, mais qu'il suppose une transformation culturelle et organisationnelle profonde.

Ainsi, dans une perspective contemporaine**,** le développement durable peut être défini comme un processus global et intégré, visant à assurer la viabilité économique, la préservation écologique et le progrès social dans une logique de solidarité intergénérationnelle et de responsabilité partagée**.**

Loin de constituer un simple cadre normatif, il s'inscrit dans une culture durable, où la valeur créée par les entreprises et les organisations se mesure autant en termes sociaux et humains qu'économiques et environnementaux.

Tableau 1 : Évolution du concept de développement durable et place de la dimension sociale

Étape / Référence	Caractéristiques principales	Place de la dimension sociale
Rapport Brundtland (1987)	Définition fondatrice : répondre aux besoins présents sans compromettre les générations futures. Accent mis sur l'équilibre économie, environnement.	Dimension sociale implicite, réduite à la satisfaction des besoins fondamentaux (pauvreté, équité intergénérationnelle).
Sommet de Rio & Agenda 21 (1992)	Approche élargie : gestion des ressources, déchets, coopération internationale, éducation et participation. Introduction du principe de « responsabilité commune mais différenciée ».	Reconnaissance partielle du social (participation, éducation, équité Nord-Sud), mais le social reste secondaire face à l'écologique.
Sommet de Johannesburg (2002)	Accent mis sur les modes de consommation et de production durables. Importance de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté et de la participation des parties prenantes.	Dimension sociale davantage intégrée (pauvreté, équité, gouvernance participative). Elle commence à émerger comme pilier à part entière.
Objectifs de développement durable ODD (2015)	Vision systémique : 17 objectifs intégrant les trois dimensions. Forte articulation avec gouvernance, justice sociale, égalité, travail décent, réduction des inégalités.	Le social pleinement reconnu avec des ODD dédiés (5, 8, 10, 16). Approche transversale : inclusion, justice, égalité des chances.
Approches académiques (Elkington, 1997 ; Hart, 1997 ; Khan, 2016 ; Frimousse & Peretti, 2020)	Développement d'approches holistiques (Triple Bottom Line, innovation sociale, responsabilité organisationnelle).	Mise en avant des enjeux sociaux comme dimension structurante de la durabilité : inclusion, justice, capital humain, culture organisationnelle.

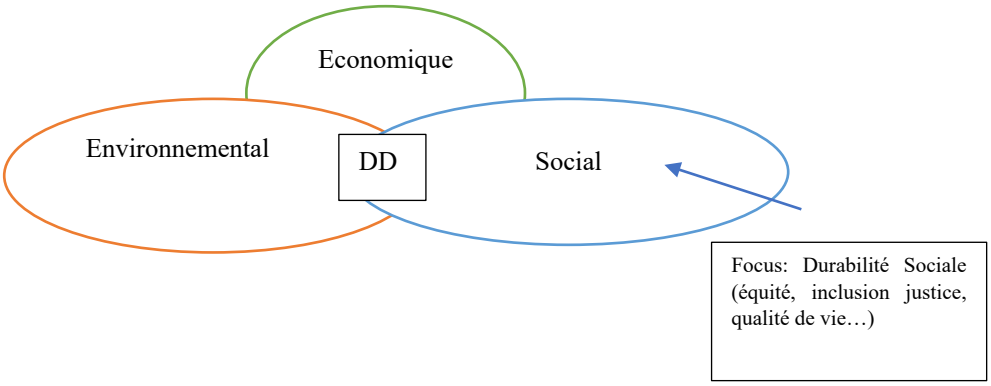

Figure 1 : Les trois piliers du développement durable avec un focus sur la durabilité sociale

1.1. La durabilité sociale

Si le DD s'est imposé comme un paradigme incontournable, force est de constater que sa dimension sociale, souvent reléguée au second plan face aux préoccupations environnementales et économiques, mérite une analyse approfondie. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente section.

La durabilité sociale représente l'une des dimensions les plus complexes et les moins stabilisées du DD, bien qu'elle en constitue un pilier fondamental. Elle se définit comme la capacité des sociétés à garantir l'équité, la cohésion et le bien-être collectif, en s'assurant que les besoins sociaux, économiques et culturels des générations actuelles et futures soient satisfaits dans le respect des droits humains (Littig, Griessler, 2005 ; Khan, 2016). Contrairement à la durabilité environnementale ou économique qui disposent d'indicateurs relativement standardisés, la durabilité sociale demeure difficile à mesurer car elle touche à des aspects qualitatifs tels que l'inclusion, la participation citoyenne, la justice sociale ou encore la qualité de vie (Bebbington, 1999 ; UNDP, 2015).

Historiquement, la dimension sociale a longtemps été marginalisée dans les débats sur le développement durable, largement dominés par les enjeux environnementaux et de croissance (Sachs, 1999). Cette marginalisation a eu pour effet de retarder la mise en place d'indicateurs solides et universels de durabilité sociale, alors même qu'elle conditionne la pérennité de toute stratégie durable. Progressivement, cette lacune a été corrigée grâce à des

cadres internationaux tels qu'Agenda 21 (1992), qui a introduit la lutte contre la pauvreté et la participation des communautés comme leviers essentiels, ou encore le Sommet de Johannesburg (2002), qui a réaffirmé l'importance de la justice sociale et de l'accès équitable aux ressources. Aujourd'hui, l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable consacrent pleinement la durabilité sociale, en la traduisant dans des cibles précises liées à l'égalité entre les sexes (ODD 5), au travail décent (ODD 8), à la réduction des inégalités (ODD 10) et à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives (ODD 16).

Dans la littérature, plusieurs dimensions centrales de la durabilité sociale sont mises en évidence. La première est celle de l'équité et des droits humains, qui implique une répartition juste des ressources et des opportunités (Sen, 1999). La deuxième concerne le travail décent et la protection sociale, soulignant l'importance de conditions de travail équitables, sûres et non discriminatoires (ILO, 2015). La troisième dimension est liée à la participation et à l'inclusion, qui permettent de renforcer le capital social et de favoriser la cohésion à travers l'implication des individus dans la prise de décision (Putnam, 2000). Enfin, la durabilité sociale recouvre également les aspects de santé, d'éducation et de bien-être collectif, sans lesquels il n'existe pas de véritable société durable (Sarkar et al., 2020).

Cette vision élargie traduit une approche holistique de la durabilité sociale : elle ne se limite pas à l'amélioration des conditions matérielles, mais intègre des dimensions relationnelles, culturelles et organisationnelles. Elle articule les politiques économiques et environnementales à des politiques sociales inclusives, afin de réduire les inégalités et d'assurer la justice entre les générations (Pearce, Barbier, Markandya, 1990). Dans ce sens, elle s'aligne avec la notion de « triple bottom line » développée par Elkington (1997), selon laquelle la performance sociale doit être évaluée au même titre que la performance économique et environnementale.

Néanmoins, la mise en œuvre de la durabilité sociale se heurte encore à des défis méthodologiques et pratiques. Les référentiels internationaux tels que la Global Reporting Initiative (GRI), la Social Life Cycle Assessment (SLCA) ou encore les notations extra-financières comme EcoVadis tentent

d'apporter des outils de mesure, mais ceux-ci restent souvent fragmentés ou centrés sur certains aspects (sécurité, emploi), sans embrasser toute la complexité du spectre social (Fecher et *al.*, 2021 ; Desiderio et *al*., 2022). Ce déficit de mesure contribue à maintenir la dimension sociale dans une position secondaire, malgré les discours qui en affirment l'importance stratégique.

Afin de mieux cerner la portée de la durabilité sociale et d'éviter toute confusion conceptuelle, il convient de la distinguer de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Bien que ces deux notions se recoupent et partagent des objectifs communs en matière d'équité, d'inclusion et de justice sociale, elles ne sont pas synonymes. Le tableau ci-dessous permet de clarifier leurs spécificités et leurs complémentarités.

Critères	Durabilité Sociale	Responsabilité Sociétale des Entreprises
Définition	Dimension sociale du développement durable visant à assurer équité, justice sociale, inclusion et bien-être pour les générations présentes et futures (Khan, 2016 ; Littig, Griessler, 2005)	Intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et interactions avec les parties prenantes (Carroll, 1999 ; European Commission, 2011)
Objectifs	Réduire les inégalités sociales, promouvoir la cohésion, garantir les droits fondamentaux et améliorer les conditions de vie (UN, 1992 ; Sen, 1999)	Répondre aux attentes sociétales tout en renforçant la performance et la légitimité de l'entreprise (Porter & Kramer, 2006 ; Garriga, Melé, 2004)
Portée	Approche globale et sociétale, inscrite dans les politiques publiques et cadres internationaux (Agenda 21, ODD)	Approche organisationnelle et stratégique, centrée sur les pratiques des entreprises (ISO 26000, Global Compact)
Acteurs clés	Institutions publiques, ONG, citoyens, syndicats, organisations internationales (WCED, 1987 ; UN, 2015).	Entreprises, parties prenantes directes (salariés, clients, investisseurs, fournisseurs) (Freeman, 1984 ; Carroll, 2016)
Finalité	Vise le bien-être collectif et le renforcement du lien social à long terme (Elkington, 1997 ; Littig, Griessler, 2005	Vise la performance durable de l'entreprise en conciliant profit et responsabilité sociale (Carroll, 1999 ; Porter, Kramer, 2011)
Cadre normatif	Inscrit dans les agendas internationaux du DD (Rio 1992, ODD 2015)	Encadré par des normes et standards volontaires (ISO 26000, GRI, EcoVadis)
Lien avec l'entreprise	L'entreprise est un acteur parmi d'autres dans une logique systémique de durabilité sociale (Sen, 1999 ; UNDP, 2016)	L'entreprise est le centre de l'action et le moteur principal de la RSE (Carroll, 2016 ; Matten, Moon, 2008).

Tableau 2 : Distinction entre Durabilité Sociale et RSE

Enfin, la durabilité sociale ne se réduit pas à une contrainte réglementaire ; elle s'incarne dans les pratiques quotidiennes et dans la culture organisationnelle des entreprises et institutions. Favoriser la diversité, renforcer l'inclusion, instaurer des relations de confiance avec les parties prenantes et promouvoir une responsabilité partagée constituent autant de leviers permettant de transformer la durabilité sociale en réalité vécue (Schein, 2010). Ainsi, loin d'être un simple pilier parmi d'autres, elle

se révèle comme la clé de voûte d'une durabilité véritablement intégrée, capable d'articuler bien-être humain, justice sociale et cohésion collective.

1.2. La culture organisationnelle : définitions, évolution et spécificités dans l'industrie automobile

Si la durabilité sociale constitue un pilier du DD, son intégration effective dans les pratiques des entreprises dépend largement de la culture organisationnelle, qui façonne les comportements, les valeurs et les choix stratégiques.

La notion de culture organisationnelle occupe une place centrale en sciences de gestion. Elle est généralement définie comme « un ensemble de valeurs, de croyances, de normes et de pratiques partagées qui façonnent les comportements et les interactions des membres d'une organisation » (Schein, 1992). Selon Hofstede (1991), la culture organisationnelle représente également la manière dont les organisations répondent à des problématiques universelles telles que la gestion du pouvoir, la réduction de l'incertitude ou la relation à l'environnement. Elle constitue ainsi une grille de lecture permettant de comprendre l'identité, les logiques d'action et les modes de fonctionnement internes d'une entreprise.

Historiquement, les recherches sur la culture organisationnelle ont évolué selon plusieurs perspectives. L'approche fonctionnaliste (Deal, Kennedy, 1982 ; Peters, Waterman, 1982) a mis en avant le rôle de la culture comme outil de cohésion et de performance organisationnelle. L'approche interprétative (Smircich, 1983) insiste sur la culture comme processus de construction de sens collectif. Enfin, des approches plus critiques et dynamiques (Alvesson, 2012) considèrent la culture comme un système mouvant, traversé par des tensions sociales, économiques et environnementales, et évoluant au gré des transformations sociétales.

Dans le contexte contemporain marqué par les transitions durables, la culture organisationnelle est souvent appréhendée comme un levier stratégique. Elle conditionne la capacité des entreprises à intégrer la responsabilité sociétale, à mobiliser leurs parties prenantes et à traduire des engagements en pratiques concrètes (Denison, 2001). Une culture axée sur l'ouverture, la coopération et l'innovation favorise non seulement la

performance économique mais aussi l'inclusion sociale et le respect de l'environnement, rejoignant ainsi les principes du développement durable.

L'industrie automobile constitue un terrain particulièrement révélateur de cette dynamique. Ce secteur, longtemps dominé par une culture industrielle et productiviste (héritée du taylorisme et du fordisme), connaît aujourd'hui une recomposition culturelle profonde. Les exigences liées à la compétitivité mondiale, à l'innovation technologique et aux impératifs environnementaux imposent une reconfiguration des valeurs et des pratiques organisationnelles. La culture organisationnelle dans l'automobile ne peut donc plus se limiter à l'efficacité opérationnelle et à la standardisation ; elle doit désormais intégrer la durabilité, l'éthique et la responsabilité sociale comme dimensions constitutives.

Ainsi, la culture organisationnelle devient à la fois un fil conducteur et un moteur de transformation. Elle oriente les modes de gouvernance, influence la manière dont les acteurs internes perçoivent et mettent en œuvre les politiques de durabilité, et contribue à la légitimité externe des entreprises face à leurs parties prenantes. Dans l'automobile comme ailleurs, elle représente une interface entre l'héritage industriel et les nouvelles logiques de durabilité, reliant ainsi continuité et innovation, performance et responsabilité.

À travers cette revue, nous avons montré que le concept *de développement durable* s'est construit progressivement, passant d'une approche centrée sur la croissance économique et la préservation de l'environnement à une conception *holistique*, intégrant également la dimension sociale. Longtemps marginalisée, la *durabilité sociale* apparaît aujourd'hui comme un pilier incontournable, en ce qu'elle met l'accent sur l'équité, l'inclusion, la justice sociale et la qualité de vie des individus au sein des organisations et des territoires. Cette dimension, en lien direct avec les enjeux contemporains, souligne que la soutenabilité ne peut être atteinte sans considérer les dynamiques sociales et humaines.

Dans cette perspective, la *culture organisationnelle* constitue un levier fondamental. Elle conditionne la manière dont les principes du développement durable et de la durabilité sociale sont traduits en pratiques concrètes, en valeurs partagées et en modes de fonctionnement internes. Comme nous l'avons définie : *la culture organisationnelle peut être*

appréhendée comme l'ensemble des valeurs, normes, représentations et pratiques collectives qui orientent les comportements des acteurs et structurent l'identité de l'organisation, tout en constituant un vecteur d'adaptation et d'innovation face aux transformations sociales, économiques et environnementales.

Ainsi, en reliant *les évolutions conceptuelles du développement durable, les spécificités de la durabilité sociale et le rôle structurant de la culture organisationnelle*, notre travail cherche à mettre en lumière l'importance d'examiner comment ces dimensions se traduisent dans la réalité des entreprises. C'est dans cette logique que nous présentons, dans la section suivante, notre *démarche méthodologique* visant à analyser, à partir du cas de *COFICAB*, comment la culture organisationnelle favorise l'intégration du développement durable dans sa dimension sociale.

2. Méthodologie

Pour comprendre l'intégration d'une culture durable au sein de *COFICAB*, nous avons opté pour une approche qualitative, centrée sur l'étude d'un cas unique, conformément aux recommandations de Yin (2018). Cette approche a l'avantage d'appréhender la complexité des pratiques organisationnelles et de saisir les interactions entre les différentes dimensions de la durabilité au sein de l'entreprise (Eisenhardt, 1989).

La collecte des données s'est appuyée sur plusieurs sources complémentaires, assurant la richesse et la validité des informations. Nous avons analysé des documents internes et publications sectorielles[2], tels que les rapports annuels, les plans stratégiques et les communications internes, afin de contextualiser les initiatives de développement durable et d'identifier les stratégies mises en œuvre (Hart, 1997 ; Elkington, 1997).

Parallèlement, 25 entretiens semi-structurés[3] ont été réalisés auprès de collaborateurs[4] issus de différents services (production, qualité, R & D,

[2] Voir en Annexes la liste des documents examinés (Annexe 1)

[3] Voir en Annexes le guide d'entretien comportant le questionnaire (Annexe 2)

[4] Nous les remercions de leur participation à notre recherche.

ressources humaines) et niveaux hiérarchiques[5]. Ces entretiens ont permis d'explorer les perceptions individuelles, les pratiques quotidiennes et les motivations liées à la durabilité, conformément aux recommandations de Patton (2015). Pour compléter cette approche, une observation directe[6] sur le site de production a été effectuée, offrant une perspective concrète sur la mise en pratique des initiatives et sur les interactions entre collaborateurs (Creswell, Poth, 2018).

Répondant N°	Code	Durée	Tranche d'âge	Genre	Fonction de l'interviewé(e)
1	R1	2H	[18-25]	F	Local specialist
2	R2	2H	[36-45]	F	Supervisor
3	R3	2H20	[26-35]	F	Corporate specialist
4	R4	1H50	[18-25]	F	Local coordinator
5	R5	1H10	[46-55]	F	Technician
6	R6	1H40	[18-25]	F	Corporate coordinator
7	R7	1H15	[26-35]	F	Corporate Manager
8	R8	1H20	[26-35]	F	Corporate Manager
9	R9	1H50	[26-35]	F	Corporate Manager
10	R10	1H30	[36-45]	H	Local Manager
11	R11	1H30	[36-45]	H	Local coordinator
12	R12	1H10	[26-35]	H	Local Spécialist
13	R13	1H05	[18-25]	H	Corporate specialist
14	R14	1H05	[26-35]	H	Local Manager
15	R15	40 min	[36-45]	H	Country Specialist
16	R16	1H50	[36-45]	H	Local manager
17	R17	1H15	[26-35]	H	Local Supervisor
18	R18	30 min	[26-35]	H	Corporate specialist
19	R19	1H20	[26-35]	H	Local Specialist
20	R20	1H32	[26-35]	H	Corporate specialist
21	R21	2H21	[36-45]	H	Local Manager
22	R22	1H26	[26-35]	F	Corporate specialist
23	R23	2H	[36-45]	F	Corporate manager
24	R24	2H20	[26-35]	F	Corporate specialist
25	R25	54 min	[26-35]	F	Corporate manager

Tableau 3 : Liste des vingt-Cinq acteurs interviewés

[5] Les critères qui ont présidé au choix des informateurs pourraient être ramenés essentiellement aux suivants : parité homme femme, domaine d'activité (manager, spécialiste), niveau hiérarchique, ancienneté et âge.

[6] Le comportement individuel, l'attention portée à des éléments qui traduisent une conscience responsable (en matière d'économies des moyens, de gestion des ressources de logistique et de matériel, des énergies, de réutilisation des matières, de recyclage, etc.)

Le comportement collectif se traduit par des comportements verbalisés ou non comme les réunions consacrées à cette thématique, les directives faites dans ce sens, les comportements valorisés, etc.

Le tout est le fruit d'une observation faite par immersion dans l'entreprise pendant une période de six mois en tant que stagiaire.

L'intérêt de la prise en compte de ces observations serait d'établir des corrélations entre le discours des acteurs et leur comportement. Vu l'extrême complexité de la description des observables *in situ* et l'extrême difficulté de les décrire, car ils relèvent de différents champs disciplinaires (sociologie, psychologie, sémiotique, etc.), nous nous contentons ici de simples impressions globales.

L'échantillon a été sélectionné selon une approche intentionnelle (*purposive sampling*) afin d'assurer la diversité des points de vue et la représentativité des différentes fonctions et niveaux hiérarchiques (Guest, Bunce, Johnson, 2006).

L'analyse des données a suivi une approche thématique, combinant codage inductif et déductif, avec une triangulation des sources pour renforcer la fiabilité et la validité des résultats (Flick, 2018). Cette méthodologie est conçue pour être réplicable, permettant à d'autres chercheurs de reproduire l'étude dans des contextes similaires en suivant les mêmes étapes de collecte et d'analyse des données.

Éléments analytiques	Thèmes	Sous-thèmes
Durabilité Sociale *Culture Durable*	*Sécurité d'emploi*	Stabilité de l'emploi Conditions de travail Protection sociale Formation et développement Rémunération et avantages
	Culture intérieure vers l'extérieur	Valeurs et croyances Identité et image de marque Communication interculturelle Innovation et tradition Engagement communautaire
	Égalité, Équité et Justice Sociale	Égalité des chances Équité salariale Justice dans les politiques publiques Participation et représentation Répartition des ressources

Tableau 4 : Collecte et analyse des données

3. Terrain d'étude et contexte de recherche

Le terrain de notre étude s'inscrit au sein du Groupe *ELLOUMI*, fondé en 1946 par M. Mohamed Tawfik ELLOUMI, pionnier de l'industrie tunisienne, dont la diversification dans la construction automobile, les câbles électriques, les télécommunications, l'agroalimentaire et l'immobilier a façonné un groupe emblématique alliant innovation, responsabilité et excellence (Elloumi, 2023). La filiale *COFICAB*, créée en 1992 par H. Elloumi, illustre parfaitement cette dynamique en se positionnant comme un leader mondial de la fabrication de câbles pour l'industrie automobile, avec une présence sur quatre continents, 17 sites de production et un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros en 2022 (*COFICAB*, 2023). *COFICAB* est particulièrement remarquable par son engagement envers la durabilité

sociale, intégrant des pratiques alignées sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. L'entreprise est réputée mettre en œuvre des programmes de santé et de bien-être pour ses employés (ODD 3), favorise la formation continue et le développement professionnel (ODD 8), et promeut l'égalité des genres et l'inclusion (ODD 5), tout en soutenant des projets communautaires et éducatifs conformément à l'Agenda 21 (1992) (*PNUD*, 2020 ; *COFICAB*, 2024). La combinaison de leadership mondial, engagement social fort, représentativité sectorielle et alignement stratégique avec les ODD ferait de *COFICAB* un terrain d'étude particulièrement pertinent pour analyser la culture durable dans l'industrie automobile. En tant qu'acteur clé de la chaîne d'approvisionnement automobile mondiale, *COFICAB* illustre ainsi comment les entreprises peuvent intégrer les principes de durabilité dans des contextes complexes, influencés par des exigences technologiques, sociales et environnementales variées (Barnes, 2000 ; Sperling, Gordon, 2009 ; Kaplinsky, Morris, 2001 ; Gereffi, Humphrey, Sturgeon, 2005). Les certifications internationales obtenues (ISO 9001, IATF 16949, ISO 14001, ISO 17025) et les multiples prix pour l'innovation et la responsabilité sociale fournissent des indicateurs fiables sur l'alignement de l'entreprise sur des standards de qualité et de durabilité à l'échelle mondiale. Ainsi, *COFICAB* serait un modèle d'intégration réussie de la durabilité sociale, offrant un cadre idéal pour observer et analyser les pratiques managériales, les politiques RSE et les stratégies de développement durable dans le secteur automobile.

4. La Culture Durable chez *COFICAB* : Résultats de l'étude

Les résultats font l'objet d'une présentation suivant les trois thèmes principaux dégagés de l'analyse des entretiens : (A) la sécurité de l'emploi, (B) la culture interne vers l'externe, et (C) l'égalité, l'équité et la justice sociale. Ces thèmes, structurés à partir des verbatim recueillis[7], permettent de comprendre comment les salariés perçoivent la durabilité sociale au sein de l'entreprise[8]. Pour respecter les principes de confidentialité, l'anonymat

[7] Voir en Annexes un extrait des entretiens effectués (Annexe 3)

[8] Il est à préciser que la sélection des verbatim retenus dépend de plusieurs facteurs. Nous avons retenu uniquement les thèmes récurrents dans l'ensemble des entretiens. D'autres, tout en

des participants a été garanti en les mentionnant par « R », qui renvoie à la première lettre du mot Répondant.

A. Sécurité de l'emploi

Les données de terrain révèlent que la sécurité de l'emploi constitue une préoccupation majeure pour les salariés de la *COFICAB*. Globalement, la perception de stabilité est jugée positive, notamment grâce à la conversion de nombreux contrats temporaires en contrats à durée indéterminée. Cette pratique a contribué à réduire l'incertitude et à renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs. Un participant souligne :

(R3) *: Mon premier contrat à la Coficab était un contrat CIVP d'un an, à l'issue duquel j'ai obtenu un CDI. Je suis donc maintenant dans une situation stable.*

Cependant, cette perception favorable est nuancée par d'autres constats. Les conditions de travail sont souvent décrites comme contraignantes. Les salariés mentionnent le stress, la surcharge de travail et le manque d'espace adapté, qui affectent leur bien-être et leur productivité :

(R18) *: La sécurité est garantie, mais l'environnement peut être toxique à cause du stress et des frais de déplacement. ;*

(R19) *: Il y a un problème de surpopulation aux postes de travail même avec le nouveau siège social.*

La question de la protection sociale apparaît également comme un point de fragilité. Plusieurs employés estiment que les dispositifs existants ne répondent pas suffisamment à leurs besoins, notamment en matière d'assurance maladie et de remboursements :

(R5) *: Quant à l'assurance, elle est insuffisante. ;*

(R19) *: La situation des assurances est préoccupante ; elle est insuffisante par rapport à d'autres…*

Enfin, la formation et le développement des compétences sont reconnus comme un atout, mais leur contenu et leur pertinence sont remis en question. Certains jugent les formations répétitives et mal adaptées aux

étant statistiquement non pertinents, peuvent véhiculer des données significatives qui feront l'objet d'un travail ultérieur.

besoins spécifiques, tandis que d'autres les considèrent comme une véritable opportunité de croissance :

(R12) *: Les formations disponibles sont souvent les mêmes, même après 10 ans d'ancienneté, et ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des managers.* ;

(R25) *: Honnêtement, Coficab est une école de formation où tu peux apprendre beaucoup de choses.*

En résumé, la sécurité de l'emploi au sein de *Coficab* repose sur une stabilité contractuelle solide, mais elle est fragilisée par des conditions de travail stressantes, des protections sociales jugées insuffisantes et une gestion perfectible de la formation. Ces constats permettent de montrer que les perceptions des salariés influencent directement la manière dont ils s'engagent dans la culture de durabilité sociale.

B. Culture interne vers l'externe

Le deuxième axe met en évidence la manière dont les valeurs, croyances et pratiques internes se traduisent vers l'extérieur et façonnent l'identité de notre terrain *COFICAB*.

Les données recueillies révèlent une certaine dissonance entre les valeurs affichées et celles vécues au quotidien. Bien que le slogan « Powered by Passion » et les quatre valeurs clés (Passion, Commitment, Ethics, TeamWork) soient largement reconnus, de nombreux employés estiment qu'il existe un écart entre ces principes et leur mise en pratique :

(R3) *: Concernant la passion, je dirais qu'elle est la valeur principale de Coficab, mais il y a un manque d'alignement entre les valeurs de l'entreprise et ce que ressentent les employés.*

(R8) *: En comparant le passé et le présent, je constate une diminution de la passion et de l'engagement dans l'entreprise.*

L'identité et l'image de marque de l'entreprise sont globalement positives, notamment dans le secteur automobile où l'entreprise bénéficie d'une reconnaissance forte. Cependant, des critiques apparaissent concernant le manque de visibilité auprès du grand public et des talents potentiels :

(R8) *: L'image de Coficab dans le secteur automobile est positive. ;*

(R25) *: Il est nécessaire d'améliorer la communication et la visibilité.*

Quant à la communication interne et interculturelle, elle représente un défi constant, lié à la dimension internationale du groupe. Les échanges entre sites sont jugés insuffisants et parfois inefficaces, ce qui limite la cohésion interne :

(R18) *: La communication interculturelle est un défi constant, surtout avec des équipes réparties sur plusieurs sites. ;*

(R25) *: Elle peut être améliorée en organisant mieux des échanges entre les lieux.*

En revanche, les employés reconnaissent que l'entreprise réussit à maintenir l'équilibre entre innovation et tradition, en développant de nouveaux projets tout en préservant ses fondements :

(R5) *: Je crois que Coficab innove pour influencer le monde extérieur et créer des besoins sur le marché.*

Enfin, l'engagement communautaire est jugé comme une force. Les initiatives de responsabilité sociale (partenariats éducatifs, actions environnementales, soutien à la communauté locale) sont largement appréciées, bien qu'un manque de communication interne limite l'impact perçu :

(R4) *: Coficab a récemment lancé une politique RSE axée sur l'éducation et l'environnement.*

Ainsi, les résultats montrent que la culture interne *COFICAB*, bien que solide dans ses principes, souffre de difficultés dans son alignement pratique et sa communication. C'est pourquoi il faut souligner l'importance de la cohérence entre les valeurs affichées, leur mise en œuvre et leur diffusion externe pour construire une véritable culture durable.

C. Égalité, équité et justice sociale

Le troisième axe porte sur les perceptions liées à l'égalité des chances, à l'équité salariale et à la justice dans les politiques sociales.

De nombreux salariés reconnaissent l'existence d'initiatives en faveur de l'égalité des chances, mais signalent que leur application reste inégale selon les services et les contextes :

(R25) *: L'égalité des chances est un objectif de Coficab, mais il reste du travail pour l'atteindre, surtout dans les départements techniques.*

La question de l'équité salariale suscite également des divergences. Certains estiment que la transparence progresse, tandis que d'autres expriment des inquiétudes sur les écarts perçus et les critères de rémunération :

(R6) *: Les salaires ne sont pas justes par rapport au travail fourni et aux compétences. ;*

(R14) *: La transparence salariale a été améliorée avec la nouvelle équipe, mais il reste encore du travail à faire.*

Les témoignages révèlent également un manque de clarté et de formalisation dans les politiques de lutte contre la discrimination, ce qui alimente des perceptions d'injustice :

(R4) *: Je n'ai pas observé de discrimination entre hommes et femmes, mais il n'existe pas de politique documentée à ce sujet.*

Enfin, la question de la participation et de la représentation dans la prise de décision montre des résultats contrastés. Si certains employés reconnaissent l'existence d'une écoute et d'un dialogue, d'autres estiment que les décisions restent centralisées et peu inclusives :

(R18) *: Les décisions sont souvent centralisées, mais les décisions quotidiennes peuvent être prises par l'équipe de travail.*

En définitive, les résultats mettent en lumière une volonté affirmée de promouvoir l'égalité et la justice sociale, mais également des incohérences et des défis persistants dans la mise en œuvre. Ce constat s'inscrit dans notre problématique, montrant que la perception des pratiques sociales influence directement la confiance, l'engagement et, par conséquent, la durabilité sociale de l'entreprise.

Thème	***Principaux constats***	***Défis identifiés***
Sécurité de l'emploi	Conversion des contrats temporaires en CDI ; perception générale de stabilité ; reconnaissance des formations	Stress lié aux objectifs ; surpopulation et surcharge de travail ; protection sociale insuffisante ; manque de plan de carrière clair.
Culture interne & externe	Valeurs et slogan largement connus ; image de marque positive ; engagement RSE apprécié ; innovation reconnue.	Dissonance entre valeurs affichées et vécues ; communication interculturelle insuffisante ; manque de visibilité externe.
Égalité, équité et justice sociale	Existence d'initiatives pour l'égalité ; progression sur la transparence salariale ; volonté d'inclusion.	Application inégale des politiques ; persistance de perceptions d'injustice salariale ; centralisation des décisions ; faible représentation féminine dans certains services.

Tableau 5 : Synthèse des résultats

5. Discussion et analyse

Nous discutons maintenant nos résultats à la lumière du cadre analytique mobilisé et de notre problématique de recherche : comment les valeurs et les comportements des employés peuvent-ils affecter les initiatives de durabilité et la performance globale de l'entreprise ? L'objectif était de fournir une analyse approfondie de la culture du développement durable au sein de *COFICAB*, en mettant l'accent sur la dimension sociale. Les données de terrain, issues des entretiens et observations, révèlent des dynamiques complexes où se mêlent avancées, tensions et contradictions.

A. Sécurité de l'emploi et stabilité organisationnelle

Les résultats montrent que la sécurité de l'emploi constitue un pilier central de la durabilité sociale chez *COFICAB*. La transformation progressive des contrats temporaires en contrats permanents a généré un sentiment de stabilité et de confiance parmi les salariés. Ce résultat rejoint les analyses de Desiderio et *al.* (2022), qui considèrent la stabilité professionnelle comme un facteur déterminant de l'engagement et de la fidélisation. De même, les travaux de Latouche (1986) et le rapport Brundtland (1987) rappellent que la sécurité de l'emploi représente une composante essentielle du développement durable, car elle favorise la justice sociale et réduit la vulnérabilité des travailleurs.

Cependant, nos données soulignent également certaines limites. Les conditions de travail sont perçues comme stressantes et parfois toxiques, notamment en raison de la surpopulation des espaces. Ces constats rejoignent Brunel (2018), qui insiste sur l'importance d'un environnement sain comme levier de performance sociale. La protection sociale apparaît également comme un point faible : les dispositifs existants, jugés insuffisants par de nombreux salariés, alimentent un sentiment d'injustice. Enfin, la formation et le développement, bien que présents, manquent de personnalisation et de vision stratégique, confirmant les critiques de Porter et Kramer (2006) sur l'importance d'aligner investissement social et stratégie de création de valeur partagée.

Ainsi, la sécurité de l'emploi constitue à la fois une force et une fragilité. Elle alimente la confiance organisationnelle, mais ses limites (stress,

protection sociale lacunaire, formation répétitive) rappellent la nécessité d'une approche plus cohérente et intégrée.

B. De la culture interne vers l'externe

Le deuxième axe met en évidence le rôle des valeurs, de l'identité et de la communication dans la construction d'une culture durable. Le slogan « Powered by Passion », associé aux valeurs de passion, engagement, éthique et travail d'équipe, reflète la volonté de l'entreprise de projeter une identité forte. Néanmoins, les témoignages des employés révèlent un décalage entre les valeurs affichées et leur mise en pratique. Ce constat rejoint les travaux de Schein (2010), selon lesquels une culture organisationnelle durable doit se matérialiser dans les comportements quotidiens et non rester au niveau symbolique.

De plus, l'image de marque de *COFICAB* est perçue positivement à l'échelle internationale, mais demeure fragile au niveau local, en particulier auprès des talents. Cette dissociation interne-externe rappelle les analyses de Carroll (1991) et de Porter et Kramer (2006) sur l'importance de l'ancrage territorial dans les démarches de responsabilité sociale. La communication interculturelle, essentielle dans une organisation globale, apparaît encore insuffisante : de nombreux salariés soulignent un manque de coordination entre sites, confirmant les apports d'Hofstede (1980) et Hall (1976) sur les défis de la communication dans les entreprises multiculturelles.

Par ailleurs, l'innovation constitue un moteur reconnu par les salariés, mais elle coexiste difficilement avec les traditions de l'entreprise. Cette tension illustre les débats théoriques entre innovation disruptive et continuité culturelle (Schumpeter, 1934). Enfin, l'engagement communautaire est jugé réel, à travers des projets éducatifs et environnementaux, mais souffre d'une communication interne faible qui limite son appropriation par les employés.

Ces résultats confirment les observations de Sachs (2015) selon lesquelles la durabilité sociale repose sur l'intégration cohérente des pratiques internes et externes, plutôt que sur des initiatives isolées.

C. Égalité, équité et justice sociale

Le troisième axe révèle les tensions persistantes entre politiques affichées et réalités vécues. L'égalité des chances est formellement inscrite

dans les documents de l'entreprise, mais sa mise en œuvre reste partielle. Les entretiens révèlent des inégalités dans les promotions, une faible représentation féminine dans certains départements, ainsi qu'un manque de transparence dans la répartition des ressources. Ces constats s'inscrivent dans les réflexions de Rawls (1971) et Sen (1992), qui considèrent l'égalité et la justice comme conditions essentielles d'une société durable.

En matière d'équité salariale, les pratiques de *COFICAB* apparaissent contrastées. Certains salariés affirment l'absence d'écarts notables entre hommes et femmes, mais d'autres dénoncent des injustices liées aux critères opaques de rémunération et aux négociations individuelles. Cette ambivalence rappelle l'importance soulignée par Brunel (2018) et Porter & Kramer (2006) de la transparence et de la formalisation des politiques de rémunération.

Enfin, la participation et la représentation des salariés dans les décisions demeurent limitées et fortement dépendantes du style managérial. Or, comme le souligne Sen (1992), la participation effective est une condition du pouvoir d'agir et de justice sociale. La répartition des ressources, souvent perçue comme inéquitable, fragilise encore davantage la confiance interne. Ces résultats mettent en évidence un écart significatif entre les principes affichés et leur application concrète, ce qui peut compromettre la crédibilité de la démarche de durabilité sociale.

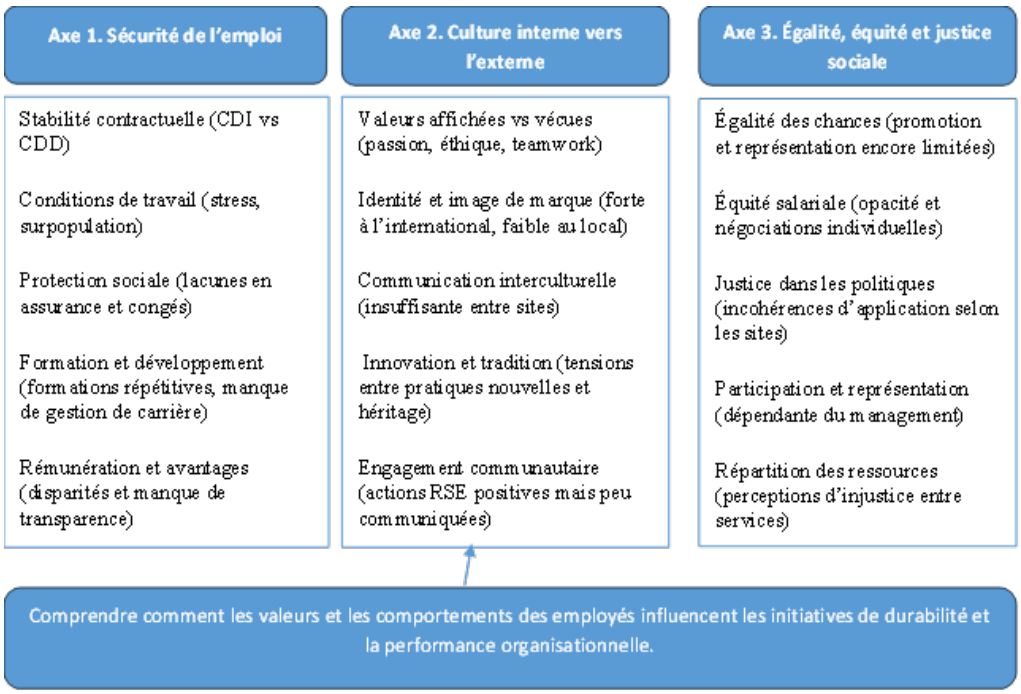

Figure 2 : Résultats

Conclusion : apports et limites de la recherche

Cette recherche examine la culture du développement durable au sein de *COFICAB*, acteur du secteur automobile, en s'appuyant sur les perceptions des employés et les dynamiques internes de l'entreprise. Les résultats confirment que la dimension sociale constitue un levier stratégique pour la durabilité organisationnelle : une culture valorisant participation, reconnaissance et développement personnel renforce motivation, fidélité et performance, tandis que les inégalités structurelles et hiérarchiques peuvent limiter l'efficacité des initiatives de durabilité sociale (Brundtland, 1987 ; Elkington, 1997 ; Sachs, 2015).

Sur le plan empirique, l'étude souligne la nécessité de transformer les valeurs affichées en pratiques concrètes et équitables. La transparence, l'implication des salariés dans les décisions et le maintien de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle apparaissent comme des leviers essentiels pour construire une culture durable crédible et légitime.

Cette recherche comporte certaines limites : le nombre restreint d'entretiens, la focalisation sur un seul site et la méthodologie qualitative restreignent la généralisation des résultats et l'observation des évolutions dans le temps. Elles ouvrent toutefois des perspectives intéressantes, notamment l'analyse comparative de plusieurs entreprises, l'intégration d'indicateurs quantitatifs et la réalisation d'études longitudinales ou internationales. Une limite, épistémologiquement pertinente, réside dans l'absence d'une analyse linguistique approfondie des discours retenus ; un travail qui ne peut se faire que dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

En conclusion, *COFICAB* illustre parfaitement le rôle d'une culture organisationnelle forte et inclusive pour soutenir le développement durable dans l'industrie automobile. L'intégration de valeurs sociales dans les pratiques organisationnelles permet de répondre aux enjeux contemporains, d'améliorer la performance et de renforcer la légitimité de l'entreprise auprès de ses parties prenantes.

Bibliographie

Audi. 2024. *Corporate Social Responsibility at Audi*. [En ligne] : https://www.audi-mediacenter.com/en/social-responsibility-at-audi-15972 [consulté le 14 juillet 2025].

Banque Mondiale. 2021. *World Development Report 2021: Data, Digitalization, and Development*. Washington, D.C. : World Bank Group.

Barnes, P. 2000. *Global automotive industry trends*. Routledge.

Brundtland, G. H. 1987. *Notre avenir à tous*. Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Brunel, S. 2018. *Développement durable*. Presses de Sciences Po.

Carroll, A. B. 1991. "The Pyramid of Corporate Social Responsibility : Toward the Moral Management of Organizational Stakeholders". *Business Horizons*, 34 (4), p. 39-48.

Carroll, A. B. 2016. « Carroll's pyramid of CSR : Taking another look ». *International Journal of Corporate Social Responsibility*, 1 (1).

COFICAB. 2023. *Rapport annuel COFICAB 2023*. COFICAB Groupe.

COFICAB. 2024. *Rapport COFICAB Santé et Bien-être 2024*. COFICAB Groupe.
Creswell, J. W., Poth, C. N. 2018. *Qualitative Inquiry and Research Design*. Sage Publications.

Eisenhardt, K. M. 1989. « Building theories from case study research ». *Academy of Management Review*, 14 (4), p. 532-550.

Elkington, J. 1997. *Cannibals with Forks : The Triple Bottom Line of 21st Century Business*. Capstone Publishing.

Elloumi, M. T. 2023. *Histoire et stratégie du Groupe Elloumi*. Tunis : Éditions du Développement.

European Commission. 2011. *A renewed EU strategy 2011 – 14 for Corporate Social Responsibility*.

Flick, U. 2018. *An Introduction to Qualitative Research*. Sage Publications.

Freeman, R. E. 1984. *Strategic Management : A Stakeholder Approach*. Pitman.

Garriga, E., Melé, D. 2004. « Corporate social responsibility theories : Mapping the territory ». *Journal of Business Ethics,* 53 (1 – 2), p. 51-71.

Gereffi, G., Humphrey, J., Sturgeon, T. 2005. « The governance of global value chains ». *Review of International Political Economy,* 12 (1), p. 78-104.

Gherib, J. 2011. « Responsabilité sociale et environnementale des entreprises tunisiennes : vers un modèle hybride ? ». *Revue internationale de gestion*, 36 (1), p. 88-100.

Guest, G., Bunce, A., Johnson, L. 2006. « How many interviews are enough ? » *Field Methods*, 18 (1), p. 59-82.

Hall, E. T. 1976. *Beyond Culture*. Anchor Books.

Hart, S. L. 1997. « Beyond greening : Strategies for a sustainable world ». *Harvard Business Review*, 75 (1), p. 66-76.

Hofstede, G. 1980. *Culture's Consequences : International Differences in Work-Related Values*. Sage Publications.

Kaplinsky, R., Morris, M. 2001. *A handbook for value chain research*. IDRC.

Keller, S. 2023. « Corporate Social Responsibility in the Automotive Industry : Challenges and Opportunities ». *Journal of Business Ethics*, 175 (3), p. 567-582.

Khan, R. 2016. « Social sustainability in business ». *International Journal of Social Economics,* 43 (5).

Latouche, S. 1986. *Faut-il refuser le développement ?* Presses Universitaires de France.

Littig, B., Griessler, E. 2005. « Social sustainability : a catchword between political pragmatism and social theory ». *International Journal of Sustainable Development,* 8 (1-2), p. 65-79.

Matten, D., Moon, J. 2008. "'Implicit'and 'Explicit'CSR : A Conceptual Framework for a Comparative Understanding of Corporate Social Responsibility." *Academy of Management Review*, 33 (2), p. 404-424.

Mercedes-Benz Group. 2025. *Forerunners to the Automobile*. [En ligne] : https://group.mercedes-benz.com/company/tradition/company-history/forerunners-to-the-automobile.html?utm_source=chatgpt.com [consulté le 14 juillet 2025].

Patton, M. Q. 2015. *Qualitative Research & Evaluation Methods*. Sage Publications.

PNUD. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020*. Programme des Nations Unies pour le Développement.

Porter, M. E., Kramer, M. R. 2006. "Strategy and Society : The Link Between Competitive Advantage and Corporate Social Responsibility." *Harvard Business Review*, 84 (12), p. 78-92.

Porter, M. E., Kramer, M. R. 2011. « Creating Shared Value ». *Harvard Business Review*, 89 (1/2), p. 62-77.

Rawls, J. 1971. *A Theory of Justice*. Harvard University Press.

Sachs, I. 2015. *La troisième rive : À la recherche de l'écodéveloppement*. Les Petits Matins.

Schein, E. H. 2010. *Organizational Culture and Leadership* (4th ed.). Jossey-Bass.

Sen, A. 1992. *Inequality Reexamined*. Harvard University Press.

Sen, A. 1999. *Development as Freedom*. Oxford University Press.

Sperling, D., Gordon, D. 2009. *Two billion cars : Driving toward sustainability*. Oxford University Press.

Thiétart, R.-A., et *al.* 2014. *Méthodes de recherche en management*. Dunod.

UN. 2015) *Transforming our world : the 2030 Agenda for Sustainable Development*.

UN. 1992. *Agenda 21 : Programme d'action pour le développement durable*. Nations unies.

UNDP. 2016. *Human Development Report 2016: Human Development for Everyone*.

Yin, R. K. 2018. *Case Study Research and Applications*. Sage Publications.

Annexes

Annexe 1 : Les documents internes et externes de l'analyse

1. Documents institutionnels et de gouvernance du Groupe
   - Présentation corporate du Groupe
   - Code de conduite (Code of Conduct)
   - Déclaration des conflits d'intérêts (Conflict of Interest Disclosure)
   - Conditions générales d'achat (Purchase Terms and Conditions)
   - Politique Qualité
   - Organigramme corporate (Corporate HR)
   - Organigramme local – Tunisie (entité COFTN et fonction RH)

2. Politiques et procédures en matière de responsabilité sociétale et durabilité
   - Politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (Corporate Social Responsibility Procedure)
   - Stratégie de durabilité corporate
   - Stratégie corporate de durabilité sociale
   - Plan d'actions de durabilité sociale corporate
   - Stratégie environnementale du Groupe (Our Environment Strategy)
   - Politique environnementale
   - Politique Santé, Sécurité et Conditions de Travail (OHS Policy)
   - Plan annuel de Responsabilité Sociétale (Annual CSR Plan)
   - Formulaire de reporting RSE (CSR Reporting Form)

3. Référentiels, normes et reporting extra-financier
   - Normes GRI mobilisées dans le cadre du reporting social et sociétal :
     - GRI 1, GRI 3
     - GRI 401 (2016) – Emploi
     - GRI 402 – Relations employeur-employés
     - GRI 404 – Formation et éducation
     - GRI 405 – Diversité et égalité des chances
     - GRI 406 – Non-discrimination
     - GRI 407 – Liberté d'association et négociation collective
     - GRI 408 – Travail des enfants
     - GRI 409 – Travail forcé ou obligatoire
     - GRI 410 – Pratiques de sécurité
     - GRI 411 – Droits des peuples autochtones
     - GRI 413 – Communautés locales

- GRI 414 – Évaluation sociale des fournisseurs
- GRI 415 – Politiques publiques
- GRI 416 – Santé et sécurité des clients
- GRI 417 – Marketing et étiquetage
- GRI 418 – Protection des données personnelles

4. Ressources humaines, organisation et développement des compétences
   - Manuels de compétences (Competencies Manual)
   - Descriptions de poste RH (HR Job Descriptions – certains postes clés)
   - Fiche de poste dédiée au reporting de durabilité (Sustainability Reporting JD)
   - Stratégie Organisationnelle et de Développement (Corporate Organizational & Development Strategy 2022-2024)
   - Système d'évaluation de la performance (Performance Appraisal – opérateurs locaux)
   - Matrices de qualification (Qualification Matrix – niveau local et corporate)

5. Engagement des collaborateurs, diversité et bien-être
   - Documentation Top Employer 2024
   - Présentation sur la diversité de genre – Coficab
   - Plan d'actions Diversité & Flexibilité (focus 2024)
   - Instruction relative à l'engagement des collaborateurs et au bien-être (Employee Engagement & Wellbeing Instruction)
   - Analyse de matérialité (Materiality Analysis)

6. Conformité, éthique et responsabilité dans la chaîne de valeur
   - Reporting de sensibilisation à la conformité éthique (Ethics Compliance Awareness Reporting)
   - Référentiels liés aux droits humains et pratiques sociales responsables dans la chaîne d'approvisionnement
   - Évaluation sociale des fournisseurs (alignée avec GRI 414)

7. Documents opérationnels et supports projets
   - Fiches activités et projets (Fiches Activités Projets)
   - Documentation sectorielle
   - Appliance and Energy Cables

Lien site web : https://www.coficab.com/
Our Vision & Strategy : https://www.coficab.com/services/
Our Mission & Values : https://www.coficab.com/team/
Product Range : https://www.coficab.com/product-range/
Policy- innovation- certificate etc. https://www.coficab.com/innovation/
Our Sustainable Goals : https://www.coficab.com/our-sustainable-goals/
Legal & Compliance : https://www.coficab.com/legal/
Media Center: https://www.coficab.com/media-center/
News : https://www.coficab.com/coficab-aurubis/

Annexe 2 : Le guide d'entretien

- Nom et Prénom
- Tranche d'âge : [18-25] ; [26-35] ; [36-45] ; [46-55]
- Genre : Homme ; Femme
- Année de recrutement et Premier poste occupé
- Poste actuel

Guide d'Entretien : Développement durable dans sa dimension sociale		
Thèmes	***Sous-thèmes***	***Exemples de questions***
Sécurité d'emploi	***Stabilité de l'emploi :*** (Sécurité de l'emploi à long terme ; Contrats permanents vs temporaires ; Politiques de licenciement) ***Conditions de travail:*** (Sécurité sur le lieu de travail ; Conditions sanitaires ; Environnement de travail) ***Protection sociale :*** (Assurance; Congés payés et congés maladie ; parentalité Avantages sociaux) ***Formation et développement :*** (Opportunités de formation continue; Programmes de reconversion professionnelle; Développement des compétences) ***Rémunération et avantages:*** (Salaires justes et équitables; Primes et bonus ; Avantages non financiers)	Comment décririez-vous la stabilité de votre emploi actuel ? En quoi les politiques de votre entreprise contribuent-elles à cette perception de stabilité ou d'instabilité ? Quelles sont les principales conditions de travail qui affectent votre sentiment de sécurité ? Pouvez-vous parler d'une situation où la sécurité sur votre lieu de travail a été particulièrement mise en avant ? Quels types de protection sociale sont offerts par votre entreprise, et comment cela influence-t-il votre sentiment de sécurité ? Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû utiliser ces avantages sociaux ? Comment votre entreprise soutient-elle votre développement professionnel et personnel ? Pouvez-vous donner des exemples de formations ou de programmes de développement que vous avez suivis ? Comment évaluez-vous votre rémunération et les avantages offerts par votre entreprise ? Avez-vous déjà discuté de votre salaire ou de vos avantages avec vos supérieurs ? Si oui, comment cela s'est-il passé ?
Culture intérieure vers l'extérieur	***Valeurs et croyances :*** (Influence des valeurs culturelles internes sur les relations externes ; Transmission des croyances et traditions; Impact de la culture interne sur la perception extérieure) ***Identité et image de marque :*** (Construction de l'identité culturelle; Promotion de l'image de marque à l'extérieur; Alignement entre culture interne et externe) ***Communication interculturelle :*** (Pratiques de communication internes ; Adaptation des messages pour un public externe; Gestion des différences culturelles) ***Innovation et tradition :*** (Équilibre entre innovation et respect des traditions ; Influence des innovations internes sur la perception externe; Adaptation des traditions aux contextes extérieurs) ***Engagement communautaire :*** (Impact de la culture interne sur les initiatives communautaires ; Partenariats avec des organisations externes ; Responsabilité sociale et environnementale)	Quelles sont les valeurs culturelles internes de votre entreprise et comment les vivez-vous au quotidien ? Comment ces valeurs influencent-elles les relations de l'entreprise avec ses partenaires externes ? Comment l'entreprise construit-elle et maintient-elle son identité culturelle ? Pouvez-vous donner des exemples où l'image externe de l'entreprise a reflété sa culture interne ? Comment les pratiques de communication internes influencent-elles les interactions avec les parties prenantes externes ? Quels défis rencontrez-vous lorsque vous devez adapter des messages pour des publics externes ? Comment l'entreprise équilibre-t-elle innovation et respect des traditions ? Pouvez-vous partager des exemples d'innovations internes qui ont eu un impact positif à l'extérieur ? Comment la culture interne de l'entreprise influence-t-elle ses initiatives communautaires ? Avez-vous des exemples de partenariats externes ou de responsabilités sociales et environnementales que l'entreprise pratique ?

Guide d'Entretien : Développement durable dans sa dimension sociale		
Thèmes	*Sous-thèmes*	*Exemples de questions*
Égalité, Équité et Justice Sociale	***Égalité des chances :*** (Égalité d'accès à l'emploi ; Promotion de la diversité) ***Équité salariale :*** (Écart salarial entre les sexes; Écart salarial lié à l'origine ethnique ; Transparence salariale) ***Justice dans les politiques publiques :*** (Politiques anti-discrimination; Accès équitable aux services publics ; Réforme de la justice pénale) ***Participation et représentation :*** (Représentation équitable dans les instances décisionnelles; Inclusion des voix marginalisées; Participation citoyenne) ***Répartition des ressources :*** (Accès équitable aux ressources économiques ; Répartition des richesses; Politiques de redistribution)	Comment l'égalité des chances est-elle promue dans votre entreprise ? Avez-vous des exemples concrets ? Avez-vous observé des initiatives spécifiques visant à favoriser la diversité et l'inclusion ? Pouvez-vous en parler ? Comment percevez-vous l'équité salariale dans votre entreprise ? Y a-t-il des écarts que vous avez remarqués ? Quelles mesures, selon vous, pourraient être mises en place pour améliorer l'équité salariale ? Quelles politiques anti-discrimination existent dans votre entreprise, et comment sont-elles appliquées ? Pouvez-vous parler d'une situation où vous avez vu la justice sociale en action au sein de votre entreprise ? Comment l'entreprise assure-t-elle une représentation équitable dans les instances décisionnelles ? Avez-vous des exemples de situations où des voix marginalisées ont été entendues et incluses dans les décisions ? Comment l'entreprise répartit-elle les ressources économiques parmi ses employés ? Pouvez-vous partager votre perception de la manière dont la richesse est distribuée au sein de votre organisation ?

Annexe 3 : Extrait de l'entretien effectué avec le R 25 (femme)

- Pouvez-vous me parler de votre parcours et de votre intégration au sein de COFICAB ?

« J'ai débuté en tant que Corporate Environment Health and Safety EHS System Specialist. J'étais en charge de la mise en place de la norme ISO 14001, des audits et de toutes les procédures associées. Par la suite, j'ai occupé le poste de Responsable Assurance Qualité Fournisseurs au sein de l'équipe achats, gérant les audits fournisseurs, les réclamations et le système de gestion des fournisseurs. Puis, j'ai été promue au poste de Responsable Développement Fournisseurs Corporate, où je gère, avec mon équipe, l'externalisation, le développement des fournisseurs en suivant la cartographie de la supply chain, sa performance, ainsi que l'accompagnement des équipes achats et développement durable.

Concernant l'intégration, elle n'a pas été simple. La culture chez COFICAB est assez spécifique, mais au fil du temps je me suis adaptée et positionnée. Pour résumer, même si cela n'a pas été facile, il est essentiel de trouver un moyen de s'intégrer. Ma recommandation pour COFICAB concernant l'onboarding serait de renforcer la formation initiale et de présenter les équipes de manière plus formelle. Une formation adéquate et des personnes bien identifiées faciliteraient grandement l'adaptation des nouvelles recrues. »

- Ok, c'est clair. Passons maintenant au premier sujet : la sécurité de l'emploi. Pensez-vous qu'il y a une sécurité de l'emploi à long terme chez COFICAB ? Les contrats permanents et temporaires sont-ils bien définis et respectés ? Existe-t-il des politiques de licenciement claires qui protègent tous les employés ?

« Quant à la stabilité, COFICAB offre une grande sécurité. C'est une véritable école où l'on apprend beaucoup, tant sur le plan personnel que professionnel. Une fois intégré, on y reste souvent longtemps, car il y a toujours de nouvelles choses à découvrir. Donc oui, COFICAB peut être considérée comme une entreprise stable, adaptée aux personnes qui recherchent cette stabilité.

Quant aux contrats, personnellement, je n'avais pas de contrat au début. En tant que jeune, je ne me suis pas souciée de cela et je ne me suis pas renseignée auprès du service juridique. Avec l'âge, j'ai commencé à creuser ces questions pour mieux comprendre mes droits au sein de l'entreprise, mais sans formation ni documentation spécifique sur le sujet. Je sais que COFICAB travaille à la formalisation des contrats et des politiques de licenciement. Bien que ce ne soit pas mon domaine, je pense que la collaboration entre les RH et l'équipe juridique pourrait aboutir à de bonnes pratiques. Il est important que chaque employé ait une idée générale de ses droits et de la manière dont il est protégé. »

- Passons aux conditions de travail. Vous sentez-vous en sécurité sur votre lieu de travail ? Comment sont les conditions sanitaires (hygiène) et l'environnement de travail en général ? Quelles sont vos recommandations ?

« Les conditions de travail se sont nettement améliorées. Chacun a désormais son propre bureau, et en termes d'hygiène, nous sommes bien mieux lotis qu'avant, avec des vestiaires propres. Concernant le restaurant, la qualité de la nourriture a baissé par rapport à quand nous avions un autre prestataire, mais dans l'ensemble, l'environnement de travail est bon. Comme partout, il faut s'adapter, et je me suis bien adaptée. »

- Pour le troisième point : la protection sociale. Cela comprend l'assurance chômage, les congés payés et les congés maladie ou maternité, ainsi que les avantages sociaux comme l'assurance maladie ou la retraite.

« Pour être honnête, nous n'avons pas grand-chose en termes d'avantages sociaux. Les assurances sont pratiquement inexistantes, et même lorsque j'y ai eu recours, les avantages étaient minimes. Les congés sont limités à 21 jours par an, y compris les jours de maladie, ce qui est insuffisant pour quelqu'un qui tombe souvent malade. Je propose d'avoir, comme c'est le cas ailleurs en Tunisie, un mois de congé maladie et un mois de congé annuel, cumulables. Concernant la maternité, nous n'avons que deux mois payés par la CNAM, ce qui est très insuffisant. Pour les nouvelles mamans, six mois de congé seraient plus adaptés pour trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il serait également judicieux d'instaurer des primes pour chaque enfant, comme cela se fait ailleurs, et d'augmenter la durée des congés pour permettre aux salariés de passer plus de temps avec leur famille. Le télétravail pourrait aussi être une bonne option, car il n'est pas toujours nécessaire d'être sur place. »

- Le quatrième point concerne la formation et le développement. COFICAB offre-t-elle des possibilités de formation continue, des programmes de reconversion professionnelle et des plans de développement des compétences ? La gestion de carrière est-elle bien définie ?

« En matière de formation, j'ai toujours reçu la formation nécessaire et adéquate pour mes différents postes. COFICAB ne dit jamais non à quelqu'un qui veut progresser et se

développer. Cependant, en matière de gestion de carrière, c'est assez flou. C'est à chacun de tracer son propre chemin, et c'est faisable. Personnellement, j'ai dû prendre les devants en m'informant et en me formant moi-même, sans recevoir beaucoup d'aide de la part des services avec lesquels je travaille. J'essaie de ne pas reproduire cela avec mon équipe et de leur proposer un plan de carrière clair et bien défini, en évitant les obstacles que j'ai moi-même rencontrés. »

- Le dernier point de ce premier thème concerne la rémunération et les avantages sociaux. COFICAB offre-t-elle des salaires justes et équitables pour des employés ayant des expériences, des postes et des qualifications similaires ? Qu'en est-il des primes et des incentives, ainsi que des avantages non financiers ? Avez-vous déjà discuté de votre salaire ou de vos avantages avec vos supérieurs ?

« Concernant la rémunération, c'est essentiellement ce que votre supérieur décide de vous donner. Je n'ai jamais discuté de mon salaire ou de mes avantages avec les RH ou mon supérieur. Il n'y a pas de primes de performance ou d'assiduité, juste des primes selon la stratégie de COFICAB. Concernant les avantages non financiers, nous n'en avons pas vraiment, à part une somme annuelle de 100 dinars chez Sodexo pour les vêtements, ce qui est très peu. J'aimerais voir la mise en place d'une garderie pour nos enfants à proximité de l'entreprise, des avantages similaires à ceux offerts dans d'autres entreprises, comme un voyage annuel payé ou une prime pour l'achat d'une voiture. Il serait également crucial de permettre plus de flexibilité dans les horaires de travail, avec un système basé sur des objectifs plutôt que des horaires rigides, surtout pour ceux qui voyagent beaucoup ou qui ont des contraintes familiales. »

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 341-374

Ambiguïté du développement durable : engagement environnemental

Rania Aloui
ESSEC-Université de Tunis
raniaaloui12@gmail.com
https://orcid.org/0009-0001-9030-2269

Soumaya Mejri
ESSEC-Université de Tunis
soumayamejri@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-8823-2145

Reçu le 04-07-2025 / Évalué le 04-11-2025 / Accepté le 27-11-2025

Résumé
Dans un contexte environnemental mondial alarmant, la notion d'engagement de toutes les parties prenantes envers l'environnement naturel s'impose comme un dispositif incontournable pour sauver notre planète. Cette notion constitue le dénominateur commun entre plusieurs termes qui prêtent à confusion comme le développement durable ou la responsabilité sociale d'entreprise. L'objectif de cet article est double. D'un côté, il cherche à apporter un certain éclairage à une confusion terminologique persistante entre plusieurs notions comme développement durable, RSE, durabilité, soutenabilité, etc. De l'autre côté, cette étude essaie de proposer la notion d'engagement environnemental comme variable susceptible d'agir sur les pratiques responsables. Pour ce faire, nous avons effectué une étude de cas portant sur une entreprise d'un secteur polluant (automobile). En adoptant une démarche qualitative, nous avons réalisé 16 entretiens semi directifs, une observation participante et l'examen de nombreux documents internes et externes. Les résultats montrent un faible engagement aussi bien au niveau individuel qu'institutionnel et suggèrent un rapprochement entre les acteurs pour un meilleur engagement organisationnel permettant l'aboutissement à des pratiques environnementales.

Mots-clés : développement durable, responsabilité sociale des entreprises (RSE), pratique environnementale, engagement institutionnel, engagement individuel

Ambiguity of sustainable development: environmental commitment

Abstract
In an alarming global environmental context, the concept of commitment by all stakeholders to the natural environment emerges as an essential measure to save our planet. This concept serves as the common denominator among several terms that are

often confusing, such as sustainable development or corporate social responsibility. The aim of this article is twofold. On one hand, it seeks to shed some light on a persistent terminological confusion between several concepts such as sustainable development, CSR, sustainability, and so on. On the other hand, this study attempts to propose the notion of environmental commitment as a variable that could influence responsible practices. To do this, we conducted a case study of a company in a polluting sector (automotive). By adopting a qualitative approach, we conducted 16 semi-structured interviews, participant observation, and a review of numerous internal and external documents. The results show low engagement at both individual and institutional levels and suggest closer collaboration among stakeholders for better organizational commitment, enabling the achievement of environmental practices.

Keywords: sustainable development, corporate social responsibility (CSR), environmental practice, institutional commitment, individual commitment

Introduction[1]

Les questions environnementales prennent de plus en plus une place centrale dans la société actuelle, affectant tous les échelons, y compris l'entreprise et ses salariés (Shill *et al,* 2018), d'autant plus que nous sommes face à des crises environnementales croissantes telles que le réchauffement climatique, la pollution et le déséquilibre écologique, ainsi que d'autres enjeux associés. Les organisations, que ce soit au niveau national ou international, sont amenées à prendre des mesures pour surveiller leur empreinte écologique, tout en préservant leur succès commercial (Gomes et *al*, 2023). Toutefois le développement durable représente un axe qui nécessite des recherches continues et en constante évolution, le but étant d'assurer un certain équilibre entre ses trois piliers fondamentaux (social, environnemental et économique). Ce champ de recherche se distingue par une certaine complexité relative à la multiplicité des facteurs sous-jacents.

Dans ce sens, les acteurs font usage de la notion de développement durable en fonction de leurs perspectives. Certains le considèrent comme une priorité et un principe de hiérarchisation de leurs objectifs. D'autres l'utilisent comme un simple outil d'agrégation et de coordination :

[1] La problématique, le plan et le traitement des données ont été discutés et arrêtés par les deux auteurs. La réalisation de l'étude a été effectuée par Rania Aloui. La rédaction est partagée comme suit : la partie discussion par Soumaya Mejri ; les deux autres par Rania Aloui. Ce travail est mené dans le cadre du projet tuniso-français, PHC UTIQUE 2026, intitulé *Discours du Développement Durable : Traitement Informatique Phraséologique* (D3 : TIP), code 26G0606.

la duplicité, la récupération et le greenwashing témoignent de ses effets négatifs (Theys, 2020).

Les travaux relatifs à ce champ d'investigation font ressortir la notion d'engagement comme un déterminant de l'usage et de l'exploitation du champ de développement durable (Bocquet, 2013 ; Pouliot, Thérien, 2024 ; Schill et *al*, 2018 ; Sendawula et *al*, 2021). Nous tenterons de répondre à la question de recherche suivante : Comment identifier l'engagement environnemental déterminant dans l'orientation et l'avenir du développement durable ?

Pour y répondre, nous montrerons, dans un premier temps, la complexité du champ du développement durable qui se situe à différents niveaux : multiplicité des acteurs (individu, organisation, État, communauté, etc.), étendue du domaine (économie, politique, écologie, sociologie, etc.), hétérogénéité des analyses (modèles rationnels, courant de pensée), diversité d'appellations (développement vert, RSE, développement soutenable, etc.), etc. Dans un deuxième temps, nous nous focaliserons sur la dimension environnementale dans l'étude des pratiques RSE. Enfin, nous montrerons que la notion d'engagement environnemental ressort comme une variable pertinente à l'étude du développement durable. Pour cela, nous structurons cet article en deux parties : la première tentera de décrire le cadre conceptuel relatif à notre problématique, à savoir la complexité du domaine du développement durable, la dimension environnementale des pratiques responsables et l'engagement environnement ; la seconde portera sur la réalisation de notre étude empirique et ses résultats.

1. Complexité du champ du développement durable et RSE

Le terme « développement » est né après la Seconde Guerre mondiale. En janvier 1949, le président américain Harry Truman a évoqué la nécessité de créer un nouveau programme audacieux pour l'amélioration et la croissance des régions sous-développées tout en exploitant les avantages du progrès scientifique (Degron, 2023). En 1961, Perroux a contribué à l'émergence de ce concept par une définition du terme développement. En 1962, le livre de Rachel Carson *Printemps silencieux* a contribué à populariser en Occident l'idée d'un usage inconscient de certaines

substances chimiques qui pourraient engendrer des dommages à long terme (Flipo, 2014). L'idée principale du développement durable reposait sur le concept d'« écodéveloppement » qui a été introduit par l'économiste Ignacy Sachs, acteur fort et présent dans les évènements internationaux des années 70 tels que : le colloque international sur l'environnement de Tokyo, la conférence de l'ONU à Stockholm et autres (Griffon et Griffon 2010). En 1987, Mme Gro Harlem Brundtland a élaboré un rapport sur l'écodéveloppement intitulé « *Notre avenir à tous* », qui a joué un rôle important dans la précision de la définition du « sustainable development ». « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » (Brundtland, 1987 : 40).

Depuis, les évènements se sont succédé[2] et les « Objectifs de développement durable » (ODD) à l'horizon de 2030 par l'Assemblée générale des Nations Unies ont été formulés. Un éventail de conférences, de colloques et d'autres initiatives mondiales, cherchant à cerner le domaine du développement durable, a conduit inévitablement à l'apparition d'une panoplie de concepts associés au développement durable, tels que : RSE, durabilité, soutenabilité, etc. Cette prolifération terminologique n'a fait qu'amplifier la complexité de ce champ de recherche (Theys, 2020).

Entre développement durable, développement soutenable ou économie verte, quel est le terme le plus approprié ?

Lors de sa première apparition, le terme de développement durable, dans le rapport de Brundtland, a été désigné par le terme anglo-saxon « sustainable development ». Cette notion a été traduite en français par « développement soutenable » puis par « développement viable » et finalement par le syntagme « développement durable ». C'est la dernière dénomination qui est la plus employée actuellement (Pissaloux, 2017). Cependant, certains auteurs considèrent que ce terme est mal traduit (Mathias, 2009), est dépassé ou encore sous-exploité (Theys, 2020). D'autres l'assimilent à un concept « schizophrénique » ou à un oxymore (Massiéra, 2016). D'autres renvoient à la quasi infinité de collocations nouvellement formées tels que tourisme durable, ville durable, entreprise

[2] *cf*. Nour-El-Houda Yeferni et Soumaya Mejri, ici même.

durable, entreprenariat durable, marketing durable, communication durable, gestion durable des ressources humaines, finance durable, innovation durable, avantage concurrentiel durable, emploi durable, etc. (Pesqueux, 2024 ; Desfautaux, Makany, 2015).

Parmi les confusions majeures entre les notions employées (durable, vert, soutenable, etc.), force est de constater que le terme de RSE figure abondamment dans la littérature et se présente comme un concept interchangeable et synonyme au développement durable. Pourtant, ces deux termes indissociables sont bien distincts et renvoient à certains aspects spécifiques.

Le développement durable est parfois appréhendé à travers ses dimensions (Pesqueux, 2024), d'autre fois les acteurs réellement impliqués (Haddad, Bousquet, 2024), ou encore l'engagement de toutes les parties prenantes (Pouliot, Thérien, 2024). Il peut être également traduit par la transition énergétique, l'équité sociale et environnementale, ainsi que par la responsabilité des acteurs publics et privés (Aubert, 2012).

Les expressions RSE et développement durable partagent un terrain commun, celui de la pluralité des débats dont ils font l'objet, rendant leur compréhension et leur mise en pratique assez complexes. Depuis le début du XIX^{e} siècle, la littérature économique et gestionnaire nord-américaine révèle l'existence de controverses aux États-Unis. Ce débat a été formalisé officiellement au début du XX^{e} siècle avec l'apparition de la grande entreprise à actionnariat dispersé. L'entreprise est devenue une institution à part entière dominée et contrôlée par les actionnaires. À partir des années 1920, de nombreux dirigeants se sont exprimés publiquement sur leur responsabilité envers ce type d'organisations. Pour cela, de nouvelles pratiques d'entreprises ont émergé en renforçant l'idée de la responsabilité sociale (Acquier, Aggeri, 2015). En 1953, Howard Bowen a fortement défendu cette idée de responsabilité au cours de cette période. Il a écrit un ouvrage intitulé *Responsabilités sociales de l'homme d'affaires* qui articule principalement les notions de gestion responsable (*stewardship*), de tutelle intergénérationnelle (trusteeship) et de prise en compte des « groupes intéressés ». En 1954, Peter Drucker aborde les responsabilités des cadres dans la conclusion de son ouvrage « The Practice of Management », intitulé : « *The responsibilities of Management* ». Il démontre

l'interconnexion entre les enjeux sociaux et ceux de l'entreprise, et met l'accent sur la nécessité des grandes entreprises d'assumer de nouvelles responsabilités, à cause de leurs grands pouvoirs. Dans les années 1960, les perspectives de la RSE ont connu une expansion significative, comme en témoigne l'œuvre de Walton (1967). Cette époque a marqué un tournant majeur dans les relations entre les entreprises et les sociétés. Quant aux années 1970, elles ont connu une prise de conscience croissante au sein des directions d'entreprises afin d'éviter de nouvelles réglementations. Carroll (2021) est considéré comme l'un des auteurs phares de ce concept. Il a proposé, en 1979, un modèle CSP composé de quatre catégories fondamentales de la responsabilité sociale (Golli, Yahiaoui, 2009) : responsabilités discrétionnaires ; responsabilités éthiques ; responsabilités légales ; responsabilités économiques. Puis, en 1991, cet auteur l'a défini à partir de son modèle, et l'a présenté sous la forme d'une pyramide RSE : Responsabilités philanthropiques ; Responsabilités éthiques ; Responsabilités légales ; Responsabilités économiques (Carroll, 2021). Dans les années 80, la théorie des parties prenantes, fondée par R. Edward Freeman (1984) dans son livre, *Strategic Management : A Stakeholder Approach,* a été la principale contribution en matière de RSE.

Par ailleurs, la RSE est un concept complexe aux multiples sens (Golli, Yahiaoui, 2009), à cause de la nature flexible qui compose son abréviation et de la difficulté à trouver une traduction stable de son acronyme anglo-américain CSR (Corporate Social Responsability) (Pesqueux, 2023). Il est composé de trois termes qui renvoient à diverses interprétations et difficultés de compréhension. De plus, les deux notions « social » et « sociétal » s'utilisent d'une manière interchangeable. Le mot « social » se réfère à la gestion des ressources humaines (GRH) et le mot sociétal s'utilise pour parler de la société.

La RSE est définie de différentes manières et les définitions proposées reflètent parfois des visions contrastées. Certaines, comme celle de Milton Friedman en 1962, limitent la responsabilité de l'entreprise à la maximisation de la valeur pour l'actionnaire (Acquier, Aggeri, 2015), tandis que d'autres mettent en avant l'influence de toutes les parties prenantes, qui permettent à l'organisation de mieux appréhender son environnement

et de structurer ses interactions, en veillant à concilier les dimensions économique, sociale et environnementale (Lamy *et al,* 2024 ; Sulzer, 2022).

Selon Pesqueux (2024) et Desfautaux et Makany (2015), la dimension économique est fondée sur la science de la rareté. Elle se focalise sur le maintien d'un niveau de vie acceptable sans menacer les générations futures. Elle renvoie à la création de la valeur en développant des partenariats pour les objectifs mondiaux, en luttant contre l'espionnage industriel, en respectant le principe de la concurrence et de l'égalité des chances des idées et des projets, etc. Les organisations doivent également prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales liées au développement durable sans que cela ait d'impacts négatifs sur la performance économique et la création de valeur. La dimension sociale consiste à identifier les parties prenantes et à tenir compte à la fois de leurs aspirations et de celles de l'organisation dans son ensemble d'une manière équitable. Elle renvoie à l'égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation et à la santé, l'éradication de la pauvreté, etc. Quant à la dimension environnementale, elle concerne la préservation des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte écologique, la protection de la faune et de la flore, la réduction de la pollution, etc. Les travaux sur ces trois dimensions analysées d'une manière distincte ou interdépendante sont multiples et variés.

Dans notre investigation, nous explorons la dimension environnementale pour dégager les pratiques et les stratégies environnementales nécessaires à adopter par une entreprise responsable.

2. Dimension environnementale du développement durable

Aujourd'hui la planète est confrontée à une crise de ressources et à l'incapacité d'absorber les effets néfastes de nos actions humaines. Tôt ou tard, il est inévitable que nous changions notre façon de vivre (Kamelgarn, Granier, 2022). Pour cela, de multiples études se concentrent sur la dimension environnementale du développement durable, en raison de son poids significatif. Peut-on assimiler le concept de l'environnement à celle d'environnement naturel ? Quand il s'agit de l'environnement naturel, serait-il opportun d'examiner le rôle de l'entreprise à cet égard ?

En examinant la notion de l'environnement, nous nous référons à la théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1968), dans le but de comprendre la nature de la relation entre l'environnement naturel et l'Homme. Autrement dit, nous cherchons à explorer le lien entre les actions humaines et l'équilibre écologique.

Le concept de système a émergé à la fin des années 1920 en réponse aux limites de l'analyse analytique des problèmes. Il est défini comme une structure organisée et ouverte sur son environnement. L'approche systémique considère que l'interaction entre un système et son environnement est un impératif, incluant les dimensions temporelles et diachroniques dans son analyse (Planes, 2019). Dans le même ordre d'idées, Beccaria (2023) a mobilisé cette théorie pour décrire la relation étroite entre l'Homme et l'environnement. En effet, l'homme domine la nature cognitivement et la nature domine l'homme pratiquement, comme précondition logique de son existence (Godard, 2015 : 67-68). Ainsi l'environnement illustre-t-il la nécessité de gérer des systèmes à la fois naturels et sociaux, propre au développement durable. Cela montre la relation interactive entre l'Homme et l'environnement naturel. La prise en compte des enjeux environnementaux favorise l'apparition d'une nouvelle approche de management, appelée « Management environnemental ». Il s'agit d'une approche managériale participative qui nécessite une forte implication des employés (Ibenrissoul et *al*, 2023). Le management environnemental, conçu comme perspective de développement durable, vise à établir une relation durable entre la société et l'environnement. Cela oblige les entreprises à choisir d'une manière responsable leurs ressources, moyens et actions, afin d'éviter la dégradation environnementale (Cardona, 2022). En effet, Renaud (2011) identifie trois aspects fondamentaux pour favoriser un management environnemental participatif : mettre en place une communication régulière entre les employés de tous les niveaux et de tous les services ; intégrer des responsables dédiés à la gestion environnementale dans la structure organisationnelle ; stimuler la collaboration des parties prenantes externes dans le processus.

Ce type de management renvoie à certaines stratégies d'entreprises dites stratégies environnementales. Elles se traduisent par la prise en

compte continue et systématique des ressources naturelles lors d'un processus décisionnel en posant diverses questions : « Quelles matières premières choisir ? Quelle énergie utiliser ? Comment recycler les produits ou ne pas gaspiller d'eau… ? » (Richard, Plot, 2014 : 53). Ces auteurs se sont inspirés des travaux de Capron et Quairel-Lanoizelée (2010) pour diviser ces stratégies en deux formes principales : des stratégies substantielles et des stratégies symboliques. Les stratégies substantielles cherchent à réaligner les objectifs, les méthodes et les structures de l'entreprise en fonction des valeurs de la société. En d'autres termes, les décisions environnementales touchent tout le cycle de fabrication du produit, depuis sa conception jusqu'à sa phase de distribution. Quant aux stratégies symboliques, elles visent à embellir l'image de l'entreprise. Ce qui importe, c'est la réputation de l'entreprise non ses actions réelles. Reverdy (2005) parle de stratégies techniques qu'une entreprise pourrait utiliser afin d'assurer la protection de l'environnement. Il distingue entre les technologies additives et les technologies intégrées. Les premières viennent compléter les technologies existantes sans altérer leur fonctionnement. Dans ce cas, le responsable environnement peut opérer de manière indépendante et en collaboration avec des spécialistes du domaine. Quant aux technologies intégrées, elles cherchent à incorporer les exigences environnementales autant que possible. Dans ce cas, le cercle de collaboration s'étend aux experts techniques spécialisés tels les bureaux d'études et les ingénieurs exploitants.

Le management environnemental renvoie également à des pratiques dites environnementales. Il s'agit de prendre des décisions faisables et à mettre en œuvre des mesures adaptées pour réduire les effets nuisibles de l'activité de l'entreprise (Sendawula *et al*, 2021 et Domoa, 2019). Les pratiques environnementales représentent une composante intégrale des pratiques RSE. Elles sont nombreuses et variées : la gestion des déchets, l'utilisation de solutions énergétiques efficaces, les emballages respectueux de l'environnement, la conservation de l'eau, la création de nouveaux produits ou processus écologiques, l'utilisation de technologies orientées vers la protection de l'environnement, la mise en place de programmes de gestion environnementale, un système GRH orienté vers la durabilité environnementale, le recrutement et la sélection écologiques, la formation

verte, l'implication verte, la rémunération verte, etc. (Gomes *et al,* 2023 et Sendawula *et al*, 2021). André (2020) mentionne d'autres pratiques environnementales, comme l'utilisation de la recherche et l'innovation pour anticiper les changements environnementaux et leurs effets sur l'homme et l'environnement ; l'expérimentation, l'innovation sociale et l'engagement des citoyens ; le fait de réagir rapidement face aux risques liés aux produits chimiques dangereux, notamment ceux persistants ; finalement, l'élaboration des stratégies de réduction des émissions polluantes.

La littérature relative à la dimension environnementale ne cesse d'évoquer la notion d'engagement. Les auteurs sont nombreux qui ont fait ressortir l'engagement comme une condition qui précède toute pratique environnementale (Albertini, 2011 ; Bello, 2022 ; Bocquet, 2013).

3. Engagement environnemental : double niveau d'analyse

L'engagement environnemental peut-il être appréhendé sans une réflexion préalable sur le concept d'engagement ? De qui parle-t-on lorsqu'on aborde l'engagement ?

La notion d'engagement est apparue en 1637 dans les travaux de Descartes, notamment dans le *Discours de la méthode.* Jean-Paul Sartre lie l'engagement à la situation. Il appelle de « l'urgence de la situation » : *« La guerre m'avait enseigné qu'il fallait s'engager* » (Bonnenfant *et al,* 2022 : 20). En 1971, dans son ouvrage *The Psychology of Commitment, Experiments Linking Behaviour to Belief,* Charles Adolphus Kiesler a montré que l'important n'est pas le mode ou la raison d'agir, mais plutôt l'initiation et le démarrage d'une série d'actions. Pour cet auteur, fondateur de la théorie de l'engagement, l'homme s'identifie pleinement à ses actes.

Joule et Beauvois (1987), dans leur ouvrage intitulé *le Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens,* ont montré le rôle des collectifs dans l'engagement des personnes. Selon ces auteurs, l'engagement est intrinsèquement associé à la question du libre consentement, une condition indispensable pour que la personne passe à l'acte, c'est-à-dire qu'il accepte de l'accomplir. On peut citer également Ludwig Wittgenstein qui a dégagé la communication comme une variable clé pour réussir l'engagement et son

passage d'un cercle intime à la sphère publique. Pour ce philosophe, le premier acte se présente réellement dans le fait de manifester le désir d'agir.

L'idée de l'engagement a réellement pris son essor après les années 1980-1990, une période qui a donné de l'importance à la valeur actionnariale. L'accent a été mis sur les coûts économiques, sociaux et environnementaux et sur une gestion focalisée uniquement sur l'actionnaire (Sobczak, Antal, 2010). Dès lors, l'engagement « permet d'établir un lien plus explicite entre le bien-être du salarié et sa performance. » (Valéau, Llosa, 2019 : 60).

Afin de saisir l'engagement environnemental, nous mobilisons la théorie d'engagement organisationnel. Il s'agit d'une théorie organisationnelle qui est développée par Kiesler en 1971 et qui porte sur les effets idéologiques et comportementaux de la réalisation d'un acte (Girandola, 2022). La notion d'engagement dans cette théorie renvoie à la corrélation entre les convictions et les actions (Heller, 2017). L'engagement organisationnel se définit comme un lien psychologique ou une attitude que ressent l'employé envers son organisation (Vandenberghe, 2016 ; Morin, Renaud, 2019).

Pour Renaud (2017), l'engagement organisationnel est une attitude associée à :

- aux coûts perçus : c'est le calcul perçu de l'engagement en fonction de la reconnaissance des contributions du salarié à l'entreprise,
- à une dimension affective de la relation à l'entreprise et à ses collaborateurs : elle est liée à des expériences positives et à un confort psychologique,
- aux valeurs individuelles : ce sont des antécédents ou des expériences passées des individus, indépendamment du contexte du travail.

Selon Meyer et Allen (1999), l'engagement organisationnel se caractérise par trois dimensions (Morin, Renaud, 2019) à savoir :

- L'engagement affectif qui se réfère à l'attachement, à l'implication et au sentiment d'appartenance d'un salarié envers son organisation ;
- L'engagement normatif qui se réfère à un sentiment d'obligation de poursuivre la relation d'emploi ;

- L'engagement de continuité qui se définit par la conscience des coûts liés au fait de quitter un emploi.

Les définitions proposées de l'engagement organisationnel font référence à la fois aux individus et aux entreprises. Elles ne distinguent pas les personnes physiques des personnes morales. Cela témoigne parfaitement de l'indissociabilité des niveaux d'engagement (individuel et institutionnel) envers l'environnement. Les collaborateurs ne se concentrent plus uniquement au salaire et à l'avancement de leur carrière, mais cherchent également à travailler pour des entreprises ayant des valeurs solides (Sohn et *al*. 2015 cités par Benzaiter et Bentaleb, 2022).

4. Éléments méthodologiques

Suite à l'examen théorique de l'engagement environnemental, tant au niveau institutionnel qu'organisationnel, dans un cadre conceptuel ambigu relatif au domaine de développement durable, nous entamons désormais la partie empirique de notre étude. Nous nous y intéresserons de près à notre contexte d'étude, en centrant l'analyse sur l'étude du cas de l'entreprise nommée X (pour des raisons de confidentialité). X est l'importateur officiel et le concessionnaire en Tunisie des marques Volkswagen, Volkswagen utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda, Renault Trucks et Cupra. Cette entreprise possède un portefeuille d'activités diversifié compte tenu des filiales suivantes :

- H : c'est une filiale spécialisée dans la location des voitures à CT, à LT et à option d'achat. Elle est reconnue comme le leader mondial de la location de véhicules, avec plus de 8300 agences dans 150 pays. Elle a été acquise en 2018 par le groupe H. La filiale H s'engage à fournir des solutions de mobilité et met en disposition un forfait de location de 1 à 60 mois.

- C.G : c'est une filiale liée aux pièces de rechange et présente un acteur exclusif dans l'approvisionnement en pièces d'origine. C'est le fournisseur officiel des agences, des réseaux, des ateliers et des revendeurs. Il fournit des marques mondialement reconnues dans les domaines des produits d'entretien automobile, des lubrifiants et des pièces automobiles.

Il apporte également un soutien complet aux partenaires en mettant à leur disposition une assistance technique et commerciale afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

- D.W.A : c'est une filiale dont la vocation est la reprise et la vente des voitures. Les voitures sont couvertes par une assurance panne mécanique.

Cette entreprise affiche un chiffre d'affaires de 7063 MD en 2023 et devient le leader du marché automobile tunisien grâce à une meilleure performance en vente de véhicules neufs avec 7063 unités vendues, une part de marché supérieure à 12,6 et une position de leader dans le segment premium**.** Cependant, cette entreprise fait face à de nombreux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et réglementaires comme l'instabilité des prix des voitures importées. Étant donné que le constructeur lui-même fait face à des problèmes au niveau de la fabrication, il convient de souligner que tous les fabricants de véhicules et de téléphones portables dépendent de deux ou trois régions dans le monde entier pour l'achat de micro-puces. L'achat de ces micro-puces devient de plus en plus compliqué à cause de leur rareté. En outre, cette entreprise appartient au secteur automobile, qui est un des secteurs les plus polluants ; elle est amenée à respecter à la fois les normes nationales et internationales afin de réduire son impact sur l'environnement naturel. Un autre défi concerne un sujet d'actualité, à savoir la transition énergétique. Les constructeurs imposent l'adoption des voitures électriques, compte tenu des normes mondiales, dont le passage de la voiture thermique à la voiture 100 % électrique. Cela place l'entreprise dans une situation critique. Elle doit installer l'infrastructure adéquate pour pouvoir intégrer la voiture électrique bien que la culture des clients ne soit pas encore prête pour ce changement. Également, l'entreprise X est placée dans une situation où elle doit gérer une équipe de taille, avec différents rôles, différentes marques de voitures et différentes filiales.

Le positionnement épistémologique retenu pour cette étude est l'interprétativisme, considérant que la réalité existe déjà et peut être interprétée. Dans ce cadre, « la recherche d'une connaissance objective est ainsi possible sans pour autant postuler que toutes les lois qui permettent d'expliquer la réalité sont des lois de nature causale » (Thiétart *et al*, 2014 :

32). Dans ce travail, la réalité se manifeste à travers l'ambiguïté et la complexité inhérentes aux domaines de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et du développement durable. Pour cela, nous chercherons à comprendre ce que signifient ces deux notions dans un contexte particulier indépendant du chercheur. Nous chercherons également à saisir ces deux notions à travers la perception qu'en ont les acteurs. Pour faire avancer la connaissance, il est essentiel de prendre en compte la manière dont les acteurs donnent sens à la réalité (Bulinge, 2010). Pour cela, nous envisagerons d'analyser l'engagement de l'entreprise envers l'environnement, ainsi que celui de ses collaborateurs.

Méthodologiquement, nous adoptons un raisonnement abductif. Il s'agit d'une logique qui nous permettrait de dégager les causes sous-jacentes au phénomène étudié, ainsi qu'une meilleure compréhension du sujet d'étude à travers les allers et retours entre les connaissances théoriques et empiriques. Nous nous appuyons sur l'étude d'un cas unique qui permet à tout chercheur d'effectuer l'analyse en détail d'un programme, d'un événement, d'une activité, d'un processus, ou d'un ou plusieurs personnes (Kumar, 2018).

Avant de constituer la base empirique, on doit d'abord s'assurer de la disponibilité des données (Thiétart et *al.*, 2014). Thiétart et *al.* (2014) et Kohn et Christiaens (2014) précisent que les principaux modes de collecte de données primaires en recherche qualitative sont les entretiens individuels, les entretiens de groupe et les observations. Dans ce cadre, cette recherche a recours aux entretiens semi-directifs. Nous avons effectué 16 entretiens dont la durée va de 15 min à 1h20, avec l'utilisation d'un guide d'entretien[3] contenant les thèmes de l'étude. Le guide d'entretien se définit comme « un des éléments clés de la préparation d'un entretien semi-directif. Il est constitué d'une liste de thèmes et de questions ouvertes, complétée par des reformulations et des questions de relance, en lien avec la question de recherche » (Chevalier, Meyer, 2018 : 113). Quant aux données secondaires, elles peuvent se traduire par deux types de collecte, à savoir les données secondaires internes et les données secondaires externes[4] (Thiétart et *al.*, 2014). Dans le cadre de notre recherche sur

[3] Voir en Annexes le guide d'entretien (Annexe 1)

[4] Voir en Annexes les documents internes et externes examinés (Annexe 2)

l'entreprise X, nous avons eu l'opportunité d'accéder à des documents confidentiels internes, dont l'accès s'est avéré difficile à cause de leur nature. Cela nous a permis d'avoir une réflexion plus fine et plus ciblée.

Le choix de l'échantillon des participants[5] à l'étude repose sur la diversité des profils et des postes occupés. Nous avons effectué des entretiens semi-directifs avec tous les directeurs de marques, des cadres et des agents administratifs, essayant de couvrir les différents niveaux hiérarchiques de l'organisation (décisionnel, tactique et opérationnel). La sphère décisionnelle est constituée des patrons de marques, qui sont en mesure de fournir des informations sur l'engagement environnemental global de l'entreprise et les orientations stratégiques adoptées. La sphère tactique regroupe les responsables de services, qui apportent un éclairage sur la traduction des directives et des politiques environnementales en actions concrètes. La sphère opérationnelle concerne les agents de l'exécution et de la mise en œuvre des opérations sur le terrain qui contribuent, à leur niveau, à la collaboration et la cohésion de l'équipe. Par la diversité de l'échantillon retenu, cette étude cherche à optimiser les résultats et à répondre au mieux à la problématique. La taille de l'échantillon (16 personnes) a été déterminée en fonction du principe de saturation. C'est un principe qui décide du nombre d'interviewés en fonction du degré de redondance des réponses. On arrête les entretiens une fois que les réponses collectées deviennent répétitives. Le tableau ci-dessous décrit les trois catégories de personnes interviewées :

Catégorie	Répondant	Poste occupé
Stratégique / Décisionnel	Répondant 1	Patron de la marque RT
	Répondant 11	Patron de la marque Porsche
	Répondant 14	Patron de la marque VW
Tactique / Coordination	Répondant 3	Responsable service informatique
	Répondant 4	Responsable management de la qualité
	Répondant 7	Responsable de voitures Skoda
	Répondant 9	Responsable de voitures Audi
	Répondant 12	Responsable de l'activité après-vente de Porsche
	Répondant 13	Responsable Marketing VW
	Répondant 16	Assistante de la direction générale
Opérationnel / Exécution	Répondant 2	Service carte grise
	Répondant 5	Gestion de stock et facturation
	Répondant 6	Commercial Skoda
	Répondant 8	Caissier central
	Répondant 10	Administrateur SAV Audi
	Répondant 15	Commerciale VW

Tableau 1 : Répondants de l'échantillon des entretiens individuels

[5] Nous les remercions de leur apport à notre recherche.

5. Analyse et discussion des données

L'analyse des données a été réalisée grâce à la méthode de l'analyse de contenu thématique. Il existe une variété considérable de types d'analyse de contenu, chacun ayant des applications spécifiques qui s'alignent à ses objectifs de recherche. Pour notre étude, nous avons retenu l'analyse de contenu catégorielle. Cette analyse englobe deux formes : l'analyse thématique et l'analyse lexicale (Dany, 2016). Nous avons opté pour l'analyse thématique qui consiste à repérer, regrouper et analyser à partir des données discursives les thèmes définis dans un corpus, qu'il s'agisse de transcriptions d'entretiens ou de différents types de documents. En résumé, ce processus possède deux grandes fonctions : une fonction de repérage et une fonction de documentation (Paillé, Mucchielli, 2021).

Pour ce faire, les thèmes dégagés de la littérature et présentés dans notre guide d'entretien sont au nombre de trois à savoir RSE et développement durable (ambiguïté et complexité), engagement environnemental institutionnel, et engagement environnemental individuel. Il s'agit de thèmes dits théoriques. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des principaux travaux qui ont fait émerger les thèmes de l'analyse.

Thèmes	Auteurs
Développement durable et RSE (ambiguïté et complexité)	Pouliot et Thérien (2024) ; Pesqueux (2024) ; Blanchette et Peretti (2024) ; Degron (2023) ; Theys (2020) ; Desfautaux et Makany (2015) ; Pissaloux (2017) ; Massiéra (2016) ; Flipo (2014) ; Griffon et Griffon (2010) ; Jégou (2007), etc.
Engagement environnemental institutionnel (de l'entreprise)	Bello (2022) ; M'Hissen et *al* (2022) ; Schill et *al* (2018) ; Bocquet (2013) ; Albertini (2011), Sendawula et *al* (2021), etc.
Engagement environnemental individuel	Anastasiadou et *al* (2023) ; Bonnenfant et *al* (2022) ; Girandola (2022) ; Morin et Renaud (2019) ; Meyer et *al* (1990) ; Renaud (2017) ; Vandenberghe (2016) ; Valéau et Llosa (2019) ; Domoa (2019), etc.

Tableau 2 : Thèmes de l'analyse

Ces thèmes sont détaillés en sous-thèmes dits empiriques, c'est-à-dire qui émanent du terrain (collectés lors des échanges avec les interviewés). Cette description conçue en thèmes et sous-thèmes permet de mieux répondre à notre problématique et de mieux interpréter les données collectées. L'élaboration des sous-thèmes s'est effectuée à partir des propos les plus saillants : les mots et les phrases les plus significatifs et les plus récurrents. Chaque thème renvoie à trois sous-thèmes. Le tableau

ci-dessous présente une description globale des différents axes à étudier (thèmes théoriques et sous-thèmes empiriques).

Thèmes théoriques	Sous thèmes empiriques	Nombre des répondants	Propos dominants
Développement durable et RSE	Définitions	12	Non / Ce n'est pas sous ma responsabilité
	Objectifs et priorités	12	Non/ l'entreprise X investit dans plusieurs projets/ Notre objectif principal est de maximiser les ventes.
	Normes et régulations	13	Je n'ai pas une idée à ce propos/ Non
Engagement environnemental institutionnel	Vision et mission	11	Elle est engagée parce que finalement c'est une obligation auprès du constructeur / Oui.
	Initiatives et projets en cours	13	Projet G/ Minimisation de papier/ Projet I/ Gestion de déchets / Projet de PP
	Communication et transparence	7	Il existe des outils de communications internes et externes / La dernière fois ils nous ont envoyé des e-mails pour nous informer/ Nous avons intranet.
Engagement environnemental individuel	Perceptions et valeurs personnelles	11	Il nous faut toute une orientation vers les voitures électriques, car les concurrents s'avancent plus vite que nous dans ce domaine / L'entreprise est celle qui doit prendre des mesures à ce propos
	Implication dans des pratiques environnementales	13	À mon avis, tout le monde est impliqué/ Non/ ce sont les directeurs qui sont impliqués.
	Relation de l'individu avec les pratiques environnementales	16	Je ne vois pas cette conscience-là aujourd'hui au niveau de l'entreprise/ À mon avis, ça diffère d'une personne à une autre / ce sujet m'intéresse/ Ce n'est pas une priorité au sein de l'entreprise.

Tableau 3 : Élaboration des axes de l'étude

Ce thème s'avère particulièrement pertinent pour l'étude. Il souligne une confusion majeure entre les notions de développement durable et de RSE. Ces termes sont flous pour 75 % des participants de notre échantillon. Les réponses recueillies témoignent clairement d'une ignorance complète ou non maîtrise du contenu conceptuel. Parmi les verbatim dégagés, nous retenons comme exemples :

R03 : « *C'est quoi la RSE ?* »
R04 : « *Non, un peu… tout ce qui est en relation avec le social* »
R05/ R08/ R09/ R16 : « *Non*. »
R10 : « *La RSE est l'abréviation de quoi ?* »

Certains répondants ont complètement ignoré la question et d'autres l'ont évité sous prétexte qu'elle ne relève pas de leurs domaines d'expertise :

R01 : « *C'est le DRH qui s'occupe de la RSE* »,
R02 : « *Ce n'est pas du tout mon domaine, j'ai fait une spécialité en ingénierie biologique, je ne comprends pas bien dans les domaines de la finance et autres domaines connexes* »
R13 : « *Ce n'est pas sous ma responsabilité, c'est géré au niveau de la direction marketing et ressources humaines* ».
R15 : « *Non, ce n'est pas vraiment mon domaine. Je travaille en tant que commerciale, en contact avec les agences* »

Certains participants n'ont pas hésité à avouer leur ignorance des sujets évoqués et y ont même porté de l'intérêt en cherchant des explications supplémentaires pour comprendre la RSE : « *Pouvez-vous me préciser beaucoup plus ? »* (R06).

Ce flou porte également sur les objectifs et les intérêts de la démarche responsable et durable. Certains répondants ont traduit les objectifs en des pratiques concrètes, tandis que d'autres ont orienté leur réponse vers l'objectif commercial de l'entreprise :

R02 : « *Notre objectif principal est de maximiser les ventes, et nous chercherons à réintroduire les voitures populaires, car nous avons rencontré des difficultés avec leur intégration en Tunisie. Étant donné que ces voitures sont moins chères et plus demandées*. »
R09 : « *Actuellement, l'entreprise s'investit dans plusieurs projets, par exemple les voitures électriques. Malgré que nous sommes en retard par rapport à la vente de voiture électrique* ».
R11 : « *Ils travaillent actuellement sur les prochains modèles de voitures* ».
R13 : « *Notre objectif principal demeure de placer le produit* ».

Les propos collectés appuient les conclusions de Pesqueux (2024) quant au flou qui règne sur ce thème et l'ambiguïté soulignée par plusieurs auteurs (Degron, 2023 ; Theys, 2020 ; Desfautaux, Makany, 2015 ; Pissaloux, 2017 ; Massiéra, 2016, etc.). Le caractère flou de ces domaines est largement discuté par de nombreux chercheurs, et cette question reste jusqu'à aujourd'hui un point de débat récurrent dans les études contemporaines. Effectivement, Pesqueux (2024) évoque les arguments qui prouvent le flou du développement durable, dont le suivant : ce domaine peut se concevoir comme un slogan idéologique ou comme une idée de la destruction du monde. De ce point de vue, il peut prendre la place de celle de la bombe atomique. Le développement durable continuerait à être restreint à ses trois dimensions fondamentales (économique, sociale et environnementale). Alors que la société moderne est en perpétuel changement et elle impose une vigilance à d'autres facettes (Theys, 2020).

Les arguments abordés affectent à leur tour la responsabilité sociale des entreprises. De ce fait, la RSE est perçue aujourd'hui comme une démarche obligatoire pour les entreprises, sachant que certains auteurs comme Sulzer (2022) et Lamy *et al* (2024) la traitent comme une démarche volontaire. De plus, certains utilisent le terme « responsabilité sociale », alors que d'autres optent pour la « responsabilité sociétale » pour mieux souligner les enjeux globaux de la société. Bien que les préoccupations restent les mêmes, les concepts associés sont divers et variés (Hermel, Bartoli, 2013). L'intégralité de tous ces éléments illustre la complexité de ces deux champs de recherche, avec les débats qui perdurent depuis leur origine jusqu'à présent. Compte tenu de l'ambiguïté et de la complexité présentes dans la littérature, nous pouvons conclure que cette situation ne concerne pas uniquement les chercheurs, mais aussi les praticiens.

Par ailleurs, l'accent sur la performance commerciale plutôt que sur les enjeux environnementaux est un élément saillant : « *Notre stratégie est toujours axée sur la satisfaction client, que ce soit en lui proposant une voiture de luxe, une voiture d'occasion ou même de lui permettre de vendre sa voiture* » (R14). Ces réponses illustrent non seulement une confusion autour des objectifs de la RSE, mais également une forte orientation client dans les stratégies de l'entreprise. Ainsi, les collaborateurs manifestent clairement une orientation commerciale stricte dans leurs discours relatifs aux projets responsables de l'entreprise X. Ces projets, bien qu'ils soient étiquetés comme "responsables", semblent en réalité être motivés par des objectifs purement commerciaux. Ce sont la maximisation des ventes et la satisfaction client qui prédominent.

Contrairement aux travaux d'Auber (2012) et Bocquet (2013) qui soutiennent une relation étroite entre la RSE et le développement durable, les répondants n'ont relevé aucune distinction entre les deux notions. Ces deux domaines indissociables, formant ensemble une vision plus harmonieuse pour un avenir responsable, ne sont même pas considérés comme un champ d'investigation :

R03 : « *Nous sommes d'accord que la RSE est importante pour l'entreprise, mais quelle est l'importance du développement durable ?* »
R07 : « *Le développement durable, pour moi, concerne l'impact de l'entreprise sur son environnement naturel, tandis que la RSE correspond à autre chose et reste mal définie* ».

R11 : « *La RSE, c'est la responsabilité sociétale et environnementale. Lorsque la société s'engage pour soutenir les personnes en situation de pauvreté. Pour le reste, ce n'est pas quelque chose de clair, bien que ça pourrait l'être* ».

Dans la littérature, la RSE est considérée comme l'un des fondements clés du développement durable (Aubert, 2012). Autrement dit, l'engagement des entreprises au niveau micro dans une démarche RSE est indispensable pour promouvoir une démarche responsable à l'échelle macro, ce qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable (Bocquet, 2013). Ce domaine est conditionné par l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les entreprises (Pouliot, Thérien, 2024). Cela traduit clairement l'étroite connexion entre le développement durable et la RSE. Bien qu'ils soient deux champs complémentaires et indissociables, ils se démarquent par une grande ambiguïté qui les caractérise. Leur relation proche peut parfois les rendre difficilement distinguables.

De l'engagement environnemental institutionnel, il ressort que l'entreprise se trouve dans un stade initial d'engagement envers l'environnement. Elle cherche à adopter volontairement certaines pratiques responsables telles que la minimisation de l'utilisation du papier, la gestion des déchets, la mise en place d'un système d'énergie intelligent, la minimisation de la consommation d'huiles, par l'utilisation des déshuileurs qui séparent l'huile de l'eau afin de stocker l'huile, et la minimisation de la consommation de carburants, par l'achat d'huiles en vracs, un bidon de 206 Litres au lieu d'acheter 40 bidons en plastique afin de réduire le nombre des emballages.

De plus, 81 % des participants mentionnent l'existence de projets relevant de cette dimension comme :

- Celui des voitures électriques : l'entreprise X facilite l'adoption des véhicules électriques, promouvant une utilisation durable de l'énergie. Elle cherche à offrir un accompagnement complet aux utilisateurs Wallbox, de la présentation à l'installation, avec une application mobile pour le suivi de la consommation. L'objectif final de ce projet est de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la pollution de l'air associées aux véhicules à combustion, en utilisant des véhicules

électriques qui fonctionnent avec l'énergie emmagasinée dans des batteries.

- Le projet PP qui s'inscrit dans une logique responsable ayant pour objectif principal d'atteindre une neutralité CO2 d'ici 2050. L'entreprise X envisage de mettre en place ce projet dans 5 ans afin de minimiser la consommation de l'électricité et assurer la transition vers les énergies renouvelables.

Dans la littérature, l'engagement de l'entreprise envers l'environnement naturel s'explique par deux approches principales. La première consiste en l'obtention de certifications, plus spécifiquement la norme ISO 14001, mentionnée par Martínez *et al* (2019) ainsi que Renaud (2015). L'objectif de cette norme est de favoriser la gestion durable des ressources naturelles. Elle passe par quatre phases essentielles : la définition de la politique environnementale, la planification, la mise en place du système, ainsi que l'analyse des résultats et les mesures correctives mises en place. On trouve également la norme ISO 26000, qui met à disposition les lignes directrices aux entreprises pour adopter des pratiques responsables. Cette norme repose sur sept éléments clés : la gouvernance organisationnelle, les droits de l'homme, les conditions de travail, les questions liées à l'environnement naturel, la loyauté des pratiques, les préoccupations des consommateurs et l'implication et le développement communautaires (Ferroud et Dabnichi, 2024). On peut mentionner également la norme Eco-Audit de l'UE (EMAS), qui est un système d'audit créé par l'Union européenne dont l'objectif est d'implémenter un système de management environnemental et de mener un audit environnemental au sein d'une entreprise ou d'une organisation, afin d'accroître la performance de l'entreprise en matière de protection de l'environnement (Lattauer, 2023). Sendawula et *al.* (2021) soulignent la nécessité de suivre ces règles pour pouvoir assurer une protection réelle de l'environnement naturel. Ils démontrent que même lorsque les normes et les valeurs sociales incitent les entreprises à respecter les attentes sociétales, il est essentiel d'instaurer des mécanismes de contrôle pour encourager les pratiques environnementales.

L'entreprise X ne participe ni au programme ISO 14001, ni à la norme ISO 26000, ni au système EMAS, ni à tout autre programme visant la protection de l'environnement. Toutefois, elle s'engage sur d'autres fronts. Par exemple, quelques participants ont indiqué ce qui suit : « *Nous avons choisi d'obtenir la certification 27001 pour assurer la protection des données, ce qui va améliorer l'image de marque de l'entreprise X.* » (R03) ; « *Nous avons récemment obtenu la certification ISO 27001. Elle concerne la DSCI, notamment la sécurité et la circulation au sein de l'entreprise : la dissociation entre zones publiques, staff, interdites, etc.* » (R01).

L'engagement environnemental des entreprises se traduit également par l'engagement des parties prenantes, y compris les collaborateurs, dans des pratiques concrètes. En effet, les parties prenantes pressent les entreprises d'intégrer des pratiques environnementales afin de réduire les problèmes environnementaux actuels (Rendtorff, 2019, cité par Sendawula et *al*, 2021). Elles évaluent les valeurs et l'éthique des entreprises avant de leur accorder leur confiance. Cela crée une bonne image environnementale en matière de RSE, améliore la rentabilité de l'entreprise et attire plus de consommateurs (Morgan, Hunt, 1994 ; Sirdeshmukh et *al*, 2002 cités par Martínez et *al*, 2019). Cet auteur a lui-même mené une étude en 2015, montrant l'impact positif de l'image verte de l'entreprise sur la confiance, la satisfaction et la fidélité des clients.

Dans notre étude, 81 % des interviewés ne sont pas impliqués dans leur pratique ; ce qui rend compte de la faible participation des collaborateurs. La plupart des réponses tournent autour de commentaires de ce type : « *À mon avis, tout le monde est impliqué* » (R06) ; « *On reçoit seulement l'information* » (R07) ; « *Non* » (R 05/11/15) ; « *Même si cela pourrait ne pas me concerner directement, c'est bénéfique pour tous d'y être impliqué*s. » (R02). L'entreprise se trouve dans une position où elle doit s'engager dans certains projets en raison des exigences du constructeur. Comme l'affirme R04 : « *Le constructeur nous impose avec seulement trois pays pour la certification I* ».

En se référant à la littérature, l'engagement organisationnel est considéré comme la perception des salariés vis-à-vis des pratiques RSE. Pour le dire autrement, les salariés ayant une perception favorable de ces pratiques seraient susceptibles d'éprouver un sentiment d'obligation en

accord avec la norme de réciprocité (Domoa, 2019). Pour ce qui est de l'engagement environnemental individuel dans notre étude, les résultats montrent un faible niveau de conscience des collaborateurs vis-à-vis des enjeux environnementaux. En effet, 69 % d'entre eux estiment que l'entreprise porte la responsabilité principale dans la mise en œuvre des actions correctives et responsables, mettant de côté leurs points de vue personnels. À titre d'illustration, à une question portant sur les mesures correctives à prendre pour protéger l'environnement, R03 affirme que : « *l'entreprise est celle qui doit prendre des mesures à ce propos* ». Le R09 mentionne qu'il n'utilise pas souvent le climatiseur, car il n'est pas fan de son utilisation, soulignant ainsi une simple question de goût plutôt qu'une préoccupation environnementale : « *je n'utilise pas trop le climatiseur car je ne suis pas fan de son utilisation* ». En parallèle, les collaborateurs affichent également une forte orientation commerciale, surtout en ce qui concerne les réponses liées la satisfaction client et la commercialisation des voitures électriques : « *le seul point à améliorer dans cette entreprise est la satisfaction client. C'est le fait de comprendre ses besoins et de se mettre à sa place* » (R14). Le reste des interviewés expriment une conscience écologique à travers l'adoption de quelques pratiques responsables : « *à chaque fois que je visiterai la mer, j'essaierai toujours de ramasser les déchets et de les mettre dans la poubelle* » (R10).

Il est important de noter que de nombreux salariés apprécient l'idée qu'une entreprise agit de manière responsable envers l'environnement naturel. Ils y voient un facteur positif qui peut renforcer leur engagement. Ceci est illustré par certains verbatim : « *je trouve qu'il y a un manque de conscience sur le côté environnemental au sein de cette entreprise* » (R02). « *Ça motive oui, mais ce n'est pas une priorité au sein de l'entreprise X* » (R05). « *Avec un degré relatif, je pense qu'une fois vous trouverez que l'entreprise adopte une orientation responsable, vous vous alignerez naturellement dans cette direction* » (R9). Il en ressort que l'engagement environnemental de l'entreprise renforce positivement l'engagement des collaborateurs envers leur environnement naturel.

Conclusion

Cette étude a porté sur la notion d'engagement environnemental tant au niveau institutionnel qu'au niveau individuel dans l'étude des pratiques environnementales. Le développement durable comme cadre d'analyse se distingue particulièrement par un champ conceptuel touffu et peu délimité. Notre investigation a tenté d'effectuer une description brève de ce cadre terminologique relatif au développement durable, RSE et pratiques. Elle a proposé le terme d'engagement comme variable d'étude significative pour traduire le degré de responsabilité de l'entreprise.

Les résultats de cette enquête montrent la prédominance d'une orientation strictement commerciale au détriment d'une approche responsable. L'entreprise X, munie d'une stratégie environnementale (gestion des déchets, réduction de pollution …), semble se trouver dans une première phase d'engagement en matière d'environnement. Ce résultat majeur s'explique par un faible niveau d'implication de l'entreprise et de ses employés. Les projets mis en place sont en grande partie imposés par le constructeur. Les individus sont insoucieux des questions environnementales. Cependant, cette étude montre que l'engagement environnemental des entreprises influence positivement l'engagement des collaborateurs.

Cette étude possède un certain nombre de limites (la taille de l'échantillon, étude de cas unique ou encore la méthode d'analyse thématique), qui constituent de nouvelles perspectives. De futures investigations peuvent porter par exemple sur une étude quantitative, une étude comparative ou encore la proposition d'une méthodologie d'analyse textuelle. Les pistes, qui feront certainement enrichir nos conclusions quant au domaine du développement durable, sont multiples.

Bibliographie

Acquier, A., Aggeri, F. 2015. « Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE ». *Revue française de gestion*, Lavoisier, N° 253, p. 387 à 413.

André, C, J. 2020. « Green Deal et santé environnementale ». *Environnement, Risques et Santé,* Vol 19, p. 317-319.

Anastasiadou, E., Röndell, J., Berglind, M., Ekman, P. 2023. « Identifying factors needed for business actor engagement in sustainable development goal (SDG) initiatives ». *Journal of Business & Industrial Marketing,* Vol 38, No. 13, p. 195-210.

Albertini, E. 2011. « L'engagement environnemental des entreprises : une revue de littérature ». *Économie et Société*, p. 1-26.

Aubert, H, M. 2012. « Une politique de développement durable pour demain ». *L'économie politique. Alternatives économiques*, N° 54, p. 12-25.

Beccaria, P. 2023. « 2. Une note de définition de l'environnement par le directeur scientifique de l'Institut français de l'environnement : J. THEYS, L'environnement à la recherche d'une définition : derrière une définition introuvable, trois conceptions irréductibles de l'environnement. Ifen, 1993 ». *Ela. Études de linguistique appliquée,* éditions Klincksieck, nº 209 ; p. 123-124.

Bello, P. 2022. « Les déterminants de l'engagement des PME camerounaises dans les dépenses vertes ». *La revue des sciences de gestion*, nº °314, p. 81-94.

Benzaiter, A, M., Bentaleb, Ch. 2022. Chapitre 1 : Engagement RSE et impact sociétal: le cas du Groupe Ménara. *Recherches en sciences de gestion*, Éditions EMI, p. 13-26.

Blanchette, C. Peretti, M, J. 2024. « Les clés de l'organisation de demain : émergences des transformations ». *Question (s) de management*, n° 48, p. 73-76.

Bocquet, M, A. 2013. « L'engagement environnemental de l'entreprise : quelle responsabilité envers quelles parties prenantes ? Les cas Migros et Coop sur le marché agroalimentaire suisse ». *Management et Avenir*, nº 64, Management Prospective Edition, p. 35-55.

Bonnenfant, G., Hello, P., Brassac, P., Laurent, B., Mazières, F., Berriat, N. 2022. *Brève chronologie des théories et pratiques sur l'engagement*, Engagements, EMS éditions, p. 19-50.

Brundtland, H, G. 1987. *Rapport Brundtland : Notre avenir à tous*. p. 1-349.

Bulinge, F. 2010. « Renseignement militaire : une approche épistémologique ». *Revue internationale d'intelligence économique*, Vol 2, p. 209-232.

Carroll, B. A. 2021. « Corporate social responsability : persectives on the CSR construct's development and future ». *Business and society*, p. 1-21.

Cardona, P. I. 2022. « 42. Gestion environnementale (management environnemental) ». *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, p. 113-115.

Castillo, C. M. 2021. « *Chapitre 13. L'analyse de contenu en psychologie clinique* ». *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*, Collection : Univers Psy, p. 217-237.

Cattelin S., 2004. « L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire ». Hermès, *la Revue ;* CNRS éditions, p.179-185.

Chandelier, M. 2023. « Interdiscours, fréquences et cooccurrences dans le rapport Brundtland : enjeux argumentatifs de la définition de développement durable ». *Ela. Études de linguistique appliquée,* éditions Klincksieck, p. 81-97.

Chevalier, F. Meyer, V. 2018. *Les méthodes de recherche du DBA*, EMS Éditions, p. 108-125.

Dany, L. 2016. « Analyse qualitative de contenu des représentations sociales ». *Les représentations sociales* ; Théories, Méthodes et applications, p. 86-102.

Degron, R. 2023. « Développement durable et environnement ». *Les analyses de population et avenir*, Association population et avenir, n° 45, p. 1-25.

Desfautaux, A. E., Makany, D L. 2015. « Développement durable et gestion d'une entreprise : croisement fertiles ». *Management et avenir*, éditions Management prospective éditions, nº 81, p. 15-36.

Domoa, D. 2019. « Pratiques RSE motivant les salariés en Côte d'Ivoire ». *Management et Prospective*, Vol 36, p. 17-41.

Ferroud, A., Dabnichi, Y. 2024. « Effets de la Responsabilité Sociale des Entreprises sur la Durabilité : Analyse et Étude du Contexte Marocain ». *Journal of Integrated Studies In Economics, Law, Technical Sciences & Communication*, Vol 1, nº 1, p. 1-26.

Flipo, F. 2014. « Les trois conceptions du développement durable ». *Développement durable et territoires,* Vol. 5, n° 3, p. 1-16.

Freeman, R, E. 1984. *Strategic management: A stakeholder approach*. Boston, MA: Pitman Publishing.

Girandola, F. 2022. « 36. Engagement (théorie de l') ». *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, p. 103-105.

Godard, O. 2015. *Environnement et développement durable : une approche méta économique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Gomes, J.F.S., Sabino, A., Antunes, V. 2023. « The Effect of Green Human Resources Management Practices on Employees'Affective Commitment and Work Engagement: The Moderating Role of Employees'Biospheric Value ». *Sustainability,* Vol 15, nº 3.

Golli, A., Yahiaoui, D. 2009. « Responsabilité sociale des entreprises : analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien ». *Management et Avenir*, Management prospective éditions, n° 23, p. 139-152.

Griffon, M., Griffon, F. 2010. « Chapitre 4 : Les définitions du développement durable ». *L'homme viable,* p. 97-115.

Haddad, P., Bousquet, C. 2024. « Développement de l'agilité durable par l'implication des employés : cas d'une entreprise libanaise ». *Question(s) de management,* n° 48, p.17-26.

Heller, T. 2017. « Prescrire et engager. Théorie de l'engagement, rationalité managériale et enjeux de la communication ». *Études de communication*, p. 57-72.

Hermel, P., Bartoli, A. 2013. « Responsabilité Sociale et Développement Intégré des organisations : Écarts entre discours et pratiques ». *Management des évolutions technologiques, organisationnelles et stratégiques*. Éditions L'Harmattan, p. 1-28.

Ibenrissoul, A., Benjouid, Z. and Kammoun, S. 2023. « Evaluating the compliance of environmental management systems: evidence from Moroccan banks ». *Arab Gulf Journal of Scientific Research*, Vol. ahead-of-print, No. ahead-of-print.

Jégou, A. 2007. « Les origines du développement durable ». *L'information géographique*, éditions Armand Colin, Vol 71, p. 19-28.

Kamelgarn, C, D., Granier, F. 2022. « Engagement professionnel pour le développement durable et la transition écologique ». *Sociologies pratiques*, nº 44, p. 13-19.

Kohn, L., Christiaens, W. 2014. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances ». *Reflets et perspectives de la vie économique*, p. 67-82.

Kumar, H. 2018. « Qualitative research methodology in social sciences and related subjects ». *Journal of Economic Development Environment and People,* vol. 7, p. 23-48.

Lamy, E., Méreaux, P_J., Lopez, C J. 2024. « La gestion des biodéchets : un nouvel enjeu en matière de relations avec les usagers grâce à la démarche RSO ». *Question(s) de management*, n° 48, p. 107-119.

Lattauer, P. 2023. « Chapitre 5. Possibilités de mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises dans les petites et moyennes entreprises ». *Recherches sur la Sustainability*, EMS Editions, p. 104-120.

Martínez García de Leaniz, P., Herrero Crespo, Á., Gómez-López, R. 2019. « Role of environmental CSR practices on the formation of behavioral intentions in a certified hotel context: Exploring the moderating effect of customer involvement in the buying process ». *Spanish Journal of Marketing*, ESIC, Vol. 23, No. 2, p. 205-226.

Maunier, C, Duran, N. Moisson, V. 2024. « Développement et valorisation de pratiques RSE pour les organisations de demain ». *Question (s) de management*, n° 48, p. 121-134.

Massiéra, A. 2016. « *Chapitre 1. Actualisation nécessaire de la définition du développement durable et formalisation d'un nouveau paradigme approprie à vocation universelle* ». *Quel développement durable pour répondre à la crise mondiale actuelle, L'esprit économique*, éditions L'harmattan, p. 193-202.

Meyer, J.P., Allen, N.J., Gellaty, I.R. 1990. « Affective and continuance commitment to the organization : Evaluation of measures and analysis of concurrent and time-lagged relations ». *Journal of Applied Psychology*, nº 75, p. 710-720.

M'Hissen, I., Gherib, J., Douce, B, S. 2022. « Les facteurs d'engagement sociétal des petites et moyennes entreprises : une étude de cas unique dans le contexte tunisien ». *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise,* n°49, Vol 11, p. 27-51.

Morin, L., Renaud, S. 2019. « La RSE et le développement de l'engagement anticipé des salariés ». *Management et Prospectives*, Association de recherches et publications en Management, Vol 36, p. 59-77.

Paillé, P., Mucchielli, A. 2021. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Collection U.

Pesqueux, Y. 2024. « Le développement durable comme théorie floue ». *HAL open science*, p. 1-42.

Pesqueux, Y. 2023. « 25. La RSE : un concept dépassé ? ». *Le Grand Livre de la RSE*, Hors collection, p. 516-543.

Pissaloux, L, J. 2017. *Qu'est-ce que le développement durable ? Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*. Collection : Environnement, éditions Lavoisier, p. XIX-XXX.

Planes, M, J. 2019. « Chapitre 3 : Les théories managériales des organisations ». *Management des organisations*, p. 103-158.

Pouliot, V., Thérien, P J. 2024. « Chapitre 3 : Les Objectifs du développement durable : une planification sans schéma directeur. *Comment s'élabore une politique mondiale*. Académique, éditions Presses de sciences Pro, p. 103-135.

Renaud, E. 2017. « Engagement organisationnel et modèle général de la rationalité : un apport conceptuel ». *Vie et Sciences de l'entreprise*, ANDESE, n° 204, p. 112-126.

Renaud, A. 2015. « Chapitre 1. L'environnement naturel, une préoccupation managériale ». *Management et contrôle de gestion environnemental, Regards sur la pratique,* EMS Éditions, p. 15-52.

Renaud, A. 2011. « Promouvoir un management environnemental participatif ». *Gestion*, HEC Montréal, Vol 36, p. 80-89.

Reverdy, T 2005. « Management environnemental et dynamique d'apprentissage ». *Revue française de gestion*, JLE Editions, nº 158, p. 187-205.

Richard, J., Plot, E. 2014. « IV/ Stratégie et gestion environnementale » *La gestion environnementale*, p. 53-78.

Sendawula, K., Turyakira, P., Ikiror, C.M., Bagire, V. 2021. "Regulatory compliance and environmental sustainability practices of manufacturing entrepreneurial ventures in Uganda". *Asia Pacific Journal of Innovation p.and Entrepreneurship*, Vol. 15, nº 1, p. 62-74.

Schill, M., Lethielleux, L., Winkel, G, D., Joret, C, M. 2018. « Action de l'entreprise dans la lutte contre le réchauffement climatique : effets sur l'identification organisationnelle et l'engagement organisationnel des salariés ». *Revue de GRH,* ESKA, nº 108, p. 3-18.

Sobczak, A., Antal, B, A. 2010. « Nouvelles perspectives sur l'engagement des parties prenantes : enjeux, acteurs, recherches ». *Management et Avenir*, Management prospective editions, n° 33, p. 116-126.

Sohn, M., Sohn, W., Klaas-Wissing, T., Hirsch, B. 2015. « The influence of corporate social performance on employer attractiveness in the transport and logistics industry: Insights from German junior talent ». *International Journal of Physical Distribution & Logistics Management*, 45(5).

Sulzer, E. 2022. « La responsabilité sociétale des entreprises face à la transition écologique ». *Céreq Bref*, Céreq, n° 430, p. 1-4.

Theys, J. 2020. « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? ». *Développement durable et territoires,* Vol. 11, n° 2, p. 1-22.

Thiétart, A, R. 2014. *Méthodes de recherche en management*. 4e édition, Collection : Management Sup, p. 1-656.

Valéau, P., Llosa, S. 2019. « Les contributions des pratiques managériales participatives à l'engagement organisationnel affectif des salariés. Une analyse tétraclasse ». *Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise,* n° 36, Vol 8, p. 55-80.

Vandenberghe, C. 2016. « Engagement organisationnel ». *Psychologie du Travail et des Organisations*, p. 175-178.

Vernazobres, P. 2009. « La mise en place d'un design de la recherche basé sur une approche ethnographique pour investiguer les pratiques confidentielles du coaching ». *Revue de gestion des ressources humaines*, Volume 4, n° 74, p. 42-62.

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes	Questions
Développement durable et RSE (ambiguïté et complexité)	**Définitions et interprétations**	-Comment pourriez-vous définir la RSE ? et le DD ? -Pourquoi est-il essentiel pour les entreprises de clarifier leurs définitions de la RSE et du développement durable ? -Que signifie la RSE pour vous ? Que signifie le DD ? Est-ce qu'il y a une différence entre les notions ? Ces notions renvoient à quoi exactement ? ça parle de quoi ? les thèmes qui peuvent être évoqués ?
	Objectifs et priorités	-Quels sont les principaux objectifs en matière de développement durable à court et à long terme ? -Avez-vous déjà vécu des situations où vos objectifs responsables sont en opposition avec les objectifs financiers ou opérationnels de l'entreprise ?
	Normes et régulations	-Comment suivez-vous l'émergence de nouvelles normes et régulations dans le domaine de la durabilité ? -Participez-vous à des programmes de certification ? Si oui, comment ? -Est-ce que vous vous intéressez à une réglementation spécifique ? nationale ou internationale ? quels sont les normes relatives à ce secteur d'activité ? -L'État joue-t-il un rôle ?
Engagement environnemental institutionnel	**Vision et mission**	-Quelle est la vision de l'entreprise en matière d'engagement environnemental ? -Pouvez-vous me donner des exemples concrets où l'entreprise s'engage envers l'environnement dans vos activités quotidiennes ?
	Initiatives et projets en cours	-Quels sont les projets ou initiatives que vous avez lancés pour démontrer l'engagement de l'entreprise ? -Quels méthodes ou indicateurs d'évaluation utilisez-vous pour mesurer l'impact de ces projets sur l'entreprise et la société en général ?
	Communication et transparence	-Quels types de projets sont accessibles à la participation des employés ? -Comment communiquez-vous vos engagements environnementaux à vos parties prenantes, y compris les employés ?
Engagement environnemental individue	Perceptions et valeurs personnelles	-Comment percevez-vous les enjeux environnementaux globaux tels que le réchauffement climatique et la pollution ? -Comment évaluez-vous l'importance d'intégrer de pratiques responsables dans votre vie quotidienne, et comment cela correspond-t-il à vos valeurs personnelles ?

Thèmes	Sous-thèmes	Questions
		-Comment vous décrivez l'état de la planète actuellement ? Est-ce que vous vous sentez responsables ? Est-ce que vous considérez que votre comportement peut attribuer à améliorer les choses ?
	Implication dans des pratiques environnementales	-Pourriez-vous citer des exemples de pratiques que vous avez réalisées en fonction de votre engagement personnel envers la protection de l'environnement ? -De quelle manière participez-vous aux actions environnementales mises en place au sein de votre entreprise ? -Est-ce vous vous êtes déjà engagé dans des associations de protection de l'environnement ? entre autres dans des actions relatives à votre quartier ? est-ce que vous cherchez à mobiliser des gens de votre entourage ?
	Relation de l'individu avec les pratiques environnementales	-Pensez-vous que les pratiques environnementales de l'entreprise influencent votre engagement envers celle-ci ? Si oui, de quelle manière ? -Y a-t-il un lien entre votre engagement et votre sentiment d'appartenance à l'entreprise ? -Est-ce que vous considérez que votre entreprise est suffisamment engagée dans cette voie ? Est-ce que vous jugez qu'elle doit s'impliquer davantage ? -Est-ce que c'est important pour vous qu'elle soit responsable envers l'environnement ? -Est-ce que cela peut affecter votre implication et votre engagement à l'égard de l'entreprise ?

Annexe 2 : Liste des documents internes et externes examinés

Les documents internes :

- X Automobiles : E-Mobility Project
- Présentation de l'Entreprise X d'Automobiles
- Présentation de l'Amen Group
- Présentation de Poulina Group Holding
- Organigramme de X Automobiles
- Organigramme Top Management
- Taxation
- Photovoltaïques
- Agenda X Automobiles
- Principales réglementations et points saillants du marché
- Amélioration de la ligne de traitement pour le processus d'homologation technique de X
- Analyse SWOT de X
- Certifications de X Automobiles
- Axes de stratégies de X Automobiles
- Historique de X Automobiles
- Stratégie environnementale du groupe VOLKSWAGEN

Les documents externes :

- Rapport d'activité 2023
- Rapport d'audit sur les états financiers 2023

- Partenariat pour la formation continue d'experts automobiles
- Wallbox Chargeurs de Voiture
- https://www.automobile.tn/fr/neuf/concessionnaires/
- https://www.volkswagen.tn/fr/imprint.html
- https://tn.audi.com/fr/
- https://www.seat.tn/
- https://www.cupraofficial.tn/
- https://dealer.porsche.com/tn/tunisia/fr-FR
- https://www.renault-trucks.tn/
- https://www.hertz.tn/
- https://www.skoda.tn/
- https://www.ilboursa.com/marches/

Annexe 3 : Extrait de la retranscription

Répondant 3 : Responsable service informatique 34min

Moi : Tout d'abord, est-il possible de me parler de votre poste et de vos tâches ?
Lui : DSCI
Moi : Savez-vous ce que signifient la RSE et le développement durable ? Est-ce qu'il y a une différence entre ces deux notions ?
Lui : C'est quoi la RSE ?
Moi : C'est la responsabilité sociale des entreprises
Lui : Ah d'accord, nous nous sommes intégrés dans celle-ci.
Moi : Parlez-vous du projet G ?
Lui : Avez-vous effectué un entretien avec le DRH ? « C'est lui qui gère tout ça. »
Moi : Le projet GPEC s'inscrit dans le volet social, sachant qu'il y a trois volets dans la RSE, Le volet économique, social et environnemental. Dans cette étude, je touche plus particulièrement la dimension environnementale. Je vous donne l'exemple de deux projets : le projet des voitures électriques et le projet des « PP » qui ont pour objectif de minimiser l'empreinte environnementale.
Lui : À votre avis, est-ce que le projet des voitures électriques va réussir ?
Moi : Nous sommes pleinement conscients qu'il y a des difficultés au niveau de l'infrastructure.
Lui : Mais aussi c'est difficile pour les pays qui ont de l'énergie fossile.
Moi : Tout à fait, parce que la transition vers les énergies renouvelables est une innovation radicale dans tous les pays. Ce qui va redistribuer le pouvoir entre les pays. Mais tôt nous sommes obligés d'intégrer la voiture électrique, compte tenu des enjeux environnementaux. Et pourquoi ne pas profiter du soleil dont nous disposons en Tunisie ?
Lui : Comment ça fonctionne-t-il ? Lorsqu'une personne fait une demande pour installer le projet "PP", elle peut attendre des mois pour obtenir l'autorisation.
Moi : Oui, il y a des facteurs qui compliquent les choses, notamment le fait que la STEG a le monopole dans la vente de l'électricité. Et donc pour vous, est-il important de clarifier ces deux notions dans l'entreprise, sachant que l'entreprise X opte

obligatoirement pour une démarche RSE parce qu'elle est une entreprise cotée en bourse ?

Lui : « Nous sommes d'accord que la RSE est importante pour l'entreprise, mais quelle l'importance du développement durable ?

Moi : La RSE est un axe qui permet l'application des objectifs du développement durable. Et pour pouvoir atteindre ces objectifs mondiaux, nous devons réaliser un travail complet au niveau des entreprises, en particulier en matière de RSE.

Lui : Quels sont les objectifs ?

Moi : Il y a dix-sept objectifs réalisés par l'ONU parmi eux : Éradication de la pauvreté, Protection de l'environnement, Equité sociale, etc. Quels sont les projets réalisés par l'entreprise X en matière de RSE ? Avez- vous des détails sur leurs projets ?

Lui : Il y a le projet de norme « T » qui est en cours, et nous avons obtenu récemment la certification 27001.

Moi : Quelle est la différence entre ces deux normes ?

Lui : La norme ISO 27001 concerne l'informatique en général, c'est la protection des données, qu'il s'agisse des données clients personnelles. Nous avons obtenu le label, en attendant la certification officielle.

Moi : L'entreprise X possède-t-elle d'autres certifications ?

Lui : Le fait d'obtenir une certification ouvre souvent la voie à d'autres opportunités à l'avenir. Pour le moment, le grand projet est la certification "I". Puis après ils vont attaquer les autres normes ISO parce que finalement « c'est une obligation auprès du constructeur ».

Moi : C'est une obligation ! C'est-à-dire que ce n'est pas l'entreprise X qui cherche à faire ces certifications ?

Lui : « Non non non non l'entreprise X ». Nous avons choisi d'obtenir la certification 27001 pour assurer la protection des données, « ce qui va améliorer l'image de marque ». Nous sommes les premiers qui sont certifiés 27001 dans le secteur d'automobile.

Moi : Pourquoi avez-vous travaillé sur la protection des données ?

Lui : Ce n'est pas uniquement la protection des données personnelles, même au niveau de l'entreprise. Nous cherchons "La haute disponibilité du système d'informations ", aujourd'hui nous sommes dans la position où nous ne pouvons pas dire à un client qu'il y a un problème avec le système.

Moi : Avez-vous eu des difficultés liées à la protection des données auparavant ?

Lui : « Non, non, non ». Lorsque nous travaillons sur un projet, nous fournissons le maximum, en organisant des workshops, des programmes de sensibilisation, etc. Nous avons sensibilisé tous les employés de l'entreprise.

Moi : Comment cette sensibilisation-a-t-elle été organisée par le biais des formations ?

Lui : Par les workshops, ce n'était pas uniquement une sensibilisation dès le départ. Nous continuons toujours avec la sensibilisation. Chaque fois qu'une nouvelle technologie émerge, nous veillons à sensibiliser nos employés. D'ailleurs, aujourd'hui, nous allons organiser une sensibilisation concernant la fuite des données.

Moi : D'accord, est-ce qu'il y a des incitations par l'État pour faire des certifications par exemple ?

Lui : Oui

Moi : Comment ?

Lui : L'État impose des pénalités en cas de non-réalisation des audits réglementaires annuels.
Moi : Selon vous, l'entreprise a-t-elle une vision en matière d'engagement environnemental ?
Lui : Oui, nous avons réalisé la dernière fois une session de sensibilisation axée sur l'environnement de travail.
Moi : Quels outils avez-vous utilisés pour faire la sensibilisation, des vidéos ?
Lui : Nous avons bénéficié de l'intervention d'un formateur « Tout cela est occupé par le DRH ».
Moi : Est-ce que l'entreprise met en œuvre des pratiques quotidiennes responsables, je vous donne des exemples : une orientation zéro papier, la gestion des déchets, etc. ?
Lui : Il est difficile d'atteindre le zéro papier en raison de notre dépendance aux procédures administratives de l'État, car il reste jusqu'à aujourd'hui des opérations manuelles.
Moi : Quels indicateurs ou outils d'évaluation utilisez-vous pour évaluer ces projets et leurs impacts ?
Lui : « Oui, quels outils ? »
Moi : Des outils d'évaluation post- projets
Lui : Chaque projet dispose d'indicateurs pour pouvoir décider si nous devons le poursuivre ou non, comme le projet GPEC. Bien sûr, nous allons trouver des dérapages, mais nous les ajouterons au fur et à mesure. C'est normal que chaque projet possède des indicateurs d'évaluation.
Moi : Est-ce que tous les projets sont accessibles à toute l'équipe, ou seuls quelques membres sont-ils impliqués ?
Lui : Cela ne s'avère pas efficace du tout. Nous essayons toujours de partager l'information à tous les niveaux. Lorsqu'on a obtenu la certification 27001, nous avons partagé l'information et nous avons essayé de sensibiliser.
Moi : Et en ce qui concerne l'implication elle-même dans le projet, qui est réellement impliqué, à part le DRH ?
Lui : Le DRH est le chef d'orchestre, quant au projet GPEC, il a essayé de sensibiliser, parler d'objectifs projet et d'évaluer les compétences.
Moi : Quel est l'objectif de ce projet ?
Lui : L'évaluation des employés sur la base d'une échelle. Le DRH peut vous donner plus d'informations concernant ce projet.
Moi : Comment l'entreprise X communique-t-elle les avancements de ses projets ?
Lui : Le service marketing peut vous fournir plus d'informations sur ce sujet. Ils travaillent sur les pages Web pour pouvoir communiquer en externe.
Moi : Parlant à titre individuel, pourriez-vous me donner votre avis sur les enjeux environnementaux que nous rencontrons aujourd'hui tels que la pollution, le réchauffement climatique, etc. ?
Lui : C'est un grand enjeu.
Moi : Quelles mesures pourraient être prises pour protéger l'environnement ? Est-ce que l'entreprise possède des objectifs dans ce sens ?
Lui : L'entreprise est celle qui doit prendre des mesures à ce propos.
Moi : Et en dehors de l'entreprise, à titre individuel, quelles mesures prenez-vous ?
Lui : J'ouvre le climatiseur à 26 degrés. Bon c'est un sujet nouveau. Il nous faut tous une chaîne de sensibilisation. Parfois il y a des spots de sensibilisation que les gens ne

comprennent pas, Je trouve qu'il y a une transmission de message incompréhensible. Ça devient un harcèlement quand ils nous envoient des messages pour mettre le climatiseur à 26 degrés. Mais aussi le temps n'est pas approprié pour passer le message, également je trouve qu'il y a d'autres canaux de communication plus efficaces pour transmettre le message.

Moi : Sinon, à votre avis les employés ont-ils un intérêt à travailler dans une entreprise qui adhère à des valeurs responsables et s'engager en matière de RSE ?

Lui : Ou même de futurs employés ? Oui, lorsqu'une personne rejoint l'entreprise, elle va consulter son site web pour vérifier si elle est une entreprise responsable ou non. Étant donné qu'elle possède un niveau d'études élevé, ce qui rend l'engagement social et environnemental important pour elle.

Moi : En parlant de l'engagement environnemental, pour vous, l'entreprise X est-elle suffisamment engagée en matière de RSE ?

Lui : Je ne peux pas répondre à cette question. Nous avons récemment entamé un engagement RSE avec le DRH, dont les détails sont disponibles sur l'intranet "SP". Le projet est en cours, sa finalisation dépend du DRH. C'est lui qui gère ça.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Comptes rendus de lecture

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 377-381

Autour de la reformulation. Sous la direction de Olga Inkova, *Recherches et Rencontres*, Volume 36, Droz, 2020

Imen Mizouri
ALTAE - URP 3967- Approches Linguistiques Théoriques, Appliquées et Expérimentales : Langues et cultures connectées
Université Paris Cité, France
mizourimen@yahoo.com
https://orcid.org/0000-0003-0076-4978

Autour de la reformulation, Sous la direction de Olga Inkova*, Recherches et Rencontres*, Volume 36*,* Droz, 2020, 216 pages.

Dans cet ouvrage de synthèse, les auteurs retracent l'histoire de la reformulation et en présentent les fondements et les enjeux. Organisé en deux parties, l'ouvrage aborde d'abord les approches et les modélisations permettant de rendre compte de la reformulation (partie 1), pour s'intéresser, dans un second temps, tout en s'appuyant sur des choix terminologiques précis, au fonctionnement de la reformulation au moyen de ses marqueurs spécifiques et à son application à différents domaines (partie 2).

Dans les deux parties, « *Vers une définition* » et « *Marqueurs et applications* », il s'agit de montrer que la reformulation joue un rôle crucial dans la structuration de la dynamique du discours. Toutes les contributions peuvent être ramenées à trois axes : la participation de Catherine Fuchs dans les études sur la paraphrase et la reformulation, l'apport de cet ouvrage dans la littérature linguistique sur la reformulation et les typologies qui en découlent.

S'agissant du premier axe, la contribution de Fuchs (depuis 1982), qui a déjà consacré une monographie en 1994[1] à la paraphrase, notion voisine de celle de la reformulation, est très instructive. Cet intérêt, dû probablement au fait que la reformulation, considérée par Harris[2] (1976) comme une

[1] Fuchs C. (1994). *Paraphrase et énonciation*. Paris, Ophrys.
[2] Harris Z.S. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Le Seuil.

« activité naturelle innée », met en œuvre une compétence qui consiste à redire autrement le même contenu. Pour Fuchs, la reformulation revêt le statut d'une propriété des langues dans la mesure où elle permet d'établir des relations d'équivalence entre les phrases. Trois idées majeures avancées par Fuchs trouvent écho dans les différentes études présentées dans cet ouvrage :

- La première consiste à retracer l'évolution de la conception harrissienne de la paraphrase (déjà détaillée dans Fuchs 1994), dont on retient trois moments : le premier focalise sur la paraphrase ; le second permet à la reformulation de prendre place ; le dernier intéresse la reformulation dite paraphrastique.
- La deuxième idée, étroitement liée à la première, consiste à proposer une définition opératoire de la reformulation. L'ensemble des contributions s'en inspirent. Par exemple, Inkova (« Encore sur la notion de reformulation », p. 17- 40) fait une synthèse sur la question allant du travail pionnier de Harris (1976) jusqu'aux travaux récents, notamment ceux de Mel'čuk[3] et de Fuchs, en passant par les analyses de Martin[4] (1976) et de Tamba[5] (1987). Il en résulte une typologie qui permet de rendre compte de plusieurs réalisations langagières de la reformulation et qui inscrit le phénomène dans un continuum qui va de la vision étroite, qui limite le champ de la reformulation à la relation d'équivalence sémantique reliant le formulé et le reformulé, à une conception large qui inclut dans son champ non seulement les relations fondées sur l'équivalence sémantique, appelée dans cette approche « reformulation paraphrastique », mais également les emplois correctifs ou les segments rectificateurs.
- Le troisième point relève de la valeur heuristique de la classification des différentes reformulations que l'auteur propose. En effet, Fuchs

[3] Mel'čuk I. (1992). « Paraphrase et lexique : la théorie sens-texte et le dictionnaire explicatif et combinatoire », *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Mel'čuk I. et *al.* (1984, 1988, 1992, 2000), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 9-59.

[4] Martin R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris, Klincksieck.

[5] Tamba I. (1987). « "Ou" dans les tours du type "un bienfaiteur public ou évergète" », *Langue française* 73, p. 16-28.

(« Paraphrase et reformulation : un chassé-croisé entre deux notions », p. 41-56) réserve une place importante à la reformulation paraphrastique, étroitement liée à l'équivalence et à la synonymie. Croisant les réflexions de nature logique, rhétorique et linguistique sur le langage, elle souligne les fortunes diverses qu'ont connues les deux notions de paraphrase et de reformulation, considérant que la reformulation paraphrastique doit être placée dans le cadre plus large de la conservation / déformation du sens, ce qui nécessite un appareillage conceptuel susceptible de rendre compte du continuum sémantique allant de l'identité absolue (« *réduplication tautologique* ») à l'altérité radicale (« *contradiction* »), en passant par divers types de variantes.

Le deuxième axe concerne l'apport de cet ouvrage : l'aspect épistémologique, la dimension empirique et le caractère universel de la notion de reformulation paraphrastique.

L'aspect épistémologique, perceptible dans l'ensemble des contributions, réside dans les méthodes d'analyse qui s'inscrivent dans différentes perspectives : énonciativo-discursive (Pennec), interdiscursive (Landolsi), sémantico-pragmatique (Berrondonner pour son analyse du marqueur *bref* (p. 121-132), Mosegaard Hansen pour son analyse diachronique de deux marqueurs, *ainz*, fréquent en français médiéval, et *plutôt*, forme lexicalisée du comparatif temporel *plus tôt* (p. 133-154)), et dans les différentes modélisations (retenons à titre d'exemple les procédés méta-énonciatifs détaillés par Pennec (p. 57-76) pour identifier les réajustements discursifs, ou encore le croisement de la reformulation et de l'interdiscursivité pour proposer la définition d'une reformulation *interdiscursive*, *cf.* Landolsi p. 95-119). Approches et modélisations tendent à rendre la notion de reformulation plus opératoire ; d'où les nouvelles considérations, notamment celle d'*hétéro-reformulation* (Landolsi) ou encore celle de l'exhibition, à travers l'analyse des extraits de la langue parlée, des analyses traditionnelles (*cf.* Berrondonner qui montre que *bref* n'est ni un adverbe de phrase ni un marqueur de récapitulation).

Les dimensions empiriques exploitées par certains auteurs (Eshkol-Taravella et Grabar, Sublon et De Weck) convergent vers l'élargissement de la notion de reformulation, et ce en la faisant sortir de son ancrage

rhétorique et en lui attribuant des fonctionnalités qui permettent de l'inscrire comme un mécanisme discursif sous-jacent aux phénomènes de reprise langagière (*réitération, synonymie, équivalence, répétition, restitution, glose*, etc.). Cela se justifie entre autres par la description du fonctionnement des marqueurs de reformulation et par son application à différents domaines (*cf.* Eshkol-Taravella et Grabar (p. 155-170) à propos du traitement des reformulations orales en TAL et leur rôle dans la simplification des textes ; ou encore l'étude de Sublon et De Weck (p. 171-190) sur les interactions logopédistes-adolescents, avec l'avantage d'inscrire les reprises dans une dynamique interactionnelle).

De toutes les définitions citées, l'on peut retenir les éléments suivants :

- La dimension dialogique qui permet de prolonger les travaux sur le rôle et le fonctionnement des reformulations au-delà du cadre classique de la reprise d'un segment langagier ;
- Le caractère intentionnel qui présente l'avantage d'inscrire les reformulations dans une dynamique langagière et interactionnelle plus large, visant une co-production du sens. Le va-et-vient systématique entre langue et discours rend les frontières moins étanches (*cf.* Vassiliadou, « Peut-on aborder la notion de reformulation autrement que par la typologie des marqueurs ? Pour une étude sémasio- et onomasiologique » (p. 77-94) où l'auteur montre que le fait de se cantonner à l'examen des connecteurs ne permet pas de conclure à la pertinence de la relation de reformulation) ;
- Le degré de similitude entre formulé et reformulé qui permet de rendre compte des reformulations paraphrastiques, non paraphrastiques et répétitives (Inkova, p. 27-28).

Ainsi ces multiples aspects permettent-ils de donner à la notion de reformulation une dimension universelle où la reprise est fondée sur une opération de comparaison métalinguistique ayant nécessairement un invariant sémantique (*structure profonde*, selon Chomsky ; *invariant* qui est prédicable *a priori*, selon Martin, 1976) qui engendre des reformulés (des *structures de surface*, selon la conception chomskyenne). Dans cette relation, la reformulation revient à paraphraser de manière asymétrique.

Le dernier axe comporte les typologies des paraphrases dégagées à partir de l'ensemble des contributions. En effet, toutes les analyses convergent vers le même point, celui de l'extension de la notion de reformulation, et ce en tenant compte de :

- la distinction des relations logico-sémantiques de la reformulation de ses marqueurs linguistiques ;
- les relations logico-sémantiques qui sont fondées sur des opérations sous-jacentes de connexion entre les idées comme l'implication, l'insertion d'un élément dans un ensemble et la comparaison ;
- ces relations qui opèrent à plusieurs niveaux : propositionnel, énonciatif et métalinguistique.

Découlent de ce qui précède l'ensemble des fonctions assurées par la reformulation : expliquer, corriger, rectifier, hiérarchiser les informations, ou tout simplement « mieux dire ».

Le tout pourrait être résumé dans cette formule : reformuler un énoncé X par un énoncé Y consiste à reprendre le contenu du premier en l'investissant dans une expression linguistique autre que le premier. L'équivalence entre X et Y est une équivalence entre prédications reposant sur des considérations de nature logico-sémantique, métalinguistique, énonciative et pragmatique, dictées par les nécessités de la congruence sémantique.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

CC BY NC ND

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 383-387

Numéro 10 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* : *Dictionnaires et Territoires* sous la direction de Giovanni Dotoli, Encarnaciòn Medina Arjona et Salah Mejri

Intissar Boughalmi
Université de la Manouba, Tunisie
Université Paris Cité, France
boughaintissar0@gmail.com
http://orcid.org/0009-0003-3120-8920

Numéro 10 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* : *Dictionnaires et Territoires,* sous la direction de Giovanni Dotoli, Encarnaciòn Medina Arjona et Salah Mejri. Paris : Classiques Garnier, 2018.

Le numéro 10-2018 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* donne à voir une exploration plurielle du dictionnaire à la lumière de la problématique territoriale. Il comporte douze articles, trois essais et deux comptes rendus.

Le texte inaugural d'Alain Rey, présenté sous l'intitulé « Quels territoires ? », justifie le choix de la thématique qui oriente ce numéro. L'auteur y interroge les différentes formes que peut prendre le territoire : linguistique, littéraire, culturelle et symbolique. Le dictionnaire, régi par des considérations éditoriales dépassant le cadre géolinguistique, doit être le miroir et la mémoire du monde avec ses variétés et ses vastes étendues. Giovanni Dotoli approfondit cette perspective sous le prisme de la notion de « champ linguistique ». Il présente le dictionnaire comme une scène vivante et dynamique, un espace de relations, de connexions et de dialogues reflétant à la fois la logique binaire et la complexité plurielle du monde.

Plusieurs articles du numéro envisagent le dictionnaire comme un territoire de la phraséologie, cherchant à dépasser une approche exclusivement monolexicale. C'est dans ce cadre que Salah Mejri remet en question la configuration globale du modèle dictionnairique, tenant compte de la problématique du mot. Après avoir retracé les difficultés présidant au choix de l'unité de la troisième articulation comme unité de description et matériau lexicographique, S. Mejri souligne les problèmes rencontrés par

les lexicographes dans le traitement des unités polylexicales pour leurs variations formelles et leur ancrage culturel. Il conclut sur le besoin d'une conception intégrative du dictionnaire visant à généraliser les entrées à toutes les unités de la troisième articulation et aux « moules » pour résoudre le problème collocationnel.

Dans cette même perspective, Dhouha Lajmi considère que le dictionnaire rend compte des deux principaux territoires issus du continuum allant de la combinatoire libre au figement. Elle cherche à étudier le territoire occupé par les phraséologismes dans quatre dictionnaires : *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, *le dictionnaire de l'Académie Française*, *le Littré* et *le Grand Robert*. Son étude comparative repose sur l'identification des différents marqueurs linguistiques permettant de délimiter le territoire phraséologique. Elle montre que le traitement lexicographique des unités phraséologiques demeure insatisfaisant et lacunaire. De telles défaillances au niveau de la macro et la microstructure ont donné lieu à des dictionnaires spécialisés tels que *Le Dictionnaire de la collocation* et *Le Dictionnaires des proverbes*.

Penser le dictionnaire comme un territoire phraséologique suppose l'accès au substrat culturel qui le fonde. C'est dans ce contexte que Luis Meneses-Lerin étudie les « mexicanismes polylexicaux ». Son travail vise à examiner le statut de certaines unités phraséologiques mexicaines au sein de leur territoire hispanique à la lumière de la position ambivalente de l'espagnol du Mexique oscillant entre langue autonome et variante diatopique. Il met en relief le rôle de la notion de « territoire » dans la détermination du degré d'idiomaticité et de polylexicalité. Dans son article, Lichao Zhu s'intéresse à la dimension référentielle et culturelle des « Toponymes et anthroponymes dans le Changyu », phraséologismes chinois antiques encore actualisés. Dans ces unités, le contenu culturel est intériorisé dans un signifié à double référence : aux textes antiques source du Changyu et aux faits historiques qui ont marqué la Chine.

Perçu comme un monde ouvert sur plusieurs cultures, le dictionnaire conquiert aussi d'autres genres et d'autres univers de l'expression et du sens. En ce sens, Marie –Denise Sclafani offre un aperçu historique des « dictionnaires du commerce bilingues franco-italiens » où se croisent langue et culture, didactique et pragmatique. Elle analyse les premiers

dictionnaires publiés en Italie entre 1899 et 1911 traçant leur évolution selon les besoins, des manuels simplistes au contenu lexicographique limité à un dictionnaire commercial scolaire assez riche et structuré pour combler les lacunes des pratiquants du discours commercial en France et en Italie. Dans son intervention intitulée « Territoires littéraires dans les dictionnaires », Angel Santà montre que le dictionnaire déploie ses cartes sur toutes les instances du champ littéraire : théories, critique, mythes, revues, écrivains, citations… Ce panorama vise à prouver que la littérature peuple les dictionnaires de la langue et les dictionnaires spécifiques.

Pour Mario Salvaggio, le dictionnaire est susceptible de s'étendre à d'autres genres d'écriture qui s'écartent habituellement de la norme et de la tradition dictionnairique. *Le dictionnaire amoureux* de Dominique Fernandez ainsi que d'autres publiés dans la même lignée en constituent l'exemple emblématique. La particularité de ces textes réside dans l'esprit romanesque et la dimension subjective qui concentrent évasion, passion et culture. Cette ouverture a inspiré à M. Salvaggio son projet d'« un dictionnaire amoureux de l'olivier », arbre mythique en Italie et dans toute la Méditerranée.

L'intérêt dictionnairique porte également sur l'Italie dans l'article de Francesco Paolo et Alexandre Madonia. Les deux linguistes jettent un regard rétrospectif sur la présence de la Sicile dans les dictionnaires du XVII^{e} siècle. Ils retiennent principalement les informations historiques, mythologiques, politiques et religieuses concernant l'île, présentée comme territoire de l'imaginaire.

Eglantina Gishti et Fjoralba Dado critiquent l'organisation et le contenu lexicographiques du dictionnaire de la langue albanaise purement alphabétique. À la lumière d'une comparaison avec la macrostructure du *Petit Robert*, elles proposent d'appliquer une approche analogique permettant d'assurer plus d'efficacité et d'utilité au dictionnaire de la langue et de suivre les changements sociolinguistiques en Albanie.

Le numéro est enrichi par trois essais qui prolongent la réflexion sur les principes et les défis de la fabrication du dictionnaire. Giovanni Dotoli fait l'éloge d'Alain Rey, « prince du dictionnaire », et du *Petit Robert* à l'occasion de sa 50^{e} édition. Il dresse ainsi le bilan des échos au moment de la parution de ce chef-d'œuvre, salué comme un « évènement » pour son esprit

moderne, sa richesse, son actualité et sa grande clarté. G. Dotoli mène une réflexion sur les principes à l'origine de la pérennité du succès du *Petit Robert* et sur l'avenir de la langue française dans son territoire francophone.

Dans leur texte intitulé « l'information encyclopédique dans les dictionnaires de langue », Danguolè Melnikiene, Julija Kalvelytè et Gerda Ana Melnik mettent en lumière les enjeux du dictionnaire papier dans un monde gouverné par les technologies modernes. Les outils traditionnels de l'information sont jugés moins rapides mais plus fiables. Les auteurs comparent le traitement des termes spécialisés appartenant aux domaines de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles et des sciences dures dans trois dictionnaires. Leur étude contrastive démontre que les informations encyclopédiques fournies sont généralement pertinentes mais leur contenu et leur volume varient d'un dictionnaire à un autre tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le dernier essai, celui de Francesca Celi, offre un large aperçu sur l'utilisation du provençal dans l'écriture romanesque des auteurs du Midi de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Son objectif est d'analyser l'évolution et l'influence des patois à travers l'écriture de Paul Arène, Alphonse Daudet, Jean Aicard, Eugène Le Roy, Émile Zola et d'autres.

Ce numéro collectif montre que le dictionnaire n'est pas un simple répertoire de mots mais un archétype linguistique qui intègre et suggère d'autres univers. L'intérêt de ce volume réside dans la richesse et la diversité des horizons d'approche de la territorialité dictionnairique. Quoique divergents, les articles s'accordent sur l'idée d'un champ dynamique et pluriel à l'image de l'état de la langue vivante, complexe et problématique. Ils soulignent également les enjeux lexicographiques et extralinguistiques impliqués dans le renouvellement et la refonte du dictionnaire.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 389-398

Numéros 1 et 2 de la revue *Le Français moderne* : *Le défigement,* coordonnés par Salah Mejri, 2025

Sounayhawand Moalla
Faculté des Lettres des Arts et des Humanités
Université de la Manouba, Tunisie
moallasounayhawand@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-2117-7013

Numéros 1 et 2 de la revue *Le Français moderne* : *Le défigement,* coordonnés par Salah Mejri, 93e année, 2025, Paris : CILF.

Les numéros 1 et 2 (93e année, 2025) de *Le français moderne***,** consacrés au défigement, rendent hommage à Gaston Gross. Ces numéros thématiques réunissent treize contributions, qui, loin de juxtaposer des approches disparates, construisent une véritable architecture théorique et méthodologique autour d'un fil conducteur central : le passage d'une conception marginale et statique du défigement à sa reconnaissance comme processus linguistique fondamental révélant la dynamique du système langagier. Le premier numéro comporte sept comptes rendus ; le second contient une section Varia et des chroniques géographiques sur la linguistique française en République tchèque (Bidau) et en Pologne (Golda et Horiśhniak).

Le parcours intellectuel proposé par ces deux numéros s'ouvre sur une question épistémologique de taille : comment le défigement, longtemps relégué aux marges de la linguistique comme simple jeu de mots, accède-t-il au statut de concept autonome ? Salah Mejri retrace ce parcours en trois étapes : la non conceptualisation malgré une tradition rhétorique ancienne centrée sur *la figure*, l'émergence progressive du défigement grâce aux recherches sur le figement (Gaston Gross, 1996) et son autonomisation récente avec les travaux de Thouraya Ben Amor qui l'inscrit dans le système de la langue plutôt que dans les faits du discours. Cette trajectoire révèle un déplacement fondamental : d'abord perçu comme anomalie ou écart stylistique, le défigement devient un mécanisme linguistique à part entière

obéissant à des régularités descriptibles. Trois contributions approfondissent cette autonomisation selon des axes complémentaires.

Dans son article « Le défigement : un mécanisme d'enrichissement prédicatif particulier », Thouraya Ben Amor analyse le défigement comme « une manipulation prédicative[1] », montrant qu'il enrichit systématiquement le discours en multipliant les prédicats (grammaticaux, lexicaux, inférés) et en inscrivant la voix énonciative dans l'énoncé. Elle théorise le double mouvement constitutif du défigement à travers les notions d'*attracteur*, qui stabilise le sens en concentrant les contenus prédicatifs, et de *diffracteur*, qui ouvre le champ interprétatif en multipliant les parcours de lectures possibles. L'attracteur ne se limite pas à condenser le sens, mais agit également comme diffracteur, en ouvrant le champ interprétatif grâce à la transgression d'une suite figée. L'exemple de la manchette « *Ton ministre, tu l'aimes ou tu l'acquittes* ! » illustre parfaitement ce double rôle : l'attracteur stabilise le sens en imposant l'acquittement, tandis que le diffracteur dévie l'interprétation en transformant une alternative apparente en injonction. Cette tension prédicative, entre condensation et diffraction, confère au défigement une orientation particulière qui dépasse la simple reformulation. Elle révèle la capacité du défigement à produire simultanément une unité de sens et une ouverture discursive, ce qui en fait un mécanisme linguistique à la fois stabilisateur et générateur de variation sémantique. Enfin, Thouraya Ben Amor montre que l'efficacité du défigement ne dépend pas de la rigidité initiale de l'expression figée, mais de la proportionnalité entre la taille de la manipulation et l'amplitude de la diffraction sémantique. Une modification infime peut produire un effet sémantique considérable, comme l'ajout d'une seule consonne (*fichés S → fichés SS*) qui fait un basculement du registre administratif à la référence historique nazie. De même, une double substitution (« *un <u>train</u> peut en <u>cacher</u> un autre* » → « *un <u>sondage</u> peut en <u>gâcher</u> un autre* ») peut générer une interférence discursive qui renforce la portée critique du propos. Le défigement démultiplie ainsi la densité prédicative en associant les prédicats de l'invariant à ceux du variant. L'analogie avec la diffraction optique illustre bien cette dynamique où plus l'obstacle est petit, plus la diffraction est grande. Autrement dit, plus la

[1] p.16, renvoyant à *La linguistique du défigement*, 2021, chapitre 7, pages 303-385.

modification linguistique est minime, plus l'effet de sens pourrait être spectaculaire.

Antonio Pamies souligne le paradoxe théorique que représente le défigement : en modifiant délibérément des séquences réputées non-compositionnelles, il révèle leur compositionnalité partielle et transforme la phraséologie en système ouvert où transgression et créativité coexistent. Olivier Soutet, pour sa part, interroge le défigement au niveau morphologique, distinguant celui qui résulte d'un défigement diachroniquement identifiable (*malgré* issu de *mal+gré*) et celui qui naît par morphémisation d'un phonème (*ni+si* au XV^{e}-XVI^{e} siècles). Ces trois approches convergent vers le même constat : le défigement n'est pas un épiphénomène discursif mais un processus structural qui traverse tous les niveaux linguistiques.

Au cœur de cette conceptualisation, Mejri propose un renversement théorique décisif en introduisant la notion de *défixité* comme complément nécessaire à la *fixité*. Loin d'opposer stabilité et changement, il montre leur corrélation systématique. Tout changement adopté par l'usage devient fixité, et toute fixité reste ouverte à de nouvelles transformations. Cette dialectique s'opère à trois niveaux : d'abord, dans la langue qui articule *fixité* et *défixité* pour assurer stabilité et créativité ; ensuite, dans la production langagière qui alterne contraintes normatives et variations communautaires ; enfin, à leur interface où le locuteur transforme le potentiel mémoriel en énoncés effectifs. Les données statistiques qu'il mobilise bouleversent la hiérarchie traditionnelle. Les séquences polylexicales couvrent plus de la moitié de la surface textuelle, ce qui conduit à repenser l'articulation du langage en tenant compte des unités phraséologiques.

Cette perspective systémique trouve écho dans les analyses morphologiques de Stoutet, qui montre comment l'opposition /*e*/-/*i*/ a structuré l'histoire du système pronominal et démonstratif français. Le /*i*/ s'est affirmé comme marque du masculin et du sujet (*il/le*, *celui/celle*), tandis que les féminins en *i* ont été marginalisés. Soutet propose d'interpréter/*j*/ comme inhibiteur et /*i*/ comme catalyseur, dans une dialectique où un écart minimal de signifiant produit une opposition sémantique forte. Cette dynamique rejoint l'analyse de Ben Amor sur les

attracteurs et diffracteurs, même si les deux auteurs situent leurs travaux respectifs, l'un au niveau de l'évolution du système linguistique, l'autre à celui de la production discursive. De petites variations formelles entraînent des enrichissements sémantiques majeurs.

En ce qui concerne les mécanismes du défigement, les contributions convergent sur un point essentiel : le défigement fonctionne simultanément comme condensateur de sens et générateur d'ouverture interprétative.

Antonio Pamies distingue les manipulations internes, qui altèrent la forme et le sens des phraséologismes (remplacement, suppression, permutation, insertion), et les manipulations externes, qui conservent la forme mais modifient le sens par « relittéralisation », recontextualisation ou concaténation. Il insiste sur la productivité des antiproverbes, véritables détournements satiriques de la sagesse proverbiale, qui usurpent la *vox populi* et se diffusent dans la littérature, la presse ou la publicité. Les fonctions du défigement sont multiples et se déploient selon plusieurs registres. Sur le plan militant, il sert à la parodie et à la subversion. Sur le plan ludique, il exploite l'humour et la fonction poétique. Sur le plan économique, il condense des informations implicites. Sur le plan artistique, il produit une « étrangisation » qui ravive la perception. Sur le plan rhétorique, il crée une « ambiguïsation » où sens littéral et figuré coexistent. Enfin, sur le plan métalinguistique, le défigement oblige le récepteur à réfléchir sur la langue elle-même pour redécoder l'énoncé, révélant ainsi la mécanique du figement dont il est la condition préalable. L'auteur confirme que le « figement cognitif » prime sur le figement linguistique et illustre la complémentarité entre figement et variation, tous les deux articulés dans un moule phraséologique.

Pour ce qui est des dimensions discursives et textuelles du défigement, trois contributions déplacent l'analyse du niveau phrastique vers les dimensions textuelles et interphrastiques. Lichao Zhu et Leïla Hosni démontrent que les séquences défigées participent à la cohésion textuelle par l'endophore (anaphore et cataphore). Ces séquences défigées orientent les prédicats vers des attracteurs centraux et structurent le récit à différentes échelles. Elles organisent les relations interphrastiques, structurent les paragraphes et s'étendent à l'intertextualité et à la multimodalité. L'analyse d'un édito du *Canard enchaîné* montre comment

un titre défigé devient le pivot d'un réseau endophorique qui organise tout le texte, transformant l'humour en architecture du texte.

Isabel González-Rey et Carmen Parra-Simon révèlent qu'un paramètre *a priori* secondaire, en l'occurrence l'intonation, peut être décisif dans le défigement. À travers l'exemple du pragmatème « *bonjour* », les auteurs démontrent que la variation prosodique transforme la salutation en une interpellation, modifiant l'acte pragmatique sans altération formelle visible. Cette découverte élargit considérablement le champ du défigement. Il n'est plus seulement graphique ou lexical, mais il peut être porté par l'intonation et l'usage contextuel dépassant ainsi l'ancrage situationnel des pragmatèmes.

Luis Meneses-Lerín et Monia Bouali complètent cette dimension pragmatique en montrant que l'interprétation du défigement engage des univers de croyances qui conditionnent la réception et déterminent la réussite ou l'échec de l'effet recherché. Selon les cas analysés, ces univers peuvent relever du religieux et du sacré, de l'actualité politique ou des savoirs scientifiques spécialisés. Trois exemples illustrent cette diversité : Boualem Sansal active un défigement culturel et rituel ; *Le Canard enchaîné* mobilise un défigement événementiel lié à la vie politique française ; et Etienne Klein déploie un défigement scientifique mobilisant des connaissances expertes en physique quantique. Cette articulation éclaire la dimension interculturelle du phénomène et ses enjeux traductifs.

Si le premier numéro a posé la notion d'attracteur/diffracteur pour expliquer comment de petites variations formelles produisent des enrichissements sémantiques majeurs, les contributions du second numéro déploient systématiquement ce principe dans des domaines applicatifs distincts mais articulés.

L'article d'Imen Mizouri intitulé « Analyse prédicative : défigement et prédication oblique » approfondit théoriquement ce cadre en introduisant la distinction fondamentale entre prédication orthogonale, correspondant à l'usage attendu et conforme au paradigme, et prédication oblique, qui caractérise les emplois déviants et métaphoriques. Le défigement active ainsi la dualité analytique-synthétique des séquences figées, créant des bifurcations interprétatives qui enrichissent le discours. Elle identifie plusieurs modalités du figement : les déformations formelles par

modifications syntaxiques ou lexicales, l'enrichissement sémantique par activation simultanée du sens global et du sens analytique et les défigements sans transformation formelle où seul le contexte produit une lecture déviante. L'article met particulièrement en lumière le phénomène de l'interprétation à rebours où certains passages méritent une lecture rétroactive pour retrouver la cohérence du passage. Mizouri développe également le concept d'attracteur prédicatif médian, désignant une séquence défigée qui occupe une position stratégique dans le texte et qui joue le rôle de relais structurant entre segments discursifs. Ce concept d'attracteur prédicatif médian prolonge directement les travaux de Ben Amor sur les attracteurs tout en les spécifiant dans leur dimension textuelle et positionnelle. L'auteur conclut que le défigement constitue une manifestation de la défixité, corollaire de la fixité, augmentant le rendement discursif du système linguistique en multipliant les contenus exprimés sans modifier la forme, participant ainsi à l'enrichissement continu du lexique et à la créativité langagière. Cette perspective rejoint la dialectique fixité/défixité posée par Mejri et confirme que le défigement n'est pas une anomalie, mais une propriété constitutive du système, permettant d'optimiser les ressources limitées de la mémoire en autorisant la réutilisation créative des séquences stockées.

Le paradoxe que représente le défigement vis-à-vis de la compositionnalité constitue en réalité le fil rouge qui unifie l'ensemble des contributions des deux numéros. Pamies a montré théoriquement que le défigement révèle la compositionnalité partielle des séquences réputées opaques, transformant la phraséologie en système ouvert. Cette tension entre opacité et transparence se retrouve de manière opératoire dans toutes les contributions du second numéro, qui explorent comment ce paradoxe se manifeste concrètement dans la variation proverbiale, la traduction interculturelle et le traitement informatique.

Dans « Le proverbe : de la variation au défigement. Enjeux sémantiques, culturels et didactiques », Anissa Zrigue illustre cette tension par la variation proverbiale où coexistent un noyau prototypique stable garantissant la reconnaissance et des variantes périphériques permettant l'adaptation contextuelle. Contrairement à l'idée reçue d'une fixité proverbiale, l'auteur démontre que les proverbes constituent des formes linguistiques

évolutives, sensibles aux contextes culturels et historiques. La variation se caractérise par des ajustements mineurs qui préservent le noyau sémantique du proverbe. S'appuyant sur la théorie du prototype de Rosch (1970) et Kleiber (1988), Zrigue identifie une forme prototypique centrale autour de laquelle gravitent des variantes périphériques liées par une « ressemblance de famille ». L'exemple canonique « *Il faut battre le fer quand il est chaud* » représente une forme prototypique. Les variantes « *tant que* », « *pendant que* » ou « *tandis* que » gravitent autour de ce noyau sans en altérer le sens fondamental (« profiter du moment favorable pour agir »). La variation se caractérise par des ajustements mineurs (lexicaux, syntaxiques, sémantiques) tout en reflétant l'évolution temporelle et les axes diastratiques.

Le défigement, quant à lui, représente un procédé créatif et subversif qui brise intentionnellement la structure figée par substitution, adjonction, suppression ou permutation lexicale. Ces détournements remplissent des fonctions humoristiques, poétiques ou critiques, remettant en question les vérités traditionnelles. Sur le plan didactique, Zrigue souligne l'importance d'intégrer la dimension culturelle des proverbes dans l'enseignement des langues en distinguant deux axes pédagogiques complémentaires : la variation pour développer les compétences linguistiques et le défigement pour affiner les compétences discursives et interprétatives. Les dispositifs IPDEL (Insertion Phraséologique Discursive Élémentaire) /IPDAV (Insertion Phraséologique Discursive Avancée) illustrent cette progression méthodologique qui conduit les apprenants de l'usage conventionnel à la manipulation créative des proverbes.

Béchir Ouerhani problématise cette même tension compositionnalité /opacité dans « Le défigement dans les textes littéraires arabes traduits en français : étude de cas ». Il examine les défis traductionnels posés par les séquences défigées dans un corpus littéraire arabe comprenant des œuvres de Negib Mahfoudh et Ahlem Mostaghanemi traduites en français. L'auteur pose comme principe fondamental que les séquences figées et défigées constituent des entités indissociables FORME/CONTENU, où toute manipulation formelle entraîne une reconfiguration sémantique et pragmatique. Pour éclairer cette idée, Ouerhani s'appuie sur les travaux de Robert Martin (2021), notamment la

formalisation M(P(A). Reprenant l'axiome de Mejri selon lequel « seul ce qui est figé se défige », Ouerhani analyse comment le discours littéraire, hautement subjectif et esthétique, transgresse les normes linguistiques par le biais de néologismes et de détournements créatifs. Les séquences défigées, prototypes de créativité linguistique, représentent toutefois des défis de taille pour la traduction car elles mobilisent des inférences culturelles, religieuses et littéraires profondément ancrées dans la langue source. L'auteur distingue plusieurs types d'inférences difficiles à transférer : les références coraniques ou prophétiques mobilisent un univers de croyance[2] spécifique, les jeux collocationnels basés sur des substitutions morphophonologiques, et les allusions à la littérature arabe effacés dans les traductions françaises. L'auteur conclut qu'il n'existe pas de traduction idéale des séquences défigés et qu'il convient d'accepter des déficits de transferts inévitables.

Jean-Pierre Colson mesure quantitativement cette problématique de la compositionnalité dans « Le traitement informatique du défigement : des corpus à l'intelligence artificielle » en montrant les possibilités et les limites du traitement informatique des séquences défigées. Il compare deux approches méthodologiques distinctes mais complémentaires. La première repose sur la linguistique de corpus et l'utilisation d'outil comme *Sketch Engine*, qui permettent de mesurer la fréquence du défigement à partir des requêtes complexes et des concordances. Toutefois cette demande demeure semi-automatisée car elle nécessite un tri manuel des résultats et ne permet pas l'extraction automatique des séquences défigées. La seconde approche exploite l'intelligence artificielle, notamment les grands modèles de langage basés sur l'architecture *Transformer*. Une expérience d'affinage menée sur 400 exemples révèle des résultats prometteurs avec une précision élevée dans la reconnaissance des séquences figées, bien que le modèle éprouve encore des difficultés faces aux défigements subtils. Colson conclut sur la nécessité de combiner ces deux méthodologies : l'approche par corpus offre la rigueur quantitative tandis que l'intelligence artificielle apporte des capacités de traitement avancées, ouvrant ainsi des perspectives fécondes pour l'étude du défigement et ses applications pratiques.

[2] *Cf.* Robert Martin (1987, 1992, 2021)

Ces deux numéros de *Le français moderne* accomplissent une véritable refondation théorique de la phraséologie en instituant le défigement comme concept linguistique autonome. Le parcours proposé révèle une cohérence remarquable : partant de l'autonomisation conceptuelle (Mejri) et de ses fondements théoriques multi-niveaux (Ben Amor, Pamies, Soutet), les contributions explorent ensuite les dimensions discursives et textuelles (Zhu et Hosni, González-Rey et Parra-Simon, Meneses Lerín et Bouali) avant d'examiner les applications concrètes dans le traitement informatique (Colson), la didactique (Zrigue), la traduction (Ouerhani) et l'analyse prédicative (Mizouri).

L'apport majeur réside dans l'introduction de la notion de *défixité* comme corollaire nécessaire de la *fixité*. Cette dialectique dépasse l'opposition traditionnelle entre norme et écart pour révéler un mécanisme constitutif du système langagier. Ce mécanisme opère à tous les niveaux d'analyse linguistique : morphologique, syntaxique, prosodique, prédicatif ou pragmatique. Le principe de proportionnalité inverse (plus la modification formelle est minime, plus l'enrichissement sémantique peut être important) traverse l'ensemble des contributions.

Les données statistiques mobilisées par Mejri justifient cette reconfiguration épistémologique : le défigement n'est pas un phénomène marginal, mais un mécanisme central qui permet de concilier économie mémorielle et adaptabilité discursive. Les applications développées dans le second numéro démontrent que cette orientation théorique ouvre des perspectives fécondes pour la recherche linguistique, l'enseignement des langues, la traduction et le traitement automatique.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 399-403

GERFLINT

Numéro 17 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* : *La fragmentation de la langue dans le dictionnaire / Dictionnaire et polylexicalité*, Sous la direction de Giovanni Dotoli, Paweł Golda, Salah Mejri et Eric Turcat

Sounayhawand Moalla
Faculté des Lettres des Arts et des Humanités
Université de la Manouba, Tunisie
moallasounayhawand@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-2117-7013

Numéro 17 de la revue Les *Cahiers du dictionnaire* : *La fragmentation de la langue dans le dictionnaire / Dictionnaire et polylexicalité,* Sous la direction de Giovanni Dotoli, Paweł Golda, Salah Mejri et Eric Turcat, 2025.

Le numéro 17 de la revue *Les Cahiers du dictionnaire* (2025) réunit un ensemble riche de travaux autour de la fragmentation et de la polylexicalité. La première partie rassemble huit contributions, qui explorent les diverses formes de fragmentation dans les dictionnaires. La deuxième partie regroupe treize contributions consacrées aux multiples facettes de la polylexicalité. Enfin, la section des essais propose six contributions qui élargissent la réflexion à la prosodie, aux dictionnaires collaboratifs, aux dérivés préfixaux, à la traduction et aux écrivains d'expression populaire. Le numéro se conclut par sept comptes rendus d'ouvrages récents, confirmant la vitalité des recherches en lexicographie et en phraséologie.

Ce numéro explore une tension fondamentale : comment le dictionnaire, outil d'ordre et de classification, peut-il rendre compte de la fragmentation inhérente à la langue ? Cette problématique se déploie autour d'un paradoxe : le dictionnaire cherche à organiser rationnellement le lexique tout en reflétant son chaos créatif et sa vitalité. Les contributeurs interrogent la capacité du dictionnaire à capturer les unités polylexicales (séquences figées, collocations, expressions idiomatiques) qui échappent à la logique de l'entrée monolexicale traditionnelle. L'enjeu est double puisqu'il s'agit à la fois de repenser, sur le plan théorique, la nature fragmentaire du langage, et d'adapter, sur le plan pratique, les outils lexicographiques à la complexité polylexicale.

Dès l'ouverture, *Les Cahiers du dictionnaire* invitent à penser l'ordre lexicographique à l'épreuve de la fragmentation linguistique, une problématique explicitement formulée par Giovanni Dotoli dans sa contribution intitulée « Ordre et déconstruction du dictionnaire ». Loin de réduire le dictionnaire à un outil de classement, l'auteur en propose une lecture épistémologique, en le présentant comme le lieu où un dispositif rationnel et ordonné se trouve constamment confronté à la richesse, à l'infinitude et à l'instabilité propres au fonctionnement de la langue. À travers une constellation de références philosophiques, littéraires et linguistiques (Leibniz, Voltaire, Bakhtine, Barthes, Perec, Eco, Meschonnic, Alain Rey, Littré, Rey-Debove), Dotoli montre que l'ordre alphabétique relève d'un artifice nécessaire, destiné à canaliser un chaos qui demeure pourtant irréductible. Le dictionnaire apparaît ainsi comme une œuvre fragmentaire, où chaque entrée n'est qu'une « bribe » ou un « photogramme » d'un tout, toujours en devenir.

Dans cette continuité, penser l'entrée comme lieu de tension entre fragment et unité devient un enjeu central, que Mario Selvaggio explore dans « L'entrée entre fragmentation et unité ». L'auteur déplace la réflexion vers la microstructure dictionnairique en montrant que l'entrée lexicographique n'est ni un simple segment isolé ni une unité pleinement autonome. Elle constitue au contraire une « unité cumulative », à la fois fragment technique et point de convergence de sens. En ce sens, l'entrée fonctionne comme un espace de médiation entre la division du lexique et la cohérence globale du dictionnaire, rejoignant la conception dotolienne d'un ordre multiple et ouvert.

Cette fragmentation structurelle, se prolonge dans le traitement du discours rapporté, lorsque l'exemple et la citation deviennent des fragments de voix recomposées. Maria Leo, dans « Fragmentation de la « voix » des écrivains dans les exemples et les citations », montre que les exemples lexicographiques et les citations littéraires, loin d'être de simples illustrations, sont des énoncés tronqués, arrachés à leurs contextes d'origine. À partir du *Nouveau dictionnaire général bilingue Français-italien/Italien-français* de Giovanni Dotoli, elle met en évidence la polyphonie constitutive du dictionnaire, lequel fait coexister plusieurs voix, celles des auteurs cités, des personnages mis en scène dans les exemples,

mais aussi celle du lexicographe lui-même. Cette réflexion est enrichie par Imen Mizouri et Soumaya Mejri dans « La citation dans le dictionnaire : une fragmentation en abyme », où la citation se manifeste comme un fragment inséré dans un article lui-même fragmenté, révélant une stratification discursive et sémiotique complexe. Le dictionnaire se présente alors comme un espace d'emboîtements successifs, où le discours lexicographique se construit par reprises, découpages et réinscriptions.

La fragmentation n'est cependant pas figée, puisqu'elle ouvre la voie à des processus de recomposition. Cette dynamique qui va de la fragmentation à la défragmentation constitue un axe majeur de ce numéro et se manifeste plus particulièrement à travers les reconfigurations du dictionnaire rendus possibles par le numérique. Dans « Pour une défragmentation de l'information géographique et sémantique dans *Le Dictionnaire des francophones* », Marie Steffens, Kaja Dolar et David Zekveld montrent comment le numérique permet de dépasser la dispersion des données par une structuration en réseau. Le *Dictionnaire des francophones* (*DDF*) illustre cette dynamique en proposant une ressource à la fois descriptive, inclusive et évolutive, tout en révélant de nouveaux défis liés au balisage, à la gestion des doublons et à la cohérence des informations. Cette tension entre fragmentation et recomposition est également analysée par Frédéric-Gaël Theuriau dans « Penser la re-défragmentation pour le *Dictionnaire littéraire des écrivains d'expression populaire* ». Il souligne que la défragmentation organise les données éparses pour produire des données cohérentes, tandis que la fragmentation, inhérente à la structure abécédaire et aux multiples rubriques, reflète la diversité des contextes et des approches. Ainsi, la fragmentation devient une véritable méthode de structuration, ouvrant le dictionnaire à des parcours transversaux et à de nouvelles formes d'exploitation numérique.

Si la fragmentation constitue l'horizon formel du dictionnaire, la polylexicalité en révèle la logique linguistique profonde. Cette idée est clairement formulée par Giovanni Dotoli dans « Polyphonie et polylexicalité de la langue », où il rappelle, dans le sillage des travaux de Salah Mejri et de Gaston Gross, que la langue oscille en permanence entre monolexicalité et polylexicalité. Les séquences figées loin d'être marginales, constituent un

mode privilégié de fixation du sens et de créativité linguistique. Le dictionnaire, par nature, est déjà polylexical, comme en témoignent ses réseaux de renvois et ses structures combinatoires.

Cette centralité de la polylexicalité met en évidence les limites du modèle lexicographique traditionnel, encore largement fondé sur le mot simple. Isabelle Turcan, dans « Les lexicographes français de l'ancien régime face à la polylexicalité », montre que les dictionnaires du XVII^{e} siècle articulent difficilement reconnaissance empirique des façons de parler et volonté normative, révélant une conscience encore partielle de la polylexicalité. Ces hésitations se prolongent dans les dictionnaires contemporains, comme le montre Anissa Zrigue dans « La représentation des unités polylexicales dans le *TLFi*. Enjeux lexicographiques et phraséodidactiques : le cas de l'entrée *faire* ». La dispersion des constructions, l'hétérogénéité des étiquettes et l'absence de hiérarchisation nuisent à la lisibilité phraséologique, en particulier pour les apprenants.

La polylexicalité apparaît également comme un lieu privilégié de variation et de créativité, notamment dans les usages spécialisés et numériques. Jouda Ghorbel, dans « Polylexicalité des verbes de communication à l'ère du numérique. Entre usage et lexicographie. » analyse l'émergence de verbes polylexicaux issus des réseaux sociaux tels que *balancer une info*, *lâcher un vocal* ou *dropper un message*. Ces expressions, nées des réseaux sociaux et des messageries instantanées, condensent une action technique et un positionnement discursif. Jingyao Wu, dans « Polylexicalité, néologie et ambivalence. Une étude de cas sur la cyberlangue chinoise », montre que polylexicalité, figement et ambivalence interagissent comme des catalyseurs de créativité lexicale dans un autre système linguistique, confirmant le caractère transversal du phénomène.

Enfin, plusieurs contributions plaident pour une refondation lexicographique à partir de la polylexicalité. Frédéric-Gaël Theuriau, dans « Repenser le dictionnaire avec la polylexicalité », souligne que l'intégration progressive des unités polylexicales comme entrées autonomes s'inscrit dans une évolution historique de longue durée, aujourd'hui accélérée par le numérique. La théorisation de la polylexicalité n'a pas révolutionné la lexicographie mais a accéléré un processus déjà en cours. Dans « La monocollocabilité, les mots monocollocables et le dictionnaire », Paweł

Golda étudie les mots monocollocables qui sont des unités lexicales qui n'apparaissent que dans une seule séquence figée. Ces mots vestiges d'un lexique ancien ou spécialisé, sont privés d'autonomie combinatoire et ne subsistent que par leur ancrage phraséologique. Dans une perspective complémentaire, Mario Selvaggio, dans « Le son de la polylexicalité », met en évidence la dimension rythmique et mémorielle que ces unités véhiculent en montrant que leur force expressive tient autant à leur musicalité qu'à leur sens. Les proverbes et maximes populaires illustrent cette densité sonore et poétique, confirmant que la polylexicalité est indissociable du rythme de la langue et de sa mémoire culturelle.

En articulant fragmentation et polylexicalité, le numéro 17 des *Cahiers du dictionnaire* propose une réflexion transdisciplinaire sur la fragmentation linguistique et ses implications lexicographiques. La polylexicalité y apparaît non comme une anomalie, mais comme une dimension constitutive de la langue révélant la tension entre fragment et unité, entre ordre et chaos. Le dictionnaire loin d'être un simple outil de classement, se révèle être un objet esthétique, poétique et scientifique, reflet de la créativité humaine et de la vitalité linguistique. Les contributeurs appellent à une refondation de la lexicographie intégrant pleinement les séquences polylexicales et exploitant les potentialités du numérique. Le dictionnaire de demain sera un espace ouvert, interactif et collaboratif, capable de rendre compte de la richesse infinie de la langue dans sa fragmentation et son unité.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Présentation de thèse doctorale

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 407-411

L'agir professoral des enseignants novices de français au Maroc : contexte(s) de formation et d'enseignement et co-construction du répertoire didactique

Omar Ismaili
Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc
i.omar@ump.ac.ma
https://orcid.org/0000-0002-0720-6269

Cette thèse[1] analyse l'agir professoral des enseignants novices de français au Maroc et met en évidence la construction et l'évolution de leur répertoire didactique dans des situations d'enseignement concrètes. Inscrite dans la didactique du français langue étrangère, elle étudie une pratique professionnelle confrontée aux réformes éducatives, aux exigences institutionnelles et à la complexité des décisions pédagogiques *in situ*.

Notre recherche souligne les difficultés rencontrées par les enseignants novices de français, confrontés à des conditions d'exercice précaires et à un décalage entre formation et pratiques de terrain. Elle analyse la construction de leur agir professoral à l'articulation des savoirs de formation, des contraintes institutionnelles et de l'expérience professionnelle, en examinant l'influence des contextes macro, méso et micro sur la mobilisation du répertoire didactique et les gestes professionnels, afin de dégager des pistes d'amélioration de la formation et de l'enseignement.

La thèse, structurée en deux parties, totalise 595 pages et présente d'abord le cadre théorique et conceptuel, abordant le contexte, la formation des enseignants au Maroc et les réalités professionnelles du métier, puis la méthodologie et l'analyse des données issues de questionnaires, d'observations et d'entretiens pour explorer l'agir professoral, la co-construction du répertoire didactique, l'émergence de styles professoraux et proposer des pistes d'amélioration des dispositifs de formation initiale,

[1] Cette thèse a été réalisée sous la direction de Madame Aicha Abdelouahed et de Monsieur Mohammed ANAFLOUS, au sein du Laboratoire *Linguistique Appliquée, Communication et Didactique du Français Langue Étrangère* (LACDFLE) de l'Université Mohammed Premier d'Oujda (Maroc). Je leur exprime ma profonde gratitude, ainsi qu'à Madame Rachida Bouali, directrice du laboratoire.

qualifiante et continue. Le contexte est défini comme notion centrale et analysé aux niveaux macro, méso et micro, en lien avec la culture éducative et son influence sur les pratiques des enseignants novices. L'étude montre que la formation initiale souffre de profils hétérogènes et que les formations qualifiantes et continues ne répondent pas aux besoins du terrain. Malgré la professionnalisation via les CRMEF et l'universitarisation, des tensions subsistent à cause des disparités territoriales, de la coordination insuffisante et de l'écart entre orientations officielles et pratiques. En outre, le métier d'enseignant apparaît complexe, dépassant la transmission de savoirs pour inclure des dimensions cognitives, sociales, institutionnelles et interactionnelles, la classe constituant un microcosme révélateur des tensions et ressources mobilisées. Enfin, l'agir professoral est analysé comme une pratique située, réflexive et créative, soutenue par un répertoire didactique dynamique qui évolue avec l'expérience, les interactions et les contraintes de la classe, impliquant souvent improvisation et ajustements, et posant les bases de l'étude des dynamiques de professionnalisation des enseignants novices.

Le cadre méthodologique, présenté dans le premier chapitre de la seconde partie, décrit les choix opérés pour étudier l'agir professoral des enseignants novices de français au Maroc. La recherche adopte une approche ethnographique et empirico-inductive, centrée sur un objet situé et évolutif, et s'appuie sur la problématique, les questions et les hypothèses de recherche pour analyser l'influence des contextes de formation et d'enseignement sur les pratiques en classe. Le protocole combine des outils quantitatifs et qualitatifs. Un questionnaire a été adressé à 480 enseignants novices pour recueillir des informations sur leurs profils, perceptions et expériences. Trente-sept heures d'observations de classe ont été réalisées, portant sur les interactions et les activités orales et de lecture. Des entretiens d'autoconfrontation ont été menés avec dix-sept enseignants aux parcours variés, complétés par des entretiens semi-directifs avec formateurs et inspecteurs afin d'obtenir un éclairage institutionnel, avec un focus particulier sur le rôle des formateurs dans la professionnalisation des enseignants. Les données ont été transcrites selon le code de Farid Mazi[2], inspiré des conventions du GARS, en intégrant les

[2] Mazi Farid, *Agir professoral et interactions verbales*. Éditions Académiques, Paris, 2014.

dimensions verbales, paraverbales et non verbales de l'activité enseignante dans un contexte marqué par l'alternance codique entre l'arabe et le français.

Les chapitres empiriques montrent que les enseignants novices de français au Maroc critiquent des formations trop théoriques et peu adaptées au terrain, et réclament stages pratiques, mentorat et formation continue contextualisée. Les formateurs et inspecteurs confirment ces limites et recommandent davantage de spécialisation, de coordination et l'usage des outils numériques. L'observation des classes révèle un agir professoral combinant stratégies verbales et non verbales, ajusté aux contraintes et à la diversité des élèves. Le répertoire didactique se construit de manière dynamique par l'expérience, l'essai-erreur et la réflexion, reposant sur la planification flexible, l'attachement aux élèves, le rapport au savoir et la gestion des contraintes. Certains enseignants développent un style personnel, fruit de l'appropriation et de la distanciation des modèles initiaux. Ce processus, conforme aux perspectives de Cicurel et Rivière[3] et de Bucheton et Cadet[4], illustre l'agir professoral comme pratique située, ajustée, réflexive et évolutive. Les résultats montrent que l'agir professoral desdits enseignants se construit entre prescriptions institutionnelles et réalités de la classe. Les formations initiale, qualifiante et continue ne fournissent pas un répertoire immédiatement mobilisable, poussant les enseignants à développer des stratégies individuelles, évolutives et souvent improvisées. Le répertoire didactique se construit progressivement grâce à l'expérience, à la réflexion et aux interactions avec les élèves, ce qui conduit à l'émergence de styles singuliers. L'étude articule les niveaux macro, méso et micro et considère la classe comme un espace d'interactions verbales, paraverbales et non verbales. Ces constats montrent qu'il faut repenser la formation en l'ancrant dans le terrain, avec un mentorat structuré, des stages accompagnés et une pédagogie favorisant la réflexion sur la pratique. Il est aussi important de renforcer la spécialisation disciplinaire et universitaire, de promouvoir l'éthique professionnelle et de lutter contre la

[3] Cicurel, Francine et Rivière, Véronique, *De l'interaction en classe à l'action revécue : le clair-obscur de l'action enseignante*, De Boeck, Bruxelles, 2008.

[4] Bucheton, Dominique, *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*, Octarès Éditions, Toulouse, 2009.

fraude. L'enseignant est ainsi reconnu comme un acteur réflexif en construction permanente. Son agir professoral mobilise ses compétences multimodales, s'adapte aux besoins des élèves et intègre la dimension subjective et émotionnelle pour améliorer l'enseignement malgré les contraintes du terrain.

Toutefois, les limites de cette recherche qualitative résident dans le faible échantillon, ce qui empêche de généraliser les résultats. L'accès aux classes et la transcription des interactions multimodales ont également posé des contraintes, montrant la nécessité de combiner plusieurs outils de collecte. Les perspectives de recherche incluent des études à plus grande échelle pour examiner un échantillon diversifié d'enseignants et identifier les tendances et spécificités locales du répertoire didactique. De surcroît, un suivi longitudinal permettrait de suivre l'évolution de l'agir professoral au fil de l'expérience et des changements contextuels. *In fine*, l'expérimentation de dispositifs innovants comme le mentorat structuré, les cercles de co-développement et l'analyse collaborative des pratiques pourrait renforcer le lien entre formation et exercice réel du métier.

En somme, l'agir professoral se construit de manière dynamique par l'expérience, la réflexion et les ajustements quotidiens. Une formation contextualisée, continue et flexible, qui valorise les compétences multimodales et la réflexivité de chaque enseignant, est essentielle pour assurer une professionnalisation durable et optimiser les contextes de formation et d'enseignement.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Annexes

EISSN 2257-8390

GERFLINT

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 415-418

Coordinatrices scientifiques

Soumaya Mejri est maître-assistante à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis, où elle enseigne les théories des organisations. Docteur en sciences de gestion et en sciences du langage, ses recherches croisent ces deux disciplines. En linguistique, ses travaux s'intéressent aux discours spécialisés et à la phraséologie. En sciences de gestion, son intérêt porte sur les informations qualitatives dans la recherche en management.

Monia Bouali est maître-assistante et enseigne à l'Institut Supérieur des Humanités Appliquées (ISHAG, Université de Gafsa, Tunisie). Ses travaux de recherche sont relatifs à la lexicologie, à la syntaxe de la phrase, à la sémantique lexicale, à la phraséologie et à la linguistique du discours. Elle a fait une thèse sur *L'actualisation aspectuelle des adjectivaux prédicatifs : le cas du changement d'état*. (2007).

Auteurs des contributions

Salah Mejri, professeur émérite (Sorbonne Paris Nord, France et Université de la Manouba, Tunisie), a dirigé plusieurs structures de recherche, dont *Lexiques, Dictionnaires, Informatique* (LDI, UMR 7187) et plusieurs projets de recherche nationaux et internationaux. Il a publié plusieurs ouvrages et un grand nombre d'articles. Ses séminaires portent sur la linguistique théorique (prédicat, fonctions primaires, articulations du langage, unités linguistiques, etc.), le lexique, la syntaxe et la sémantique. Le figement et la phraséologie y jouent un rôle central.

Sarah Théroine est chercheuse en linguistique et en traitement automatique des langues. Ses travaux portent sur les corpus spécialisés, les langues contrôlées et l'analyse de textes techniques. Elle a réalisé une thèse CIFRE à l'Université Bourgogne Europe (TIL/ICB), en partenariat avec DAVI The Humanizers, consacrée au développement d'outils d'évaluation de l'idiomaticité textuelle et d'alignement de corpus comparables. Ses recherches portent également sur l'optimisation des modèles de langue, la terminologie, le prompt engineering et la sémantique des cadres.

Laurent Gautier est professeur des universités en linguistique appliquée à l'Université Bourgogne Europe, où il a dirigé le laboratoire de recherche TIL (2018-2026). Ses travaux portent sur les approches linguistiques des discours spécialisés, en particulier les discours professionnels. D'un point de vue méthodologique, il travaille à l'intersection de la cognition et de la modélisation informatique. Les domaines étudiés à ce jour couvrent l'agroalimentaire, l'économie, le droit et la météorologie.

Christophe Cruz est professeur d'informatique à l'Université de Bourgogne, spécialisé en IA neuro-symbolique, graphes de connaissances et intelligence artificielle générative. Auteur de plus de 190 publications, il dirige des recherches au laboratoire ICB (UMR CNRS 6303). Ses travaux portent sur des architectures d'IA hybrides combinant approches neuronales et symboliques, le peuplement automatique d'ontologies et le fine-tuning de grands modèles de langage. Actif au sein de la communauté française de science des données (EGC), il encadre des doctorats, contribue à l'alliance FORTHEM et siège au comité d'éthique des données de Dijon Métropole.

Gennaro Ascione est doctorant à l'Université Bourgogne Europe et à l'Université de Naples « Parthenope ». Ses recherches portent sur l'évolution linguistique et discursive de l'industrie vitivinicole mondiale à travers l'OIV. Ses centres d'intérêt incluent la terminologie, les langues de spécialité, la standardisation lexicale, les méthodologies diachroniques et les humanités numériques.

Leila Hosni est maître-assistante à la faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, où elle enseigne la lexicologie et la sémantique. Ses recherches portent essentiellement sur « le Texte ». Elle a, de ce fait, publié un ouvrage intitulé « L'anaphore prédicative » (2022) ; et plusieurs articles qui s'intéressent à la structuration et à la cohérence textuelles.

Sounayhawand Moalla est doctorante en linguistique française à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba (Tunisie), sous la direction du Professeur Thouraya Ben Amor. Ses recherches doctorales portent sur la collocation dans le discours grammatical. Titulaire d'un Master en langue et littératures française et francophone, elle a précédemment travaillé sur les marqueurs indirects de la lexicalisation dans le discours lexicographique. Elle exerce également comme assistante pédagogique des écoles primaires, alliant ainsi recherche théorique et pratique pédagogique.

Lassaad Kalai est maître de conférences (HDR). Il enseigne la linguistique et la didactique au département de français à l'Institut Supérieur des Langues de Nabeul, Université de Carthage. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur les changements linguistiques et la contextualisation en didactique du français langue étrangère. En plus des articles et des ouvrages collectifs, il a publié deux ouvrages : le premier, publié en 2019, s'intitule *Contextualisation de l'enseignement de la grammaire française en Tunisie : enjeux et limites*. L'harmattan, 270 p. Le deuxième, publié en 2022, s'intitule *Du CECRL au contexte tunisien, quel parcours de contextualisation ?* Tunis : Éditions Latrach, 392 p.

Warda Hmidi est docteur en linguistique générale de l'Institut Supérieur des Langues de Tunis (Université de Carthage) et professeur de l'enseignement secondaire. Sa thèse, intitulée *Absence de marqueurs et ambiguïtés discursives. Étude comparative du français et de l'arabe* (2025), s'inscrit dans le champ de la linguistique du discours. Ses travaux de recherche portent sur la syntaxe, la sémantique et l'analyse des ambiguïtés discursives dans une perspective comparative entre le français et l'arabe, en mobilisant des outils issus de la linguistique théorique et de l'analyse du discours.

Ali Jaouedi est enseignant chercheur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (université de Sousse), il a rédigé une thèse en arabe sur la métalangue arabe contemporain ; fondements épistémologiques regard croisé entre l'arabe, français et anglais. Il s'intéresse notamment à l'analyse prédicative entre langue général et discours linguistique.

Dhouha Lajmi est maître-assistante à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax (FLSHS, Université de Sfax, Tunisie). Ses travaux de recherche sont relatifs à la lexicologie, à la sémantique lexicale, à la phraséologie et à la traduction.

Thouraya Ben Amor est maître de conférences (HDR). Elle enseigne la linguistique au département de français de la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Manouba. Elle a publié deux ouvrages : *Les jeux de mots chez Raymond Queneau* (2007) et *Linguistique du défigement* (2021). Ses travaux de recherche portent sur la sémantique, la phraséologie et la linguistique des textes.

Asma Hkimi est enseignante-chercheuse à l'Institut des Hautes Études Commerciales de Carthage (Tunisie). Docteur en sciences de gestion, spécialité comptabilité, ses principaux travaux de recherche portent sur l'utilité de l'information financière, la gouvernance d'entreprise, la durabilité et la performance ESG, ainsi que sur le rôle du capital intellectuel et de la diversité des conseils d'administration dans la performance des organisations, notamment dans le contexte des pays du Golfe.

Dorra Talbi est maître de conférences en finance à ESSECT, relevant de l'Université de Tunis. Elle est membre du laboratoire de recherche Finance, Comptabilité et Finance (FCF) à l'Université Tunis El Manar. Ses travaux de recherche portent principalement sur : la gestion des résultats (earnings management), le blanchiment d'argent et la détention de liquidité (cash holdings). Elle a publié de nombreux articles dans des revues scientifiques internationales bien indexées.

Mouna Baccouri est maître-assistante, habilitée en Sciences Comptables et enseigne à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis-ESSECT (Université de Tunis). Elle est, également, membre du laboratoire Modélisation Comptable, Financière et Économique-MOCFINE (Université de la Manouba). Ses travaux de recherche s'inscrivent principalement dans les domaines de la comptabilité, de la gouvernance et du développement durable.

Nour El Houda Yeferni est doctorante en sciences de gestion à l'ESSEC Tunis. Ses travaux de recherche portent sur la culture du développement durable, la gouvernance sociale et la responsabilité sociétale des entreprises. Titulaire d'un double master de recherche (MSO – ESSEC Tunis et ETOS – "Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Paris-Saclay"), elle exerce également en tant que "Corporate Organizational & Development Specialist", en charge du volet Social Sustainability au sein du groupe COFICAB."

Rania Aloui est doctorante en sciences de gestion. Sa thèse est en co-direction entre l'université de Tunis et l'université de Paris Cité est à la croisée des sciences de gestion (côté tunisien) et de la linguistique (côté français). Elle assure l'enseignement du module

« Principes de Gestion » au département des sciences de gestion de l'ESSECT. Ses recherches portent sur le discours du développement durable dans sa dimension environnementale.

Auteurs des comptes rendus et de présentation de thèse

Imen Mizouri est chercheuse post-doctorante à l'Université Paris Cité. Ses travaux de recherche portent sur l'enchaînement prédicatif, la lexicologie, la phraséologie et le traitement automatique des langues. Elle enseigne la linguistique générale, la sémantique lexicale et l'analyse sémantique pour le TAL.

Intissar Boughalmi est doctorante en linguistique en cotutelle entre l'Université Paris Cité et l'Université de la Manouba. Ses recherches portent sur la néologie, la phraséologie et l'analyse du discours spécialisé.

Omar Ismaili est docteur en sciences de l'éducation et en didactique du français. Il est membre du laboratoire Linguistique Appliquée, Communication et Didactique des Langues Étrangères (LACDLE) de l'Université Mohammed Premier d'Oujda, où il a préparé et soutenu sa thèse. Ses travaux de recherche portent sur l'agir professoral, l'accompagnement et le développement professionnel des enseignants, ainsi que sur l'intégration du numérique et des démarches créatives dans l'enseignement-apprentissage du français notamment dans le contexte marocain.

GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, nº 8, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 419-425

GERFLINT

Projet pour le nº 9 - Année 2026

Le figement : fixité et défixité langagières

Coordonné par Salah Mejri
(Université de la Manouba, Tunisie et Sorbonne Paris Nord, France)
Contact : synergies.tunisie.redaction@gmail.com

❖

Les travaux sur les solidarités syntagmatiques dans le langage ont connu principalement trois moments :

- Le premier moment porte sur les modes de formation syntagmatique des unités lexicales complexes, où les notions de figement, de fixité et de phraséologie sont rarement mentionnées : c'est la période de réflexion, entamée d'abord par les lexicographes, dont notamment ceux de l'Académie française au 17e siècle et, dans la continuité, par des linguistes comme Darmesteter au 19e siècle, et Bally, Sechehaye et Guilbert au 20e siècle. L'enjeu consistait à isoler *un mode spécifique de formation de mots complexes* différent de celui de la composition lexicale qui repose, quant à elle, sur l'agrammaticalité et un assemblage syntagmatique marqué par la présence de l'ellipse. *Façon de parler, unités formées par juxtaposition, séries syntagmatiques, syntagmes lexicalisés*, etc., sont autant de dénominations qui renvoient à la même réalité linguistique des séquences figées ;
- Le deuxième moment concerne le processus linguistique à l'origine de l'émergence de ces séquences : *le figement*. Tous les travaux qui ont dominé la recherche phraséologique au milieu et à la seconde moitié du 20e siècle ont cherché à interroger ce phénomène en en décrivant les manifestations, les critères et l'aspect quantitatif. La préoccupation fondamentale était orientée du côté du traitement informatique des langues. C'est dans ce cadre que se situent

notamment les travaux de Gaston Gross et Maurice Gross et de leurs équipes, à qui on doit l'ensemble des tests linguistiques pour mesurer le degré de figement des séquences, les types de blocage de la combinatoire libre, l'extrême variété des unités touchées par ce processus, etc. Toujours dans la même perspective informatique, les travaux anglo-saxons, particulièrement ceux de John Sinclair (1991), ont ciblé le phénomène collocationnel sous l'angle des co-occurrences lexicales remarquées lors du traitement des corpus. À la dimension formelle du figement correspond tout un pan sémantique couvert par des recherches portant sur la structuration sémantique des séquences figées (Gertrud Gréciano 1983), leur opacité, leur transparence, leur (non-) compositionnalité, leur insertion dans le discours (Laurent Perrin 2017), leur défigement (Thouraya Ben Amor, 2021, Yauheniya Yakobovich, 2015), les synthèses sémantiques dont elles sont le siège (Mejri, 1997, 1998, etc.), etc. Dans le sillage de cette dynamique de la recherche, de nouveaux objets sont intégrés, comme les énoncés formulaires, phrastiques (notamment parémiques) et pragmatiques (*cf.* à titre indicatif les travaux sur les énoncés sentencieux de Georges Kleiber, Jean-Claude Anscombre, Irène Tamba, Jean-Philippe Zogboo), les phraséologismes des discours spécialisés (Laurent Gautier, 2011), etc. ;

- Le troisième moment, actuel, qui prend ses racines évidemment dans la seconde moitié du 20^{e} siècle, embrasse le phénomène langagier dans sa totalité. L'abondance des travaux sur la partie figée du lexique, sur les différents aspects du figement, sur le large spectre catégoriel de ce phénomène, sur les multiples configurations que les séquences concernées peuvent avoir dans le discours, sur les spécificités de leur formation et de leur fonctionnement, etc., -bref sur la place du figement dans le système linguistique-, a donné lieu à l'émergence de nouveaux axes de réflexion, que l'on peut ramener à trois : la théorisation du phénomène phraséologique, son extension et sa dimension heuristique. La théorisation, on la doit à Mel'čuk et sa théorie Sens-Texte (*cf.* Igor Mel'cuk, 1999 et Alain Polguère, 2008). Le débat sur l'extension du domaine de la phraséologie est corrélé à

la prise en compte de plus en plus présente de l'approche constructionnelle (*cf.* par exemple Dominique Legallois et Agnès Tutin, 2013) ; la *dimension heuristique* est posée dans le dernier numéro du *Français Moderne* (Salah Mejri, 2025).

C'est ce dernier aspect que nous retenons dans ce numéro de *Synergies Tunisie*. Il s'agit de s'interroger sur l'apport à la fois méthodologique et encyclopédique du figement. En d'autres termes, il faut répondre à des questions relatives à :

- L'impact que les études du figement ont eu sur les approches de la recherche linguistique en général, comme les articulations du langage, le statut de l'unité lexicale, l'analyse textuelle, etc. ;
- Les méthodes d'analyse linguistique, la répartition des champs disciplinaires et l'intégration de la dynamique langagière pour rompre avec une vision strictement fixiste de la langue ;
- Les nouveaux objets de recherche introduits grâce à la recherche phraséologique comme les pragmatèmes, les énoncés formulaires, le phénomène collocationnel, les parémies, les actes langagiers stéréotypés, etc. ;
- Les fonctions assurées par les phraséologismes dans la structuration textuelle : couverture phraséologique textuelle, jeux endophoriques, attracteurs prédicatifs, enchaînement prédicatif, etc. ;
- La dimension culturelle et idiomatique de ces séquences : comment établir la corrélation entre idiomaticité et culture ? Comment isoler le culturel ? Comment l'étudier ? etc. ;
- Les aspects universels du figement : les moules-matrices, la fixité, la fonction dénominative, la fonction identitaire, etc. ;
- Les principes explicatifs du figement, dont le plus saillant est celui de la fixité dans le langage.

L'ensemble de ces questionnements convergent vers les deux principes de *fixité* et son corollaire la *défixité*. Les contributeurs à ce numéro sont invités à s'inspirer de ces ouvertures heuristiques pour établir le lien entre l'ensemble des manifestations phraséologiques et ces deux principes dont elles sont des objets émergents.

Sélection d'éléments bibliographiques

Anscombre, J.-C., Mejri S. (éds) 2011. *Le figement linguistique : la parole entravée*. Honoré Champion.

Anscombre, J.-C. 2000. « Parole proverbiale et structures métriques ». *Langages* 139, p. 6-26.

Bally, Ch. 1921. *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.

Banyś, W. 2020. « Pragmatèmes au pays de la prosodie ». *Neophilologica,* 32, p. 89-116.

Ben Amor, Th. 2021. *Linguistique du défigement*. Université de la Manouba, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Imprimerie Officielle de la République Tunisienne.

Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale*, I et II. Paris : Gallimard.

Blanco, X. 2013$_a$. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum*, n° 4, Vilnius Vilniaus Universitetas, p.17-25.

Blanco, X. 2013$_b$. Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes. In : *L'unité en sciences du langage*, dir. Salah Mejri, Inès Sfar et Marc Van Campenhandt. Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 139-150.

Blanco, X., Mejri S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.

Darmesteter A. 1894. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris : Emile Bouillon.

Dubois, J. 1962. *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*. Paris : Larousse.

François, J., Legallois, D. 2006. « Autour des grammaires de constructions et de patterns ». *Cahiers du Crisco* 21, p. 1-73.

Gautier, L. 2011. « Faire tomber les masques du discours officiel de RDA par le défigement : le cas Volker Braun ». *Cahiers d'études germaniques*, 61 (2011/2), p.159-171.

Gréciano, G.1983. *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Klincksieck.

Gréciano, G. 2003. « Le figement s'étend et s'enracine », *Cahiers de lexicologie*, n° 82, p. 41-49.

Gross, G. 2021. « Des perspectives rigoureuses pour la linguistique ». *Neophilologica,* 33, p. 1-32.

Gross, G., Prandi, M. 2004. *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. De Boeck supérieur

Gross, G. 1996. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages,* 121, p. 54-72.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français*. Ophrys.

Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique*. Septentrion.

Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages,* nº 63, p. 7-52.

Gross, M. 1993. « Les phrases figées en français ». *L'Information grammaticale,* nº 59, p. 36-41.

Guilbert, L. 1965. *Le vocabulaire de l'astronautique. Enquête linguistique à travers la presse d'information à l'occasion de cinq exploits de cosmonautes*. Paris : Larousse.

Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Guilbert, L. 1986. « Fondements lexicologiques du dictionnaire », *Le Grand Larousse de la langue française*. p. IX-LXXXI. Paris : Larousse.

Habert, B., Fiala P. 1989. « La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française ». *Mots*, vol. 21, nº 1, p. 83-99.

Harris, S. Z. 1973. « Les deux systèmes de la grammaire : prédicat et paraphrase ». *Langages,* nº 29, p. 55-81.

Hatzfeld, A., Darmesteter A., Thomas A. 1895-1900. *Dictionnaire général de la langue française*. Paris : Librairie Ch. Delagrave.

Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand », *Pratiques*, 159-160, numéro spécial *Le figement en débat*, p. 42-54.

Kraif, O., Tutin, A. 2017. « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives ». *Corpus*, 17. https://journals.openedition.org/corpus/2889.

Krzyżanowska, A., Grossmann F., Kwapisz-Osadnik K. (éds) 2021. *Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien*. Epistème : Lublin.

Lecler, A. 2004. « Blague à part, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? », *Cahiers de praxématique,* nº 43.

Legallois, D., François, J. (éds) (2006). « Autour des grammaires de construction et des patterns ». *Cahiers du CRISCO,* nº 21.

Legallois, D., Gréa, P. 2006. « La grammaire de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents ». *Cahiers du CRISCO,* nº 21, p. 1-19.

Legallois, D., Tutin, A. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 2013/1 (n° 189), p. 3-25.

Martin, R. 1992 [1983]. *Pour une logique du sens*. PUF.

Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Martinet, A. 1968. « Mot et synthème ». *Lingua,* 21, p. 294-302.

Mathieu-Colas, M. 1996. « Typologie de la composition nominale ». *Cahiers de lexicologie,* nº 69, p. 65-118.

Mejri, S. 2002. « Le figement lexical : nouvelles tendances ». *Cahiers de lexicologie* 80(1), p. 213-225.

Mejri, S.(dir.) 2003, « Le figement lexical ». *Cahiers de lexicologie,* n° 82, p. 23-39.

Mejri, S. (dir.) 2009. « La problématique du mot ». *Le français moderne*, 1, T LXXVII. Paris : CILF.

Mejri, S. 2009. « Le mot : problème théorique ». *Le Français Moderne,* n° 77, p. 68-82.

Mejri, S. 2009. Figement, défigement et traduction. In : Mejri S. et Mogorrón Huerta P., *Figement, défigement et traduction*. Publications de l'Université d'Alicante. p.153-163.

Mejri, S. 2017. *Les expressions idiomatiques françaises*. Les guides de la langue française avec *Le Monde*. Paris : Garnier.

Mejri, S. (dir.) 2018. « La phraséologie française ». *Le français moderne*, 86e année, n° 1. Paris : CILF.

Mejri, S.2018$_a$. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *Français moderne,* n° 86, p. 5-32.

Mejri, S. 2018$_b$. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum* 40(1), p. 7-19.

Mejri, S. 2023$_a$. « Prédicat, sens, polylexicalité et figement, un parcours heuristique ». *Neophilologica*, n° 35, p. 11-40.

Mejri, S. 2023$_b$. « Néologie polylexicale et contenus prédicatifs ». *Synergies Tunisie,* n° 6, p. 109-153. https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri1.pdf

Mejri, S. (dir.) 2024$_b$. « Présentation » du numéro 36 de *Neophilologica* « Syntaxe, sémantique, lexique », p. 7-16. Publications de l'Université de Silésie.

Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnairiques informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques ». *Le Français Moderne,* 78 (1), p. 102-136.

Mel'čuk, I. et *al.* 1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Montréal : Presses universitaires de Montréal.

Mel'čuk, I. 2003. Les collocations : définition, rôle et utilité. In : Francis Grossmann et Agnès Tutin (dir.), *Travaux et recherches en linguistique appliquée* « Les collocations : analyser et traiter », Amsterdam : De Werelt, p. 23-31.

Mel'čuk, I., Polguère, A. 2007. *Lexique actif du français : L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Collection Champs linguistiques. De Boeck Supérieur.

Mel'čuk ,I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais… ». *Cahiers de lexicologie*, 2013-1, n° 102, Classiques Garnier, p. 109-149.

Nemo, F. 2010. « Routines interprétatives, constructions grammaticales et constructions discursives ». *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 5, Edições Colibri/Clunl, Lisboa, p. 35-53.

Pernot, C. 2013. « Le défigement de phrasèmes pragmatiques et sa traduction », *Pratiques,* 159-160. http:// journals.openedition.org/pratiques/2900

Perrin, L. 2011. Figement, énonciation et lexicalisation citative. In : J.-C. Anscombre et S. Mejri (dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Champion, p. 80-94.

Perrin, L. 2013. « De l'analysiblité au défigement des expressions figées. La leçon de Giono dans *Les Âmes fortes* ». *Pratiques* nº 159/160, « Le figement en débat ». p. 109-126.

Polguère, A. 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale*. Presses de l'Université de Montréal.

Rastier, F. 1997. « Défigements sémantiques en contexte », *La locution, entre langues et usages,* p. 305-329.

Sinclair, J. 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford university press.

Sitri, F., Veniard, M. 2017. « Routines discursives, variation et normes de genre ». *Langage et société*, 159(1), p. 99-114. https://doi.org/10.3917/ls.159.0099.

Sułkowska, M. 2019. « Quelques remarques sur la phraséologie appliquée ». *Neophilologica*, nº 31, p. 445-455.

Sułkowska, M. 2025. *Le figement langagier*. Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice.

Yakubovich, Y. 2015. *Le défigement dans les textes poétiques. Typologie et exemples en français espagnol, catalan, russe, bélarusse et polonais*. Thèse soutenue à l'Université Autonome de Barcelone.
https://ddd.uab.cat/pub/tesis/2015/hdl_10803_291815/yy1de1.pdf

Zhu, L. 2013. *Typologie du défigement dans les médias écrits français*. Thèse de doctorat, Université Paris 13.

Zhu, L. 2016. « Pour une notion de moule dans la phraséologie ». *Cahiers du dictionnaire,* nº 8, p. 97-109.

Zhu, L. 2020. « Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ». *Les Cahiers du dictionnaire,* nº 11, p. 147-163.

Zhu, L. 2022. « Discours dictionnairique, moule phraséologique et corpus textuel ». *Langages,* nº 225, p. 127-146.

Zouogbo, J.-P. 2017. *Le proverbe entre langues et cultures*. Peter Lang.

Zrigue, A. 2017. *Les propriétés sémantiques et discursives des proverbes*. Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines de Sousse, Tunisie.

© *Synergies Tunisie* nº 8, Année 2025.
GERFLINT, Pôle éditorial international – Décembre 2025 –
https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

EISSN 2257-8390

Synergies Tunisie nº 8 – 2025 p. 427-430

Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'article seront envoyées pour évaluation à l'adresse de la rédaction synergies.tunisie.redaction@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.

3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et de la Direction des publications.

5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale

d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront pas de notes ni de retour à la ligne.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italique*s. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l'auteur en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii…iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d'article précédera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage
Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.
Fayol, M. et *al.* 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.
Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. **Pour un ouvrage collectif**
Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique
Kern, R.G. 1994. "The Role of Mental Translation in Second Language Reading". *Studies in Second Language Acquisition,* nº 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le …], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie, à l'orthographe et à la terminologie françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés aux formats Word et PDF ou JPEG avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété

intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres et documents analysés dans son article.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.com, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage des numéros complets de la revue est réservé à l'éditeur.

© *Synergies Tunisie* nº 8, Année 2025.
GERFLINT, Pôle éditorial international – Décembre 2025 –
https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-tunisie

Synergies Tunisie, nº 8 / 2025
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin
Fondateur et Président : Jacques Cortès (1935-2025)

Publications du GERFLINT

https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t
http://viaf.org/viaf/141015430
ISNI 0000 0001 1956 5800
https://ror.org/02fek2d03
IdRef : 077342070

Le *Réseau des Revues Synergies du GERFLINT* :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest
Synergies Afrique des Grands Lacs
Synergies Algérie
Synergies Argentine
Synergies Amérique du Nord
Synergies Brésil
Synergies Chili
Synergies Chine
Synergies Corée
Synergies Espagne
Synergies Europe
Synergies France
Synergies Inde
Synergies Iran
Synergies Italie
Synergies Mexique
Synergies Monde
Synergies Monde Arabe
Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Pays Germanophones
Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Pays Scandinaves
Synergies Pologne
Synergies Portugal
Synergies Roumanie
Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies Russie
Synergies Sud-Est européen
Synergies Tunisie
Synergies Turquie
Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :
Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne ; GERFLINT, France)
Contact: gerflint.edition@gmail.com

Sites officiels : https://www.gerflint.fr; https://gerflint.com
Administrateurs : Thierry Lebeaupin (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Tunisie, nº 8 / 2025
© GERFLINT – France – Copyright nº D47P1F8
ARK : http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w
Bibliothèque Nationale de France – Décembre 2025

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau

GERFLINT

www.gerflint.com

L'intitulé de ce huitième numéro de *Synergies Tunisie*, *Langue / discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées,* se veut à la fois général et précis : général parce qu'il vise à embrasser le maximum de facettes de l'objet, langues / discours spécialisés ; précis parce que l'objectif fixé consiste à relever tout ce qui fait la problématique de cet objet, qu'il s'agisse de la théorie ou des applications. L'appel à contributions a essayé d'en expliciter de multiples facettes tout en en retenant sept couvrant les dimensions théoriques et appliquées des langues / discours spécialisés. Cette dénomination, duale, traduit une problématique théorique non encore résolue : s'agit-il d'une langue spécialisée à part entière ? …

ISSN 2257-8390